



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



École doctorale Humanités nouvelles -  
Fernand Braudel (ED 411)  
Centre de recherche sur les médiations  
(EA 3476)

Faculté des Sciences économiques, sociales,  
politiques et de communication (ESPO)  
Observatoire de recherche sur les médias  
et le journalisme (ORM)

# **L'énergie de la contestation**

## **Formes de désaccord et arènes du conflit sur le nucléaire en Lorraine**

Thèse pour le doctorat en cotutelle internationale  
en sciences de l'information et de la communication

**présentée et soutenue le 22 novembre 2018 par**  
Vincent Carlino

**dirigée par**  
les Professeurs Jacques Walter et Marc Lits

### **Jury**

M. Guillaume Courty, Professeur, Université de Lille (rapporteur)  
M. Benoît Grevisse, Professeur, Université Catholique de Louvain (examineur)  
M. Marc Lits, Professeur émérite, Université Catholique de Louvain (co-directeur de thèse)  
M<sup>me</sup> Claire Oger, Professeure, Université Paris-Est Créteil Val de Marne (rapporteure)  
M<sup>me</sup> Marieke Stein, Maîtresse de conférences, Université de Lorraine (examinatrice)  
M<sup>me</sup> Marie-Gabrielle Suraud, Professeure, Université Toulouse III - Paul Sabatier (examinatrice)  
M. Jacques Walter, Professeur, Université de Lorraine (directeur de thèse)



# Sommaire

<b><u>Remerciements</u></b> .....	4
<b><u>Introduction</u></b>	
Étincelles et feu d'artifice à Cattenom.....	8
<b><u>Chapitre 1</u></b>	
Le nucléaire face au territoire : mise en discussion de la centrale de Cattenom.....	23
<b><u>Chapitre 2</u></b>	
La figure du citoyen-enquêteur.....	107
<b><u>Chapitre 3</u></b>	
Les discours polémiques au fondement d'un conflit politique.....	192
<b><u>Chapitre 4</u></b>	
Narrations du conflit sur l'énergie nucléaire en Lorraine.....	289
<b><u>Conclusion</u></b>	
Volcanologie d'une contestation sociale.....	365
<b><u>Accès au volume d'annexes</u></b> .....	378
<b><u>Bibliographie</u></b> .....	379
<b><u>Glossaire</u></b> .....	419
<b><u>Table des figures</u></b> .....	420
<b><u>Liste des sites web</u></b> .....	422
<b><u>Table des matières</u></b> .....	423

## Remerciements

Je tiens à remercier en premier lieu mes directeurs de thèse. Merci à Jacques Walter, qui m'a encouragé et soutenu dès les premières versions de mon projet de recherche jusqu'aux dernières lignes de ce manuscrit. Sa capacité sans pareille à repérer les faiblesses d'un raisonnement et à trouver des solutions originales pour y remédier n'a eu de cesse d'aiguiser ma curiosité scientifique. Je remercie Marc Lits d'avoir accepté de me codiriger, ainsi que pour ses retours bienveillants et ses relectures précises.

Merci à Hervé Boggio, qui a grandement facilité le recueil des archives du *Républicain Lorrain*, ainsi qu'aux documentalistes du journal, petites mains invisibles ô combien nécessaires aux corpus de recherche.

Je remercie les acteurs de terrain qui m'ont accordé de leur temps pour me faire découvrir les cuisines de la lutte antinucléaire en Lorraine, parfois au sens propre. Merci à Bernard Py et Roger Pfeiffer pour leurs fabuleux souvenirs de Cattenom, ainsi qu'à toutes les personnes rencontrées à Bure et aux alentours. Chacune d'elles a su affûter ma compréhension de la contestation du nucléaire en Lorraine, et provoquer des questionnements stimulants.

Une mention particulière à la promotion 2014-2015 du master Journalisme et médias numériques (MJMN) pour avoir accepté d'être des « sujets » de recherche en se prêtant au jeu de l'observation participante. Je remercie Arnaud Mercier et Nathalie Pignard-Cheynel d'avoir rendue possible cette rencontre entre recherche et formation avec leurs étudiants.

Je remercie le Centre de recherche sur les médiations (Crem) que j'ai eu le plaisir d'intégrer en tant que chercheur. La thèse doit beaucoup aux discussions scientifiques avec ses membres, et plus particulièrement ceux de l'équipe Praxis dont je suis membre, ainsi qu'aux fondateurs et participants du réseau *Interrégion*, *Interscience* (Iris) qui ont initié de fructueux échanges au cours du séminaire à Dijon.

L'Association des jeunes chercheurs du Crem (AJC Crem) que j'ai eu le plaisir d'intégrer en tant que responsable informatique puis comme président a aussi donné lieu à de belles rencontres. Merci à Benjamin, Julien, Laurent, Miao, Rémi et tous les autres.

Merci aux membres de l'Observatoire de recherche sur les médias et le journalisme (ORM) de l'Université catholique de Louvain pour leur accueil chaleureux et leur bienveillance.

Je remercie l'École doctorale Humanités nouvelles - Fernand Braudel et plus particulièrement Aude Meziani pour avoir désamorcé quelques dossiers administratifs. Le service d'appui à la recherche et à l'administration du Crem a aussi été un soutien important, autant pour son suivi méticuleux des missions que par son aide au montage d'événements scientifiques.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes rencontrées lors de colloques et journées d'études. Je pense au XX<sup>e</sup> Congrès de la Société française des sciences de l'information et de la communication, aux journées doctorales du Gis Participation et démocratie, ainsi qu'aux journées d'études de l'Institut historique allemand de Paris.

Je remercie le site The Conversation France, et plus particulièrement Jennifer Gallé, pour m'avoir ouvert l'accès à ce bel outil de médiation scientifique.

Mes remerciements vont aussi à mes collègues du département Information-communication de l'Université de La Réunion, qui ont amplement contribué à rendre agréable ma dernière année de rédaction. Je pense à Nathalie Almar, Bernard Idelson, Grégoire Molinatti et Nathalie Noël. C'est un réel plaisir d'être Attaché temporaire d'enseignement et de recherche à vos côtés. *Merci zot tout !*

Enfin, je remercie ma famille pour son soutien indéfectible dans mon parcours. Merci à ma mère de croire en moi depuis le début. Merci à celle qui connaît désormais mieux que quiconque ce qu'implique de vivre avec un chercheur à la maison et avec qui je partage ma vie, Anne-Sophie, sans qui rien n'aurait été possible.

*À mon père*



## *Introduction*

# Étincelles et feu d'artifice à Cattenom

*Jeudi 12 octobre 2017, 5h30.* C'est au petit matin, avant le lever du soleil, que huit militants de *Greenpeace* choisissent de s'introduire dans l'enceinte protégée de la centrale nucléaire de Cattenom, en Moselle. Le pas est pressé, mais le calme de la nuit laisse planer une certaine sérénité. Deux membres du groupe déploient la banderole jaune de l'ONG tandis que d'autres s'affairent en arrière-plan, sans qu'il soit possible de les distinguer clairement. Soudain, une première lueur apparaît au sol tel un flash. Elle est immédiatement suivie d'une détonation et d'une explosion d'étincelles qui illuminent le ciel sombre au-dessus de la centrale. Séparés des militants par un grillage, les gendarmes assistent au spectacle pyrotechnique qu'ils n'ont pas pu empêcher à temps.

Cette scène est tirée des images de *Greenpeace* diffusées le matin même de la manifestation à la Une de tous les sites web d'information. Dans leur communiqué largement repris et commenté par la presse, les manifestants expliquent qu'ils

sont de nouveau en action pour dénoncer le risque nucléaire. Ils se sont introduit-e-s à l'intérieur du périmètre de la centrale nucléaire de Cattenom, en Moselle. Ils y ont déclenché un feu d'artifice, à proximité de la piscine d'entreposage du combustible nucléaire usé. Objectif : dénoncer la fragilité et l'accessibilité de ces bâtiments pourtant lourdement chargés de radioactivité<sup>1</sup>.

Bien qu'il semble isolé, cet événement condense plusieurs interrogations qui structurent cette thèse. D'abord, le contenu du discours antinucléaire. Difficile d'identifier clairement ce que le feu d'artifice dénonce sans les précisions apportées par les médias et le communiqué de presse. S'agit-il de la dangerosité de la centrale nucléaire qui, tout comme ces explosifs, pourrait éclater à chaque instant ? À moins que ce ne soient les failles de son dispositif de sécurité qui ne soient visées ? *Greenpeace* critique-t-elle simplement Cattenom ou l'ensemble de

---

<sup>1</sup> GREENPEACE, 2017. Nos militants à Cattenom pour dénoncer le risque nucléaire. *Greenpeace France* [en ligne]. 12 octobre 2017. [Consulté le 29 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.greenpeace.fr/action-militants-de-greenpeace-a-cattenom-denoncer-risque-nucleaire/>.

la production d'énergie nucléaire en France ? Cette action collective répond par l'affirmative à toutes ces interrogations. L'élément qui se distingue des autres est le lieu que les militants ont choisi pour allumer leur feu d'artifice : la piscine d'entreposage du combustible nucléaire usé. Trente ans plus tôt, en 1986, neuf antinucléaires des associations *Robin des bois* (France) et *Robinwood* (Allemagne) escaladaient une tour de refroidissement d'une tranche de la centrale pour dénoncer les failles de sécurité du site. Aujourd'hui, ce sont ces résidus de combustible, immergés et refroidis dans les piscines, qui deviennent le symbole de la dangerosité des centrales. Alors que les tours de refroidissement incarnent l'énergie à produire, les piscines de refroidissement évoquent, quant à elles, l'énergie *déjà produite*. La contestation nucléaire s'appuie autant sur les centrales, jugées dangereuses et vieillissantes, que sur les matières radioactives usées qui ont servi à produire de l'électricité.

Cette continuité entre les lieux de production de l'énergie nucléaire et ceux de stockage des déchets radioactifs justifie la focalisation de cette recherche sur deux sites nucléaires emblématiques de Lorraine : la centrale nucléaire d'Électricité de France (EDF) à Cattenom et le centre de Meuse/Haute-Marne de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) abritant le projet de Centre industriel géologique profond (Cigéo) à Bure. Le lien entre Cattenom et Cigéo ne s'arrête pas là, mais soulignons déjà que la critique de l'énergie nucléaire ne se limite pas aux centrales. Une autre question que pose le feu d'artifice de *Greenpeace* est le rôle que se donnent les manifestants et le sens qu'ils prêtent à leur action. Estimant la sécurité des centrales peu débattue, les individus se définissent comme des « lanceurs d'alerte » (Chateauraynaud, Torny, 1999), ce qui signifie qu'ils s'adressent à un public qu'ils entendent sensibiliser à cette question. Leur action, disent-ils, ne fait que révéler les défaillances du système de sécurité des centrales et alertent sur leur dangerosité. La justice ne perçoit pas l'événement du même œil. Ce n'est pas Cattenom qui est dangereuse, mais l'attitude de ceux qu'elle identifie comme des intrus qui, s'ils avaient été mal intentionnés ou s'ils avaient perdu la maîtrise d'un de leurs explosifs, aurait pu avoir des conséquences dramatiques. À ce titre, six militants de *Greenpeace* écopent de cinq mois de prison avec sursis et deux autres sont condamnés à deux ans de prison ferme. Cette sanction marque l'histoire

de *Greenpeace* puisque c'est la première fois que des membres de l'association se voient infliger une peine de prison ferme.

### *Les désaccords, étincelles de la contestation*

Cet exemple reste exceptionnel dans la mesure où il « fait » événement (Arquembourg, 2011 ; Verón, 1981) par sa couverture médiatique qui le place à la Une des médias nationaux et au cœur du débat sur le nucléaire. Toutes les contestations n'aboutissent pas à de tels « feux d'artifice » médiatiques. La majorité d'entre elles sont plutôt des étincelles provoquées par quelques acteurs. L'objet de notre recherche s'attache à décrire comment certaines d'entre elles alimentent le feu de la contestation, tandis que d'autres ne restent perceptibles que par une poignée d'acteurs. Plutôt que la notion d'action collective, nous préférons celle de désaccord qui permet – c'est ce que nous démontrerons – de saisir un plus large spectre de contestation. La critique du nucléaire est-elle toujours affaire de groupes structurés et de convictions bien ancrées ? Est-elle d'ailleurs « antinucléaire » ? Cette thèse place la focale sur ceux que le nucléaire dérange non pas par conviction politique en premier lieu, mais parce qu'il bouleverse le cours de leurs vies. L'échelle choisie est celle de deux territoires : la région Sarre-Lor-Lux et les environs du village de Bure. Il s'agit de déceler les processus par lesquels la critique y émerge et se diffuse. Au lieu de présupposer l'engagement, nous rendons compte de la manière dont il naît et surtout se formule, se publicise, s'exprime en Lorraine et dans l'espace transfrontalier.

Une attention particulière est portée à la nature des désaccords qui ne peuvent se résumer à des discours totalement « pour » ou « contre » le nucléaire. L'échelle locale donne à voir des postures originales : les critiques des dangers du nucléaire par les pays frontaliers leur permettent de bénéficier de l'électricité produite à Cattenom, tandis que les militants qui s'activent contre Cigéo ne se définissent pas comme des « antinucléaires ». Il est donc question de montrer comment le nucléaire fait problème chez les individus et comment ceux-ci publicisent ces problèmes (Cefai, 2002), manifestent leur désaccord.

La démarche considère les désaccords comme des actes de communication. Ils s'expriment *via* des dispositifs médiatiques et techno-sémiotiques (Appel, et al., 2010 ;

Monnoyer-Smith, 2013) qu'il est nécessaire de soumettre à l'étude, sans quoi nous donnerions l'impression qu'ils reflètent les opinions de manière transparente. Mais les désaccords ne se limitent pas à leur dimension médiatisée, que ce soit dans la presse ou sur l'internet. Ils instaurent un rapport spécifique avec le sujet débattu et ceux identifiés comme des adversaires. Il n'est pas seulement question de réfuter un état des choses, mais d'étayer les points de vue et de proposer des alternatives. Les désaccords se manifestent à travers des *formes* variées, allant de la controverse argumentée jusqu'à la polémique. Elles conditionnent donc le rapport au sujet et à autrui, la formulation des discours, ainsi que leur circulation dans l'espace public. Les formes de désaccord constituent des médiations entre les sujets discutés et les façons d'en débattre.

### *Critique des conflits dans l'espace public*

Ce travail de recherche débute en 2014, lorsque le débat public sur Cigéo se clôture et où les réponses du « maître d'ouvrage » (c'est-à-dire l'Andra) sont attendues. C'est à cette période que Bure attire notre attention. Certes, nous savons qu'il est question d'un centre de stockage dans la Meuse, mais c'est surtout l'incroyable colère des participants qui attire les regards. En apparence, le principe était simple : un agenda de consultation avait été mis en œuvre pour « associer » les individus aux décisions concernant le projet. En réalité, celui-ci n'a jamais pu être mené à terme puisque les participants refusaient le dialogue avec leurs adversaires. À grand renfort de sifflets, ils appelaient de leurs vœux à boycotter les réunions. De leur côté, les organisateurs estimaient que le débat était un lieu démocratique ouvert aux opposants.

Cet événement soulève la question de la *critique* qui guide notre recherche et qui se retrouve à deux niveaux. D'abord, les acteurs dénoncent l'organisation du débat qui, selon eux, favorise les intérêts du maître d'ouvrage en laissant peu de place aux voix discordantes. Pour les manifestants, le débat tel qu'il est conçu oriente en amont les échanges de sorte à ne pas mettre en cause la construction de Cigéo. En 2013, il était question de discuter les modalités de réalisation du projet et non un possible abandon. Un tel constat est partagé par des chercheurs sur la participation politique qui estiment que les dispositifs de démocratie participative sont souvent conçus pour acter des décisions déjà prises (Blondiaux, 2008 ;

Gourgues, et al., 2013). Les participants autant que les observateurs critiquent le débat qu'ils jugent comme un « fiasco<sup>2</sup> ». Cela signifie que des attentes avaient été placées sur ce dispositif, et qu'elles n'ont pas été satisfaites. Il convient donc d'interroger les représentations et les espoirs que placent les individus dans les pratiques qu'ils emploient pour manifester leur désaccord. Par ailleurs, la critique devient sociale lorsqu'elle vise à se dresser contre l'autorité de manière à contester un ordre établi. En l'occurrence, l'opposition à Cigéo peut se lire comme une lutte sociale qui se cristallise autour d'un objet technoscientifique qui suscite des tensions sociales et politiques. Ces deux formes de critique sont liées car les dispositifs participatifs sont souvent pensés en tension avec la critique sociale, qu'il s'agisse de l'encadrer ou de lui donner les moyens pour s'exprimer.

Au moment de commencer cette recherche, il n'était pas question de « zadistes » à Bure. Aujourd'hui, les médias locaux et nationaux comparent l'opposition anti-Cigéo à une zone à défendre<sup>3</sup>. La situation a évolué en quatre ans, et avec elle les moyens que les acteurs emploient pour exprimer leur désaccord. Ce n'est qu'une fois le débat public clos que nous avons pris la mesure du poids de la participation sur l'expression de la critique sociale. C'est lorsque des affrontements entre militants et forces de l'ordre ont éclaté dans le bois Lejuc que nous avons questionné le recours à la violence. Temps de la controverse et temps de la recherche n'évoluent pas au même rythme et l'objectif est de montrer que la compréhension des mouvements contestataires est indissociable des formes de désaccord qui s'installent sur le long terme. Comment expliquer que la centrale de Cattenom se soit construite malgré une forte opposition ? Pourquoi le projet Cigéo est-il sur le point de se construire alors que ses opposants disposent, selon eux, de tous les arguments justifiant l'arrêt du chantier ? L'observation des désaccords soulève en creux la question de la critique. Consiste-t-elle en une remise en cause totale et permanente ou cristallise-t-elle des points de tension qui, une fois soulevés, permettent d'avancer vers la construction des installations nucléaires ?

---

2 Voir MARQUE, Philippe, 2013. Bure: le débat public vire encore au fiasco. In : *Le Républicain Lorrain* [en ligne]. Metz, [Consulté le 31 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2013/06/18/bure-le-debat-public-vire-encore-au-fiasco>.

3 Nous verrons plus tard que les opposants récusent cette dénomination qu'ils jugent stigmatisante. Voir *Dénoncer la violence du camp adverse* p. 270

Les « Échanges » entre plusieurs chercheurs publiés dans les livraisons 28 à 30 de la revue *Questions de communication* permettent de problématiser les rapports entre critique et communication. Au-delà de l'objet, la rubrique en trace l'épistémologie en sciences de l'information et de la communication<sup>4</sup>. Pour initier la discussion, Fabien Granjon livre une définition matérialiste de la communication, perçue comme une « activité générale de production et de mise en circulation de personnes, de marchandises matérielles et de contenus symboliques » (2015, p. 169). Posant la communication comme un « processus historique » et une « structure de domination » (*Ibid.*, p. 168), l'approche matérialiste « se préoccup[e] des pratiques de résistance et de démocratisation de la communication et du savoir, par les groupes subalternes » (*Ibid.*, p. 170). Cette lutte entre structure sociale et groupes « dominés » se retrouve dans la lecture marxiste de l'écologie politique, selon laquelle la lutte contre le changement climatique passe par une « radicalisation de la critique du capitalisme » (Keucheyan, 2018, p. 13-14). Parmi les réponses adressées à Fabien Granjon, celle de Romain Huët invite à penser la critique sociale sans le matérialisme. Jugeant sa vision « réaliste » mais « moins ambitieuse », celle-ci n'en est pas moins intéressante puisqu'elle incite les chercheurs à « rejoindre ces mouvements embryonnaires prometteurs des zones à défendre ou dans bien d'autres lieux » pour observer la manière dont « [les] révoltés construisent des "contre-mondes", des modes d'existence autonome, des formes de vie inventives et débrouillardes » (Huët, 2016, p. 264). La critique sociale n'est donc pas forcément tournée contre un mode de production capitaliste, mais s'incarne dans des pratiques de (micro-)résistance concrètes que le chercheur observe sur le terrain. C'est de cette manière que nous percevons l'ensemble des désaccords sur le nucléaire qui se donnent à voir en Lorraine. Celles-ci ne constituent pas un mouvement écologiste et antinucléaire, mais plutôt des foyers de résistance à l'implantation de la centrale de Cattenom et de Cigéo sur le territoire.

Au-delà des luttes sociales et environnementales, la critique s'applique aussi à la communication des acteurs qui manifestent leur désaccord. Affranchie de la grille marxiste mais aux ambitions non moins révolutionnaires que la précédente, la définition de David Douyère pose la communication comme « la production et la diffusion sociale de sens, par des

---

4 C'est pourquoi elle est mobilisée à plusieurs reprises, en particulier sur l'engagement, la critique et les narrations.

dispositifs symboliques, dans une perspective marquée par l'altérité » (2016, p. 199). La clé réside ici dans la place accordée à l'altérité, car la critique sociale ne s'exprime pas sans filtre. Elle s'incarne dans des pratiques et des dispositifs pour manifester son désaccord qui instaurent chacun un rapport avec autrui. L'approche critique de la communication se comprend ici dans une dimension réflexive. Réflexivité des acteurs tout d'abord, car les différentes *formes* de désaccord identifiées dans cette thèse sont indissociables du contexte politique duquel elles émergent. Si, à une période, les acteurs agissent comme des « citoyens-enquêteurs », c'est qu'ils estiment pouvoir se faire entendre dans l'espace public en produisant des enquêtes et des contre-expertises. Lorsque, quelques années plus tard, ils se situent dans une logique oppositionnelle fondée sur un rapport de force voire de violence, c'est qu'ils estiment être victimes d'un appareil répressif. Réflexivité du chercheur ensuite, puisque toute catégorisation amène à discussion. La critique des manifestations du désaccord nécessite de penser le rapport à l'objet et au terrain observé. Elle ne consiste pas à formuler des recommandations à destination des acteurs pour qu'ils communiquent « mieux ».

### *Matériaux et méthode*

Cette thèse n'est pas militante, pas plus qu'elle n'est une thèse *de* militant. La recherche est envisagée comme un « cheminement » (*Ibid.*, p. 197) entre les désaccords qui marquent la contestation du nucléaire en Lorraine. Le choix d'étudier les formes de désaccords est donc aussi un choix de méthode. Nous aurions pu nous focaliser sur une forme particulière telle que la contestation d'inspiration zadiste qui s'est installée depuis 2014 à Bure. Une telle focalisation aurait entraîné un possible manque de recul à l'égard des enquêtés et de l'objet d'étude, car « il est difficile d'à la fois entendre, restituer et simultanément contester. » (*Ibid.*, p. 198). En considérant les désaccords dans leur pluralité, l'analyse inclut autant les voix de ceux qui défendent l'énergie nucléaire que ceux qui la contestent.

Le rapport à l'objet étudié constitue une question de méthode importante. Pour répondre à une question récurrente, oui, nous avons un « avis » sur « le nucléaire », mais celui-ci importe peu pour le lecteur. Comme l'indique la sociologue Nathalie Heinich, il est nécessaire de différencier « la posture du chercheur, de l'expert et du penseur » (2002, p. 119).

Exprimer un avis personnel sur le nucléaire revient à se positionner en tant que « penseur », c'est-à-dire devenir juge et critique « d'une situation au nom de certaines valeurs, comme pourrait le faire n'importe quel citoyen engagé » (*Ibid.*, p. 118). Si engagement de notre part il devrait y avoir, celui-ci se situerait du côté de la critique des manières de communiquer son désaccord plutôt que de celle de l'énergie nucléaire. Nous défendons donc une neutralité qui ne se réduit pas à une distance artificielle avec l'objet étudié. En soi, la posture de neutralité est une valeur qui « engage » le chercheur car elle offre « une capacité à se déplacer entre les différents arguments, qui [permet] de restituer aux acteurs un autre regard, une autre façon de donner sens à leurs investissements et, partant, d'agir à partir d'eux. » (*Ibid.*, p. 124) L'enquête sur le terrain et le corpus n'est rien d'autre que ce parcours entre les différents désaccords qui marquent la contestation du nucléaire. Seize ans après la parution de son article sur la « neutralité engagée », Nathalie Heinich plaide « pour une sociologie axiologique » qui défend « une claire distinction des "arènes" scientifique d'un côté, politico-sociale de l'autre. » (2018, p. 161) Avec cette différenciation, la sociologue ne juge problématique l'engagement des chercheurs que lorsqu'il dépasse « la passion du savoir [...], jusqu'à se mettre au service de causes morales ou politiques » (*Ibid.*, p. 165). Il s'agit d'un positionnement axiologique en faveur de la science plutôt que de ses objets.

Les matériaux utilisés dans cette recherche sont issus d'une enquête de terrain ainsi que d'un corpus de documents médiatiques. L'enquête a débuté le 12 août 2015 et s'est achevée le 12 janvier 2017. Elle a donné lieu à la production de 14 entretiens semi-directifs, ainsi qu'à trois observations participantes. L'une d'entre elles représente un moment particulier de la recherche puisqu'il a été question d'observer et de participer à la conception d'un jeu vidéo à caractère informatif (*newsgame*) sur la question de la gestion des déchets radioactifs dans la Meuse. Pour cette observation effectuée entre avril et début juin 2015, nous avons intégré un groupe composé de 9 étudiants du Master Journalisme et médias numériques de l'Université de Lorraine et avons interrogé quatre d'entre eux lors d'entretiens semi-directifs.

Le corpus se compose de 480 articles de presse issus du *Républicain Lorrain*, allant du 25 mai 1976 au 23 mars 2002 en ce qui concerne la centrale de Cattenom. Ce cadrage temporel

se justifie par rapport à la déclaration d'utilité publique de la centrale survenue le 27 juillet 1978 et contre laquelle se dresse une partie de la population dès 1976. Le corpus a été arrêté en 2002 car les articles se font plus rares à partir de cette date. Cattenom continue de fonctionner et, à partir des années 1990, l'opposition s'essouffle jusqu'à disparaître du journal. Publié pour la première fois en français le 13 septembre 1936<sup>5</sup>, *Le Républicain Lorrain* représente avec *L'Est Républicain* le principal titre d'information en Lorraine. Il a été choisi parce qu'il publie une édition luxembourgeoise jusqu'en novembre 2001<sup>6</sup>. Cette spécificité nous a paru intéressante dans la mesure où *Le Républicain Lorrain* rassemble des points de vue différents sur la centrale de Cattenom entre ses éditions française et luxembourgeoise, alors même que la France et le Luxembourg sont en désaccord concernant la construction de Cattenom à la frontière des deux pays. Seuls les articles faisant mention de la centrale ont été retenus dans le corpus, à l'exception de très courts articles sous forme de brèves qui s'attardent sur des opérations dites « de routine » à la centrale (telle que l'arrêt temporaire pour effectuer des vérifications, par exemple).

En ce qui concerne le projet Cigéo à Bure, le corpus se compose essentiellement de matériaux numériques dont 13 sites web d'associations d'opposants et de l'Andra<sup>7</sup>. De plus, 90 tweets ont été collectés lorsque Cigéo suscitait le débat sur le réseau social Twitter. Ces tweets ne sont pas analysés dans une démarche quantitative, mais servent à montrer la manière dont les individus débattent sur des espaces numériques à la marge de leurs sites web. Aussi, environ trente articles de *L'Est Républicain* et du *Républicain Lorrain* ont été collectés en ligne. Ces derniers ne visent pas à établir une analyse systématique du conflit sur Bure dans la presse. Ils sont envisagés en tant que sources sur lesquelles les acteurs s'appuient pour donner du crédit à leur propos ou critiquer le traitement médiatique de leur lutte.

### *Nucléaire et communication : état des travaux*

La centrale de Cattenom fait l'objet d'une littérature scientifique réduite. Si l'on restreint le champ de recherche au domaine des sciences humaines et sociales, les travaux se font presque inexistantes, à l'exception de la thèse en géographie d'Alexandre Bardelli,

---

<sup>5</sup> Avant cette date, le journal paraissait en langue allemande sous le titre *Metze Freies Journal* depuis le 19 juin 1919. (Roth, 1983)

<sup>6</sup> *Le Républicain Lorrain* comporte aujourd'hui huit éditions réparties selon différentes zones géographiques de Lorraine. Son édition luxembourgeoise est devenue un titre à part entière, *Le Quotidien*, à partir de novembre 2001.

<sup>7</sup> Voir la liste complète en Annexe 2, p. 381

soutenue en 1997 et dirigée par François Reitel, qui étudie l'impact de la construction de la centrale « dans une région transfrontalière en crise » (1997). Mis à part un ouvrage publié en dehors du champ académique (Bardelli, 2003), aucune publication ne concerne la centrale de Cattenom depuis la thèse d'Alexandre Bardelli. Ce travail vient donc briser vingt et un ans de silence pour inscrire la centrale de Cattenom parmi les terrains de recherche en sciences humaines et sociales. Il faut dire que Cattenom est bien le seul objet de cette thèse à susciter si peu d'intérêt chez les chercheurs. Qu'il s'agisse de l'énergie nucléaire, de l'écologie politique, des catastrophes naturelles ou technologiques, l'ensemble des domaines couverts dans ce travail fait l'objet d'une littérature scientifique abondante en sciences humaines et sociales et particulièrement en sciences de l'information et de la communication. De par sa spécificité, Bure, et avec lui la contestation des déchets radioactifs, cristallise l'attention des chercheurs. Si bien que cela puisse surprendre que la contestation de Cigéo n'ait pas été plus fréquemment rapprochée de celle qu'a connu Cattenom par le passé. C'est en partie pour combler ce manque de mise en perspective de la contestation antinucléaire à l'échelle de la Lorraine que nous avons choisi de mettre en regard ces deux terrains.

Cette thèse s'inscrit dans le prolongement de travaux sur les controverses environnementales menés par le Centre de recherche sur les médiations (Crem). Dès 2010, deux colloques internationaux ont été consacrés à la médiation scientifique et technique, interrogeant les rapports entre science et société (Chavot, Masseran, 2013 ; 2015). Plus récemment, les chercheurs ont étudié la construction et la circulation des « paroles militantes » sur des terrains variés (Carlino, Stein, à paraître). En 2013, le projet de recherche IDRÉP<sup>8</sup> de la Maison des sciences de l'homme de Lorraine portait plus spécifiquement sur Bure. Confrontés au blocage d'une journée d'étude organisée dans le contexte tendu de la fin du débat public (voir *supra*), les chercheurs ont pris la mesure de la critique sociale autour du sujet. Notre travail se focalise d'ailleurs sur la contestation dans ce souci d'inclure tous les acteurs à la réflexion sur le sujet.

Parmi les travaux sur le nucléaire en Lorraine, la thèse en sciences de l'information et de la communication d'Agnès Weill (2009) se donne pour objet le débat public et interroge ses

---

<sup>8</sup> « L'information sur le nucléaire en débats : Réversibilité de la décision et (non)-publics. Autour du centre de stockage des déchets de Bure »

capacités de médiation entre les différents acteurs sociaux. Le travail porte donc autant sur la thématique des déchets nucléaires que sur le dispositif qui vise à organiser les débats sur Cigéo. Dans une perspective similaire, celle de Clément Mabi (2014) interroge l'action de la Commission nationale du débat public face au numérique. Le chercheur met notamment en tension les tentatives de l'institution à « fabriquer » ses publics et celles des acteurs à résister à cette institutionnalisation. Cette recherche ne porte pas exclusivement sur Bure et aborde les contestations d'autres projets d'aménagement dans l'Hexagone. Si elle livre des clés d'interprétation précieuses, elle ne se situe ni à l'échelle locale, ni sur le temps long. D'autres travaux ont étudié les migrations du débat public Cigéo vers l'internet (Masseran, Weill, 2014), ainsi que sa médiatisation qui donnerait peu la parole aux individus qui participent aux réunions pour se focaliser sur ceux qui s'y opposent vigoureusement (Serrano, 2015). Nous retenons de ces travaux que les espaces de discussion ont leur propre matérialité qui oriente les échanges et dont les règles peuvent être fixées pour contenir la critique. Cette dimension est particulièrement saillante dans les procédures de concertation qui sont conçues dans le but d'inclure des publics, au risque d'en exclure d'autres. C'est pourquoi nous mettons à distance leur rôle dans l'expression des désaccords.

Par sa dimension conflictuelle, le projet Cigéo a attiré l'attention de sociologues qui y voient un terrain d'observation des dynamiques de mobilisation et d'argumentation, à l'image des travaux de Francis Chateauraynaud sur les trajectoires des controverses (2011). Cette conflictualité préoccupe aussi la science politique qui y voit un rejet du gouvernement représentatif. Les concertations qui se déploient autour de Cigéo sont lues comme des tentatives de mise en œuvre d'une démocratie participative (Blondiaux, 2008 ; Revel, et al., 2007). Plus largement, les chercheurs voient une évolution des manières de gouverner à travers la mise en discussion politique des risques (Borraz, 2008, p. 12 ; Jobert, 1992, p. 228)

En dehors du strict cas de Cigéo et des déchets radioactifs, le nucléaire est étudié par plusieurs chercheurs en sciences de l'information et de la communication. Mikaël Chambru aborde sa dimension contestataire en analysant la structuration et les dynamiques du mouvement antinucléaire en France, ainsi que les parcours militants. Cette thématique est travaillée à partir de la théorie de l'espace public, notamment dans sa dimension

oppositionnelle, qui fait écho aux travaux cités précédemment puisqu'elle permet d'analyser l'engagement d'acteurs refusant de participer aux débats publics (Chambru, 2014, p. 38 ; 2018). L'énergie nucléaire peut être aussi abordée du point de vue de ceux qui la défendent. L'analyse du discours montre alors que les promoteurs font du nucléaire le protagoniste d'un grand récit contre le réchauffement climatique et disqualifient les discours adverses au nom d'une rationalité progressiste (Catellani, 2016). Plus récemment encore, la thématique des *fake news* fait s'interroger les chercheurs sur les régimes de vérité. La catastrophe de Tchernobyl est alors retravaillée à travers la notion de « régimes de fausseté de l'information » (Ambroise-Rendu, 2018). En analysant les discours, il s'agit de montrer la manière dont les médias ont contribué à faire croire que le nuage radioactif russe s'était arrêté aux frontières françaises. L'analyse du discours est ici utilisée pour exploiter nos corpus à l'échelle de Cattenom et de Cigéo et non de l'industrie nucléaire dans sa globalité.

D'autres analystes du discours et du langage se concentrent sur l'argumentation au sujet d'autres controverses telles que les nanotechnologies par exemple. Ainsi l'argumentation peut-elle rendre le débat « immobile » (Doury, 1997), devenir conflictuelle lorsqu'elle est encadrée (Doury, et al., 2015), ou encore étoffer les formes de militantisme (Allouche, 2015).

L'énergie nucléaire fait aussi l'objet de recherches en histoire et sociologie des sciences. La « démocratie technique » (Callon, et al., 2001) prend un sens particulier dans notre thèse puisque Bure est devenu un terrain emblématique d'analyse de la résistance des populations face aux procédures participatives. Concernant les déchets radioactifs, le sociologue Yannick Barthe apporte une contribution importante au moyen d'une socio-histoire du problème qui montre comment le stockage géologique profond s'est imposé comme une solution sans réel consensus (2006). Sezin Topçu aborde quant à elle l'énergie nucléaire dans une approche fondée sur la gouvernementalité (2013). Dans ce modèle, les décisions ne sont pas simplement le fait de l'État : elles sont partagées entre des institutions qui contribuent à rendre le pouvoir plus diffus et le contrôle des citoyens plus efficace. Dominique Pestre, quant à lui, encourage à appréhender le « gouvernement » des technosciences sur le temps long, de manière à rendre compte « des manières de faire pour agir et ordonner les autres » (Pestre, 2014, p. 14). Notre thèse accentue davantage le souci du temps long que la notion de gouvernementalité

puisqu'elle ne porte pas frontalement sur les désaccords de la filière nucléaire à l'échelle nationale. L'enquête de l'historienne Gabrielle Hecht montre avec quelle force l'énergie nucléaire s'est développée, et avec elle l'idée qu'il s'agissait d'une fierté nationale (Hecht, 2014). Elle offre un cadre précieux pour remettre en perspective la construction de Cattenom et la poursuite du nucléaire français avec le projet Cigéo. Toujours du côté de l'histoire, citons la livraison spéciale de la revue *Vingtième Siècle* (n°113, 2012) qui se consacre à « l'invention politique » de l'environnement qui, au XX<sup>e</sup> siècle, tend à remplacer l'idée de « nature ».

Enfin, notre recherche est en prise avec des travaux qui se donnent pour objet les catastrophes. L'analyse sémiotique de l'incident nucléaire de *Three Mile Island* (1979) menée par Eliseo Verón fait ici figure de classique sur lequel nous aurons l'occasion de revenir plus précisément avec la notion d'événement<sup>9</sup>. D'autres travaux prolongent la réflexion sur la notion d'événement et le traitement des catastrophes dans les médias à partir de la notion de récit médiatique (Arquembourg, 2011 ; Lits, et al., 2017). Les catastrophes sont aussi l'occasion de repenser le rapport à la nature (Lagane, 2016) et aux autres, comme l'invitent les contributions de la 96<sup>e</sup> livraison de la revue *Communications* (2015) qui se consacre aux manières de « vivre la catastrophe ». L'analyse des catastrophes telles que celle de l'usine AZF de Toulouse (2001) est alors à même d'alimenter le questionnement sur le nucléaire, puisqu'elle donne lieu à des mobilisations singulières qui dépassent les craintes des populations et ancrent leur conflictualité sur le territoire malgré le développement de procédures de concertation (Suraud, 2007).

### *Un parcours en quatre temps*

Cette thèse est le résultat d'un parcours de recherche restitué en quatre chapitres. Il débute avec une réflexion sur la rencontre du nucléaire et du territoire. L'objectif est double : expliciter la conception des désaccords qui guide ce travail et rendre compte des spécificités du nucléaire en Lorraine. En réalité, ces deux dimensions sont très liées, car l'idée de travailler les désaccords a émergé des premiers contacts avec le terrain et le corpus. Contrairement à ce que nous aurions pu penser, les désaccords ne se situaient pas sur l'axe

---

<sup>9</sup> Voir *La médiatisation des incidents : de Cattenom la nuisible à Cattenom l'exemplaire*, p. 58

traditionnel « anti » *versus* « pro » nucléaire. Les avis étaient plus contrastés, notamment celui du gouvernement luxembourgeois qui s'oppose à Cattenom non en raison des dangers de l'atome, mais parce qu'elle menace l'attractivité économique du pays qui souhaitait construire une centrale. Il en va de même pour les opposants au projet Cigéo à Bure, dont une partie déclarent qu'ils ne sont pas des militants écologistes et qu'ils luttent contre toute forme de domination.

S'intéresser à l'échelle locale permet d'identifier ce qui trouble les individus. Ainsi ce chapitre rend-il compte de l'intérêt de la problématisation de la contestation du nucléaire à partir de la notion de désaccord. L'exercice n'est complet que s'il s'appuie sur une connaissance des enjeux locaux, à l'échelle des territoires. Cattenom et Cigéo partagent le fait d'être installés sur des territoires très particuliers. En effet, la centrale est située au cœur de l'espace frontalier qui lie la France, l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique. Nous verrons que cette localisation oriente la nature des arguments et des actions collectives. Cigéo, quant à lui, a investi un territoire à la population restreinte. Avec ses 80 habitants, Bure représente une infime portion du territoire national, mais il est prévu d'y stocker des déchets à la durée de vie immensément grande (100 000 ans). Des individus convergent alors vers le village pour faire vivre la contestation au niveau local.

Les deux chapitres qui suivent sont complémentaires. Ils incarnent les deux grands régimes de contestation qui émergent de l'exploitation des matériaux de recherche. Le premier d'entre eux s'intéresse à la figure des « citoyens-enquêteurs », qui correspond à ces individus dont le nucléaire vient troubler la vie quotidienne. Face au changement que représente l'implantation d'une centrale ou d'un centre de déchets, ils décident de se mobiliser en publicisant leurs visions du problème. Leur contestation prend la forme de contre-expertises qui visent à mettre à l'épreuve le bien-fondé des installations nucléaires. Les militants manifestent leur désaccord à travers des argumentations qu'ils font circuler dans de nombreuses arènes, notamment sur l'internet, de façon à montrer que Cigéo est un projet controversé. À cette opposition « citoyenne », souvent organisée sous la forme de collectifs et d'associations, se développe en parallèle une contestation fondée sur un rapport polémique à l'adversaire. Le centre de gravité de la contestation se déplace alors vers les personnes qui

réalisent Cattenom et Cigéo. Ce déplacement est aussi axiologique : de la posture de contre-experts, les individus endossent celle de polémiqueurs. Ils s'en prennent directement, parfois violemment, à leur adversaire, si bien que le rapport à autrui n'est plus fondé sur l'argumentation mais le rapport de force. La polémique accroît les différences entre les deux camps, si bien qu'il ne s'agit plus de montrer pourquoi l'adversaire à tort mais qu'il n'est pas légitime pour s'exprimer sur le sujet. Ces deux régimes de contestation sont aussi l'occasion de développer une approche communicationnelle des controverses et des polémiques.

Enfin, le quatrième chapitre porte un autre regard sur les discours militants. Il s'agit de prendre de la distance à l'égard des discours argumentatifs et polémiques pour les envisager comme des mises en récit. Nous montrons que la contestation du nucléaire en Lorraine peut se lire comme la production de deux types de récits : informatifs et immersifs. À l'aide des concepts actuellement travaillés par la narratologie (Baroni, 2017 ; 2018 ; Lits, Desterbecq, 2017), il s'agit de rendre compte du souci des acteurs à mettre en scène leur engagement ainsi qu'à contester celui d'autrui. Cela s'établit à travers les récits de témoins qui construisent une mémoire immédiate (nécessairement partielle) de la lutte antinucléaire, mais également à travers des récits entre réel et fiction (films, articles de blogs) qui visent à immerger le spectateur dans la situation telle qu'elle est perçue par les acteurs. Cette partie s'achève sur la conception du jeu vidéo *Opposition RadioActive* (ORA) à laquelle nous avons activement participé. Menée aux côtés d'une équipe d'étudiants en master de journalisme, cette recherche action est une manière de prendre du recul sur la typologie des désaccords qu'il est question de traduire dans un jeu vidéo à destination d'un public *a priori* moins au fait de l'actualité de Bure. En tant que forme narrative numérique et interactive, le jeu vidéo permet de mettre en pratique et d'éprouver la narration du conflit sur l'énergie nucléaire.

# Le nucléaire face au territoire : mise en discussion de la centrale de Cattenom

« À propos de Cattenom, il y a des manif, des Allemands, beaucoup, ils en veulent pas de la centrale, trop près de la frontière »

Aurélie Filipetti, *Les derniers jours de la classe ouvrière*, 2003

Vouloir rendre compte des désaccords qui entourent la question de l'énergie nucléaire sur un territoire revient à faire face à deux tentations. La première est de voir se faire face deux groupes opposés et structurés : les « pronucléaires » et les « antinucléaires ». Opposés de fait et par principe, ces groupes seraient forcément présents sur le territoire observé. La couverture médiatique des manifestations publiques contre le nucléaire entretient cette représentation. Dans la Lorraine des années 1970 à 1980, les pages du *Républicain Lorrain* mentionnent régulièrement des « antinucléaires » et autres « écologistes » prétendument opposés à la construction et à la mise en fonctionnement de la centrale de Cattenom. Le mouvement antinucléaire se manifesterait donc à l'échelle locale et inversement — les contestations localisées se rapporteraient à la mouvance globale de la critique antinucléaire. Ce qui nous amène au second écueil qui met l'accent sur la dimension localisée des contestations. Proche de ce que l'on appelle parfois le « syndrome NIMBY<sup>10</sup> », nous serions tentés d'interpréter les contestations des sites de production d'énergie nucléaire au même titre que tout autre projet d'aménagement territorial. L'accent est alors mis sur le caractère local des mobilisations conduites par les « habitants » ou encore les « populations locales ». De façon caricaturale, nous pourrions dire que cette approche réhabilite la métaphore du village gaulois résistant à la menace extérieure. Celle-ci serait incarnée par les porteurs de projet qui

---

<sup>10</sup> L'expression *Not in my backyard* en anglais, littéralement « pas dans mon arrière-cour », désigne l'opposition de résidents à un projet d'aménagement territorial dont ils estiment qu'ils en subissent les nuisances. Popularisé à la fin des années 1980, le terme insiste sur la localisation des contestations. En effet, les opposants sont opposés au fait que les constructions se fassent à proximité de chez eux plutôt qu'à leur principe (ils sont plutôt favorables à la réalisation de ces projets, mais ailleurs). On parle alors de « syndrome NIMBY ».

souhaitent entreprendre la construction d'infrastructures sur un territoire donné. Cette posture est aussi difficilement tenable que la précédente car elle exclut toute forme d'engagement et de concernement de la part d'acteurs qui se situent en dehors de la zone géographique d'implantation des projets. Aussi, elle réduit la portée des contestations aux nuisances que causent ces derniers. Ces deux écueils volontairement grossis le montrent bien : *l'échelle* est le principal problème posé par l'analyse des désaccords en matière d'énergie nucléaire en Lorraine. À notre sens, interroger ce que le chercheur doit ou non observer constitue un point de méthode essentiel. La question ne se pose pas simplement pour l'enquête de terrain. Elle façonne la posture de recherche.

***Une question de territoire.*** Aborder la thématique du nucléaire en faisant le choix délibéré de placer la focale sur la Lorraine peut paraître surprenant. Sur le plan national, la Lorraine ne constitue pas nécessairement le territoire le plus concerné par le nucléaire. S'il fallait en identifier un, l'Alsace avec sa centrale vétérante Fessenheim viendrait certainement à l'esprit, ou encore la Normandie avec son titanesque EPR (Réacteur pressurisé européen) et son usine de retraitement de déchets nucléaires à La Hague. Toujours à l'Ouest, la tentative d'implantation de centrale nucléaire à Plogoff serait citée pour l'importante mobilisation populaire qu'elle a soulevée et la place particulière qu'elle occupe dans l'histoire des mouvements sociaux liés au nucléaire et plus globalement au domaine environnemental. L'ensemble des questions que soulèvent ces sites emblématiques du nucléaire français trouvent leur place dans cette thèse qui, pourtant, se focalise sur la Lorraine. Sur les questions sociales et industrielles, la Lorraine brille par son riche et lourd passé sidérurgique. Uckange, Florange, Hagondange sont autant de communes lorraines ayant bénéficié d'un écho médiatique suite à la fermeture des hauts-fourneaux qu'elles abritaient.

Cattenom, Sentzich, Remerschen ou Sarrebruck ont quant à elles une notoriété plus modeste. Pourtant, ces villes ont occupé une place importante dans le développement du nucléaire français, en le plaçant sur la scène internationale et en soulevant des questions inédites. La thèse de doctorat du géographe Alexandre Bardelli (1997) est la première à se saisir du sujet. Il y a vingt ans, l'impact de l'implantation de Cattenom « dans une région transfrontalière en crise » suscitait déjà l'intérêt des chercheurs. Dans le domaine des SHS,

peu de travaux se consacrent frontalement à Cattenom. La centrale fait désormais partie du paysage. Pourtant, l'histoire du nucléaire en Lorraine est loin d'être terminée. Avec ses quatre réacteurs de 1300 mégawatts chacun, Cattenom est l'une des plus puissantes centrales de France. Une telle puissance a causé du remous dans le territoire, suscitant des mobilisations qui restent largement méconnues. L'originalité de la Lorraine ne tient pas au fait qu'elle fasse sortir de terre un réacteur : elle réside dans sa situation géographique, politique et culturelle. En effet, la zone d'implantation de Cattenom se situe aux frontières de l'Allemagne, du Luxembourg et de la Belgique. Dans le village de Cattenom, la centrale ne fait pas grand bruit : c'est dans les territoires voisins qu'elle fait débat. Plusieurs d'entre eux sont situés hors de France, si bien que Cattenom est davantage débattue à l'étranger et dans l'espace frontalier que dans le territoire national. Ce qui n'aurait pu être qu'un projet français devient un problème international. Cette configuration transfrontalière doit donc être considérée en tant que telle pour mieux comprendre les contestations passées.

Notre recherche envisage également Cattenom dans le temps présent. Les désaccords ne se limitent pas à la période de construction de la centrale. Aujourd'hui, Cattenom se trouve au centre du militantisme antinucléaire. Sa troisième visite décennale actuellement en cours<sup>11</sup> ravive la question de sa durée de vie et, par extension, de son arrêt et son démantèlement. Sa puissance en fait aussi un lieu privilégié pour sensibiliser les populations aux risques du nucléaire, à l'image de la mobilisation de Greenpeace du 12 octobre 2017 lors de laquelle des militants se sont introduits dans l'enceinte de la centrale pour y faire exploser un « feu d'artifice<sup>12</sup> ». Surtout, Cattenom interroge le présent voire l'avenir du nucléaire français car elle est en lien, de par sa proximité géographique, avec le centre de gestion de déchets radioactifs Cigéo dans la Meuse et la Haute-Marne.

Considérer à la fois la centrale de Cattenom et le centre Cigéo dans un travail de recherche en communication constitue une démarche inédite entreprise dans la continuité des travaux sur le nucléaire en Lorraine. Il s'agit de penser ce dernier à nouveaux frais, sur une échelle temporelle plus longue que celle des études d'impact.

---

<sup>11</sup> La visite décennale est une intervention qui consiste à la mise en arrêt temporaire d'une centrale (dite « arrêt de tranche ») pour procéder à des tests et des essais spécifiques. Ceux-ci visent à vérifier l'état de marche de la centrale ainsi qu'à en améliorer la sûreté. L'ASN a renforcé le niveau d'exigence depuis la catastrophe de Fukushima (2011). Le deuxième réacteur de Cattenom a été visité en mai 2018.

<sup>12</sup> DUPUIS-RÉMOND, Jean-Christophe, 2017. Cattenom : Greenpeace allume un feu d'artifice dans l'enceinte de la centrale nucléaire. *France 3 Grand Est* [en ligne]. 12 octobre 2017. [Consulté le 20 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/cattenom-greenpeace-allume-feu-artifice-enceinte-centrale-nucleaire-1345773.html>

***Diversité des désaccords, multiplication d'arènes.*** Lors des travaux exploratoires de la recherche, la perception de l'objet était quelque peu idéale-typique. Les mobilisations contre la centrale de Cattenom étaient d'emblée associées à la mouvance antinucléaire qui s'opposait de fait à l'énergie nucléaire. Une hypothèse rapidement mise à mal par le corpus médiatique et les rencontres avec les acteurs. L'opposition à la centrale n'apparaît plus comme « plaquée » sur les individus mais comme le résultat de parcours militants qu'il convient d'explicitier.

De la même manière, la contestation qui était essentiellement envisagée comme une succession d'argumentations prend des formes différentes. Si elle se donne à avoir dans des manifestations publiques, elle s'incarne aussi dans des formes moins attendues comme les recours en justice. Cette diversité s'observe également dans les discours des acteurs. Par exemple, une partie de notre analyse de presse montre que l'on peut s'opposer à la construction de la centrale de Cattenom sans manifester une quelconque adhésion ou signe de sympathie à l'égard de la lutte antinucléaire. Ce fût notamment le cas lors des différents mouvements de grève d'ouvriers de Cattenom dans les années 1980. En bloquant l'avancement des travaux de la centrale, les grévistes se faisaient, parfois malgré eux, les alliés des écologistes et des antinucléaires qui appelaient à l'arrêt total des travaux de construction.

L'analyse des désaccords qui entourent les installations nucléaires en Lorraine est donc nécessairement plurielle. C'est pour cette raison que la terminologie du « désaccord » a été préférée à celle de l'opposition. En effet, ce dernier terme paraît réducteur puisqu'il focalise l'attention sur une certaine propension des acteurs à rejeter une situation. Sur ce point, la notion de désaccord introduit une nuance puisque deux individus peuvent par exemple être en désaccord sans pour autant être opposés à la construction d'une centrale. Placer la focale sur les désaccords permet également de rétablir une certaine symétrie entre les décideurs d'un projet et ceux qui le contestent. Plutôt que d'enfermer les acteurs dans des positions caricaturales — le décideur impose et l'opposant réfute — le désaccord permet une analyse plus fine de la communication des acteurs du débat sur le nucléaire en Lorraine. Reste alors à déterminer précisément les différents critères qui permettent d'identifier les situations de désaccord et la manière dont elles structurent la communication.

# 1. Saisir le désaccord sous toutes ses formes

La thèse défendue est que le débat sur l'énergie nucléaire en Lorraine ne peut se réduire à se déclarer « pour » ou « contre ». On pourrait penser que le conflit relatif à la construction d'une centrale ou d'un centre de stockage de déchets radioactifs revient à accepter ou refuser ces projets. Or l'analyse approfondie des argumentations et des prises de position des souligne la complexité du débat. Celui-ci s'incarne dans des arènes où s'ancrent des problèmes publics qui se trouvent discutés. Comme nous l'avons déjà souligné, les arènes ne sont pas des endroits clos. Elles contribuent à faire émerger des questions et à cadrer les débats qui peuvent être repris à plus large échelle dans l'espace public. L'objectif du repérage des arènes ne réside pas dans la cartographie des acteurs et des arguments. Il s'agit plutôt d'identifier l'ensemble des lieux dans lesquels s'incarne le désaccord sur l'énergie nucléaire. En posant que le nucléaire constitue une question discutée en de nombreuses situations, nous avançons l'hypothèse qu'il existe plusieurs manières de manifester son désaccord. Celui-ci n'est pas nécessairement de l'ordre de l'opposition classique entre les « anti » et les « pro » nucléaires. Comme nous serons amené à le développer, l'opposition à une centrale ne se situe pas exclusivement du côté des militants écologistes. Les gouvernements allemands et luxembourgeois contribuent à la critique de la centrale sans pour autant se situer dans la critique écologiste qui en réclame la fermeture. Leurs critiques sont davantage liées au partage de l'énergie et des risques encourus pour les populations nationales. Ainsi, une forme de désaccord se manifeste sans pour autant qu'elle ne remette en cause la construction de Cattenom.

Relativiser l'existence d'un débat autour de la grande question monolithique que serait le nucléaire revient à interroger l'objet de la recherche. Est-il question de montrer la portée politique des mouvements d'opposition à l'énergie nucléaire ? D'analyser la communication scientifique pour faire accepter ou contester les projets de Cattenom et Cigéo ? De rendre compte des médiatisations de ces débats ? Il serait intenable de prétendre répondre à l'ensemble de ces approches. Cependant, l'approche par les arènes amène à emprunter à la

sociologie des mouvements sociaux, à la communication politique ou aux travaux de STS. La problématique s'ancre autour de la localisation des désaccords. Elle consiste à rendre compte de la façon dont, sur plusieurs dizaines d'années, une vaste question comme l'énergie nucléaire est appropriée par un territoire. La focalisation sur l'échelle locale ne se limite pas à observer les différents mouvements contestataires autour des deux projets que sont Cattenom et Cigéo. Il s'agit de montrer comment la Lorraine, avec ses spécificités en tant que territoire, s'inscrit dans le vaste mouvement de développement de l'énergie nucléaire. Le choix de cette perspective est issu d'une question simple. Qu'est-ce qui, dans la société, peut expliquer que se réalise ou non un vaste projet énergétique et environnemental ? Comment se fait-il que la centrale de Cattenom se soit construite alors qu'elle a fait face à des mobilisations transfrontalières massives et spectaculaires et que la construction d'une de ses tranches n'ait pas respecté le traité Euratom ? Cette question se pose dans de nombreuses controverses environnementales contemporaines. Il ne s'agit pas de juger si les décisions prises sont justes ou bonnes, mais de rendre compte de l'incroyable « champ de forces<sup>13</sup> » qui entourent ces conflits. Qu'est-ce qui permet d'expliquer d'un point de vue communicationnel que des acteurs parviennent à se faire entendre et à infléchir la décision en leur faveur ?

La question des formes de désaccords mérite d'être posée car ces derniers ne sont pas aussi manichéens qu'on ne le pense. Certes, une partie des individus opposés aux projets nucléaires se dressent contre une industrie qu'ils jugent nécessaire de combattre. Cependant, la grande figure de l'antinucléaire s'effrite lorsqu'elle est mise à l'épreuve du territoire. Bien qu'on ne puisse pas ignorer le poids des associations écologistes opposées au nucléaire, il semble difficile d'envisager qu'elles cristallisent à elles seules l'ensemble des désaccords. L'arrivée de l'énergie nucléaire trouble le quotidien de nombreux individus qui vont alors construire leur propre parcours militant. Leur critique prend forme dans des arènes du débat public et n'est pas exclusivement dirigée contre l'industrie nucléaire. Ils essaient d'avoir une prise sur les choses, si bien qu'ils peuvent obtenir gain de cause alors que le projet se poursuit. L'issue des « grands projets » environnementaux n'est jamais donnée à l'avance : elle est conditionnée par la multitude de désaccords qui sont exprimés dans les arènes. Cette communication prend des formes très diverses, de la communication scientifique jusque celle

---

13 L'expression est empruntée au titre de l'ouvrage de Francis Chateauraynaud (2011, p. ...)

de mouvements sociaux. Elle emprunte les chemins de l'iconographie, des communiqués, des réseaux sociaux et des sites web pour faire circuler les discours et les interprétations plurielles de la situation. Ainsi l'étude des formes de désaccord sur le nucléaire en Lorraine n'est autre que celle de ce que les acteurs mettent en œuvre pour avoir prise sur le cours des choses et modifier la trajectoire des projets qu'ils contestent.

### ***1.1. À l'origine de la diversité des désaccords : la localisation transfrontalière de Cattenom***

En quoi la « question nucléaire » est-elle spécifique en Lorraine ? Tout commence au début du mois de mars 1972 lorsque le Programme régional de développement et d'équipement (PRDE) de la région Lorraine évoque le projet de construction d'une centrale nucléaire. En évoquant publiquement ce projet, la Lorraine entre de plain-pied dans le programme électronucléaire civil français. Il pourrait nous être reproché qu'elle n'est pas la première ni la dernière à accueillir un équipement nucléaire et pour cause. Avec ses 35 km de distance, le Luxembourg est le voisin le plus proche de la centrale française, avant la commune de Metz (40 km), suivie de près par la commune belge d'Arlon (42 km) et de Trèves (80 km). L'ancrage local est donc moins celui de la commune qui accueille la centrale que celui des territoires frontaliers qui se posent en voisins directs. Cet espace singulier que d'aucuns nomment « transfrontalier » est situé au cœur de l'espace européen et des villes qui abritent les grandes institutions européennes. Cela a une grande importance pour les actions collectives qui s'appuient sur cette situation géopolitique singulière. Celles-ci portent le nucléaire au-devant des institutions européennes et tendent à soulever des questions inédites en matière de sécurité, de protection des populations, d'évaluation des risques, de gouvernance, etc. S'observe alors un jeu d'échelle entre des désaccords qui s'expriment au niveau local et des actions collectives qui portent les débats sur Cattenom sur la scène politique internationale et européenne. La dimension transfrontalière mérite d'être définie car elle soulève le questionnement sur la diversité des désaccords. À l'échelle locale, la centrale ne préoccupe pas seulement les habitants du village de Cattenom : elle attire l'attention de ses voisins allemands, belges et luxembourgeois. Il en va de même sur le plan politique. Le

gouvernement français fait face à ses homologues frontaliers qui veulent avoir voix au chapitre. Ces désaccords ne correspondent pas à la dichotomie « pro » *versus* « anti » nucléaire.

Poser le transfrontalier comme une des caractéristiques majeures de la critique du nucléaire en Lorraine ne va pas nécessairement de soi. La difficulté se situe ici sur le plan conceptuel. Depuis plusieurs années, le terme est employé par un discours institutionnel qui souhaite renforcer les collaborations entre des territoires voisins autour de la frontière franco-allemande. Ce discours est notamment celui de la Grande Région, « espace composite<sup>14</sup> » regroupant le Grand-Duché de Luxembourg, la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la communauté germanophone de Belgique, la Lorraine, le Land de Sarre et le Land de Rhénanie-Palatinat. Même s'il paraît évident que Cattenom est située sur une zone « transfrontalière », c'est-à-dire partageant ses frontières avec plusieurs pays, il semble problématique d'employer ce terme sans identifier l'ensemble de questions qu'il pose et de représentations qu'il induit.

Avant même d'entrer dans le développement, interrogeons ce qui est considéré comme transfrontalier. S'agit-il d'une zone, un territoire, une région, un espace ? Parce que Cattenom se situe à la frontière de plusieurs communes entre la France, l'Allemagne et le Luxembourg, il semble approprié d'employer la notion de territoire pour désigner sa situation géographique. Cependant, le terme mérite quelques éclaircissements de manière à éviter l'interprétation selon laquelle le « transfrontalier » se limiterait à l'addition de territoires partageant leurs frontières. La géographie rappelle l'importance du choix des notions pour penser les espaces. Ainsi le spécialiste de géographie sociale et culturelle Guy Di Méo souligne que le territoire se compose de deux composantes fondamentales :

D'une part, l'espace vécu avec tout ce que cela implique en matière de matérialité et, d'autre part, l'espace social et l'ensemble des paramètres idéels conduisant à la construction de l'individu et de la communauté. (Lamour, 2014, p. 18)

---

14 Source : <http://www.interreg-gr.eu/fr/presentation> (consulté le 22 avril 2018).

On ne peut donc faire référence au territoire transfrontalier de la centrale de Cattenom sans prendre en compte l'aspect social qui contribue à le construire. De la même manière, il semble difficile de négliger la dimension politique car faire exister un territoire suppose un certain contrôle des ressources, des individus et de l'espace (*Ibid.* 2014, p. 18). La dimension transfrontalière n'est pas qu'un simple outil commode pour décrire la situation géographique de Cattenom. Elle soulève des enjeux sociaux, économiques et politiques forts autour de la mise en place d'un projet nucléaire d'envergure. Les prémices de la construction de la centrale offrent un bon aperçu des enjeux du contexte transfrontalier. Dans l'introduction de ce chapitre, il a été signalé que le projet de centrale nucléaire est mentionné pour la première fois dans le PRDE de la Région Lorraine dans le courant du mois de mars 1972. À cette époque son emplacement précis n'est pas décidé ni même évoqué : on sait qu'elle se fera dans le « Pays Haut » et on ne parle pas de centrale nucléaire mais d'« usine de séparation isotopique ». La situation s'éclaire dans un article du 17 novembre 1972 paru dans *Le Républicain Lorrain* dans lequel le lecteur découvre qu'il n'y aura « pas de centrale atomique en Lorraine du Nord » selon les mots de Marcel Mart, ministre de l'économie du Luxembourg à cette époque. La déclaration a de quoi surprendre. Alors que l'on présente souvent le nucléaire comme un domaine exclusivement aux mains de l'État, cet article relaie une prise de parole officielle d'un homme politique étranger au sujet d'une centrale française en devenir. La poursuite de la lecture de l'article éclaire cette situation quelque peu surprenante. En effet, le lecteur comprend que le Luxembourg souhaite implanter sa propre centrale au Grand-Duché dans la commune de Remerschen, entrant ainsi en compétition face au projet français. Le territoire transfrontalier est ici parfaitement illustré puisqu'il est impossible de construire à la fois un réacteur nucléaire en Lorraine et au Luxembourg. Le nucléaire n'est donc pas pensé à l'échelle des espaces nationaux mais bien à celle du territoire transfrontalier que partagent Cattenom et Remerschen. L'Allemagne intègre également l'équation car la construction d'une centrale nucléaire dans cette zone pose la question de l'approvisionnement du Land de Sarre en énergie. Ainsi, avant même que la centrale soit construite, des enjeux transfrontaliers émergent. La construction de Cattenom n'engage pas simplement l'État français mais concerne ses voisins allemands et luxembourgeois. En vue de résoudre le conflit, le Conseil économique et social (CES) de Lorraine envisage un « rapprochement » avec le

Luxembourg lors d'une séance en janvier 1975. Il indique notamment qu'« il n'est pas utopique de penser qu'une réalisation unique, fruit d'une active coopération internationale, puisse développer un élément structurant de la Communauté européenne<sup>15</sup> ». La construction de la centrale se trouve donc prise dans une injonction européenne de dialogue, de « coopération internationale » et de relations de bon voisinage avec le Luxembourg et le Land de Sarre. Autrement dit, la situation transfrontalière de Cattenom contraint la France à favoriser la concertation autour de la construction de la centrale. Elle en fait également un projet européen supposé incarner les capacités des pays voisins à dialoguer et à coopérer.

Dans ce contexte, le nucléaire intègre en Lorraine ce que le sociologue des territoires et de l'environnement Philippe Hamman propose d'appeler les « espaces-frontières », ces portions de territoire où la double relation à l'espace et à la frontière se fait plus flexible qu'ailleurs (Hamman, 2013, p. 13). Prenant pour exemple un projet de développement universitaire et économique franco-luxembourgeois, l'auteur montre que « les transactions qui s'opèrent dans les espaces-frontières se comprennent [...] concernant des lieux à la fois distants et proches. » (*Ibid.* 2013, p. 60). C'est ce qui se produit à travers la centrale de Cattenom qui rapproche les membres du territoire frontalier sans pour autant mettre en cause ce qui les différencie<sup>16</sup>.

### ***1.2. D'un outil de description à un équipement théorique : les apports de la notion de forme***

Les manifestations des désaccords sont donc plurielles et peuvent se manifester sous des formes différentes les unes des autres. Les premières analyses de corpus le montrent bien : la contestation n'est pas toujours dirigée vers la filière nucléaire dans son ensemble mais se focalise sur des dossiers plus précis qui composent une partie du vaste débat sur l'énergie nucléaire en Lorraine. La question demeure alors de savoir si le travail de recherche doit se limiter à l'une de ces formes ou, au contraire, considérer toutes les formes de désaccord. La

---

<sup>15</sup> *Republicain Lorrain* du 15 janvier 1975.

<sup>16</sup> La différenciation entre la France, le Luxembourg et l'Allemagne tient notamment au fait que Cattenom reste un projet français et non européen, ce qui conditionne les rôles qu'occupent les pays frontaliers à l'égard de la centrale.

seconde option a été choisie pour au moins deux raisons. Tout d'abord, rappelons que l'un des objectifs principaux de la thèse réside dans l'analyse du nucléaire en tant que question vive qui traverse un territoire. Dans cette perspective, il semble difficile de privilégier une forme de désaccord au profit d'une autre. Pour le formuler autrement, cette thèse se focalise sur le cas précis de la Lorraine. Il paraît donc plus approprié de resserrer le sujet à partir de ce territoire plutôt que de se focaliser sur une partie du problème.

La seconde raison tient au fait que la notion de forme constitue un outil théorique qui peut donner faire surgir de nouveaux éléments. Lorsqu'on évoque les contestations ou les conflits sur un projet de construction d'un établissement nucléaire, la forme « controverse » est l'une de celles qui viennent spontanément à l'esprit. Or, comme nous le montrerons, les désaccords se cristallisent dans des situations très diverses et peuvent être très conflictuels (affrontements lors de manifestations publiques par exemple), ou chercher le consensus (comme c'est le cas des consultations citoyennes). Est-il possible de dresser un inventaire des formes de désaccord ? Un tel projet serait périlleux car il dépendrait du regard que le chercheur porte sur la situation. La communication qui se développe autour de la centrale de Cattenom et du centre Cigéo induit un certain rapport à ces projets et se heurte aux visions contradictoires. Elle s'inscrit donc dans une série de désaccords de différente nature. À partir de la communication qui entoure ces projets contestés, notre démarche consiste à dégager les formes du désaccord. Ces dernières ne sont pas données à l'avance mais constituent un matériau recueilli de manière inductive à partir des différents supports de communication qui composent le corpus.

La *forme* devient alors un outil analytique car elle donne à voir le détail du conflit sur le nucléaire en Lorraine. Cette approche est empruntée à l'analyse de la mise en visibilité des dangers du nucléaire menée par Cyril Lemieux au moyen de la notion « d'investissement de forme ». La formulation première de la notion sert aux sciences économiques. Elle souligne « l'établissement de rapports d'équivalence » qui donnent de « l'objectivité » à un bien et le permettent d'être échangé à distance (Eymard-Duvernay, 1989, p. 334.). Le processus de mise en équivalence pour objectiver un phénomène a ensuite intéressé la sociologie. Selon

Cyril Lemieux (2008, p. 132), l'investissement de forme est une manière de rendre visible un phénomène à partir d'éléments que l'œil humain ne peut percevoir dans l'instant. Il s'agit de corrélérer des données *a priori* éloignées les unes des autres pour donner à voir un phénomène qu'on ne pourrait percevoir en situation. Selon l'auteur, le travail de Luc Boltanski sur les cadres (1982) illustre la capacité de l'investissement de forme à donner de la visibilité à des problèmes sociaux jusque là non perçus. La mise en équivalence de données sociologiques (âge, emploi, pratiques culturelles, etc.) contribue à rendre visible et à faire exister une catégorie socioprofessionnelle nouvelle. On passe alors d'une problématique de l'équivalence à celle de la visibilité. Le travail de militants antinucléaires est alors envisagé sous la même logique. À l'aide d'instruments de mesure de radioactivité, ces individus étendent leur perception et font voir des risques d'ordinaire invisibles.

Nous proposons d'appliquer la sociologie de la visibilité rendue possible par l'investissement de forme à l'analyse du débat sur le nucléaire en Lorraine. En effet, les acteurs investissent différentes arènes pour débattre et produisent différentes formes de désaccord qui composent la situation globale. Débattre du sujet dans des assemblées politiques ou devant la justice fait percevoir de nouveaux problèmes mais également d'autres manières de manifester son désaccord à l'égard de la construction d'une centrale, en dehors de la traditionnelle opposition antinucléaire. Les arènes constituent des investissements de forme dans le sens où elles donnent à voir les désaccords dans leur diversité, lesquels resteraient invisibles par ailleurs. La communication joue un rôle majeur dans ce modèle car les acteurs donnent à voir autrement la situation en manifestant leur désaccord sous plusieurs formes et en le publicisant dans les arènes (scientifique, militante, médiatique, etc.).

La multiplicité des formes de désaccord souligne donc la complexité de la mise en discussion du nucléaire dans l'espace public en même temps qu'elle montre comment le nucléaire pose problème et affecte les individus. Cependant, l'interprétation en termes d'arènes et de formes de désaccords ne doit pas laisser sous-entendre qu'elle se détache des préoccupations individuelles. Au contraire, certaines formes de désaccord soulignent l'engagement personnel et individuel qu'elles nécessitent pour se réaliser. Le désaccord n'est

plus le moment éphémère de la révolte : il devient un processus permanent « au fondement même de la démocratie, loin d'être sa dégénérescence ou une faiblesse interne. » (Ogien, Laugier, 2011, p. 24) Manifester son désaccord revient à mettre en discussion et en conversation son consentement à la société. (*Ibid.*, p. 28) C'est ce qui caractérise les mobilisations d'occupation du territoire qui peuvent s'observer à Bure à partir de 2015. Pour ces individus, la contestation du projet Cigéo ne passe pas par la critique dans les arènes scientifiques ou politiques mais par une occupation du territoire. À l'instar du modèle des Zad, la critique de Cigéo passe par l'expérimentation en acte d'un autre mode de vie fondé sur un rapprochement avec la nature et l'investissement physique des lieux pour matérialiser l'opposition. Cette forme de désaccord ne se matérialise dans aucune arène particulière et pour cause : elle engage le corps, le temps, les ressources bref ce qui fait et touche les individus au plus près. Pour certains, le désaccord sur le nucléaire ne prend pas la forme de discours (avec ses preuves, arguments, contre-arguments, etc.), mais touche directement à leurs formes de vie (Macé, 2016). Cela consiste à montrer et incarner le monde que l'on souhaite réaliser au moyen d'un engagement total, directement sur les lieux de lutte. Cette approche souligne les effets que peuvent avoir la construction de centrales ou de centres de déchets nucléaires pour les populations voisines et plus largement ceux qui se sentent concernés par le développement de l'industrie nucléaire et les catastrophes qu'il peut apporter (Three Miles Island, Tchernobyl et Fukushima étant les plus emblématiques). Elle rappelle que le débat sur le nucléaire ne peut se réduire à une liste d'arguments « pour ou contre » et qu'il peut toucher les individus jusqu'à faire naître un profond désir de changement social. Les grandes controverses environnementales bouleversent les formes de vie et font naître de nouvelles détresses. Cependant, cette notion se focalise aussi sur le futur à venir en interrogeant les possibles que laissent ouverts les différents projets (Laugier, 2015, p. 66). La critique des formes de vie interroge donc elle aussi les prises que peuvent avoir les individus sur les chantiers nucléaires. Bien qu'elle soit particulièrement utile pour décrire les mouvements d'occupation récents (tels que Nuit Debout ou la Zad de Notre Dame des Landes), la notion de forme de vie peut également s'appliquer à des situations passées ainsi qu'à des individus engagés dans la contestation du nucléaire, de manière à (re)tracer leur parcours de militant et souligner la place qu'il occupe ou a occupé dans leurs vies.

### ***1.3. La controverse, forme idéale-typique du désaccord ?***

La controverse représente certainement la forme de désaccord qui vient à l'esprit dès lors qu'il s'agit de décrire des débats autour de l'énergie nucléaire. Les premières versions du projet de thèse se focalisaient grandement sur le caractère prétendument controversé de la centrale de Cattenom et du centre de stockage Cigéo. Le terme est d'ailleurs entré dans le langage courant au point qu'on ne l'interroge plus. Qu'elles soient politiques, médiatiques, industrielles ou encore scientifiques, les controverses semblent rythmer la vie sociale sans que l'on s'arrête sur les enjeux de cette appellation. Le risque de poser le nucléaire en Lorraine comme une « controverse » est d'induire un biais qui consisterait à percevoir le réel comme étant une controverse. Or le désaccord se manifeste sous des formes différentes dans l'espace public, et ces dernières ne correspondent pas nécessairement à celle de la controverse. Est-il pour autant erroné de parler de controverse sur le nucléaire en Lorraine ? À nos yeux, le problème réside moins dans le terme en lui-même que dans le sens qui lui est accordé. Dans le sens commun, la controverse est une situation clivante qui oppose plusieurs parties en désaccord sur une question clivante. Ainsi ce que nous appelons controverse peut en réalité s'avérer être une dispute, un débat, une querelle, ou encore une polémique.

Sur le plan scientifique, la controverse est une notion récurrente dans les travaux de sociologie des sciences ainsi que dans les STS. Elle désigne les points de désaccord qui opposent les chercheurs qui disposent de résultats ou de données différentes sur une question scientifique (Raynaud, 2003). L'idée est que les individus confrontent et argumentent leur point de vue de sorte à obtenir un consensus autour d'une question qui n'est pas tranchée. Ainsi les controverses sont en quelque sorte perçues comme le moteur de la science, laquelle naît de la confrontation étayée des idées. Cette représentation de la science comme résolution successive de problèmes a été nuancée par des observations empiriques du travail de chercheur. Ces dernières montrent notamment que les controverses sur la confrontation des logiques de travail des chercheurs pour « faire science » plutôt que sur l'existence de grands

problèmes scientifiques (Pestre, 2007, p. 32). Toutefois, les controverses scientifiques ne restent pas longtemps l'affaire de spécialistes mais entrent en résonance avec le politique :

Dans les années 1990, l'étude des controverses scientifiques sort des seules communautés savantes et devient celle des controverses socio-techniques, des controverses sociales et politiques autour des questions et objets techno-scientifiques – les OGM, par exemple. L'idée de principe reste toutefois la même – à savoir cartographier symétriquement les acteurs, les regarder faire sens du monde et argumenter. (Pestre, 2007, p. 39.).

Dès lors, la controverse scientifique n'est plus seulement un désaccord entre spécialistes mais elle fait s'opposer différentes visions du monde autour de vastes questions techno-scientifiques. Le développement de grands débats tels que les OGM ou l'énergie nucléaire mène de nouveaux acteurs qui analysent, argumentent, contestent les positions des chercheurs dits « experts ». Le nouvel horizon de cette science qui se détache des espaces savants devient celui de la « démocratie technique ». L'image du « forum hybride » (Callon, et al., 2001, p. 37) incarne ce tournant marqué par l'intervention de « profanes » dans les discussions scientifiques. Ainsi, les controverses sont envisagées comme un apprentissage collectif qui « tolère que les profanes entrent dans les contenus scientifiques et techniques pour proposer des solutions, [...] conduit les promoteurs à redéfinir leurs projets et à explorer de nouvelles voies de recherches qui seraient susceptibles d'intégrer des revendications auxquelles ils n'avaient pas songé. » (Callon, et al., 2001, p. 61). L'élargissement du public des discussions scientifiques s'accompagne donc d'un nouvel idéal d'une science citoyenne qui apporterait de nouvelles solutions et mettrait en lumière de nouveaux problèmes à résoudre.

L'entrée dans les controverses par la sociologie des sciences permet donc de souligner l'importance du dissensus et du désaccord dans l'arène scientifique. Toutefois, l'élargissement des controverses au scientifique induit une vision parfois normative des « profanes ». L'apport de ces derniers n'est envisagé que dans les cas où il donne à voir autrement le problème au scientifique. L'intervention des citoyens dans les problèmes techno-scientifiques est donc essentiellement envisagée dans le cadre de l'avancée des sciences et des connaissances. Or un certain nombre d'acteurs investissent ces problèmes pour les contester sur le plan politique. D'autres travaux se détachent de la controverse envisagée comme lieu d'apprentissage des

« profanes » pour se concentrer sur les conflits qui y sont inhérents ainsi que la manière dont les controverses contribuent à faire circuler un débat (avec ses protagonistes et ses arguments) dans l'espace public. Ainsi Cyril Lemieux (2007, p. 195) souligne la « structure triadique » des conflits dans les controverses. L'expression des désaccords en situation de controverse ne se limite pas à l'opposition binaire entre deux camps. Ce modèle envisage l'intervention d'un tiers dans les débats qui, de par sa présence effective ou supposée, contribue à faire pencher la balance d'un côté plutôt que de l'autre. Dans le domaine scientifique, les pairs qui observent et évaluent les échanges constituent une illustration concrète de ce tiers. La présence du tiers peut être moins visible, à l'image des observateurs des débats qui, bien qu'ils n'y prennent pas part directement, se forment un avis qu'ils sont susceptibles de diffuser dans leurs relations sociales. Enfin, le tiers peut être supposé. Il devient alors synonyme d'auditoire ou de public. Il s'agit par exemple des spectateurs d'un débat télévisé ou encore les observateurs d'un débat sur les réseaux sociaux. Dans ce cas, la présence supposée du tiers influence le contenu des débats : les « débatteurs » se sachant lus et regardés, ils peuvent ajuster leur discours pour capter les auditoires en leur faveur.

L'identification de la figure du tiers dans les controverses est importante car elle permet de cerner les caractéristiques de cette forme particulière de conflit. D'après l'auteur, la controverse se distingue des autres conflits triadiques par sa capacité à prendre forme dans des espaces relativement fermés. Le grand public ne participe pas aux controverses, lesquelles prennent forme autour de publics restreints. Cette restriction ne constitue pas un principe de sélection ou d'exclusion d'individus avec qui on ne souhaiterait pas débattre. Elle tient plutôt au fait que, dans une controverse, le public doit juger un différend et donc être composé de pairs, c'est-à-dire « individus auxquels chaque partie en désaccord peut reconnaître la même compétence distinctive au jugement que celle qu'elle se reconnaît » (Lemieux, 2007, p. 196). C'est parce que les pairs se font rares que les controverses forment des milieux clos. Toutefois, cela ne garantit aucunement que les controverses demeurent closes. En effet, une partie du « grand public » à la marge du groupe des pairs peut se mobiliser sur le même sujet dans différentes arènes. Le désaccord ne se manifeste alors plus seulement sous la forme d'une controverse et peut devenir polémique, manifestation publique, affaire, etc.

En plus de montrer comment la science se fabrique, les travaux sur la sociologie des sciences et des techniques posent des bases importantes pour définir la controverse en tant que forme de désaccord. Ni réservées aux scientifiques, ni ouvertes sans limites sur la société, la controverse est un « processus public d'échanges d'arguments sur un ou plusieurs points litigieux, dans lequel deux parties ou plus visent à un accord sur la nature du problème soulevé, et pour ce faire sur les faits recevables et les arguments légitimes en vue de cette résolution. » (Debaz, 2017, p. 157). L'opposition entre plusieurs parties alliée à la recherche de consensus peuvent faire de la controverse une forme idéale-typique de désaccord. Interpréter l'ensemble des désaccords autour du nucléaire en Lorraine reviendrait à envisager les acteurs en présence (des industriels comme EDF, Areva, l'Andra, jusqu'aux écologistes de Sortir du nucléaire et de Greenpeace en passant par les syndicats et les instances politiques) comme unis par la recherche de solutions autour d'un grand problème commun. Leur désaccord ne tiendrait qu'aux divergences des solutions qu'ils proposent, et les citoyens, qui seraient de fait concernés et informés, seraient les pairs qui évalueraient les solutions qu'ils jugeraient justes. Mise à l'épreuve du réel, une telle interprétation ne peut être sérieusement menée. En fait la controverse ne représente qu'une forme de désaccord parmi d'autres. Ses principales caractéristiques sont :

1. l'opposition entre deux ou plusieurs parties (Debaz, 2017) ;
2. le degré d'ouverture ou de confinement (Meyer, 2015) ;
3. la structure triadique fondée sur l'intervention des pairs (Lemieux, 2007) ;
4. la formulation d'arguments et de contre-arguments pour avoir prise sur la situation (Chateauraynaud, 2011) ;
5. la temporalité, souvent longue, avec des périodes de pause et de relance<sup>17</sup> ainsi que la « dispersion dans plusieurs arènes » (Rennes, 2016, p. 27).

La controverse constitue donc une forme de désaccord parmi d'autres. Les sciences humaines et sociales la placent parmi les formes d'échanges polarisés et les échanges

---

<sup>17</sup> À titre d'exemple, l'énergie nucléaire est une thématique controversée depuis les années 1970. Le débat a été relancé à plusieurs reprises avec les manifestations violentes contre Superphénix en 1976, les catastrophes de Tchernobyl (1986) et Fukushima (2011), et encore aujourd'hui avec l'EPR de Flamanville (2007) et la gestion des déchets nucléaires à Bure (2014).

agonistiques parmi lesquels on retrouve la dispute, la polémique, l'affaire, le débat, la mobilisation, etc. Il ne suffit pas qu'un désaccord fasse s'opposer deux camps pour que l'on soit en présence d'une controverse. Il convient donc de se défaire de cette vision idéale typique de la controverse et de se focaliser sur les formes que peuvent prendre les désaccords portant sur des questions précises dans l'espace public. L'objectif n'est pas de théoriser ni même de modéliser ce qui fait le propre des formes sous lesquelles le désaccord peut se donner à voir, et ce qui les distingue les unes des autres. En revanche, il s'agit de considérer l'ensemble de ces formes comme des instances de médiation *via* lesquelles les questions débattues sont portées à la connaissance du public. À l'aide du repérage des problèmes publics et de l'étude des arènes où les discours se forment et se cadrent, il convient désormais de montrer la manière dont le nucléaire a suscité des désaccords en Lorraine et suscité des contestations en Lorraine depuis plus de quarante ans.

#### ***1.4. Luites d'intérêts pour la définition des normes environnementales et du dispositif d'alerte***

L'analyse des articles du *Républicain Lorrain* sur la centrale de Cattenom fait ressortir la mise en discussion des normes environnementales comme une thématique récurrente dans les échanges entre la France, l'Allemagne et le Luxembourg. L'injonction au dialogue européen dans l'espace-frontière se cristallise autour d'un désaccord fondé sur la mesure des rejets radioactifs de la centrale dans l'environnement. De manière générale, l'évaluation de l'impact sur les populations avoisinantes constitue le cœur des débats sur la centrale. Les relations frontalières contribuent également à accentuer les différences entre les territoires qui le composent dans le sens où ces derniers tentent de faire valoir leur intérêt à l'égard d'une centrale qui ne se construit pas chez eux mais dont ils s'exposent à la fois aux opportunités et aux menaces. La mise en discussion des normes environnementales s'établit donc moins sur la base d'une bonne entente entre voisins européens voulue par les institutions que sur l'exposition commune aux risques de la centrale de Cattenom. Dans son analyse sociologique du risque, Ulrich Beck souligne que

la société du risque produit *à la fois* de nouvelles oppositions d'intérêts *et* une nouvelle communauté d'exposition à la menace. [...] Les sociétés du risque [...] ont en elles une dynamique évolutionnelle qui détruit les frontières et repose sur une démocratie de base. (Beck, 2008, p. 85-86)

Lorsque Cattenom sort de terre, elle fait sortir avec elle de nouvelles oppositions d'intérêts ainsi que de nouveaux jeux d'alliance. Plus précisément, la déclaration d'utilité publique de Cattenom en 1981 réduit les chances de construction d'une centrale à Remerschen et contraint le Luxembourg à changer de stratégie. Puisqu'il devient impossible de construire une centrale à proximité de celle de Cattenom pour des raisons de sécurité, l'enjeu est de critiquer sévèrement cette dernière pour faire valoir les les intérêts du Luxembourg. En clair, il s'agit d'approvisionner le pays en électricité tout en le prémunissant des risques sanitaires et environnementaux. Il nous semble important d'insister sur le conflit franco-luxembourgeois qui se fait opposer les deux projets de centrales de part et d'autre de la frontière. Une lecture quelque peu rapide des événements induirait que le Luxembourg fonde son opposition sur des arguments écologistes. Bien que ce constat se vérifie dans la suite de l'histoire de l'opposition à Cattenom, il passe sur les raisons qui font que la centrale *trouble* les autorités luxembourgeoises. Leur opposition prend appui sur la défense d'intérêts nationaux qui vont dans le sens d'un contrôle drastique des rejets de matières dangereuses dans l'environnement. L'enjeu consiste à avoir prise sur les risques de la centrale envisagée comme potentielle source d'approvisionnement en sécurité.

L'argumentaire des associations environnementales est plus surprenant. Au lieu de mettre en avant des arguments écologistes, ces dernières soulignent les retombées négatives pour l'image du pays que représente la construction d'une centrale nucléaire sur sa frontière. Le discours tire profit de la situation géographique et politique qu'occupe le Luxembourg dans l'espace européen. Ainsi, la centrale de Cattenom est présentée comme nuisible non pas sur le plan environnemental mais sur celui de l'attractivité du territoire luxembourgeois. En interpellant le gouvernement luxembourgeois dès 1979, l'association écologiste « Biergerinitiativ Museldall » avance l'argument suivant :

Seriez-vous d'accord que le Luxembourg perde toute chance pour le maintien des institutions européennes dans sa capitale ? Il est difficilement imaginable que les institutions européennes acceptent de travailler à l'ombre d'une centrale nucléaire<sup>18</sup>.

Cet exemple illustre l'intérêt pour l'analyse communicationnelle de rendre compte des différentes formes de désaccord. Avant le dépouillement des archives de presse du corpus, l'idée paraissait acquise que les associations écologistes centrerait leur discours autour des risques, des nuisances ou encore de la dégradation du patrimoine naturel. Or cet extrait montre que ces acteurs mettent en avant l'attractivité et l'image de leur territoire, discours qui était plutôt attendu du côté des élus. Bien qu'il soit intéressant, cet extrait n'est pas pour autant nécessairement représentatif du discours d'opposition des associations écologistes. En effet, il est publié dans un contexte où l'opposition à la centrale nucléaire n'en est qu'à ses prémices, cette dernière n'étant pas encore officiellement déclarée d'utilité publique. On peut supposer que les militants « testent » plusieurs types d'arguments pour se faire entendre des autorités publiques. En outre, le contexte d'énonciation de ce discours est particulièrement singulier. Il s'intègre dans une lettre ouverte directement adressée à Pierre Werner, président du gouvernement luxembourgeois, comme l'indiquent les guillemets qui entourent le texte. Cette communication montre que le trouble que pose la construction de la centrale nucléaire de Cattenom a été travaillée dans l'arène des militants verts luxembourgeois. Comme nous l'avons indiqué<sup>19</sup>, l'analyse en termes d'arènes laisse sous-entendre qu'elle place exclusivement la focale sur les réseaux d'acteurs impliqués ainsi que les différentes étapes qui, à force de débats entre ses membres, conduisent à l'élaboration d'un problème public. La lettre de « Birgerinitiativ Museldall » nous rappelle surtout que les arènes constituent de véritables « dispositifs d'action et d'énonciation » (Cefai, 2016, p. 42). En effet, l'énonciateur ne formule pas le problème selon les propres intérêts. Il prend en compte ceux de l'adversaire qu'il tente de convaincre en le sensibilisant autour d'une idée qu'il sait chère à son destinataire. Ainsi, même si le message est clairement formulé à la fin de la lettre — « Nous vous demandons d'introduire un recours auprès des autorités françaises contre l'autorisation de construction délivrée pour la centrale de Cattenom », l'association signataire le reformule à travers des arguments dont elle imagine qu'ils affecteront le chef du gouvernement luxembourgeois. La

---

18 Source : *Le Républicain Lorrain*, 31 octobre 1979, édition Luxembourg.

19 Voir *Chapitre 1. Outils théoriques pour l'analyse communicationnelle du nucléaire en Lorraine*

préservation des institutions européennes en constitue la version la plus évidente car elle n'est *a priori* pas en lien avec une critique antinucléaire.

#### *1.4.1. Le Luxembourg entre développement du nucléaire et critique écologiste*

De manière plus générale, le Luxembourg occupe une place importante dans les différentes formes de désaccord autour de la centrale de Cattenom. Au premier abord, la lecture des titres des articles sur la centrale parus dans l'édition luxembourgeoise du *Républicain Lorrain* laisse entendre une certaine unité dans la critique. Le gouvernement successivement dirigé par des Présidents issus de partis libéraux et européens (Parti démocratique) et de la droite chrétienne (Parti populaire chrétien-social) exprime ses réticences quant à Cattenom qui ne pourrait se construire sans l'avis du Luxembourg et à condition de normes environnementales strictes. Avant que ne soit créé le parti Les Verts (*Dei Gréng*) au Luxembourg en 1983, le discours écologiste contre la centrale de Cattenom était essentiellement tenu par l'« initiative citoyenne » *Biergerinitiativ Museldal* qui regroupait plusieurs individus notamment issus du parti ouvrier socialiste luxembourgeois (POSL). À nouveau les titres de la presse locale se font l'écho de critiques écologistes fondées sur les risques sanitaires et environnementaux de la centrale française. Cependant, le gouvernement et les écologistes manifestent différemment leur désaccord. La particularité de la situation luxembourgeoise tient à la place centrale qu'occupe le projet de Remerschen dans les discours. Bien que la centrale de Cattenom ait très vite relégué au second plan le projet luxembourgeois, celui-ci représente toujours un levier dans les négociations. Au début des années 1980, le projet de Cattenom modifie la manière dont le Luxembourg envisage le développement du nucléaire sur son territoire. Ce développement s'effectue précisément en dehors de ses frontières nationales mais au cœur de l'espace transfrontalier Saar-Lor-Lux. Parce que le projet français a une plus grande envergure que son homologue luxembourgeois de par ses quatre réacteurs, il réduit considérablement les chances de voir se construire un jour une centrale nucléaire au Luxembourg. Cependant, l'hypothèse de construire une centrale à Remerschen n'est pas écartée du discours d'opposition à Cattenom. Elle y apparaît en référence à une convention signée entre la France et le Luxembourg relative à

l'exploitation des centrales nucléaires sur la Moselle visant à limiter l'utilisation de la rivière pour refroidir les réacteurs et garantir l'équilibre écologique du territoire. En réalité, le discours du gouvernement luxembourgeois se situe moins dans l'opposition frontale que dans la négociation. Puisqu'il a été le premier à vouloir créer une centrale sur le bord de la Moselle, le Luxembourg n'est pas en mesure de nier l'intérêt qu'il porte à l'énergie nucléaire. Après s'être fait doubler par le projet français, le Luxembourg se situe dans un rapport de force avec son voisin frontalier. L'enjeu est à l'obtention de « garanties », selon la formulation employée par les principaux représentants politiques et relayée par la presse. Ces dernières concernent principalement la protection de la population en cas d'accident ainsi que celle de l'environnement. L'obtention de ces garanties consiste à contraindre la centrale de Cattenom à des normes environnementales strictes ainsi qu'à l'adoption d'un plan de sécurité et d'évacuation qui convienne aux exigences de l'Allemagne et du Luxembourg, dont les populations sont tout autant exposées au risque nucléaire que la France.

Le gouvernement luxembourgeois manifeste donc une forme de désaccord originale en ce sens qu'elle ne vise pas à annuler la construction de Cattenom mais plutôt à obtenir des garanties pour satisfaire ses intérêts. Cette contestation politique illustre la complexité des formes de désaccord sur le nucléaire en Lorraine qui ne se réduisent pas à l'affirmation de positions antinucléaires radicales. De ce point de vue, la contestation du gouvernement luxembourgeois mérite d'être soulignée car elle ne se prétend pas antinucléaire. Comme l'indique le journaliste et directeur de l'édition luxembourgeoise du *Républicain Lorrain* (1974-1994) Camille Montaigu, le gouvernement ne peut demander « de renoncer à la construction de la centrale de Cattenom [...] parce que le Luxembourg, le premier, avait l'intention de construire avec l'Allemagne, une centrale nucléaire sur le site de Remerschen<sup>20</sup> ». Faute de construire cette centrale, le Luxembourg se trouve contraint de faire valoir ses intérêts et d'avoir prise sur le projet français.

Ainsi présenté, le conflit franco-luxembourgeois paraît quelque peu caricatural : la France souhaite réaliser Cattenom sans que le Luxembourg n'intervienne dans le projet, et ce dernier se mêle du projet français pour faire valoir des intérêts économiques et industriels. Il

---

<sup>20</sup> Source : *Le Républicain Lorrain*, 11 décembre 1979, édition Luxembourg.

est nécessaire de nous arrêter sur la notion d'intérêt qui a été employée jusqu'ici sans être clairement définie. De manière ordinaire, l'intérêt désigne les objectifs affichés par les acteurs d'une négociation. Cette définition s'accompagne de l'idée selon laquelle il y aurait un écart entre les buts officiels et ceux que poursuivent individuellement les membres du groupe engagé dans la négociation. Ces acceptions passent à côté de la dimension politique qui est pourtant à l'origine de la construction de l'intérêt. Selon le politologue Guillaume Courty, « pendant le travail de découverte et d'invention de ce qu'est l'intérêt d'un groupe, leurs représentants trouvent dans l'espace politique la source de ce qui pourrait le (re)mettre en forme » (2010, p. 68). C'est ce qui se produit lorsque le gouvernement du Luxembourg découvre que ses revendications trouvent un écho favorable dans la Sarre. Les intérêts des deux pays se rencontrent en cela qu'ils réclament tous deux un contrôle sévère et international de la radioactivité dans l'environnement. L'intérêt initial du Luxembourg qui consistait à critiquer Cattenom pour préserver les chances de son propre projet à Remerschen se trouve alors reformulé dès lors qu'il entre sur la scène politique internationale avec l'Allemagne. Il devient celui de la revendication d'un contrôle environnemental strict, partagé entre les deux pays. Gouvernements sarrois et luxembourgeois forment alors un groupe d'intérêt, c'est-à-dire un « (re)groupement de représentation, durable ou ponctuel, que son porte-parole fait agir, pour promouvoir, à titre principal ou accessoire, la défense intérêts sociaux de quelque nature que ce soit » (Offerlé, 2010, p. 282). L'intervention du Luxembourg dans le débat public n'est donc pas isolée et ne se limite pas à la défense d'intérêts matériels. En entrant dans l'arène politique internationale, le Luxembourg et la Sarre affichent leur volonté de durcir les normes environnementales à Cattenom, laquelle va trouver un important relais dans l'édition luxembourgeoise du *Républicain Lorrain*.

Avec ses quatre réacteurs et sa puissance annoncée de 1300 GW, Cattenom s'annonce comme une centrale gigantesque. En laissant planer le doute sur la réalisation de Remerschen, le Luxembourg se donne pour objectif de diminuer la puissance et l'envergure du projet français. Ainsi la contestation du gouvernement luxembourgeois porte Cattenom au-devant des relations bi-latérales entre la France et le Luxembourg. Si l'enjeu est sanitaire et écologique, il devient aussi politique. L'exploitation de la Moselle pour refroidir les réacteurs,

la protection des populations en cas d'incident ainsi que le contrôle des rejets de matières radioactives dans l'environnement sont autant de thématiques sur lesquelles l'Allemagne et le Luxembourg souhaitent avoir prise au nom la coopération européenne, comme l'indique Camille Montaigu en conclusion de son article :

Qu'on le veuille ou non, l'Europe s'est engagée sur la voie du nucléaire. Tout ce qu'on peut en conséquence demander à la France, c'est qu'elle se montre "européenne" et qu'elle laisse une petite chance au Grand-Duché de Luxembourg

Le tournant politique de la construction de la centrale de Cattenom ne doit pas être minimisé au profit des normes environnementales strictes qui représenteraient des revendications plus tangibles. Au contraire, porter le désaccord sur le plan de la politique européenne revient à placer Cattenom sur la scène internationale et à nouer de nouvelles alliances, notamment du côté du Land de Sarre, pour donner du poids et du crédit à la contestation. Comme l'indique le chef du gouvernement Pierre Werner :

Nous sommes d'avis que le gouvernement fédéral allemand et le gouvernement luxembourgeois doivent intervenir auprès de Paris pour être mieux informés sur le contenu des projets français, mais non uniquement en ce qui concerne les problèmes de protection de l'environnement (...) et pour demander des garanties dans ce domaine, mais également pour que le projet de Cattenom et ses extensions fassent l'objet d'une concertation et d'une coordination entre les trois gouvernements<sup>21</sup>.

La critique des normes environnementales de la centrale de Cattenom ainsi que du manque de concertation avec ses pays voisins trouve un écho favorable du côté du Land de Sarre qui manifeste également des réticences à l'égard de la centrale française ainsi qu'un positionnement antinucléaire plus affirmé. Au Luxembourg, les arguments du gouvernement ne trouvent pas nécessairement un écho favorable chez les écologistes et antinucléaires de *Biergerinitiativ Museldal* et *Biergerinitiativ Geinst Cattenom*. Bien qu'ils soulignent le manque de concertation de la France avec le Luxembourg, ces collectifs soulignent l'ambiguïté des positions du gouvernement qui alerte sur les risques environnementaux et sanitaires de la centrale en militant en faveur de normes accrues non pas pour lutter contre Cattenom mais pour que la centrale se fasse dans des conditions favorables au Luxembourg. Tout comme le gouvernement, les écologistes estiment que la France ne respecte pas le droit international car

---

<sup>21</sup> Source : *Le Républicain Lorrain*, 6 septembre 1978, édition Luxembourg.

sa centrale met en danger un autre pays à savoir le Luxembourg qui se trouve exposé « à une pollution radioactive thermique » et « aux risques d'un accident nucléaire<sup>22</sup> ». Toutefois, ils récuse le mode d'action fondé sur la négociation de ce que le journaliste nomme des « compensations » avec les autorités françaises. Alors que ces négociations sont présentées comme une façon de manifester son désaccord et de s'affirmer dans le projet français, les écologistes estiment que la France instrumentalise le gouvernement luxembourgeois. Selon eux, l'ouverture de la France aux négociations internationales « revient à placer les pouvoirs publics luxembourgeois devant le fait accompli » : il n'est pas question de débattre du principe même de la centrale mais de sa réalisation dans un contexte transfrontalier singulier. Ainsi, les écologistes jugent durement les autorités françaises, assimilant la construction de Cattenom à une « agression du gouvernement français perpétrée contre le peuple luxembourgeois ». Cette vive critique vise autant les autorités françaises que celles du Luxembourg qui acceptent de dialoguer avec elles.

À la veille de la construction de Cattenom dans les années 1980, le Luxembourg occupe une place centrale dans la contestation. La tendance que nous avons voulu dégager ici est que l'ensemble du pays semble être en désaccord avec la centrale française. Cependant, une étude plus systématique des discours des dirigeants luxembourgeois montre que les réserves qu'ils expriment en matière de pollution environnementale et de maîtrise des risques vise à obtenir des garanties. La contestation du nucléaire vise donc à perpétuer le projet. Cette situation montre que l'opposition à la centrale de Cattenom et aux projets nucléaires en général ne peut se réduire à la posture antinucléaire. Pourtant, gouvernement et écologistes dressent le même constat : les ressources de la Moselle pour refroidir les réacteurs doivent être limitées, la France construit sa centrale sans se préoccuper des populations voisines qu'elle expose aux risques et aux nuisances de son projet. Comme nous serons amenés à le souligner par ailleurs, il est fréquent que les promoteurs du nucléaire et ses opposants partagent le même diagnostic de la situation. À ce titre, nous pouvons supposer que l'émergence du projet de centrale nucléaire française pose un *trouble* pour les luxembourgeois. Indifféremment de leurs sensibilités politiques et/ou écologiques, le fait que Cattenom sorte de terre de l'autre côté de

---

22 Source : *Le Républicain Lorrain*, 30 août 1980, édition Luxembourg.

la frontière amène les luxembourgeois à l'identifier comme une menace potentielle qui vient bousculer le cours ordinaire des choses. Ce trouble devient intéressant dès lors qu'il est travaillé dans des arènes publiques, qu'elles soient politiques et médiatiques, lesquelles contribuent à *éclaircir* le trouble pour en faire un problème avec de potentielles pistes de résolution. Pour le gouvernement, le trouble soulève le problème du rapport de force que le Luxembourg doit installer avec la France pour faire valoir ses intérêts, à savoir s'approvisionner en énergie et garantir la protection de l'environnement et de sa population. Pour les écologistes, le trouble pose les problèmes de l'application des textes européens et internationaux qui permettraient de faire annuler Cattenom ainsi que celui de la participation du gouvernement luxembourgeois à la négociation de garanties et de contreparties avec le gouvernement français qui est interprété comme une autorisation tacite du projet. L'analyse communicationnelle des formes de désaccord permet donc de montrer, à travers les discours, que la contestation ne se limite pas à des postures d'opposition. Elle induit des représentations différentes d'une même situation dans différentes arènes dans lesquelles elle forme différents problèmes et où sont proposées différentes solutions pour avoir une prise sur le cours des événements. Cette divergence de représentations et de formulation des problèmes publics apparaît clairement dans un article du 7 août 1985 dans lequel le ministre des Affaires étrangères luxembourgeois répond à une critique de l'élu écologiste Jup Weber lui reprochant que signer la convention sur les rejets radioactifs dans l'environnement revient à accepter le principe de la centrale et empêche donc toute critique. Dans le journal, le ministre fait remarquer à son adversaire que refuser la signature d'un tel accord n'empêche en aucun cas la centrale de se construire. Il ajoute que « bien au contraire, c'est l'existence d'une convention nationale dûment, signée par les gouvernements français et luxembourgeois, qui seule peut [...] fournir les garanties suffisantes et légitimes à la population luxembourgeoise<sup>23</sup>. »

---

<sup>23</sup> Source : *Le Républicain Lorrain*, 7 août 1985, édition Luxembourg. « Les effluents radioactifs maintenus à un niveau aussi bas que possible »

## 2. Repérer les arènes du débat sur l'énergie nucléaire

La formulation de problèmes varie selon les situations et les catégories d'acteurs impliquées. En effet, les problèmes publics reflètent les façons dont certains acteurs se sentent concernés par une situation qui les préoccupe et mettent en place différentes actions collectives. Cependant, ils ne sont pas « propriétaires » du problème qu'ils rendent visible. Dès lors qu'il est rendu public, le problème est discuté, débattu, contesté par un nombre élargi d'intervenants. Rendre compte des différentes *mises en problème* d'un phénomène revient à montrer comment le nucléaire devient une cause pour (ou contre) laquelle il faut agir. Toutefois, ce processus ne dit rien de l'entrée des problèmes dans l'espace public. Ces derniers ne sont pas la « propriété » de ceux qui les formulent. Ainsi, lorsque des acteurs se mobilisent pour faire exister un problème et le rendre public, il se crée des espaces de discussion, de dialogue, de débat qu'il convient d'analyser sur le plan communicationnel. Entre le trouble, sorte d'intuition de problème à l'échelle individuelle, et le désaccord massif sur une question clivante, se produit une série de médiations. L'objet du débat est (re)formulé par les acteurs qui y participent ainsi que par et dans les médias, les avis et les positions se dessinent, les arguments se construisent, de même que se forment des associations et des collectifs et se formulent des slogans. Les lieux où se forment de tels débats publics constituent ce que plusieurs chercheurs nomment des « arènes ».

Emprunté pour partie à la sociologie pragmatique, le concept d'arène rend compte des différents lieux, souvent de la vie publique, dans lesquels on discute différentes thématiques. De la même manière que les origines des troubles peuvent être très diverses, le débat sur l'énergie nucléaire en Lorraine est protéiforme. On le retrouve dans les médias locaux et nationaux, dans des textes à charge diffusés par communiqués puis sur Internet par des associations antinucléaires, des textes de loi, des recours législatifs, des consultations publiques, etc. Comme tout autre débat dit « de société », le nucléaire traverse une série de lieux, de dispositifs, d'institutions, diversité que Nicolas Dodier identifie dans son analyse de l'annonce d'un nouveau mode de traitement du VIH dans « l'espace public de la recherche médicale » :

La diversité des lieux et des dispositifs associés aux notions de publicité et d'espace public impose une clarification conceptuelle. Nous utiliserons le terme général d'arène pour qualifier un dispositif visant à mettre en relation des locuteurs et les audiences auxquelles ils s'adressent. Quatre éléments caractérisent généralement une arène : 1. Des conditions régissant l'entrée des locuteurs et ce sur quoi ils peuvent s'exprimer ; 2. Des conditions relatives au mode de confrontation entre locuteurs, ou entre locuteurs et audience ; 3. Des supports d'inscription des discours produits (papiers, films et vidéos, supports électroniques, etc.) ; 4. Des conditions d'accès pour les audiences (grand public, membres d'une organisation, spécialistes...). (Dodier, 1999, p. 107.)

Ainsi l'arène relativise-t-elle le poids des citoyens affectés par des troubles dans la définition et la discussion des problèmes publics. Ces derniers évoluent aux côtés d'autres catégories d'acteurs, notamment institutionnels et politiques, qui portent d'autres interrogations et visions du problème. L'arène représente donc plus qu'une notion élégante pour décrire la diversité des lieux et des acteurs qui interviennent dans la contestation de l'énergie nucléaire en Lorraine. Comme le suggère la définition ci-dessus, les arènes produisent des effets de cadrage, ordonnent les modalités d'expression et de communication, et sont plus ou moins ouvertes sur la société. Elles jouent donc un rôle structurant dans la production de discours sur le nucléaire : en fonction des arènes investies, les acteurs stabilisent certains arguments et contre-arguments, se focalisent sur une partie du problème plutôt qu'une autre, prennent la parole selon les normes en vigueur. Les arènes sont également plus ou moins confinées. Ce qui y est dit est donc susceptible d'être porté à la connaissance de ceux qui ne participent pas directement aux échanges mais s'intéressent au sujet. Le débat sur l'énergie nucléaire en Lorraine s'incarne dans des arènes très différentes les unes des autres. Un des objectifs majeurs de la thèse est de les recenser et de montrer comment ces dernières façonnent le débat public. Que l'on pense son avis plutôt favorable, défavorable voire inexistant sur l'énergie nucléaire, on ne peut nier son développement sur le territoire incarné par la centrale de Cattenom et le projet Cigéo sur les quarante dernières années. C'est donc l'évolution de cette prise en charge collective du débat sur le nucléaire en Lorraine qui nous intéresse. Quelles sont et quelles ont été les arènes où se discutent la mise en œuvre de ces projets énergétiques ? Autour de quelles questions les désaccords se sont-ils cristallisés ? L'opposition au nucléaire ne peut se limiter à un type d'action collective ou de discours particulier. Elle naît autour d'individus et de collectifs qui ont un parcours et une pensée du problème qui leur est propre, comme le souligne la notion de trouble. Selon les cas, ce sont les

fondements éthiques de l'exploitation de l'atome qui pose problème, ou encore les risques sanitaires et environnementaux. Pour d'autres, les infrastructures nucléaires doivent être contestées car elles reposent sur des fondements législatifs fragiles, ou parce qu'elles ont été décidées de manière arbitraire, sans lien avec les populations. Ces quelques cas qui se sont donnés à observer aussi bien dans l'enquête de terrain que dans le corpus empruntent des arènes différentes pour exprimer leur point de vue. Le choix de travailler la notion d'arène est donc venu au cours de l'enquête, lorsqu'il était difficile de faire tenir côte à côte des rapports scientifiques portant sur les risques des installations, des discours politiques sur la légitimité de construire une centrale sur un territoire transfrontalier, des recours en justice portant sur l'interprétation d'un article de la loi pour retarder des travaux, des discours sur l'éthique du nucléaire écrits par des religieux, etc. À l'aide du concept d'arène, notre grille d'analyse identifie plus clairement les lieux où le nucléaire est discuté, sans toutefois les isoler les uns des autres. En effet, nous verrons qu'une action en justice visant à faire invalider Cattenom a des conséquences sur le plan politique.

Les arènes contribuent également à construire l'objet du débat qui est discuté. C'est notamment le cas des procédures de concertation organisées par la Commission nationale du débat public (CNDP) et qui représentent une obligation légale pour les projets d'aménagement du territoire d'une certaine envergure. Les différents dispositifs qui composent les « débats publics » ainsi organisés représentent un certain type d'arène relevant du domaine de la démocratie participative. Ceux qui se sont tenus pour le stockage des déchets nucléaires et le projet Cigéo illustrent particulièrement bien le concept d'arène. En effet, lors du débat public de 2013, l'Andra a présenté les détails de son projet Cigéo par l'intermédiaire de réunions publiques. De leur côté, des opposants ont profité de l'occasion pour donner de la visibilité à leur parole qu'ils n'estimaient pas prise en compte en boycottant le débat public. De nombreux articles de presse ont relaté ce boycott interprété comme un incident dans la machine participative et, de ce fait, ont mis en lumière les désaccords entre les défenseurs de Cigéo et les opposants. L'arène dépasse donc le « conclave de gens de bonne foi et de bonne volonté qui se mettraient ensemble pour discuter et résoudre des problèmes » (Cefaï, 2016, p. 42.) et représente un lieu de communication à investir pour se faire entendre.

L'approche communicationnelle des arènes souligne donc leur dimension structurante pour le débat public. Chacune d'elles « dispose de sa propre culture du débat, qui implique des manières spécifiques de mettre en discussion des sujets et de considérer comme valides les arguments échangés » (Badouard, et al., 2016, p. 11.). Les débats ne sont pas nécessairement argumentatifs. Ils peuvent constituer un moyen de rendre visible des « rationalités alternatives », telle que celle des opposants à Cigéo en 2013 qui, en refusant le cadre de débat qui leur était proposé, affirmaient leur volonté de penser autrement la question des déchets nucléaires<sup>24</sup>.

Cette visée stratégique des arènes de débat a notamment été soulignée par les sciences politiques. Avec ses travaux sur ce qu'il nomme « le tournant néo-libéral en Europe », Bruno Jobert est le premier à introduire la notion de forum dans l'analyse du politique (Jobert, 1994, p. ..). Le développement du néo-libéralisme en Europe aurait pour conséquence un élargissement des acteurs impliqués dans la formulation des politiques publiques. Ce modèle comprend notamment le forum scientifique des économistes, composés d'experts qui influent sur les décisions publiques, celui de la communication politique, dont l'objectif est d'influer le débat public et créer des coalitions à des fins électoralistes, ainsi que le forum des politiques publiques qui vise à fixer les modalités des réformes à mener. Cette première version du modèle a été élargie par des travaux portant sur d'autres terrains. Ainsi le forum de la société civile peut s'ajouter aux précédents et regroupe par exemple les associations pouvant se créer dans le but de porter différentes causes (familles de victimes, de malades, etc.) (Boussagnet, Muller, 2005, p. 45.). Qu'il s'agisse d'individus de la « société civile » ou d'hommes politiques, le modèle des forums montre en creux que les politiques publiques se construisent autour de luttes d'intérêts. Forum et arènes partagent le même diagnostic : celui d'un nombre élargi d'acteurs prenant part aux débats. L'arène ne se limite pas à l'élaboration des politiques publiques mais peut, comme le forum, faire l'objet de stratégies privées dans le but d'infléchir le débat en sa faveur. C'est ce qui se produit lorsque, par exemple, l'Andra s'appuie sur des rapports d'experts pour affirmer la sûreté du stockage sous-terrain.

---

<sup>24</sup> L'argument principalement avancé pour justifier ce boycott était de soulever l'idée qu'il faudrait arrêter la production d'énergie nucléaire avant de débattre des modes de gestion des déchets ; option que l'Andra n'avait pas envisagé d'aborder dans le débat public de 2013.

On le voit bien, le modèle de l'arène s'avère utile pour rendre compte des différentes formulations d'un problème dans l'espace public. Loin d'être des espaces totalement lisses et ouverts à la société, les arènes sont faites de normes qui orientent la manière de prendre la parole et cadrent les sujets. En effet, débattre du nucléaire dans un tribunal implique un certain cadrage des échanges et soulève des questions différentes que celles qui peuvent être évoquées dans un débat scientifique ou encore dans une tribune libre. Ces contraintes expressives doivent être prises en compte pour contextualiser les discours. Elles constituent parfois des freins pour qui souhaite participer au débat. Les idées et les arguments ne suffisent pas : il faut également faire preuve d'une maîtrise des contraintes de l'arène pour s'y exprimer. Cela se traduit parfois par un processus d'apprentissage. Les collectifs d'opposants s'entourent de communicants, d'experts scientifiques, ou encore de conseillers juridiques pour asseoir leur crédibilité auprès du public auquel ils s'adressent. Toutefois, les contraintes peuvent être volontairement détournées. Ne pas se conformer aux règles de prise de parole peut être un moyen de donner de la visibilité à des questions qu'on estime peu présentes dans le débat public. Ce qui compte n'est pas l'approbation des pairs (celle des chercheurs dans un débat scientifique par exemple), mais l'entrée dans une arène que l'on sait regardée et écoutée. Comme l'indique la spécialiste de la « démocratie électronique » Stéphanie Wojcik, les acteurs d'une arène

peuvent être animés par divers motifs et ne cherchent pas tous à convaincre leurs audiences ou leurs interlocuteurs. La rationalité argumentative n'est pas le seul mode d'expression dans ces espaces qui peuvent aussi être des occasions pour les individus de manifester l'appartenance à telle ou telle communauté ou une préférence idéologique (Wojcik, 2018)

Pour le chercheur, recourir à la notion d'arène permet aussi « de dépasser la seule lecture stratégiste des actions des individus pour faire droit aux conflits, aux rapports de force, aux luttes qui balisent ces espaces de discussion. » (*Ibid.*) Une telle approche du « détournement » des arènes pourrait correspondre au champ médiatique, qui fait pour l'instant figure de grand absent dans notre tableau. Dans leur étude des problèmes sociaux, Hilgartner et Bosk (1988) soulignent l'importance de l'attention du public, qu'ils estiment rare. Selon eux, l'attention accordée aux sujets d'actualité n'est que peu liée à l'intérêt qu'on y porte mais qu'elle est le résultat de luttes pour parvenir à médiatiser un sujet. Il suffirait donc

de comprendre le fonctionnement de l'arène médiatique pour inscrire les problèmes publics à l'agenda. Cette approche se focalise sur les « compétitions » entre acteurs dans les arènes publiques pour obtenir l'attention du public. Autrement dit, les arènes constituent les espaces matériels où se construisent les problèmes publics :

La définition collective des problèmes sociaux ne se produit pas dans des lieux vagues tels que la société ou l'opinion publique mais dans des arènes publiques particulières dans lesquelles les problèmes sociaux grandissent et sont cadrés<sup>25</sup>. (Hilgartner, Bosk, 1988, p. 58)

Les exemples donnés par les auteurs laissent entendre une définition très large des arènes qui vont du cinéma aux groupes d'intérêts jusqu'aux tribunaux et aux médias d'information. Si cette perspective peut paraître heuristique en cela qu'elle dresse le constat d'un morcellement de l'espace public en différents lieux hétérogènes où se discutent les problèmes publics, elle pose problème dans sa propension à placer les arènes au même niveau les unes par rapport aux autres. Une des interrogations que soulève ce modèle est la place à accorder aux médias. S'agit-il d'une arène au même titre que les autres ? Du point de vue des acteurs, les médias représentent une arène qui correspond à la définition que nous en donnons, à savoir un lieu de débat où sont discutés les problèmes publics. Ainsi, la sociologie des mobilisations a tendance à situer les médias comme une ressource parmi d'autres pour rendre visible un problème ou une partie du problème (Neveu, 2015). Toutefois, les médias ne peuvent se réduire à de simples « relais » des discours et des arguments dans un monde supposément ouvert à l'expression de toutes les parties. Ils ajoutent du sens, une interprétation, qui ne peut tout-à-fait les placer au même niveau que les débats législatifs ou les campagnes de prospection, contrairement à ce qu'affirment Hilgartner et Bosk (1988, p. 58). L'enjeu est donc moins de savoir si les médias doivent être considérés comme une arène, mais plutôt de ne pas réduire leur rôle à des relais d'information.

Repérer les arènes du débat sur l'énergie nucléaire est donc un moyen méthodologique pour gérer la dispersion des arguments et des lieux d'expression dans l'espace public. En effet,

---

<sup>25</sup> Ma traduction. Texte original : « The collective definition of social problems occurs not in some vague location such as society or public opinion but in particular public arenas in which social problems are framed and grow. »

lorsqu'un désaccord se forme sur la question du nucléaire en Lorraine, celui-ci peut prendre des formes particulières. Rares sont les cas où c'est « le nucléaire » qui est débattu. Les acteurs se concentrent sur une partie du problème, qui souvent les *trouble*, et engagent des actions, des mobilisations ou encore des argumentations dans des arènes particulières (contre-expertise, recours administratif, manifestation de rue, etc.). Le recours au concept d'arène est à comprendre comme une solution théorique à cette apparente dispersion du débat observée lors des premières analyses de corpus. Cependant, les arènes ne représentent pas simplement un outil théorique pour faire état de la dispersion des scènes de discussion publique autour de la question clivante de l'énergie nucléaire. Elles sont envisagées comme des dispositifs d'énonciation permettant d'analyser la communication des acteurs. Comme nous l'avons souligné, les arènes contraignent les manières de s'y exprimer. En influençant les manières de dire les choses, elles peuvent également modifier la manière d'aborder et de cadrer les problèmes. Ainsi, il ne suffit pas de se déclarer contre la centrale de Cattenom si on souhaite la faire invalider sur le plan politique par exemple. Une telle démarche suppose un jeu d'alliances ou encore un plan d'action qui peuvent potentiellement modifier la formulation des arguments ou en apporter de nouveaux. De même, porter la critique au-devant de l'arène scientifique revient à accepter de se conformer à un mode de fonctionnement fondé sur l'évaluation entre pairs ainsi qu'à s'exposer à la critique.

Telles que nous les avons posées, il peut apparaître que les arènes ne semblent pratiquement pas liées entre elles. Pourtant, les cadrages ne sont pas nécessairement confinés aux arènes où ils émergent. Nombreux sont les exemples présentés dans notre travail où un problème mis en exergue dans une arène se trouve discuté et commenté dans une autre. C'est notamment le cas lorsque des militants tentent de faire invalider la construction d'une infrastructure nucléaire en l'attaquant en justice. L'action se retrouve commentée dans la presse et sur les réseaux sociaux, ce qui peut en retour réactiver le débat dans l'arène politique. Ce qui se dit en dehors des arènes est donc tout aussi important à prendre en compte que ce qui s'y passe en leur sein.

Les individus ne sont pas concernés de manière égale par un problème. Et si une situation les trouble, le fait qu'ils s'engagent et débattent dans des arènes est loin d'être

garanti. C'est pour cette raison qu'il convient de ne pas se focaliser exclusivement sur les arènes et ce qui s'y passe, mais d'observer la manière dont le débat circule entre elles. En effet, l'apparition de nouvelles informations dans une arène ne signifie pas que ces dernières soient portées à la connaissance de tous. Des individus particulièrement engagés et informés se chargent de récolter ces informations et de les expliquer au plus grand nombre. Ce travail de reformulation et de diffusion n'est pas seulement assuré par les médias. Des individus se déclarant engagés ou « vigilants » surveillent leur environnement de manière à se tenir informés de l'évolution du débat et diffuser les informations dans leurs réseaux. C'est le cas lorsque l'ASN produit des rapports publics sur le projet Cigéo. Les acteurs se livrent à une lutte pour affirmer leur interprétation dans différentes arènes. Ainsi la communication de l'Andra insiste sur les points positifs qui encouragent la poursuite du chantier tandis que les opposants mettent en avant les informations qui confirment leurs soupçons. Dans cet exemple, ce n'est pas le contenu du rapport qui est mis en cause mais ce qu'il faut en retenir et en penser. La portée communicationnelle des arènes est donc double. D'une part leur structuration en font des dispositifs d'énonciation, mais elles contribuent d'autre part à porter le contenu des échanges à la connaissance du public. Les problèmes discutés dans les arènes sont donc façonnés, travaillés par les énonciateurs et sont susceptibles de circuler dans l'espace public. Les relations et interactions entre les différentes arènes peuvent se penser à partir de la notion de cadre d'Erving Goffman (1991). Les contraintes expressives des arènes cadrent les problèmes, qui ne sont pas discutés de la même manière s'ils sont soulevés dans une discussion scientifique ou politique. En retour, ces problèmes peuvent être repris, notamment par les médias. Cette reprise ne se fait pas *ex nihilo* mais à partir de cadrages déjà opérés. Les arènes ne se limitent donc pas à des espaces d'expression, elles produisent du sens susceptible de se diffuser au plus grand nombre.

Sur le plan méthodologique, le repérage des arènes nécessite de dissocier ce qui est de l'ordre des arguments avancés par les différents collectifs qui s'opposent au nucléaire en Lorraine et ce qui appartient plutôt à la structure de l'arène en elle-même. Ainsi les arènes forment autant de sous-corpus de manière à éviter de confondre « ce qui relève de différences de positionnement politique entre les protagonistes du conflit et ce qui tient au fait que, dans

des situations de communication distinctes, les énonciateurs expriment leurs points de vue différemment » (Rennes, 2016, p. 34). Ce sont justement ces différences de positionnement et d'expression qu'il convient désormais d'analyser. En effet, l'ensemble de notre travail de recherche repose sur l'étude des désaccords dans le débat sur l'énergie nucléaire en Lorraine. L'hypothèse que ce débat serait éclaté entre différentes arènes amène à souligner la diversité des formes que peut prendre le désaccord. Si on admet que le débat sur le nucléaire en Lorraine s'incarne dans plusieurs arènes, on peut alors imaginer que la grande opposition entre « pronucléaires » et « antinucléaires » est en fait une succession de désaccords autour des questions qui sont discutées dans les arènes. Le désaccord n'est pas nécessairement global, adressé contre toute l'industrie nucléaire ou contre les écologistes, mais il prend forme autour de problèmes précis. La nuance est importante car elle relativise le poids du conflit irréductible qui oppose les individus favorables au développement de l'énergie nucléaire sur le territoire à ceux qui le contestent. Le désaccord peut s'exprimer au sein d'un même « camp » qui peut être en accord sur le projet à mettre en œuvre (construire la centrale de Cattenom) tout en exprimant des divergences quant aux moyens de le réaliser (en totale autonomie ou en impliquant l'Allemagne et le Luxembourg).

Les désaccords prennent donc des formes différentes dans les arènes publiques où ils se déploient. La médiatisation des incidents de la centrale de Cattenom illustre bien cette tendance. Derrière les incidents se trouve la question de la sûreté de la centrale et des risques qu'elle fait peser sur les populations voisines. La situation est donc très tendue au départ puisque les pays frontaliers réclament d'être informés plus rapidement des « anomalies ». Souvent considérées comme bénignes du côté français, celles-ci déferlent la chronique en Allemagne et au Luxembourg. Progressivement, la centrale se conforme aux exigences d'un dispositif d'alerte plus strict, allant jusqu'à être considérée comme « exemplaire » par la presse locale qui relayait quelques années plus tôt les critiques des pays frontaliers.

### **2.1. La médiatisation des incidents : de Cattenom la nuisible à Cattenom l'exemplaire**

Les raisons pour lesquelles la centrale de Cattenom pose problème ont été soulevées, de même que les spécificités du Luxembourg qui se pose à mi-chemin de la critique nucléaire radicalement opposée à la centrale et de la négociation politique des décideurs à l'échelle européenne qui cherchent à exercer une influence sur le projet. Reste à déterminer comment cette situation de tension entre le l'Allemagne, le Luxembourg et la France se traduit en termes de communication. Comment l'écart entre les intérêts des différentes parties prenantes s'est-il réduit de manière à pouvoir construire la centrale ? Comment la France a-t-elle géré la question des normes environnementales et de sécurité dans la communication institutionnelle autour de sa centrale ? Une première piste de résolution du conflit entre les gouvernements français et luxembourgeois apparaît dans un article intitulé « Cattenom : échange d'informations en cas d'accident nucléaire. Les élus ratifient l'accord franco-luxembourgeois » et publié dans l'édition française du *Républicain Lorrain*. L'article dresse le compte-rendu de la séance au Parlement dans laquelle était débattue l'adoption d'un accord franco-luxembourgeois « relatif aux échanges d'informations en cas d'incident ou d'accident pouvant avoir des conséquences radiologiques » proposé en avril 1983 par le Luxembourg. Bien que le titre de l'accord n'en fasse pas mention, ce dernier s'applique prioritairement à la centrale de Cattenom. Au regard du précédent développement, nous pouvons avancer que la ratification de cet accord officialise la coopération entre la France et le Luxembourg dans la gestion des risques de la centrale. C'est d'ailleurs ce que dénoncent ses opposants, qui voient à travers le document une manière de mettre le Luxembourg et la France sur le même plan alors qu'à leurs yeux le Luxembourg ne fait que « subir » les conséquences d'un projet que la population n'a pas souhaité et sur lequel ils ne peuvent pas intervenir directement. Du côté des élus ayant voté en faveur du texte, ce dernier fixe un certain nombre d'engagements à la France, notamment celui de prévenir ses voisins frontaliers en cas d'incident ou d'accident. Ainsi, l'information devient fondamentale à la coopération entre la France et le Luxembourg dans le cadre de la mise en oeuvre de Cattenom. Au-delà du contenu de l'article, il est nécessaire de noter que celui-ci a été publié dans l'édition française du *Républicain Lorrain*. Bien qu'il souligne des points de critique, l'article présente la ratification de l'accord franco-

luxembourgeois comme une avancée pour la centrale. En outre, les différents points de désaccord entre les écologistes et le gouvernement luxembourgeois ne sont pas présentés aux lecteurs de l'édition française du journal pour qui l'opposition à cet accord se résume à l'avis du député socialiste Jean Gremling qui dénonce « la réciprocité du devoir d'information [...] alors qu'en l'espèce une seule partie [est] lésée : le Luxembourg<sup>26</sup> ».

Cette focalisation sur la mise au point d'un dispositif de sécurité ainsi que sur la mesure de ses rejets radioactifs de la centrale n'est pas anodine. Elle s'intensifie entre les mois d'avril et de mai 1986, soit la période correspondant à la catastrophe de Tchernobyl. La protection des populations face au risque de catastrophe nucléaire s'intensifie et les voisins frontaliers de Cattenom préparent leurs plans d'évacuation et mettent au point des dispositifs de mesure de la radioactivité dans l'environnement. Plus que l'annonce de la ratification de l'accord franco-luxembourgeois, c'est l'application du texte qui soulève des questions. À ce titre, la presse quotidienne régionale joue un rôle important car elle couvre un grand nombre d'événements présentés comme des incidents à Cattenom sur la période entre 1985 et 1995. Dans ces articles, les journalistes précisent quasi systématiquement que les autorités allemandes et luxembourgeoises ont été prévenues des événements et relaient également les critiques des voisins frontaliers lorsqu'ils estiment que le dispositif pourrait améliorer de manière à être avertis plus en amont lorsque des dysfonctionnements sont observés sur le site de la centrale. Au cours de cette période, le moindre incident qui se produit à Cattenom est traité dans *Le Républicain Lorrain*. Cette médiatisation ne s'arrête pas au strict récit des événements, lequel pourrait être condensé dans une brève dans la plupart des cas. Elle souligne la réaction des pays frontaliers non seulement à l'incident (souvent rapidement maîtrisé) mais surtout au système d'information et d'alerte qu'ils jugent inefficace. Par exemple, les lecteurs de l'édition luxembourgeoise du journal peuvent lire dans l'édition du 9 août 1986 qu'un feu s'est produit à la centrale. D'un point de vue quantitatif, le compte-rendu de l'incident occupe deux paragraphes, soit les trois quarts d'un article qui comporte trois colonnes au total. On y découvre qu'un feu s'est produit entre deux bâtiments à 7h55 et qu'il a été maîtrisé à 8h10 avant l'arrivée des pompiers. Un « incident banal » selon les mots du journaliste, mais qui est

---

26 Source : *Le Républicain Lorrain*, 26 février 1984.

loin d'être une « bagatelle » pour les responsables de la sécurité en Sarre et au Luxembourg. Ces derniers dénoncent le délai de la transmission de l'alerte qui a mis six heures à franchir la frontière. C'est en Sarre que les réactions se font vives, puisque les autorités dénoncent un « retard considérable » ainsi qu'un dysfonctionnement dans la transmission de l'information du côté des autorités françaises qui ont envoyé l'alerte à un commissariat de police au lieu de le transmettre à la police criminelle (Kripo).

Des articles de l'édition française du *Républicain Lorrain* insistent également sur la mise en œuvre de moyens d'information du public concernant le rejet de matières radioactives dans l'environnement. Ainsi, un article du 22 novembre 1986 porte sur l'installation d'un numéro Minitel pour informer les citoyens des mesures de la radioactivité de Cattenom dans l'environnement. À nouveau, cette publication dans l'édition française du journal valorise la centrale. L'article précise par exemple qu'« à l'extérieur de la centrale l'irradiation est trop faible pour être calculée<sup>27</sup> » mais que « néanmoins, les valeurs de la radioactivité ambiante intéressent la population » depuis l'accident de Tchernobyl. La centrale est donc ici doublement valorisée : pour sa faible irradiation dans l'environnement tout d'abord, et pour une certaine forme de transparence dont ferait preuve EDF à travers la mise en place de cette liaison Minitel.

Sans vouloir minimiser les incidents qui se produisent à Cattenom durant l'année 1986, nous pouvons affirmer que ces derniers ne font pas controverse. Celle-ci se concentre plutôt autour de l'élaboration du dispositif d'alerte international qui se polarise autour de deux camps. Celui des sceptiques, qui allie le Luxembourg et le Land de Sarre militent pour l'application de normes strictes et une transmission immédiate de l'information en cas d'incident, tandis que celui de la France œuvre à montrer qu'il est capable de travailler aux normes internationales les plus strictes et priorise la prise en charge des incidents au niveau national de manière à les maîtriser rapidement, au détriment de la transmission immédiate de l'information aux pays frontaliers. Dans ce contexte, il semble important de souligner le rôle qu'occupe la presse quotidienne régionale dans cette controverse. Tout d'abord, le fait que la controverse porte sur l'élaboration d'un système d'alerte amène les journalistes du *Républicain*

---

<sup>27</sup> Source : *Le Républicain Lorrain*, 22 novembre 1986.

*Lorrain* à effectuer des compte-rendus relativement conséquents d'incidents mineurs. En effet, l'explicitation des différentes raisons pour lesquelles le Luxembourg et l'Allemagne souhaitent être rapidement informés ne prend sens que par rapport à un récit détaillé des événements. Ainsi le traitement médiatique du dispositif d'alerte implique une médiatisation des incidents mineurs qui surviennent autour de la centrale. L'hypothèse qui est avancée ici est que ces incidents bénéficieraient d'un traitement médiatique moins important s'ils n'étaient pas liés à un désaccord politique entre la France et ses partenaires frontaliers. La controverse met donc en lumière les incidents à Cattenom dans la presse. Nous pouvons supposer que les lecteurs retiennent davantage le récit de l'incident survenu sur leur territoire plutôt que les querelles entre dirigeants sur le délai de transmission des alertes. Cette interprétation est d'ailleurs confirmée par la structure de ces articles qui placent tous le récit des incidents avant celui des désaccords sur le dispositif d'alerte.

À la suite d'Eliseo Verón, nous pouvons affirmer que les événements « n'existent que dans la mesure où les médias les façonnent » (1981, p. 8). Dans son analyse sémiologique devenue classique de l'accident de Three Miles Island dans la presse, l'auteur souligne que les médias ne sont pas extérieurs aux événements. Les médias ne sont pas les observateurs neutres que l'on voudrait croire : ils participent autant à l'événement que ceux qui y sont directement concernés. Cette participation des médias est particulièrement importante dans la mesure où c'est elle qui donne de la visibilité à un événement. Comme le souligne l'auteur, on peut se demander ce que serait devenue la catastrophe de Three Miles Island si aucun média n'en avait parlé. L'incident aurait marqué l'expérience et le quotidien des personnes proches de la centrale, mais il ne serait pas devenu l'événement mondial que l'on connaît. Ce sont donc les médias qui ont donné toute sa consistance à l'événement. Le cas de Cattenom diffère de Three Miles Island dans la mesure où il ne constitue pas une catastrophe nucléaire mondiale mais une série d'incidents plus ou moins mineurs régulièrement traités dans la presse locale. Cependant, le rôle du *Républicain Lorrain* dans la mise en visibilité de l'événement n'est pas moindre. Au contraire, certains incidents sont traités dans les articles pour souligner la colère des autorités luxembourgeoises qui n'ont pas été prévenues à temps. Autrement dit, ces événements sont médiatisés alors qu'ils ne représentent pratiquement aucun danger : ils

agissent comme prétextes à relayer les tensions politiques transfrontalières. Une telle lecture de la construction des événements nécessite de relativiser le poids des médias. Leur rôle n'est pas nécessairement de « faire » l'événement là où il n'y en aurait pas, mais de rendre compte des situations sociales pour participer à une certaine compréhension du monde. C'est dans cette perspective que Jocelyne Arcquembourg propose d'étudier les relations entre médias et événement. À travers la notion d'« événement public », la chercheuse que les récits des événements dans les médias attestent que ces derniers se sont véritablement produits. Ces récits ne s'arrêtent pas à cette étape factuelle : ils attestent également « la manière dont chacun a vécu » l'événement (Arcquembourg, 2011, p. 171). Cette perspective pluraliste relativise l'idée selon laquelle les médias seraient seuls maîtres de la médiation des événements, y compris dans des situations de non-événement. Ainsi, la médiatisation d'incidents mineurs à Cattenom peut se comprendre comme une manière de rendre compte de leur caractère problématique. Les médias ne constituent pas simplement l'événement comme « objet de connaissance, [de] pure information » mais comme une expérience collective :

Ce qui fait événement n'est pas mécaniquement déterminé par le nombre des victimes, ni par l'importance des dégâts matériels en soi, mais par la manière dont la mise en intrigue des faits affecte des individus, dans ce qu'ils croient, pensent, dans ce à quoi ils aspirent sur un plan collectif, dans la manière dont ils conçoivent leur mode d'organisation sur un plan politique, au niveau des liens qu'ils entretiennent avec autrui, dans la façon dont ils se représentent leur identité commune, élaborent des frontières d'inclusion et d'exclusion, etc. (*Ibid.* 2011, p. 171)

Ceci explique pourquoi certains incidents qui auraient pu ne pas sortir de l'enceinte de la centrale de Cattenom ont atteint les pages du *Républicain Lorrain*. L'événement ne se limite pas à sa dimension comptable et sa médiatisation est aussi une opération collective pour donner du sens au cours des choses. La médiatisation d'événements *a priori* sans danger ne doit donc pas être comprise comme une stratégie du *Républicain Lorrain* de dépeindre Cattenom comme une centrale dangereuse. Il s'agit plutôt de rendre compte de la manière dont la centrale pose problème sur le plan politique entre la France et le Luxembourg et, en creux, de penser les conséquences de ce conflit sur les relations transfrontalières, les moyens pour organiser la contestation contre Cattenom, l'utilisation de l'énergie nucléaire, etc.

La focalisation sur la controverse entre la France et les voisins frontaliers cadre d'une manière particulière le récit des incidents qui se produisent dans la centrale. Elle correspond à ce que Erving Goffman nomme les cadres primaires, à savoir une situation sociale qui permet de révéler la signification réelle de l'échange entre les acteurs (1991, p. 30). En cadrant leurs articles sur les désaccords entre la France et le Luxembourg, les journalistes médiatisent des événements mineurs (qui ne causent pas de dangers ni de blessés et sont rapidement maîtrisés) qu'ils n'auraient peut-être pas traité en temps normal. Or, les journalistes ne peuvent pas expliquer le mécontentement du gouvernement luxembourgeois sans faire référence aux incidents à l'origine de cette colère. De ce cadrage médiatique résulte une forte médiatisation des incidents qui est non pas due à leur gravité, mais aux tensions sociales et politiques qu'ils suscitent.

Dans un second temps, le cadrage sur le dispositif d'alerte conduit à une médiatisation quelque peu paradoxale en cela que l'ensemble des incidents sont traités par la presse quotidienne régionale mais les journalistes en minimisent la portée. Dans la nuit du 23 au 24 août, Cattenom est frappée par une inondation dans les sous-sol de deux réacteurs. L'incident intervient vingt jours après l'incendie sans danger, ce qui explique l'angle particulier de l'article relatant l'événement dans l'édition luxembourgeoise du *Républicain Lorrain*. Plutôt que d'en faire le compte-rendu, l'article se focalise sur la colère du gouvernement qui n'a une nouvelle fois pas été prévenu dans des délais jugés raisonnables. Alors que cette inondation était plus grave que l'incendie, les autorités françaises ont mis plus de temps encore à prévenir leurs homologues luxembourgeois de l'événement. Ce dernier n'est évoqué que furtivement dans le deuxième paragraphe de l'article et sur le registre de l'ironie :

À peine la page de l'incendie banal tournée, voilà celle de l'inondation "sans gravité" qui commence à faire des vagues. Décidément, les ingénieurs de la centrale nucléaire de Cattenom éprouvent toutes les peines du monde pour faire avaler aux populations limitrophes sarroise et luxembourgeoise la pilule de l'assurance<sup>28</sup>.

La différence avec l'édition française est frappante. Celle-ci accorde une pleine page à l'événement et en souligne la gravité. Il y est question d'une « inondation importante » qui

---

<sup>28</sup> Source : *Le Républicain Lorrain*, 26 août 1986, édition Luxembourg. « Jacques Santer : "Une mauvaise information qui ne correspond pas aux garanties données" »

suscite « un raz de marée d’interrogations ». L’article se concentre sur la gestion de l’incident au sein de la centrale à l’aide d’un compte-rendu sous la forme d’un récit chronologique heure par heure. Bien que l’article rassure le lecteur en précisant qu’il n’a pas produit d’émission radioactive, il n’en minimise pas pour autant la gravité en faisant mention d’un « débit d’infiltration extrêmement important » ainsi qu’en précisant que l’incident retarde la « divergence du cœur », c’est-à-dire la mise en service du réacteur. L’alerte donnée aux autorités sarroise et luxembourgeoise est présente dans l’article pour indiquer à la population de ne pas s’inquiéter de voir arriver « 200 écologistes, étrangers pour la plupart, à proximité du site ». Le traitement médiatique des incidents à Cattenom suit le schéma de l’incendie et de l’inondation de 1986. Lorsqu’ils sont conséquents, l’édition française réserve une place importante au récit des événements tandis que l’édition luxembourgeoise se focalise sur les dangers d’une mauvaise transmission des alertes. En dehors des incidents, les deux éditions réservent un traitement totalement différent de la centrale. Les journalistes français procèdent à des reportages sur le site de manière à présenter la vie de Cattenom, ce qu’il s’y passe au quotidien et ce qu’y font les employés. Bien qu’ils soient effectués dans une démarche journalistique, ces articles se rapprochent parfois de la communication institutionnelle, à l’image du « Coup de projecteur sur Cattenom 1<sup>29</sup> » qui présente le travail des « 250 hommes, de l’ingénieur au rondier » pour qui « le travail d’improvisation n’existe pas ». Le même ton est employé pour couvrir les événements majeurs de la centrale tels que dans l’article portant sur le raccordement du deuxième réacteur au réseau national qui présente une photographie du chef d’aménagement Alain Malfon souriant devant un tableau de contrôle ainsi qu’un texte soulignant l’ « objectif atteint » après « l’aboutissement de sept années de travail ».

Progressivement, le conflit autour des normes environnementales et du dispositif d’alerte se résorbe dans l’édition luxembourgeoise. À ce titre, nous y trouvons même une brève consacrée au fait que la Protection civile du Luxembourg ait envoyé un communiqué à la presse pour indiquer qu’elle avait été correctement informée d’un incident. En suivant les travaux du « collègue invisible » (Winkin, 2014) en sciences de l’information et de la communication, cet article peut être qualifié de méta communication en cela qu’il porte très

---

29 Source : *Le Républicain Lorrain*, 29 mars 1987. « Coup de projecteur sur Cattenom 1 »

peu sur l'événement en lui-même et se concentre sur la transmission d'informations entre la France et le Luxembourg : le journaliste communique sur la communication des deux pays. Quelques années plus tard, le dispositif d'alerte occupe toujours les pages de l'édition luxembourgeoise mais le traitement médiatique s'oriente vers une valorisation de la centrale. Ainsi le désaccord laisse progressivement place au consensus, comme le montre un article du 21 avril 1988 de l'édition luxembourgeoise qui, bien que soulignant les protestations liées à un délai d'information ne correspondant pas à ceux de l'accord bilatéral, annonce dès le titre que « La France s'engage à fournir l'information la plus large dans les délais les plus brefs<sup>30</sup> ».

Bien que cet article représente un changement dans le traitement médiatique des incidents à Cattenom, il fait toutefois figure d'exception parmi les autres qui continuent à déplorer le mauvais fonctionnement du dispositif d'alerte. Une piste de résolution du conflit autour de ce dispositif émerge entre 1988 et 1989. À cette période, la mesure des rejets radioactifs dans l'environnement fait l'objet d'une attention particulière y compris en France où se crée la Commission régionale d'information sur les pollutions et de la radioactivité (COREPRA), une association citoyenne indépendante visant à mesurer l'impact de la centrale sur son environnement. Un an plus tard, EDF répond à cette demande d'informations concernant les données environnementales de Cattenom. Pour rassurer son voisin frontalier, l'entreprise met en place une liaison directe avec les services de radioprotection luxembourgeois. Ce dispositif met fin au précédent reliant la préfecture de Moselle aux postes de police du Luxembourg qui était à l'origine des discordes. Quant aux voisins français de la centrale, à savoir essentiellement les habitants de Thionville, EDF décide la publication systématique « aux associations, aux élus, aux médias, et aux pouvoirs publics des bilans mensuels des rejets d'environnement et des mesures de contrôle de la radioactivité de l'environnement<sup>31</sup> ». Cette initiative peut se lire comme une manière pour EDF de contrôler sa communication dans le domaine environnemental. Puisque la centrale est en conformité avec les normes souhaitées par les pays frontaliers, il s'agit désormais de communiquer ouvertement sur l'impact environnemental de Cattenom qui était jusque là le domaine privilégié des députés luxembourgeois antinucléaires ainsi que des journalistes à la recherche de ces informations.

---

30 Source : *Le Républicain Lorrain*, 21 avril 1988, édition Luxembourg. « La France s'engage à fournir l'information la plus large dans les délais les plus brefs »

31 Source : *Le Républicain Lorrain*, 30 juillet 1989. « Publication systématique des rejets radioactifs »

Il aura donc fallu près de dix ans pour que le désaccord sur les normes concernant les déchets nucléaires de la centrale de Cattenom puisse se résorber. La clôture des controverses constitue une question toute aussi vaste et importante que celle de leur émergence et de leur déploiement. Ce travail de thèse se situe dans une approche qui encourage à envisager ces phénomènes sur le temps long. Ceci s'explique par la singularité de l'objet étudié, car le nucléaire engage les sociétés modernes dans le temps ainsi que l'avenir de plusieurs générations<sup>32</sup>. Cette approche a également des fondements théoriques hérités de la politique scientifique de l'École doctorale Fernand-Braudel où s'effectue cette recherche, et qui privilégie l'étude des processus civilisationnels dans le temps long mais également en référence à l'actualité plus immédiate. Parce qu'il engage un certain modèle de société à travers notamment un certain rapport au risque, le nucléaire s'inscrit dans un processus de civilisation. Il est donc nécessaire d'en saisir la portée sur le temps long comme il en est question ici à travers l'étude diachronique du traitement médiatique de la centrale de Cattenom. Toutefois, ce temps long ne doit pas être réifié par le chercheur pour en faire une forme d'idéal à atteindre. L'attention au temps long ne prend sens que lorsqu'elle se confronte à d'autres temporalités, notamment événementielle et d'actualité (Braudel, 1999, p. 45).

C'est pourquoi il semble judicieux d'articuler les temporalités de la controverse. Même si la tendance à Cattenom se dirige vers une résolution du conflit relatif à son impact environnemental et sanitaire, il semble difficile d'en affirmer la clôture ferme et définitive. En tant que chercheur en sciences de l'information et de la communication, il est d'ailleurs moins question d'identifier l'ouverture et la clôture des controverses d'une manière plus ou moins arbitraire que de rendre compte de la manière dont les acteurs, à travers leur communication, considèrent un certain état du conflit. L'approche se veut donc compréhensive, au plus près du sens que les acteurs attribuent aux situations. La controverse relative à la mesure des rejets radioactifs dans l'environnement et à l'élaboration du dispositif d'alerte s'essouffle donc au début des années 1990. Elle ne se clôture pas pour autant car la mesure de l'impact environnemental de la centrale ressurgit dans le débat public dès lors que se produisent des incidents. Il est d'ailleurs intéressant de constater que la catastrophe de Fukushima (2011)

---

<sup>32</sup> Le chapitre suivant traite en détail l'enjeu temporel du nucléaire et des mobilisations qu'il soulève dans une perspective communicationnelle.

relance la question de la sécurité des centrales. Toutefois, le débat n'atteint pas l'ampleur qu'il avait pu prendre autour de Tchernobyl car la centrale est désormais construite et fonctionnelle, et les autorités ont apporté des preuves de sûreté durant les vingt-cinq ans qui séparent les deux catastrophes.

Comment décèle-t-on la clôture de la controverse sur les rejets radioactifs sur le plan communicationnel ? Alors qu'elles étaient perçues comme des contraintes, les normes environnementales strictes que réclament les voisins frontaliers intègrent une stratégie de communication visant à en faire un argument pour valoriser Cattenom. Rappelons que, dix ans plus tôt, ces mêmes revendications étaient présentées comme des contraintes dans l'édition française du *Républicain Lorrain*. Elles étaient même parfois moquées, comme dans ce titre d'un article sur les revendications allemandes : « La Sarre se prépare à une catastrophe à ... Cattenom ». Désormais, la mesure de la radioactivité est prise au sérieux et fait l'objet d'une communication à destination de la presse. Des entrefilets sont publiés pour rendre compte des principales valeurs de la radioactivité dans l'environnement. On peut y lire que les gaz rares rejetés dans l'air pendant six mois atteignent 38 terabecquerels sur 1600 autorisés, tandis que la présence de tritium dans l'eau de la Moselle est évaluée à 18,9 terabecquerels pour une limite de 80. Ces publications régulières et relayées dans la presse concernent « ce qui intéresse les riverains », selon les mots du journaliste<sup>33</sup>. Publiés dans une volonté de transparence, ces résultats servent surtout à montrer que Cattenom est très éloignée des limites fixées par les voisins allemands et luxembourgeois, pourtant déjà strictes. La communication sur ces valeurs constitue un contre-discours aux alertes lancées par les antinucléaires, et qui s'essouffent sur cette période. Outre l'information du public, ces informations ont pour but d'occuper le terrain médiatique en l'abondant de preuves de sûreté.

On observe donc un retournement de situation : les normes qui autrefois étaient perçues comme sévères et contraignantes deviennent maîtrisées et servent à valoriser la centrale. La communication sur le respect des normes environnementales acquiert une importance telle qu'elle va servir un argumentaire visant à présenter Cattenom comme

---

33 Source : *Le Républicain Lorrain*, 21 septembre 1989. « Cattenom : synthèse mensuelle de la radioactivité »

exemplaire. Ainsi, un article publié en août 1991 occupe la moitié d'une page du *Républicain Lorrain* pour vanter le bilan écologique « exemplaire » de la centrale « avec un niveau de rejets radioactifs très inférieur aux autorisations légales françaises et aux normes fixées dans le cadre de l'accord franco-luxembourgeois<sup>34</sup> ». Outre le bilan écologique positif, l'angle de l'article porte sur la création d'un pin's par EDF distribué à tous les visiteurs de Cattenom. D'après le journaliste, ce pin's « se veut celui de l'écologie industrielle » : il représente « trois arbres sur fond de bâtiment nucléaire suggérant l'environnement vert de Cattenom et ses quatre tranches de 1300MW. » Dix ans après la controverse, les normes ne font plus débat. Au contraire, elles apparaissent comme des indicateurs de l'exemplarité de la centrale sur le plan écologique et servent une « communication verte » (Libaert, 1993). L'édition luxembourgeoise s'aligne alors sur son homologue française et titre à son tour « Cattenom : réussite écologique et économique » après que la centrale a été classée à la première place du palmarès écologique des centrales françaises. Deux ans plus tard, le nouveau directeur François Buttet déclare dans un entretien accordé au *Républicain Lorrain* réitère la rhétorique de l'exemplarité et souligne les rejets radioactifs très faibles. Cette communication vise à valoriser la centrale sur le plan écologique. Elle est particulièrement intéressante car elle ne mentionne pas les normes drastiques négociées par l'Allemagne et le Luxembourg. Dans la presse, ces dernières sont considérés comme acquises, si bien que lorsque le directeur évoque un contrôle international, il place Cattenom au même rang que les autres centrales françaises « qui [doivent faire] l'objet d'un contrôle international<sup>35</sup> », sans plus de précision sur l'apport des pays frontaliers dans ce processus.

À l'issue de la controverse sur les normes environnementales, l'analyse systématique du discours de presse montre que le conflit est progressivement intégré dans la communication institutionnelle de la centrale. Il est également nécessaire de souligner que la valorisation de l'impact environnemental de Cattenom est présentée comme une réussite française. Autrement dit, les impératifs d'écoute et de concertation qui devaient faire de la centrale un exemple de coopération européenne ne se retrouve pas dans sa médiatisation. En revanche, le transfrontalier et européen du projet se retrouve dans l'édition luxembourgeoise. Comme

---

34 Source : *Le Républicain Lorrain*, 23 août 1991. « Un pin's pour un bilan »

35 Source : *Le Républicain Lorrain*, 22 janvier 1993. « Son directeur l'affirme : "Le centre nucléaire est exemplaire" »

nous l'avons vu, l'Europe et ses institutions sont en premier lieu mobilisées pour souligner les risques que la centrale fait encourir à ses voisins, pour évoluer, au fil des négociations sur les normes environnementales, vers le rôle de régulateur de l'Allemagne et du Luxembourg qui tentent de durcir autant que possibles les normes liées à l'environnement et à la sécurité et *in fine* diminuer le risque que représente Cattenom pour leurs territoires respectifs.

### **3. Des troubles aux problèmes publics**

Comment le désaccord sur le nucléaire se matérialise-t-il concrètement ? Une lecture de la situation voudrait opposer deux camps : l'un en faveur du développement de l'énergie nucléaire, l'autre cherchant à l'arrêter. Si elle peut partiellement convenir à interpréter la situation, cette lecture marginalise les déterminants propres à l'individu et à la situation (géographique, sociale, politique) dans laquelle se développe un conflit. Qualifier d'antinucléaire un groupe qui mènerait des actions pour stopper la construction d'une centrale ne permet pas d'expliquer ce qu'il porte sur le plan communicationnel. Cela revient aussi à supposer qu'il existerait, sur tout territoire, des antinucléaires prêts à intervenir dès qu'émerge un projet de centrale ou de centre de stockage de déchets radioactifs. Sur ce point, nous nous situons dans une perspective constructiviste, en ce sens qu'un désaccord existe parce que des acteurs contribuent à le faire porter sur la place publique et notamment dans les médias.

Montrer comment s'installe un débat avant d'analyser les discours et les argumentations, tel pourrait se résumer l'objectif du courant de la sociologie des problèmes publics. En effet, de nombreux chercheurs s'intéressent à la manière dont des groupes d'individus parviennent à se mobiliser autour d'une situation qu'ils jugent problématique. L'analyse porte donc moins sur la controverse en elle-même mais bien sur le processus de formation du problème qui est discuté. L'héritage de la sociologie pragmatique développée par John Dewey est particulièrement fort. La démarche consiste à repérer les acteurs qui entreprennent le travail de faire d'une situation un problème public et ainsi de rendre compte

des différentes étapes de ce processus. L'approche par les problèmes publics insiste sur la capacité des acteurs sociaux à s'organiser autour d'une cause de manière à la porter publiquement. On retrouve notamment cette idée à travers la définition du public de John Dewey qui désigne « ceux qui sont indirectement concernés » (Dewey, 1927, p. 96) par des affaires publiques ou privées. Il montre ainsi qu'une situation privée peut, si elle élargit le nombre de personnes concernées et trouve les bons relais dans l'espace public, devenir publique. Joseph Gusfield montrera plus tard l'importance des pouvoirs publics, des acteurs économiques et industriels ou encore des médias parmi ces relais qui contribuent à façonner les problèmes publics avec l'exemple de la thématique de l'alcool au volant (1981).

Ainsi formulée, il semble que l'approche par les problèmes publics n'explique pas comment ces derniers se constituent. Si on peut affirmer que le nucléaire ait représenté, à différentes époques, un problème public en Lorraine, il semble plus difficile de retracer les processus qui permettent de le formuler en tant que tel. Présupposer l'existence d'un problème public et reconstituer, au moyen d'une analyse diachronique, les grandes étapes de sa publicisation est l'une des méthodes qu'ouvre la sociologie des problèmes publics. Celle-ci semble particulièrement adaptée pour étudier des problèmes qui font l'objet d'appropriations institutionnelles par les pouvoirs publics tels que la pauvreté, le tabagisme, l'alcoolémie, etc. En ce qui concerne le nucléaire, la lecture en termes de problème public s'avère moins heuristique à nos yeux pour plusieurs raisons. La première tient au caractère unificateur de la formulation d'un problème public. Rares sont ceux pour qui « le » nucléaire constitue un problème en soi. Pour certains le problème réside dans les stratégies d'intérêt et de pouvoir des acteurs de l'industrie nucléaire (approche économique), pour d'autres le problème est avant tout dans la capacité collective à trouver des alternatives à l'énergie atomique (approche politique), tandis que les risques sanitaires et environnementaux préoccupent d'autres individus. Il paraît donc difficile d'affirmer que l'énergie nucléaire toute entière constitue un problème public. En fait, les travaux de sociologie pragmatique relativisent le poids des grandes causes politiques pour se focaliser sur les capacités individuelles.

Ils mettent à mal l'idée qu'il existerait des problèmes dans le monde social, et que des acteurs (« simples citoyens » ou groupes plus organisés) se greffent à ces problèmes en les définissant à partir de leurs intérêts. La sociologie pragmatique

exige au contraire de ne pas attendre que les micro-épreuves de la vie quotidienne se soient transformées en de grandes causes politiques pour prendre en compte la conflictualité inhérente à la pratique sociale. Sa visée est de saisir les processus de politisation à leur racine, c'est-à-dire au moment où des tensions et des troubles ne constituent pas encore, pour les acteurs concernés, un motif de contester l'ordre social en toute généralité (Lemieux, 2018, p. 65).

Dans un article dressant un état des lieux des apports de la sociologie pragmatique à l'analyse communicationnelle des débats publics, Daniel Céfai (2016, p. 29) développe une approche centrée sur une approche écologique de « l'expérience publique » plutôt que sur la construction des problèmes :

On a beaucoup insisté sur la dimension de « construction » des problèmes sociaux, mais le retour au pragmatisme déplace le questionnement vers une écologie de l'expérience publique.

Si la société ne construit pas les problèmes sociaux, alors comment expliquer qu'ils parviennent à se former et à faire l'objet de lois ou de débats ? La réponse réside dans le trouble, qui désigne la situation qui précède le problème avant qu'il ne devienne public. Dire que l'énergie nucléaire en Lorraine est un problème public ferme l'analyse plutôt qu'elle ne l'ouvre. Certes les documents d'archives et les corpus médiatiques peuvent livrer des éléments pour sérier les différents acteurs impliqués et repérer les événements du « problème ». Mais nous serions incapables d'étudier ce qui fait que des acteurs se mobilisent spécifiquement en Lorraine, s'engagent dans le sens fort du terme (leurs ressources, leur temps, etc.) pour contester l'énergie nucléaire. Pour cela, il convient de s'intéresser aux troubles que suscitent le nucléaire et d'en définir les origines. Derrière les arguments raisonnés savamment formulés pour qu'ils circulent dans l'espace public, le trouble s'ancre dans le quotidien des individus, au plus près des convictions, des affects et du sensible. Il constitue le point d'entrée dans la controverse, sorte de déclencheur fondé sur des déterminants en apparence triviaux. Enquêter sur les troubles permet donc d'identifier la façon dont émergent les problèmes à l'échelle microsociologique. Cela permet de relativiser l'importance des déterminants politiques dans

les processus d'engagement pour se focaliser sur *ce qui fait problème* dans l'instant. Comme nous le démontrons plus loin, l'un des premiers éléments qui conduisent les individus à se mobiliser contre le nucléaire est la localisation des conflits. En effet, une partie des acteurs opposés au nucléaire n'étaient pas « antinucléaires » avant que ne se décide la construction d'une centrale ou d'un centre de stockage à proximité de leur zone d'habitation. Repérer les troubles, c'est-à-dire l'ensemble des éléments concrets et sensibles qui font émerger des questionnements et des discussions, revient à mieux décrire les trajectoires des acteurs souvent dépeints comme « antinucléaires » ou « militants » par nature. Cela permet également au chercheur de faire émerger des objets et des questionnements du terrain. Plusieurs des entretiens montrent que des individus se sont d'abord opposés à Cigéo car ils estiment que l'avis des populations avoisinantes n'est pas pris en compte et qu'ils ne sont pas suffisamment informés. Dans ces cas, le trouble est d'ordre politique, et ne se fonde pas en premier lieu sur des inquiétudes liées aux risques sanitaires ou environnementaux comme nous pourrions le penser.

De l'entrée par les problèmes publics nous retenons donc la notion de trouble, qui permet de montrer la façon dont les acteurs donnent du sens à ce qu'ils estiment être problématique. Comme nous l'avons souligné, le trouble engage les individus sur le plan des émotions et des affects. Cependant, cela ne signifie pas qu'il faille nécessairement situer des acteurs sur le plan sensible des émotions. Le trouble est souvent de l'ordre du ressenti et du subjectif parce qu'il vient perturber le cours des choses. Il agit comme un déclencheur qui, s'il est verbalisé et partagé avec d'autres, peut donner lieu à un processus de mobilisation à même de dépasser le stade de trouble. Dans ce cas, l'émergence du trouble donne lieu à un processus de publicisation. Débuter l'analyse par les troubles plutôt que les processus de publicisation et de médiatisation des problèmes publics permet de constater la multiplicité des entrées possibles du phénomène étudié. La focale est dirigée non pas sur la manière dont le problème de l'énergie nucléaire en Lorraine est publicisé mais plutôt sur ce qui y est publicisé. Autrement dit, l'entrée par les problèmes publics et particulièrement par les troubles permet de pluraliser une question qui peut sembler singulière. Cette pluralisation ne s'opère pas sur le plan théorique mais à partir du recensement des troubles dans un premier temps de la recherche.

Travailler un sujet tel que celui de l'énergie nucléaire, c'est d'une part se situer dans la continuité de travaux scientifiques déjà entrepris mais aussi s'inscrire dans une tradition sociale de construction de problèmes publics. Il est donc nécessaire de préciser l'objet d'étude en le replaçant dans ce double contexte. Une approche faussement naïve du sujet conduirait à penser que le nucléaire n'a jamais été socialement et politiquement travaillé en Lorraine. Cela reviendrait par exemple à étudier la manière dont l'énergie nucléaire représente un trouble pour certains ; trouble qui, par le jeu des médiations successives, acquerrait en visibilité en devenant problème public. La sociologue et historienne des sciences Gabrielle Hecht développe en partie une telle approche du nucléaire en France au moyen d'une problématisation originale qui lie son développement industriel à une « lutte pour définir la francité dans le monde de l'après-guerre » (Hecht, 2014, p. 12). Dans ce contexte, les institutions (et notamment le CEA) entretiennent un flou autour de la construction de réacteurs qu'ils présentent comme « purement civils, purement militaires, ou bien situées quelque part entre les deux. » (Hecht, 2014, p. 61) La définition du problème nucléaire se fait donc en fonction d'enjeux politiques qui tiennent plus particulièrement à l'affirmation du « rayonnement de la France » dans le contexte d'après-guerre. Dans une autre perspective, Yannick Barthe montre les définitions et cadrages successifs de l'industrie nucléaire pour faire exister le problème des déchets nucléaires (Barthe, 2006). Cette fois le flou ne réside pas dans la portée politique de leur gestion comme c'était le cas des réacteurs qui relevaient tantôt de l'énergie, tantôt de l'armement, mais plutôt dans le choix et la mise en œuvre des moyens techniques pour assurer cette gestion.

Nous pourrions penser que restreindre le sujet à un territoire précis permette une étude du nucléaire en tant que problème public. Or ce serait se confronter à un souci d'échelle car un projet de centrale nucléaire s'intègre dans une politique énergétique et industrielle nationale. L'envisager comme un chantier autonome qui vient bousculer le cours de la vie des habitants d'un territoire n'autorise qu'une faible montée en généralité et limite la compréhension des enjeux politiques. Cette recherche se focalise plutôt sur la manière dont la contestation antinucléaire se publicise. Plutôt que de poser l'énergie nucléaire comme un problème public, il s'agit montrer les différents problèmes qui émergent dans les désaccords autour de la construction de la centrale nucléaire de Cattenom et du centre de stockage

géologique Cigéo à Bure. Quels sont les troubles liés à l'implantation de ces établissements en Lorraine ? Comment deviennent-ils des problèmes publics à même d'être portés à la connaissance du plus grand nombre, dans les médias et sur l'internet ? Quelles actions les militants mènent-ils pour avoir prise sur les situations ? Le repérage des troubles interroge les dimensions sensible et ontologique du nucléaire tandis que leur publicisation formule matériellement et explicitement les troubles à l'origine de la mobilisation. La publicisation fixe les termes de débat dans l'espace public et donne corps aux arguments et contre arguments.

Parce qu'ils précèdent les problèmes publics, les troubles se rattachent à des réalités particulièrement tangibles. Lorsque les troubles se manifestent, il n'est pas encore question de s'opposer à l'énergie nucléaire ni de définir la portée politique de l'action. Ces derniers se rattachent à des éléments tangibles qui affectent et bouleversent le quotidien des acteurs. Dans le cas du nucléaire, le trouble est souvent lié au territoire. Des zones sont identifiées propices pour la construction d'un centre de déchets radioactifs, des tours de refroidissement s'érigent à l'horizon, des études d'impact sont réalisées. La modification du territoire se trouve souvent à l'origine du trouble qui, parce qu'il est partagé par d'autres personnes, va se constituer un problème public à travers différentes opérations de médiations et de cadrages. Pour « éclaircir » ces troubles, les individus s'approprient le territoire et font émerger des questions intéressantes. C'est le cas par exemple des mobilisations antinucléaires de Cattenom qui réunissent plusieurs populations frontalières, ou encore de militants anti-Cigéo qui occupent physiquement un chantier pour protéger leur territoire.

### ***3.1. Manifester en territoire frontalier : des actions collectives singulières***

Avant même qu'elle ne soit construite, Cattenom devait être une centrale européenne. Quand il prononce ce vœu sous forme d'injonction, le Conseil économique et social de Lorraine ne s'imagine pas que les militants antinucléaires de l'espace Sarre-Lor-Lux vont prendre le constat à la lettre. Lorsque « l'européanité » de la centrale est évoquée, elle s'intègre dans des contestations politiques du Luxembourg ou de la Sarre pour souligner que Cattenom fait peser un risque nucléaire sur ses proches partenaires du territoire européen.

Cette tendance change brusquement à partir de 1986 et la catastrophe de Tchernobyl. À partir de cette date, les manifestations antinucléaires se multiplient autour de Cattenom pour dénoncer la centrale et à travers elle le développement de l'industrie nucléaire. La question des frontières et du partage du risque entre les nations est d'une actualité brûlante après le passage du nuage de Tchernobyl. Les antinucléaires vont s'appuyer sur cette opportunité pour mettre en avant les caractères international et européen de la centrale. Le premier vise à souligner l'ampleur du risque que représente Cattenom en se positionnant à la frontière de trois pays et le second insiste sur le non-respect de la consultation des pays dans la construction de la centrale. Le contexte transfrontalier est l'occasion de travailler la question peu soulevée de l'espace des mouvements sociaux. Abondamment travaillés par la sociologie, la science politique, la psychologie et les sciences de l'information et de la communication, les mouvements sociaux sont pourtant peu envisagés dans leur dimension spatiale. Comme l'indique Charles Tilly, « les dynamiques d'espace ressortent parfois des descriptions des conflits politiques, mais ne jouent que rarement un rôle important dans les explications offertes par les analystes sur ce qui se passe. » (2000, p. 139).

Dans le cas de la centrale de Cattenom, l'espace joue un rôle majeur dans les mobilisations en cela qu'il représente à la fois une ressource et un enjeu. La densité de population de la région Sarre-Lor-Lux est susceptible de produire des manifestations d'ampleur ainsi que de faire valoir une certaine unité qui dépasse les frontières nationales. Cette interprétation s'inscrit dans le courant de la mobilisation des ressources qui considère les mouvements sociaux dans une perspective économique. Les individus sont des acteurs qui effectuent des choix rationnels pour garantir le succès des mobilisations (McCarthy, Zald, 1977 ; 1987). Cette théorie ne questionne pas ce qui amène les individus à s'engager en faveur d'une cause mais plutôt les facteurs de réussite des mobilisations. Ces dernières sont dépeintes comme des organisations au sens économique dont le succès dépend davantage des choix d'investissement (de lieu, de cause, de personne, etc.) plutôt que de l'engagement personnel. L'espace transfrontalier représente une ressource dont les antinucléaires peuvent tirer parti pour faire valoir l'argument du nombre et de l'unité. C'est ce qui s'est produit le 17 mai 1986 à travers une mobilisation d'ampleur à la frontière franco-luxembourgeoise. L'édition

luxembourgeoise du *Républicain Lorrain* réserve sa une à l'événement et souligne le nombre dans son titre : « Ils étaient 4000 ». La une présente également une photographie de la manifestation faisant figurer une foule d'individus. La mobilisation a été « un franc succès » selon les mots du journaliste qui insiste également sur la présence de plusieurs générations dont de jeunes enfants, ce qui montrerait le caractère populaire et festif de la manifestation. Cependant, une autre présence vient entacher la célébration. Quelques jours plus tard dans la même édition, l'événement est de nouveau placé à la une du journal pour mettre en lumière cette fois la présence de gendarmes français au Luxembourg. L'article souligne la désapprobation des autorités quant à cette présence jugée comme mettant en danger la souveraineté luxembourgeoise. Cet événement est intéressant dans la mesure où il correspond à la configuration du désaccord sur les normes environnementales et le dispositif d'alerte. La souveraineté du Luxembourg est à nouveau soulevée mais elle vise cette fois à marquer une distance avec la France, suivant le principe que la manifestation qui s'est tenu sur son territoire ne concerne que le Luxembourg. *A contrario*, la référence à la souveraineté dans la controverse sur les normes servait à justifier l'intervention du Luxembourg sur la centrale nucléaire française. L'article laisse à croire que les français ajustent leur rapport à leur souveraineté dès lors que celle-ci leur permet de contrôler les manifestations antinucléaires autour de Cattenom :

Le ministre s'est encore étonné de ce que des agents français se soient rendus à Dudelange pour observer des citoyens luxembourgeois donnant libre cours à leurs désapprobation face à la mise en service d'une centrale nucléaire que les Français, se référant à leur propre souveraineté, ont ainsi placée sous le nez des Luxembourgeois.

Alors que l'édition luxembourgeoise place le conflit sur le plan international en jugeant que la France met à mal sa souveraineté, l'édition française minimise la controverse. En s'ouvrant sur le point de vue de Marc Fischbach alors ministre de la Force publique du Luxembourg, l'affaire ne serait qu'une querelle entre les formations politiques étrangères entre le gouvernement chrétien-social et l'opposition socialiste. En effet, le gouvernement estime qu'on ne peut parler de violation de souveraineté car la présence de forces de l'ordre françaises au Luxembourg est « monnaie courante » dans le cadre d'enquête policières. La controverse porte sur la présence de délit, seul facteur à même de justifier la présence des

gendarmes. La suite de l'article livre le témoignage du chef de l'état-major de la Légion lorraine de gendarmerie qui « s'étonne que cette visite de trois gendarmes français reçus par leurs homologues en territoire luxembourgeois s'élève presque au rang d'incident diplomatique. » L'action collective est donc parvenue à instaurer une certaine tension entre la France et le Luxembourg. Toutefois, cette interprétation mérite de s'affranchir du modèle de la mobilisation des ressources pour se concentrer sur la spécificité du territoire où elle s'est produite. En effet, c'est bien la présence de gendarmes étrangers qui pose un problème politique. L'existence d'une frontière entre la France et le Luxembourg rend problématique une situation qui ne produit d'ordinaire pas d'étonnement. L'encadrement des manifestations antinucléaires par les forces de l'ordre est un fait relativement courant, mais il devient problématique dès lors qu'il est effectué en dehors de l'espace national. En réalité, la controverse se fonde sur deux conceptions de l'espace : celui de la centrale, transfrontalier, qui réunit trois pays sur un périmètre de moins de 100 km ; et celui des frontières nationales de la France et du Luxembourg. Dans son argumentaire, le Luxembourg fait *comme si* la centrale était construite ailleurs qu'à la frontière pour dénoncer l'intervention de gendarmes français. Du côté français, le caractère transfrontalier de la centrale est avancé pour justifier une opération de surveillance sur une commune située à seulement 15 km de la centrale.

Cet exemple montre bien que le territoire ne se résume pas à décrire l'arrière-fond des actions collectives. Ces dernières se produisent dans des lieux précis qui ont une signification particulière, à l'image de la commune de Dudelange qui incarne les enjeux du territoire frontalier, géographiquement proche de la France mais politiquement distante quant à Cattenom. En retour, il se peut que « les actions collectives contribuent à la transformation de la signification attribuée à certains lieux. » (Auyero, 2005, p. 130). De cette manière, les mobilisations modifient la zone frontalière sur le plan symbolique en cela qu'elle illustre la capacité des pays qui l'occupent à s'unir et se concerter. Elles montrent que ce dialogue s'opère plus facilement pour l'action collective et son contrôle. Écologistes allemands, français et luxembourgeois parviennent à se réunir à la frontière pour contester Cattenom, et le gouvernement français estime légitime son intervention en dehors du pays. La coopération est en revanche plus difficile sur le plan politique car la France conteste l'intervention de ses

voisins sur son projet de centrale nucléaire. Au-delà du territoire, l'action collective modifie la trajectoire du sujet qui est débattu. Si les appels lancés par le Luxembourg pour obtenir un droit de regard sur Cattenom ne trouvent pas d'écho, les manifestations antinucléaires transfrontalières amènent la question de la coopération politique internationale dans la presse régionale française. Dans un article sur la présence des gendarmes, *Le Républicain Lorrain* relaie la critique du député vert Jup Weber qui demande au chef du gouvernement Jacques Poos pourquoi il tolère la présence de gendarmes français sans demander une présence luxembourgeoise à Cattenom pour contrôler ce qui s'y fait. La controverse n'est donc pas confinée à la simple présence de gendarmes. Elle sert de point d'appui à une critique du gouvernement luxembourgeois qui est engagé depuis longtemps dans la revendication d'une intervention sur le projet de Cattenom et qui, dans le même temps, tolère la présence de gendarmes étrangers sur son territoire. La critique antinucléaire reproche ainsi au Luxembourg d'accepter une surveillance extérieure de sa population qui ne représente pas une menace directe, tandis que la France refuse la surveillance de sa centrale qui représente pourtant un risque pour les populations voisines.

Deux semaines plus tard, l'interdiction de rassemblement dans le village de Cattenom ainsi qu'au Luxembourg relance la controverse. Pour les antinucléaires, cette décision porte atteinte au principe de libre circulation des peuples, pourtant fondateur de l'Union européenne. Ils dénoncent notamment « la volonté de collaboration des diverses polices européennes dans la répression contre ceux qu'inquiète le nucléaire » plutôt qu'une réelle collaboration en matière de sécurité et de surveillance de l'environnement. Le 16 juin 1986, une troisième manifestation transfrontalière est organisée. Pour la première fois, l'édition française relaie l'inquiétude que représente Cattenom pour l'ensemble des populations frontalières, au-delà des négociations politiques. Un encadré présente les propos du ministre de l'Environnement de la Sarre, Jo Leinen, pour qui « Cattenom peut détériorer les relations franco-allemandes, surtout les relations de bon voisinage entre la Sarre, le Palatinat et la Lorraine. » Le fondateur du mouvement écologiste luxembourgeois Jean Huss déclare quant à lui que « Cattenom représente une menace plus importante pour le Luxembourg que ne l'a été le nazisme ».

L'action collective doit donc être pensée par rapport au territoire où elle se produit. L'espace transfrontalier représente une ressource pour que les mouvements prennent de l'ampleur. En retour, la contestation modifie le lieu et lui donne une portée symbolique. Ainsi, les mobilisations de 1986 sont particulièrement remarquables par leur usage du territoire. Celles-ci se produisent systématiquement dans des communes de l'espace frontalier, à l'image de la simulation de « mort collective » (ou *dying*) organisée à Perl, à la frontière franco-allemande, durant laquelle plusieurs antinucléaires se sont étendus sur le sol pendant qu'un faux bulletin d'informations annonçant un incident à Cattenom était diffusé par un porte-voix. Citons également la chaîne humaine ayant reliant plus de 7000 personnes sur un parcours entre des villes allemandes et luxembourgeoise de 11 km de distance. Le point de rassemblement était le pont de Schengen, ville symbole de la liberté de circulation dans l'espace européen.

L'ancrage territorial des actions collectives contre Cattenom ne souligne pas seulement le caractère transfrontalier de la centrale. Le lieu des mobilisations peut être utilisé comme symbole pour illustrer le bien-fondé des critiques antinucléaires. C'est ce qui s'est produit lorsqu'un groupe d'activistes sont parvenus à entrer dans l'enceinte de la centrale le octobre 1986 pour escalader une tour de refroidissement et y apposer une banderole contre Cattenom. L'événement occupe la une de l'édition française du *Républicain Lorrain* qui y consacre une pleine page intérieure. Le titre mentionne l'intrusion d'un « commando » d'antinucléaires et dresse un compte-rendu des événements. Pour les militants antinucléaires, la réussite de cette action prouve que le dispositif de sécurité est trop laxiste parce qu'il peut laisser passer des terroristes et représente ainsi un risque pour tout le territoire. EDF répond à la critique en soulignant que l'intrusion s'est produite sur un chantier protégé par un simple grillage et non dans la tranche du réacteur où « tous les scénarios même les plus tordus » ont été envisagés. En guise de conclusion, le journaliste prend position et souligne que « minimiser la réussite de l'opération des écologistes ne peut faire oublier que les services de sécurité de la centrale de Cattenom ont ce vendredi, été mis en échec. » La réussite de cette action permet aux militants des associations « Robin des bois » (France) et *Robinwood* (Allemagne) de dénoncer les défaillances de la centrale. La localisation particulière de l'opération, au plus près des installations d'EDF, vise à faire de Cattenom le symbole du risque

nucléaire. De par son ampleur et le traitement médiatique dont elle bénéficie, elle contribue à rendre visible le problème de la sécurité en-dehors de l'arène politique où il est soulevé et négocié.

Le territoire désigne donc également l'espace physique dans lequel se tiennent les actions collectives. La situation transfrontalière du nucléaire en Lorraine a tendance à envisager le territoire dans sa dimension politique. Comme il l'a été montré précédemment, cette situation configure la lutte antinucléaire en Lorraine de manière à ce que les relations internationales bi- voire trilatérales influencent grandement le contenu de la lutte antinucléaire. Bien qu'il s'agisse de s'opposer au nucléaire, les acteurs du conflit ne se contentent pas de formuler des arguments classiques déjà entendus dans d'autres contestations sur le territoire national. Leurs mobilisations et leurs slogans prennent appui sur les relations internationales et transfrontalières qu'ils savent chères à leurs dirigeants. En outre, il a également été montré que cette coopération transfrontalière induite par la situation géographique de Cattenom a été introduite dans la communication visant à promouvoir la centrale. En vingt ans, la revendication de normes environnementales drastiques par les gouvernements allemands et luxembourgeois est passée de l'état de contrainte à celui de preuve de la réussite écologique « exemplaire » de Cattenom. Les spécificités territoriales des installations nucléaires (qu'il s'agisse d'une centrale ou d'un centre de déchets) doivent donc être prises en compte pour comprendre les différentes dynamiques de mobilisation entre les acteurs ainsi que pour saisir la communication effectuée autour de ces projets.

### ***3.2. L'implantation territoriale comme technique de lobbying***

Le lecteur peut être surpris de ne pas trouver ici une analyse des désaccord à propos de Cigéo dans leur dimension territorialisée comme cela a été réalisé à propos de Cattenom. À juste titre, il pourrait se demander pourquoi cette recherche ne consacre pas un exposé aux spécificités territoriales de Bure. Cette remarque permet de soulever deux points de méthode importants de cette recherche. Le premier est le choix de la diachronie pour étudier les désaccord sur le nucléaire sur le temps long. Les différentes catégories choisies pour analyser

cette thématique sont issues du corpus d'étude. Il s'agit d'identifier ce qui fait collectivement problème dans les différentes périodes de l'histoire récente du nucléaire en Lorraine. Cela ne signifie pas nécessairement que ces dernières soient pertinentes pour l'ensemble de la période étudiée. En l'occurrence, le transfrontalier est très vite devenu une catégorie d'analyse des désaccords sur le nucléaire lorrain de par sa forte présence dans le corpus de presse sur la centrale de Cattenom. Cependant, il s'efface totalement en ce qui concerne Bure. Ce qui amène au second point de méthode qui concerne la comparaison entre Cattenom et Bure. L'objectif de cette thèse n'est pas de comparer l'évolution du nucléaire en Lorraine entre ces deux projets – et donc entre leurs époques respectives – mais plutôt de rendre compte des différentes manières dont les acteurs expriment leur désaccord. Cette approche est notamment choisie en cela qu'elle permet d'éviter le risque de « gradualisme » qui « correspond à une préférence pour penser un phénomène comme continuum plutôt que de manière dichotomique » (Vigour, 2005, p. 144). Penser le territoire en terme de continuum reviendrait à développer une approche quelque peu factice consistant à percevoir les traces d'un débat transfrontalier là où il n'y en a pas. Au contraire, il semble plus intéressant d'identifier le transfrontalier comme une catégorie forte entre les années 1970 et 1990 et qui s'estompe jusqu'à disparaître au moment où la lutte antinucléaire en Lorraine se déplace à Bure.

Doit-on pour autant en déduire que le territoire ne constitue pas une catégorie d'analyse pertinente à Bure ? Assurément non, mais le territoire ne se pose pas dans les mêmes termes qu'à Cattenom. Comme nous l'avons vu, le territoire pose problème avant que la centrale ne soit construite parce qu'il implique la collaboration de trois pays transfrontaliers qui se trouvent exposés au risque nucléaire. La commune de Bure ne pose pas de problème en tant que territoire. Située dans le département de la Meuse à proximité de du département de la Haute-Marne et regroupant environ 80 habitants, Bure est une commune rurale comme bien d'autres en France. Il suffit pourtant de l'évoquer au détour d'une discussion pour s'apercevoir qu'elle est devenue un territoire singulier qui n'est plus seulement connu des meusiens. Pour les militants, l'enjeu est de montrer leur présence sur le territoire pour y faire vivre l'opposition. Contrairement à Cattenom, c'est l'arrivée du nucléaire qui donne toute sa

spécificité au territoire. Alors que les artisans de la centrale devaient composer avec sa configuration transfrontalière, à Bure ce sont les habitants qui doivent s'adapter au projet de centre de déchets radioactifs. Cela ne signifie pas que les meusiens acceptent plus facilement le projet Cigéo que les lorrains n'ont accepté Cattenom. Au contraire, l'arrivée de l'Andra à Bure souligne les conséquences de l'implantation du nucléaire sur le territoire. L'expression « achat des consciences » revient régulièrement dans plusieurs textes d'opposition à Cigéo. Elle vise à insister sur les contreparties symboliques mais surtout matérielles qui seraient liées à l'implantation de l'Andra dans la Meuse et la Haute-Marne. La construction de centrale est un fait connu, et l'argument du développement économique revient régulièrement chez les constructeurs, que ce soit en Moselle ou ailleurs. Avec Cigéo, le contexte est différent car jamais un tel centre ne s'est construit en France. Certes, il existe déjà des centres de stockage de déchets radioactifs tels que ceux situés à Soulaïnes-Dhuys et à Morvilliers en Champagne-Ardenne. Cependant, la technique utilisée pour stocker ces déchets n'est pas la même que celle prévue à Cigéo qui nécessite des infrastructures importantes pour creuser les galeries à 500 mètres sous la terre. De même, les déchets contenus dans ces sites sont moins radioactifs que ceux qu'il est prévu d'enterrer à Bure. On pourrait alors avancer que le centre de La Hague en Normandie abrite les déchets les plus dangereux, ceux-là même qui seront transférés à Cigéo. Le parallèle s'arrêterait là car le centre de La Hague est présenté comme temporaire dans l'attente d'une solution temporaire. Pour ces raisons que nous détaillerons par la suite, l'implantation de l'Andra en Meuse et en Haute-Marne ne se limite pas à la construction de Cigéo, qui n'est pas déclaré d'utilité publique à l'heure où nous écrivons ces lignes. Elle consiste à mettre en œuvre une série d'infrastructures pour accompagner son projet sur les plans économique, technologique et environnemental.

Dans le cas de Bure, le territoire fait donc problème car il est investi par les constructeurs de Cigéo avant même qu'il ne soit déclaré d'utilité publique, ce que les opposants dénoncent comme une « occupation » ou encore une « colonisation ». Un des modes d'action emprunté par ces derniers est d'ailleurs de développer une « contre-occupation » du territoire, c'est-à-dire d'y habiter, d'y ancrer la lutte antinucléaire et anti-Cigéo de manière à montrer en acte qu'il y a plus d'habitants à Bure qu'on ne voudrait croire,

et que ces derniers ne sont pas nécessairement favorables aux actions de l'Andra. Qu'il soit investi en vue de construire Cigéo ou au contraire d'empêcher le projet, le constat est que le territoire fait l'objet d'une lutte singulière à Bure. C'est pour cette raison que nous proposons d'envisager l'implantation du nucléaire sur le territoire comme une technique de lobbying visant à faire valoir les intérêts des constructeurs auprès des parties prenantes locales (institutions, hommes politiques, acteurs économiques, etc.), ainsi qu'à faire accepter le projet auprès des habitants. Le territoire devient alors une ressource stratégique du développement des projets nucléaires pour les promoteurs. Les opposants tentent également de s'emparer du territoire pour faire vivre la contestation mais également de manière à (dé)montrer que des formes de développement alternatives au nucléaire sont possibles. Ces luttes pour le territoire se donnent à voir dans la communication institutionnelle et politique de Cigéo ainsi que dans les discours d'opposition. Cette thématique est également apparue de manière récurrente dans les différents entretiens et observations ethnographiques qui ont pu être menées dans le cadre de l'enquête de terrain.

### *3.2.1. « Laboratoire » versus « centre » : la réalisation technique comme argument grandeur nature*

Durant plusieurs années, le projet Cigéo était entouré d'un certain flou. Certes, les habitants les plus au fait du dossier savaient que l'industrie nucléaire projetait d'enfouir des matières radioactives sous le sol de Bure, mais une certaine partie de la population n'était pas sûre de ce que prévoyait le projet ni de son état d'avancement. Au cours d'un entretien un des membres de l'association Mirabel LNE<sup>36</sup> faisait le constat suivant :

Il n'existe pas de centre d'enfouissement de déchets nucléaires. Ça l'Andra essaie de faire croire aux gens que c'est la solution de référence, comme s'il y en avait partout. La deuxième chose que l'Andra essaie de faire croire dans sa communication, c'est qu'il y a des déchets nucléaires à Bure. Va dans la rue, demande aux gens. Tu verras, ils vont te répondre que oui, il y a des déchets nucléaires à Bure.

Cette réflexion mérite d'être soulignée car elle montre un certain flou qui entourerait le projet Cigéo. Dans la suite de l'entretien, l'interrogé confie avoir été surpris par l'organisation de journées portes ouvertes à Bure au même titre que dans les autres centres gérés par

---

<sup>36</sup> Lorraine Nature Environnement, échelon régional de France Nature Environnement (FNE)

l'Andra, alors qu'il s'agit du seul qui n'ait jamais contenu de matière radioactive jusqu'à aujourd'hui. Cette confusion est entretenue par l'acronyme que chacun utilise pour désigner le projet relatif aux déchets nucléaires qui se profile entre la Meuse et la Haute-Marne : Cigéo. Selon l'Andra, premier inventeur de cet acronyme et pilote du projet, Cigéo désigne le « Centre industriel de stockage géologique ». Pris à la lettre, il ne fait nullement mention de matières radioactives. Faut-il pour autant y voir une volonté délibérée de dissimuler l'information ? Cette interprétation est difficilement tenable dans la mesure où une simple visite sur le site web de l'Andra montre que le centre en question « est conçu pour stocker les déchets hautement radioactifs et à durée de vie longue produits par l'ensemble des installations nucléaires actuelles, jusqu'à leur démantèlement, et par le traitement des combustibles usés utilisés dans les centrales nucléaires<sup>37</sup> ». Cependant, il nous semble important de ne pas balayer trop rapidement ces questions de syntaxe en cela qu'elles sont représentatives d'une certaine volonté de véhiculer des représentations. Contrairement aux centrales nucléaires dont le nom renseigne à la fois sur la nature de la construction, ce qui s'y produit, et le lieu d'implantation, Cigéo se concentre sur l'ampleur du projet (il a une dimension « industrielle »), ainsi que sur la technique qui y est explorée (le stockage géologique). À sa seule lecture, nul n'est en mesure d'affirmer qu'il s'agit de déchets radioactifs et encore moins que ces derniers sont stockés en profondeur.

Dernière précision d'ordre lexical, les termes pour désigner ce qui est actuellement étudié et ce qu'il est prévu de faire dans Cigéo sont nombreux et peuvent induire des représentations voire des opinions qui peuvent échapper à celui qui les prononce. Au début de l'enquête de terrain, les questions posées en entretien mentionnaient indifféremment les « déchets nucléaires » et les « déchets radioactifs » ou encore l'« enfouissement » et le « stockage ». Ce n'est qu'après avoir été repris par les interrogés que le sens social voire politique de ces termes est apparu. Désigner Cigéo comme un « centre d'enfouissement » auprès d'un employé de l'Andra revient à commettre une erreur importante. On apprend alors que la technique utilisée est celle du « stockage géologique profond » qui n'est en aucun point comparable avec un vulgaire enfouissement. La distinction est scientifique et technique : le stockage géologique profond nécessite d'être calculé, étudié, prévu en fonction des

---

37 ANDRA, 2018. Cigéo. *Andra* [en ligne]. [Consulté le 5 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.andra.fr/cigeo>.

caractéristiques de la terre et de la roche censée l'accueillir. Cette précision de langage porte également un sens politique. Elle consiste à valoriser l'activité scientifique que sous-tend le stockage géologique profond pour mieux se tenir à l'écart de l'enfouissement, qui peut induire l'idée que l'Andra se débarrasse de déchets radioactifs en les jetant sous terre. Dans un autre contexte, face à un militant antinucléaire, employer le terme « stockage géologique profond » revient à se ranger du côté de l'Andra. Les mots ont donc leur importance pour le chercheur impliqué sur le terrain. Notre emploi de l'expression de l'Andra trahissait une prise de position involontaire en faveur du mode de gestion de déchets nucléaires choisi à Bure. De même, parler d'enfouissement est susceptible d'indiquer une forme de sympathie à l'égard des antinucléaires qui œuvrent au développement de ce terme qui vient « salir » l'expression technique de l'Andra jugée trop propre. Cet enjeu apparaît également en-dehors de l'enquête de terrain. Lors de la publication d'un article de synthèse sur Bure à destination du grand public<sup>38</sup>, l'emploi du terme « enfouissement » nous a valu la critique de produire un article à charge alors qu'il avait été souligné que cette terminologie se retrouvait essentiellement dans le vocabulaire courant<sup>39</sup>.

Ces précisions de syntaxe ne sont pas évoquées pour jouer sur (ni même avec) les mots employés pour désigner le projet mais pour souligner une ambiguïté qui se situe au coeur du développement territorial du projet Cigéo. Durant quelques années, une certaine confusion a pu planer autour du projet de l'Andra dans la Meuse et la Haute-Marne. Depuis les prémices de l'opposition locale, il est question de Cigéo. Or le terme n'a pas toujours désigné la même réalité chez les militants, et c'est d'ailleurs ce que cette thèse entend montrer à travers l'étude de l'opposition sur le temps long. Aujourd'hui, en 2018, parler de Cigéo revient à évoquer le centre de stockage, celui qui n'est pas encore construit, qui demeure en attente d'être déclaré d'utilité publique, et contre lequel des opposants mènent une lutte déterminée. Il y a quinze ans, s'opposer à « Cigéo » revenait à manifester son désaccord à l'égard du laboratoire de l'Andra, unique réalisation tangible et visible sur le territoire de Bure. Le flou qui a pu entourer Cigéo a rapidement été saisi par les militants antinucléaires qui se sont doté de leur propre langage pour pouvoir s'exprimer sur la gestion des déchets radioactifs en Meuse et en

<sup>38</sup> Voir (Carlino, 2017).

<sup>39</sup> À propos de l'engagement du chercheur dans la controverse, soulignons que l'article en question a autant fait réagir des personnes favorables à l'énergie nucléaire que des associations antinucléaires qui l'ont relayé dans leurs réseaux.

Haute-Marne sans pour autant reprendre des termes qu'ils jugent connotés. Loin d'être anodine la question du vocabulaire est très importante, comme l'a indiqué un représentant du Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs dans la Haute-Marne (CEDRA 52) pour qui elle a « un poids énorme ». Ce poids tient autant aux représentations induites dans le vocabulaire qu'à la capacité des militants à les modifier. Ainsi, l'interrogé définit sa bataille du vocabulaire comme une « victoire » :

Et alors quand on est dans un colloque officiel, quand on prend la parole dans le public et qu'on dit enfouissement, alors là vous avez tous ces vieux croûtons qui sont sur l'estrade qui représentent le ministère etc. qui piquent une crise pas possible en disant c'est pas de l'enfouissement ! C'est pas de l'enfouissement ! C'est du stockage sous terrain. C'est quand même beaucoup plus propre, c'est plus ceci c'est plus cela. Alors là moi je rigole parce que je dis ben alors là on a gagné.

L'implantation de l'Andra dans la Meuse tient donc à une forme de malentendu ou, devrait-on dire, est fondée sur une nuance importante. Elle débute en 1999, date à laquelle est obtenue l'autorisation de construire et d'exploiter un laboratoire sur la commune de Bure. Ce laboratoire vise à servir de lieu d'expérimentation pour étudier les caractéristiques du sol à une profondeur de 500 mètres. Au-delà du sol en lui-même, c'est sa capacité de résistance qui est testée à travers de nombreux tests techniques visant à le mettre à l'épreuve des situations qui peuvent potentiellement se produire dès lors que de la matière radioactive y est entreposé. À cette époque, la technique de gestion des déchets radioactifs demeure ouverte. La loi dite « Bataille » du nom de son rapporteur Christian Bataille, ancien député du Nord, définit trois voies de recherche retenues en France. La première voie concerne la technique dite de « séparation - transmutation » qui consiste à séparer des éléments potentiellement réutilisables de l'uranium et du plutonium après qu'ils aient été utilisés dans un réacteur nucléaire. Elle correspond à une sorte de « recyclage » des combustibles usés des centrales mais n'est pas encore maîtrisée. La seconde voie concerne le stockage en couche géologique profonde, celle qui a été retenue et qui est mise en œuvre par l'Andra avec Cigéo. Elle consiste à conditionner les déchets nucléaires dans des fûts de béton et d'acier afin qu'ils ne soient pas en contact direct avec l'environnement, puis à les stocker de manière durable dans le sol. Enfin la troisième voie est celle dite du conditionnement et de l'entreposage de longue durée, celle qui est actuellement utilisée pour stocker les déchets dans l'attente que Cigéo ne se réalise. Sur

son site web, l'Andra met en valeur sa solution par rapport aux deux autres en précisant, dans un discours institutionnel, que le stockage géologique profond s'impose parce que la première technique n'est pas maîtrisée à ce jour, et parce que la troisième « ne peut pas constituer une solution définitive<sup>40</sup> ».

La construction d'un laboratoire d'expérimentation est relativement inhabituelle dans le domaine du nucléaire. En effet, lorsqu'une centrale se construit sur un territoire, celle-ci n'est pas précédée par la construction d'un ouvrage pour analyser les qualités du sol ou l'approvisionnement en eau qui servira à son refroidissement. En l'occurrence, la gestion des déchets nucléaires constitue une question plus ouverte et assurément plus incertaine dans la mesure où Cigéo est le premier centre de ce type à être construit en France et en Europe. Si le procédé est inhabituel d'un point de vue technique, il l'est également pour l'opposition qui doit trouver les moyens de contester un projet qui n'est pas encore construit. Ainsi, durant plusieurs années, l'Andra a pu utiliser son laboratoire pour se prémunir de la critique antinucléaire. Alors que les discours de cette dernière se focalisaient sur le principe de stockage de déchets radioactifs, les responsables du projet avançaient que leur rôle se limitait à celui que leur accordait la loi, à savoir celui de construire un laboratoire d'expérimentations. Le laboratoire ne représentait que la seule preuve matérielle de l'implantation de l'Andra à Bure, laquelle laissait sous-entendre que le centre pouvait se réaliser ailleurs, voire ne pas se réaliser du tout si les résultats des tests du laboratoire n'étaient pas probants. Autrement dit, la construction d'un laboratoire est utilisée pour se prémunir de la critique. Sur le plan de l'argumentation, il peut servir à montrer que les antinucléaires se trompent de combat en contestant un centre de déchets qui demeure à l'état de projet et qui n'a pas obtenu d'autorisation de construction.

Les termes pour désigner ce qu'effectue l'Andra en Meuse et en Haute-Marne ne manquent pas et sont, comme nous l'avons déjà souligné, porteurs de sens et de représentations. Celui de « laboratoire » n'échappe pas à cette règle, et il est nécessaire de s'arrêter sur le sens que l'Andra donne à cette structure pour cadrer le débat. De prime abord, le laboratoire évoque une certaine ouverture aux incertitudes. Après avoir identifié le

---

40 Source : <http://meusehautemarne.andra.fr/landra-en-meusehaute-marne/histoire-de-landra-en-meusehaute-marne>

Bure comme propice pour accueillir des déchets radioactifs, scientifiques et ingénieurs investissent les lieux pour recueillir des éléments pour valider ou invalider leur hypothèse. *A priori* la construction d'un laboratoire est susceptible de désamorcer la critique sociale. En cas de résultats peu probants, l'Andra peut fournir la preuve scientifique que le sol de Bure n'est pas en mesure d'abriter des déchets nucléaires. Dans les faits, la construction du laboratoire ne vise pas à mettre en cause la capacité du sol de Bure à contenir de la matière radioactive. Au contraire, il sert à entériner le choix de la technique du stockage géologique profond en explorant les manières concrètes pour le réaliser. Ainsi, l'Andra « verrouille » (Barthe, 2006, p. 57) la recherche de solutions alternatives pour gérer les déchets radioactifs. Comme l'indique le sociologue des sciences Yannick Barthe dans son analyse de la mise en problème des déchets radioactifs auprès des autorités politiques, le laboratoire – et d'une manière plus générale l'agence qui le pilote (l'Andra) – se focalise sur la réalisation industrielle du projet de façon à présenter les alternatives au stockage profond comme inadaptées et peu crédibles. Selon le chercheur, cette démarche pose problème car elle se situe dans le *faire* et paraît « peu sensible au doute scientifique » (*Ibid.* 2006, p. 64).

L'implantation territoriale de l'Andra à Bure est indissociables des enjeux scientifiques et techniques du stockage géologique profond. Contrairement à Cattenom, les conséquences pour le territoire ne se mesurent pas en termes de retombées économiques ni ne prennent la forme de négociations de garanties ou de contreparties. Le territoire sert de justification à l'implantation de l'Andra qui a fait le choix de Bure car les qualités géologiques de son sol correspondent à celles requises pour le stockage profond. L'implantation du laboratoire a donc une visée stratégique car il permet à ses concepteurs de faire valoir ses intérêts dans la communauté scientifique et auprès des autorités politiques pour affirmer le stockage géologique comme la solution choisie par l'État pour traiter les déchets de ses centrales. La communication institutionnelle de l'Andra n'est pas ambiguë quant au statut qui est donné au laboratoire. Elle désigne ce dernier comme « un outil scientifique unique pour concevoir un stockage réversible profond ». La rhétorique met l'accent sur la réalisation technique du centre de stockage et n'évoque jamais la possibilité que les études menées par le laboratoire ne servent à invalider cette solution sur le plan scientifique. Le laboratoire de Bure est donc un instrument utilisé pour verrouiller les solutions techniques pour la gestion des déchets

radioactifs. Cependant il est également utilisé à des fins politiques pour montrer au gouvernement que l'Andra maîtrise les moyens techniques pour réaliser la solution qu'elle a choisie. Cette dimension politique s'est donnée à voir lors d'une observation de terrain à l'espace technologique de l'Andra. Cette infrastructure abrite à la fois une partie ouverte au public ainsi que des locaux abritant différents employés des services de l'Andra qui ne travaillent pas directement sous terre, tels que le service communication par exemple. Emmenés par notre guide dans l'espace dédié au public, ce dernier expose la manière dont les déchets radioactifs seront entreposés sous terre une fois que le centre sera construit. L'ensemble de l'opération est opérée par des robots et diverses machines de sorte à ce qu'aucun contact ne se produise entre la matière radioactive et l'humain. Celle-ci est conditionnée en amont dans des fûts que l'Andra nomme des colis, lesquels seront acheminés dans les galeries sous-terraines et empilés à l'horizontale dans des alvéoles creusées dans les parois de part et d'autre des tunnels. À l'écoute de cet exposé, l'écart entre l'état actuel du centre (qui demeure à l'état de projet) et des technologies à disposition paraît saisissant. La suite du discours a de quoi accentuer la surprise lorsque nous apprenons que l'ensemble des galeries actuellement creusées dans le laboratoire n'accueilleront jamais de « colis ». Interrogé à ce sujet, notre guide indique que « le laboratoire est politique. Il est là pour montrer au Président, au gouvernement en place qu'on est capable de créer un centre comme Cigéo. ».

La nuance entre « laboratoire » et « centre » de déchets radioactifs est donc de taille. Le premier sert à mener différentes expérimentations pour affirmer le stockage géologique en tant que solution de référence tandis que le second désigne l'infrastructure sous-terrainne qui contiendra effectivement de la matière radioactive. L'implantation de l'Andra sur le territoire de Bure s'apparente à une technique de lobbying visant à réunir l'ensemble des conditions nécessaires pour rendre possible un projet qui n'a à ce jour aucune existence tangible. Reprenons le témoignage évoqué précédemment. Au-delà de sa dimension scientifique et technique, le laboratoire a surtout une fonction politique. Il représente une version d'essai du centre qui devra effectivement se construire quelques kilomètres plus loin. La portée communicationnelle du laboratoire est forte, car s'il s'agit bien d'un outil de démonstration de la capacité technique et industrielle de l'Andra à fournir un ouvrage comme Cigéo, alors le

laboratoire représente un véritable argument socio-technique de béton et d'acier. De sa réussite dépend la capacité de l'Andra à convaincre les autorités publiques qu'elle dispose des compétences pour mettre en œuvre une technique qu'elle a valorisé par rapport aux autres. Le « laboratoire » ne se limite pas à son caractère scientifique mais doit être également envisagé dans un sens plus politique qui le place comme un lieu d'expérimentations qui représentent autant d'arguments visant à démontrer que Cigéo doit et peut être construit à Bure. Il devient alors un véritable laboratoire de démocratie technique en ce sens qu'il n'a d'autre fin que de fournir au politique une série de preuves de la compétence de l'Andra pour assurer la gestion des déchets hautement radioactifs en France. En effet, l'Andra annonce que le laboratoire sera entièrement condamné lorsqu'elle aura obtenu l'autorisation de construire Cigéo.

Le laboratoire constitue un puissant outil scientifique et technique pour élaborer le stockage comme « technique de référence » en éliminant ses concurrentes, ainsi que pour convaincre les décideurs politiques de sa faisabilité à Bure. À travers lui, l'Andra implante en premier lieu l'idée que le stockage peut se réaliser sur ce territoire en particulier plutôt que le centre de déchets radioactifs en lui-même. Le territoire devient donc une partie intégrante de cette stratégie de « verrouillage » du débat sur le mode de gestion des déchets radioactifs. Dans cette perspective, le débat consiste davantage à définir la manière dont Cigéo doit se mettre en œuvre en Meuse et en Haute-Marne plutôt que d'en discuter le principe. En ce sens, la configuration du désaccord qui se dessine à Bure se modifie au cours des années 2000, période durant laquelle l'Andra concrétise son implantation à travers la construction de son laboratoire. Le débat ne porte plus sur le choix de la technique à utiliser pour gérer les déchets nucléaires puisque cette dernière se referme progressivement sur le stockage profond. Les critiques en faveur de l'utilisation d'une autre technique de gestion se heurtent aux réalisations des acteurs de l'Andra pour qui il n'existe pas de solution crédible alternative au stockage profond. Il est davantage question de déterminer si l'Andra doit poursuivre son développement à Bure ainsi que de préciser les modalités de son implantation sur le territoire.

Comme le précise Yannick Barthe, le verrouillage scientifique du problème des déchets radioactifs conduit à en faire une question politique. Puisqu'il est de plus en plus difficile de

remettre en cause Cigéo dans l'arène scientifique, le projet acquiert une dimension politique car il contraint la population à réagir à la construction d'infrastructures sur lesquelles les opposants ont peu de prise. Pour faire entendre leur opposition, ces derniers ne peuvent que se prononcer sur les modalités de réalisation du projet. Parce qu'il devient impossible de discuter le principe du stockage géologique profond, l'opposition se résume à contester le projet, alors même que se creusent des galeries sous-terraines au laboratoire. Cette situation pose les déchets nucléaires comme un « problème d'acceptabilité sociale autonome » (*Ibid.* 2006, p. 68). En effet, les troubles relatifs aux déchets radioactifs ne dépendent plus de l'incertitude liée à leur mode de gestion puisque cette question a été élucidée par l'Andra. Les critiques qui se dressent contre Cigéo s'autonomisent par rapport au débat scientifique qu'il sous-tend pour porter sur le principe du projet en lui-même. Le débat sur les déchets radioactifs est alors envisagé dans le cadre du domaine de l'aménagement du territoire. Cigéo est considéré pour son impact sur le territoire, la population, l'environnement, l'économie locale au même titre que d'autres projets d'aménagement en dehors du domaine de l'énergie nucléaire. Ses spécificités sont certes reconnues, mais il est avant tout question d'informer les populations sur l'avancée des travaux et recueillir l'avis des habitants sur les façons de le réaliser. Les différentes concertations citoyennes ne laissent que très peu de place à l'élaboration d'une critique citoyenne qui remette en cause le principe même du stockage géologique profond. La Commission nationale du débat public (CNDP) a notamment organisé deux séries de concertation à Bure, lesquelles ont été vivement critiquées de la part des associations opposées au projet. Nous reviendrons plus spécifiquement sur les conditions d'organisation de ces débats car ils ont contribué à façonner les différentes arènes du débat public sur les déchets radioactifs. Retenons pour l'heure que l'implantation de l'Andra en Meuse et en Haute-Marne fait de Bure un territoire conflictuel. Cette dimension conflictuelle du territoire tend à être présentée comme nouvelle à l'heure où se développent des modes d'occupation contestataires qui ont récemment donné lieu à de violents affrontements avec les forces de l'ordre. Or Bure devient un territoire conflictuel dès lors qu'il accueille les installations de l'Andra qui instrumentalise le territoire (la qualité de sa roche) pour imposer le stockage profond comme « solution de référence ». Le géographe Philippe Subra souligne l'interaction entre conflit et territoire autour des projets d'aménagement en affirmant que « le

conflit est le produit de la rencontre d'un projet ou d'une activité et d'un territoire » (Subra, 2008). Le conflit n'existe pas en lui-même, il s'incarne autour du projet de centre de déchets nucléaires qui se concrétise sur le territoire. Avant que l'Andra ne décide de s'y implanter, Bure avait ses propres caractéristiques, sa population, ses enjeux, voire des rivalités. L'arrivée de Cigéo ne gomme pas ces caractéristiques : elle compose avec elles et contribue à leur reconfiguration. L'une d'entre elle est liée à la faible densité de population de la commune. Regroupant en 50 et 60 habitants, le village de Bure est dépeint comme l'archétype du village meusien et rural confronté à des difficultés économiques et démographiques. Qu'il s'agisse de militants antinucléaires ou d'employés à l'Andra, les personnes interrogées dans notre enquête de terrain faisaient toutes référence à cet état du territoire , et notamment de ce qui était perçu comme une fuite de ses jeunes habitants vers des villes plus attractives pour l'emploi. Cette dimension démographique très forte pour les habitants à proximité de Bure se retrouve dans le conflit. Ainsi, pour les opposants, l'implantation de l'Andra ne repose pas tant sur des critères scientifiques que sur la faible densité de population du territoire. Rappelant que, historiquement, Bure ne comptait pas parmi les sites envisagés pour l'exploration des solutions de gestion, ces opposants affirment que leur territoire a été sélectionné de par la faible contestation sociale qui est susceptible d'y émerger. Dans un livre retraçant l'histoire de la lutte à Bure, les militants vont jusqu'à affirmer que le laboratoire n'étudie pas les caractéristiques du sol mais l'acceptabilité sociale du projet, c'est-à-dire la capacité de la population à l'accepter :

En réalité, ce qu'on étudie depuis 1995 sur le secteur de Bure, ce n'est pas le sous-sol. C'est vous et nous. C'est notre capacité à résister. (Collectif BureStop55, 2014, p. 149)

L'implantation de l'Andra a donc une visée stratégique importante qui contribue à faire de Bure une lutte de territoire. À l'époque de l'installation du laboratoire, le territoire était essentiellement envisagé pour ses ressources. En effet, la communication de l'Andra insiste sur les qualités du sous-sol de la Meuse et de la Haute-Marne qui seraient propices au stockage de matières radioactives. Cette focalisation sur les ressources géologiques est encore présente dans sa communication sur Cigéo. Cependant, il est nécessaire d'observer plus précisément la manière dont l'Andra présente ses activités à travers sa communication institutionnelle afin de mieux saisir son rapport au territoire. À nouveau, les termes employés ont leur importance et

sont porteurs de représentations. Depuis environ quatre ans, le terme de « centre » est employé de manière récurrente dans les supports de communication. Jusque là, l'activité de l'Andra se focalisait essentiellement sur son laboratoire, si bien que cela pouvait entraîner une certaine confusion entre Cigéo et le laboratoire. On retrouve ici le flou souligné au cours d'un entretien que nous avons signalé au début de cette partie. À force de focaliser la communication sur le laboratoire, celui-ci risque de se confondre avec Cigéo. Bien que les deux constructions soient similaires sur le plan industriel, leurs finalités sont quant à elles très différentes. Le laboratoire a vocation à être une structure temporaire n'abritant pas de déchets radioactifs ainsi qu'à mettre à l'épreuve la roche pour limiter les risques lors de l'entrée en contact avec la matière radioactive (infiltrations d'eau, départs de feu, etc.). Cigéo, quant à lui, est prévu pour être installé dans la durée et stocker les colis de déchets radioactifs pendant plusieurs centaines d'années. D'un côté, une installation sous-terrain destinée à éprouver l'arsenal technologique de l'Andra, de l'autre un édifice sous-terrain où seront confinés les déchets. Entre les deux se situe le « centre » de Meuse, terme employé pour désigner l'ensemble des infrastructures installées à proximité de Bure. Le terme s'impose progressivement de manière à montrer que l'implantation de l'Andra sur le territoire ne se limite pas au laboratoire. Et pour cause, elle y a installé un « espace technologique » que nous avons déjà évoqué plus haut, un hôtel-restaurant pour ses employés ainsi que pour organiser ses réceptions. Un Observatoire pérenne de l'environnement (OPE) est également construit en 2007. Son objectif est double : dresser un « état zéro » de l'environnement autour de la zone d'implantation de Cigéo ainsi que l'analyser et l'observer pour mesurer l'impact environnemental des activités de l'Andra. Il prend notamment la forme d'une « écothèque », vaste bâtiment conçu pour abriter et stocker des échantillons prélevés dans l'environnement. Le bâtiment abrite également une partie ouverte au public avec une exposition visant à présenter la richesse de l'éco-système. À travers cette structure, l'Andra souhaite montrer que sa présence sur le territoire ne se limite pas à son impact environnemental. Avec son écothèque, l'agence se donne pour mission de « conserver la mémoire de l'environnement » en procédant à des prélèvements réguliers sur une période de cent ans calquée sur celle pendant laquelle Cigéo sera en activité. Ainsi les supports de communication insistent moins sur le caractère nucléaire de l'installation que sur son souci d'observer le territoire et de

fournir des éléments d'analyse et d'interprétation pour mieux le comprendre et le préserver. À titre d'exemple, le directeur de la maîtrise des risques Fabrice Boissier souligne dans le Journal de l'Andra de que « les rejets de chaque installation industrielle, nucléaire ou non, font l'objet d'autorisations spécifiques qui les limitent strictement. » À nouveau, l'action de l'Andra est essentiellement envisagée dans sa dimension industrielle qui situe Cigéo dans le domaine de l'aménagement du territoire. Le caractère nucléaire des travaux est gommé au profit de sa réalisation technique qui place le projet au même niveau que tout autre chantier d'aménagement. Dans cette perspective, il peut paraître surprenant que l'impact environnemental de Cigéo soit évalué alors que le projet n'est pas encore construit et qu'il demeure dans l'attente d'être déclaré d'utilité publique. L'environnement est moins présenté comme une ressource naturelle à exploiter que comme une richesse du territoire à préserver. En développant son OPE, l'Andra développe une forme de conscience environnementale à l'égard du territoire. La place accordée à l'élaboration de ce qu'elle nomme la mémoire de l'environnement à un temps zéro traduit un certain souci qui dépasse l'impact environnemental de ses travaux. En effet, elle participe à l'élaboration d'un bilan écologique complet de la situation actuelle qui n'a pas pour vocation à être utilisé dans l'immédiat pour améliorer la construction de Cigéo, mais pour permettre au territoire de mieux se connaître. À l'évidence, ces données seront utilisées dans le futur pour pouvoir comparer l'environnement entre les époques et évaluer la responsabilité de Cigéo dans les écarts qui seront potentiellement identifiés. La démarche n'est donc pas complètement désintéressée mais l'Andra traduit tout de même une certaine volonté de mieux connaître le territoire dans sa communication institutionnelle.

Ce rapport au territoire et à l'environnement anime des tensions chez les militants antinucléaires qui voient dans l'OPE une vaste opération de *greenwashing*. Selon eux, l'action de l'Andra sur le territoire n'est pas à trouver du côté du laboratoire ou de l'OPE mais dans l'acquisition de terrains agricoles auprès des habitants. Les opposants estiment que l'observation de l'environnement et le souci accordé au territoire ne seraient que le revers de la médaille d'après négociations avec les habitants. Lors d'une action collective menée en août 2015, des militants ont couvert de peinture verte l'habitation personnelle d'Emmanuel Hance,

alors responsable de l'OPE<sup>41</sup>. Ils expliquent avoir « pris au mot la politique de *greenwashing* de l'Andra, mise en œuvre par Hance à travers l'OPE en aspergeant abondamment sa façade d'un gros vert qui tache<sup>42</sup>. » L'implantation de l'Andra ne se limite donc pas à son laboratoire mais comprend l'ensemble de ses autres infrastructures qui, si elles ne sont pas directement liées au creusement de galeries-souterraines pour Cigéo, contribuent à installer l'industrie nucléaire autour de Bure. C'est pour cette raison que l'Andra évoque désormais son « centre de Meuse / Haute-Marne » dans sa communication institutionnelle. L'expression ne vise pas à remplacer le nom de Cigéo qui reste employé pour nommer le centre qui devrait se construire dans le sous-sol et accueillir des déchets radioactifs. Cependant, il est nécessaire de souligner qu'elle affirme l'implantation de l'Andra sur le territoire au-delà des expérimentations de son laboratoire. Celle-ci s'effectue à travers des infrastructures plus ou moins annexes qui posent l'Andra comme un acteur du territoire à part entière.

### *3.2.2. Cigéo et l'accompagnement du territoire*

De la construction du laboratoire à Bure en 2000 jusqu'à celle d'établissements annexes qui composent son centre, l'implantation de l'Andra dans la Meuse installe avec elle une situation de conflit. La population se positionne à l'égard du projet ainsi que sa propension à modifier le territoire. Cette vision questionne Cigéo en terme d'impact et souligne ses effets sur l'environnement ainsi sur la possible émergence d'une critique sociale. Or l'implantation de Cigéo sur le territoire ne peut se réduire à celle d'un projet d'aménagement menée sur une période donnée et pour laquelle sont produites des études d'impact. Nous avons montré que l'Andra s'affirme comme un acteur du territoire à part entière à mesure de l'expansion du projet, passant du laboratoire scientifique au centre industriel. L'Andra n'est plus seulement la cause du conflit territorial lié à la mise en œuvre du stockage de déchets nucléaires. Le débat n'est d'ailleurs plus celui de la gestion des déchets radioactifs, dont on sait qu'elle l'a verrouillé jusqu'à l'établir comme « solution de référence ». Il devient celui de la manière de concevoir et de réaliser le stockage, autant sur les plans scientifiques et techniques que sur ceux de l'accompagnement économique et politique du projet. L'Andra devient donc un acteur

---

<sup>41</sup> Nous revenons plus en détail sur cet action dans *Nommer l'adversaire*, p. 274

<sup>42</sup> Source : <https://vmc.camp/2015/08/10/une-action-contre-laccaparement-des-terres-par-landra/>

territorial de la controverse sur les déchets nucléaires. Il paraît heuristique de l'interroger en tant que tel, afin de rendre compte du poids politique de son installation dans la Meuse. Après le « territoire du conflit », c'est le « territoire des acteurs » qui constitue le deuxième point d'analyse des situations conflictuelles d'aménagement territorial (Subra, 2008). Cette approche consiste à se focaliser sur la place et le rôle qu'occupent les différents acteurs institutionnels et politiques dans la controverse.

Deux variables importantes n'ont pas été évoquées jusqu'ici et sont nécessaires à la compréhension de l'action de l'Andra en tant qu'acteur sur le territoire meusien. La première est que l'Andra est une structure d'État, plus particulièrement un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Sous tutelle des ministres chargés de l'Énergie, de la recherche et de l'environnement, elle n'est pas elle-même productrice de déchets radioactifs mais a la mission de mettre en œuvre leur stockage. La deuxième est que la Meuse et la Haute-Marne bénéficient d'un accompagnement économique piloté par deux groupements d'intérêt public (GIP) qui comptent l'Andra, la société Areva, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), ou encore le groupe EDF parmi ses membres, ainsi que les collectivités territoriales situées dans la « zone de proximité » des installations de l'Andra. Ces précisions soulignent la particularité de l'accompagnement économique du projet Cigéo sur le territoire. En effet, celui-ci ne consiste pas à débloquer des financements auprès des acteurs territoriaux comme cela peut se faire dans le cadre d'autres projets d'aménagement. Il se distingue aussi du cadre des retombées économiques directes et indirectes que l'on peut retrouver autour de la création de centrales nucléaires. À travers les deux GIP, l'Andra ne finance pas le projet Cigéo mais le développement du territoire dans des domaines variés tels que l'aménagement urbain, le transport, l'habitat, le numérique, le paysage et le patrimoine, la formation, etc. L'implantation de l'Andra en Meuse et en Haute-Marne renverse quelque peu la manière d'envisager l'aménagement du territoire. Le véritable projet d'aménagement n'est pas Cigéo mais l'ensemble des réalisations qu'il permet de mener indirectement dans les différents territoires qui entourent le projet à l'aide des GIP.

Ce positionnement se retrouve dans la communication institutionnelle de l'Andra qui se place comme « un acteur majeur du territoire ». Son action est présentée comme la préparation de « l'insertion du futur centre Cigéo afin qu'il soit une opportunité pour les

territoires ». Ce discours renverse le raisonnement en terme d'impact puisqu'il considère Cigéo comme une éventualité. Il y est question de préparer l'insertion sur le territoire d'un établissement qui n'est pas encore construit. Le lien avec le territoire est également envisagé sur le plan politique. Comme l'indique l'Andra sur le site web du centre de Meuse/Haute-Marne, elle met au point un processus de concertation qualifié d'« ambitieux » pour « construire le projet avec le territoire ». L'ensemble de ce discours de communication doit évidemment pris avec distance, et son énoncé ici vise à souligner la manière dont l'Andra conçoit et présente ses liens avec le territoire plutôt qu'à relayer ses messages. L'objectif est de rendre compte du caractère politique de l'implantation de l'Andra à Bure. Avant même de diriger l'analyse sur les mouvements d'opposition et de contestation, il est nécessaire de souligner que l'élaboration du projet Cigéo ne se limite pas au creusement de galeries souterraines. Avec lui se mettent en place différentes actions d'aménagement du territoire qui, lorsqu'elles sont prises isolément, ne montrent pas nécessairement leur lien avec l'énergie nucléaire. Ce point est important pour saisir la manière dont l'arrivée de l'Andra à Bure génère une forme de trouble dans la population. Contrairement à ce qui était envisagé aux prémices de l'enquête de terrain, certains individus manifestent un certain attrait ou au contraire une certaine colère en faisant référence non seulement à l'énergie nucléaire mais aussi à l'intervention de l'Andra au plus près de leur quotidien. Seule une enquête de terrain envisagée sur le temps long permet de saisir ces éléments qui n'ont commencé à apparaître que de manière subtile et furtive, à l'issue de conversations en-dehors des échanges enregistrés ou dans une réflexion au détour d'un entretien. Pour certains acteurs qui n'habitent pas directement à proximité de Bure, l'Andra ne se donne pas à voir par les infrastructures de son centre mais à travers la réfection de voies publiques, de parcs, des entreprises, ou encore des manifestations culturelles qu'elle subventionne. En 2011, la construction d'une nouvelle salle des fêtes à Bure constitue un exemple emblématique de la présence de l'Andra sur le territoire. Si d'ordinaire une inauguration de salle des fêtes n'a que très peu de raisons pour susciter l'intérêt et la contestations de militants écologistes et antinucléaires, celle de Bure a pourtant constitué un événement pour la lutte anti-Cigéo. En effet, des militants se sont rendus sur les lieux de l'inauguration pour contester l'implantation de l'Andra sur le territoire. La salle des fêtes n'était pas en cause mais plutôt son financement, car celui-ci dépendait à

80% du GIP Objectif Meuse et d'EDF. Quatre ans plus tard, au cours de l'enquête de terrain, l'ensemble des personnes interrogées et rencontrées à Bure mentionnaient cette salle des fêtes rutilante qui contrastait avec les autres bâtiments du village. Ce bâtiment, de même que l'éclairage public flambant neuf de la commune, est alors devenu le symbole de ce que nombre d'opposants nomment « l'achat des consciences ». L'expression suggère que l'implantation de l'Andra en Meuse est avant tout économique et qu'elle vise des fins politiques. En participant à l'aménagement des communes environnantes, l'Andra gagnerait de nombreux élus à sa cause dans la perspective que ces derniers donnent leurs voix à l'occasion de divers votes.

L'accompagnement économique des GIP ne se limite pas à l'aménagement territorial. Il contribue également à développer des structures en lien avec l'énergie et l'industrie nucléaire à Bure si bien que certaines associations ne craignent qu'elle ne devienne un pôle nucléaire en France. Citons l'usine Syndièse (Diesel Synthétique) pilotée par le CEA qui est implantée à Bure-Saudron à 3km du laboratoire et vise « à produire du diesel de synthèse à partir de 75 000 tonnes de biomasse sèche issue de ressources forestières locales ». D'autres projets similaires fleurissent sur le territoire, à l'image de l'usine Unitech qui a demandé un permis pour construire une laverie industrielle des vêtements portés dans les centrales nucléaires ou encore le projet avorté Bison à Joinville (Haute-Marne) d'unité de tri, traitement et conditionnement de déchets radioactifs de faible et très faible activité piloté par l'entreprise Derichebourg. Cet essaimage d'infrastructures nucléaires tend à fragmenter le conflit autour des déchets radioactifs. Des collectifs se composent autour de ces projets dans le but de les invalider à l'image du projet Bison. Cette fragmentation n'est pas pour autant dissociée de la lutte contre Cigéo car les opposants soulignent les liens entre les installations à Bure, les GIP utilisés comme instruments de financement de projets sur le territoire, ainsi que le discours institutionnel de l'Andra qui valorise l'idée du développement économique de la Meuse et de la Haute-Marne.

### 3.2.3. *Des appropriations conflictuelles de l'espace*

L'implantation de l'Andra dépasse la construction d'infrastructures pour mettre en œuvre le stockage profond des déchets nucléaires à Bure. Elle prend la forme d'un accompagnement économique qui laisse son empreinte sur le territoire. Du côté des opposants à Cigéo, la présence sur les lieux constitue également une ressource stratégique. Comme nous l'avons souligné, la construction du laboratoire en Meuse et en Haute-Marne au début des années 2000 a contribué à clore le débat scientifique sur la gestion des déchets radioactifs en posant le stockage géologique profond comme « solution de référence » et Bure comme terrain adapté pour le réaliser. Le conflit à Bure n'est donc plus tant celui de la technique (même si cette dimension est toujours présentée dans les discours) mais de la légitimité de l'Andra à s'affirmer en tant qu'acteur du territoire porteur d'un projet économique essentiellement tourné vers le développement de l'industrie nucléaire en Meuse et en Haute-Marne. Le rapport au territoire devient une partie intégrante du conflit. Dans ce contexte, les opposants à Cigéo disposent d'un nouveau mode d'action à savoir l'occupation physique des lieux. Si elle peut faire penser au modèle des « zones à défendre », l'occupation du territoire à Bure s'inscrit historiquement dans une forme d'occupation *a priori* plus conventionnelle et moins conflictuelle. Elle s'est tout d'abord incarnée à travers l'acquisition d'une habitation en plein cœur du village que les habitants ont baptisée « Maison de résistance à la poubelle nucléaire ». Se réunissant sous la forme d'une association (Bure Zone Libre), plusieurs antinucléaires français et allemands font l'acquisition en 2005 d'un ancien corps de ferme qui deviendra le point de rassemblement de la lutte contre Cigéo et contre l'énergie nucléaire en général. Contrairement aux ZAD, cette maison n'a pas vocation à occuper le territoire ni même à installer une relation conflictuelle avec l'adversaire. Elle fait l'objet d'une acquisition légale de locaux en vue d'habiter le territoire. La maison répond notamment au besoin de visibilité de la lutte anti-Cigéo qui se résumait à des actions collectives certes d'ampleur, mais plus ou moins éphémères. L'installation sur le territoire donne ainsi du corps et existence physique à l'opposition. De par l'ampleur des locaux, elle vise également à accueillir des sympathisants à la cause écologiste et antinucléaire. Lors d'une observation des lieux sur le terrain, il a été donné à voir une certaine rotation des habitants des lieux. Certains viennent de communes alentours, d'autres se sont spécialement déplacés à

Bure pour constater l'ampleur du projet. Plusieurs d'entre eux se déclarent permanents, c'est-à-dire qu'ils habitent le lieu durant plusieurs semaines et contribuent activement à le faire vivre. En effet, bien qu'elle se distingue du mode d'action des ZAD, la « Maison de la résistance » est avant tout un lieu de vie collectif où les tâches sont partagées et l'organisation est assurée entre ses habitants. Lorsqu'ils présentent le lieu, ses habitants insistent sur le caractère autogéré de cette vie collective. Leur maison à Bure représente davantage qu'un local où ils organisent des réunions et tiennent des permanences. En parallèle de la critique de l'énergie nucléaire, les habitants proposent à leur échelle la promotion d'un mode de vie plus écologique et responsable. Lors de la visite, ils insistent à plusieurs reprises sur différentes initiatives telles que leur chauffage entièrement alimenté au bois, le jardin bio ainsi que leur éolienne artisanale. À travers ces initiatives, le lieu est également une façon de répondre aux critiques des promoteurs du nucléaire que les militants nomment « la critique de la bougie ». Selon eux, les promoteurs du nucléaire reprochent aux antinucléaires de refuser toute forme de confort jusqu'à s'éclairer à la bougie. Or les initiatives que les militants développent dans leur maison peuvent se voir comme la preuve que des modes de vie indépendants du nucléaire sont possible. Ses habitants présentent la maison comme un lieu de vie collectif pour organiser la contestation à travers des actions diverses telles que la formation (sur le nucléaire mais également sur des savoir-faire), des spectacles. Le lieu se veut aussi un lieu d'information, si bien qu'un espace est destiné à l'accueil du public et des journalistes de manière à « contre-informer » ces publics et faire vivre un discours alternatif à celui de l'Andra dans l'espace public. Le point commun de l'ensemble de ces activités est de faire en sorte qu'elles se situent sur un lieu concret pour développer la présence de la contestation à Bure. Si cet objectif peut surprendre aujourd'hui tant l'opposition est présente sur le territoire, il est nécessaire de comprendre que l'opposition à Cigéo était en pleine structuration dans les années 2000 et que cette maison a permis de lui donner une existence physique.

La lutte par l'occupation du territoire connaît une période de renouveau à compter du mois d'août 2015 et l'organisation du camp « antinucléaire et anti-autoritaire » qui s'est organisé à Bure. De nombreux militants se rendent à Bure pour participer à ce festival. Alors que l'opération devait être temporaire, elle amène certains collectifs à s'installer durablement

sur le territoire. Dix ans après la création de la « Maison de la résistance », une autre forme d'occupation du territoire émerge à Bure. Loin de développer une forme de concurrence, les lieux sont à la fois complémentaires et différents l'un de l'autre. Complémentaires car ils articulent au moins deux manières d'envisager l'action collective. La maison installée dans le village représente un lieu d'accueil pour les personnes sensibles à la cause antinucléaire et à l'opposition anti-Cigéo. Comme le disent ses habitants, la seule condition pour y entrer est de s'opposer au stockage des déchets radioactifs. Le reste est rythmé par ce que les habitants décident d'y faire. Les actions sont décidées au gré des envies et des rencontres de ses membres et se limitent parfois à participer à la vie collective du lieu (tâches domestiques, bricolage, veille d'informations sur Internet, balades, sont autant d'activités qui se sont données à voir sur le terrain). L'occupation du territoire à l'extérieur de la maison se fonde elle aussi sur la valorisation de la vie collective mais acquiert une dimension plus stratégique. Son implantation dépend moins de l'idée de rendre visible la lutte que de s'opposer frontalement à l'Andra sur son territoire.

Il est nécessaire de mettre en perspective l'occupation du territoire par les opposants. En la présentant comme une forme contemporaine de l'action collective pour contester des projets d'aménagement, nous passons rapidement sur le territoire pour nous concentrer sur se concentrer sur l'occupation, souvent de manière illégale. Pourtant, c'est bien d'occupation de territoire dont il est question plus que d'actions collectives ponctuelles. En effet, les militants ont fait le choix de s'installer durablement sur le terrain plutôt que de saboter la construction du laboratoire. Ils montrent que le désaccord à l'égard de Cigéo est indissociable de son implantation sur le territoire. L'objet du conflit n'est pas tant le centre de déchets radioactifs en lui-même que le lieu physique dans lequel il s'inscrit et qui lui donne toute sa matérialité. On peut imaginer qu'une partie des militants ne seraient pas opposés à la gestion des déchets nucléaires si celle-ci se faisait ailleurs. Plus exactement, ces derniers ne seraient pas affectés de la même manière par le problème s'il était géographiquement éloigné. Une telle remarque vise à nuancer au complexe NIMBY (*Not in my backyard*) qui identifie la proximité des projets d'aménagement avec les habitations des citoyens comme facteur principal d'opposition. Cette interprétation ne peut s'appliquer totalement à Cigéo dans la mesure où il ne s'agit pas d'un

projet d'aménagement comme les autres. Cependant l'aspect géographique et territorialisé est déterminant car il montre la manière dont Cigéo trouble certains acteurs. Ce trouble se manifeste par l'écart entre le projet que l'Andra porte pour transformer le territoire et celui ou ceux des habitants. C'est cette tension entre des représentations opposées qui amène à poser la lutte anti-Cigéo comme une lutte de territoire.

Cette expression insiste sur la dimension localisée du conflit, c'est-à-dire sa propension à « tradui[re] un désaccord sur la destinée d'un lieu, manifesté collectivement par des habitants, des usagers, des acteurs socio-économiques et/ou des militants qui s'opposent à une action publique suivant différents formats de contestation (appel aux médias, recours aux tribunaux, occupation, etc.). » (Dechézelles, Olive, 2016, p. 8). Le lieu est pleinement intégré au conflit si bien qu'il « participe pleinement de la dynamique constitutive des mobilisations, autant qu'il se constitue à travers elles » (*Ibid.* 2016, p. 11). Loin de ne représenter que le contexte géographique où se produit le conflit, le territoire occupe un rôle à part entière dans la contestation si bien qu'il en devient parfois l'objet. Lorsque des militants décident en 2016 de s'installer dans une forêt, le bois Lejuc, où sont menés des travaux et des aménagements préalables, ils font du territoire un objet de lutte qui résume et symbolise toute la contestation autour des déchets radioactifs. Cette tendance se remarque nettement dans le traitement médiatique des événements dont les articles comportent « bois Lejuc » et « Bure » dans leurs titres. « Cigéo » et « déchets nucléaires » ne figurent que dans le corps du texte et dans certains cas n'apparaissent qu'en tant que mots-clés pour rediriger le lecteur vers des articles sur les mêmes sujets. L'évocation du territoire suffit à identifier le conflit et la controverse à laquelle il se rattache.

Si la dimension localisée est essentielle, les termes employés pour qualifier l'espace et préciser son rôle dans le conflit doivent être précisés. La notion de territoire fait quelque peu l'objet de controverse dans le domaine de la géographie sociale. Classiquement le territoire désigne l'espace vécu et l'espace social, qui représentent respectivement sa matérialité et sa capacité à réaliser l'individu et ses communautés (Di Méo, 1996). Les géographes qui intègrent les conflits dans leurs travaux sont davantage enclins à utiliser la notion d'espace. Selon eux, le territoire est trop chargé socialement et politiquement pour expliquer les conflictualités. À l'inverse, le terme peut faire l'objet d'un consensus, c'est-à-dire qu'à force

d'être utilisé dans des contextes très différents et mobilisé par de nombreux acteurs, il revient à être utilisé comme « métaphore renvoyant à tout ce qui est appropriable, à toutes sortes de contenus donc, y compris les entités les plus abstraites » (Ripoll, Veschambre, 2002, p. 262). Si elle n'est pas problématisée en amont, la notion de territoire ne peut pas être pertinente pour rendre compte du conflit entre l'Andra et ses opposants puisqu'elle se contente de désigner les différents modes d'appropriation de l'espace plutôt que de les expliquer. C'est donc le questionnement du chercheur qui est problématique plus que le terme en lui-même. Pour remédier au problème, Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre proposent d'analyser les appropriations de l'espace ainsi que les contestations d'appropriation. Le retour à la notion d'espace, moins chargée sur les plans institutionnel et politique, permet d'identifier les phénomènes sociaux relatifs aux différentes manières d'habiter, de faire vivre ou de revendiquer un territoire. Ils définissent les stratégies et processus d'appropriation de l'espace lorsque les pratiques sociales d'un individu ou d'un groupe

concourent/visent à la construction et la reconnaissance sociales d'une relation d'association durable, tendant à l'exclusivité et généralement valorisante avec une portion de la surface terrestre. Autrement dit, s'approprier un espace, ce serait ici l'intégrer comme nouvel attribut identitaire pouvant être utilisé comme ressource ou capital symbolique. (Ripoll, 2005, § 28)

Cette définition correspond aux pratiques militantes d'occupation de l'espace à Bure depuis 2005. Qu'il s'agisse d'habiter une maison au cœur du village ou d'occuper une forêt menacée par des travaux préparatoires, l'appropriation de l'espace représente une ressource clé pour la mobilisation. La « Maison de la résistance » est envisagée comme une ressource pour le réseau d'activistes qui se retrouve à Bure et dont les membres peuvent y trouver confort matériel et matière à débattre sur le sujet, tandis que l'occupation du bois Lejuc constitue un symbole fort montrant la résistance de certains individus face à la détermination de l'Andra à poursuivre ses travaux. Cette portée symbolique constitue un des aspects de la communication autour du bois Lejuc qui sera abordée en détails dans l'analyse des récits du désaccord<sup>43</sup>. Il s'agit pour l'heure de souligner l'importance du territoire pour la controverse qui était essentiellement envisagée comme une controverse scientifique il y a vingt ans. Cette prédominance du territoire dans le conflit se retrouve dans le nom du collectif d'opposants à

---

43 cf. *Narrations du conflit sur l'énergie nucléaire en Lorraine*, p. 289

l'Andra qui a choisi de se nommer les « Ziradiés ». Ce nom fait référence à l'acronyme ZIRA qui désigne la « Zone d'intérêt pour la reconnaissance approfondie », c'est-à-dire l'espace sur lequel l'Andra prévoit d'installer une partie de son futur centre de stockage. Des militants se sont appropriés le sigle pour le détourner et en faire une « Zone d'insoumission à la radioactivité ». Ces différentes appellations montrent bien que le territoire est l'objet d'une véritable lutte à Bure. Il est une « zone d'intérêt » pour ceux qui souhaitent y construire Cigéo et tandis qu'il est « insoumis » aux yeux des opposants.

L'analyse en terme d'appropriation du territoire donne un rôle plus actif aux individus que la notion plus fréquente d'occupation. Qu'il s'agisse des opposants comme des promoteurs du nucléaire, l'enjeu dépasse la simple présence physique et matérielle du territoire. Les acteurs y sont présents pour s'approprier l'espace à leur manière. Les stratégies d'appropriation de l'espace se calquent sur l'évolution du projet Cigéo. Ainsi, l'occupation du bois Lejuc se distingue de l'habitation collective dans le village de Bure en cela qu'elle vise à bloquer l'avancée des travaux. Le rapport des militants antinucléaires au territoire dépend de celui qu'ils entretiennent avec le projet. Dès lors que celui-ci dépasse le stade de l'éventualité pour acquérir une existence tangible, la question n'est plus seulement d'occuper symboliquement les lieux mais d'empêcher matériellement la progression des engins de chantier. Cette occupation permanente assurée par la venue d'autres militants en général plus jeunes et disponibles pour se consacrer à la lutte à plein temps est caractéristique du mouvement zadiste. Comme le souligne le géographe Philippe Subra, il ne peut y avoir « de chantier sans contrôle de l'espace sur lequel le projet doit être érigé » (2017, p. 20). L'appropriation de l'espace permet de s'opposer concrètement à l'avancée des travaux dans le bois Lejuc. Ces appropriations conflictuelles se jouent progressivement, au cours de différentes périodes qui oscillent entre reprise du territoire par les opposants et expulsion du bois par les forces de l'ordre. Elles représentent autant de combats au cours desquels les visions antagonistes du territoire essaient de prendre le dessus l'une sur l'autre et qui conditionnent la façon de communiquer pour « raconter le désaccord » : sa vision des faits, l'identification des ennemis, les combats à mener, etc.

\*

Ce chapitre a voulu insister sur la place centrale du territoire pour saisir les formes de désaccord sur le nucléaire en Lorraine. Il a notamment été question d'intégrer la dimension transfrontalière car sa compréhension permet d'identifier des formes de désaccord plus fines qui consistent à se prononcer contre Cattenom sans pour autant se déclarer antinucléaire. La dimension transfrontalière du débat conduit à le placer sur la scène internationale et contraint la France à adopter des mesures drastiques en matière de sécurité et d'environnement. L'expression des différents points de vue et la circulation des arguments est intéressante, mais il apparaît surtout, à ce stade de la réflexion, que certaines situations de désaccord peuvent se clore. Ainsi, l'adoption de normes particulièrement strictes est passée d'une pression politique de la Sarre et du Luxembourg à un argument présentant Cattenom comme une exception parmi les centrales françaises. En critiquant vivement la centrale, les voisins frontaliers ont contribué à la valorisation de la centrale qui utilise un bilan environnemental particulièrement à son avantage dans sa stratégie de communication, allant jusqu'à se présenter comme source d'énergie verte.

Le territoire est également présent dans le conflit relatif au stockage des déchets radioactifs à Bure. Contrairement à Cattenom, celui-ci ne sert pas à la recherche d'alliés pour peser dans l'arène politique. Au contraire, il s'agit de souligner les spécificités d'un espace réduit autour de la zone d'implantation de Cigéo. Progressivement, le territoire devient l'objet d'appropriations conflictuelles dans lesquelles les opposants s'engagent physiquement pour bloquer l'avancée des travaux et affirmer leur vision d'un espace qu'ils entendent investir autrement que par le développement de l'industrie nucléaire.

Dans l'ensemble de ces cas, il a été question d'identifier la place qu'occupent les territoires dans la stabilisation et la circulation des situations de désaccord. En partant du territoire plutôt que des thématiques débattues, la thèse montre comment le nucléaire, souvent envisagé comme une question nationale, pose problème de manière concrète pour les territoires et leurs habitants. Les territoires de la centrale de Cattenom et du projet Cigéo ont également en commun de souligner la forte dimension politique de l'implantation du

nucléaire en Lorraine. Celle-ci passe par des luttes d'intérêt, des débats au sein d'institutions internationales telles que la Cour de justice européenne, des mobilisations transnationales aux frontières, bref autant de situations souvent invisibilisées par la focalisation sur les arguments généraux des grandes institutions écologistes à l'échelle nationale.

Il convient désormais d'entrer dans les pratiques des militants pour rendre compte de la manière dont ils communiquent dans ce contexte territorial singulier. Les désaccords prennent la forme de controverses et les débats se tiennent dans des arènes qui contraignent les actions ainsi que les discours, donnant à voir une catégorie d'acteurs à part entière.

## La figure du citoyen-enquêteur

« On est dedans, on est coincés, on est en prison avec Cigéo. Qui peut faire bouger les choses ? Logiquement c'est une association. Si on arrive à rentrer à l'intérieur et qu'on amène un message ça peut faire bouger les choses. »

« Pourquoi on a Bure ? Parce que les conseillers généraux n'étaient pas informés. »

(Extraits d'entretiens avec deux membres de BureStop et du Cedra52)

Souligner la place prépondérante du territoire dirige la réflexion et l'attention vers ceux qui l'habitent et animent les controverses. La centrale de Cattenom et le projet Cigéo s'implantent dans des territoires particuliers qui peuvent devenir de potentielles ressources dans les différents mouvements de contestation. Cependant, l'utilisation stratégique de l'espace des manifestation transfrontalières tout comme la dénonciation de formes de « colonisation » du territoire par des antinucléaires ne représentent qu'une partie du répertoire d'action collective. Cette thèse ne vise pas à reconstituer les formes du répertoire d'action collective antinucléaire. Plutôt que de diriger la focale sur l'action collective dans son ensemble, il s'agit de rendre compte de la manière dont les acteurs développent des stratégies pour lutter contre l'implantation du nucléaire sur leur territoire. L'échelle choisie est celle du local, partant du constat que les individus ne se mobilisent pas nécessairement en référence à la mouvance antinucléaire. Privilégier l'observation de la critique dans ce qu'elle a de localisée n'empêche pas de penser l'action des opposants sur les plans idéologique et politique. Au contraire, il s'agit d'ouvrir le regard du chercheur sur les différents modes d'action pour lutter contre le nucléaire, ainsi que les réflexions critiques de ces derniers. Durant la décennie 1970, le mouvement antinucléaire occupait le devant de la scène des travaux en sciences sociales au point qu'il a été envisagé comme la prochaine grande contestation sociale à même de prendre le relais du mouvement ouvrier. Cette *prophétie* (Touraine, et al., 1980) semble

quelque peu autoréalisatrice dans la mesure où elle représente un horizon que les chercheurs se donnent à observer sur le terrain avec les instruments de l'intervention sociologique. Elle est à même de fournir de précieux outils d'analyse des milieux militants déjà constitués mais conduit souvent à une forme de frustration dans la mesure les situations où la critique antinucléaire donne lieu à des mobilisations qui dépassent les milieux militants ne sont pas fréquents. Situer l'analyse au niveau des groupes militants permet de produire une fine analyse de ces derniers mais acquiert une dimension quelque peu normative dès lors qu'il s'agit d'en faire un mouvement social d'ampleur. C'est pour cette raison que la thèse porte sur les situations de désaccord. En effet, il est posé que cette catégorie d'analyse est à même de faire émerger des critiques du nucléaire qui ne soient pas nécessairement le fait de militants antinucléaires. Il ne s'agit pas d'écarter le terme comme s'il appartenait à une époque révolue car il reste pertinent pour qualifier certaines critiques.

***Une critique citoyenne.*** Plus qu'un « mouvement » ou des « militants », la catégorie d'antinucléaire se donne à voir dans les discours. La nuance est importante, car des discours antinucléaires peuvent être prononcés par des individus qui ne se déclarent pas eux-mêmes comme appartenant à cette mouvance. Une telle tendance est flagrante pour Cigéo car aucun des collectifs d'opposants ne fait apparaître le terme « antinucléaire » dans son nom. Ces derniers revendiquent surtout leur posture d'opposants par rapport au projet Cigéo plutôt qu'à l'industrie nucléaire dans son ensemble. Cette absence de référence directe au mouvement antinucléaire ne représente pas une stratégie des opposants qui refuseraient d'être qualifiés de la sorte. Les représentants de collectifs que nous avons rencontrés avancent davantage leur refus de Cigéo que la critique de l'industrie nucléaire. Celle-ci est présente mais arrive souvent au fil de leur parcours militant qui débute avec Cigéo. La critique antinucléaire ne représente donc pas une entrée pertinente pour les contestations du nucléaire en Lorraine dans la mesure où elle n'est pas toujours présente chez les opposants. En revanche, la dimension citoyenne de l'engagement est mise en avant par les collectifs anti-Cigéo. Il convient donc d'explorer cette critique « citoyenne » du nucléaire non seulement à travers sa communication et ses discours. Comment les opposants formulent-ils leur désaccord à l'égard du projet Cigéo ? Sur quoi leur critique s'appuie-t-elle ? Comment se

matérialise-t-elle dans l'espace public ? L'ensemble de ces questions visent à déterminer la manière dont plusieurs acteurs parviennent à transformer les troubles liés à Cigéo en problèmes concrets qui atteignent le débat public. Ce processus est déterminant puisqu'il éclaire à la fois la manière conçoivent leur action et leur engagement en même temps que les thématiques traitées dans les médias et qui inscrivent le conflit sur Cigéo dans le débat public. L'échelle des « citoyens » suit donc celle des territoires pour éclairer le questionnement sur la contestation des infrastructures nucléaires en Lorraine. Après les caractéristiques du territoire saisi dans les discours d'opposition, il est désormais question de saisir celles des habitants pour contester le stockage des déchets radioactifs à Bure. Ces caractéristiques ne sont pas saisies par une étude quantitative de la population. Celles-ci ne dépendent pas tant des individus en eux-mêmes que des pratiques qu'ils mettent en œuvre pour avoir prise sur le projet. Dans cette mesure, c'est bien le répertoire d'action collective des différents collectifs opposés à Cigéo qui est analysé ici. Puisque le point de départ de l'analyse se situe au niveau des individus « troublés » par l'implantation de l'Andra dans la Meuse et la Haute-Marne, ce répertoire risque de différer de celui de la mouvance antinucléaire. Ainsi est-il important de rappeler la définition de l'inventeur de la notion pour saisir la manière dont elle s'incarne à travers cette problématique :

Toute population a un répertoire limité d'actions collectives, c'est-à-dire de moyens d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés. [...] Ces différents moyens d'action composent un répertoire, un peu au sens où on l'entend dans le théâtre et la musique, mais qui ressemble plutôt à celui de la commedia dell'arte ou du jazz qu'à celui d'un ensemble classique. On en connaît plus ou moins bien les règles, qu'on adapte au but poursuivi. [...] Le répertoire en usage dicte l'action collective. (Tilly, 1986, p. 541-542)

Toute la nuance tient à la place accordée à l'usage et à l'instabilité des répertoires d'action collective. Désormais récurrente dans la sociologie des mouvements sociaux, la notion de répertoire contribue parfois à figer les différents procédés pour mobiliser et donner de la visibilité à différentes luttes dans l'espace public. Dans le cas de la centrale de Cattenom, un tel usage de la notion reviendrait à identifier les manifestations transfrontalières ainsi que les entrées par effraction dans le périmètre de la centrale comme des éléments du répertoire d'action collective antinucléaire en Lorraine. Pour prolonger l'analogie de Charles Tilly, cela

reviendrait à considérer les « moyens d’agir en commun » comme étant figés sur une partition que suivraient scrupuleusement les populations. Or, le sociologue et historien insiste sur la place laissée à l’interprétation. Si le répertoire est en général connu de tous, il subit des ajustements et des adaptations lorsqu’il est mis en pratique. Ces adaptations liées à l’usage correspondent bien à l’incertitude qui guide l’action d’une partie des opposants anti-Cigéo. En effet, nombreux sont ceux pour qui cette lutte représente l’une des premières, parfois même leur première. Tous ne sont pas rompus à l’exercice de la contestation, ce qui peut amener à supposer qu’ils inventent les formes de leur engagement en même temps qu’ils les pratiquent et que ces dernières sont plus ou moins issues des répertoire d’action militante qu’ils découvrent à travers leur propre combat contre Cigéo.

En outre, ce répertoire d’actions collectives en invention ne se limite pas aux manifestations de rue et à leurs dérivés. Il prend forme dans des techniques de communication qui orientent l’action, mais également le rapport qu’entretiennent les individus avec les sujets débattus. L’observation de ces techniques n’est pas simplement instrumentale, elle vise à montrer la place prépondérante de la communication pour définir la manière dont les individus s’approprient les situations pour entrer dans la contestation et constituer leur carrière militante<sup>44</sup>. Si la constitution d’un trouble est souvent l’élément déclencheur du processus de mobilisation à l’échelle individuelle, celle-ci évolue vers l’élaboration de problèmes publics dès lors qu’elle acquiert une dimension collective. Cette conception du militantisme centrée sur les problèmes publics ne va pas de soi, mais elle correspond à une partie de l’opposition à Cigéo qui, de manière plus ou moins volontaire, fonctionne selon ce principe. La formulation collective et progressive de problèmes publics éclaire la manière dont Cigéo perturbe une partie des individus. Ces problèmes ne surgissent pas d’eux-mêmes, ils sont le résultat d’un lent processus d’élaboration entre les troubles individuels, qui suscitent souvent réaction et émotion à l’égard de Cigéo qui vient bousculer un état des choses, et la recherche de preuves tangibles pour justifier le trouble et le faire naître chez d’autres. Tout ne se passe pas dans le milieu clos des associations et collectifs d’opposants. La formulation de problèmes publics a vocation à circuler dans l’espace public et

---

<sup>44</sup> Les sciences de l’information et de la communication travaillent la notion de carrière pour faire la sociologie des professions du domaine (Walter, 1995). Les travaux sur la mémoire utilisent la notion dans une approche interactionniste, pour « rendre compte de l’évolution du rôle et de la fonction que [les témoins] sont amenés à jouer dans un contexte social particulier ». (Walter, Fleury, 2018, p. 30). C’est dans ce sens que nous employons le terme, à l’instar de Stéphanie Dechézelles qui utilise l’expression « *carrière* occupante » pour qualifier l’engagement des zadistes à Notre Dame des Landes (2017, p. 102).

à être reprise dans les médias. En effet, les problèmes publics constituent une entrée concrète pour traiter la question des déchets radioactifs qui, parce qu'elle a été verrouillée sur le plan scientifique, demeure centrée sur le projet Cigéo.

***Les citoyens à l'enquête.*** Les problèmes publics ne se limitent pas à leur formulation. Ils constituent le point d'entrée de discours et de pratiques militantes qui paraissent caractériser l'opposition à Cigéo entre 1990 et 2015. Ces discours et pratiques se fondent sur la posture d'enquêteurs et de contre-experts que se donnent les opposants. Ainsi, ils donnent un ton particulier à ces discours qui se fonde sur la recherche d'informations sur le projet dans le but d'en soulever les failles et fournir un discours argumenté en s'appuyant sur des données chiffrées ou des textes de loi par exemple. L'opposition prend la forme de textes argumentés que les militants publient sur leur site web. Ces discours contrastent avec ceux contre la centrale de Cattenom formulés vingt ans plus tôt qui était davantage situés dans une opposition frontale et centrés sur la recherche de slogans en faveur de son abandon puis de sa fermeture. En se situant du côté de l'argumentation, l'opposition à Cigéo conduit à soulever la question des contraintes expressives des activistes pour se faire entendre dans l'espace public. En menant l'enquête, ces opposants produisent des contre-expertises parfois malgré eux. En effet, leur critique argumentée et étayée représente un savoir que l'Andra serait à même d'exploiter. Ainsi la propension des militants à accepter de travailler avec l'Andra doit-elle être prise en compte. Il s'agit notamment d'identifier les limites que donnent les militants à une possible collaboration avec leur adversaire commun. À quel moment les contre-expertises argumentées laissent-elles place au discours militant portant sur un refus ferme de construire Cigéo ?

## **1. Aux origines de l'enquête : une demande d'information et de communication**

À Bure, le nombre d'associations et de collectifs d'opposants a de quoi surprendre au regard des 80 habitants qui peuplent la commune. On dénombre près de dix associations et

collectifs au niveau local. À première vue, cette situation laisse supposer une opposition particulièrement structurée et organisée. Le regroupement d'opposants en associations montre une certaine volonté d'institutionnaliser leur présence dans le débat public. En effet, chaque collectif se donne un nom, souvent sous la forme d'un acronyme, ainsi qu'un logo voire un slogan. Sur le plan communicationnel, cette apparente dispersion de la lutte contre Cigéo pose question. Les militants ont-ils choisi de se regrouper en petites associations pour former un réseau plus vaste que ne le permettrait une seule association ? Cette organisation est-elle le signe d'un manque de contact entre des individus qui poursuivent un même but mais qui ne se rencontrent pas ? Ou encore, est-elle le résultat de conflits antérieurs qui ont abouti à fragmenter la lutte sur le territoire ? À l'inverse, s'agit-il d'une stratégie délibérée pour ne pas faire porter l'ensemble de la critique sur un collectif précis ? Toutes ces questions sont en grande partie influencées par le contexte dans lequel ces lignes sont écrites. En effet, Bure constitue aujourd'hui un territoire de mobilisation et de conflit évident à tel point qu'il est érigé en modèle du genre aux côtés de la lutte de Notre Dame des Landes. L'existence de collectifs paraît aller d'elle même, mieux : elle est perçue comme une nécessité. La démarche de recherche nécessite de questionner cette situation qui apparaît comme une évidence en vue de rendre compte de la manière dont s'est enraciné un conflit qui semble avoir toujours existé. Pour cela, nous avons rencontré et interrogé des responsables de plusieurs associations opposés à Cigéo.

Comprendre le réseau à la fois dense et structuré des associations opposées à Cigéo implique un retour à une époque où Bure est inconnu du grand public et où la gestion des déchets radioactifs n'en est qu'à ses balbutiements techniques. Les associations d'opposants se forment toutes au début des années 1990, lorsque le député Christian Bataille est chargé d'identifier des territoires propices à la conduite de recherches sur la technique du stockage géologique profond. D'un point de vue national, cette recherche peut être perçue comme une politique conduite à distance, effectuée sur la base de données géographiques et géologiques. La situation est tout à fait différente du point de vue des territoires envisagés comme des candidats potentiels. Les représentants de collectifs d'opposants insistent tous sur le fait que le député se déplace en personne accompagné de ses conseillers pour négocier l'implantation

d'un laboratoire de recherche sur leur territoire. Interpelés par la situation, ces individus souhaitent en savoir davantage sur ce qui se joue chez eux et s'informent et prennent des contacts. Identifier les collectifs déjà établis représente une tâche plus aisée pour le chercheur que celle qui consiste à remonter aux origines de la mobilisation. Cette dernière n'est pas plus facile pour les acteurs qui, même s'ils ont vécu directement les événements, peinent parfois à démêler leurs souvenirs. Dans les entretiens, le récit des prémices des associations opposées à Bure apparaît comme une période très intense, où des signaux d'alerte arrivent jusqu'à ceux qui ne sont pas encore tout-à-fait militants. L'exposé des théories pour analyser le nucléaire en Lorraine insiste sur l'identification des troubles, c'est-à-dire la manière dont l'arrivée du nucléaire modifie le cours ordinaire des choses. Il souligne notamment le caractère individuel du trouble qui survient tel une sorte d'intuition qu'un problème est susceptible d'advenir.

L'enquête empirique met en cause cette représentation quelque peu idéale-typique de l'individu qui, parce qu'il est troublé par une situation inhabituelle, se mobilise progressivement jusqu'à devenir militant. En effet, le porte-parole du Collectif contre les déchets radioactifs en Haute-Marne (CEDRA 52) souligne le rôle du parti des Verts pour déclencher la mobilisation. L'attention du projet de laboratoire qui se dessine à Bure s'explique par le réseau politique du parti. Ainsi, les militants des Verts de la capitale ont alerté ceux de la Haute-Marne lorsqu'ils ont appris que l'Andra prévoyait d'implanter un laboratoire. Ces derniers prennent la parole dans les médias ainsi que dans des conférences ouvertes au public pour faire connaître la situation au plus grand nombre. Donner l'alerte ne signifie pas pour autant faire vivre l'opposition sur le territoire. C'est pour cette raison que plusieurs habitants de plus en plus concernés par le problème décident de se réunir régulièrement pour former petit à petit le CEDRA 52. Le bref historique de la création de cette association pose les bases de la structuration des associations opposées aux déchets radioactifs. Il montre tout d'abord que le trouble ne naît pas nécessairement de l'individu mais d'une chaîne de causes et de conséquences qui amènent à se mobiliser. L'image du citoyen nécessairement au courant de la vie politique de son territoire et donc à même d'en flairer les potentielles menaces tient davantage d'une représentation idéale-typique du trouble qu'elle n'est une réalité empirique. L'information provient d'un nombre restreint d'acteurs

investis sur le terrain politique et qui la relaient à des pairs dont ils jugent en avance de l'intérêt qu'ils vont lui porter. Ces derniers vont alors prendre la parole, faire exister le problème identifié précédemment, le nommer, lui donner une existence ainsi que, déjà, des éléments pour mettre en cause et le critiquer.

Cependant, il est intéressant de constater que leur rôle s'arrête là. Bien que leur intervention soit primordiale, ces « lanceurs d'alerte » ne s'engagent pas eux-même dans la mobilisation qui est assurée par des individus interpellés par la situation. Si certains acteurs apparaissent aujourd'hui comme des militants de longue date, la formation du trouble montre que rien ne les prédéterminait à devenir les porte-paroles de la lutte contre Cigéo. Dans cette situation, le trouble naît d'une rencontre entre des aspirations personnelles et des éléments portés à la connaissance des citoyens par des acteurs qui disposent d'informations sur le laboratoire. En effet, dans son entretien, ce retraité engagé de longue date au CEDRA 52 précise qu'il avait quelques « prédispositions » militantes puisqu'il s'était déjà engagé auprès d'autres associations et témoigne d'un certain attachement pour la vie politique de sa commune et de son quartier. Cependant, la conscience civique et politique ne suffit pas. Il convient de souligner le rôle prépondérant de ceux que nous suggérons de nommer les « passeurs de trouble », ces partisans des Verts qui relaient l'information et la livrent au plus grand nombre. Bien que leur rôle soit déterminant – ils font exister le trouble et la mobilisation qui en découle – ces individus sont relativement discrets en ce sens qu'ils ne font pas porter tout l'opposition sur eux. Ils endossent plutôt le rôle de médiateurs, sorte de passeurs habiles sans qui l'opposition à Cigéo telle qu'on la connaît n'existerait pas. Cet enchaînement est constitutif de la détermination d'une situation en tant que problème. Comme l'affirme Daniel Céfai (2016, p. 26), ces derniers se forment à travers des regroupements d'individus qui « tentent de reconnaître, chacun depuis sa perspective, en quoi consiste [le] trouble, et, s'il y a lieu, de l'identifier et de le définir, de lui assigner des causes et des raisons, de le déterminer comme un problème. » Aux prémices de la mobilisation, le trouble est nécessairement pluriel car perçu depuis des perspectives différentes. L'implantation d'un laboratoire d'expérimentation du stockage profond de déchets nucléaires ne soulève pas les mêmes enjeux pour les militants Verts parisiens qui donnent l'alerte, ni

pour les relais locaux du parti dont on peut imaginer qu'ils ont à cœur d'informer les citoyens préoccupés par les questions environnementales.

L'identification et la stabilisation des troubles est une étape récurrente dans la création d'associations. Celle du collectif Bure Stop qui réunit historiquement des habitants de la Meuse n'échappe pas à cette tendance. Sachant que leur département fait partie – avec la Vienne, le Gard et la Haute-Marne – des sites envisagés pour explorer la technique du stockage géologique profond, plusieurs meusiens décident de prendre contact avec les habitants des autres départements concernés. La définition collective du trouble ne résulte donc pas d'une alerte mais d'une volonté de « mise en contact avec les gens confrontés aux mêmes problèmes<sup>45</sup> ». La représentante que nous avons interrogé juge « assez terrible » la mobilisation que Bure Stop a essayé de développer à Bure dans le sens où celle-ci n'est pas parvenue à arrêter la construction du laboratoire. « Terrible » surtout parce que c'est Dominique Voynet, figure du mouvement des Verts et ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement du gouvernement de coalition de Lionel Jospin, qui signe le décret d'autorisation du laboratoire de Bure en 1999. Cet événement montre bien la pluralité des perceptions au sein d'un même parti. En fonction de leur sensibilité, de leurs intérêts, des jeux d'acteurs dans lesquels ils se trouvent, les individus perçoivent différemment le trouble, comme le montre cette situation où c'est le parti des Verts qui sonne l'alerte en Haute-Marne pour que des habitants se mobilisent contre Cigéo et, quelques années plus tard, qui signe le décret autorisant l'implantation de Cigéo sur le territoire. Les associations d'opposants se créent donc pour répondre au besoin de mobilisation de certains habitants à proximité de Bure. Si elles apparaissent structurées et composées de militants de longue date, cela ne signifie pas nécessairement que leurs membres aient toujours été les militants écologistes et antinucléaires qu'ils sont aujourd'hui. Ces derniers ont en commun leur volonté d'agir face au trouble que représente l'arrivée de l'Andra à Bure. La constitution d'association officialise ce projet en même temps qu'elle lui donne un cadre. Chacune d'entre elles recrute des adhérents, se donne un programme d'action, met en commun des ressources, organise des débats pour tenter d'identifier des problèmes qui vont être à même de clarifier le trouble.

---

45 Entretien du 2 septembre 2015, collectif Bure Stop

Le contexte historique de la création d'associations d'opposants est prototypique des missions qu'elles se donnent. Avant même d'envisager l'organisation de manifestations publiques, les militants utilisent leurs associations comme un outil d'information. En effet, ils jugent que la population qui devrait être pourtant concernée par le stockage des déchets radioactifs est très mal informée du sujet. C'est donc un problème d'information mais surtout de recherche, de traitement et de mise à disposition de ces informations qui fonde l'ensemble des actions de ces collectifs. Si le constat d'un déficit d'information est commun, il n'est pas interprété de la même manière. Certains y voient un problème politique, avançant que les élus locaux ne bénéficient pas d'une bonne information sur ce pour quoi ils ont voté et autorisé sur leur territoire. C'est le cas du collectif Bure Stop pour qui Cigéo doit son existence au manque d'informations des conseillers généraux meusiens qui pensaient n'autoriser qu'un laboratoire et non un centre entier. Pour d'autres, le problème est avant tout citoyen, et l'enjeu est de fournir des informations sur le projet Cigéo et, par extension, de découvrir les raisons pour lesquelles il faudrait s'y opposer.

La mission d'informer les populations que se donnent les opposants ne doit pas être séparée des pratiques militantes. Au contraire, celle-ci correspond au travail de veille que chaque association effectue. Comme il a été souligné précédemment, les individus deviennent militants de par leur confrontation à une situation qui les trouble à un niveau aussi bien personnel que collectif. Ils se réunissent pour qualifier la situation, identifier des moyens d'action, d'éventuels soutiens, etc. La création d'une association d'opposants ne signifie pas nécessairement que les argumentaires sont ficelés, les porte-paroles identifiés, et les banderoles prêtes à l'emploi. Il s'agit plutôt d'affirmer l'existence d'un groupe d'individus préoccupés par une même situation. Pour que le trouble s'éclaircisse, les membres de l'association s'engagent dans un travail de recherche d'informations très minutieux. En effet, rappelons que ces militants découvrent la situation qui les trouble par l'intermédiaire de médiateurs qui donnent l'alerte. Cette alerte entre en résonance avec des convictions personnelles qui les amènent à s'engager. Qu'ils soient mobilisés et déterminés dans leur engagement ne signifie pas nécessairement qu'ils détiennent l'ensemble des informations qu'ils seront à même d'utiliser pour définir l'objet de leur lutte ou pour formuler des discours d'opposition. Unis par le trouble qu'ils ont en commun, ils doivent trouver les moyens d'intervenir dans le débat public

pour y affirmer la construction du laboratoire de l'Andra comme un problème. À cette étape, il n'est pas encore question de légitimité à prendre la parole, de recherche de relais d'informations ni même d'organiser des manifestations publiques. Les individus s'engagent dans un travail de recherche d'informations pour identifier de quoi il est question, ce contre quoi ils s'opposent, l'historique de la situation etc. Ces questions peuvent paraître quelque peu naïves tant la situation à Bure semble connue aujourd'hui. À cette époque, l'arrivée de l'Andra sur le territoire n'est pas interprétée de la même façon selon les acteurs. Certains y voient un projet de laboratoire ne présentant aucun risque car n'ayant pas vocation à abriter des matières radioactives, tandis que d'autres le perçoivent directement comme une menace. Entre ces deux extrêmes, les citoyens réunis en associations observent la situation sans en détenir toutes les clés. Pour certains, le laboratoire de Bure ne constitue pas encore le dossier principal. C'est notamment le cas du CEDRA 52 qui, de par sa situation géographique, est préoccupé par la construction du centre de Soulaines-Dhuys que l'Andra construit un an avant son laboratoire en Haute-Marne. Les militants du collectif se sentent donc concernés par la thématique des déchets nucléaires dans la mesure où des infrastructures pour les stocker se construisent de part et d'autre de leur territoire. L'adversaire n'est cependant pas bien connu, de même que ce qui se fait techniquement dans ces centres. Les militants ne connaissent pas l'Andra ni même ce qu'est un déchet nucléaire. Ils s'engagent alors dans un travail de recherche d'informations à même d'expliquer pourquoi et surtout comment ces projets parviennent à s'implanter. Comme le souligne le responsable du CEDRA 52 :

Il y a de la transparence, mais alors c'est la transparence du papier de com' glacé, des pin's et tout ce qu'on veut oui. Mais du vrai, des vraies informations, il a fallu qu'on saisisse la Cada, il a fallu qu'on aille une fois au tribunal administratif, c'est même allé au Conseil d'état. C'était un truc invraisemblable pour avoir de vraies infos.

La structure associative permet d'aller au-devant des institutions administratives dans le but d'obtenir des informations. À l'aube de la mobilisation anti-Cigéo, ces militants se situent dans une situation de trouble typique en cela qu'ils perçoivent l'implantation de centres de stockage comme une menace, mais que les contours de celle-ci sont flous car ils ignorent en partie ce qui explique ce changement. La recherche d'information constitue alors un moyen d'éclairer la situation. Au fur et à mesure de leurs découvertes, les militants ont une vision

plus nette des événements et deviennent progressivement capables de formuler et d'identifier les lacunes de ces projets ainsi que de dégager des points de critique. Bien qu'il s'établisse à l'échelle individuelle et inter-individuelle, le repérage de trouble fait circuler une certaine représentation du réel au-delà des milieux militants où il émerge. Une telle interprétation des troubles renvoie à la définition classique de la situation proposée par l'un des fondateurs de l'École de Chicago William I. Thomas (1928, p. 572), posant que « Si des hommes définissent des situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences ». Évaluées et discutées dans l'espace public, les conséquences donnent toute sa matérialité à la situation qui trouble les individus. Le chercheur n'est pas extérieur à ce processus, ce qui explique pourquoi cette thèse porte en majeure partie sur le projet Cigéo. Constatant que l'implantation de l'Andra en Meuse et en Haute-Marne continue de troubler les habitants vingt ans après la construction du laboratoire, le chercheur peut étudier la situation à l'aide des équipements scientifiques et méthodologiques à sa disposition. Le trouble donne une existence sociale à des situations plutôt que d'autres. C'est pour cette raison que peu de travaux en sciences humaines et sociales portent sur les installations de l'Andra dans l'Aube. Celle de Soulaines-Dhuys a notamment suscité de vives critiques qui se sont vite essouffées dès lors que le centre a obtenu une autorisation de construction. Il ne s'agit pas ici de déterminer précisément les facteurs qui font que l'attention se dirige essentiellement sur le site de Bure<sup>46</sup>, mais simplement de constater que le trouble se concentre autour des installations de l'Andra dans la Meuse et la Haute-Marne. Au-delà de la compréhension de la situation, le travail de recherche d'informations est fondamental car il contribue à identifier la portée militante de l'action menée par ces individus. Les mots ont leur importance lorsqu'ils sont utilisés pour identifier et qualifier les individus qui se mobilisent contre Cigéo. Si le terme d'opposant souligne leur refus de se plier à l'implantation de l'Andra sur le territoire, celui de militant est plus problématique en cela qu'il enferme les individus dans une posture qui les voudrait opposés à des adversaires qui, eux, ne militeraient pas. Cette nuance se vérifie sur le terrain dans la mesure où l'ensemble des interrogés soulignent l'ambiguïté du terme qui reconnaît que les individus portent des revendications et luttent activement contre Cigéo, mais qui les

---

<sup>46</sup> On peut toutefois supposer que la différence de risque de ces projets explique que l'attention des militants se porte sur Cigéo. En effet, l'Andra présente ses installations auboises comme capables de contenir 90 % du volume des déchets français. Cependant, la radioactivité de ce volume impressionnant est beaucoup plus faible que les 3 % qui devraient être stockés à Bure et qui concentrent 99 % de la radioactivité totale.

différencie également de leurs adversaires qui ne se revendiquent pas militants. Le sens commun assimile plus souvent les militants aux opposants de Cigéo qu'à l'Andra. Certains opposants refusent d'être qualifiés de militants car ils estiment que le terme les stigmatise. Derrière le militantisme se cacherait l'idée d'enrôlement, de conviction, voire de persuasion. Plus que le terme en lui-même, c'est son emploi quasi systématique pour désigner les opposants à Cigéo qui pose problème. Ainsi, lorsque nous l'employons devant eux, les opposants font remarquer qu'à leurs yeux l'Andra également est militante en cela qu'elle œuvre pour affirmer la technique du stockage profond comme solution de référence.

Faut-il pour autant s'interdire l'emploi du terme « militant » pour qualifier ceux qui luttent contre Cigéo ? Outre le désir de certains individus de symétriser les relations entre l'Andra et ses opposants pour éviter de la réduire à une dichotomie entre non-militants et militants, la notion de militantisme pose problème en cela qu'elle a davantage tendance à désigner qu'à expliquer. En effet, il suffit d'évoquer les militants contre les déchets radioactifs pour imaginer des individus manifestant dans la rue en scandant des slogans. Cette vision semble quelque peu caricaturale dans la mesure où elle s'inspire des mouvements sociaux d'ampleur qui donnent à voir ce type de pratique. La réflexion gagnerait donc à interroger ce sur quoi porte la mobilisation. Évoquer l'existence de militants contre les déchets radioactifs est relativement limité dans la mesure où l'expression ne précise pas comment s'effectue la mobilisation. Elle ne correspond d'ailleurs pas à la manière dont les acteurs conçoivent leur engagement. Lorsqu'ils sont interrogés sur ce contre quoi ils s'opposent, la réponse n'est pas nécessairement évidente. Certes, leur lutte vise à empêcher le projet Cigéo, mais luttent-ils contre les déchets nucléaires (il faut alors expliquer ce que cela signifie dans la mesure où les déchets existent déjà), contre le mode de gestion choisi par l'Andra, contre l'Andra elle-même, contre les responsables politiques qui ont permis son implantation sur le territoire, contre l'industrie nucléaire dans son ensemble ? Ainsi au fil des entretiens, les objets de la mobilisation anti-Cigéo émergent et dépassent la posture de l'opposition frontale au projet. Des associations insistent sur la politique locale et la mainmise de l'Andra sur le territoire, d'autres se donnent pour mission de faire connaître la lutte contre Cigéo au plus grand nombre en concevant des supports d'information à destination du grand public et en

s'exprimant dans les médias, tandis que certains se déclarent davantage intéressés par l'étude des processus de décision politique qui les amènent à s'intéresser au fonctionnement général du système démocratique. En somme, le militantisme des associations anti-Cigéo correspond à celui des « nouveaux mouvements sociaux » (NMS). Cette expression souligne la distance prise avec le monde ouvrier et l'affirmation d'identités distinctes dans les mobilisations contestataires parmi lesquelles figure l'écologisme. Comme le résume Érik Neveu, ces mouvements se distinguent par leur formes d'organisation « en rupture avec le fonctionnement des structures syndicales partisans » (Neveu, 2015a, p. 61). Cela se vérifie à Bure dans la mesure où les militants ne se réfèrent pas à une structure partisane syndicale ou politique mais davantage à leur engagement contre Cigéo. Cet objet de revendication est par ailleurs caractéristique de celles des NMS qui sont « souvent non négociables » (*Ibid.*) et précises à l'image de la réclamation de la fermeture d'une centrale nucléaire. De ce fait, le militantisme devient un « militantisme de dossier » (Ollitrault, 1996, p. 158) qui se focalise sur l'élaboration d'un argumentaire construit dans le but de gagner en légitimité et en crédibilité dans le débat public. Si l'engagement est focalisé, il n'en est pas moins « distancié », comme l'affirme Jacques Ion (1997) qui oppose l'engagement de la carte (du parti politique) à celui du post-it, plus éphémère.

Si l'on accepte que militer est agir activement en faveur d'une cause, alors les opposants à Cigéo militent pour une meilleure information du public, pour la publicisation des textes officiels qu'ils parviennent à obtenir, ou encore pour une mise en débat du projet avec les populations locales. Les motifs qui font des individus des militants d'une cause ne sont donc pas à trouver en dehors des associations. Ils ne désignent pas d'ennemis abstraits tels que « l'industrie nucléaire » ou les « dirigeants politiques ». Ils se situent dans les associations, au cœur de leur mode de fonctionnement et de la manière dont les individus envisagent d'influer sur le cours des choses. Le militantisme désigne donc les actions concrètes que les acteurs mènent sur le terrain et pour affirmer leur point de vue. Saisir la CADA pour avoir accès à une information qui n'est pas à la portée de tous, porter un dossier au-devant de la justice, synthétiser les risques du nucléaire à travers des documents destinés au plus grand nombre, sont autant d'actions qui montrent ce pour quoi les individus agissent. Bien qu'elles soient à la portée de tous (Leclerc, 2011), ces actions nécessitent en réalité un certain degré

d'engagement en vue d'obtenir les documents demandés et requièrent des compétences que les militants acquièrent avec le temps. S'ils sont motivés par une même fin (empêcher Cigéo), les individus militent à travers des moyens différents. Toutefois, ces derniers convergent vers la recherche et la diffusion d'informations qui acquièrent une dimension militante dans la mesure où les individus s'engagent, donnent d'eux-mêmes pour obtenir les réponses à leurs interrogations. Il s'agit donc d'une recherche active, parfois conflictuelle, où les associations sont confrontées à des formes de rétention qui les contraignent à se plier aux normes et au fonctionnement de l'administration. Les documents sont en premier lieu recherchés pour comprendre ce qui se joue et ainsi satisfaire une volonté individuelle. Très vite, ce travail de recherche, de lecture et d'analyse de documents techniques (lois, amendements, expertises scientifiques, rapports d'activité, etc.) devient un travail collectif. Parce qu'elles effectuent une démarche coûteuse en engagement pour obtenir des éléments qui ne sont pas facilement disponibles, ils synthétisent et diffusent au grand public ce qu'ils en retiennent. En ce sens, ils se posent comme des médiateurs entre l'État qui dispose des documents bruts à même d'expliquer la situation et les acteurs troublés par cette dernière. Cette quête d'informations est donc un moyen d'éclaircir les choses et de « lever le voile » sur une situation. C'est pour cette raison que ces associations ont souvent recours à une rhétorique du dévoilement dans leurs discours<sup>47</sup>. Bien qu'elle soit utilisée à des fins politiques pour dénoncer l'opacité des procédures, elle fait surtout référence à l'état des connaissances du dossier qui, lorsqu'il comporte des éléments nouveaux, donne matière à se mobiliser davantage. Les « scoops », « révélations » ou encore « scandales » présentés par ces associations n'en sont pas toujours. Ils témoignent surtout de l'état des connaissances et des découvertes que révèle le travail d'enquête de ces associations. En décidant d'aller au plus près des sources, là où s'écrivent les textes officiels et où se prennent les décisions, ces individus demandent des comptes à leur administration. Ils donnent ainsi une dimension citoyenne à leur enquête car il ne s'agit pas seulement de chercher une information mais d'en revendiquer l'accès. Cette revendication acquiert une dimension politique forte pour des militants qui se heurtent à certaines difficultés d'accès. En effet, leur pratique des administrations détentrices des documents dont ils revendiquent l'accès les amène à critiquer leur fonctionnement qu'ils jugent bien souvent

---

<sup>47</sup> La rhétorique et les techniques d'argumentation sont abordées dans *Entre contrainte et créativité : une approche techno-sémiotique des dispositifs de parole militante* p. 154

opaque. La critique n'est pas seulement technique : parce qu'ils remontent l'histoire des discours politiques et des prises de décision, ces militants observent la manière dont l'Andra s'est implantée sur le territoire. Certains militent en faveur d'une amélioration du système démocratique qu'ils estiment défailant à la lumière de ce qu'ils identifient comme des promesses non tenues et des votes truqués. C'est le cas du CEDRA 52 qui s'est progressivement orienté vers la critique de Cigéo sur le plan politique, et qui milite en faveur de la « démocratie », c'est-à-dire pour la transparence des décisions et l'association des populations locales à la discussion dans ce cas précis. Son responsable explique cette transition :

Après l'énergie, on en arrive à s'intéresser à la démocratie. Parce que là on est obligés de se dire, mais alors toutes ces décisions qui sont prises. Pourquoi est-ce qu'on n'abandonne pas le nucléaire pour se lancer dans des énergies propres ? Pourquoi on fait de l'enfouissement alors qu'il y aurait peut-être d'autres alternatives ? Pourquoi, pourquoi donc en fait la question c'est la décision.

## **2. Susciter la controverse par les problèmes publics**

En réalité, l'action des associations d'opposants à Bure ne se résume pas à la récolte d'informations. Celle-ci constitue une étape importante car elle constitue le socle à partir duquel seront élaborés les discours pour s'opposer à Cigéo. Car c'est bien la formulation d'un discours contre l'implantation de l'Andra en Meuse et en Haute-Marne qu'il est question de produire. Il ne s'agit pas de mettre à disposition du grand public un ensemble documentaire brut. Le cœur de l'action de ces militants se situe dans la façon dont ils vont mettre au travail ces ressources à leur disposition de manière à ce qu'elles puissent défendre leur point de vue. Car si le recueil de documents souligne la dimension citoyenne de la démarche, cette dernière ne reste pas moins militante et contestataire. Les documents récoltés passent donc au crible d'un examen minutieux de la part des citoyens : commence alors leur enquête.

La notion d'enquête est ici utilisée en référence aux travaux de sociologie pragmatique et de l'École de Chicago. Elle ne doit pas être confondue avec celle que le chercheur entreprend sur le terrain pour récolter des matériaux empiriques. Elle ne désigne pas non plus

l'enquête policière, même si des analogies peuvent se faire entre les deux, notamment dans la recherche de coupables ou de victimes. L'enquête dont il est question ici est celle des citoyens. Il a été montré que les militants s'affirment en tant que citoyens pour obtenir les informations dont ils réclament l'accès. L'enquête désigne l'étape qui succède la récolte d'informations. Celle où les sources sont analysées et confrontées pour faire surgir des interprétations et formuler des arguments. Les militants ne formulent pas d'un trait les discours à partir des documents qu'ils parviennent à obtenir. Leur technicité implique de mobiliser et d'acquérir un certain nombre de compétences pour extraire les éléments utiles à la construction d'un argumentaire. L'opposition des citoyens-enquêteurs ne se limite pas à l'élaboration de discours. Une part importante du travail militant consiste à comprendre et interpréter les situations avant de faire naître des positions à défendre. Rappelons que la principale prédisposition de ces individus à se mobiliser contre Cigéo est une demande d'informations sur tous les plans concernant le projet. Ils sont donc les premiers récepteurs de ce que qu'ils entendent rendre public et expliciter au plus grand nombre. La compréhension des dossiers et des situations qu'ils découvrent ne va donc pas d'elle-même et doit être interrogée en tant que telle. C'est précisément ce que permet de faire l'enquête. Les citoyens vont prendre des contacts, recouper les informations, jusqu'à identifier des problèmes plus ou moins récurrents. Ces problèmes donnent un point d'appui à l'élaboration d'une critique militante puisqu'ils se focalisent sur des situations particulières qui font intervenir des acteurs identifiables, soulèvent des questions précises, se fondent sur des événements datés souvent consignés dans des documents officiels que les militants se sont procurés en amont. L'identification des problèmes constitue une étape importante de la mobilisation dans la mesure où ils représentent des dossiers concrets sur lesquels les militants ont davantage de prise. On peut alors avancer que ce militantisme par l'enquête est une manière d'entrer dans la contestation en s'appropriant des thématiques moins vastes que l'industrie nucléaire dans son ensemble. Les problèmes sont donc une manière de matérialiser la critique contre le stockage sous-terrain de déchets radioactifs qui demeure quelque peu désincarnée quand elle s'oppose à un problème vaste et imprécis (le stockage des déchets nucléaires, la construction de Cigéo) aux mains d'un adversaire mal identifié (l'Andra, le gouvernement, l'industrie, etc.). L'enquête désigne donc la période durant laquelle les opposants trouvent matière à s'opposer. Bien que la lutte soit

toujours dirigée contre Cigéo, elle s'incarne à travers de nombreux dossiers qui représentent autant d'étapes pour atteindre cet objectif. L'identification de ces problèmes contribue à proposer différents cadrages pour s'opposer concrètement à Cigéo. Ces cadrages sont directement issus du recueil d'informations précédemment étudiés en cela qu'ils rendent compte des différentes entrées possibles de la critique anti-Cigéo. Comme l'indique un militant lors d'un entretien, la « richesse de ces associations multiples [est qu'elles] travaillent plus spécifiquement sur leurs thématiques, [ce qui] permet de toucher tout un tas de ficelles de ce projet qui est tentaculaire ». Les informations que les militants obtiennent leur permettent donc d'avoir prise sur les événements en se focalisant sur une partie du problème. La contestation de Cigéo s'incarne donc dans la critique de dossiers plus précis qui offrent un cadre à la discussion. Il ne s'agit pas seulement de se situer dans la critique générale du projet mais d'identifier des points problématiques à discuter. Cette tendance qui marque l'intervention des citoyens-enquêteurs dans le conflit est également reprise par certains médias, dont la focalisation sur un point précis suscitant la controverse est à même de constituer un angle pour traiter le sujet de l'opposition antinucléaire à Bure. L'enquête place donc les militants dans une posture particulière qui dépasse celle des opposants. Plutôt que de réclamer l'abandon du projet Cigéo en fondant leur argumentaire sur des débats éthiques et politiques en matière d'environnement, les militants adoptent un posture quelque peu hybride, à la fois observateurs décentrés qui jugent les arguments de leurs adversaires (Lemieux, 2007) et partie prenante de la controverse combattant l'implantation de Cigéo à Bure. L'enquête ne fait donc pas d'eux des arbitres animés par la seule recherche d'une solution de stockage des déchets radioactifs et la vérification des faits. Les individus oscillent plutôt entre une posture de contre-experts en mesure de contredire l'Andra sur la base d'un discours technique construit et sourcé et celle de militants engagés dans une critique appuyée de Cigéo. Ces différences de posture paraissent essentielles dans la mesure où elles dictent le rôle des militants dans les controverses qu'ils identifient. Si l'enjeu consiste pour eux à installer une certaine symétrie avec leur adversaire, celle-ci peut être mise à mal par une formulation des discours qui se situe davantage dans le registre militant que celui de la discussion scientifique.

L'identification des différentes mises en problème des citoyens-enquêteurs doit donc être couplée aux contraintes expressives qui guident leur action. En effet, les militants ont recours à différents dispositifs, allant des tracts et banderoles jusqu'aux outils numériques. Ils ont recours à des techniques rhétoriques et argumentatives pour formuler leurs discours et convaincre du bien-fondé de la démonstration. Ces dispositifs ne servent pas simplement de relais. De par leurs contraintes techniques, ils orientent la formulation des discours et sont à même de faire émerger de nouveaux formats d'écriture qui permettent de discerner la parole des citoyens-enquêteurs de celle d'autres militants. Par exemple, l'emploi de liens hypertextes est une constante dans leurs discours en ligne. Ces derniers servent à la fois à sourcer les différentes sections des argumentaires par un système de renvois, ainsi qu'à affirmer la présence de l'opposition à Cigéo sur Internet en partageant mutuellement les liens de leurs analyses. Il devient alors intéressant de coupler les contraintes discursives et rhétoriques avec celles des dispositifs techniques pour y déceler les caractéristiques de la communication des citoyens-enquêteurs. Cette auctorialité relativise la représentation de ces militants en tant que contre-experts qu'induit l'approche par les problèmes publics. Bien qu'ils soient engagés dans la recherche d'informations pour soulever les failles du projet, il est nécessaire de rappeler que ces individus revendiquent avant tout l'annulation de Cigéo. Si la portée citoyenne de la contestation est essentielle en cela qu'elle publicise des informations, celle-ci ne doit pas masquer la portée politique du mouvement. Si elle n'apparaît pas dans les postures, cette portée politique apparaît dans les discours notamment sur le numérique. Ces derniers font aussi bien apparaître des éléments relatifs à la contre-expertise que d'autres visant à la critique frontale de Cigéo. Bien qu'elle emprunte les voies du débat rationnel, la critique n'est pas apaisée pour autant. Il importe donc d'identifier la manière dont les enquêtes servent à porter un message politique contre Cigéo dans les pratiques d'écriture et de prise de parole militantes. Quelle est la part d'informations factuelles et sourcées dans les discours ? Les individus se présentent-ils comme des contre-experts des sujets discutés ou comme des « militants » déterminés à faire annuler Cigéo ? Comment la critique massive du projet s'articule-t-elle à des formes de dialogue avec l'Andra ? Jusqu'où les militants se disent-ils capables de dialoguer avec leur adversaire ? Les réponses à ces questions permettent de fixer les différentes caractéristiques du mode d'action des citoyens-enquêteurs. Elles sont également

à même d'identifier les formes de désaccord qui s'y rattachent pour remettre en cause l'idée que ces individus se situent systématiquement dans des situations de controverse quelque peu idéales-typiques qui peuvent parfois évoluer en affaires ou en polémiques.

### ***2.1. L'enquête citoyenne pour donner matière à débattre***

Le travail des citoyens-enquêteurs a été jusqu'ici présenté comme une recherche d'informations. Cette focalisation est issue des différents entretiens qui ont été menés avec des représentants d'associations. L'ensemble des interrogés a évoqué le manque d'informations sur Cigéo, soit à leur niveau ou à celui de la population qu'ils estiment mal informée sur le sujet. La recherche d'informations constitue donc un point d'entrée dans les pratiques militantes de ces associations. En effet, l'interrogation de cette recherche est révélatrice du rapport que les individus entretiennent avec le sujet du débat. La quête d'informations et de documents ne se résume pas à l'accroissement des connaissances personnelles sur Cigéo. Lorsqu'elles pensent détenir un renseignement important, la préoccupation des associations est de déterminer la manière dont elles vont l'utiliser. Faut-il transmettre l'information à d'autres associations ? La soumettre à des journalistes ? Réagir rapidement à travers un message sur les réseaux sociaux numériques ? Faire une lettre ouverte à charge ? Autant de stratégies à adopter qui montrent que la recherche d'informations n'est que le point de départ de quelque chose qui la dépasse. On le voit bien, la collecte d'informations et de documents semble être au cœur du fonctionnement de ces associations. L'invocation de cette catégorie au fil de la démonstration laisse supposer qu'elle a immédiatement constitué une évidence pour le chercheur. Au contraire, elle n'est apparue qu'en filigrane comme une catégorie redondante apparaissant de manière plus ou moins évidente lors de l'exploitation des données de terrain. L'importance du travail des documents et d'une veille d'informations s'est également manifestée *in situ*, lorsque les militants interrogés se référaient à des piles de papier qu'ils avaient soigneusement préparé préalablement ou qu'ils au fil de l'entretien. D'autres mentionnaient des textes de loi, des livres qu'ils ont écrit sur la lutte contre Cigéo. Certains se saisissaient de leur ordinateur pour présenter une information qu'ils avaient trouvée sur Internet ou en vérifier une autre qu'ils avaient reçue dans leur boîte électronique. En d'autres

termes, les interrogés de ces associations entretenaient un rapport particulier à ce que nous appelons « l'information », que ce soit à travers des documents d'archives, des coupures de presse, des rapports, des supports de communication. Durant ces entretiens, tout se passait comme si les militants se reposaient sur des documents externes, à la fois mobilisés comme caution pour justifier la pertinence de leur propos mais également comme support à la réflexion pour mieux parler en leur nom. Afin de mettre au travail cette intuition de recherche, la ficelle proposée consistant à « laisser le cas définir le concept » proposée par Howard Becker (2002, p. 198-201). Le sociologue identifie un problème auquel sont confrontés de nombreux chercheurs, notamment les étudiants, qui consiste « à vouloir faire entrer leur cas (c'est-à-dire l'objet de leur étude) dans une catégorie conceptuelle, pour l'excellente raison qui veut que s'ils y arrivent, ils auront alors à leur disposition, toutes faites et faciles d'accès, toutes les justifications nécessaires pour expliquer pourquoi telle chose vaut la peine qu'on l'étudie. » (*Ibid.* : 199). Dans notre situation, cela revient à vouloir faire de la pratique de certains militants observée sur le terrain un « cas » de ce que des chercheurs nomment « enquête » ou « enquête sociale ». Or la recherche d'informations des associations anti-Cigéo ne correspond pas totalement à ces notions. Partir du cas, c'est-à-dire de la situation empirique observée par le chercheur, permet donc de définir plus librement ce qui apparaît à première vue comme une enquête et que nous proposons de nommer « enquête citoyenne » – et « citoyens-enquêteurs » ceux qui la pratiquent. L'objectif de cette ficelle est d'identifier des dimensions propres à ce cas en vue d'observer si elles varient dans d'autres. En somme, de produire « davantage de questions » (*Ibid.* : 201) que ne le permettrait une définition stricte de l'enquête.

Comme souligné précédemment, la notion d'enquête est principalement travaillée par la sociologie pragmatique. Il est souvent reproché aux sociologues pragmatistes « une focalisation, terriblement restrictive, sur les conditions immédiates de l'action concrète. » (Dodier, 1993, p. 66). Quels que soient les objets, il est vrai qu'un des éléments de définition de la sociologie pragmatique tient à l'attention particulière qu'elle accorde aux micro situations et à la manière dont les acteurs éprouvent les situations auxquelles ils sont confrontés, à leur échelle. Une autre dénomination de ce courant de recherche est d'ailleurs

celui de la sociologie des épreuves pour se distinguer du pragmatisme entendu comme courant de recherche philosophique qui compte Charles S. Peirce, William James, John Dewey et George H. Mead parmi ses fondateurs. Dans un article de synthèse sur la question, plusieurs sociologues s'inscrivant dans ce courant dressent les principales caractéristiques de la sociologie des épreuves en insistant sur ce qu'elle apporte de nouveau. Le premier point concerne justement cette attention quasi excessive que les sociologues portent sur les situations de face-à-face. Ils soulignent que cette focalisation n'interdit pas les généralisations et peut à ce titre articuler les échelles micro et macro. La rupture avec les théories qui la précèdent est que la sociologie des épreuves marque une distance franche avec les analyses structurales « qui considèrent que les situations sont déterminées par des structures dont il reviendrait aux sociologues seuls de mettre au jour la réalité. » (Barthe, et al., 2013, p. 180) La sociologie des épreuves se réduit-elle à une critique de l'analyse structurale au nom d'un retour aux acteurs ? Au-delà du constat critique, les auteurs définissent l'apport de leur « style sociologique » (*Ibid.*, p. 177) au niveau de sa nouvelle conception de l'articulation entre micro et macro. Il ne s'agit donc pas de renoncer à l'observation de la société à son niveau le plus large mais de le considérer « comme le fruit de *performances* qui sont entièrement redevables d'observations empiriques. » (*Ibid.*, p. 180) Pour la sociologie des épreuves, les tendances macrosociologiques ne sont donc rien d'autre que le résultat d'actions réalisées à plus petite échelle.

Appliquée à la lutte antinucléaire, la sociologie des épreuves considère que la contestation sociale qui se donne à voir publiquement n'est que le résultat de performances individuelles pour essayer d'avoir une prise sur le cours des choses. Cette succession de performances se réalise à travers l'enquête. Face à la construction du laboratoire à Bure et à celle de Cigéo qui se prépare, les habitants cherchent des informations qu'ils analysent et recourent pour comprendre la situation. Le recours à l'enquête peut surprendre, tant l'activité est d'ordinaire réservée à des professions plus ou moins identifiées (que l'on songe à l'enquête ethnographique, journalistique, judiciaire, policière, administrative, etc.). Pourquoi existerait-il une enquête spécifiquement citoyenne ? La raison tient aux origines de la sociologie pragmatique qui se situe dans les pas de l'École de Chicago au début du XX<sup>e</sup> siècle. À cette époque qui situe « en amont de la figure du sociologue-expert », le chercheur

pratique la sociologie urbaine et correspond à « la figure de l'activiste progressiste qui pratique l'enquête sociale (*social survey*) » (Cefaï, et al., 2015). Le sociologue est alors immergé dans la ville dont il en observe les mutations et en connaît les élites. À mesure que son travail se professionnalise, l'enquête occupe une part grandissante puisqu'elle lui permet d'entretenir cette proximité avec les acteurs et leurs préoccupations sociales à travers les carrières de « déviants » par exemple. Comme le soulignent les auteurs, « s'inspirer du pragmatisme, c'est promouvoir davantage encore l'enquête empirique dans le travail sociologique et dans le travail de la pensée » (*Ibid.*). La sociologie pragmatique accorde donc une place importante à l'enquête de terrain au-delà de la validité qu'il confère aux travaux ainsi que de sa propension à incarner les objets étudiés. Ce « travail de la pensée » qui s'effectue au travers de l'enquête constitue une influence directe du pragmatisme cette fois entendu comme courant philosophique. L'enquête n'est alors plus le propre du chercheur ; elle constitue une pratique sociale permettant de faire exister la démocratie. Alors que l'enquête était initialement une façon d'élaborer la recherche en sciences sociales au plus près voire avec les acteurs, elle devient une manière d'envisager la relation entre les citoyens et l'action publique. C'est le sociologue et philosophe américain John Dewey qui, à travers ses travaux sur la démocratie et le public, établit le lien entre enquête et démocratie. Sa pensée dans *Le Public et ses problèmes* définit le public comme « ceux qui sont directement concernés » par des affaires (Dewey, 1927, p. 96). L'auteur précise plus loin que « les transactions entre des personnes singulières ou des groupes engendrent un public quand leurs conséquences indirectes – leur effet au-delà de ceux qui y sont immédiatement engagés – sont importantes. » (*Ibid.*, p. 149). Dès lors, le public est un groupe d'individus qui subit des actions menées par d'autres. Joëlle Zask, philosophe et traductrice de Dewey, souligne que cette définition du public prend son sens par rapport à la théorie politique du philosophe. Si des publics se forment, c'est avant tout parce que leurs membres subissent les conséquences des actions d'autrui et constituent un problème. La situation devient problématique car ces actions que subit le public « bloque[nt] ou menace[nt] le continuum de leurs activités, ou encore le procès de leur individuation » (Zask, 2004, p. 158). Pour l'auteure, les enquêtes sociales chez John Dewey « sont destinées à procurer au public des données qui lui permettent de définir ses intérêts et qui permettent ensuite aux décideurs ou aux conseillers de la décision d'évaluer correctement les situations

sociales problématiques. » (*Ibid.*) On retrouve donc l'idée de chercher des informations ou des documents sur la base desquels pourront se forger des intérêts. L'application avec la lutte anti-Cigéo s'arrête ici et la ficelle consistant à définir le concept par le cas prend tout son intérêt. En effet, l'enquête sociale selon Dewey est conçue comme la pièce motrice du fonctionnement démocratique. Ce que les individus trouvent dans l'enquête remonte jusqu'aux décideurs qui disposent de toutes les informations pour arbitrer le conflit qui, rappelons-le, est à l'origine de la formation du public. Dans le cas des citoyens-enquêteurs de Bure, les résultats de l'enquête ont une visée plus instrumentale sinon stratégique. Ils servent de point d'appui et de justification à l'élaboration d'un discours visant à faire annuler le projet Cigéo et à se mobiliser dans cette lutte. Dans l'enquête sociale, les militants « deviendraient » un public (Ballarini, Ségur, 2018) dans la mesure où ils seraient exposés aux conséquences des activités de l'Andra auxquelles ils ne prennent pas part. Ils enquêteraient sur son implantation dans la Meuse et la Haute-Marne pour obtenir des données à même d'éclairer les décideurs qui disposeraient des éléments pour décider de construire ou non un centre de stockage géologique profond. Une telle interprétation est intenable et ne correspond pas à la réalité empirique. En effet, nous avons montré précédemment que le choix de la technique de gestion s'est progressivement repliée puis verrouillée sur celle du stockage géologique profond. Le débat porte donc moins sur le choix de la technique que sur la manière de réaliser Cigéo. En outre, ceux que John Dewey nomme les décideurs ou les conseillers de la décision ont activement contribué à ce verrouillage du débat, et ne seraient donc pas nécessairement disposés à remettre en cause l'aboutissement du long et périlleux parcours politique qui aboutit à Cigéo.

L'enquête citoyenne sert donc moins aux décideurs qu'à ceux qui la mènent. En ce sens il est intéressant de considérer l'enquête comme « l'activité grâce à laquelle les publics passifs peuvent retrouver une capacité d'influence sur les conditions de leur existence » (Zask, 2008, p. 185). En enquêtant, les citoyens reprennent une forme d'influence en cela qu'ils s'informent sur le cours des choses. Leur combat n'est plus simplement l'implantation de l'Andra sur leur territoire mais une séquences de micro-événements qu'ils vont identifier à travers leur recherche. Ces derniers concernent l'implantation d'autres infrastructures

nucléaires que celles de l'Andra aux abords de la Meuse et de la Haute-Marne, l'acquisition de terres en prévision de la construction de Cigéo, la publication d'un rapport de sûreté, des patrouilles de gendarmes dans le village de Bure, etc. Moins massifs, plus facilement identifiables et bornés dans le temps, ces dossiers représentent autant petites situations, sortes de problèmes dans le problème, sur lesquelles les citoyens peuvent intervenir et fonder leur argumentaire. L'enquête citoyenne constitue donc l'étape durant laquelle le problème se fait tangible. Si le trouble rend compte de la manière dont les individus sont affectés par une situation, l'enquête désigne l'opération *via* laquelle ils comprennent et font sens des événements. À travers elle, se stabilisent l'identification des coupables et des défenseurs, les valeurs politiques ou éthiques à défendre, la monstration de ce qui suscite l'indignation, la révolte mais également l'injustice. L'enquête citoyenne désigne donc l'étape où la situation, au départ inédite et inintelligible, acquiert du sens. Pendant qu'ils enquêtent, les citoyens trouvent des raisons qui expliquent pourquoi la situation les trouble en même temps qu'ils découvrent des moyens pour s'y opposer. Selon Érik Neveu (2015b, p. 105-107), l'enquête se constitue de quatre opérations. La première est la conversion des émotions en action. Il ne s'agit pas tant de substituer l'une à l'autre mais de souligner que les émotions sont souvent le point de départ de l'enquête, « gâchette d'une volonté de comprendre ». Cela met à mal une représentation du citoyen quelque peu idéalisée, forcément mobilisé au nom du surgissement de la vérité ou du bien commun. Si cette dimension peut apparaître au cours du processus, elle trouve souvent son origine dans les émotions que suscite la situation troublante : colère, peur, angoisse, tristesse, etc. Désormais incités à agir, la deuxième opération des enquêteurs consiste à chercher des informations. Il s'agit de celle qui s'est prioritairement donnée à voir sur le terrain. Les individus s'engagent dans une quête d'informations qui se fait *via* des recherches du web, des appels téléphoniques, des demandes d'accès aux documents administratifs (compte-rendus d'assemblée, marchés publics, dossiers d'enquête d'utilité publique, archives publiques, etc.). Loin d'être passifs, les individus établissent un véritable réseau à travers cette activité : ils identifient leurs alliés, leurs ennemis, nouent des relations avec leurs informateurs. La quête d'informations ne se résume pas à la réception passive d'éléments déjà là et prêts à être exploités. Nous avons déjà souligné la relative opacité des détenteurs d'information qui, sans toujours faire de la rétention, sèment quelques embûches

pour en livrer l'accès. À cela il semble nécessaire d'ajouter que la recherche active de renseignements pose les individus dans une situation qui les engage. Parce qu'ils sont relativement peu nombreux, ces demandeurs sont facilement repérables et identifiables. Ils exposent donc une partie d'eux-mêmes dans leur enquête.

Cette dimension rarement soulignée paraît pourtant essentielle car c'est à travers la demande d'informations que les citoyens se font connaître de leurs adversaires lesquels les identifient progressivement comme militants du fait de l'intérêt pour le sujet que traduisent leurs demandes régulières et répétées. Certains nouent même avec eux des relations singulières, distantes mais cordiales. Malgré leurs divergences, opposants et travailleurs de l'Andra se connaissent, s'échangent des informations, se rendent aux réunions publiques, mais marquent une franche distance lorsqu'il s'agit de défendre leurs positions. De par leur connaissance des dossiers ainsi que leurs différentes publications sur ces sujets, les citoyens-enquêteurs sont également identifiés des journalistes qui les sollicitent pour recueillir leur témoignage lorsque Cigéo marque l'actualité. Inversement, les militants gardent des liens étroits avec la presse pour y diffuser leurs informations et en récolter d'autres. L'enquête ne donc consiste pas seulement à puiser dans un stock d'informations plus ou moins disponibles. Lorsqu'ils ne trouvent pas l'information recherchée, les individus peuvent s'en faire les producteurs. C'est le cas lorsque des collectifs citoyens effectuent des mesures de pollution environnementale ou lorsqu'ils réalisent des cartographies. En matière de nucléaire, la CRIIRAD (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité) s'est imposée comme la structure indépendante de référence pour mesurer la radioactivité dans l'environnement. Il nous semble nécessaire d'ajouter à cette production directe d'informations l'ensemble des synthèses produites par les citoyens. L'enquête n'est pas seulement quête et requête, elle procède d'un travail de mise en sens et d'exploitation des ressources accumulées. Que l'information soit rendue disponible n'implique pas qu'elle soit comprise et maîtrisée. Ainsi la recherche d'informations s'accompagne d'un travail de reformulation, d'analyse et de synthèse d'ensembles documentaire souvent denses et complexes qui laissent difficilement apparaître leur sens. La production des citoyens-enquêteurs n'est donc pas réductible aux données du terrain étudié (superficie, pollution, radioactivité, etc.) mais recouvre une certaine forme de production de connaissances,

entendue comme la mise en forme et en sens des informations qu'ils ont précédemment obtenues. La définition de l'enquête selon Érik Neveu souligne également la recherche « de contact et de confrontation avec d'autres personnes concernées » (*Ibid.*, p. 106) de manière à constituer un collectif et déboucher sur une étape d'organisation. Dans ce contexte, l'association devient l'aboutissement de l'enquête en même temps qu'elle la prolonge.

Cependant, il est difficile de déterminer la clôture d'une enquête. Il s'agit davantage de l'état d'alerte dans lequel se mettent les citoyens pour essayer d'avoir prise sur les situations et leur donner du sens. Plutôt qu'un instant borné dans le temps, l'enquête est à comprendre comme un processus qui permet de dépasser l'état de trouble et les émotions associées pour exercer une influence sur le cours des choses, en l'occurrence faire annuler le projet Cigéo. Nous l'avons vu, cette influence passe par l'enquête qui, au-delà d'une meilleure connaissance de la situation, place les acteurs au devant de la scène. En devenant enquêteurs, les citoyens deviennent identifiables et acquièrent en visibilité dans l'espace public, laquelle est renforcée par la formalisation du regroupement d'individus sous la forme d'associations. Ce regroupement porte une forte dimension instituante en ce sens que les associations se dotent d'un cadre juridique (celui de la loi de 1901) qui implique que les militants n'agissent plus en leur nom mais en celui d'un collectif. Celui-ci devient identifiable car il se donne très vite un nom qui précise également l'objet de la lutte. Des associations insistent sur la lutte contre les déchets radioactifs, d'autres sur leur capacité de surveillance du territoire et de ce qu'y font les acteurs publics et privés qui s'y installent, tandis que des collectifs insistent sur leur refus catégorique d'accueillir Cigéo. C'est ainsi que l'on retrouve des noms d'associations, souvent sous la forme d'acronymes, qui mentionnent les « déchets radioactifs », mettent en avant la « vigilance » de leurs membres, ou incluent un terme pour signifier leur rejet tel qu'on en retrouve chez les collectifs « Bure Stop » ou « CigéoOut ».

Si l'enquête permet aux militants de mieux connaître la situation, elle en précise également la nature. Ainsi, les informations glanées au fil de l'enquête constituent des « dossiers » qui représentent autant de problèmes concrets sur lesquels ils peuvent avoir prise. À travers l'enquête, les militants transforment la vaste situation troublante en de multiples problèmes aux limites et aux enjeux mieux définis sur lesquels ils sont à même de s'exprimer

car ils sont informés à leur sujet. « L'enquête fait du trouble un problème et du problème un *problème public* » (Cefaï, 2016, p. 37), c'est-à-dire qu'elle éclate le trouble en de multiples problèmes à même d'être discutés dans l'espace public. En enquêtant sur la situation, les militants resserrent la discussion autour de problèmes plus précis qu'ils souhaitent rendre publics. Ainsi, ils deviennent des médiateurs entre le sujet troublant et incommensurable du stockage des déchets radioactifs et le grand public. Leur discours d'opposition n'aborde pas Cigéo dans son ensemble et concerne une partie du problème travaillée à partir des éléments d'enquête. L'enjeu n'est donc pas de débattre de l'ensemble des aspects du projet, mais de mettre en lumière plusieurs problèmes plus précis qui représentent autant de points d'entrée à la critique anti-Cigéo. Si cette précision peut sembler anecdotique, elle a cependant son importance car elle induit une posture de recherche particulière. Partant du constat que les citoyens-enquêteurs divisent la situation qui les trouble en plusieurs problèmes qui sont à leur portée, le chercheur ne vise pas à montrer comment le problème de la gestion des déchets nucléaires est publicisé dans sa globalité. Une telle approche serait problématique car elle ignorerait le travail d'enquête c'est-à-dire la manière dont les enquêteurs font sens des situations et les travaillent. Elle poserait le chercheur en position de surplomb, faisant de lui le garant de l'identification des problèmes dignes d'intérêt. Il nous semble au contraire plus approprié de montrer comment les individus font sens des situations auxquelles ils sont confrontés. La question de recherche se trouve alors modifiée : plutôt que de montrer comment se publicise un problème identifiée en amont par le chercheur, elle questionne directement *ce que les acteurs publicisent*. C'est pour cette raison que la thèse ne se donne pas pour objet la gestion des déchets ou la sécurité des centrales nucléaires. Nous pourrions interroger la publicisation du problème des déchets nucléaires, mais cela équivaldrait à adopter une approche faussement naïve, comme si le sujet n'avait jamais été traité. Or, l'étude de la gestion des déchets nucléaires en tant que problème public a déjà été entreprise par ailleurs et concerne des acteurs qui dépassent les opposants locaux : le sujet est débattu par les ingénieurs du CEA, pris en charge par des dirigeants politiques, etc. L'approche qui est défendue ici est de prendre en considération les problèmes comme ils émergent chez ceux qui sont troublés par l'implantation de l'Andra sur leur territoire. Il s'agit de montrer la manière dont les populations locales s'approprient le sujet et le mettent en débat.

Parce qu'elle soulève des questions plus qu'elle n'apporte de réponses, l'enquête donne matière à débattre. De par la mise en commun de ressources (informations, documents, contacts, etc.), elle montre que la situation problématique se compose en réalité de plusieurs « sous-problèmes » sur lesquels les militants peuvent agir parce qu'ils sont mieux définis et délimités. L'enjeu ne tient pas seulement à présenter la situation comme une mosaïque de problèmes. En effet, il s'agit de définir les différents dossiers sur lesquels prendre position pour s'affirmer dans le débat public. Reste encore à déterminer comment un sujet qui fait débat dans le groupe militant parvient à être discuté à une plus large échelle, interpelle les adversaires ou est susceptible d'être repris dans les médias. La focalisation sur le sujet laisse entendre qu'il est le principal responsable de sa visibilité dans l'espace public. Les sujets de débat seraient importants et intéressants par nature, ils susciteraient le débat de par leur qualités intrinsèques et amèneraient chacun à se forger une opinion. Il semble plus judicieux de diriger la focale qui travaillent la visibilité des problèmes. En effet, le travail d'enquête montre que ceux qui s'intéressent à une situation problématique ne sont pas nécessairement nombreux. Parce qu'ils décident de s'investir dans sa compréhension, ils se réunissent pour enquêter et collectent une série de documents et d'informations qui soulèvent chez eux des interrogations et donnent matière à mobilisation. Ce qu'ils découvrent est très important pour eux car ils y voient de potentielles affaires qu'ils peuvent faire éclater. Ces situations scandalisent et soulèvent des questions importantes à leurs yeux : aménagement du territoire, circulation des flux financiers, démocratie locale, etc. Pourtant, seules quelques associations décident d'approfondir les dossiers.

La force d'attraction supposée des débats ne suffit donc pas à ce qu'ils suscitent un élan de l'opinion publique. Pourtant, il semble que Cigéo ne trouble pas seulement les associations de militants. Comment expliquer qu'un projet aussi controversé en apparence soit si peu débattu localement au-delà de savoir s'il faut effectivement le réaliser ou l'arrêter ? La sociologie des problèmes publics souligne que la grandeur objective des faits ne suffit pas à en faire des problèmes. Elle montre que des acteurs sont souvent à l'origine de ce processus et sont en compétition pour faire vivre ces problèmes dans la sphère politique et les médias. De nombreux chercheurs qualifient ces acteurs d' « entrepreneurs de mobilisation » (McCarthy,

Zald, 1987) car ils disposent des ressources nécessaires pour inciter de nouveaux individus à se mobiliser en faveur d'une cause. Ils peuvent également représenter des acteurs peu visibles et s'en faire les porte-paroles. Les mobilisations ne rassemblent donc pas simplement des individus autour de causes qui seraient nobles ou dignes d'intérêts et qui, de ce fait, disposeraient d'une force d'attraction naturelle qui rendrait évident le fait que l'on milite en leur faveur. Dans une société où les problèmes et les causes ne manquent pas, il devient nécessaire de développer des stratégies pour attirer le public. La compétition qui se met en place est donc celle d'une lutte pour l'attention. Dans cette perspective, Stephen Hilgartner et Charles L. Bosk soulignent la matérialité des lieux où se dessinent les problèmes publics pour expliquer pourquoi certains parviennent à constituer de véritables causes tandis que d'autres demeurent relativement confidentielles. Les deux chercheurs refusent les notions d'opinion et d'espace public qu'ils jugent trop vague pour analyser ce phénomène. Pour eux, la définition des problèmes publics est avant tout une question stratégique d'agenda :

« La définition collective des problèmes sociaux se produit non pas dans des lieux abstraits comme la société ou l'opinion publique mais dans des arènes publiques dans lesquelles les problèmes sociaux sont cadrés et prennent de l'ampleur. Ces arènes concernent les espaces du pouvoir exécutif et législatif, les tribunaux, les films, le cinéma, les médias d'information (informations télévisées, magazines, journaux, et radio), les partis politiques, les groupes d'action sociale, les sollicitations directes par courrier, les livres sur les problèmes sociaux, la communauté académique, les organisations religieuses, les ordres professionnels, et les fondations privées. Ce sont dans ces institutions que les problèmes publics sont discutés, sélectionnés, définis, cadrés, dramatisés, conditionnés et présentés au public<sup>48</sup>. » (Hilgartner, Bosk, 1988, p. 58-59)

Ces deux chercheurs nomment donc « arène publique » les lieux où s'élaborent les problèmes publics. Leur définition insiste sur le caractère construit de ces derniers qui doivent être discutés et cadrés dans différentes arènes. La liste qu'ils fournissent apparaît alors comme un programme qu'il conviendrait de suivre pour placer un problème sur le devant de la scène. La suite de leur réflexion va en ce sens puisque les auteurs identifient trois grands principes de sélection : l'intensité dramatique du problème, sa nouveauté et son adéquation aux valeurs

---

48 Notre traduction

culturelles dominantes. Ils soulignent également les contraintes d'espace et de temps inhérentes au fonctionnement des arènes publiques. Loin d'être de simples relais vers la société, ces arènes sont limitées dans le temps et dans l'espace. Les problèmes ne peuvent y occuper une place de façon illimitée et doivent s'adapter aux contraintes de capacité (*carrying capacities*). Dans un tableau, les auteurs précisent les contraintes propres à chaque arène : l'espace dans la maquette, le temps nécessaire à l'élaboration des sujets et le nombre de journalistes font partie de celles propres aux journaux et apparaissent aux côtés des assemblées politiques contraintes quant à elles par leur budget, la durée des auditions, etc. Cette approche est importante car elle souligne l'adéquation nécessaire entre les messages que les individus souhaitent faire passer et les contraintes matérielles qui guident leur expression. Cependant, il a pour limite de placer sur le même plan des arènes relativement différentes les unes des autres. La liste des arènes publiques et de leurs « capacités d'accueil » des problèmes a une visée quelque peu programmatique. Il suffirait de se conformer à leurs règles de fonctionnement pour y voir son discours automatiquement repris. Une telle approche semble problématique dans la mesure où elle contredit des travaux fondamentaux des sciences de l'information et de la communication qui s'attachent à montrer que le processus de médiatisation ne se fait pas sans filtre. Plutôt que la définition des arènes publiques, le travail fondateur de Stephen Hilgartner et Charles L. Bosk semble davantage utile pour souligner la compétition plus ou moins conflictuelle pour inscrire les problèmes publics à l'agenda médiatique, politique ou citoyen.

La sociologie des problèmes publics montre donc que l'enquête ne constitue pas une étape suffisante pour susciter le débat. Si le travail de fond des dossiers permet de donner du sens à la mobilisation, il est également important de trouver les moyens de se faire entendre dans l'espace public. L'hypothèse qui pourrait être avancée ici consisterait à considérer les militants anti-Cigéo comme des stratèges qui adapteraient leur discours en fonction des arènes qu'ils voudraient investir. Cela reviendrait à rendre compte de la manière dont ils se représentent les contraintes de ces dernières pour mieux les déjouer et inscrire leurs revendications dans le débat public. Toutefois, une telle approche ne correspondrait pas aux pratiques militantes des associations opposées à Cigéo. Leur localisation sur un territoire

précis ne permet pas un contact soutenu avec l'ensemble des arènes où ils peuvent s'exprimer, ce qui réduit leur capacité d'accès ainsi que la connaissance de leurs contraintes pour y porter un discours efficace. Cela ne signifie pas que les militants n'ont pas de contact avec les médias, la justice ou les instances politiques. Parce qu'elles sont avant tout composées d'individus concernés par un même problème, ces associations ne comptent pas nécessairement d'« entrepreneurs de mobilisation » dans leurs rangs. De tels profils se retrouvent davantage dans des associations nationales qui ne se sont pas simplement fondées pour contester Cigéo mais agissent pour défendre l'environnement au sens large. Le contact avec les différentes « arènes publiques » évoquées précédemment est donc en général assuré par les antennes locales d'associations telles que France Nature Environnement (FNE) et le Réseau Sortir du nucléaire (SDN) qui entretiennent des liens étroits avec les associations anti-Cigéo. Bien qu'il puisse arriver que ces dernières investissent des arènes à leur initiative, cela n'en fait pas une pratique régulière et partagée par tous. De plus, l'engagement des militants à travers leur travail d'enquête les encourage à parler en leur nom. Il ne s'agit pas simplement de se situer à l'origine d'une information, mais également d'en être le diffuseur. Nous supposons que l'enjeu ne consiste pas seulement à rendre visible le problème public mais ceux qui en sont les initiateurs. Il devient alors important pour les associations de parler en leur nom en vue d'asseoir leur légitimité dans le débat public.

En règle générale, les problèmes sont publicisés afin qu'ils soient pris en charge par les pouvoirs publics dans l'espoir d'y remédier. Le processus articule trois étapes : la transformation d'un problème individuel en problème collectif, l'imputation de responsabilité du problème ainsi qu'une demande auprès des autorités publiques (Hassenteufel, 2010, p. 55). Ce modèle ne convient que partiellement à l'analyse de l'opposition à Cigéo dans la mesure les militants réclament l'abandon du projet. Puisque celui-ci est en grande partie piloté par l'État, il est difficilement concevable que les militants réclament auprès des autorités publiques ce qu'elles ont participé à construire. Plusieurs interrogés ont en ce sens déclaré que s'opposer à Cigéo et contester l'énergie nucléaire en général revenait à s'opposer à l'État. L'apport de la publicisation des problèmes se situe donc moins dans la recherche de solutions politiques que dans leur mise en visibilité et en débat dans des arènes publiques. C'est ce que souligne une approche symbolique des problèmes publics qui pose que les controverses n'impliquent

pas les mêmes acteurs et ne se déroulent pas dans les mêmes arènes. Loin de cliver la répartition des acteurs entre des arènes distinctes, cette approche permet de rendre compte des moments au cours desquels des acteurs entretenant des échanges agnostiques se retrouvent le temps d'un débat, d'un procès, de l'élaboration d'une loi ou d'un rapport officiel (Ollivier-Yaniv, 2017, p. 120). Ces situations sont à même de se produire lorsqu'un problème est défini. Or, l'implantation d'un laboratoire à Bure vise notamment à fournir les gages scientifiques pour montrer que le stockage géologique profond constitue une solution sûre. Même si les militants n'adhèrent pas aux discours de l'Andra, il paraît difficile de faire émerger le principe du stockage sous-terrain comme un problème public alors que des lois ont été votées pour favoriser les expérimentations à son sujet. L'enjeu des enquêtes citoyennes réside dans l'identification d'une multitude de problèmes qui ne se rattachent pas tant à la technique employée qu'à la manière dont elle est réalisée et s'implante sur le territoire. À mesure que le temps avance, le projet Cigéo progresse et rend de moins en moins possible le débat sur le stockage en tant que tel. L'objectif des citoyens-enquêteurs est donc de rendre à nouveau possible la discussion du principe du projet. Dans cette nouvelle configuration, le débat scientifique ne représente qu'une entrée parmi d'autres que l'enquête citoyenne contribue à révéler. Rendre publics les problèmes que pose Cigéo constitue une manière de relancer le débat. Il s'agit de décroiser les échanges en montrant que les désaccords sur le mode de gestion des déchets radioactifs ne sont pas la seule raison pour affirmer que le projet est « controversé ». Ainsi chacun des dossiers sur lesquels les citoyens-enquêteurs communiquent représentent-ils de potentielles controverses dans la controverse. Les adversaires sont contraints de prendre position, d'explicitier publiquement leur opinion sur une question qu'ils n'abordent pas (volontairement ou non), de construire un argumentaire. De cette manière, les citoyens-enquêteurs rendent discutables ce qui ne l'était pas et contribuent à faire émerger des éléments d'information et de communication parfois inédits.

## ***2.2. Des controverses « asymétriques » qui ouvrent la discussion et donnent de la visibilité médiatique***

Les problèmes publics de Cigéo que font remonter le travail des citoyens-enquêteurs ouvre de potentielles controverses. Il ne s'agit pas ici d'envisager la controverse comme un

état des choses permettant de qualifier l'implantation de l'Andra dans la Meuse et la Haute-Marne. La notion est envisagée ici comme une forme de désaccord particulière dans laquelle les citoyens décident de se positionner. Toute opposition n'implique pas controverse, et il sera montré plus loin que des militants préfèrent mobiliser d'autres formes de désaccord pour se faire entendre, telles que la polémique par exemple. Autrement dit, la situation de controverse qualifie la situation dans laquelle les individus se trouvent pour débattre mais induit également un certain rapport au sujet qui est débattu ainsi qu'à l'adversaire. Elle détermine ce qu'il est tolérable de dire et ce qui n'a pas sa place dans le débat et contribue en ce sens à cadrer les discours. L'approche communicationnelle des controverses décentre quelque peu l'analyse pour s'intéresser à la manière dont les acteurs font sens de ce qu'ils discutent. En effet, cette dimension est moins fréquente dans les études de controverses qui se focalisent souvent sur les différentes stratégies que déploient les acteurs pour faire valoir leurs intérêts. Il s'agit de souligner que « les acteurs engagés dans une controverse disposent de leur propre grille de lecture des enjeux d'une controverse et du monde qui doit en découler. Ils louent certaines conceptions du débat démocratique, épousent certains systèmes de valeurs et reconnaissent certains régimes de véridiction. » (Badouard, Mabi, 2015, p. 230).

Ainsi la controverse n'est-elle pas réductible à la somme des arguments qu'elle abrite. Elle désigne une situation de débat qui favorise certaines manières de prendre la parole plutôt que d'autres et repose sur des valeurs dont l'écoute et la reconnaissance de la légitimité de l'adversaire à s'exprimer. Bien qu'elle mette en opposition au moins deux camps aux positions irréductibles, la situation de controverse institue également des éléments communs entre ses participants de sorte à rendre possible une certaine forme d'échange. Les controverses constituent un objet d'étude relativement privilégié par les chercheurs puisqu'elles donnent lieu à la production de discours et de documents diverses qui peuvent être étudiées à des fins académiques. « Comme une éruption fait le bonheur du volcanologue, une controverse publique fait celui du sociologue de terrain », selon les mots du sociologue Josquin Debaz (2017, p. 157). Pour ne citer que quelques possibilités, certaines études se concentrent sur la cartographie des controverses et des acteurs qui y participent (Latour, 2007 ; Venturini, 2010 ; 2012) tandis que d'autres s'intéressent à la circulation d'arguments et à leurs « rebonds » entre différentes arènes (Chateauraynaud, 2011). D'autres travaux prêtent moins

d'attention aux caractéristiques propres à la situation de controverse pour mieux entrer dans le sujet, qu'il s'agisse du nucléaire (Topçu, 2013) ou de l'égalité entre les sexes (Rennes, 2007 ; Julliard, Cervulle, 2013 ; 2018) par exemple. Dans ces deux cas de figure, la controverse intéresse les chercheurs soit en tant que situation de communication particulière à même de reconfigurer les réseaux d'acteurs ou les manières d'argumenter en faveur d'un point de vue, soit parce que l'existence d'un désaccord inscrit dans un temps long permet d'analyser à nouveau frais l'évolution de questions « de société ». Le cas de Cigéo est singulier dans la mesure où il ne correspond à aucune de ces situations. En effet, la controverse sur les déchets radioactifs n'est pas des plus vives dans le champ scientifique si on la considère aux côtés des OGM, du changement climatique ou encore de la bioéthique. En plus d'être rapide à réaliser, sa cartographie ne présenterait pas nécessairement de résultats inattendus. Quant au sujet en lui-même, nous avons souligné à plusieurs reprises qu'il a été relativement verrouillé sur les plans politique et scientifique. Doit-on en conclure que Cigéo ne suscite pas la controverse ? Dans son état actuel, le projet constitue plutôt une controverse sociale. Parce qu'elle ne concerne plus la question du mode de gestion des déchets radioactifs débattu entre experts mais celle de la construction de Cigéo, le débat fait appel à des « savoirs d'opinion [...] qui construisent des explications sur le monde » (Charaudeau, 2017, p. 49). De la recherche de vérité, l'enjeu se déplace vers la « défense de valeurs afin de faire entendre un point de vue qui se voudrait témoin d'un engagement moral ». (*Ibid.*, p. 51).

Qu'ils les considèrent plutôt pour leur contenu ou pour étudier les caractéristiques du « genre » (Charaudeau, 2014), les travaux sur les controverses portent systématiquement sur de vastes questions scientifiques et/ou sociales qui suscitent des positions tranchées. Il ne s'agit pas ici d'un reproche adressé à leurs auteurs. Après tout, cela correspond à l'image que nous avons des sujets controversés. En revanche, peu de travaux interrogent la manière dont les acteurs eux-mêmes se représentent la situation de controverse. Ont-ils simplement l'impression de prendre part à une controverse ? L'approche défendue ici considère la controverse comme une forme de désaccord constituée à un instant  $t$  et susceptible de se maintenir ou d'évoluer dans le temps en fonction des acteurs qui y participent. En effet, les acteurs suscitent la controverse à travers l'identification des problèmes publics. Cela consiste à

publier les différentes informations collectées lors de la phase d'enquête et de mettre au point des discours qui, sur la base des différents problèmes repérés, argumentent en faveur d'un autre point de vue. Prenons à titre d'exemple la controverse relative à l'évaluation du coût de Cigéo. *A priori*, le sujet ne suscite pas de débat puisque l'Andra a chiffré le coût du projet à 16 milliards en 2013. C'est sans compter l'intervention des associations qui ont enquêté sur le dossier en 2016 et rassemblé l'ensemble des estimations effectuées par l'Andra, la Cour des comptes, les producteurs de déchets, ainsi qu'un rapport de l'ASN rendant un avis sur l'estimation de l'Andra. À l'aide de ces données publiques, les citoyens-enquêteurs font état d'une importante disparité des évaluations : les producteurs de déchets proposent l'estimation la plus basse (20 milliards d'euros) contre 34,5 milliards pour l'Andra, chiffrage que l'ASN jugeait optimiste. S'ajoute à cette situation l'évaluation officielle du gouvernement fixée par un arrêté proposé par Ségolène Royal, alors ministre de l'Écologie, qui évalue le coût de Cigéo à 25 milliards d'euros. Les opposants jugent alors que cette évaluation est calquée sur celle des producteurs de déchets de manière à réaliser des économies. Ils décident pour cette raison de saisir le Conseil d'État pour attaquer cet arrêté qu'ils jugent complaisant avec les intérêts des producteurs de déchets. Cette accusation devant la justice suscite et polarise le débat. La décision de la ministre agissant dans le cadre de son mandat ne suit plus son cours que viennent interrompre les citoyens. Deux ans plus tard, le 11 avril 2018, le Conseil d'État rend son verdict qui donne raison à l'ancienne ministre, justifiant que l'arrêté fixait un « coût de compromis » entre les estimations serrées des producteurs de déchets et celles plus conséquentes de la Cour des comptes et de l'ASN.

Cependant, il est intéressant d'observer que cette décision ne clôt pas le débat pour autant pour les associations qui publient un communiqué de réaction. Ils dénoncent l'imprudence de l'État qui valide une estimation du coût de Cigéo dans une fourchette basse. Que le projet se réalise ou non, les associations reprochent les « sommes colossales » qu'il suscite. Ainsi, ils inscrivent la question de son financement aux côtés de leurs autres critiques pour cesser la construction de Cigéo : « Graves problèmes de sûreté non résolus, financement hypothétique : il est hors de question que le gouvernement prenne la responsabilité d'engager Cigéo dans ces conditions ». Par voie de conséquence, ils proposent de « tarir la production

de déchets et lancer de toute urgence l'étude des alternatives à l'enfouissement<sup>49</sup>. » La critique citoyenne de Cigéo ne se limite donc pas à la mise en circulation d'arguments dans différentes arènes. Si tel était le cas, le militantisme de dossier prendrait fin lorsque en même temps que l'arbitrage de ces derniers par les autorités compétentes. Or, cet exemple montre que l'identification des lacunes du projet ne vise pas à son amélioration mais à son abandon. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire d'envisager les controverses du point de vue des acteurs, à travers notamment leur conception du débat démocratique et de leurs régimes de véridiction. L'évaluation des coûts constitue un bon exemple car elle montre que les citoyens-enquêteurs ne sont pas à la recherche de l'évaluation du coût de Cigéo par le gouvernement. Dans un premier temps, leur action consiste à contester l'évaluation officielle des coûts en soulignant que celle-ci n'inclut les coûts des recherches en matière de sûreté et de sécurisation du site. Cela place la critique sur le plan politique car l'évaluation des coûts de Cigéo qu'ils jugent faible est présentée comme une faveur accordée aux industriels du nucléaire. Pour les citoyens-enquêteurs, les institutions politiques représentent une forme de légitimité, c'est pourquoi ils mobilisent le Conseil d'État. Il est alors nécessaire de souligner la portée communicationnelle et symbolique de ce geste. En effet, la nature du verdict rendu par les autorités importe peu. Qu'il soit positif ou négatif, ce dernier sert d'appui au discours des associations d'opposants qui consiste à montrer que Cigéo n'est pas aussi maîtrisé que l'Andra laisse à le croire et que d'autres solutions de gestion doivent être considérées. Une validation de ce recours judiciaire par le Conseil d'État aurait eu pour conséquence de légitimer cette position. Le verdict négatif qui a été rendu conduit les opposants à réaffirmer leurs positions pour dénoncer les conséquences d'une évaluation minimale des coûts de Cigéo qui aurait de graves conséquences en matière de sûreté. Leur régime de véridiction se fonde donc moins sur la légitimité des institutions publiques et politiques que sur la prise en compte des éléments qui alourdissent le budget tels que le retard accumulé pour la demande d'autorisation de création et les recherches complémentaires demandées par l'ASN. Ainsi les citoyens-enquêteurs conçoivent-ils leur rôle comme le contre-pouvoir d'un système politique qu'ils jugent défaillant parce qu'il réalise des économies au détriment de la sécurité du site et, par extension, des populations.

---

49 RÉSEAU SORTIR DU NUCLÉAIRE, 2018. Le gouvernement doit réévaluer en urgence le coût de Cigéo! *Réseau Sortir du nucléaire* [en ligne]. [Consulté le 5 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.sortirdunucleaire.org/Le-gouvernement-doit-reevaluer-en-urgence-le-cout>.

Dans le prolongement du chapitre qui ouvre cette thèse, il est défendu ici que la notion de controverse est parfois utilisée et présentée comme une forme idéale-typique de désaccord. Parce qu'elle fait s'opposer deux camps qui tentent de se convaincre mutuellement, elle renvoie souvent à l'idée d'un libre échange d'arguments. Même lorsqu'elle semble échouer, c'est-à-dire que les deux parties ne communiquent plus dans le but de convaincre mais pour faire connaître leurs positions, la controverse est dépeinte comme une situation de conflit ultime, véritable « dialogue de sourds » (Angenot, 2008) montrant que les protagonistes ont atteint un point de non retour. L'exemple de l'évaluation des coûts de Cigéo montre que la controverse ne se limite ni à une situation de rhétorique, ni à un espace de libre échange d'arguments. Certes, des techniques sont mobilisées pour convaincre l'adversaire, de même que des arguments sont savamment formulés pour affirmer son point de vue. Mais avant de plonger dans les discours, il semble nécessaire de souligner la dimension quelque peu instrumentale que font les militants des controverses. Leur émergence, on l'a vu, est issu d'un travail d'enquête minutieux visant à identifier les failles de l'adversaire. Bien que les sujets soulevés soient importants et chers à ceux qui les discutent, ces derniers sont débattus dans l'objectif de faire valoir une opinion sur Cigéo. L'exemple des coûts le montre bien : il ne s'agit pas seulement de discuter un dossier mais de trouver à travers lui des arguments pour montrer que les déchets nucléaires ne doivent pas être stockés à Bure. Cette précision est importante car elle permet d'affiner la définition des controverses. En effet, ce qui est identifié ici comme « controverse » ne correspond pas à ce que les travaux en sociologie des sciences et plus généralement des STS identifient comme tel. Comprise dans le contexte de la construction de problèmes publics, les controverses servent moins à faire avancer la « science » par l'intervention de « profanes » qu'à interpeller l'adversaire en le mettant face à certaines failles de son projet. L'émergence de controverses vise donc à mettre Cigéo en discussion plus qu'elle n'est motivée par un intérêt spontané pour la gestion des déchets nucléaires. En effet, rappelons que la rencontre entre les individus et le sujet qu'ils discutent trouve son origine dans le trouble que celui-ci leur procure. La mise en exergue de controverses correspond à une volonté de se faire entendre dans l'espace public plutôt que de débattre de la mise en œuvre du stockage géologique profond.

De manière générale, les controverses caractérisent de grands débats sur des questions aussi bien sociales, techniques ou scientifiques. Elles tiennent leur spécificité du fait qu'elles permettent à différents acteurs de se positionner sur ces questions. Plus que la mise en visibilité de ce qui est débattu, les controverses offrent généralement un espace matériel dans lequel les participants peuvent se situer et débattre. Ainsi, l'apport des controverses se situe généralement dans leur capacité à mettre en discussion des sujets de tout ordre qui constituent à l'origine des « sujets de société » plus ou moins vagues et qui suscitent des prises de position politiques ou éthiques sinon l'indifférence. Citons dans le désordre et sans prétention à l'exhaustivité les questions des OGM, de la fin de vie, de la laïcité, de l'égalité entre les sexes, des nanotechnologies, de l'exploitation du gaz de schiste, etc. Bref, autant de sujets qui suscitent le débat et au sujet desquels les individus peuvent s'exprimer lorsque des controverses éclatent. Le nucléaire n'est pas exempt de la liste car il est souvent cité parmi les grandes questions de société. Les incidents majeurs comptent parmi les événements qui relancent le débat sur la poursuite du programme nucléaire français mais ne forment pas nécessairement des controverses. En effet, l'énumération de ces quelques grands débats contemporains laisse entendre qu'ils suscitent la controverse. Or, il est nécessaire de rappeler qu'il s'agit d'une forme particulière de désaccord parmi d'autres et que ces grandes thématiques peuvent aussi bien être concernées par des affaires ou des polémiques.

Comme nous l'avons déjà indiqué, la controverse se distingue d'autres formes de débat en cela qu'elle porte sur un ou plusieurs points litigieux et suscite des visions contradictoires entre deux camps polarisés qui échangent des arguments dans le but de convaincre. Elle instaure donc un certain cadre au débat avec ses propres règles et son système de valeurs qui déterminent ce qui peut être dit ainsi que la légitimité à accorder à un énoncé. Prendre part à une controverse ne signifie pas que l'on entre dans l'arène pour y plaquer ses arguments, faire valoir ses intérêts et en sortir aussitôt que les résultats attendus ont été obtenus. De par leur forte dimension argumentative, les controverses ne sont ouvertes qu'aux acteurs qui se prêtent au jeu de l'argumentation. Elles constituent une forme de débat réglé par l'argumentation. Seuls les individus qui acceptent ces règles sont audibles et peuvent prendre part aux discussions. La reconnaissance de la légitimité d'autrui à s'exprimer, l'écoute, l'élaboration

d'un discours argumenté figurent parmi les principes qui régulent les échanges d'une controverse de manière plus ou moins tacite. Même si elle est une situation de conflit fondée sur l'expression de points de vue divergents, la controverse discipline la parole et d'une certaine manière les individus. Elle se « distingu[e] d'autres formes d'échanges polémiques qui consistent au contraire à transgresser » (Rennes, 2016, p. 26). Participer à une controverse revient donc à accepter les principes et valeurs qui règlent cette situation de communication singulière. Cette approche à la fois politique et discursive relativise le poids des problèmes qui sont discutés. Même si les sujets sont importants, la controverse ne se limite pas à un catalogue d'arguments entre les deux parties en présence qu'il suffirait de confronter pour trouver l'issue du débat. Elle instaure un rapport singulier entre les participants de même qu'avec les spectateurs qui n'y participent pas directement mais prennent connaissance des débats qui s'y tiennent.

Lorsqu'une controverse éclate, il est en général attendu qu'elle permette d'éclaircir une situation jugée complexe. Les arguments des controversistes ne servent pas simplement à convaincre l'adversaire. Ils permettent à ceux qui n'y participent pas directement d'avoir une vue d'ensemble des positions qu'il est possible d'adopter et se forment ainsi leur propre avis. Cette dimension communicationnelle des controverses a été notamment formalisée à travers la figure du *tiers* identifiée par Cyril Lemieux. Pour le sociologue les controverses disposent d'une structure triadique, c'est-à-dire qu'elles mettent en scène un différend « devant un public, tiers placé dès lors en position de juge » (Lemieux, 2007, p. 195). Les controverses ne se limitent donc pas aux échanges entre les deux camps mais s'adressent à un public. Toutes les situations de débat n'impliquent pas nécessairement la présence d'un public nombreux. Cette figure tierce ne souligne pas nécessairement le fait que les individus engagés dans une controverse sont nécessairement observés de façon massive comme des spectateurs peuvent constituer le public de débats politiques télévisés par exemple. Le « public » en question est relativement confidentiel voire spécialisé dans le domaine qui est discuté. Il désigne par exemple les pairs dans le champ scientifique qui, même s'ils ne participent pas directement à un débat qui se tient dans un colloque ou par articles de revues interposées, prend connaissance des arguments et est en mesure d'intervenir dans la discussion si nécessaire. Cette posture d'arbitre tend à sortir les publics des controverses de la passivité qui leur est

parfois prêtée. Elle influe également sur le conflit lui-même puisque les participants au débat se savent observés. Dès lors, ils vont adapter leurs conduites en fonction de ceux qui les observent. Le public participe donc à faire respecter les normes de la situation de controverse que nous venons d'évoquer. Bien qu'ils se livrent à un combat parfois acharné, les participants se reconnaissent « un droit égal à faire valoir leurs arguments auprès du public et à lui montrer des preuves ». La présence des tiers sert ainsi à ce que les participants « maîtrise[nt] leur agressivité et admitt[ent] la dignité de principe de l'adversaire » (*Ibid.*).

La controverse désigne donc une forme de désaccord réglée voire normée mais également codifiée. La reconnaissance de la dignité et de la légitimité de l'adversaire à s'exprimer, la prédominance de l'argumentation comme moyen d'expression ou encore la présentation de preuves pour étayer et justifier un discours constituent autant de traces d'une certaine forme de ritualisation de la controverse. Parce qu'elle contraint fortement la parole et se fonde sur l'articulation d'arguments et de preuves, la controverse livre au public des éléments pour se forger une opinion sur des sujets complexes car trop techniques ou sensibles par exemple. Ainsi les controverses constituent des instances de médiation entre des sujets qui suscitent des opinions très diverses et pour lesquels le public n'a pas nécessairement d'avis tranché et des acteurs particulièrement impliqués dans le débat qui expriment publiquement leurs avis, leurs arguments, ainsi que des preuves sur lesquelles ils s'appuient. Ainsi, « la controverse décrit un régime qui s'appuie sur des communautés d'acteurs compétents et vise à assurer la tangibilité des arguments et des preuves dans un but de clôture » (Debaz, 2017, p. 160-161). Il est souvent attendu des controverses d'ampleur qu'elles aident à clôturer un débat, comme si les efforts requis pour participer et suivre une controverse devaient être suivis de résultats. La question des déchets nucléaires n'échappe pas à cette tendance car en tant que membres d'un public non spécialiste, nous attendons que les désaccords entre chercheurs, ingénieurs et industriels aboutissent à l'élaboration d'une solution consensuelle. À ce propos, le sociologue spécialiste de l'action publique Pierre Lascoumes accorde une certaine « productivité » aux controverses. Sa proposition répond à une tendance à pathologiser les situations de conflits dont on reprocherait leur « fondement irrationnel » ou qu'elles soient la conséquence d' « un manque de pédagogie chez les décideurs » (Lascoumes, 2002, p. 70).

Pour l'auteur, l'impact politique et économique de la « vague de protestation contre la décision autoritaire du choix des lieux d'enfouissement des déchets nucléaires » (*Ibid.*, p. 71) est tel que le mépris du conflit revient à faire prendre des risques à l'action publique. Il propose alors de reconnaître la productivité des controverses en cela qu'elles permettent de dresser l'inventaire « des acteurs mobilisés, [...] de l'ensemble des dimensions du problème que ces acteurs transportent avec eux ainsi que les diverses solutions qu'ils sont capables d'envisager » (*Ibid.*, p. 72). Cette dimension d'identification des problèmes correspond à ce que nous avons identifié comme enquête sociale. Pierre Lascoumes considère ce processus comme l'aboutissement de la controverse qui permet à ses participants mais également à son public de mieux connaître la situation. Il souligne cependant que cette dynamique n'est possible que si les acteurs considèrent leurs positions respectives comme équivalentes et qu'ils laissent la possibilité à d'autres points de vue d'émerger au cours du débat. Il souligne donc la dimension normative des controverses, non comme une caractéristique du genre mais comme un objectif à atteindre pour les rendre productives. Cette productivité illustre donc une certaine forme d'attente sociale autour des controverses dont on espère qu'elles vont contribuer à éclaircir une situation troublante.

Dans le cas de Bure, les controverses ne servent pas tant à clôturer les sujets qu'à en ouvrir d'autres. Même si l'énergie nucléaire figure parmi les grandes questions de société pour lesquelles il est difficile de se forger un avis rapidement et sans se plonger dans le cœur des dossiers, il est nécessaire de garder à l'esprit que l'Andra œuvre en faveur d'une solution bien précise. Elle verrouille ainsi un débat qui pourrait paraître bien plus ouvert et incertain en réduisant la question de la gestion des déchets radioactifs à celle de la mise en œuvre technique du stockage géologique profond ainsi qu'à la recherche de ce qu'elle nomme des « preuves de sûreté ». La situation paraît relativement fermée pour qui souhaite exprimer un avis qui n'aille pas dans le sens d'une discussion du stockage géologique. Car c'est bien à ce cadre étroit que l'Andra confine la controverse (Meyer, 2015). En faisant inscrire cette technique dans la loi et en construisant son laboratoire, elle fait en sorte de ne plus faire porter le débat sur le principe de gestion des déchets radioactifs – qui est présenté comme une nécessité publique qui affirme que puisque les déchets sont produits il est nécessaire de s'en

occuper – mais sur la construction de Cigéo. Afin de pouvoir débattre du sujet et manifester leur désaccord, les opposants doivent faire en sorte que le traitement des déchets nucléaires à Bure représente à nouveau un problème. Toutefois, l'identification des problèmes publics ne suffit pas : il faut que ces derniers soient identifiés comme tels de manière à ce qu'ils posent problème au-delà des citoyens-enquêteurs particulièrement investis dans la lutte anti-Cigéo. C'est à cette étape qu'interviennent les controverses. Celles-ci représentent alors une ressource que les militants vont utiliser pour donner de la visibilité à leur discours d'opposition. Considérer Cigéo dans son ensemble comme une situation de controverse a tendance à occulter la diversité des formes que prend le désaccord ainsi que des différentes arènes que les militants investissent pour l'exprimer. S'il est incontestable que Cigéo suscite de vives réactions et polarise des discours parfois radicalement opposés, cela n'en fait pas nécessairement une controverse. Pour qu'il se produise une telle situation, il est nécessaire que le conflit porte sur un ou plusieurs points litigieux. Or la construction d'un centre de gestion des déchets radioactifs ou la défense du territoire dans son état actuel ne représentent pas des litiges mais plutôt les positions divergentes d'un conflit politique et territorial. Puisque le conflit réduit les militants au rôle d'opposants refusant la construction de Cigéo, l'enjeu est de susciter le débat en faisant émerger des controverses.

Ainsi, les militants font un usage stratégique des controverses. Conscients des différentes normes qui encadrent cette situation de débat, ils les utilisent pour contraindre l'Andra à communiquer sur les détails du projet, au-delà de Cigéo. Ce que l'enquête citoyenne révèle aux militants se trouve ainsi mis en discussion dans l'espace public par l'intermédiaire de controverses. Pour cela, les associations citoyennes identifient les différents problèmes publics relatifs au projet et communiquent généralement *via* des annonces officielles qu'ils relaient sur leurs sites web ainsi que sur les réseaux sociaux numériques. Ces textes portent en général sur un point de désaccord bien précis, tel que l'introduction d'un amendement visant à accélérer l'autorisation de Cigéo dans la loi Macron de 2015, l'identification d'un potentiel géothermique sous l'emplacement prévu pour le centre qui pourrait en corrompre la construction, les réserves de l'ASN quant à la sûreté du site, l'existence d'un site archéologique sous Cigéo, des travaux préparatoires débutés sans autorisation préalable, etc. La liste des controverses est longue et cette recherche ne vise pas à dresser un état exhaustif.

En revanche, il s'agit de saisir la manière dont les acteurs perçoivent eux-mêmes ces controverses dans leurs pratiques militantes. Parmi ceux que nous avons interrogé, les militants font tous le constat d'un manque d'information sur Cigéo. Pour comprendre pourquoi le stockage géologique profond a été choisi et comment l'Andra a envisagé de l'expérimenter puis de la réaliser dans la Meuse et la Haute-Marne, il est nécessaire d'aller au-devant de l'information. C'est ce que montre le travail d'enquête citoyenne évoqué précédemment. En revanche, qu'en est-il de la diffusion de ces informations ? Quelle forme leur donner ? Comment la (re)formuler ? À nouveau, la réponse des militants est relativement unanime et passe par l'utilisation des outils numériques, plus précisément des sites web et des listes de diffusion électroniques. Au sujet de la diffusion d'informations dans les réseaux militants et auprès du grand public, l'un d'entre eux affirme :

La grosse révolution c'est Internet, c'est le mail. Ça c'est incroyable. grâce à Internet on a pu toucher être en relation avec tous les sites en France alors là c'est extraordinaire on envoie un, un post une info et hop euh ... ça va. Après il y a Facebook. Pour l'instant on s'y est pas trop mis mais ça y est on y est, et Twitter et ça aussi ça permet de démultiplier l'information. Donc je dirais que les vecteurs d'information, il y a quand même un sacré changement. On y perd peut-être en convivialité et en humain mais on gagne en surface.

Lorsqu'ils sont interrogés sur leurs pratiques d'information et de communication, les militants insistent surtout sur les moyens techniques qui leur permettent de diffuser leurs discours. Aucun d'entre eux n'a mentionné spécifiquement la volonté de susciter la controverse. Le recours à cette notion est donc essentiellement théorique en cela qu'il vise à analyser la place que se donnent les citoyens-enquêteurs dans le débat public à travers leurs discours. Généralement diffusés sous la forme de communiqués de presse, ces discours interpellent plus ou moins directement l'Andra. Cette mise en accusation semble constituer le point de départ des controverses en cela qu'elle polarise les discours entre deux camps : ceux qui réalisent les travaux pour construire Cigéo et ceux qui s'y opposent. Avant de passer à l'analyse des discours et des stratégies de communication militantes pour rendre visible le désaccord, nous souhaitons insister sur la controverse entendue non pas seulement en tant que situation de débat et productrice de discours antagonistes mais comme ressource militante. En effet, même s'ils n'affirment pas directement qu'ils engagent des controverses, les citoyens-

enquêteurs portent un certain regard sur Cigéo comme s'ils étaient dans une quête constante de documents à étudier, d'éléments à vérifier, d'informations à diffuser. Ainsi, au cours des différents entretiens, la question des flux financiers transitant entre l'Andra, les collectivités locales et les producteurs de déchets nucléaires via les GIP Objectif Meuse et Haute-Marne était présentée comme de « l'achat des consciences » ou encore de la corruption. Au-delà du contexte militant qui veut que toute faille du projet soit exploitée pour le critiquer publiquement, ces déclarations ne se limitaient pas à de simples accusations. En effet, les militants étaient capables, sources à l'appui, de fournir la liste des bénéficiaires de ces montages financiers, ou encore de rappeler l'ensemble des infrastructures en lien avec l'industrie nucléaire qui se sont implantées dans la région et qui constituent le syndrome de ce qu'ils nomme une « colonisation nucléaire ». Alors que les argumentations dans les controverses sont souvent présentées comme étant fondées sur des preuves tangibles et vérifiables, il est intéressant de noter que les militants anti-Cigéo utilisent les « preuves » que fournit l'enquête citoyenne pour faire valoir leur point de vue. Ainsi les controverses ne servent-elles pas seulement à souligner les potentielles failles de Cigéo mais elles donnent matière à s'indigner. Pour reprendre l'exemple des flux financiers, la controverse pourrait se limiter à un point précis du débat en prenant appui sur un fait vérifiable et difficilement contestable. Elle pourrait se concentrer sur le cas de la salle des fêtes du village de Bure qui a été financée par les GIP, pour ensuite livrer une interprétation de ce fait en jugeant que le financement de structures publiques devrait garder une forme d'indépendance à l'égard de l'industrie nucléaire. Pourtant les militants ont décidé d'employer des mots beaucoup plus forts, ainsi que de ne pas faire porter le point de désaccord sur un exemple particulier mais de le généraliser à l'ensemble des élus locaux qui ne se sont pas déclarés opposés à Cigéo. Bien qu'ils se conforment aux règles de la controverse en accordant une dignité de principe à l'adversaire ainsi qu'en reconnaissant une certaine valeur aux preuves apportées, les militants donnent une orientation particulière à ces situations de désaccord.

Ainsi la formulation des controverses par les citoyens-enquêteurs paraît quelque peu déséquilibrée dans la mesure où celle-ci contient des éléments *a priori* à charge contre l'adversaire. Cet usage stratégique place la controverse comme un outil militant pour rendre visible la critique anti-Cigéo. Lorsqu'ils trouvent matière à s'indigner, les opposants accusent

publiquement l'adversaire, soulèvent des questions, identifient des problèmes. Ils se donnent donc un rôle singulier dans l'espace public en exigeant des réponses ainsi qu'en demandant des comptes à leur adversaire. Cette pratique militante semble quelque peu routinisée, si bien qu'elle oriente les modes de pensée et d'action des citoyens-enquêteurs. De cette manière, les individus ont tendance à déceler des problèmes derrière chaque dimension du projet qu'ils découvrent, si bien qu'il ne s'agit pas toujours de publiciser des problèmes qu'ils estiment peu visibles mais de les reformuler voire les faire advenir. La problématique de la visibilité qui se pose à travers les controverses concerne donc autant les problèmes discutés que celle de la lutte anti-Cigéo. Leur durée est relativement courte car les incertitudes soulevées par les citoyens-enquêteurs posent l'Andra dans une situation de réaction. Lorsqu'elle se trouve interpellée, l'Andra fournit des éléments de réponse qui ont en général pour effet de clore rapidement la controverse. Cependant, elle n'est pas tout à fait effacée dans la mesure où les militants ne se déclarent pas satisfaits des réponses qui leur sont apportées. Ce phénomène est relativement habituel puisqu'il est très difficile de déterminer si des controverses sont définitivement closes dans la mesure où elles peuvent être relancées ou rebondir dans d'autres arènes (Chateauraynaud, 2011). Autrement dit, les citoyens-enquêteurs retiennent moins le contenu de la controverse que le problème public auquel elle se rattache. Ce dernier subsiste tandis que les éléments de réponse de l'Andra marquent moins la mémoire des dossiers puisqu'ils ne remettent pratiquement jamais en cause le principe du stockage géologique profond. On remarque donc bien à quel point les règles de la controverse agissent comme des principes plutôt que comme des contraintes pour que les participants sortent de leurs positions et reconnaissent une part de vérité dans le discours de l'adversaire. La controverse qui se fait opposer deux camps pris dans une joute argumentative, dont les participants reconnaissent mutuellement leur légitimité et leur dignité, qui engage et produit des savoirs précis et est arbitrée par un public compétent et qui n'y trouve aucun intérêt sinon celui de la recherche de vérité constitue davantage un idéal-type qu'une réalité empirique. Faut-il donc renoncer à la notion de controverse si elle représente une situation idéale de débat ? Une telle approche reviendrait à vouloir faire correspondre la réalité à un modèle théorique. Or les pratiques militantes telles qu'elles se donnent à voir sur le terrain montrent les limites de la

controverse qui, parce qu'elle est un des types d'échanges polarisés les plus exigeants, paraît quelque peu inatteignable dans la réalité.

Il semble donc important de prendre en compte les différents ajustements de la controverse par les militants. Toutes ne visent pas à approfondir la connaissance sur le projet Cigéo ou à en identifier les risques pour mieux s'en prémunir. Certaines d'entre elles sont moins symétriques que d'autres dans la mesure où l'identification des points de désaccord sert avant tout à asseoir un discours critique. En réalité, les dossiers qui suscitent des controverses sont relativement rares. Comme nous l'avons soulevé précédemment, les militants instrumentalisent quelque peu les controverses pour rendre visible leur opposition. Ainsi les sujets controversés sont une manière d'incarner le discours antinucléaire à travers des situations concrètes. C'est pour cette raison que le contenu des échanges importe moins que la visibilité que donnent les controverses à la critique. Les controverses sont donc à envisager dans la continuité du travail d'enquête des militants. Il s'agit pour eux de dénoncer des situations à travers la diffusion de communiqués de presse dans l'espoir que ces derniers attirent l'attention des adversaires mais également du public et constitue un débat. Il est donc nécessaire de prendre en compte ce qui précède et suit une controverse. En effet, la focalisation sur ces débats en tant que situations déjà établies empêche d'observer la façon dont ils émergent dans le débat public. Comme nous l'avons déjà souligné, les problèmes publics et les controverses ne naissent pas simplement de la force et de la gravité intrinsèque de leur sujet. Ces derniers sont travaillés par les acteurs qui les rendent visibles et, à travers eux, font circuler les discours militants. Ce travail de mise en visibilité ne s'effectue pas à partir de rien et les citoyens-enquêteurs mobilisent un certain nombre de techniques dans le but d'attirer l'attention non seulement de leurs adversaires mais également du public et des médias. La communication des associations anti-Cigéo se fonde sur l'élaboration de problèmes publics que les militants tentent d'ériger en controverse. Ils perçoivent ainsi les différents problèmes en fonction de leur potentialité à donner lieu à une controverse dans laquelle ils pourront affirmer leur point de vue et dérouler leur discours d'opposition. C'est pour cette raison qu'ils assimilent les dysfonctionnements concernant le financement de Cigéo à de la corruption, l'ajout d'un amendement dans la loi Macron à un déni de démocratie, un site archéologique à un mépris de l'histoire et du territoire. En faisant controverse, l'objectif

des citoyens-enquêteurs est de fournir autant des preuves censées justifier l'abandon du projet. Pour paraphraser Stephen Hilgartner et Charles L. Bosk (1988), ces discours ne sont pas prononcés dans les vastes lieux des controverses tels que les colloques et les revues scientifiques ou encore dans les espaces restreints de la délibération politique. Ils s'incarnent dans des discours prononcés dans des arènes. Il convient donc désormais d'entrer dans l'analyse des discours des citoyens-enquêteurs en étudiant leur communication numérique qui constitue une arène majeure *via* laquelle ils relaient principalement leurs messages.

### **3. Entre contrainte et créativité : une approche techno-sémiotique des dispositifs de parole militante**

Les controverses oscillent donc entre deux conceptions, ni tout à fait symétriques et permettant de trancher une question par la somme des preuves apportées dans la discussion ni complètement instrumentalisées, elles constituent une forme particulière de désaccord qui donne une existence propre à un débat et contraint les participants à expliciter leurs positions. La question qui se situe derrière les controverses des citoyens-enquêteurs est donc celle de la visibilité de la critique anti-Cigéo. Parce qu'elles concernent des problèmes précis, ces controverses permettent à la critique de s'incarner à travers des actes, des individus, des faits susceptibles d'attirer l'attention du public. Car c'est bien à ce niveau que se situe l'enjeu : les controverses captent l'attention, rendent visibles ceux qui y participent en même temps qu'elle assoit leur légitimité à prendre part au débat. Manifester son désaccord ne revient pas seulement à promouvoir son interprétation du problème. C'est aussi une manière d'entretenir le débat, d'en soulever les enjeux et d'informer le public. Depuis les troubles jusqu'à l'identification de problèmes publics en passant par le travail d'enquête, nous avons montré que les citoyens-enquêteurs ont un rapport singulier au conflit qui se fonde sur la recherche et la vérification d'informations, la formulation d'arguments, ainsi qu'une volonté de diffuser ce qu'ils découvrent au fil de leurs enquêtes et des différentes controverses auxquelles ils participent. Même s'ils œuvrent sans cesse pour parvenir à obtenir des éléments sur le projet

en vue d'en déceler les failles pour faire vivre la critique, les citoyens-enquêteurs ne sont pas nécessairement « professionnels » de la mobilisation. Cette remarque vise à souligner l'importance de l'apprentissage qui se situe derrière chaque controverse et par lequel il est nécessaire de passer, notamment lorsqu'il s'agit de la première lutte pour laquelle ces individus s'engagent. Elle insiste également sur la nécessité de se défaire de la représentation de ces militants que nous imaginons comme forcément habitués à l'exercice de la prise de parole, maniant le verbe à la perfection et étant préparés pour s'affirmer dans le débat. Or il a été montré que l'identification des problèmes publics de Cigéo sert à susciter la controverse et que celle-ci constitue davantage un espace d'expression de la critique sociale qu'un espace où peuvent se prendre et se défaire les décisions. Comment s'exprime cette critique sociale ? Quels supports et quels dispositifs sont utilisés pour formuler et diffuser les discours d'opposition à Cigéo ?

L'enquête citoyenne et la formulation des problèmes publics qui en découlent est une activité relativement individuelle qui reste cantonnée aux associations. L'étape qui engage l'utilisation d'outils de communication est celle de la publicisation des résultats de l'enquête. En réalité, la publicisation intervient pendant que les citoyens mènent l'enquête et les situations où l'information n'est pas diffusée aussitôt qu'elle est obtenue sont relativement rares. La lente évolution entre l'émergence d'un trouble et l'élaboration d'une controverse constitue donc un processus au cours duquel les militants communiquent sur l'avancée de l'évolution du dossier. La communication n'intervient pas en bout de chaîne, elle est constitutive de l'enquête, de l'identification des problèmes publics et plus généralement de l'engagement militant des citoyens-enquêteurs. Loin de se limiter à la simple diffusion d'informations et d'arguments, la communication montre la manière dont les acteurs conçoivent leur engagement et se positionnent dans le débat. Elle détient donc un rôle dans la fabrication des phénomènes en cela que c'est à travers elle que les militants entrent dans le débat. En effet, il a été souligné que les controverses et les problèmes publics n'émergent pas seuls mais qu'ils résultent d'un travail d'enquête et de cadrage des situations. Sans communication, ce travail ne dépasse pas le cercle de ceux qui contribuent : il se limite à un inventaire de thématiques et d'arguments qui n'entrent pas dans le débat public faute de

publicisation. Ce processus de publicisation n'est pas automatique dans la mesure où les militants ne publient pas une version brute de l'ensemble des points de critique qu'ils ont identifiés. Ils investissent différents supports avec les limitations qu'ils impliquent, mettent en forme et en sens l'information de manière à ce qu'elle soit comprise et explicitent leurs points de vue. De la même manière que la controverse fournit un cadre normatif à la prise de parole, des contraintes expressives pèsent sur la communication des citoyens-enquêteurs. Parce que leur objectif est d'être visibles et entendus dans le débat, les acteurs développent des routines d'écriture pour s'exprimer et atteindre cet objectif. L'élaboration des discours d'opposition devient alors un véritable travail de mise en forme et en sens des idées que les militants souhaitent défendre. Ils élaborent des stratégies pour susciter l'intérêt, inventent des formules et des slogans pour imprégner les positions qu'ils défendent dans leurs discours. La forme des discours est également importante, de même que les moyens employés pour les diffuser. Contrairement à ce qu'une première lecture du corpus pourrait laisser supposer, les militants ne communiquent pas tous azimuts. En amont des discours se trouve l'enquête où les militants traitent l'ensemble des informations à leur disposition de manière plus ou moins chaotique en coulisses. En outre, les sujets qui suscitent la controverse sont discutés dans des arènes dont les individus ne maîtrisent pas la configuration et qui contraignent les manières de s'exprimer.

Il convient donc d'arrêter la réflexion sur ce que nous proposons de nommer les contraintes expressives des citoyens-enquêteurs. Telles qu'elles ont été présentées, les controverses de Cigéo apparaissent comme des espaces relativement ouverts aux militants. La plus grande difficulté résiderait finalement dans la capacité à susciter la controverse, et la participation au débat irait d'elle-même. Cet accès à la discussion doit cependant être questionné car nous avons déjà souligné que le débat sur les déchets radioactifs tend à être confiné de manière à ce qu'il se rapporte à la question de la réalisation du projet Cigéo. Bien que le sujet soit en apparence controversé, son principe est en définitive peu débattu. En réalité, les deux problèmes sont liés car la mise en discussion par les controverses est une manière de faire exister la critique sociale dans l'espace public et la participation aux débats représente une quête de légitimité des citoyens-enquêteurs à s'exprimer sur des sujets qu'ils

estiment problématiques. Comment les pratiques militantes parviennent-elles à inscrire les controverses dans le débat public ? Quelle forme concrète et matérielle prennent les discours critiques à l'égard de Cigéo ? L'ensemble des controverses et plus largement des problèmes publics qui ont été évoqués trouvent leur origine dans les pratiques militantes des associations qui se fondent essentiellement sur l'enquête citoyenne. Tout aussi travaillés qu'ils soient, ces dossiers n'arrivent pas d'eux-mêmes jusqu'aux adversaires que les militants portent en accusation, de même qu'aux médias ou plus largement auprès du public extérieur à ces associations. La communication occupe donc une place essentielle dans la mise en visibilité des problèmes publics. Son évocation ici ne doit pas laisser sous-entendre que la communication arrive au bout du processus et qu'elle se limite à une suite d'opérations relativement simples qui donneraient aux problèmes publics la dernière impulsion nécessaire pour qu'ils apparaissent dans le débat public. Les militants communiquent dès qu'ils identifient un trouble et qu'ils décident d'œuvrer collectivement en formant une association. Cependant, une dimension stratégique s'ajoute dès lors qu'ils doivent publiciser ces problèmes en dehors des milieux militants.

Les lieux pour prendre la parole et participer aux débats ne sont pas forcément contrôlés par les militants ce qui les contraint à s'adapter à un certain nombre de règles, de valeurs ou encore de principes pour pouvoir les intégrer. À ce titre, les concertations organisées par la Commission nationale du débat public constituent un exemple emblématique de la nécessaire adaptation des publics au cadre qui leur est proposé pour débattre. Dans ce cas, l'enjeu de communication ne se limite pas à savoir si les militants respectent ou non les règles du débat mais interroge la forme à donner aux procédures participatives, leur rôle vis-à-vis de l'acceptabilité du projet, ainsi que le détournement dont elles peuvent faire l'objet. Une autre manière de diffuser la lutte contre Cigéo se trouve en ligne. En effet, les associations d'opposants ont occupé le terrain numérique relativement tôt, essentiellement sous la forme de sites web ainsi que de listes de diffusion. Bien que très différents, ces deux supports sont utilisés pour diffuser des communiqués de presse qui, contrairement à ce que ce genre de texte peut laisser entendre, prennent des formes variées, allant des déclarations officielles jusqu'à des lettres ouvertes. La diversité de ces textes est telle qu'elle mérite que l'on s'y attarde plus longuement pour observer la manière dont les militants

conçoivent leurs discours : quels mots sont employés pour qualifier la situation ? Comment les adversaires sont-ils nommés ? Les textes sont-ils argumentatifs ou s'orientent-ils davantage vers la polémique ? Les sites web servent également à présenter les associations, montrer les liens avec d'autres associations à travers des listes de liens « amis » ou encore à diffuser des actualités relatives à des événements organisés pour lutter contre Cigéo (manifestations, conférences, publication d'articles de presse, etc.). L'utilisation du web ne doit pas se réduire à un simple vecteur d'informations qui serait extérieur à la mobilisation. Une telle approche reviendrait à réifier les technologies de la communication pour en faire de simples outils qui n'auraient pas de caractéristiques propres et qu'il suffirait d'utiliser pour pouvoir en dégager un intérêt relativement immédiat. Ainsi, Fabien Granjon montre que l'utilisation des nouvelles technologies ne s'affranchissent pas des relations sociales préexistantes dans les milieux militants. Au contraire, il montre que « les sociabilités digitales [...] se trouvent en quelque sorte bridées par les relations militantes ordinaires » et que « les réseaux télématiques ne suffisent pas à créer des réseaux sociaux véritablement inédits mais permettent plus sûrement de renforcer ceux sur lesquels ils s'appuient pour exister. » (Granjon, 2002, p. 31). Ces travaux contredisent l'approche déterministe des technologies qui leur prête la capacité à mobiliser davantage d'individus ou au contraire à réduire la capacité de mobilisation que permettraient d'atteindre les actions collectives plus traditionnelles. Un tel déterminisme revient à ignorer que le numérique n'efface pas les relations sociales préexistantes et que les technologies disposent de leurs propres caractéristiques qui font qu'elles n'ont pas le pouvoir de garantir magiquement le succès d'une mobilisation ou au contraire de l'anéantir.

L'utilisation du web en contexte militant est donc complexe car elle ne peut se réduire à un simple vecteur de transmission de l'information. Le web se compose d'une multitude de techniques pour diffuser une information, mais également pour la rendre intelligible. Les discours qu'y publient les militants ne peuvent pas être simplement des versions numérisées de communiqués de presse qu'ils diffuseraient par ailleurs. Au contraire, leurs communiqués de presse sont prioritairement écrits *pour* et *avec* le web, et il convient d'identifier les spécificités de ce discours numérique pour rendre compte de la manière dont la critique de Cigéo circule sur Internet et dans l'espace public. En outre, le web vient s'ajouter à des relations sociales et des

pratiques militantes préexistantes. Il peut être alors intéressant d'identifier la manière dont les pratiques telles que l'enquête sociale s'incarnent à travers le numérique. De quelle manière la technique contribue-t-elle à façonner les discours anti-Cigéo ? Inversement, comment ces discours tirent-ils profit des potentialités du web pour accroître leur visibilité ? L'approche communicationnelle des discours anti-Cigéo sur le web ne peut être réduite à sa seule dimension technique ni aux seules pratiques et usages des acteurs. Le web fait appel à un ensemble de pratiques, de savoirs, de techniques mais également de normes et de valeurs qui en font un objet complexe à analyser. Ce constat est notamment soulevé par Laurence Monnoyer-Smith qui propose une analyse techno-sémiotique qui mêle la dimension technique du web envisagé dans son contexte sociotechnique à l'ensemble des pratiques sociales qui le font exister. Cette approche vise alors à « saisir la dimension communicationnelle des médiations techniques à l'œuvre [au] sein [du web] : comment elles sont matérialisées, institutionnalisées, instrumentalisées, sémiotisées et comment elles construisent des formes d'exercice du pouvoir entre les acteurs. » (Monnoyer-Smith, 2013, p. 14). La communication en ligne des militants anti-Cigéo est marquée par cette double dimension techno-sémiotique. La publication de discours sur le web stabilise certaines pratiques qui s'institutionnalisent et deviennent récurrentes chez les citoyens-enquêteurs. Ils tirent alors partie des composantes techniques du web pour façonner leur discours à l'image de l'insertion de liens hypertextes dont nous verrons que l'usage sociotechnique acquiert une portée militante puisqu'il permet de faire circuler l'information et susciter l'adhésion de ceux qui partagent ces liens. Ces discours anti-Cigéo ne s'affranchissent pas de relations de pouvoir dès lors qu'ils font leur entrée sur le web. Au contraire, le web contraint à sortir davantage de l'entre-soi militant en cela qu'il représente un espace relativement ouvert. De la même manière que les militants veillent à la publication de nouvelles informations relatives au stockage des déchets nucléaires, l'Andra dispose elle aussi d'un potentiel outil de veille voire de surveillance à travers les sites web militants. En effet le web expose en même temps qu'il donne à voir, ce qui n'est pas sans rappeler le panoptique foucauldien. Les médiations techniques du web donnent donc à voir de nombreux éléments au chercheur qui se situent à l'intersection de la technique et des pratiques sociales et qui leur donnent du sens : relations de pouvoir, usages des techniques, discours, liens entre les acteurs, etc. Il devient alors

nécessaire de définir des concepts en vue d'appréhender cet ensemble complexe que fait éclater l'approche techno-sémiotique.

Nous proposons de suivre le concept de dispositif tel que proposé par Laurence Monnoyer-Smith à partir de sa double lecture des travaux de Michel Foucault et de Gilles Deleuze. Forgé par les deux philosophes, le concept de dispositif peut être opérationnalisé par les sciences de l'information et de la communication pour analyser des pratiques en ligne pour rendre compte de la double portée technique et sémiotique des composantes du web. Il est ici nécessaire de lever une certaine ambiguïté liée à l'usage du concept de dispositif dans les sciences sociales. En effet, des travaux menés dans de nombreuses disciplines se réfèrent à une définition canonique qui en ont un usage « galvaudé » qui « vide le concept de son fondement heuristique [et] isole le dispositif de la problématique qu'il entend éclairer » (Gavillet, 2010, p. 20). Cette définition est issue d'un entretien avec le philosophe dans la revue *Ornicar ?* publié en 1977<sup>50</sup>. Interrogé par Alain Grosrichard sur ce qu'il entend par l'expression « dispositif de sexualité » qu'il conceptualise dans *L'Histoire de la sexualité tome I*, Michel Foucault définit le dispositif comme :

« un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments. » (Foucault, 1977, p. 62)

Cette définition insiste sur le caractère composite du dispositif qui peut se retrouver dans d'innombrables composantes de la société. Elle devient cependant problématique lorsqu'elle compose le seul socle théorique pour définir la notion. Ainsi énoncée, la définition ne sert qu'à prendre conscience de l'incroyable disparité du dispositif qui peut s'incarner en de multiples objets et, dans le pire des cas, se confondre avec eux. Si le dispositif est partout, alors il se trouve nulle part et le concept n'éclaire pas davantage ce qu'il entend démontrer. La fin de la citation montre d'ailleurs qu'il ne réside pas dans les objets où ils se donne à voir mais dans le *réseau* qui peut être tissé entre ces éléments disparates. Un parallèle entre cet usage problématique sur le plan scientifique du concept de dispositif peut être fait avec la

---

<sup>50</sup> Le texte intégral est désormais disponible en ligne à l'adresse : <http://llibertaire.free.fr/MFoucault158.html>

notion d'arène que nous abordons ensuite. En effet, les controverses donnent à voir une telle variété de discours, d'arguments et de prise de positions que le chercheur peut se les représenter comme étant en libre circulation entre différentes arènes. La notion d'arène met alors au même plan des lieux très différents les uns des autres sous prétexte qu'ils permettent de « mettre en discussion » les sujets. Or la problématique se situe justement dans cette mise en discussion, et plus précisément dans les conditions (im)posées dans les arènes et qui expliquent pourquoi on ne parle pas de la même manière de Cigéo selon qu'on se trouve dans un tribunal, une conférence de militants, une réunion d'experts ou encore sur les réseaux sociaux numériques. La problématique centrale du dispositif se situe quant à elle au niveau des relations de pouvoir. La lecture du concept à l'aune des SIC souligne la capacité des dispositifs à discipliner les corps, les pensées, les actions sans pour autant que cela ne s'effectue d'une manière rigide et ostentatoire. Contrairement aux appareils répressifs et idéologiques d'État (Althusser, 1970), le dispositif distribue le pouvoir entre ses membres qui l'exercent parfois même sans qu'ils en aient tout-à-fait conscience. Cela correspond à la conception du pouvoir chez Michel Foucault qui se veut diffus, prenant la forme de « grandes stratégies anonymes, presque muettes, qui coordonnent des tactiques loquaces dont les « inventeurs » ou les responsables sont souvent sans hypocrisie » (Foucault, 1984, p. 127). La dimension stratégique du dispositif s'émancipe ainsi d'une conception marxiste du pouvoir qui met l'accent sur les structures visibles qui l'exercent. Étudiant le cas de la sexualité, le philosophe souligne que le contrôle des mœurs et des comportements s'exerce par au travers de nombreuses institutions et que normes sont intégrées et reproduites sans que l'on ait nécessairement à y penser, à l'image de la séparation entre les vestiaires pour homme et pour femme qui modifient les rapports sociaux de genre et de sexe et induisent de nouveaux comportements déviants. Parce que le pouvoir est diffus et distribué, la conception foucauldienne du dispositif est ouverte aux évolutions et aux variations des stratégies. Les individus pris dans les dispositifs subissent les différentes contraintes qui pèsent sur eux autant qu'ils contribuent à les infliger à d'autres. Tous ne perpétuent pas le pouvoir de la même manière et entre ces variations peut s'établir une « "capacité de résistance" des acteurs, induite par le processus de subjectivation que produit tout dispositif » (Monnoyer-Smith, 2013, p. 18). L'analyse communicationnelle des médiations techniques opérée par Laurence

Monnoyer-Smith met l'accent sur les capacités des individus s'appropriier, contourner voire détourner les dispositifs. À partir des travaux de Gilles Deleuze sur le concept menés après la disparition de Michel Foucault, la chercheuse identifie l'apport de cette nouvelle lecture du dispositif sur le plan de son évolution et de son adaptation à des situations données. Chez Michel Foucault, toute forme de résistance, aussi subversive qu'elle soit, se place dans des rapports de pouvoir. Si bien que la résistance « n'est jamais en position d'extériorité par rapport au pouvoir » puisque les « rapports de pouvoirs ne peuvent exister qu'en fonction d'une multiplicité de points de résistance » (Foucault, 1984). Avec Deleuze, le pouvoir laisse place au désir et « les dispositifs de pouvoir ne peuvent avoir pour effet que de réprimer le désir et non de le supprimer comme donnée naturelle » (Monnoyer-Smith, 2013, p. 20). Les dispositifs demeurent toujours des agencements complexes de normes et de contraintes de tous ordres mais codifient et contraignent des désirs qui peuvent toujours y échapper en partie. L'expression « ligne de fuite », apparue dans le vocabulaire deleuzien avec la parution de *Mille plateaux* (Deleuze, Guattari, 1980), est employée pour caractériser ces moments où les individus s'échappent du dispositif. C'est donc un autre rapport aux résistances qui est proposé. Là où elles permettraient de renforcer les relations de pouvoir, elles « deviennent primaires et constitutives même des dispositifs » (*Ibid.*, p. 21). Les dispositifs sont donc pensés en mouvement : ils évoluent au gré des diverses résistances qui naissent en leur sein et se constituent à leur tour progressivement comme une nouvelle norme.

Que retenir de la densité conceptuelle du dispositif pour analyser les discours d'opposition à Cigéo ? D'abord, que le conflit ne réside pas simplement dans l'opposition d'arguments entre les différentes parties mais qu'il est constitutif des espaces de prise de parole. Ensuite, que les discours des citoyens-enquêteurs ne flottent pas entre des arènes qu'ils choisissent d'investir mais s'incarnent dans des dispositifs socio-techniques qui matérialisent les discours critiques en faisant peser sur eux un ensemble de contraintes qui orientent les manières de s'exprimer. En effet, ces derniers sont à considérer comme des dispositifs de contrôle des désirs des individus. Si les militants souhaitent faire annuler Cigéo, les différents dispositifs à travers lesquels ils s'expriment tentent de réprimer ce désir pour le reformuler, le transformer, voire le supprimer. Il n'est pas simplement question de positions d'autorité ni

même de relations de pouvoirs, fussent-elles diffuses et distribuées au point de s'effacer. Il s'agit de s'affirmer dans le débat, de résister aux normes qui régissent les prises de parole et de faire infléchir les dispositifs. Les différents espaces d'expression font tous peser des contraintes sur les paroles militantes, même quand ces derniers paraissent propices à une communication « sans filtre » ou être totalement maîtrisés par les acteurs. Il en va ainsi des sites web, qu'une approche quelque peu réifiante dépeint comme la solution au problème de la visibilité qui se pose aux citoyens-enquêteurs. On imagine alors qu'il suffirait de s'emparer des outils du web pour publiciser les discours et faire en sorte que les problèmes identifiés par les militants concernent davantage de personnes qui seraient prêtes à les rejoindre. Or la création d'un site web ou d'une page Facebook n'est pas un outil miracle pour s'affranchir des mécanismes de mobilisation plus complexes. De plus, même si les associations envisagent leurs sites web comme des espaces personnels sur lesquels ils s'autorisent beaucoup, ces derniers requièrent des compétences pratiques pour publier du contenu et offrent des possibilités et des restrictions techniques qui influent sur la formulation des messages. Par ailleurs, les militants prennent part à des dispositifs de concertation citoyenne qui sont conçus en amont par la CNDP et réunissent de nombreux acteurs pour débattre du stockage des déchets radioactifs. Ces derniers font peser un certain nombre de contraintes qui s'expliquent en partie par la diversité des acteurs et de leurs « désirs » à l'égard du projet Cigéo.

Le concept de dispositif travaillé par les SIC met donc en tension les contraintes sociales et/ou techniques qui pèsent sur les expressions citoyennes pour mieux en contrôler les désirs ainsi que les possibilités de sabotage et de contournement. Cette ambivalence entre intégration des contraintes et ensauvagement du débat constitue une piste de recherche heuristique pour saisir les médiations entre les participants mais également à destination du public. Car les dispositifs ne contraignent pas la parole pour rien. Qu'il s'agisse d'un contrôle revendiqué et assumé par les concepteurs des espaces de débat ou de contraintes techniques inhérentes au *design* des outils, ces dispositifs produisent des médiations qui sont porteuses de sens et façonnent une certaine lecture des faits. Leur effet ne se limite pas à ceux qui participent directement aux débats mais touchent également ceux qui n'y participent pas (que nous avons appelé public tiers dans le cas de controverses), et qui utilisent parfois ces mêmes dispositifs pour s'informer. C'est pour cette raison que le rapport de force et l'émancipation à

l'égard d'un contrôle normatif des désirs est important. À travers cette lutte, les participants essaient certes d'infléchir le débat en leur faveur pour prendre le pas sur l'adversaire mais également maîtriser les différentes médiations pour faire circuler leurs arguments et représentations des situations à même d'être reprises dans d'autres arènes, notamment médiatiques. À la suite de Marianne Doury et Laurence Monnoyer-Smith (2009, p. 87), nous proposons de nous intéresser à la « créativité » des usagers du web. En étudiant le cas d'une consultation citoyenne en ligne sur la création d'un aéroport international (dit débat DUCSAI), les chercheuses montrent les stratégies des internautes pour contourner les contraintes du dispositif et éviter de se conformer au cadre fixé. Ils mettent alors à profit les contraintes du forum en ligne pour y faire la promotion de manifestation ou mobiliser contre la construction de l'aéroport à travers des slogans plutôt qu'en argumentant leurs positions comme l'espèrent les concepteurs du dispositif. La créativité des internautes se situe donc en deçà des désirs. Par un détournement habile des contraintes du dispositif, elle permet aux internautes de s'exprimer comme ils l'entendent. Il convient alors d'entrer dans les discours de contestation de Cigéo sur le web pour rendre compte de la manière dont les militants conçoivent leur intervention dans le débat public et se jouent des contraintes sociotechniques pour s'exprimer en ligne.

### ***3.1. Institutionnalisation de la critique et contournement des médias à travers les sites web***

La communication des citoyens-enquêteurs s'effectue majoritairement en ligne au moyen de listes de diffusion et de sites web. Bien que ces techniques soient différentes, le contenu y est relativement similaire. En effet, les annonces envoyées par mail sont disponibles au format électronique sur les sites web des associations, soit sous la forme de fichiers PDF ou de pages HTML. La question de recherche que nous avons posée précédemment étant focalisée sur les différentes pratiques d'encadrement des désirs et l'expression de la créativité dans les dispositifs, les enjeux sémiotiques liés au passage d'un format de document électronique à un autre ne sera évoquée qu'à la marge. À ce titre, notons que les contraintes techniques de listes de diffusion de courriers électroniques sont à l'origine de cette duplication

des contenus sur le web. En effet, l'affichage des messages est susceptible de varier selon les terminaux sur lesquels ils sont consultés. Puisqu'ils comportent du texte riche comportant des enrichissements typographiques et des liens hypertextes ainsi que des images, certains éléments peuvent ne pas s'afficher chez les internautes. Pour pallier ce problème, les messages sont convertis dans d'autres formats diffusés sur les sites web des associations pour qu'ils soient accessibles au plus grand nombre. Cependant, les courriers électroniques ne doivent pas être trop rapidement écartés sous prétexte que les contenus sont accessibles ailleurs. Une première analyse des messages envoyés par les associations montre deux usages dominants du numérique qui vont se retrouver par la suite sur les sites web. La première catégorie de messages se présente sous la forme de bulletins synthétisant les informations les plus récentes ainsi que les événements à venir. La deuxième, publiée sur un rythme moins régulier, rebondit à des faits d'actualité qui suscitent la réaction des militants et prennent la forme de communiqués de presse.

### *3.1.1. L'architecture des sites web*

L'architecture des sites web des associations d'opposants reflète leur attachement à l'enquête et à la révélation de problèmes publics. Même s'ils ne sont pas conçus sur un modèle identique, les sites présentent des informations réparties dans des catégories relativement similaires. En effet, les menus de navigation font apparaître une ou plusieurs pages visant à expliquer le dossier Cigéo, intitulées « Pourquoi Cigéo », « Cigéo, Bure ? », « Qu'est-ce que Bure ? ». L'internaute trouve donc à travers les sites militants une vitrine du projet. À l'évidence, le contenu de ces pages détaille une présentation à charge du projet mais le choix de faire figurer des informations sur le projet Cigéo est révélateur du positionnement des militants dans le débat, dont nous pourrions imaginer que la publication de manifestations ou de slogans l'emporte sur des éléments d'information. La deuxième catégorie présente les dossiers sur lesquels les associations enquêtent et se présentent sous la forme de pages thématiques telles que « éthique », « procès », « réversibilité » ou encore « Les risques », « L'impact économique », etc. Enfin, une troisième catégorie de contenus présente un volet institutionnel qui se compose de pages comportant les informations de contact, un formulaire d'adhésion ainsi qu'un espace pour effectuer des dons. Ce rapide regard sur l'architecture des

sites web militants confirme les éléments précédemment identifiés relatifs à l'enquête citoyenne et à la mise en visibilité des problèmes publics. En effet, l'institutionnalisation de la critique sous la forme d'une association se vérifie sur l'ensemble des sites qui les valorisent en tant que collectif doté d'une organisation propre. En outre, l'attachement à la recherche d'informations et au travail d'enquête se manifeste par la présence d'une rubrique au minimum détaillant les différents dossiers travaillés par les associations. Dans de nombreux cas, ces rubriques sont complétées par d'autres pages ou des encadrés placés sur un côté du site web qui permettent un accès rapide à un nombre étendu d'affaires, d'incidents et de thématiques qui justifient la critique de Cigéo. Enfin, la présentation du projet en lui-même illustre le rapport que les militants entretiennent avec leurs adversaires. Même si un profond désaccord les sépare, les militants mettent en avant des informations factuelles sur le projet. Cela donne également une indication de la manière dont ils se représentent leur mode d'action. En effet, certains d'entre eux jugent inconcevable de s'opposer à Cigéo sans en comprendre les fondements scientifiques, techniques, politiques et sociaux du projet. Autrement dit, aucun des sites web d'associations de militants Cigéo ne présente des images de manifestations ou de banderoles. Les citoyens-enquêteurs développent donc une rhétorique fondée sur la présentation des raisons pour lesquelles le public doit s'opposer aux déchets radioactifs. En effet, les différents éléments de navigation précités sont surmontés d'un titre, généralement une reprise du nom de l'association, qui fait clairement apparaître l'opposition des militants à travers des formules telles que les « opposés à l'enfouissement des déchets radioactifs », les « résistants à la poubelle nucléaire », ou encore ceux qui souhaitent « ne pas enfouir » et « arrêter de produire » des déchets radioactifs.

Pour terminer ces remarques générales sur l'organisation des sites web des associations, il est nécessaire de noter que ces derniers sont conçus à partir de logiciels de gestion de contenus (*Content Management System* ou CMS). Requérant un minimum de compétences techniques, ils permettent de publier du contenu en effectuant automatiquement un certain nombre de tâches pour l'utilisateur ainsi qu'en en simplifiant d'autres. Ainsi la mise en ligne de texte se présente sous la forme d'un traitement de texte qui permet de le mettre facilement en forme sans avoir à maîtriser le langage HTML. De même, la mise en ligne est matérialisée par un bouton « Publier » qui pousse le contenu vers les serveurs. Ces logiciels désormais

connus délimitent le *front office* du *back office*. Les internautes ont accès aux différentes pages du site mais l'ensemble des éléments de gestion du contenu ne sont visibles que de l'administrateur ayant accès à l'interface de gestion. Très populaires au milieu des années 2000 avec l'expansion des blogs, les CMS tendent aujourd'hui à être remplacés par les réseaux sociaux numériques qui incluent un système de publication de contenu ainsi que des fonctionnalités pour gérer des relations affinitaires. La comparaison s'arrête là car les CMS permettent aux internautes de s'approprier une part du web, sous la forme d'un site web avec une URL dédiée. Ces logiciels constituent une médiation sociotechnique qui produit des effets sémiotiques. En publiant des contenus à travers un CMS, le webmaster sait que l'outil va produire sa propre représentation du texte, sous la forme d'une zone présentant des articles dans l'ordre antéchronologique entourée d'éléments de navigation. Ainsi, « les CMS, en tant qu'architectes, amèneraient les animateurs de sites à proposer, à leur insu, des types de contenu et de relations finalement préaménagés. » (Perrier, 2006, p. 100) Il est donc nécessaire de souligner qu'une partie du sens induite par l'agencement des éléments qui composent les sites web échappent à leurs concepteurs. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le site des Habitants vigilants de Gondrecourt illustre cet enjeu car le CMS *Overblog* qui est utilisé pour le concevoir positionne le texte sur une portion restreinte de l'écran et ne propose pas de navigation. Celui de l'EODRA comporte quant à lui un habillage minimal faisant apparaître le nom *CMS Made Simple* du logiciel CMS utilisé. Le modèle de texte qui est suggéré se rapproche du blog ou du site web traditionnel mais renseigne cette fois sur le contexte de la conception. L'absence de personnalisation laisse entendre que les militants n'ont pas employé leur énergie à concevoir leur communication sur le web pour des raisons diverses. Ces deux exemples montrent que les énoncés publiés en ligne sont largement soumis aux contraintes des CMS qui peuvent être lourds de sens. Par exemple, l'architecture du site des Habitants vigilants de Gondrecourt ne permet pas d'effectuer facilement des liens hypertextes entre les pages et donc de procéder par renvois et associations d'idées. Sa présentation de contenus sous la forme d'un ruban de texte défilant induit une focalisation sur un récit de la lutte qui s'établit au fil des événements.

### *3.1.2. Officialiser la parole par le modèle du communiqué de presse*

Ces sites web accordent une place relativement importante à la publication de communiqués. Selon le sujet, les auteurs s'accordent quelques libertés à l'égard du modèle du communiqué de presse officiel tel que nous le connaissons. Le genre du communiqué de presse est intéressant autant pour sa forme que pour sa portée symbolique. Lorsque les militants y ont recours, cela signifie qu'ils souhaitent faire une déclaration sur un sujet précis. Le communiqué officialise donc la parole à plusieurs titres. Il donne une portée institutionnelle aux associations militantes dans la mesure où elles signent systématiquement leurs déclarations, parfois même à plusieurs. Elles soulignent ainsi le collectif qui marque leur travail d'enquête ainsi qu'une certaine volonté de coordination. Pour le dire autrement, les communiqués peuvent servir à affirmer l'unité des militants dans leur lutte ainsi qu'à faire valoir le poids du nombre pour souligner la gravité d'une situation. L'emploi de communiqués comme support principal à la diffusion d'informations sur le web peut surprendre. En effet, ces documents sont relativement statiques et contraignent fortement l'énonciation. Parce qu'ils officialisent la parole, les communiqués encouragent un type de discours formel pour réagir à un événement. Toutefois, ceux des associations ne correspondent pas nécessairement à ce modèle et comprennent des éléments de dénonciation relativement acerbes qui les font sortir du cadre lissé des relations institutionnels. Ces communiqués correspondent à des réactions à l'actualité du projet Cigéo ou celle du nucléaire en général. Dès qu'ils estiment qu'une étape ou une limite a été franchie par l'Andra, les citoyens-enquêteurs réagissent par voie de communiqué. Comme pour leurs sites web, le contenu ne se focalise pas uniquement sur une dénonciation frontale. Ils livrent au préalable des informations sur la situation qu'ils critiquent de manière à justifier leur point de vue. Les communiqués s'intègrent dans l'enquête citoyenne en ce sens qu'ils portent sur des dossiers en cours sur lesquels les militants ne disposent pas toujours d'information mais souhaitent alerter leurs lecteurs.

Lorsqu'ils sont interrogés sur le sujet, les militants soulignent le rôle prépondérant des communiqués de presse. Pour l'une d'entre eux, les sites d'associations anti-Cigéo livrent « des informations pointues » et peuvent « toucher diverses personnes » à travers des aussi bien « des messages militants » que « des messages plus informatifs ». Pour cette interrogée, les communiqués permettent de « toucher les médias » et sont donc bien utilisés pour faire

circuler l'information. Pour d'autres, les communiqués sont importants mais ne constituent pas nécessairement ce que le grand public voit en priorité. Interrogé sur les actions que mène son association, ce militant affirme qu'il ne se pose pas de limites déclarant faire « tout ce qui est possible et imaginable ». Un rapide aperçu des événements de son association confirme cette tendance puisqu'elle organise des concerts, des conférences-débat, des projections, des manifestations, signe des pétitions, etc. Cependant, en ce qui concerne son travail quotidien, cet interrogé évoque les communiqués : « c'est pas trop long, c'est régulier, donc je pense que c'est l'outil par excellence. » Bien que la diffusion d'informations soit au fondement de l'action des citoyens-enquêteurs, il est intéressant de noter qu'elle ne fait pas l'objet d'une stratégie en amont : « on n'y a jamais réfléchi, mais je pense que le fond [des actions] c'est l'information. »

L'analyse de la communication web des citoyens-enquêteurs doit prendre en compte leur volonté d'acquérir une forme de légitimité au moyen de discours formels sous la forme de communiqués de presse. Cependant, l'approche de ces médiations par le concept de dispositif souligne les formes de résistance entre le cadrage normatif des dispositifs sociotechniques et les désirs d'émancipation des participants. Dans cette perspective, il est intéressant d'identifier les différents foyers de résistance où les militants s'écartent des contraintes du dispositif de publication de contenu. Cela suppose donc de définir ces contraintes pour dans un deuxième temps montrer la manière dont les militants les contournent. Cette tension entre l'univers normatif des techniques et l'émancipation par la pratique ne vise pas seulement à montrer la manière dont les individus se jouent des contraintes pour mieux s'approprier les objets sociotechniques. En effet, cette appropriation provient de l'*intérieur* du dispositif : les militants en détournent les contraintes pour mieux s'exprimer comme ils l'entendent. Au-delà de l'architecture des sites web, les CMS contraignent la publication de textes autant qu'ils en induisent des modèles. Ainsi, les textes se présentent sous la forme de pages web dotés d'une URL unique qui permet de les identifier et de les retrouver plus facilement. Lorsqu'elles sont statiques, ces pages contiennent différents éléments tels que du texte, des images, du son, des liens hypertextes, mais sont identiques à chaque chargement. Elles sont dites statiques car bien qu'elle puissent contenir des contenus multimédias complexes, leur forme est relativement stable dans le temps. Les CMS représentent également les textes non pas sous forme de pages

mais d'articles. Le modèle n'est donc pas celui de la page mais d'un fragment de texte plus ou moins long, qui contient du texte mais également un titre pour en identifier le contenu. Il se rapproche donc plus de celui de l'article de presse. Bien qu'ils disposent également d'une page qui leur est propre, ces publications sont la plupart du temps affichés dans un page dite dynamique car recalculée à chaque chargement. En fonction des paramètres qu'il indique, l'utilisateur peut choisir d'afficher les contenus en fonction de la date de publication, décider « d'épingler » un article qu'il juge particulièrement important avant les autres, et il peut même programmer une publication pour qu'elle n'apparaisse pas avant une date prédéfinie. Ces deux grandes modélisations du texte entendues comme contenu d'une page statique et élément d'une page dynamique fixent deux grandes contraintes. Ainsi, les militants vont ranger sous les pages statiques l'ensemble des éléments d'information sur Cigéo et celles qu'ils ont glanées au fil de leurs enquêtes passées. Ce sont ces textes que l'on retrouve sous les catégories « Présentation », « Dossiers », « Risques », etc. D'autre part, les textes dynamiques concernent l'annonce d'événements ainsi que les réactions à l'actualité via des communiqués de presse. Plus ponctuels et datés dans le temps, ces textes s'affichent du plus récent au plus ancien pour correspondre à l'actualité des dossiers. Parce qu'ils sont affichés de manière dynamique, ils peuvent également être retrouvés au moyen d'éléments d'interface intégrés aux sites tels que les champs de recherche ou des listes déroulantes qui permettent d'afficher les contenus par mois et par année. Notons que les contraintes techniques servent aussi le travail du chercheur car cette présentation sous forme d'articles plus ou moins éphémères peut représenter un avantage lorsqu'elle s'accompagne d'outils d'archivage et de recherche, ou au contraire ralentir la recherche lorsqu'elle contraint le chercheur à remonter le long fil des publications pour trouver l'information recherchée. Les communiqués de presse se situent à la frontière de ces deux représentations textuelles en cela que certaines associations leur donnent une forme d'articles ou de billets tandis que d'autres les intègrent à des pages statiques comme pour en pérenniser l'accès.

Les sites web contribuent également à institutionnaliser les associations anti-Cigéo. En effet, ils représentent souvent leur principal outil de communication et conduisent les militants à se doter d'éléments graphiques pour se constituer une charte visuelle de même qu'à se présenter au grand public. Cette institutionnalisation définit la place qu'occupent les

associations dans le débat public. S'ils restent libres dans le choix du nom et de l'identité graphique à donner à leur mouvement, le rôle des militants dans le débat est en partie orienté par les dispositifs de publication de contenu sur les sites web. Selon Emmanuel Souchier, « il n'est pas de texte qui, pour advenir aux yeux du lecteur, puisse se départir de sa livrée graphique » (Souchier, 1998). À travers une approche sémiotique, l'auteur montre que le texte passe par une série de médiations pour exister en tant que texte. Il identifie notamment la « pluralité énonciative du texte » en soulignant le nombre important d'acteurs qui interviennent dans la fabrication matérielle des textes (au cours du procédé de publication) et qui demeurent relativement invisibles. En effet, les textes de dénonciation du nucléaire ne sont pas publiés dans une version « brute » qui se limite à l'activité de lecture. Ils font l'objet d'un travail de mise en forme, des sources lui sont ajoutées, ainsi que des liens hypertextes renvoyant vers d'autres pages internes ou externes au site web. Ce processus n'est pas purement formel : il sert la rhétorique des militants puisqu'il souligne les passages importants du discours. De plus, ce travail du texte en tant qu'image modifie l'écriture en tant que telle. Parce qu'il faut mettre visuellement l'emphase sur des idées fortes, les militants emploient également des mots plus forts ainsi que des signes typographiques, notamment de ponctuation pour exprimer la colère ou l'indignation. À travers le dispositif, les individus se donnent une énonciation éditoriale singulière qui se plie aux contraintes techniques dans le but de rendre les textes lisibles mais n'est pas sans installer un certain rapport de pouvoir à l'égard des dispositifs en cela qu'elle permet de s'en émanciper pour faire valoir le point de vue de l'auteur dont les textes se font l'image. Il convient donc d'identifier ce qui, dans l'écriture, place les discours des citoyens-enquêteurs entre institutionnalisation et militantisme.

### *3.1.3. Rigueur de l'enquête, hargne de la critique*

La conception des dispositifs évoquée plus haut se compose de quatre dimensions (Monnoyer-Smith, 2013, p. 22-26). Parmi elles, les énoncés et les lignes de fuite paraissent particulièrement adaptées aux sites web des associations d'opposants à Cigéo. Il s'agit d'envisager les énoncés non seulement comme les produits de contraintes techniques mais également d'« agencements sociaux et institutionnels qui ont permis sa mise en place » (*Ibid.*, p. 25). Si le poids de la technique est des CMS est fort dans la production de signes et de sens

sur Internet, ils ne remettent pas pour autant en cause celui du contexte social d'écriture des textes qui repose sur l'enquête citoyenne, l'identification de problèmes publics et leur mise en discussion à travers des controverses. Les capacités d'adaptation et de résistance à la technique ne se font pas dans un autre objectif que contester Cigéo au moyen de ces pratiques sociales déjà établies. Il s'agit donc de plier le dispositif aux pratiques citoyennes et militantes déjà existantes. Ces énoncés se couplent à une deuxième dimension à savoir l'existence de lignes de fuite. Pour concevoir leurs discours sur le web, les individus prennent leurs distances avec les contraintes du dispositif. L'élaboration d'un site web a tendance à institutionnaliser la parole puisqu'il donne une existence propre au collectif. Celui-ci tient alors des discours en cohérence avec l'image qu'il se donne dans les pages de présentation et dans les missions que se donnent les associations. Rappelons que celles-ci sont relativement exigeantes, car elles consistent à « Bâtir [une] propre information et la diffuser, alerter, organiser des actions et manifestations, engager des recours juridiques, mobiliser », tout cela « en toute indépendance », comme l'indique le site du collectif Bure Stop<sup>51</sup>. Les sites web ne représentent donc pas seulement une vitrine de l'opposition anti-Cigéo mais de potentielles plateformes d'information précises sur le projet et les raisons de le contester. Une ligne de fuite qui paraît particulièrement intéressante est la distance que prennent les militants à l'égard de cet engagement. Comment, dans l'écriture, se mêlent des informations documentées et un discours revendiquant la fermeture de Cigéo ?

Cette tension entre un discours rationnel et revendicatif s'observe particulièrement dans les communiqués de presse. Au printemps 2015, la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques dite loi Macron est discutée au Sénat. A priori, ces discussions ne concernent pas le projet Cigéo, jusqu'à ce que le sénateur de la Meuse Gérard Longuet, ex-ministre de la Défense et des Anciens combattants de Nicolas Sarkozy, dépose un amendement visant à en accélérer la construction. Les réactions des associations par voie de communiqué donnent un aperçu de l'écriture des militants sur Internet. Lorsqu'il découvre l'incursion de Cigéo dans la loi Macron, le Cedra52 publie un communiqué intitulé « Loi Macron, malaise profond ». Le titre est évocateur du ton du communiqué qui livre une

---

51 COLLECTIF BURESTOP55, 2018. Nous avons besoin de votre soutien! *BURE: STOP! Déchets nucléaires, ne pas enfouir!* [en ligne]. [Consulté le 10 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <http://burestop.free.fr/spip/spip.php?article772>.

critique vive de ces échanges. Le chapeau du document précise que les débats se sont tenus à cinq heures du matin indiquent que les conditions du débat de l'amendement « jettent la honte sur nos gouvernants ». L'avis des militants est résumé dans une phrase centrée sur la page mise en gras et en rouge : « 10 mn à 5 H du mat un week-end et à une poignée pour plomber 6000 générations à venir ». La suite du texte fournit une analyse des dix minutes de débat concernant l'amendement. Fournissant la vidéo des échanges par un lien hypertexte, il invite le lecteur à en prendre connaissance et à suivre l'analyse des citoyens-enquêteurs quasiment minute par minute. Bien qu'elle soient qualifiées d'« ahurissantes » et « honteuses », ces dix minutes sont mises en avant, présentées et discutées. On retrouve donc ici le principe de reconnaissance mutuelle de la dignité et de la légitimité de l'adversaire des controverses. Bien qu'il soit question de s'opposer à Cigéo et, par extension, à ceux qui en facilitent et commandent la construction, le communiqué réserve une place à l'adversaire. Par une série de points, le texte condamne les échanges en développant une analyse précise de la situation. Ainsi les militants affirment que Gérard Longuet ne propose pas un simple amendement qui pourrait être retiré (comme le propose le sénateur de la Meuse) dans le cas où du temps serait nécessaire pour réfléchir au projet. En menant l'enquête, les citoyens montrent que la procédure administrative employée par le sénateur le contraint à passer l'amendement au vote. Ils voient à travers cette manœuvre une manière de « court-circuit[er] toute loi ultérieure ». La suite du texte réagit aux déclarations d'Emmanuel Macron et Gérard Longuet qui affirment respectivement que la population a accepté le projet et que celui-ci représente une manne économique conséquente pour la Meuse et la Haute-Marne. Notons que le texte s'accompagne d'une image de Gérard Longuet visiblement issue de la vidéo, comme le laisse penser la présence d'éléments d'interface du site *Dailymotion*. Sans en livrer une interprétation hâtive, le sénateur est présenté comme satisfait, arborant un sourire et joignant ses mains dans les airs. L'image n'est pas séparée du texte, elle y est au contraire intégrée et agit comme une transition vers un autre paragraphe qui se détache du commentaire et entre frontalement dans la critique. Ainsi la fin du texte est surmontée se consacre à expliquer pourquoi, selon les militants, les dirigeants politiques sont « des obsédés de l'amendement ». Pour eux, il s'agit d'une manière de contourner l'élaboration d'une loi

relative à la réversibilité<sup>52</sup> car elle « s'appuierait sur un débat parlementaire préalable, débat que les élus fossoyeurs « qui veulent imposer l'enfouissement) redoutent au plus haut point ». La position ambivalente des citoyens-enquêteurs apparaît bien à travers cet extrait et dans les phrases qui suivent. Puisqu'ils enquêtent de longue date sur Cigéo, ils disposent d'une connaissance non seulement du dossier mais des institutions qui le pilotent et sont capables d'expliquer la différence concrète entre la votation d'une loi à travers un débat parlementaire ou l'adoption d'un amendement. Cependant, cette analyse relativement fine et étayée s'articule à une critique frontale de leurs adversaires qu'ils qualifient d' « élus fossoyeurs » et condamne la réversibilité en tant que « vue de l'esprit » qui s'avère « mission impossible ». Ils estiment ainsi que l'amendement doit être « jeté aux oubliettes » parce qu'il représente un « malaise profond dans notre dite démocratie ». Cet exemple montre bien la manière dont la critique des citoyens-enquêteurs se matérialise, depuis les premiers éléments d'enquête jusqu'à sa formulation au travers des sites web. Pour reprendre notre terminologie, trouble réside dans la tenue d'un débat entre trente sénateurs réunis à cinq heures du matin. Pour y remédier, ils puisent dans les enquêtes passées pour regrouper les faits et définissent des problèmes publics. Ce qui fait problème ici n'est pas Cigéo dans son ensemble, mais le fonctionnement des institutions qui, selon les militants, est défaillant car il empêche la tenue d'un débat au niveau national au profit d'amendements plus discrets. Cet exemple est également emblématique car il incarne les deux dimensions de l'enquête et de la critique. Même si les deux sont liées, il apparaît clairement que la première partie du communiqué s'inscrit dans une critique construite, faisant référence à des faits et des discours prononcés par les adversaires. Une preuve est fournie aux participants de la controverse ainsi qu'au public puisque le communiqué contient un lien vers une captation vidéo du débat permettant à chacun d'évaluer si le discours des militants est fondé ou non. La deuxième partie est quant à elle fondée sur une critique plus acide des élus et de l'État et appelle à « l'abandon logique du projet Cigéo ». La critique ne bascule pas pour autant vers des formes plus violentes du discours puisqu'elle fait référence à d'autres centres de stockage aux États-Unis et en Allemagne où la réversibilité ne peut pas être mise en œuvre.

---

<sup>52</sup> Pour une présentation détaillée de la notion de réversibilité, voir le chapitre consacré aux Générations et à la temporalité de Cigéo

Les militants s'approprient donc le format du communiqué pour y exprimer leurs avis et leurs points au-delà de la réaction. Cet usage constitue une forme de résistance aux normes imposées par le communiqué et notamment la formule répandue dans les manuels de communication d'entreprise selon laquelle il faut défendre une idée unique et écrire court. Si l'idée de tous ces communiqués est de réclamer l'abandon de Cigéo, elle n'en constitue pas l'objet premier. Les différents événements qui marquent l'actualité (en l'occurrence politique) du projet représentent autant de prétextes à réaffirmer le discours critique des opposants. Il ne s'agit pas pour autant de réduire l'action des militants à une instrumentalisation de l'actualité. Celle-ci sert également de point d'appui pour établir le travail militant, déclencher des enquêtes et susciter des controverses. Toutefois, la communication des militants montre une certaine liberté à l'égard des contraintes du communiqué de presse pour faire circuler l'idée que Cigéo doit être annulé par tous les moyens. L'énonciation éditoriale renforce cette interprétation car elle met en valeur les propos les plus critiques. Ainsi les caractères gras et la couleur rouge sont utilisés pour souligner les termes censés susciter l'indignation : « malaise », « jeter l'amendement », « plomber les générations », etc. Le communiqué met également en valeur les différents éléments de la critique des échanges au Sénat au moyen de puces qui viennent ponctuer chaque nouvelle idée, suggérant l'enchaînement logique d'un raisonnement qui tomberait sous le sens.

À partir de cet exemple sur l'introduction d'un amendement dans la loi Macron, nous pouvons établir une grille des éléments récurrents dans l'écriture des citoyens-enquêteurs sur le numérique. Au-delà d'une vue d'ensemble des pratiques communicationnelles des individus, il s'agit également de rendre compte de la manière dont ils résistent et se jouent des contraintes du dispositif. La première catégorie concerne les enrichissements typographiques et la présence de couleurs dans les textes. Comme souligné plus haut, les couleurs vives et les caractères gras sont employés pour souligner ce contre quoi il faut lutter. L'enjeu n'est pas simplement visuel mais vise à créer une forme d'adhésion. En effet, souligner (au sens propre) ce contre quoi les militants luttent mais également les causes qu'ils défendent permet de créer du commun. L'enrichissement typographique est donc à la fois porteur de sens pour les lecteurs autant que pour les militants. Pour les premiers, l'intérêt est purement pragmatique en cela que les couleurs et dirigent l'œil pendant la lecture vers les éléments jugés importants.

Pour les militants, la mise en sens par ces enrichissements produit un méta-discours, c'est-à-dire un discours sur la lutte par la lutte. En mettant en valeur les passages importants de leurs textes, les militants se dotent d'un langage commun et d'une représentation commune de la mobilisation (ses valeurs, ses adversaires, ses moyens, etc.). En lisant ces communiqués, les militants et leurs sympathisants se retrouvent dans un ensemble de valeurs communes en même temps qu'ils élaborent un discours commun. En effet, certains passages mis en valeur à travers l'énonciation éditoriale sont à même de devenir des formules et ainsi de circuler en-dehors du communiqué et plus largement des dispositifs dans lesquels ils naissent. En analyse du discours la notion de formule désigne « un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces formulations contribuent dans le même temps à construire. » (Krieg-Planque, 2009, p. 7). Le recours à la notion de formule permet une analyse plus fine de l'élaboration des discours en contexte militant en cela qu'elle s'interroge d'une certaine manière aux récurrences de certaines expressions ainsi qu'aux enjeux politiques et sociaux qu'elles englobent. Elle rend compte du caractère dynamique de la conception des discours qui se construisent en même temps qu'ils s'énoncent. En effet, les citoyens-enquêteurs ne sont pas tous des habitués des mobilisations la stabilisation d'arguments récurrents de même que celles de slogans n'est en général pas pensée en amont. Ces derniers apparaissent dans la communication et l'action qui consiste à mettre en avant certaines formules dans les discours contribue à identifier des formules relativement récurrentes. C'est le cas par exemple de la formule suivante : « Déchets nucléaires, surtout ne pas enfouir, arrêter d'en produire » dont l'emploi régulier en fin de communiqué représente désormais une signature des opposants au point d'être devenu un slogan. Toutes les formules ne donnent pas lieu à un slogan mais ont vocation à être reprises dans d'autres communiqués et jusque dans les conversations ordinaires. Ainsi le terme « fossoyeur » évoqué ci-dessus a été entendu à plusieurs reprises au cours de l'enquête de terrain, de même que la formule de « pseudo démocratie » ou encore le verbe « atomiser » pour souligner la détermination des militants comme dans l'expression « on ne nous atomisera pas ».

Un autre élément plus ou moins récurrent est l'emploi d'images dans les communiqués de presse. Encore une fois, les militants font preuve de créativité à l'égard des normes du

dispositif puisque l'emploi d'images d'illustrations est relativement peu fréquent. Outre les logos des associations émettrices, les images servent souvent à dénoncer les pratiques de l'adversaire. Elles s'intègrent alors dans le texte pour donner du poids à l'argumentaire, comme dans le cas présenté précédemment où une image présente Gérard Longuet arborant un air satisfait qui vient illustrer le propos des militants qui avancent que l'amendement dans la loi Macron n'est qu'une manœuvre pour accélérer Cigéo. Les images peuvent aller jusqu'à la caricature, à l'instar du dessin de presse de Lascar publié dans *Sciences et Avenir* qui présente Emmanuel Macron, alors ministre de l'Économie, de l'industrie et du numérique, en train d'enterrer un fût de déchets radioactifs au milieu d'un cimetière et déclarant « On enterre en été pour pas déranger ... ». Les images servent également à dénoncer les adversaires. Dans ce cas, c'est la relation du texte à l'image qui donne tout son sens au discours car les photographies utilisées sont bien souvent obtenues sur d'autres sites web. Le texte a alors une fonction de relais car comme l'explique Roland Barthes « l'unité du message se fait à un niveau supérieur : celui de l'histoire, de l'anecdote, de la diégèse » (1964, p. 45). Le message acquiert son sens par l'interaction entre l'image et le texte. Nous pouvons citer à titre d'exemple un texte envoyé sur la liste de diffusion de l'association *Qualité de vie à Ville sur Terre* qui accuse le nouveau président du CLIS de Bure de ne pas prendre partie à l'égard du Cigéo. Montrant une photographie de l'intéressé à son bureau, le texte indique :

Cigéo se fera !

C'est ce que vient de déclarer Denis STOLF, le tout nouveau Président du CLIS de BURE.

Gonflé, le Denis !

L'utilisation de l'image vise ici à identifier la personne ciblée par la critique. Elle prend cependant tout son sens à travers le texte qui combine à la fois une citation, une présentation de son auteur, ainsi qu'une interprétation. En outre, le texte « Cigéo se fera » figure dans une police plus importante, ce qui fait écho au critère précédent sur la mise en forme du texte. Le titre et sa mise en forme visent à attirer le lecteur sous la forme d'une provocation. En effet, il est relativement inhabituel qu'une association anti-Cigéo affirme que Cigéo se fera. Ce

procédé de l'image accompagné d'un texte relais est relativement fréquent. Au-delà de la valeur informative de l'image, il s'agit de montrer concrètement les individus à combattre ainsi que d'incarner ce à quoi les associations s'opposent. À noter également la tournure familière qui appelle le nouveau directeur par son prénom précédé de l'article « le », qui vise à placer l'adversaire sur un pied d'égalité avec les militants. Enfin, les images sont également employées pour dénoncer la filière nucléaire dans son ensemble et son implantation dans la Meuse et la Haute-Marne. Ainsi, certains communiqués comportent des images faisant figurer des flûtes de champagne où de petits symboles de radioactivité remplacent les bulles. À travers cette iconographie, les militants illustrent les risques potentiels du nucléaire qui contaminerait les vignes servant à la fabrication de champagne dans la Haute-Marne ainsi que dans l'Aube, département où l'Andra a également installé un centre de stockage. De manière générale, les images qui mettent en scène l'industrie nucléaire insistent sur le mensonge, à l'image d'un communiqué du Cedra52 mettant en scène EDF comme « le pinocchio du nucléaire » ou encore celui de la fin de l'année 2016 qui souhaite de « meilleurs vœux nucléaires » aux décideurs en leur souhaitant de « retrouv[er] la raison ». L'image est tirée d'une vidéo de la chaîne Youtube « La Parisienne libérée » produite par le journal *Mediapart*. Elle présente une branche de houx est présentée sur un hexagone qui comprend également des symboles de radioactivité en guise de boules de Noël. L'animatrice de la chaîne apparaît sur la partie droite de l'écran, vêtue d'une perruque blonde et d'une tenue à fleur comme pour rappeler le spectateur aux années 1970, date de l'âge d'or du nucléaire français. Si elle n'est pas systématique, l'utilisation d'images est en général utilisée pour affirmer la portée militante du discours et s'émanciper de la posture de citoyens-enquêteurs. Dans certains cas, des cartes ainsi que des photographies techniques sont insérés dans les communiqués et servent d'illustration à un discours fondé sur des éléments d'enquête.

La communication des associations sur le web est également l'occasion pour les militants de définir leur action et la place qu'ils se donnent dans le débat public. Ainsi, il est intéressant de rendre compte des différentes manières dont les énonciateurs se présentent dans leurs communiqués. Bien souvent cette présentation est implicite et est évoquée au détour d'une remarque sur une analyse comme c'est le cas pour l'amendement inséré dans la

loi Macron dont les militants estiment que l'explication est « largement ignorée », sous-entendant qu'ils se placent du côté des détenteurs de savoir. Dans d'autres cas, la présentation est plus directe comme ce militant de La Qualité de vie à Ville sur terre qui se présente comme « lanceur d'alerte du projet Cigéo ». L'ensemble de ces présentations doivent être prises au sérieux car elles montrent la manière dont les individus envisagent leur intervention dans le débat. Au-delà des individus, celle des associations est aussi intéressante car ces dernières nomment spécifiquement certaines « opérations ». Ainsi, lorsque l'État d'urgence préoccupait la société française entre 2015 et 2016 suite aux différents attentats terroristes qui ont frappé la France, des militants ont décidé de nommer « Été d'urgence » les opérations qu'ils ont menées durant l'été pour contester Cigéo. On retrouve donc ici l'idée de formule, à laquelle s'ajoute celle de détournement : nommer une série d'actions militantes par rapport à une thématique d'actualité permet de souligner la gravité de la situation. D'autres militants estiment que les informations de leurs enquêtes constituent des « révélations » et baptisent ainsi leur action « Cigéo Papers » en écho différentes affaires soulevées par des journalistes et des lanceurs d'alerte telles que les « Panama Papers ». Cette invention de formules atteste à nouveau de la créativité des associations qui développent des stratégies pour développer leur visibilité. Bien qu'ils détournent les contraintes institutionnelles liées à leurs associations, les militants ne se détournent pas pour autant de leur mode d'action fondé sur l'enquête citoyenne. La portée des formules est alors essentiellement communicationnelle et agit comme une subjectivation qui permet à ses inventeurs de s'affirmer en tant que militants d'une cause qu'ils estiment insuffisamment médiatisée. C'est ainsi que dans certains cas les formules se suffisent à elles-mêmes, comme celle de « Allah Akbure » qui, sur un ton volontairement provocateur, fait écho aux attaques terroristes. Son auteur explique dans un mail que l'expression ne veut rien dire en tant que telle : il s'agit d'un « cri pour faire parler car [son auteur] aime répéter que le premier problème de Bure est qu'on n'en parle pas. » Dans le même esprit, la formule « IRSN de crime » a été créée dans le but d'affirmer que l'industrie nucléaire serait « criminelle ». D'un point de vue technique, ces formules représentent un détournement du dispositif de publication sur le web car des pages sont créées à leur sujet pour signaler au lecteur que rien ne s'y cache derrière si ce n'est la volonté de s'indigner et de faire parler de Cigéo et des problèmes qui l'accompagnent. Il s'agit donc également d'une

prise de distance à l'égard de l'enquête car les problèmes à l'origine de l'indignation ne sont plus évoqués et les argumentations laissent place à la réaction.

Enfin, le discours des citoyens-enquêteurs sur le web prend pour grande partie appui sur l'utilisation de liens hypertextes. Dans une perspective sémiotique, le lien hypertexte se matérialise « par un signe et / ou un signal se déclenchant au passage du curseur de la souris (ou stylet, doigt ...) dont la nature est variée (icône, signe linguistique, typographie). » (Bonaccorsi, 2013, p. 130). Il est donc une invitation vers d'autres discours accessibles à portée de clic. Ces liens peuvent être abordés d'un point de vue technique qui montre le chemin de pensée et de navigation de l'internaute par l'observation *in situ* ou *ex post* et trace le réseau des pages consultées par l'internaute. Dans une approche discursive, les liens hypertextes se placent du côté des énonciateurs. Partant de l'idée que le lien constitue un « signe passeur », il s'agit de rendre compte des intentions et des logiques des utilisateurs derrière l'action de lier deux discours les uns aux autres. Est-ce qu'il se complètent ou s'opposent ? Sont-ils envisagés comme outil de navigation (lien menant à la page d'accueil par exemple) ou jouent-ils un rôle dans le discours (insérés dans le texte lui-même) ? Au-delà de la mise en relation d'éléments entre eux, le lien hypertexte est une opération de sortie d'un discours vers un autre discours et, par là, détient un avant, un pendant et un après. L'avant est l'étape du signe passeur dans laquelle il s'agit de signaler à l'internaute la présence d'un lien hypertexte. Cela passe par des procédés devenus quotidiens aujourd'hui tels que le changement de police, la surbrillance, le soulignement, etc. Le mot ou l'expression ainsi mise en valeur constitue un marqueur qui matérialise l'accès à une autre page web. Contrairement à ce que suggère le terme, le lien hypertexte peut être placé sur d'autres éléments que du texte tels que des images. Dans ce cas, il peut être moins visible si l'énonciateur ne matérialise pas le signe passeur et ainsi induire une relation de complicité avec l'internaute qui décèle la présence de liens relativement cachés et peut donner l'impression d'accéder à un contenu inédit. Le pendant des liens hypertextes est le temps de chargement qui caractérise le passage d'une page à une autre. Bien qu'il paraisse négligeable avec la généralisation des connexions haut débit, ce moment est porteur de sens car il indique clairement l'entrée dans un nouveau discours. Il suffit de cliquer par erreur sur un lien pour se convaincre de l'importance de cette étape sur le plan

sémiotique<sup>53</sup>. L'après désigne enfin l'arrivée sur une nouvelle page, contenant potentiellement de nouveaux liens hypertextes. Pour l'analyse de discours, le lien hypertexte constitue « un discours relié à d'autres discours, c'est-à-dire un ensemble discursif plus large, contenant des points de rencontre concrétisés par des hyperliens » (Simon, 2018, p. 7). Derrière l'activation des liens par le clic se trouvent donc un ensemble de discours reliés entre eux. La distinction entre les discours qui entourent les liens et ceux accessibles une fois ceux-ci activés est importante car elle montre que les hyperliens ne sont pas extérieurs aux discours : ils s'intègrent à eux, viennent appuyer ou illustrer une idée, un argument, etc. De même, l'activation d'un lien n'efface pas la page précédente. Au contraire, l'utilisateur prend connaissance du discours en fonction de ce qui l'a précédé et de la page qui lui en a donné l'accès. De la même manière, nous pouvons imaginer que l'énonciateur a placé un lien hypertexte à dessein comme un renvoi vers d'autres informations qu'il juge pertinentes. La créativité des individus peut également s'exprimer à travers les liens, en dirigeant volontairement l'internaute vers une « fausse piste » telle qu'une page du site de l'Andra. Le lien ne sert alors pas à valider l'argumentaire mais à souligner l'opposition à l'adversaire en exposant son discours. Parce qu'ils renvoient vers des sources externes, les liens peuvent également être un moyen de contourner les normes du dispositif pour pointer vers des contenus humoristiques ou encore des contenus violents tels que des vidéos d'affrontement avec les forces de l'ordre lors de manifestations ou des discours de témoins de catastrophes nucléaires. Bref, autant d'éléments qu'une communication institutionnelle d'associations d'opposants tolère peu et qui sont tout de même intégrés dans les discours par un jeu de dissimulation hypertextuelle. Dans cette perspective, l'approche discursive souligne l'importance des « discours d'escorte » (Sebbah, et al., 2018) qui désignent les textes qui accompagnent les liens. Il s'agit alors de déceler le statut qu'accorde l'auteur aux discours auxquels il renvoie. En ne considérant plus le lien lui-même en tant que signe passeur mais en tant qu'entité intégré dans un discours qui devient « hypertextualisé », cette approche permet d'examiner « la manière dont le sujet énonciateur affiche (ou efface) sa subjectivité [...] ou encore met en évidence une divergence ou une convergence de points de vue, en fonction des objectifs communicationnels visés » (Simon, 2018, p. 9).

---

<sup>53</sup> Sur un sujet proche, (Collomb, Goyet, 2016) montrent que l'affichage du temps de calcul d'une page pour se générer constitue une sémiotisation des processus computationnels qui « se donne à voir sous la forme d'une prouesse technique ».

De la même manière que pour l'énonciation éditoriale, c'est à nouveau une figure plurielle de l'énonciation qui est avancée. En effet, les citoyens-enquêteurs construisent aussi leur point de vue à travers les liens qu'ils insèrent dans leurs textes et par lesquels ils montrent à leurs lecteurs certaines affinités qu'ils entretiennent avec d'autres discours ou, au contraire, le rejet d'autres points de vue. Cela se remarque particulièrement à travers des communiqués et des articles dans lesquels les militants relaient des initiatives, sur le mode de la recommandation de productions culturelles (bande dessinées, films documentaires, émissions de radio, etc.) et plus généralement d'événements en rapport avec l'écologie (festivals, foires, défilés, etc.). Cependant ces recommandations sont publiées en dehors du travail d'enquête et des argumentations qui en découlent. Dans les textes où les militants développent un point de vue, le recours aux liens hypertextes sert notamment à renvoyer le lecteur vers d'autres textes qui approfondissent les questions. Cependant, il s'agit plus qu'un simple renvoi visant à éviter de redire ce qui a déjà été formulé ailleurs ou encore à faciliter la navigation sur le site. En renvoyant à leurs propres contenus, les militants se posent comme les sources et la preuve de leur propre discours. Dans un communiqué portant sur le coût du projet Cigéo, le Cedra52 estime que des informations sont dissimulées et que ce dossier est une véritable « arlésienne du nucléaire<sup>54</sup> ». Le communiqué déroule les points de critique sous forme d'une liste à puces et certains d'entre eux s'accompagnent d'un lien. Par exemple, l'association affirme avoir révélé que l'Andra a lancé à un appel à hauteur de 600 000 euros pour chiffrer la construction du projet :

- Sidérant, une poignée de semaines plus tard le CEDRA révèle que l'Andra vient de lancer un appel de marché, à 600 000 euros (hors TVA), chargé d'estimer les coûts du projet (ici)

Un lien hypertexte est placé sur le marqueur « ici » et mène vers une enquête dédiée à ce sujet. Au-delà de la véracité des faits, ce discours est particulier car les militants se mentionnent eux-mêmes en tant que preuve. Cela fait notamment écho à la notion « d'autoréférence médiatique » (Babou, 2004, p. 263-264) travaillée à partir d'émissions sur la science qui montrent que « la télévision opère des analogies entre ses propres outils et ceux des scientifiques » (Babou, Le Marec, 2003, p. 78). En montrant les caméras et appareils

---

<sup>54</sup> CEDRA 52, 2016. Cigéo, pot de chambre de luxe du nucléaire. *Communiqué* [en ligne]. [Consulté le 11 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.calameo.com/read/004866101652bb237d179>.

enregistreurs utilisés par les scientifiques, la télévision se met au même niveau que la science sous prétexte d'utiliser les mêmes outils. À travers l'enquête, les militants se placent quelque peu dans la même position puisqu'ils font référence à leurs propres textes pour justifier leurs propos au lieu d'utiliser des sources externes. Il ne s'agit pas nécessairement de remettre en cause les régimes de vérité qui peuvent surgir de l'enquête citoyenne, ni même de contester l'apport de « profanes » à la connaissance des débats. Cependant, à l'instar des télévisions observées par Igor Babou, les profanes se mettent en scène pour revendiquer une certaine légitimité fondée sur l'utilisation de procédés similaires : l'enquête, la vérification d'informations, la publication de rapports et de communiqués officiels sont autant utilisés par les autorités publiques que par les militants, ce qui contribue à réduire leurs distances. Toutefois, ces derniers ne revendiquent pas nécessairement une égalité stricte avec les institutions publiques et administratives. L'autoréférenciation a notamment pour effet d'asseoir la légitimité des énonciateurs mais ces derniers revendiquent une expérience personnelle et engagement notamment sur le plan des affects avec le sujet qu'ils critiquent.

Bien qu'ils soient remarquables à plusieurs reprises dans les textes des citoyens-enquêteurs, les discours d'autoréférence ne sont pas récurrents pour autant. En revanche, le recours aux liens hypertextes pour référencer le discours à partir d'éléments qui lui sont extérieurs constitue une pratique très fréquente. Au risque de le répéter, l'ensemble des actions et discours des associations opposées à Cigéo se fonde sur un travail d'enquête citoyenne. La communication constitue alors un moment clé dans la diffusion de ces éléments d'enquête. Comme nous l'avons vu précédemment, ces derniers font l'objet d'interprétations et d'analyses de la part des militants, si bien qu'il n'existe pas de faits « purs » mais une multiplicité d'interprétations sur les problèmes relatifs à Cigéo. L'objectif de ces communiqués n'est autre que de rendre visible et d'affirmer l'interprétation du réel par les citoyens-enquêteurs. L'hypothèse est que leur discours est relativement hybride car composé à la fois d'éléments très précis et techniques ainsi que de formules critiques qui visent à affirmer la critique et manifester l'indignation. Les militants sont particulièrement attachés à une forme de rigueur de l'enquête, si bien que chaque élément d'accusation nouveau est sourcé. Dans ce contexte, les liens hypertextes constituent une ressource précieuse car ils permettent de renvoyer le lecteur vers les documents source sans perturber la lecture. Qu'ils les insèrent

directement par des liens placés sur des marqueurs dans le texte, par un système de note de bas de page ou encore à travers une liste de documents annexes à la fin des textes, les discours font systématiquement référence aux sources qu'ils mentionnent. Par exemple, un communiqué sur l'amendement Cigéo dans la loi Macron fait mention d'une intervention du député écologiste Denis Baupin pour dénoncer le stockage géologique profond et insère un lien vers une captation vidéo de cette prise de parole. Dans un autre portant sur la sécurité du stockage, les militants évoquent les incidents du WIPP, centre de stockage de déchets nucléaires américain, en citant des informations trouvées dans le *Los Angeles Times* ainsi que dans un rapport de l'IRSN. Les exemples sont nombreux et montrent qu'à chaque fois que les citoyens-enquêteurs avancent des informations, ils en indiquent clairement la source *via* des liens hypertextes. À travers cette pratique, il semble que les militants tendent à construire une auctorialité qui leur est propre. Proposée par Michel Foucault, la notion d'auctorialité sert notamment à étudier « la question de qui est l'auteur, la prise en charge de la responsabilité du discours, la construction d'une figure de l'auteur (potentiellement multiple dans un texte) » (Birgé, Molinatti, à paraître, à paraître). La question de l'auteur des textes des associations n'est pas aussi simple que l'on pourrait croire. En effet, les associations regroupent de nombreux individus susceptibles d'avoir des représentations différentes des situations. Le fait que chaque association dispose d'un individu ayant la charge de la rédaction et des activités de communication pourrait clore la question, mais le recours aux liens hypertextes dans toutes leurs formes montrent que les discours sont également façonnés par d'autres. De plus, le fait que les associations revendiquent un point de vue opposé au stockage des déchets nucléaires induit une certaine posture à l'égard de leurs discours. S'agit-il d'un discours nécessairement revendicatif et engagé ? Une manière de lever ce problème est d'observer la manière dont les militants eux-mêmes conçoivent leur discours. Dans le cas de l'opposition anti-Cigéo, l'auctorialité n'éclaire pas tant *qui* parle mais la manière dont on parle (le *comment*). Contrairement à d'autres controverses environnementales qui se font croiser plusieurs discours à travers des énonciations plurielles, celles de l'opposition à Bure sont bien identifiées notamment parce qu'elles s'inscrivent dans un cadre institutionnalisé à travers le statut des associations et leurs sites web. La question se situe donc au niveau du registre du discours : s'agit-il d'un discours politique, revendicatif, « militant », engagé, etc. ? Le recours

systematique aux liens hypertextes pour référencer précisément les propos traduit une certaine rigueur chez les citoyens-enquêteurs. En effet, ces références pluralisent l'énonciation et constituent à la fois des preuves pour appuyer l'argumentation ainsi qu'une manière de montrer qu'ils ne sont pas seuls à porter ce discours. On retrouve bien l'idée de médiation des citoyens-enquêteurs soulignée plus haut, qui conçoit l'activité des militants comme des intermédiaires entre des documents à même de soutenir que le projet ne doit pas se faire et un public qui n'y a pas accès faute d'être engagé dans la lutte anti-Cigéo. Cette pluralité du discours se retrouve dans la définition de l'auctorialité (ou fonction-auteur) qui « renvoie à l'idée d'une voix porteuse d'un point de vue qui se fait entendre par-delà la prise en compte de la voix et des points de vue des autres, exprimant une contribution nouvelle sur un sujet. » (Rabatel, 2010, p. 507). Le discours des citoyens-enquêteurs se construit donc dans la multiplicité des énonciations qui sont convoquées pour justifier le discours et apporter les preuves de son fondement. Leur auctorialité est donc fondée sur une certaine forme de rigueur des sources qui doivent être vérifiées, analysées et surtout dévoilées au lecteur. L'hypothèse alors mise au travail est que cette monstration des sources sert moins à laisser le lecteur se forger sa propre opinion (celle-ci étant proposée dans le discours des militants) qu'à montrer le bien-fondé voire l'honnêteté du discours. Les individus font à nouveau preuve de créativité en utilisant le système de renvois ou de notes de bas de page pour asseoir leur légitimité plutôt que pour livrer les sources d'information brutes à leurs lecteurs.

### ***3.2. S'ouvrir au dialogue par la contre-expertise***

Les pratiques militantes ainsi que la mobilisation des citoyens-enquêteurs peut s'apparenter à de la contre-expertise. Dès l'enquête citoyenne, les individus s'engagent en partant à la recherche d'informations qu'il vont œuvrer à mettre en sens pour constituer des problèmes publics dont certains vont aller jusqu'à former des controverses. Du côté de la communication, même si celle-ci montre des marques claires de subjectivité et s'affirme à travers un discours parfois très critique, les discours se situent tout de même dans un rapport qui reconnaît la légitimité de l'adversaire à s'exprimer et montre un certain soucis quant aux sources d'informations. À travers les différentes controverses et la communication web, les

citoyens-enquêteurs développent des compétences qui les placent dans une autre posture que de simples opposants. Leur intervention ne se limite pas à contester en bloc Cigéo mais à comprendre le fonctionnement des institutions, se documenter sur le projet, et apporter des preuves tangibles au débat qui viennent appuyer leur point de vue. À travers la critique, les militants s'affirment comme de potentiels contre-pouvoir. Ce que nous avons présenté comme de la recherche d'informations peut donner lieu à de la surveillance, comme dans le cas suivant expliqué au cours d'un entretien. Quelques années en amont de la construction du laboratoire de l'Andra en 2000, un militant meusien remarque que, contrairement à ce qu'indique la loi Bataille, aucune concertation ne s'est tenue en amont de la construction du laboratoire. Il saisit donc le commissaire du gouvernement pour porter l'affaire devant le Conseil d'État et réclamer l'organisation d'une concertation avec la population. L'issue de cet épisode est livré comme suit :

Donc le juriste analyse le dossier, et dit effectivement ouais il a raison, vu tout l'historique vu tout cela il y a pas eu concertation donc il remet ça, entre les mains du conseil d'état et là les types autour de la table décident que si, il y a eu concertation. Bon. Alors c'est quand même intéressant aussi à voir en démocratie Parce que le juriste dit blanc, mais les mecs qui décident sont capables de dire noir

Cet exemple est typique du mode d'action des citoyens-enquêteurs qui, à travers une affaire en apparence simple, voient se déplier sous leurs yeux ce qu'ils interprètent comme des défaillances. Il est ici nécessaire de prendre du recul par rapport à ce verbatim. En effet, les détails du dossier ne sont pas livrés, et on peut supposer que des raisons peuvent expliquer la décision du Conseil d'État d'affirmer qu'une concertation s'est tenue. Il n'est pas question d'arbitrer ce cas juridique certainement plus complexe qu'en apparence mais de rendre compte de la manière dont les militants vivent les situations et en quoi elles fondent leur discours d'opposition à Cigéo. Plus tôt dans cet entretien, ce même interrogé souligne l'importance de l'information, y compris pour les personnes qui sont *a priori* concernées et au fait du dossier Cigéo. Revenant sur l'opération du blocage du débat public de 2013<sup>55</sup>, il affirme que la situation a permis de dévoiler des informations auprès de ceux qu'il nomme des « relais d'opinion », notamment des journalistes :

---

55 Cet événement est abordé plus en détails dans le chapitre suivant.

Il y en a qui ont tremblé qu'ils venaient après en disant, mais on savait pas que ça se passait comme ça à Bure ! On n'a jamais entendu parler de cette pétition de 55 000 habitants, première fois qu'on fait ça en France ! Ça s'est jamais fait ! On n'a jamais entendu dire que chez vous, on avait bien entendu dire qu'on avait un peu de subventions mais 60 millions d'euros ? Vous ne vous trompez pas de chiffre ? 60 millions d'euros par an ? Mais si !

### **Ça c'est des gens de la commission ?**

C'est des gens un peu de l'opinion publique mais des relais d'opinion. Des journalistes par exemple mais aussi des gens du CEA, qui venaient ! Des gens d'Areva qui sont cadres ou qui sont ... Et puis qui croient que ce qu'on leur entend. Euh oui il y a les déchets mais les déchets sont bien gérés à Bure. [...] Pardon monsieur ? Vous venez de dire là qu'il y a de la super démocratie à Bure, alors attendez, [...] regardez regardez, j'ai encore les sabots j'ai encore de la terre sous les chaussures, je viens de Bure. J'ai vu depuis vingt ans votre projet là je vais vous expliquer ce que c'est. Et là c'est les gens qui à la fin à la pause café qui viennent et qui disent non mais attendez là on est tombés sur le cul on est ... Et on a après des gens d'Areva ou d'EDF ou d'autre qui, qui demandent des renseignements qui demandent, alors après ils en font ce qu'ils en veulent etc. mais on sent bien qu'il y a un discours que jamais ils n'ont entendu.

Ce passage illustre ce que d'aucuns nomment les « savoirs d'usage » ou les « savoirs citoyens » et qui se posent au fondement des pratiques de démocratie participative (Bacqué, et al., 2005 ; Deboulet, Nez, 2013). Ces notions reposent sur l'idée que les citoyens disposent d'une connaissance du territoire qu'ils habitent et à laquelle les procédures d'expertise ne peuvent prétendre. Dans le cas de Bure, la pratique du territoire ne constitue qu'une partie de la production de connaissances sur le dossier car les associations s'engagent dans des enquêtes citoyennes qui dépassent les intuitions que leurs membres peuvent avoir en tant qu'habitants. Bien qu'elle soit soumise à différentes conditions et contraintes soulevées précédemment, la diffusion de ces « connaissances » citoyennes est relativement foisonnante et laisse entendre que les militants se situent dans une posture de contre-experts. En effet, au-delà des contenus diffusés sur le web, les militants donnent des conférences, réalisent des documentaires, publient des ouvrages qui restituent l'épaisseur historique de la critique anti-Cigéo (Collectif BureStop55, 2014) et développent une analyse géopolitique (Ginet, 2017). Pour la sociologie, les contre-expertises « contredi[sent] l'indiscutabilité dont se prévaut le jugement de l'expert » car « plus y il a d'expertise, moins l'expertise est fiable » (Trépos, 1996, p. 25). D'après le

sociologue Jean-Yves Trépos, on peut s'interroger quant à la notion de « contre-expertise » quand elle recouvre des pratiques qui visent justement à remettre en cause l'expertise et ses instruments. Il propose alors la notion d'expertise alternative qui consiste à renverser les régimes de vérité de l'expertise. C'est ce qui se produit à Bure lorsque les militants refusent de débattre du principe de réversibilité qu'ils estiment inopérant. La lutte antinucléaire apparaît d'ailleurs comme le lieu où les expertises alternatives sont à même de former un mouvement social, à l'image de la CRIIRAD qui fournit ses propres mesures de la radioactivité, évaluant ainsi la sécurité et les risques des centrales nucléaires françaises (Topçu, 2006). Cependant, ces expertises visent avant tout à instaurer un rapport de conflictualité plutôt qu'à discuter des solutions techniques avec les décideurs. L'élaboration de connaissances, fût-elle opérée à partir d'instruments de mesure de la radioactivité ou à travers des enquêtes sociales, ne suffit pas à se constituer en expert. Pour cela, il est nécessaire d'instituer une situation d'expertise qui « désigne les experts comme tels » (Bouillon, 2012, p. 16). Or les citoyens-enquêteurs se posent rarement comme experts mais davantage comme des lanceurs d'alerte qui visent à « transformer un acte interne en problème public » (Pascual Espuny, 2014, p. 119).

L'expertise pose donc la question de la reconnaissance du statut d'expert par les membres de l'association autant que par les adversaires. Or, à part Bertrand Thuillier, les militants n'ont pas désigné parmi eux d'expert de Cigéo. Ce dernier qui se présente comme « scientifique indépendant » fournit l'ensemble de la critique des militants anti-Cigéo sur le plan scientifique. Il est intéressant de noter que sa reconnaissance repose sur un certain flou. En effet, les divers supports de communication qui le présentent comme « scientifique indépendant » ou encore comme « docteur ès science » sans préciser sa spécialité. Sur certains sites web, Bertrand Thuillier est simplement présenté comme « un scientifique », terme très vaste et imprécis. Loin de vouloir mettre en cause la parole de cet expert, il est cependant intéressant de constater que sa reconnaissance en tant que tel est quelque peu flottante et peut traduire une certaine ambivalence à l'égard du rapport des militants aux sciences. Plutôt que des contre-expertises, ce sont plus certainement des contre-discours que les associations font circuler à travers les différents problèmes publics. Ainsi, les citoyens-enquêteurs disposent de précieux savoirs sur le projet Cigéo et plus généralement sur les rouages de l'État qu'ils découvrent à travers leur travail d'enquête. Pourtant, ces savoirs restent confinés au niveau des

sites web militants et ne font pas l'objet de discussions avec l'Andra. L'enjeu de communication qui se dégage est donc de parvenir à la mise en place d'espaces de débat qui se focalisent non seulement sur la formulation de discours qui emploie déjà d'autres voies telles que les sites web, mais surtout sur la rencontre entre les associations d'opposants et l'Andra. En effet, une majorité d'entre elles ne sont pas hermétiques au dialogue et accepteraient de dialoguer avec leur adversaire pour trouver une solution « raisonnable », pour reprendre leur vocabulaire. Le problème ne se situe donc pas au niveau d'un déficit d'expression des désaccords mais dans le contact entre les parties prenantes du débat. Sans l'élaboration de tels espaces, les désaccords contribuent à épaissir le conflit et à polariser les points de vue.

\*

L'approche communicationnelle des désaccords remet en cause l'idée que seule la « force intrinsèque des sujets » suffit à mobiliser. L'action militante s'incarne à travers une série de pratiques qui prennent racine dans l'enquête citoyenne et aboutissent à l'élaboration de discours qui entrent en circulation dans l'espace public. L'enjeu n'est autre que de transformer les troubles en actions concrètes qui permettent de se mobiliser. Il s'agit notamment mettre en discussion le projet Cigéo en dehors du cadre consistant à en définir les modalités de construction. Les militants s'attèlent à déceler les failles du projet sur différents plans : économique, politique, sécurité, etc. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ces critiques ne sont pas dirigées contre l'industrie nucléaire dans son ensemble et ne relèvent pas de l'ordre de grands principes abstraits à l'égard de l'écologie. Ils s'ancrent dans un travail d'enquête citoyenne minutieux qui consiste à récolter des informations sur le projet de manière à mieux le connaître et à en identifier des failles plus concrètes. La place de l'enquête est fondamentale pour ces militants car elle se trouve à l'origine de l'ensemble de leurs discours. En effet, ces « citoyens-enquêteurs » participent aux débats en faisant systématiquement référence à des éléments glanés au fil de leur enquête et qu'ils estiment peu connus du grand public : flux financiers, mécanismes de prise de décision politique, sûreté des installations, etc.

L'ensemble de ce chapitre a montré que la prise de parole des associations anti-Cigéo est conditionnée par l'enquête. Ainsi, il a posé les citoyens-enquêteurs comme des médiateurs entre les données de l'enquête et le grand public. Cigéo est alors mis en discussion dans l'espace public au moyen de l'identification de problèmes qui cadrent les situations. Dans certains cas, ces problèmes peuvent donner lieu à des controverses qui contraignent l'adversaire à considérer le problème, à prendre position et expliciter ses arguments au plus grand nombre. L'enquête citoyenne ne se limite pas à la recherche active d'informations et de documents en vue d'alimenter la critique. Elle donne un cadre relativement clair à l'action qui instaure un certain rapport à l'adversaire. En effet, l'action des citoyens-enquêteurs se caractérise par une reconnaissance de la légitimité (même de principe) de l'adversaire à s'exprimer. Même s'ils s'opposent frontalement au stockage des déchets nucléaires à Bure, ils accordent une valeur au discours des acteurs de l'industrie nucléaire. Bien que cette reconnaissance de l'adversaire s'établisse pour mieux le critiquer, cela paraît être un trait essentiel de l'opposition à Cigéo qui est parfois réduite à une posture « antinucléaire ».

La communication de ces associations se situe dans cette dialectique oscillant entre discours très critique et revendicatif et participation constructive et exigeante sur le fond héritée de la pratique de l'enquête citoyenne. Elle se produit essentiellement sur Internet à travers les sites web et à travers des communiqués de presse électronique qui imposent un ensemble de contraintes normatives que les militants déjouent au moyen d'un usage créatif des dispositifs. La figure du citoyen-enquêteur qualifie donc un mode d'action singulier qui fonde l'action sur une critique étayée de situations concrètes que les militants tentent de mettre en discussion et d'inscrire dans le débat public au prisme de dispositifs d'expression qui contraignent l'énonciation. Elle correspond notamment aux pratiques des militants anti-Cigéo entre les années 2000 et 2014. Cependant, elle reste une catégorie pertinente pour analyser l'opposition à Cigéo. En effet, lorsque le désaccord rebondit sur l'apparition de nouveaux problèmes, les schémas de l'enquête citoyenne se retrouvent, comme autour des deux cas récents de l'usine de reconditionnement de déchets faiblement radioactifs de Gudmont (2016) ou de la laverie de textiles exposés aux radiations à Joinville (2018). On retrouve dans ces deux cas le même schéma que nous avons identifié, partant de l'enquête

pour mieux connaître ces projets, identifier des problèmes publics, susciter le débat, et communiquer sur Internet.

Il y a donc une certaine stabilisation des pratiques des citoyens-enquêteurs. Bien qu'il soit fondé sur une certaine ouverture au débat ainsi que sur le recueil et la mise en circulation d'information, ce modèle ne doit pas laisser supposer qu'il permet de résoudre le conflit. Il désigne avant tout la réponse d'individus face à une situation sur laquelle ils ont peu de prise, mais n'implique pas de résoudre les conflits. Malgré leurs efforts à se documenter et asseoir leur légitimité dans le débat public, certains militants estiment ne pas être pris en compte et être contraints de devoir « se montrer » sinon d'utiliser la force. Des dispositifs de concertation sont alors mis en place pour répondre à cette critique sociale émergente. C'est pourquoi le chapitre qui suit questionne l'élaboration d'espaces de débat et plus généralement l'affirmation progressive d'une situation de conflit qui tend à polariser davantage les deux camps opposés et à accentuer une forme de radicalité politique.

### Chapitre 3

## Les discours polémiques au fondement d'un conflit politique

« Le polémiste, lui, s'avance bardé de privilèges qu'il détient d'avance et que jamais il n'accepte de remettre en question. Il possède, par principe, les droits qui l'autorisent à la guerre et qui font de cette lutte une entreprise juste ; il n'a pas en face de lui un partenaire dans la recherche de la vérité, mais un adversaire, un ennemi qui a tort, qui est nuisible et dont l'existence même constitue une menace. »

Michel Foucault, *Dits et Écrits*, 1984

« Je pense que c'est ce qu'on a réussi à faire. Les pousser dans leurs retranchements. Les obliger à montrer leur vrai visage. Un visage de grosse violence, d'utilisation de gros dispositifs de flics et de vigiles. »

Témoignage d'un jeune militant du bois Lejuc, extrait du documentaire  
*Bure ou les ruines toxiques de la modernité*, 2016

L'opposition des citoyens-enquêteurs est intéressante car elle paraît relativement apaisée en premier lieu. En effet, les mobilisations antinucléaires sont souvent dépeintes comme particulièrement agitées et prenant la forme de manifestations publiques. L'importance du processus d'enquête ainsi que la construction de problèmes publics donne aux militants un rôle actif dans le conflit. Loin de se satisfaire de la posture d'opposants, ils cherchent à donner du sens aux situations qu'ils vivent et contribuent à une meilleure connaissance des problèmes ainsi qu'à mettre en débat une situation qui semble bloquée. Nous avons jusqu'ici beaucoup insisté sur l'ouverture des échanges par l'enquête. En tant que pratique sociale, l'enquête citoyenne permet de mettre en sens le réel. À travers elle, les individus partent à la recherche d'informations et acquièrent une fine connaissance du dossier. Cette pratique donne au mouvement son caractère militant. Même s'ils s'opposent à la construction de Cigéo, leur revendication se situe dans leur volonté d'accéder aux informations qui sont à même d'expliquer la construction du centre en-dehors de celle des discours « des papiers glacés » de

communication de l'Andra, selon les mots d'un interrogé. Cette documentation par l'enquête ne vise pas simplement à combler un certain déficit de connaissances sur le projet, elle est une expérience de l'implantation de l'Andra en Meuse et en Haute-Marne.

En tant qu'activité sociale, l'enquête amène les individus à prendre contact avec différents acteurs et constituer ainsi un réseau. Elle constitue également une base de connaissance commune à travers laquelle les militants identifient une série de problèmes publics. La finalité n'est alors plus seulement de se faire une meilleure connaissance de Cigéo mais de mettre ces éléments au service de la critique. Les citoyens-enquêteurs essaient alors de formuler des problèmes publics qui leur permettent de matérialiser la critique en deçà de la lutte globale dirigée contre Cigéo. Celle-ci se trouve incarnée dans une multiplicité de dossiers : évaluation des coûts du projet, confrontations d'expertises sur la sûreté des installations, identification d'une ressource géothermique ou d'une zone archéologique, etc. Ces différents dossiers représentent autant de points d'entrée dans une critique qui n'est pas simplement fondée sur le refus d'une situation, mais qui est porteuse d'une certaine représentation de la réalité. L'enquête sociale est donc aussi une activité communicationnelle en cela qu'elle fixe le contenu des discussions autour de problèmes publics. En outre, les discours d'opposition se matérialisent à travers différents dispositifs qui contribuent autant à contraindre la parole qu'à susciter le contournement de ces contraintes pour que les individus affirment leur point de vue dans le débat. La controverse est le principal ressort de l'action des citoyens-enquêteurs. Loin de correspondre en tout point au modèle des controverses scientifiques qui les désignent comme des débats de spécialistes sur des points précis, le tout placé sous le regard des pairs, nous avons souligné la dimension « asymétrique » de ces points de controverse. En effet, les controverses portant sur des sujets précis sont soulevées pour susciter un débat plus large sur la construction de Cigéo. Les adversaires interpellés par les militants ne jugent pas toujours pertinentes les controverses et réduisent au minimum leur intervention dans ces dernières, en fournissant des éléments de réponse aux questions posées, sans avancer d'arguments. Une approche discursive permet alors de se focaliser sur le rôle des controverses dans l'opposition anti-Cigéo, utilisées pour mettre en lumière la critique dans le débat public. Croisée avec l'étude techno-sémiotique des dispositifs techniques, cette approche montre que les

controverses ne se réduisent pas à un ensemble d'arguments en circulation dans l'espace public. Participer à une controverse, c'est aussi se positionner socialement. De manière idéale, cela revient à accepter des principes qui reposent notamment sur la reconnaissance de la dignité de l'adversaire et sa légitimité à s'exprimer. C'est également prendre la parole pour argumenter et surtout fournir les preuves de ce qui est avancé. Lorsque les citoyens-enquêteurs lancent des controverses, ils tentent de se positionner comme des acteurs crédibles du débat public en renvoyant vers des documents externes pour justifier leur propos, ainsi qu'en montrant leur connaissance des dossiers à travers la publication de communiqués de presse. Ils construisent leur auctorialité à travers les différents dispositifs avec lesquels ils publicisent leurs discours sur Internet. En les contournant de manière relativement habile, ces dispositifs font également circuler des discours teintés d'émotions ou encore de valeurs politiques que le « genre » de la controverse tolère relativement peu.

***Pédagogie et productivité des controverses.*** Aux côtés des dimensions sociale et communicationnelle, l'enquête peut être également citoyenne. Ce qualificatif s'accompagne d'un certain nombre de problème eu égard au flou qui entoure la notion. Si le mot « citoyen » s'entend dans son sens usuel de « membre d'un État et qui de ce fait jouit des droits civils et politiques garantis par cet État » comme le définit le TLFi<sup>56</sup>, il devient un synonyme de ceux qui ont indifféremment été nommés jusqu'ici « acteurs » ou « individus ». À l'opposé, le terme peut être utilisé pour distinguer des membres particulièrement actifs d'une communauté, insistant justement sur le fait qu'ils exercent pleinement leur citoyenneté pour s'engager en faveur d'une cause. Les demandes d'accès aux documents administratifs et la recherche de documents publics (délibérations du Sénat, rapports de l'IRSN, etc.), illustrent bien cette acception. Les individus remplissent des obligations qui « ne sont pas imposées par la loi » et correspondent à la norme sociale du « bon citoyen » (Gaboriaux, 2017). Si on considère la controverse comme l'aboutissement de l'enquête (Debaz, 2017) elle-même menée par des « citoyens », la controverse devient à son tour citoyenne. Plus exactement, elle se situe dans le champ de la démocratie technique car elle n'est « pas seulement un moyen commode pour faire circuler l'information [...] mais elle constitu[e] [...] de puissants dispositifs d'exploration

---

<sup>56</sup> Trésor de la Langue Française informatisé, Centre nationale de ressources textuelles et lexicales (CNRTL), Définition disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/definition/citoyen> (consulté le 15/06/2018).

et d'apprentissage des mondes possibles » (Callon, et al., 2001, p. 52). Selon ces auteurs, les controverses ne désigneraient pas uniquement un type de conflit mais aussi un type d'apprentissage. Le constat est similaire à celui qui a été dressé dans les pages précédentes : les acteurs enquêtent, mettent en évidence des problèmes, mettent « en visibilité [des] phénomènes bizarres » (*Ibid.*, p. 128). La finalité est cependant toute autre. Là où nous voyons une manière de susciter le débat en accentuant les différences avec l'adversaire, ces auteurs montrent que ce qu'ils appellent la « contribution active des profanes [est] un premier point d'entrée dans le processus de production et de diffusion des connaissances scientifiques » (*Ibid.*). Cette approche envisage les controverses comme le résultat d'un apprentissage. Celui des profanes qui, au contact des différents acteurs de la science, découvrent son fonctionnement et ses principes. C'est en partie le cas à Bure, lorsque les militants mènent l'enquête, découvrent le principe de fonctionnement de Cigéo, les principes scientifiques sur lesquels il repose et la vision du monde dont le projet est porteur. L'apprentissage concerne également les concepteurs du projet entendus au sens large, des décideurs jusqu'aux techniciens. Partant du principe que la parole du profane a la même valeur que celle du spécialiste, cette approche postule que les acteurs aux commandes des projets sont à l'écoute des habitants qui développent des « savoirs d'usage » à travers leur pratique du territoire.

Bien qu'elle soit focalisée sur des apprentissages et des échanges mutuels entre les participants, cette approche ne gomme pas pour autant les conflits inhérents aux controverses. Ces derniers naissent d'un écart de perception des situations entre experts et « profanes » qui peut être réduit à travers la reconnaissance mutuelle des savoirs qui s'opère dans des « forums hybrides » qui désignent des espaces de discussion réunissant des catégories d'acteurs diverses. Le conflit représente donc moins une fin qu'un moyen d'organiser les savoirs dans le but de produire des connaissances. Le modèle des forums hybrides s'applique peu à la contestation locale du Cigéo dans la mesure où les opposants refusent pour beaucoup le principe du stockage géologique profond. Néanmoins, cette approche souligne la volonté, qui apparaît dans certains travaux de sciences humaines et sociales, de rendre les controverses « productives ». Cette idée se retrouve chez le sociologue Pierre Lascoumes pour qui « le recours à des procédures de concertation structurées, débattues et acceptées permet de rendre

les controverses productives et, souvent, de rendre gouvernables des situations bloquées » (2010, p. 178). Les controverses se trouvent donc au service de l'action publique dont le sociologue a montré par ailleurs qu'elle fonctionne grâce à un arsenal « d'instruments » (Lascoumes, Le Galès, 2005). À nouveau, le conflit n'est pas ignoré : la controverse entendue comme « confrontation publique des points de vue a une valeur heuristique » en cela qu'elle permet de faire voir les sensibilités et les positions qui sont en jeu ainsi que de cartographier les acteurs. Elle est ainsi jugée « productive » car elle donne à l'action publique les moyens d'organiser des procédures de débat plus ou moins institutionnalisées pour débloquer les situations.

***Limites de l'enquête.*** Il nous semble nécessaire de nuancer ces approches accordant une dimension productive aux controverses qui seraient entendues comme des situations de conflit temporaires qui mèneraient nécessairement à des formes de résolution. Tels que nous les avons présentés, les citoyens-enquêteurs pourraient être vus comme les acteurs d'une démocratie technique, acceptant le débat avec l'adversaire, enquêtant sur les sujets pour rendre compte d'une manière alternative de penser le problème de la gestion des déchets radioactifs. Toutefois, la construction de problèmes publics et la participation aux controverses sert notamment à véhiculer un discours critique sur Cigéo. Bien qu'ils se situent dans une posture spécifique, que d'aucuns pourraient juger « constructive » car se fondant sur l'enquête et la formulation d'arguments, l'action des militants ne vise pas tant à trouver des solutions pour gérer les déchets radioactifs qu'à porter un discours critique à l'égard de l'industrie nucléaire. Car c'est bien un rapport à l'altérité qui se joue à travers l'ensemble des formes de désaccord sur le nucléaire en Lorraine. L'action des citoyens-enquêteurs peut apparaître comme une forme relativement pacifiée de contestation en cela qu'elle emprunte les voies de l'enquête et de la controverse. Cependant, leur action ne vise pas à identifier les lacunes du projet en vue de son l'améliorer, mais vise au contraire à le contester. Si les discours paraissent particulièrement détaillés et étayés, ils ne doivent pas pour autant laisser supposer qu'ils visent à accepter le projet Cigéo. C'est pour cette raison que l'action des citoyens-enquêteurs est intéressante : les contre-expertises ainsi que les différents savoirs citoyens ne sont produits que dans le but de faire invalider le projet. Contrairement à ce

qu'elle laisse supposer, l'enquête citoyenne ne déverrouille pas toujours les discussions. Les controverses sont loin de garantir une remise en cause du projet par ses responsables. Elles sont des tentatives pour identifier des brèches et ouvrir le débat. Bien qu'ils estiment qu'informer la population en faisant « de la médiation » selon leurs termes pour montrer les différentes facettes du projet, certains militants estiment que la situation est bloquée et qu'ils doivent « faire avec » Cigéo. C'est le cas d'un interrogé qui va jusqu'à questionner le mode d'action des citoyens-enquêteurs :

Il y en a qui tapent sur tout ce qu'ils peuvent, qui bloquent tout ce qu'ils peuvent et qui attirent les regards. Est-ce que c'est pas eux qui vont faire bouger les choses ? [...] On est arrivés à un tel point qu'il faut vraiment, je ne veux pas dire tout casser mais il faut se montrer. Est-ce qu'il ne faut pas se montrer pour que les choses bougent ?

Dans ce contexte, l'enjeu de l'enquête n'est pas tant d'influer sur le projet que d'en faire parler. D'après les militants « historiques », Cigéo ne se fera pas en raison d'un ensemble de dysfonctionnements et de manquements qu'ils entendent soulever dans leurs enquêtes. Ils entendent également soulever d'autres voies possibles et alternatives à Cigéo car ils anticipent d'une certaine manière un point de non-retour. Sans trop savoir l'expliquer en entretien, des militants ont la conviction que le projet sera bloqué sur au moins un des problèmes sur lesquels ils alertent depuis de nombreuses années : sécurité, économie, politique, etc. Considérant comme un état de fait que le projet est voué à l'échec, l'objectif des citoyens-enquêteurs est moins de convaincre l'Andra d'abandonner le projet que de l'amener à concéder qu'il contient de nombreuses failles et qu'il est nécessaire à ce titre de relancer la recherche d'autres solutions de gestion des déchets radioactifs. Cette posture est particulière car elle manifeste un certain degré d'ouverture et de respect de l'adversaire. Tous les opposants ne s'y retrouvent pas et certains se situent davantage dans rapport de force en réclamant l'abandon de Cigéo.

***Bouillonnement du conflit par-delà l'enquête.*** Le constat d'une situation bloquée qui se caractérise par l'avancée inéluctable du projet Cigéo constitue donc le point commun entre les différents militants. Certains d'entre eux se détachent du paradigme de l'enquête citoyenne et se situent dans un rapport de force avec l'Andra. À cette étape de la réflexion, il

pourrait paraître intéressant de dresser une typologie des collectifs de lutte contre Cigéo, dont les citoyens-enquêteurs ne représentent qu'une partie. Plutôt que de se livrer à cet exercice descriptif, nous décidons de poser cette pluralité apparente d'engagement comme une question de recherche. Comment expliquer que des collectifs se forment au-delà des associations locales ? Quelle position défendent-ils à l'égard des déchets radioactifs ? Comment s'articulent-ils à la critique des citoyens-enquêteurs ? Tous les ans, les militants anti-Cigéo organisent un grand rassemblement à Bure au début de l'été. L'observation de l'édition de 2015 de cette manifestation, baptisée « 100 000 pas à Bure », fournit quelques pistes d'interprétation. À travers l'observation participante, un élément est rapidement apparu et que l'analyse de la communication des opposants sur le web n'a pas soulevé. Durant la deuxième partie de l'événement, des prises de parole de différentes associations écologistes ainsi que des collectifs de lutte tels que ceux de la Ferme des mille vaches ou de Notre-Dame des Landes se partageaient une estrade pour donner leur vision du conflit et partager leur expérience de lutte. À travers l'ensemble des prises de parole, il est apparu que les individus faisaient eux-mêmes une distinction entre ce qu'ils appelaient « les collectifs » et « les locaux ». Ces derniers correspondent aux citoyens-enquêteurs qui connaissent les moindres acteurs du projet qu'ils suivent depuis désormais trente ans. Il ne s'agit pas ici d'opérer une distinction entre des individus qui se seraient supposés plus engagés que d'autres parce qu'ils ne participent pas à des enquêtes et organisent des manifestations dans l'espace public. En revanche, cette opposition entre locaux et non-locaux permet de soulever la tension entre deux postures : la vigilance citoyenne et la radicalité politique. En effet, nous avons montré que la communication des citoyens-enquêteurs se caractérise autant par la rigueur de l'enquête que la hargne de la critique. L'enquête est donc un moyen de manifester son désaccord en suscitant la controverse autour de points de critique particulièrement travaillés par les militants. Elle correspond également à un moment particulier du projet Cigéo qui se situe dans une phase d'étude qui se matérialise à travers le laboratoire qui marque aussi bien l'implantation concrète de l'Andra sur le territoire qu'une certaine ouverture à l'incertitude car il n'abrite aucune matière radioactive. C'est à partir de l'été 2014 que d'autres formes de militantisme vont s'affirmer. Celles-ci se distinguent des associations anti-Cigéo dans la mesure où ce sont de nouveaux arrivants qui les mènent en marge du

paradigme de l'enquête. Contrairement à celle qui la précède, cette nouvelle génération de militants se rend spécifiquement à Bure pour s'engager contre le projet Cigéo. Il ne s'agit donc pas d'habitants «troublés» par la construction du projet sur le territoire, mais d'individus déjà au fait de ce qu'il se passe à Bure et qui souhaitent s'y rendre pour manifester.

***Un conflit politique en deçà du « bon citoyen ».*** Ces nouveaux arrivants semblent marquer un tournant dans l'opposition à Bure. Leur objectif n'est pas de montrer les raisons objectives de l'opposition à Cigéo mais de la faire vivre à travers une occupation quasi permanente du territoire. À la différence des citoyens-enquêteurs, ces militants refusent tout dialogue avec l'Andra et fondent leur action sur la revendication de l'arrêt immédiat du projet. Leur engagement prend donc une apparence plus radicale en cela qu'il ne laisse aucune place à la négociation et vise à montrer la détermination de l'opposition. Sur le plan communicationnel, ces militants font également preuve d'une certaine créativité à travers l'invention de nombreux slogans, d'actions collectives symboliques fortes, et développent une forte présence sur le web et les réseaux sociaux. Il convient donc d'analyser l'ensemble de ces nouvelles formes de désaccord qui prennent appui sur un rapport polémique avec l'adversaire. En effet, ces militants marquent une franche distance avec le paradigme de l'enquête et de la contre-expertise pour s'en prendre au projet en lui-même et ceux qui le commandent. Le mouvement est alors teinté d'une certaine violence, autant dans les discours que dans les actes, qu'il convient de resituer dans son contexte de manière à ne pas participer malgré nous à une stigmatisation quelque peu hâtive de ces groupes. Néanmoins, ces individus multiplient les affrontements avec les gendarmes lors de manifestations, s'en prennent aux biens matériels par des actions de sabotage, profèrent des menaces sur leur blog envers des salariés de l'Andra, etc. Comment comprendre ce tournant politique radical ? Un premier élément de contextualisation est lié à l'évolution du projet Cigéo qui entre dans une phase de travaux préparatoires au moment où s'observent ces « nouvelles » formes de mobilisation. Même si le centre de stockage n'est pas autorisé par la loi, des travaux sont menés sur territoire. Ces derniers donnent une existence concrète au projet dont la principale représentation matérielle était le laboratoire. Alors que ce dernier était sous-terrain et laissait

entrevoir une certaine incertitude (on y expérimente des solutions pour prévoir le stockage des déchets), les travaux préparatoires s'effectuent en surface et les engins de chantier qui travaillent la terre exposent directement l'Andra aux yeux des opposants. L'arrêt du projet se revendique alors moins par des débats sur le principe de Cigéo dont le laboratoire se voulait le symbole, mais sur une vive critique de son avancée qui prend parfois la forme de blocages physiques pouvant entraîner des violences.

Au-delà de son apparence relativement radicale, cet élan de contestation anti-Cigéo qui émerge à l'été 2014 souligne la dimension conflictuelle qui s'établit dans les relations entre l'Andra et ses opposants. L'enquête citoyenne a tendance à estomper le conflit lorsqu'elle est comprise comme une volonté des citoyens à avoir prise sur le projet et à participer aux décisions. Or, elle constitue davantage une manière d'exprimer une critique sociale fondée sur l'identification de problèmes publics. Bien qu'elle instaure un rapport relativement respectueux de l'adversaire au travers de la controverse, l'enquête citoyenne vise le même objectif que les critiques *a priori* plus radicales qui se fondent sur la polémique. Plutôt que d'opposer ces formes de militantisme, il convient de considérer la manière dont elles s'articulent, se complètent et parfois se repoussent pour comprendre l'état actuel de la mobilisation anti-Cigéo. Il s'agit donc d'identifier les pratiques dominantes qui marquent différentes époques. Si la période contemporaine semble marquée par des manifestations particulièrement violentes et une opposition déterminée sur place, cela ne remet pas pour autant en cause le travail des associations locales qui poursuivent leurs investigations. Ainsi, l'articulation des formes de désaccord permet de montrer la manière dont le conflit s'installe et évolue. Quels événements suscitent la polémique et l'organisation d'actions collectives relativement violentes à la fois dans leur exécution et dans les répressions pour les contenir ? Qu'est-ce qui caractérise l'opposition frontale et politique à Cigéo ? En quoi se distingue-t-elle et s'inspire-t-elle de celle des citoyens-enquêteurs ?

# 1. Vers un espace public institutionnalisé : une tentative en demi-teinte

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la situation à Bure est dépeinte comme un conflit se faisant opposer deux visions antagonistes du projet Cigéo. Cette dimension conflictuelle est notamment due à une montée de la violence au cours des trois dernières années, autant dans les manifestations des opposants au projet que dans leur répression. Cependant, il semble quelque peu réducteur d'attribuer cette recrudescence de violence à l'arrivée de nouveaux militants en 2014. L'identification de la violence est un phénomène complexe en soi qu'il est nécessaire de mettre à distance en vue de repérer ce qui se donne à voir comme un tournant radical dans la lutte anti-Cigéo. Il paraît difficile d'identifier un élément qui, parmi de nombreux autres, soit à même d'expliquer en quoi Cigéo suscite le conflit. La dimension conflictuelle est pourtant présente dès les prémices du projet, mais elle ne correspond pas à sa forme actuelle. La gestion des déchets radioactifs posait problème essentiellement dans les arènes politique et scientifique lorsqu'il était question de déterminer la technique à retenir pour les gérer. Or, comme nous l'avons montré, le choix du stockage géologique profond des déchets radioactifs n'a pas éteint le feu de la critique. Toutefois, celle-ci a quelque peu changé dès lors que l'Andra a construit ses installations dans la Meuse et la Haute-Marne. Progressivement, la gestion des déchets nucléaires a posé problème non plus en tant que choix technoscientifique mais en tant que projet d'aménagement. Nous pourrions alors essayer de faire correspondre les prémices du conflit à Bure à celles de l'implantation de l'Andra sur le territoire. Une telle approche reviendrait à considérer l'opposition à Cigéo comme un « syndrome NIMBY ». Cet acronyme correspond à l'expression *Not in my backyard* fréquemment employée par les chercheurs pour qualifier les mouvements d'opposition à différents projet d'aménagement et/ou environnementaux. Elle souligne la propension des individus à s'opposer à un projet parce qu'il se construit à proximité de leur lieu d'habitation. C'est en tout cas le sens que livre la traduction littérale de l'expression : « Pas dans mon arrière-cour ». L'idée générale qui est portée est que les individus se dressent en général contre des projets non pas par principe mais pour ne pas en subir les nuisances. Ainsi elle peut avoir une visée péjorative en désignant le comportement de riverains qui voudraient

bénéficier d'avancées techniques sans vouloir en subir les conséquences. Malgré ce sens relativement négatif, le syndrome NIMBY ne doit pas être ignoré pour autant car il peut correspondre à une partie des revendications des militants anti-Cigéo. Cependant, la notion révèle rapidement ses limites dans la mesure où le refus de Cigéo est avant tout un rejet du stockage géologique des déchets nucléaires en général comme le suggère le slogan : « Ni ici, ni ailleurs ! ». En outre, le projet ne se résume pas à un aménagement territorial dans la mesure où il implique des déchets qui peuvent rester radioactifs jusqu'à une période de 100 000 ans.

Le syndrome NIMBY ne peut donc pas être avancé pour expliquer la montée du conflit tel que nous le connaissons aujourd'hui. L'opposition citoyenne développe une réflexion sur les fondements éthiques du projet ou encore le fonctionnement de la démocratie qui dépassent les considérations égoïstes d'un rejet de type NIMBY (Geoffroy, 2016, p. 11). Le sociologue Dany Trom parle « d'argument NIMBY » qui gomme également la portée environnementale des conflits parce qu'il « ramène la revendication de la nature à un simple prétexte, un paravent derrière lequel se cachent des intérêts inavouables » (1999, p. 40). Dès lors, comment peut-on identifier les prémices du durcissement du conflit entre l'Andra et ses opposants ? L'hypothèse mise ici au travail est que le conflit s'affirme à Bure dès lors que les positions relatives au projet Cigéo deviennent irréductibles. Le modèle de l'enquête citoyenne et de la controverse montre que les parties prenantes du débat font preuve d'une certaine ouverture à l'égard de leur adversaire. Même si un désaccord profond les sépare, les acteurs d'une controverse agissent dans l'optique de trouver un consensus. Or, progressivement, l'enquête citoyenne tend à équiper une critique qui se durcit à mesure que les militants estiment que leur avis n'est pas suffisamment pris en considération. Même si elle est étayée et discutée dans des controverses, la critique sert alors un discours plus radical. La question de l'intervention des citoyens dans le débat sur Cigéo n'intéresse pas que les opposants. Elle est aussi prise en charge par l'Andra ainsi que d'autres institutions pour tenter d'associer les habitants de Bure à la discussion, ainsi que tous les individus intéressés et qui se sentent concernés par le projet. Des dispositifs sont ainsi mis en œuvre pour organiser des concertations et recueillir les avis des habitants sur le projet. Avant d'entrer plus en détail dans la présentation, il est nécessaire de préciser la place accordée à ces dispositifs. Ces derniers sont ici envisagés comme des traces visibles d'une certaine forme d'intérêt (qui reste à

définir) à inciter des individus à s'exprimer sur le projet Cigéo. L'initiative de faire participer les habitants a peut-être de quoi surprendre puisque cette thèse a insisté à plusieurs reprises sur l'importante production de discours et de contre-discours de la part des opposants à Cigéo à travers les enquêtes citoyennes. Cependant, les pratiques dont il est ici question s'inscrivent dans une volonté d'institutionnalisation de la parole citoyenne. Elles s'inscrivent dans le développement de la « démocratie participative » qui se caractérise par la mise en œuvre de différents procédés visant à inclure davantage les citoyens dans les processus de délibération politique. Ces derniers visent à combler les lacunes de ce qui est identifié comme une crise du gouvernement représentatif que le politologue Bernard Manin définit comme un régime qui concentre le pouvoir de décision entre des gouvernants qui sont élus démocratiquement et peuvent subir les pressions des citoyens par l'intermédiaire de l'opinion publique (1995). Plus exactement, il s'agit de corriger ce système représentatif parfois jugé trop éloigné des citoyens pour leur donner l'occasion de s'exprimer en participant aux prises de décision. C'est ainsi que s'organisent toutes sortes de concertations telles que les jurys citoyens, les budgets participatifs, les conseils de quartier, etc. La démocratie participative s'est à ce point développée sur ces dernières années que les spécialistes identifient la structuration d'une « offre de participation » (Gourgues, 2012) avec ses normes, ses professionnels, logiques, tournés vers la conception de dispositifs visant à faire participer les citoyens. De nombreux travaux critiques ont vite identifié les limites de la participation. L'ambition de faire participer les citoyens au processus démocratique connaît des effets mitigés notamment liés au sens donné à la participation. Quel est le pouvoir accordé aux citoyens ? Comment s'articule-t-il au pouvoir représentatif déjà en place ? Dans quelle mesure les citoyens sont-ils écoutés et leur avis est-il pris en compte ? L'une des principales limites soulevées est l'institutionnalisation des procédures. En effet, la démocratie participative représente parfois un moyen pour les élus de montrer leur souci de la population sans incidence véritable sur le processus de décision. Les dispositifs traduisent une certaine attention aux volontés et aux attentes des habitants mais ont une incidence restreinte sur la vie politique locale, si bien qu'ils peuvent s'apparenter à des opérations de communication visant à orner les mécanismes de prise de décision verticale d'un vernis participatif (Blondiaux, 2008). Le risque qui pèse sur ces dispositifs est donc celui d'une instrumentalisation des procédures au service des intérêts et

de l'image des élus représentants de la population. Cette instrumentalisation peut alors servir à « mettre à l'écart des organisations associatives et communautaires, soupçonnées d'être des filtres au débat, au nom du rapprochement sans intermédiaire entre les élus et la population. » (Bacqué, et al., 2005, p. 43) Elle s'accompagne généralement d'une valorisation de la parole citoyenne qui s'incarne à travers la reconnaissance d'une forme de légitimité et d'intelligence du collectif à travers ses savoirs d'usage.

La conception de dispositifs de participation soulève donc des interrogations fortes qui contribuent à la réflexion sur l'organisation politique de la société. Cette question fait également l'objet de travaux en SIC qui se concentrent sur la rencontre de ces dispositifs avec leurs publics et plus particulièrement sur les usages effectifs ou prescrits des dispositifs participatifs. Les recherches s'attachent à montrer les implications techno-sémiotiques de ces procédures dont le fonctionnement est souvent pensé comme allant de soi. Or, la conception et l'utilisation déterminent la portée de ces dispositifs. C'est ce que montre l'approche « orientée design » de la participation qui vise à rendre compte des différents « modèles de participation » inscrits dans le design des différents dispositifs (Badouard, 2014, p. 41). Ces derniers sont envisagés comme des environnements qui contiennent des représentations plus ou moins normatives de la participation et des fins sont visées en même temps qu'ils contraignent les modalités d'expression. De la même manière que nous l'avons montré au sujet des sites web d'associations d'opposants<sup>57</sup>, ces contraintes font l'objet de stratégies de contournement de manière à ce que des individus parviennent à y faire circuler des discours qui ne sont *a priori* pas tolérés ou anticipés dans le schéma de conception des dispositifs. L'enjeu d'une approche communicationnelle est alors de restituer l'épaisseur des représentations et des modèles de participation que contiennent ces derniers pour montrer leur poids dans les débats. La recherche combine donc des préoccupations d'ordre sociotechnique relatives à la conception des outils de la participation avec un questionnement sur les évolutions contemporaines de l'expression démocratique. La réflexion sur la technique ne saurait être détachée de ses implications politiques car l'enjeu est bien d'inclure les citoyens aux procédures participatives de manière à les rendre productives. Qu'ils soient en ligne ou

---

<sup>57</sup> Voir *Institutionnalisation de la critique et contournement des médias à travers les sites web* p. 164

hors-ligne, les dispositifs mis au point permettent aux individus de s'exprimer et donc de s'inscrire plus ou moins durablement dans le processus de concertation.

Nous percevons alors plus clairement l'enjeu politique qui se dessine autour de la démocratie participative. Lorsqu'elle se produit autour de sujets particulièrement brûlants autour desquels se constituent des mouvements sociaux, la participation est souvent perçue comme une tentative d'institutionnalisation des débats. Pour les associations et les collectifs ayant déjà investi ces problèmes avant que ne soient mises en place des concertations, la démocratie participative cannibalise le débat. Dès lors que ce dernier est institutionnalisé, il ne se limite plus à élever la voix contre des situations problématiques mais à trouver des pistes de résolution des problèmes collectifs. Cela suppose une certaine ouverture à l'égard de l'adversaire de manière à dialoguer avec lui et identifier des solutions voire prendre des décisions. Les procédures participatives peuvent alors être perçues comme des artefacts qui orchestrent voire fabriquent cette rencontre entre des forces opposées. Il semble nécessaire de ne pas développer une approche quelque peu caricaturale et binaire de l'institutionnalisation des débats en la réduisant à une instrumentalisation systématique. En effet, l'organisation de concertations traduit un certain intérêt à l'égard d'un sujet qui se trouve alors travaillé par diverses catégories d'acteurs. De plus, les dispositifs participatifs ne sont pas systématiquement aux mains des puissants, si bien qu'ils peuvent représenter une forme intéressante de contre-pouvoir en dehors des mouvements sociaux. Spécialistes de cette question, Archon Fung et Olin Wright (2005) proposent de distinguer les contre-pouvoirs agonistique et délibératif. Le premier correspond à une opposition plus ou moins radicale et par principe, qui se fonde sur une relation de conflit avec l'adversaire et peut prendre la forme d'associations ou de syndicats. Le second est plus diffus et désigne les individus qui garantissent la prise en compte des groupes minoritaires et subalternes dans les processus délibératifs. Ces deux conceptions du contre-pouvoir permettent en creux d'observer la capacité des acteurs à prendre part à des processus délibératifs institutionnalisés. Pour les auteurs, le passage à ce qu'ils nomment une « gouvernance délibérative » est possible à la condition que soit établi « un contre-pouvoir ou [une] capacité de contre-expertise » sans quoi nous serions en présence d'un simulacre de participation au service d'un pouvoir représentatif (*Ibid.*, p. 56). Comme nous l'avons vu, cette capacité de contre-expertise citoyenne existe à Bure et il devient alors intéressant d'identifier

sa propension à accepter de participer à des échanges délibératifs et y endosser le rôle de contre-pouvoir. Celui-ci n'est pas automatique dans la mesure où les individus ou structures à même de l'assurer constituent déjà une forme de contre-pouvoir agonistique et peuvent « s'avère[r] inefficaces dans les contextes délibératifs » (*Ibid.*, p. 58). La participation met donc en tension la capacité des individus à prendre part à un dispositif, à endosser le rôle de contre-pouvoir délibératif, et à accepter les normes qui régissent ce dispositif. Le refus d'une ou plusieurs de ces dimensions peut enclencher un conflit à même de faire prendre un tournant plus ou moins radical au débat et au mouvement d'opposition.

À Bure, le projet Cigéo et la thématique de la gestion des déchets radioactifs n'ont pas échappé à la démocratie participative. Historiquement, la concertation a pris la forme de deux débats publics organisés par la Commission nationale du débat public (CNDP). Ces deux débats ont constitué des moments forts du projet Cigéo et les circonstances dans lesquelles s'est tenu le second ont eu une incidence considérable sur l'évolution de la lutte. La concertation ne se limite pas à ces deux moments devenus emblématiques. En dehors des procédures organisées par l'État, elle s'incarne à travers la communication institutionnelle de l'Andra qui affiche la volonté de faire vivre une « gouvernance participative ».

### ***1.1. Les débats publics CNDP et les réticences du public à participer***

Entre les mois de septembre 2005 et janvier 2006, la CNDP a organisé à Bure un débat public sur la gestion des déchets radioactifs. Le terme « débat public » désigne une procédure de la CNDP visant à organiser la participation des citoyens sur un sujet particulier. Notons que la CNDP est apparue avec la loi Barnier du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement. Avec la loi de proximité du 27 février 2002, elle est devenue une autorité administrative indépendante. Pour les chercheurs qui ont étudié cette institution, la CNDP est une particularité nationale car elle sépare l'organisation des différentes procédures de concertation des organes du pouvoir représentatif. Ainsi « son originalité tient précisément à ce caractère d'autorité indépendante, de "pouvoir neutre" chargé de s'interposer à égale distance entre l'autorité décisionnaire et le public » (Revel, et al., 2007,

p. 12). Cette institution fournit l'ensemble des instruments nécessaires pour organiser les concertations. Elle revendique ainsi une certaine neutralité et indépendance à l'égard des sujets débattus car son action se situe au niveau de l'organisation des procédures participatives. Son domaine d'intervention se situe au niveau de l'environnement et de l'aménagement du territoire, ce qui la conduit à organiser des débats autour de projets d'aménagement spécifiques. Néanmoins, ces derniers peuvent porter sur des politiques plus générales. La gestion des déchets nucléaires est d'ailleurs le premier débat portant sur un point politique général. L'organisation du débat est alors confiée à une commission particulière du débat public (CPDP) composée de différents experts chargés de définir les objectifs, le calendrier, les modalités du débat. Le bilan de ce débat public rédigé par le président de la CNDP d'alors, Yves Mansillon, indique que l'objectif principal était de « faire apparaître et de recenser toutes les interrogations et suggestions, tous les arguments concernant le sujet<sup>58</sup> ». Le compte rendu plutôt dense de ces échanges laisse entrevoir un important travail de recueil d'avis contradictoires à propos de Cigéo. Loin d'inciter au choix d'une solution par rapport à une autre, le document dresse un état des questions, des inquiétudes, mais également des solutions alternatives proposées par les participants. Pour ce faire, le débat s'est structuré en trois temps : des « auditions du public », des journées de débat sur les questions scientifiques et techniques à la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris, ainsi que des conférences-débats sur le thème « démocratie et déchets ». Plusieurs opposants ont manifesté leur volonté de ne pas participer au débat comme l'indique cet extrait du compte rendu :

« Le premier Collectif qui avait dans la phase de préparation du débat exprimé sa défiance à l'égard de la CPDP, le second qui posait comme principe « *arrêtez le nucléaire et nous parlerons des déchets* », avaient annoncé leur refus de participer aux réunions publiques. Il faut noter cependant que l'un et l'autre ont fait connaître leurs positions en rédigeant chacun deux cahiers d'acteurs, dont l'un a été distribué en même temps que le dossier du débat. »

Ceci fait écho à la notion de contre-pouvoir développée par Archon Fung car les opposants dont il est question ici font valoir une position relativement ferme (contre-pouvoir

---

<sup>58</sup> MANSILLON, Yves, 2006. *Bilan du débat public sur les options générales en matière de gestion des déchets radioactifs de haute activité et de moyenne activité à vie longue*. [en ligne]. Commission particulière du débat public Gestion des déchets radioactifs. [Consulté le 11 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-dechets-radioactifs/docs/pdf/bilan.pdf>.

agonistique), mais se prêtent tout de même au jeu de la participation en rédigeant des cahiers d'acteurs. Précisons que ces cahiers constituent un des dispositifs fréquemment utilisés par la CNDP dans lesquels des individus ou des organisations développent leur vision du projet. Il s'agit à nos yeux d'un dispositif intéressant car il contraint les acteurs à organiser leur réflexion sous la forme d'un dossier en même temps qu'il les laisse libres au niveau du contenu. Les cahiers peuvent alors se concentrer sur un point particulier du débat ou au contraire faire une synthèse des positions défendues par une association ou une ONG, mais ils peuvent aussi inciter les participants à enquêter sur Cigéo, en suivant des procédés relativement similaires à ceux des citoyens-enquêteurs. Il est également intéressant de s'attarder sur la représentation du débat par la CNDP qui exprime un avis plutôt positif à l'égard de ces opposants parce qu'ils ont proposé des cahiers d'acteurs. Les critiques plutôt vives à l'encontre du nucléaire sont entendues mais ces associations sont avant tout considérées pour les documents qu'ils ont produits.

Parmi les personnes que nous avons interrogées, le débat public de 2006 est mal perçu dans la mesure où les militants estiment ne pas avoir été écoutés. Ils le qualifient ainsi de « faux débat », estimant que les individus qui y ont participé ont défendu « ce que disaient les gens depuis 20 ans [à savoir] il faut les maintenir en surface, ne pas les enfouir » pour que finalement cela « ne soit pas écouté dans la loi<sup>59</sup> ». La posture des militants ne se résume pas simplement à s'opposer au débat. Au contraire, les interrogés manifestent un certain enthousiasme à l'idée qu'une consultation nationale soit organisée au sujet des déchets radioactifs. Sur ce point, leurs attentes ne diffèrent pas de celles de la CNDP qui souhaite organiser un débat dans les meilleures conditions possibles, sans se prononcer sur le fond des dossiers. Or, les militants s'estiment trompés dès lors qu'ils s'aperçoivent que les propositions qu'ils effectuent dans le sens de solutions alternatives au stockage géologique ne sont pas retenues. Certes, ces dernières figurent dans les documents de synthèse et les conclusions du débat public, mais les militants attendent une reconnaissance sur le plan politique. Leur réticence à participer vise moins la CNDP que la prise en compte politique des suites du débat. En effet, le débat public est organisé dans la perspective de l'élaboration d'une loi relative à la gestion des déchets radioactifs. En l'occurrence, ce débat public a été organisé

---

59 Entretien du 2 septembre 2015, membre du collectif Bure Stop.

dans la perspective de la promulgation de la loi relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs du 28 juin 2006. Bien que les échanges soient denses, le débat de 2006 était polarisé autour du choix de la solution de référence qui était le stockage géologique profond pour certains ou l'entreposage en surface pour d'autres. À ce propos, le compte rendu mentionne qu'il faut prévoir un « prototype à réaliser d'entreposage pérennisé » car le délai de la construction de Cigéo prévue pour 2020 est tel qu'il permet d'explorer des solutions alternatives d'ici là. Ce passage privilégie la solution du stockage géologique car l'exploration du stockage en surface préférée par les opposants est entièrement dépendante du calendrier de Cigéo. Cette interprétation est confirmée par le texte de la loi qui évoque la possibilité « de créer de nouvelles installations d'entreposage ou de modifier des installations existantes<sup>60</sup> » et non la construction d'un prototype à même de remplacer Cigéo.

La procédure de débat public de la CNDP cristallise donc des tensions parce qu'elle tente de se faire rencontrer des acteurs qui ne partagent pas le même avis sur la gestion des déchets nucléaires. En outre, elle fait intervenir de nombreuses catégories d'acteurs, de l'habitant jusqu'à l'ingénieur nucléaire qui n'ont pas la même expérience sensible des problèmes, c'est-à-dire que les déchets nucléaires ne troublent pas de la même manière. En outre, le débat public fait référence au politique car sa finalité est de rendre compte du débat auprès des ministres de l'Écologie et du Développement durable ainsi que du ministère de l'Industrie qui ont saisi la CNDP en vue de l'élaboration du projet de loi sur la gestion des déchets radioactifs en 2006. La particularité de ce débat public est donc d'avoir porté sur une question de politique générale. Le deuxième débat de 2013 est moins exceptionnel car il porte sur le projet Cigéo en lui-même. Il se rapproche donc des projets d'aménagement pour lesquels la CNDP est saisie d'ordinaire. Cependant, il va devenir remarquable pour une autre raison. Avant d'aller plus loin, signalons les objectifs que se donne le débat : « Informer précisément le public sur le projet Cigéo, permettre à la population de s'exprimer librement et complètement sur le projet, éclairer le décideur sur la décision qu'il prendra au final sur la création du centre<sup>61</sup> ». Contrairement au débat précédent, il ne s'agit plus de débattre de la

---

60 *Loi n° 2006-739 du 28 juin 2006 de programme relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs* [en ligne]. [Consulté le 11 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000240700&dateTexte=>.

61 CNDP, 2013. Les objectifs, modalités et principes du débat. [en ligne]. 2013. [Consulté le 9 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : [http://cpdp.debatpublic.fr/cpdp-cigeo/debat/debat\\_public.html](http://cpdp.debatpublic.fr/cpdp-cigeo/debat/debat_public.html)

méthode pour gérer les déchets radioactifs mais de la mise en œuvre du projet Cigéo qui entérine le choix du stockage géologique profond. En 2013, le débat public mêle des outils numériques à des réunions publiques plus traditionnelles alors que le premier s'était entièrement déroulé hors ligne. À nouveau, la conception du débat est assurée par une CPDP. Il est aussi important de préciser que le vocabulaire de la CNDP distingue clairement l'Andra en tant que maître d'ouvrage, c'est-à-dire la structure qui a la charge de la réalisation technique de Cigéo et des expérimentations qui l'entourent, et le décideur, à savoir l'État. Cela a des implications concrètes pour les opposants qui se disent globalement opposés à l'Andra qui réalise le projet alors que c'est en réalité l'État qui détient le pouvoir de le réaliser ou de l'arrêter. Parmi les objectifs annoncés, les deux premiers vont poser problème aux opposants à Cigéo. En effet, ces derniers se plaignent d'être consultés sur un projet qu'ils ne souhaitent pas. Ils condamnent alors avec fermeté le cadrage du débat public qui laisse selon eux de moins en moins possible l'éventualité que Cigéo ne se fasse pas. En effet, la consultation intervient cette fois en amont de la demande de déclaration d'utilité publique. Après avoir servi aux décideurs de fournir un cadre législatif pour la gestion des déchets radioactifs, le débat public de 2013 doit servir à étayer la demande de déclaration d'utilité publique de l'Andra.

Certains opposants jugent qu'il s'agit du débat public de trop dans la mesure où chaque consultation se produit à un moment clé du projet. Le débat public est assimilé à un moyen d'obtenir l'assentiment des populations pour pouvoir passer à l'étape suivante qui mène à la construction du projet Cigéo. Cette conception correspond au contre-pouvoir agonistique dans la mesure où les individus sont fermement opposés au projet. Cependant, la réalité est plus complexe et certains d'entre eux acceptent de se rendre à la première réunion de la concertation en espérant qu'elle contredise l'idée qu'ils s'en font. Une démarcation se dessine alors entre ceux qui refusent catégoriquement de s'y rendre et les autres. Comme l'explique un représentant du CEDRA 52, certains opposants sont pris entre deux contraintes. Celle que pose leur association de ne pas participer au débat qu'ils jugent à la solde de l'Andra et leur volonté personnelle qui les incite à s'y rendre pour satisfaire leur conviction d'utiliser tous les recours possibles pour agir contre Cigéo. Il dépeint la situation comme divisée entre ceux qui étaient « à l'intérieur » du débat et ceux qui étaient restés « à l'extérieur ». Faisant partie des

premiers, l'interrogé explique son choix par sa volonté de porter la parole des opposants. Toutefois, sa présence ne signifiait pas qu'il souhaitait débattre avec l'Andra mais simplement « se faire entendre et repartir aussitôt ».

Avec le débat public de 2006, les opposants ont appris à connaître le fonctionnement de la CNDP et la portée des débats qui étaient organisés. Ainsi en 2013, le débat public a immédiatement été boycotté au motif que le débat ne permettait pas de remettre en question Cigéo. La situation est alors inédite au point que la presse présente sur place couvre l'événement pour rendre compte de cette mobilisation d'ampleur. L'article de *L'Est Républicain* du 24 mai 2013 débute ainsi : « Dix minutes. Au lieu des trois heures prévues. C'est le temps qu'a duré, hier soir, la première réunion du débat public à Bure. ». En bloquant le débat public, les opposants créent l'événement et parviennent à inscrire Bure et Cigéo dans les médias nationaux. À ce propos, le représentant du CEDRA 52 que nous avons interrogé précise que cette médiatisation est un coup double pour « montrer à la CNDP que nous ne sommes pas dupes » et « mettre un coup de projecteur sur Bure ». Les militants ont donc détourné les règles définies par le design de la participation sur le projet Cigéo. Contrairement à l'ensemble des cas développés jusqu'ici, les individus ne contournent pas les contraintes du dispositif de manière à pouvoir porter un discours qu'ils ne pourraient pas exprimer. Il s'agit d'un rejet massif de la procédure. Toute la force de ce coup d'éclat tient à ce qu'il ne s'agit pas d'un refus silencieux, mais revendiqué comme un boycott. Ainsi, les militants se servent du cadrage du débat par la CNDP pour construire un contre-discours visant à montrer que la procédure est instrumentalisée pour permettre la construction de Cigéo. Comme l'affirme un membre de Mirabel-LNE, l'objectif était d'effectuer un « boycott actif ». Pour cela, les militants avaient organisé un contre-débat en exposant des panneaux explicatifs, « d'expliquer les choses au gens ». En un mot, l'objectif était de « faire un débat à l'extérieur ». La dichotomie du dedans et du dehors se retrouve à nouveau et semble intéressante pour penser le rapport des opposants avec le politique. En effet, leur objectif n'est pas de saccager le débat public mais de proposer un débat alternatif qu'ils jugent plus juste. Le conflit repose non seulement sur le fond du dossier mais sur un désaccord portant sur la manière d'organiser le débat. Cette tension est constitutive de la distinction entre les espaces

micro et macro de la délibération tels que les conçoit Carolyn M. Hendriks. Pour la chercheuse, « les théories micro de la démocratie délibérative suggèrent que les acteurs de la société civile devraient s'engager dans des procédures délibératives » tandis que les « théories macro de la démocratie délibérative insistent sur la nature informelle et déstructurée de la discussion publique<sup>62</sup> » (Hendriks, 2006, p. 487). Cette distinction est essentiellement théorique car ces deux pôles sont en tension car « en réalité tous les micro forums se produisent dans une configuration délibérative macro. » (*Ibid.*, p. 498). En suivant la terminologie de l'auteure, cela signifie que les espaces de délibération qui portent sur un problème précis qu'il convient de résoudre sont forcément liés à des questions politiques plus vastes ainsi qu'à d'autres problèmes qui n'entrent pas forcément dans le cadre prévu par la discussion entre l'ensemble des parties prenantes du débat. C'est précisément ce qui semble se produire au sujet du débat public de 2013 à Bure. La CNDP propose un cadre de débat « micro » qui se concentre sur les modalités de réalisation de Cigéo tandis que les militants souhaitaient davantage discuter du fondement du projet. Ces deux conceptions ne sont pas nécessairement irréconciliables. Au contraire, les militants souhaitaient aborder des questions de fond qu'ils estimaient importantes telles que l'estimation des coûts du projet, la durée d'exploitation des installations, l'estimation précise de rejet de matières radioactives dans l'environnement, etc. Autant d'informations qu'ils estimaient ne pas avoir trouvées dans les documents du maître d'ouvrage qui, selon eux, ne donnaient pas de véritable estimation du budget de Cigéo, restaient évasifs sur la durée d'exploitation du centre ainsi que sur le principe de sa réversibilité, et affirmaient que la radioactivité ne serait pas plus élevée que la radioactivité naturelle. Ce boycott est donc le signe d'une certaine exigence démocratique que n'a pas su satisfaire le débat public.

Les militants qui ont pris part à ce mouvement ont rapidement qualifié la procédure de « débat bidon ». Si certains collectifs étaient plutôt insatisfaits de l'organisation du débat public, d'autres se sont focalisés sur son blocage. La paralysie du débat était alors un moyen de manifester contre le projet Cigéo sans promouvoir un débat alternatif. Les manifestations systématiques perturbaient à ce point le calendrier des réunions publiques que les membres

---

62 Notre traduction.

de la CPDP ont choisi de les remplacer par un forum de discussion sur Internet. Cet événement est devenu majeur dans l'histoire de la contestation anti-Cigéo. En effet, il constitue l'une des seules fois où les procédures institutionnalisées de débat public font l'objet d'un boycott. Il est à noter que celui-ci résulte autant d'un désaccord sur le fond du problème que sur la manière d'en débattre. La conflictualité politique prend donc racine avec les débats publics. Certes, la manifestation qui en a découlé est loin d'être la première puisque la phase de recherche d'une zone propice au stockage géologique en 1987 avait suscité un mouvement populaire d'ampleur que seul un moratoire voté par le Premier ministre Michel Rocard était parvenu à stopper, donnant lieu à la loi Bataille de 1991<sup>63</sup>. Cependant, cette mobilisation est la première à se fonder sur un refus des militants à débattre avec l'adversaire. Alors que les collectifs d'opposants œuvraient depuis plusieurs années pour se faire entendre des autorités, ils choisissent de ne pas dialoguer avec eux lorsque l'occasion se présente. Cet épisode rappelle l'importance du cadrage des débats qui, lorsqu'il n'est pas partagé, a tendance à polariser le débat et lui donner une forme plus conflictuelle. Le boycott du débat public est donc aussi bien dirigé contre l'Andra et sa vision des déchets nucléaires, l'État et ses choix politiques, ainsi que la CNDP dont l'organisation du débat ne correspond pas aux attentes des militants. L'opposition se dirige de plus en plus contre Cigéo à mesure que le calendrier du projet progresse. Malgré les divergences importantes entre les deux parties, il est intéressant de constater que les cadrages des discours suivent l'évolution du projet. Leur critique a successivement porté sur le choix du territoire d'implantation à la fin des années 1980, puis l'installation de l'Andra en Meuse et Haute-Marne à travers la dénonciation de ce qu'ils nomment le « pseudo laboratoire » dans les années 1990, pour continuer avec le mode de gestion des déchets radioactifs en 2006 et aboutir sur le projet Cigéo en lui-même (calendrier, budget, durée d'exploitation, etc.). Cette chronologie ne représente qu'une tendance brossée à gros traits dans la mesure où l'opposition discute encore des points débattus par le passé et qu'elle estime qu'ils n'ont pas été résolus.

Le boycott du débat public de 2013 représente un tournant pour l'opposition dans la mesure où il s'agit de la première fois que les associations d'opposants refusent ouvertement

---

63 Voir « *Laboratoire* » versus « *centre* » : *la réalisation technique comme argument grandeur nature*, p. 83

de dialoguer avec l'Andra. Pourtant, les citoyens-enquêteurs montrent de longue date leur volonté de débattre avec Cigéo à travers les controverses qu'ils contribuent à faire émerger. Cette volonté est réitérée pendant le blocage du débat public par certains militants qui essaient d'organiser un contre-débat à l'extérieur de celui de la CNDP. Toutefois, les actions se concentrent davantage sur le blocage physique du débat qui devient une arène où les militants expriment manifestent leur rejet de Cigéo à travers leur refus de participer à la discussion. À l'issue du débat public, trois des cinq membres de la CPDP publient une tribune sur le blog des « Invités de Mediapart » pour dénoncer « l'échec à faire exister le débat sur le projet Cigéo d'enfouissement des déchets nucléaires<sup>64</sup> ». Pour ces acteurs qui ont contribué à façonner le débat, « la CNDP a choisi, plutôt que d'inventer de nouvelles formes de débats permettant l'expression de l'ensemble des points de vue et des opinions, de supprimer l'ensemble de ces réunions ». S'ils reconnaissent que « les manières des opposants ont parfois été radicales », ils déplorent le manque de prise en compte des voix dissidentes dans le débat. Selon les auteurs de la tribune, cela a entretenu l'idée que la CNDP est devenue « malgré elle [une] agence de communication au service du projet » au moment du boycott. Le point de vue qui est développé est intéressant dans la mesure où il apporte une nuance importante. En effet, la CNDP n'est pas d'emblée présentée comme étant au service des intérêts de l'Andra, mais c'est plutôt sa capacité à réagir à des formes de revendication extrêmes et inédites dans le débat public qui est mise en cause. Car à travers le projet Cigéo, c'est finalement toute l'industrie nucléaire qui se trouve prise dans le débat, et les liens entre nucléaire et débat démocratique ne sont pas neufs. Contrairement à d'autres projets, Cigéo ne pose pas seulement des questions d'aménagement, aussi complexes puissent-elles être, mais porte avec lui un ensemble de réflexions de fond quant à la politique électronucléaire ainsi qu'à la transition énergétique du pays.

Le blocage contestataire du débat public de 2013 est désormais devenu emblématique de la contestation anti-Cigéo. Il montre que les associations d'opposants sont à même d'apporter une contre-expertise à condition qu'elles jugent satisfaisantes les conditions

---

64 ANDRÉ, Jean-Claude, MÉTAIS, Ariane et REDLINGSHÖFER, Barbara, 2014. Les déchets nucléaires et la Commission nationale du déni du public. *Club de Mediapart* [en ligne]. 2014. [Consulté le 9 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/130614/les-dechets-nucleaires-et-la-commission-nationale-du-deni-du-public>

d'organisation de la délibération déterminées en amont. L'origine des situations de conflit à Cigéo se situe donc dans la définition des conditions du débat démocratique. Si les opposants jugent que ces dernières ne leur permettent pas de s'exprimer, ils se placent dans un rapport de force avec l'adversaire. La production d'enquêtes citoyennes et la mise au jour de controverses ne s'arrêtent pas pour autant. Au contraire, elle nourrit le conflit politique qui s'établit sur l'incapacité des acteurs à déterminer un cadre de discussion commun. Dans ce contexte, il est important d'identifier les débats publics de la CNDP comme une tentative d'organiser le débat. De la même manière que la contre-expertise ou les contestations radicales qui sont abordées par la suite, la démocratie participative constitue une manière de cristalliser les désaccords. Elle produit un certain type de discours qui valorise la recherche de consensus par la confrontation des points de vue et une large information des citoyens, mais elle est également à même de susciter le conflit à l'égard de ceux qui n'acceptent pas les conditions du débat. Ainsi la dialectique « dedans/dehors » mobilisée par plusieurs interrogés devient-elle pertinente car les débats publics peuvent être analysés pour ce qu'il s'y dit à l'intérieur (le niveau « micro » de la délibération selon Carolyn M. Hendriks (2006, p. 487)) de même que pour les tensions qui émergent de la critique en dehors des dispositifs de participation. Ces derniers deviennent des arènes d'expression dans l'espace public car les militants ne se conforment pas aux règles en vigueur mais plient les dispositifs pour y porter une parole dissidente.

La tension entre l'institutionnalisation et la désinstitutionnalisation<sup>65</sup> doit donc être prise en compte pour analyser l'organisation de procédures de concertation autour de projets technoscientifiques. Il s'agit notamment d'observer l'aptitude des individus à accepter de débattre avec les décideurs (représentants de l'État) et le maître d'ouvrage du projet (l'Andra). De cette tension dépend la possible montée en intensité du conflit. La distinction entre les individus qui acceptent de participer, même temporairement, aux procédures institutionnelles de concertation et ceux qui préfèrent en débattre dans l'espace public peut être également mise en scène par la communication politique. Les gouvernants du pouvoir représentatif

---

<sup>65</sup> Le terme est ici emprunté à Lionel Maurel aussi connu sous le pseudonyme Calimaq. Dans un commentaire de l'ouvrage *Maintenant* du Comité invisible (Maurel, 2017), l'auteur met en tension les processus d'institution et de destitution, c'est-à-dire la capacité des individus à accepter ou dénoncer un ordre (social, politique, économique) des choses ainsi que l'identification de mouvements contemporains (notamment les Zad ou Nuit Debout) qui fige des dynamiques de mobilisation derrière une étiquette.

peuvent alors présenter les premiers comme particulièrement constructifs car acceptant de débattre avec les représentants de l'État. C'est ainsi que le député de la Meuse Bertrand Pancher déclare que le blocage du débat public n'est pas « une bonne chose pour la démocratie<sup>66</sup> ». Un autre exemple est cet extrait d'une interview de l'actuel secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire qui déclarait sur *Europe 1* qu'il était « disponible pour l'ensemble des opposants légaux à ce projet Cigéo » en précisant qu'il avait reçu « un certain nombre d'associations qui sont contre ce projet et qui ont bien le droit d'ailleurs d'être contre en démocratie dans un état de droit<sup>67</sup>. » Bien qu'elle se situe en dehors de notre corpus, cette déclaration montre bien les enjeux de l'institutionnalisation du débat et l'image qu'elle renvoie des opposants selon qu'ils décident ou non d'y participer.

Les débats publics constituent donc des moments particulièrement denses en cela que leur organisation traduit une certaine volonté du politique à s'emparer d'une question vive et de la soumettre au débat. La conception (ou *design*) du débat doit alors être prise en compte de manière à montrer les différentes tensions qu'il entend apaiser mais également celles qu'il fait émerger.

### ***1.2. Neutraliser la conflictualité par la communication institutionnelle***

Les thématiques du dialogue et de la concertation n'apparaissent pas seulement à travers les débats publics de la CNDP. Elles surgissent dans la communication institutionnelle de l'Andra et notamment sur son site web dont plusieurs pages sont consacrées à « L'information, le dialogue et la concertation avec le territoire ». Par l'emploi de ces termes, l'Andra valorise une certaine ouverture et des capacités d'écoute à l'égard des habitants du territoire sur lequel elle construit ses installations. Une telle présentation des processus de concertation va dans le sens d'un rapprochement entre démocratie participative et communication (notamment soulevé par Loïc Blondiaux, 2008). Le site web de l'Andra affirme donc qu'elle « s'est engagée dans une démarche active de co-construction ». Elle

---

66 MARQUE, Philippe, 2013. Bure : les opposants confisquent le débat public. *Le Républicain Lorrain* [en ligne]. Metz, 4 mai 2013. [Consulté le 9 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2013/05/24/bure-les-opposants-confisquent-le-debat-public>

67 R, Da, 2018. Bure : « L'enfouissement des déchets nucléaires est la solution la moins pire », plaide Lecornu. *Europe 1* [en ligne]. [Consulté le 26 février 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.europe1.fr/politique/bure-lenfouissement-est-la-solution-la-moins-pire-plaide-lecornu-3582428>.

qualifie sa démarche pour associer la société civile au projet « d'ambitieuse ». La page « S'informer et dialoguer » du mini-site consacré à ses installations dans la Meuse et la Haute-Marne valorise quant à elle les capacités d'écoute de l'Andra. Une autre présente Cigéo comme « un projet construit dans le dialogue » et affirme que « l'Andra s'est engagée à associer de façon plus importante et plus pérenne l'ensemble des représentants de la société ».

Au-delà de déterminer si le débat public a été organisé de manière satisfaisante, nous pouvons constater que la concertation et la proximité avec les habitants et les acteurs du projet font désormais partie intégrante de la stratégie de communication de l'Andra. Alors que l'organisation de débats publics est à même de faire émerger une conflictualité, l'évocation des différentes concertations de la CNDP sur le site web de l'Andra tend à gommer toute conflictualité au profit de la promotion de valeurs liées à l'écoute et au dialogue qui semblent difficilement réfutables au premier abord. La communication institutionnelle est marquée par une double tendance qui consiste à figer les expressions ainsi qu'à gommer les traces de conflictualité (Krieg-Planque, Oger, 2010, p. 92). Les expressions telles que « co-construction », « dialogue », « débat », « concertation » effacent les traces de conflit de même que l'idée de divergence politique. À l'instar de la formule « développement durable » (Dufour, 2011 ; Krieg-Planque, 2010), ces termes neutralisent toute forme d'opposition pour se concentrer sur l'existence d'une relation entre différentes catégories d'acteurs dont la nature demeure floue. En outre, ils semblent condenser la contradiction entre un impératif de mise en discussion pour asseoir la légitimité du projet et sa réalisation qui nécessite d'arbitrer des choix qui ne sont pas nécessairement partagés par tous les acteurs. La communication institutionnelle de l'Andra à propos de Cigéo rend compte des incertitudes en même temps qu'elle fait état des différentes décisions qui marquent la conception du projet. L'enjeu est de présenter ces choix de manière claire et assumée tout en laissant une place à l'incertitude technique du stockage des déchets nucléaires ainsi qu'aux craintes de la population. Pour rendre compte de cette tension, l'Andra entend montrer la sûreté du stockage des déchets radioactifs. Une thèse de doctorat soutenue en histoire des sciences montre toute l'incertitude qui rend difficile « l'administration de la preuve de sûreté d'un stockage » (Patinaux, 2017, p. 34). Bien qu'il soit impossible de montrer la sûreté du stockage géologique profond, l'Andra

poursuit ses expérimentations dans son laboratoire et n'arrête pas pour autant Cigéo. Dans ce contexte, le laboratoire devient un véritable argument sociotechnique dans la mesure où il apporte une série de preuves techniques montrant que l'Andra est capable de maîtriser la construction de galeries sous-terraines à défaut d'en prouver la sûreté lorsqu'elles accueilleront des matières radioactives<sup>68</sup>. Cette tension se retrouve dans la communication institutionnelle de l'agence qui montre l'avancée de Cigéo tout en laissant une brèche plus ou moins ouverte sur l'incertitude qui l'entoure. Sur le plan lexical, « administrer » la preuve montre un certain rapport à la science et à sa communication. Le terme induit l'idée que les preuves de sûreté seraient déjà disponibles et pose le problème du côté de la manière de la faire connaître, c'est-à-dire de la communiquer à différents publics. Les preuves seraient de l'ordre du « déjà là », surgissant des expertises de l'Andra, et il s'agirait de trouver les moyens les plus appropriés pour les « administrer ». Or il semble que le problème est plutôt de l'ordre de la démonstration de la sûreté qui s'établit en réunissant les données et les études réalisées dans le laboratoire. Il pourrait être rétorqué que la « démonstration » peut basculer du côté de la rhétorique et fabriquer habilement ses arguments pour se rendre convaincante. Le problème ne semble pas être une question de manipulation mais de visibilité. En effet, la démonstration dévoile ses procédés tandis que l'administration ne dit rien des preuves qu'elle apporte mais tout de la manière dont elles sont communiquées.

Dans son discours, l'Andra place donc l'incertitude comme une question communicationnelle plus que scientifique. La science n'est pas pour autant absente du discours institutionnel, elle est au contraire très présente en tant que gage de sûreté du site plutôt que pour en souligner l'incertitude. La chronologie de Cigéo sur le site de l'Andra illustre cette tendance. La partie réservée aux prémices du projet rappelle que l'Andra a étudié les propriétés géologiques de quatre sites en France. Le site mentionne que :

l'ensemble des résultats a montré que la géologie des sites de la Meuse et de la Haute-Marne - fusionnés en un seul en raison de la continuité de la couche argileuse étudiée - était particulièrement favorable.

---

68 Sur le laboratoire de l'Andra, voir « *Laboratoire* » versus « *centre* » : *la réalisation technique comme argument grandeur nature*, p. 83

Il est donc question de « résultats » qui « montrent » que le site de la Meuse et de la Haute-Marne est le plus favorable pour stocker des déchets radioactifs. Or l'histoire de Cigéo montre que le choix du site n'a pas été aussi évident que le présente l'Andra. En 1987, l'État lance un programme d'investigation dans quatre départements : l'Aisne, l'Ain, le Maine-et-Loire et les Deux-Sèvres. Une opposition radicale et déterminée se structure dans ces territoires. Les populations locales repoussent les ingénieurs et les représentants politiques en visite pour étudier les propriétés du sol et rencontrer les élus locaux. Ces mouvements entraînent des violences et contraignent le gouvernement à évacuer les quatre sites par le moratoire du Premier ministre Michel Rocard<sup>69</sup>. Cette décision aboutit à la création de la loi dite « Bataille » le 30 décembre 1991, mais également au lancement d'un appel à candidatures en 1992. Plutôt que d'identifier en amont des territoires propices à accueillir des matières radioactives dans leur sous-sol, le gouvernement laisse émerger des candidatures. L'objectif pour le gouvernement est de donner une assise démocratique au projet, tandis que les opposants dénoncent des négociations biaisées par l'octroi de compensations financières. Ce n'est qu'à partir de la fin de l'année 1993 que les départements de la Meuse et de la Haute-Marne apparaissent parmi les candidats pour accueillir un laboratoire sous-terrain, aux côtés du Gard et de la Vienne. Le choix de la Meuse et de la Haute-Marne n'est donc pas simplement guidé par des critères scientifiques qui le rendraient évident et incontestable. Il résulte de vives mobilisations sociales et d'un processus politique qui naît avec un moratoire visant à contenir le conflit. La communication institutionnelle lisse donc le processus pour le présenter comme un choix rationnel guidé par des préoccupations scientifiques.

L'historique de Cigéo que dresse l'Andra est émaillé d'incertitudes. Celles-ci ne sont pas explicitement citées mais apparaissent en creux. En effet, la communication institutionnelle autour des déchets radioactifs ne peut être totalement directive dans la mesure où le stockage géologique ne constitue pas la seule technique de gestion et qu'elle est susceptible susciter des désaccords profonds. Elle doit à la fois présenter des solutions tout en suggérant qu'elles ne sont pas forcément imposées d'elles-mêmes. Pour cela, la communication de l'Andra mentionne régulièrement les alternatives qui se posaient devant les choix qui ont été effectués.

---

69 Voir à ce sujet « *Les débats publics CNDP et les réticences du public à participer* » p. 206

En outre, ces choix ne sont pas attribués à l'Andra mais aux représentants politiques comme le montrent ces extraits :

« En 1991, le Parlement se saisit de la question de la gestion des déchets radioactifs et vote la loi dite "loi Bataille".

Fin 1998, le gouvernement annonce que le site de Meuse/Haute-Marne est retenu pour implanter un laboratoire souterrain

Le Parlement entérine le choix du stockage profond et charge l'Andra de concevoir un centre de stockage sur les départements de la Meuse et de la Haute-Marne. »

La responsabilité des choix concernant la gestion des déchets radioactifs est donc transférée vers le politique et le discours institutionnel de l'Andra limite son rôle à la réalisation de décisions déjà actées. Cette séparation du technique et du politique n'est cependant pas si évidente dans la mesure où l'Andra est un produit de la loi Bataille qui en fait un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) alors qu'elle était rattachée au CEA depuis 1979. L'évocation de décisions politiques ne sert pas simplement à placer l'Andra dans une situation d'extériorité. Elle évoque le fait que ces dernières aient tranché des débats, ce qui suppose que le stockage géologique profond ait suscité des désaccords et donc de l'incertitude. Autrement dit, la communication institutionnelle fait reposer l'incertitude sur le processus politique qui entérine le choix des solutions de gestion et non sur leur mise en œuvre technique assurée par l'Andra. La démonstration de la preuve de sûreté évoquée précédemment devient alors une question technique qui vise à clore la discussion des options pour gérer les déchets et à la déplacer vers la sûreté du stockage géologique. La communication institutionnelle neutralise donc toute conflictualité en posant la gestion des déchets nucléaires comme une question technique et comme une nécessité absolue exigée par le politique. Le dossier de synthèse conçu par l'Andra pour le débat public en 2013 est particulièrement clair à ce sujet :

« Le Parlement a décidé qu'il était de la responsabilité de notre génération de mettre en œuvre dès aujourd'hui une solution de gestion définitive afin de ne pas reporter la charge de la gestion de ces déchets sur les générations futures. [...]

L'ASN considère que la stockage en formation géologique profonde est une solution de gestion définitive qui paraît incontournable. »

Cette dimension est essentielle pour comprendre l'évolution de la lutte antinucléaire à partir de 2014. Jusqu'au débat public de 2013, la contestation visait à contester le choix du stockage géologique profond ainsi que l'implantation de l'Andra sur le territoire à travers son laboratoire. C'est pour cette raison que les actions prenaient essentiellement la forme d'enquêtes citoyennes. Même si des manifestations publiques étaient régulièrement organisées pour contester frontalement Cigéo, celles-ci reposaient sur un argumentaire de contre-expertise qui tentait de fournir les preuves que la solution avancée par l'Andra n'était pas la bonne et qu'il ne fallait pas « enfouir » les déchets nucléaires. Avec le débat public de 2013, la question que le gouvernement avançait n'était plus celle du mode de gestion des déchets mais de la construction de Cigéo. C'est en ce sens que se comprend la communication institutionnelle de l'Andra mais également sa propension à contenir les désaccords. En effet, le transfert de responsabilité de la décision place la critique sur le plan politique. Pour l'Andra, la réalisation d'un centre de stockage sous-terrain est une décision politique, et la remettre en question revient à s'opposer à l'État et plus particulièrement à ses choix. Ainsi, l'opposition à Cigéo ne concerne l'Andra que si elle porte directement sur la mise en œuvre du projet et ses conséquences. La majeure partie des militants refusent ce cadre puisqu'il induit que le problème ne réside pas dans la gestion des déchets radioactifs mais dans la construction du centre pour les stocker. Puisque s'opposer au stockage sous-terrain devient une question politique, la critique se dirige de plus en plus vers l'État dans son ensemble et non plus seulement vers l'Andra.

## **2. Vers un espace public oppositionnel : affirmation de la critique antinucléaire**

L'enjeu pour la lutte anti-Cigéo est donc de rendre la lutte conflictuelle face à une communication qui se présente comme agissant au nom des lois et de l'intérêt général incarné par l'État. Progressivement, la lutte se distancie des méthodes des citoyens-enquêteurs pour prendre des formes plus radicales. Il ne s'agit plus seulement d'attaquer l'adversaire sur le

fond des dossiers en s'appuyant sur des contre-expertises faisant office de preuves mais de contester son cadrage du débat et le plus largement le modèle économique et industriel qu'il incarne. Le boycott du débat public de 2013 se pose comme un événement fondateur de ce changement. Comme nous l'avons montré, le conflit tenait autant sur le principe de la gestion des déchets radioactifs que sur la manière dont le débat était organisé. L'opposition n'est plus seulement idéologique comme elle pouvait l'être dans les grandes années de la contestation nucléaire à propos des déchets nucléaires comme ailleurs. En effet, une partie de ceux qui s'opposaient à la tenue du débat revendiquaient un droit à la parole en dehors du cadre institué par la CNDP. Il n'était donc pas seulement question de s'opposer à Cigéo mais de proposer un cadre alternatif pour en débattre. Nous retrouvons ici la portée politique du débat car les individus qui n'étaient pas satisfaits de la manière dont il était organisé reprochaient à la CNDP de proposer un cadrage trop proche de celui de l'Andra en faisant porter les discussions sur le centre et non sur la gestion des déchets radioactifs dans leur ensemble. Le conflit qui marque la période de 2013 est donc d'ordre délibératif car la critique des opposants portait à la fois sur le sujet du débat que sur son *design* à savoir son organisation, ses dispositifs et la conception de la participation citoyenne qui était encapsulée dans ceux-ci (Badouard, 2014 ; Mabi, 2016). Ces deux dimensions sont en réalité intrinsèquement liées si bien que les opposants ne s'attaquent pas seulement à Cigéo ou au débat public mais aux deux à la fois. Le positionnement de certains individus qui se déclarent à la fois « dedans » et « en dehors » du débat est particulièrement intéressant. Il reflète une certaine volonté à vouloir débattre avec l'adversaire, reconnaître sa légitimité, comprendre ses points de vue et ses valeurs en même temps qu'une volonté d'agir contre les représentants de l'autorité et de faire vivre la critique sociale. Car le boycott autant que la tribune publiée dans Mediapart ne se situent pas dans un rejet massif du débat public. Dans les deux cas, les individus prétendent agir au service de la collectivité en dénonçant des pratiques qu'ils jugent inacceptables et qui n'ont d'autre fin que d'améliorer la qualité du débat public. Même ceux qui ont le plus vigoureusement chahuté le débat public expliquent qu'il s'agissait d'une manière d'attirer l'attention des médias nationaux pour alerter l'opinion publique sur les différents problèmes de Cigéo dans un deuxième temps. Le conflit qui s'est installé à Bure n'était donc pas hors-sol : il s'est établi en réaction au cadrage proposé par la CNDP en guise de contre-débat.

Ce constat n'est pas spécifique à Cigéo dans la mesure où les individus ont tendance à contourner les normes délibératives dès lors qu'elles sont posées par les institutions. Marie-Gabrielle Suraud propose d'appréhender les liens entre concertation et contestation à partir de la théorie délibérative de Jürgen Habermas et plus précisément l'espace public autonome qui se « définit comme un tissu des groupes associatifs et syndicaux s'érigeant face au "système". » (2006, p. 10). Cette notion rappelle que les problèmes n'apparaissent pas avec les débats publics institutionnalisés mais que, au contraire, ces derniers s'inscrivent dans une écologie de problèmes publics qui leur préexiste. C'est ce que nous avons souligné avec le travail des citoyens enquêteurs qui prend racine dans l'identification de troubles jusqu'à matérialiser ces derniers dans des controverses publiques<sup>70</sup>. Cependant, l'espace public autonome d'Habermas permet de « jauger la disposition préalable de la "société civile" à faire des instances de débat public un lieu de formation d'un point de vue partagé *ou bien* de confrontation radicale avec les autres composantes du débat public. » (*Ibid.*) La tension entre espace public autonome et institutionnalisé au moyen de procédures délibératives est constitutive de la mise en œuvre de procédures de concertation. Dans le cas de Cigéo, le débat public était marqué par une contestation latente si bien que le boycott en réaction à des normes délibératives trop contraignantes était prévisible. La théorie délibérative développée par Jürgen Habermas dans *Droit et démocratie* (1997) conçoit le système politique comme un système ouvert qui doit « négocier avec les espaces publics autonomes des espaces de discussion susceptibles d'assurer la légitimité dont le système a besoin pour fonctionner » (Monnoyer-Smith, 2011, p. 64). Elle propose une conception plus souple de la première version de l'espace public (Habermas, 1993) qui prend en compte la capacité des procédures délibératives à s'adapter et répondre à la critique sociale. Les normes délibératives ne sont pas nécessairement rigides puisque le succès de la politique délibérative dépend du « jeu combiné des délibérations institutionnalisées et des opinions publiques qui se sont formées de façon informelle » (Habermas, 1997, p. 323). Conçu comme « une structure intermédiaire qui fait figure de médiateur entre, d'un côté, le système politique et, de l'autre, les secteurs privés du monde vécu et les systèmes d'action fonctionnellement spécifiés » (*Ibid.*, p. 401), l'espace

---

70 Voir *La figure du citoyen-enquêteur*, p. 107.

public devient un lieu où s'établissent des normes délibératives à même de satisfaire l'ensemble des parties.

Du point de vue du chercheur, il est important de ne pas marginaliser les contestations mais de déterminer leur place dans le débat public. Comme nous l'avons déjà signalé, le boycott n'était pas seulement un moyen de contestation mais une manière de revendiquer l'organisation d'un débat plus ouvert aux opposants de Cigéo. Dans cette perspective, les militants ont manifesté une volonté de participer à l'institutionnalisation du débat non pas à partir des préoccupations du gouvernement mais de celles des opposants. La réaction de la CPDP a alors été perçue comme une fermeture supplémentaire à la contestation citoyenne car elle a décidé de transformer les réunions publiques en un forum de discussion en ligne de manière à contourner les opérations de blocage. La réflexion en terme d'espace public autonome renverse la perspective dans la mesure où la contestation citoyenne n'est plus considérée comme perturbant le bon déroulement des concertations instituées mais que ces dernières cristallisent les contestations, organisent les réseaux de militants, et permettent aux conflits de se structurer. Ainsi, il s'agit « de penser l'espace public autonome dans son rapport même au pouvoir d'État » (Suraud, 2006, p. 12). Cette problématique paraît particulièrement féconde dans la mesure où elle ne se focalise pas seulement sur la mise en discussion des projets mais sur la portée politique et contestataire des mouvements d'opposition. Les contre-discours ont une place centrale dans les concertations car elles entretiennent l'idée d'une confrontation d'opinions et de points de vue relativement contradictoires. Ainsi, les dispositifs participatifs « scénaris[ent] et valoris[ent] » les critiques « en tant que contre-discours » plus qu'elles ne considèrent leur contenus (Doury, et al., 2015). L'opposition peut alors refuser une telle instrumentalisation pour s'exprimer en dehors des espaces délibératifs institués. La tension entre autonomie et institution apparait donc au cœur des procédures de concertation qui ne sauraient être envisagées en totale déconnexion avec le milieu dans lequel elles s'insèrent.

Cependant, Bure fait figure d'exception à l'échelle nationale car le boycott total du débat public a pris le pas sur les revendications de certains collectifs à organiser un débat

citoyen en marge de la CNDP. L'opposition s'est progressivement tournée vers une critique relativement radicale de l'État qui était accusé de se préoccuper d'instrumentaliser la parole citoyenne pour fabriquer de toutes pièces une assise démocratique à Cigéo. Une fois le débat public achevé, la contestation à Cigéo s'est affirmée dans le sens d'une critique de l'État. Le conflit ne porte plus seulement sur le stockage géologique profond ni sur Cigéo mais concerne le modèle de société qui est promu par l'Andra et le gouvernement. Les militants ne nient pas pour autant l'héritage de leurs aînés. Au contraire, les enquêtes citoyennes menées depuis plus de vingt ans constituent un répertoire d'arguments particulièrement fourni qui nourrit une critique radicale. Ce qui les différencie est leur refus catégorique d'entrer dans la discussion et la négociation avec leur adversaire. Cependant, ceci peut apparaître comme un enseignement du débat public de 2013 qui a marqué même les militants les plus convaincus par le dialogue démocratique que l'avis des opposants n'était pas pris en compte et que Cigéo se ferait malgré eux. Pourtant, à l'échelle nationale, la mouvance antinucléaire se fonde sur des pratiques délibératives à la fois dans le fonctionnement de collectifs tels que le Réseau sortir du nucléaire mais également dans leur rapport au politique. Cette conception de la délibération diffère de celle qui guide la conception des concertations institutionnelles en cela qu'elle a une dimension utopique. Cette dernière vise à « réintroduire des pratiques plus démocratiques dans le processus politique de développement de l'énergie électronucléaire » ainsi qu'à « maintenir la cohésion des coalitions contestataires. » (Chambro, 2015, p. 61-63) Il ne s'agit donc pas de s'opposer à toute forme de délibération mais bien à celles qui permettent à l'industrie nucléaire de prospérer. Il est donc nécessaire d'affiner le raisonnement sur les raisons qui poussent les individus à participer ou non aux procédures délibératives instituées. Contrairement à ce que nous avons suggéré jusqu'ici, ces dernières ne se limitent pas à une forme d'ouverture à l'adversaire. Ce choix paraît surtout guidé par le rapport que les militants entretiennent avec l'autorité, c'est-à-dire la propension de certains acteurs à institutionnaliser la délibération. Ce rapport à l'autorité est fondateur des mouvements contestataires aussi bien en ce qui concerne le conflit avec l'adversaire que les relations internes dans les collectifs. Sans être comparable, cette défiance à l'égard de l'espace public institutionnel se manifeste à l'intérieur des mouvements où la « formalisation de l'utopie délibérative s'effectue [...] au détriment d'une souplesse organisationnelle » (*Ibid.*, p. 64). Autrement dit, les militants

peuvent aussi refuser de participer aux instances délibératives de leur propre mouvement parce qu'elles peuvent induire des normes de délibération et de communication qui entravent l'action. Concernant les concertations instituées par leurs adversaires, les militants refusent d'y participer parce qu'ils estiment qu'elles ne permettent pas de remettre en cause l'industrie nucléaire et donc de faire advenir l'utopie délibérative qui consisterait à débattre ouvertement avec les citoyens des choix passés et à venir de l'ensemble de la filière électronucléaire. Car l'enjeu des discussions dépasse Cigéo puisque le projet interroge le fonctionnement de l'industrie nucléaire. Comme l'indique une employée en communication et membre d'un collectif d'opposants, la lutte devient une lutte antinucléaire « totale » :

Au fur et à mesure des années nous notre discours maintenant, c'est dire on se rend compte qu'on est confrontés à un énorme mensonge d'État, enfin d'État, de lobbys oui d'État, c'est qu'on nous dit encore oui l'énergie nucléaire elle est propre, pas coûteuse et sans risques, et nous avec cet énorme problème des déchets on dit que le nucléaire n'est pas propre. Donc euh, pour nous il faut impérativement fermer le robinet, arrêter le nucléaire, arrêter de produire des déchets et après seulement on verra, quelles solutions il faut mettre comment dire en route. Alors aujourd'hui on a l'impression que Bure c'est une espèce d'alibi pour pouvoir continuer le nucléaire, et que Bure est au centre d'un enjeu considérable.

L'opposition se dirige donc de plus en plus contre l'État car les militants le posent comme responsable du développement de la filière nucléaire dont Cigéo serait le dernier maillon. Refuser Cigéo ne se limite pas à se poser contre un grand projet d'aménagement. De plus en plus, les militants déclarent se dresser contre l'industrie nucléaire et l'État car ils estiment que Cigéo est *le* projet qui va lui permettre de perpétuer ou au contraire de s'arrêter s'il ne se fait pas. En effet, l'enjeu n'est autre que de montrer au reste de l'industrie à l'échelle mondiale que la France est capable de gérer les déchets produits dans ses centrales. Pour les militants, cela résonne comme une tentative de démonstration de maîtrise du cycle de production d'énergie électronucléaire jusqu'aux déchets les plus dangereux et donc de perpétuer l'activité des grands producteurs d'électricité.

Dès lors, le conflit à Bure s'accroît et l'opposition devient de plus en plus radicale. L'usage d'un tel qualificatif nécessite d'explicitier le point de comparaison. En effet, parler de « radicalité » n'a que peu de sens en soi dès lors que l'on ignore par rapport à quoi les individus sont « radicaux ». Ne pas interroger la catégorie revient à la légitimer en soi et à

stigmatiser des individus par rapport à d'autres, en dénonçant par exemple leur violence. Autrement dit, on est toujours radical par rapport à une norme. Dans notre cas, celle-ci est fixée par le débat institué, qu'il s'agisse de celui mis en œuvre par la CNDP ou plus généralement de toute forme de concertation impulsée par le gouvernement. L'hypothèse qui est travaillée ici est que le refus de participer à l'espace public institué enraine le conflit politique à Bure. L'action contestataire ne se limite pas à un refus passif mais produit des espaces publics alternatifs dans lesquels le débat sur Cigéo est différemment cadré que dans les procédures instituées. Il s'agit donc d'envisager la critique dans un double mouvement : celle du rejet des instances officielles et de la mise en discussion de Cigéo dans des espaces alternatifs. Mikaël Chambru propose le concept d'espace public oppositionnel pour rendre compte de la capacité des mouvements contestataires « à s'opposer sans cesse, à l'espace public institué, dans le but de préserver leur autonomie, et cela, afin de favoriser les conditions d'émergence d'une politique délibérative relative aux choix énergétiques. » (2014, p. 41). Cette version de l'espace public proposée par le philosophe allemand Oskar Negt semble particulièrement intéressante pour penser le conflit autour de Cigéo au-delà de la seule question de la délibération. Celle-ci est pourtant fondatrice de la notion car Oskar Negt s'intéresse à la formation des espaces publics prolétariens et à leur capacité à s'organiser pour délibérer et organiser des formes de démocratie directe. Son œuvre se forme en réaction à celle de Jürgen Habermas et notamment le concept d'espace public bourgeois. En effet, Oskar Negt reproche à son homologue « d'exclure les domaines fondamentaux de la vie, comme ceux de la socialisation et des processus de travail » (Negt, 1972, p. 52). Pour lui, seule la démocratie socialiste permet de « saisir la totalité de la société » car elle se forme sur « la pluralité d'un espace public prolétarien développé. » (*Ibid.*) Affiliée à l'École de Francfort, cette pensée puise ouvertement dans le répertoire marxiste et reproche à l'espace public bourgeois de Jürgen Habermas de ne se restreindre qu'à une portion réduite de la société, certes en expansion, mais pour qui les relations de domination restent impensées. L'espace public oppositionnel trouve ici un point commun avec la critique de l'espace public bourgeois de Nancy Fraser qui reproche à la théorie habermasienne d'oublier « d'étudier d'autres sphères publiques concurrentes, non-libérales et non-bourgeoises » (Fraser, 2001, p. 132). La philosophe spécialiste de science politique développe la notion de sphère publique qui

s'articule aux « contre-publics subalternes » à l'image des nationalistes, des paysans populaires, de la classe ouvrière, bref des « publics concurrents » (*Ibid.*, p. 133) se formant à la marge de l'espace public bourgeois selon des rapports de classe, de domination ou de genre, et qui « constituent des arènes discursives parallèles dans lesquelles les membres des groupes sociaux subordonnés élaborent et diffusent des contre-discours » (*Ibid.*, p. 133). Comme chez Oskar Negt, la critique de l'espace public bourgeois sert à diriger l'attention sur les pratiques discursives et contestataires qui s'établissent en marge des espaces de délibération institués. Cependant, le constat ne s'arrête pas là. Pour Nancy Fraser, les contre-discours ne sont pas une fin, mais un moyen pour les publics qu'elle estime dominés à « formuler leur propre interprétation de leurs identités, leurs intérêts et leurs besoins. » (*Ibid.*) Cette dimension est importante pour expliquer le conflit à Bure. En effet, le boycott du débat public est aussi une manière de refuser une formulation des problèmes par la CNDP et plus largement par l'Andra. Cette arène de débat perçue comme officielle et conçue pour donner l'aval à Cigéo a été contestée pour éviter que l'opposition ne soit trop maîtrisée par un dispositif de concertation qui a besoin de paroles contradictoires pour fonctionner mais qui n'est pas à même de remettre en cause le projet ni de l'annuler car il ignore cette éventualité en faisant porter les discussions sur les modalités de réalisation du stockage. En se positionnant à la marge du débat public, les militants ont donc évité que l'opposition ne soit définie et mise en scène par les instances officielles de débat. Ils l'ont directement fait vivre à travers une manifestation qui a pris appui sur celles-ci et non à travers des discours sur l'opposition. L'enjeu de définition de ce mouvement social n'a pas été réglé pour autant. En effet, les médias contribuent largement à ce processus et la presse quotidienne régionale, notamment *Le Républicain Lorrain* et *L'Est Républicain*, a dépeint l'opération de boycott comme une entrave à la démocratie et au débat public. Ce sont donc des conceptions antagonistes de la délibération qui se font face, l'une procédurale et officielle d'une part, prenant appui sur des dispositifs qui publicisent les discours, et d'autre part un rapport conflictuel avec les représentants de cet espace public qui entend se réappropriier le débat, proposer des cadrages alternatifs, et prenant appui sur d'autres systèmes de croyance, de valeur et de régimes de vérité.

L'espace public oppositionnel dépasse l'élaboration d'espaces de discussion alternatifs et conflictuels. D'autres chercheurs dressent le constat d'un espace public éclaté, qu'ils présentent comme fragmenté et élargi à des questions qui ne sont pas nécessairement politiques (Miège, 2010), ou encore « mosaïque » (François, Neveu, 1999), saisi à travers différentes arènes où surgissent des prises de parole publiques et citoyennes (libre antenne radiophonique, manifestations de rue, pétitions, etc.). Comme nous l'avons évoqué, Oskar Negt se situe pleinement dans cette critique de l'unicité de l'espace public bourgeois habermasien qu'il dénonce comme une « synthèse illusoire de la totalité sociale » (Negt, 1972, p. 96). Cependant, la dialectique entre les espaces publics bourgeois et prolétarien montre que ce dernier « part, lui, de l'expérience sensible, liée au corps, au travail vivant et à la culture collective » (Neumann, 2018). Les contre-publics ne constituent pas des espaces alternatifs par principe. Ces derniers se fondent sur un autre rapport aux questions discutées, qui s'appuie sur une certaine sensibilité. Là où le débat public cadre les discussions à partir de prévisions budgétaires et de calendrier, de rapports d'expertise ou encore de notions scientifiques telles que le principe de « réversibilité », les espaces oppositionnels se fondent sur un rapport sensible au réel, à partir de leur expérience du territoire en tant qu'habitants ou encore de la dénonciation d'un modèle politique qu'ils souhaitent renverser. Le recours au sensible comme élément de distinction des espaces publics oppositionnels peut induire des biais importants qu'il importe de souligner. En effet, le risque est de ranger les pratiques contestataires du côté des émotions, des affects ou encore des valeurs, avec pour présupposé que le débat se doit d'être « neutre » et « objectif », fondé sur des éléments « tangibles ». Or, rappelons que les expertises et de manière générale toute communication qui prétend à un discours de raison sont des productions sociales produites elles aussi à partir d'un système de valeur. Ce dernier semble plus visible du côté de la contestation qui parfois l'exacerbe parce qu'il vise à contester « l'ordre établi » selon la formule consacrée. Cependant, le rapport sensible au réel n'est pas l'apanage de la théorie critique. Il est aussi travaillé par la sociologie pragmatique qui le pose comme l'expérience vécue des acteurs dans leur « milieu » (Chateauraynaud, 2011). Ce qu'apporte l'évolution de la contestation anti-Cigéo vers un espace public oppositionnel, c'est la mise au jour de systèmes de valeur et de régimes de vérité qui sous-tendent l'action, y compris chez ceux qui prétendent représenter l'intérêt général. La question n'est plus de

déterminer *la* solution unique pour gérer les déchets radioactifs mais d’appréhender les différents mondes sensibles (*Ibid.*, p. 47) des options souhaitées par les promoteurs et les opposants au stockage géologique profond. Cette problématique prend une résonance toute particulière avec la construction d’espaces de vie collectifs sur le territoire dont l’objectif n’est autre que de montrer la pluralité des manières de le développer avec des alternatives au développement de l’énergie nucléaire dans la Meuse et la Haute-Marne.

### **3. « L’ensauvagement » du débat par la polémique**

Le refus de certains militants de se situer dans la controverse change profondément la relation à l’adversaire. Celle-ci n’est plus fondée sur la résolution d’un conflit en vue d’atteindre une position de consensus mais conduit à enfermer les parties prenantes du débat. Dans cette perspective, les participants ne cherchent plus à se convaincre mutuellement mais davantage à dénoncer l’adversaire voire le dénigrer. Ces procédés sont relativement connus lorsqu’ils sont employés par la rhétorique du discours militant. Ils se donnent à voir dès lors que des citoyens-enquêteurs qualifient leurs adversaires « d’irresponsables » ou encore de « fossoyeurs » lorsqu’ils évoquent leurs positions favorables au stockage sous-terrain des déchets nucléaires. En tant que technique rhétorique, la polémique est loin d’être inédite. Au contraire, elle remonte à la *disputatio*. La polémique n’est donc pas seulement intéressante en tant que technique rhétorique mais aussi en tant que notion à même de qualifier un type de discours. C’est essentiellement à ce titre que la notion est ici utilisée, car les discours d’opposition à Cigéo semblent avoir une autre portée depuis quelques années. En effet, le lancement de travaux préparatoires, les conflits liés au débat public de 2013 ainsi que l’arrivée de « nouveaux » militants semblent avoir relégué l’enquête au second plan. Celle-ci reste néanmoins présente et pertinente, mais elle ne représente plus la forme dominante d’action qu’elle était au cours des années 2000. Il s’agit donc désormais de prendre acte de cette évolution des discours et des pratiques militantes et d’identifier leur spécificité mais également ce qu’ils partagent avec les formes précédentes. Le point de rupture le plus facilement

identifiable est l'abandon de l'enquête en tant que référence systématique. Pour manifester leur désaccord, les militants assèment directement des critiques à l'adversaire, lesquelles portent moins sur des problèmes précis que sur des divergences politiques et éthiques de fond. Dans la mesure où les opposants refusent le dialogue avec les autorités, leur action laisse très peu de place à l'installation de controverses. Le rapport à l'adversaire s'effectue donc sur un mode conflictuel qui se fonde sur des représentations antagonistes du monde. Les militants ne se focalisent plus sur un point de débat précis qui leur pose problème mais réfutent l'idée même de vouloir stocker des déchets nucléaires à Bure. L'expression de leur désaccord ne vise pas à infléchir les positions de l'adversaire ni à le convaincre mais à le décrédibiliser.

### ***3.1. De la pathologie du discours argumentatif à l'échange polarisé***

Controverse et polémique sont souvent opposées et pensées l'une par rapport à l'autre. Malgré les différences qui leur sont prêtées, elles désignent toutes deux des formes d'échange polarisés qui suscitent l'affrontement entre deux camps manifestant des positions tranchées (Charaudeau, 2014, p. 53). Que cela soit vite souligné : la polémique fait souvent figure de parent pauvre de la controverse quand elle n'est pas assimilée à une pathologie du discours. En effet, la polémique exacerbe l'affrontement là où la controverse est censée le dépasser par la force des arguments et la recherche de vérité ou de consensus partagée entre les controversistes. Elle serait également caractérisée par la violence verbale voire physique, ce qui traduirait une absence de normes et de cadre général qui rendrait les échanges nécessairement stériles et ferait de la polémique un moment d'égarement où les individus se laisseraient aller à l'attaque *ad hominem* ou à l'insulte par exemple. Présenter la polémique comme une dérive de la controverse revient à l'isoler et l'attacher à la personne qui en fait usage. On parlera par exemple d'un propos polémique tenu par un participant à un débat politique télévisé sans pour autant considérer l'intégralité de son discours comme polémique. À l'instar des « petites phrases » en politique (Krieg-Planque, 2011), la polémique constitue un élément qui peut être isolé du discours dans lequel elle émerge pour circuler plus largement dans les médias. Si elles entretiennent des différences, controverse et polémique

caractérisent toutes deux des situations où s'exprime un différend. Il paraît donc quelque peu hâtif de reléguer la polémique derrière la controverse au motif qu'elle exacerbe le différend plutôt qu'elle ne vise à le contenir. Pour la spécialiste du discours et de l'argumentation Ruth Amossy, la polémique constitue « une *modalité argumentative* parmi d'autres » (2014, p. 70) plus qu'un genre de discours à part entière. Cette posture conduit à considérer la polémique pour ce qu'elle est, c'est-à-dire l'expression d'un *dissensus* susceptible d'apparaître dans tout échange verbal. Cela met à mal l'idéal de délibération rationnelle qui doit aboutir à un accord au moyen d'un échange d'arguments. Pour d'autres, l'articulation entre polémique et controverse se joue dans les termes de la visibilité. Ainsi Patrick Charaudeau reconnaît-il la polémique « vertueuse si après avoir déclenché un débat elle se poursuit en une controverse qui fait avancer la pensée » (2017, p. 90). En d'autres termes, la polémique détiendrait une potentielle force d'attraction qui la réduirait à un produit d'appel du débat public qui, selon l'auteur, se joue essentiellement dans la controverse qui « instaure une vraie discussion, un vrai débat » (*Ibid.*). Cependant, il reconnaît qu'une polémique peut faire son incursion dans des controverses scientifiques vives telles que les OGM ou les nanotechnologies qui, étant fondées sur un désaccord fort, suscitent des prises de positions qui sortent parfois du strict cadre argumentatif. Cette dynamique est intéressante car elle s'observe particulièrement chez les citoyens-enquêteurs. Bien que l'enquête citoyenne leur livre matière à argumenter, leurs discours sont souvent teintés d'attaques à l'égard de l'industrie nucléaire et de l'implantation de l'Andra en Meuse et en Haute-Marne. Ces attaques vont parfois jusqu'à porter sur des individus, identifiés par leurs noms pour qu'ils deviennent connus de tous (surtout lorsqu'il s'agit d'acteurs locaux). De tels énoncés polémiques ont été identifiés dans la partie précédente comme des détournements du cadre normatif de la controverse ainsi que du dispositif socio-technique utilisé pour publiciser les discours. Dans le cas présent, le recours à la polémique renverse la situation de sorte à devenir dominant dans l'opposition anti-Cigéo. S'il était question de porter un discours argumentatif pouvant donner lieu à des énoncés polémiques, ces derniers sont désormais placés en tête et l'argumentation fondée sur l'administration de la preuve est reléguée au second plan. Cela signifie-t-il nécessairement l'abandon de la recherche de vérité au profit de la recherche de conflit avec l'adversaire ? Plutôt que de s'arrêter strictement aux discours, il s'agit de considérer la posture des individus

dans l'espace public. Or, depuis quelques années, celle des militants opposés à Cigéo se fonde davantage sur la dimension conflictuelle de leur engagement que sur un régime de contre-expertise. Leur capacité à identifier des problèmes, à argumenter leurs choix et leurs positions ne s'efface pas pour autant. Cependant, elle ne constitue plus la base sur laquelle les militants agissent et communiquent. Dès lors, quelles sont les caractéristiques à même de définir ce changement de posture dans la communication ?

Comme il l'a été évoqué, la polémique est souvent présentée comme une forme d'échange polarisé en deçà de la controverse. Dans le sens commun, tout est susceptible de faire polémique. Le terme fait référence à une situation qui suscite une opposition entre deux camps aux positions tranchées autant qu'il souligne sa capacité à en faire parler. Lorsqu'elle est présentée comme étant inférieure à la controverse, la polémique est en général associée à un événement relativement court dans lequel les locuteurs font preuve d'un certain sens de la formule. Contrairement à la controverse qui peut s'étaler sur de très longues périodes de temps (jusqu'à plusieurs siècles) de par les échanges quasi infinis qu'elle peut susciter ainsi que les phénomènes d'accalmie et de relance qui la rendent « réitérable », la polémique « [peut] se limiter à une seule occurrence » (Rennes, 2016, p. 26). Le terme polémique se rattache en général à un énoncé particulier. Ceci se vérifie notamment dans le langage journalistique qui emploie le terme en tant qu'adjectif pour qualifier un discours. On parle moins de *la* polémique que de « propos polémiques », d'individus qui « font polémique » ou encore d'un sujet polémique. Au-delà des différences de sens du terme employé en tant qu'adjectif ou substantif (Maingueneau, 2002, p. 437-439), cette remarque souligne l'importance de la circulation des polémiques. En effet, de par leur caractère spectaculaire, les polémiques sont particulièrement prisées des médias. En se faisant les relais de polémiques, les médias peuvent soit prendre de la distance par rapport à ces énoncés qu'ils vont vérifier ou recouper (logique d'investigation), ou abonder en leur sens dans le but de faire réagir leur audience en vue de l'accroître (logique de marché) (Amossy, Burger, 2011). Il est donc moins question de *la* polémique en tant que telle que d'énoncés polémiques qui entrent dans une circulation médiatique. Il s'agit là d'un point de désaccord majeur entre des chercheurs tenants d'une reconnaissance de la polémique en tant que telle et ceux qui reconnaissent son existence par

rapport à la controverse. Parce qu'elle est *a priori* dépourvue de contraintes et de normes qui encadrent les prises de parole, des chercheurs estiment que la polémique ne sert qu'à qualifier un type de discours qui peut surgir en d'autres circonstances. Pour Patrick Charaudeau, la polémique ne relève pas « d'un contrat de parole comprenant un certain nombre d'instructions discursives » et, à ce titre, « est contreproductive car elle détourne ce que peut être une discussion centrée sur un problème de société vers un combat entre des personnes qui font assaut de répliques assassines, même quand les points sont mouchetés. » (Charaudeau, 2017, p. 82-83). À l'inverse le philosophe et linguiste Marcelo Dascal considère la polémique comme une catégorie englobant les types d'échanges agonistiques qui « [peuvent] être à la fois la manifestation linguistique de "disputes", de "discussions" et de "controvertes". » (Dascal, 1995, p. 105). Une voie de résolution de ces deux approches réside dans la distinction entre *le* et *la* polémique. Le polémique désigne une forme discursive qu'une personne mobilise contre une autre en la ciblant et la disqualifiant. La polémique englobe cette stratégie discursive dans une situation plus vaste qui considère également le point de vue de la cible de l'attaque ainsi que celui de ceux qui assistent à l'échange. Dans cette typologie, la polémique désigne autant le discours polémique adressé à autrui que sa réaction qui se manifeste par une valorisation ou une sanction du propos et peut être potentiellement suivi d'une contre-attaque (Jacquin, 2011, p. 57). Cette approche s'intéresse donc au contenu des énoncés polémiques qui permet de définir la notion mais également au regard porté sur l'individu qui y a recours. Même si elle semble laisser les individus dans un échange vif où tous les coups sont permis, la polémique n'est pas pour autant dépourvue de normes. Celles-ci ne lui sont pas intrinsèques<sup>71</sup> mais sont portées par ceux qui assistent à l'échange, en tant que participants ou spectateurs. Ainsi la cible de l'énoncé polémique peut reprocher à celui qui la formule de sortir du débat « raisonné » et par conséquent de perdre la raison au sens littéral du terme. Ce n'est donc pas tant l'existence d'énoncés polémiques qui pose problème que l'identification et la qualification de la polémique en tant que situation.

---

71 Nous abondons ici dans le sens de Patrick Charaudeau pour qui la polémique ne relève d'aucun contrat de communication.

### **3.2. Pour une approche communicationnelle de la polémique**

Ces quelques précisions théoriques ont pour but d'accorder une certaine légitimité à la polémique en tant que situation de débat au même titre que la controverse. L'analyse de discours permet de discerner avec finesse les différences et les similarités entre les formes de discours polarisés : dispute, controverse, polémique, affaire, etc. Cependant, les différentes caractéristiques de la polémique présentées ici servent moins à participer à une définition de la polémique en vue de la distinguer d'autres types et genres de discours. Il s'agit plutôt de rendre compte d'un changement de prise en charge énonciative de la critique de Cigéo qui semble davantage se situer dans un registre polémique que dans celui de la controverse. Les travaux portant sur la notion de polémique en SIC sont moins nombreux que ceux qui se donnent pour objet la controverse. À ce titre, la revue *Recherches en communication* (2003, n° 20) a consacré une livraison à la « polémique journalistique », questionnant le recours à la polémique dans l'écriture journalistique à même de constituer un genre ou un format à part entière. La revue *Semen* s'est proposée de travailler la notion du discours polémique dans les pratiques journalistiques à travers un volume intitulé « Polémiques médiatiques et journalistiques » (2011, n° 31). L'approche communicationnelle de la polémique tient donc essentiellement à sa dimension médiatisée qui l'envisage comme un format sinon un ton particulier ou comme une manière d'accéder aux discours polémiques.

Pourtant, à l'instar des controverses, les polémiques n'existent pas uniquement dans les médias. En tant que forme d'échange polarisée, elles peuvent intervenir au cours d'un débat ou d'une controverse. Si on accepte de ne pas la considérer comme « anomalie » de l'argumentation, la polémique peut être caractérisée en tant que situation de communication à part entière. Les récentes évolutions de l'internet et du numérique en général donnent un nouvel intérêt à l'analyse de la polémique en communication. En effet, la mise en circulation de contenus polémiques constitue une des stratégies de mise en visibilité des contenus sur l'internet qui passent de plus en plus par les algorithmes des différentes plateformes et réseaux sociaux numériques qui filtrent les contenus. Ces derniers peuvent privilégier des contenus qui suscitent de « l'engagement » de la part du public qui se manifeste à travers les commentaires, les *like* et autres « réactions » sur *Facebook*, le partage de l'information à des contacts au sein

même du réseau socionumérique ou en dehors, mais également le temps de visionnage d'une vidéo, etc. Pour utiliser ces règles à leur avantage, les internautes développent des stratégies qui consistent à produire des contenus qui répondent à ces critères de manière à garantir au maximum leurs chances d'apparaître en tête (Cardon, 2015). L'une d'entre elles repose justement sur la polémique qui, parce qu'elle suscite des prises de positions marquées et des échanges vifs, est à même d'amener les individus à agir sur la publication et ainsi en favoriser la visibilité.

Dans une autre perspective, les réseaux socionumériques sont également propices au développement de polémiques relativement spontanées. *Twitter* apparaît alors dans les travaux comme le réseau des polémiques. En effet, le dispositif est conçu d'une manière qui rend visible les sujets qui sont particulièrement discutés (*trending topics*). Si tous ne sont pas polémiques, *Twitter* permet à ses utilisateurs de rejoindre une conversation qu'ils n'ont pas sollicitée. Les échanges ne concernent donc pas uniquement les acteurs impliqués au cœur de la polémique et s'étend aux personnes qui souhaitent s'exprimer et donner leur avis. À ce titre, la polémique se trouve inscrite dans des travaux récents en SIC qui s'intéressent à la circulation de débats et de discours sur le numérique. Ces travaux insistent sur l'importance de « la connaissance des mécanismes inhérents aux processus polémiques et des formes d'expression consacrées » (Jackiewicz, 2017, p. 138) pour rendre compte de la manière dont les individus font sens des situations. L'approche qui y est défendue permet de saisir avec finesse l'étendue des stratégies discursives qui se donnent à voir dans les débats. Cependant, le statut du polémique dans ces travaux concerne davantage les sujets des débats en eux-mêmes que le cadre dans lequel ils sont discutés. Les sujets tels que la GPA (*Ibid.*), le mariage entre personnes de même sexe (Cervulle, Pailler, 2014) ou le genre (Julliard, 2016) sont considérés comme polémiques et servent à montrer le poids des dispositifs techno-sémiotiques qui encouragent les internautes à s'exprimer sur un registre polémique, lesquels façonnent en retour le débat.

Ces travaux utilisent à la fois les notions de débat, controverse et polémique pour qualifier des discours aussi bien argumentés que fondés sur l'attaque personnelle voire la violence verbale. Bien qu'adoptant une posture critique à l'égard des médias, ils reprennent

des expressions médiatiques en posant la GPA ou les rapports de genre comme des débats qui suscitent la controverse et font polémique. Ce qui semble intéresser les chercheurs réside moins dans les caractéristiques de la situation de communication polémique que les discours relativement violents qui confèrent une certaine visibilité au débat et marquent un certain tournant. Contrairement aux controverses, les polémiques ne semblent pas être étudiées pour elles-mêmes mais en tant que révélatrices de la tension voire de la radicalisation de points de vue lors d'un échange. Concernant la communication politique, Arnaud Mercier propose de considérer le réseau socionumérique *Twitter* comme un « espace polémique », proposant ainsi que la polémique ne se limite pas à un genre de discours mais induit une certaine posture à l'égard de l'adversaire et se développe en fonction des caractéristiques des dispositifs socio-techniques. Ainsi *Twitter* paraît-il particulièrement propice à la polémique car les hommes politiques observés adoptent une posture militante qui les amène à « s'affranchir des règles ordinaires de la civilité » (Mercier, 2015, p. 150). Constat que l'équipe de l'Observatoire du webjournalisme du Centre de recherche sur les médiations a prolongé au sujet du partage de l'information sur les réseaux sociaux. Pour les auteurs, la polémique réfère « à un groupe d'énoncés qui s'échangent de façon plus ou moins structurée entre des acteurs dans un dynamique telle qu'elle finit par voir se dégager ou se renforcer deux (ou un peu plus) camps rivaux » (Sebbah, et al., 2018, p. 230). Ils rendent compte des procédés d'écriture des internautes pour s'exprimer sur des sujets polémiques (ponctuations, émoticônes, etc.) et aboutissent au constat que « Twitter favorise chez certains militants une parole acerbe et déviante » qui n'est toutefois pas surprenante car elle correspond à un contournement de l'espace public médiatique dont les militants s'imaginent tenus à l'écart (*Ibid.*, p. 266).

L'approche communicationnelle de la polémique se focalise donc à la fois sur la polémique des discours et sur la situation dans laquelle ces derniers sont prononcés. En effet, nous avons montré que la polémique est souvent employée pour qualifier des discours que le type de relation qu'elle établit entre les protagonistes. Cette tendance que révèle l'état des travaux sur la notion en SIC différencie la polémique de la controverse que les chercheurs utilisent surtout pour qualifier un débat particulièrement argumenté visant à résoudre une question, qui se fait opposer des points de vue, où s'observe une reconnaissance mutuelle de la

légitimité et de l'intégrité des participants, se déroulant sous les yeux d'un tiers compétent, etc. En d'autres termes, il semble plus aisé et courant de caractériser un discours de « polémique » plutôt que de dégager les caractéristiques de la polémique entendue comme situation de communication. Dès lors, pourquoi vouloir considérer la polémique comme situation à part entière plutôt que de s'inscrire dans le prolongement des travaux qui la considèrent dans sa dimension discursive ? Cette volonté de problématiser la polémique avec les outils de l'information et de la communication est née du fait que les militants n'ont pas systématiquement un discours polémique. Certes, l'attaque frontale de l'adversaire est récurrente dans leurs discours mais il semble quelque peu excessif de réduire leur discours à cette dimension. Pourtant, la rupture avec la controverse et l'enquête citoyenne laisse à penser qu'ils entretiennent un rapport singulier avec l'adversaire, fondé sur le conflit. L'approche de la polémique en tant que situation de communication est davantage proposée à titre d'hypothèse. Elle est une tentative théorique pour penser une forme de conflit qui se distingue des autres.

Le principal point de désaccord des approches argumentatives de la polémique réside dans son opposition avec des discours argumentés et « raisonnés ». Comme nous l'avons montré plus haut, des chercheurs refusent d'assimiler polémique et argumentation tandis que d'autres la considèrent justement comme une modalité argumentative. L'enjeu de ces divergences théoriques est de situer la polémique parmi les autres types de discours agonistiques, soit pour la situer en deçà de l'argumentation ou pour affirmer son rôle dans l'espace public. Au-delà des discours qu'elles suscitent, polémique et controverse détiennent des points communs lorsqu'elles sont envisagées en tant que situations de communication. Toutes les deux se fondent sur un désaccord sur une question clivante qui polarise le débat entre deux camps. Bien que la controverse soit polarisée voire conflictuelle, les échanges visent le consensus afin de résoudre une situation. Les individus argumentent alors leurs points de vue de manière à infléchir celui de leur adversaire. L'intérêt du sujet dépasse celui des participants qui se tournent entièrement vers la recherche de solutions.

Cependant, cette approche paraît quelque peu normative en cela qu'elle essentialise la controverse. En effet, de nombreuses situations se caractérisent par un conflit bloqué par

l'opposition radicale des points de vue et le refus des acteurs à concéder une part de vérité à l'adversaire. De telles situations ont été qualifiées de « dialogues de sourds » (Angenot, 2008). À travers cette expression, le spécialiste de la rhétorique Marc Angenot souligne que l'argumentation et l'écoute mutuelle entre les participants d'une controverse relèvent bien souvent d'un idéal. Chaque camp se replie dans ses croyances et valeurs, ce qui les amène à ne plus prendre en considération la parole de l'autre. Les individus continuent néanmoins de formuler des arguments, d'explicitier leurs positions, d'inventer des slogans, etc. tout en n'écoutant plus autrui. Dialogue de sourds ne signifie pas absence de communication mais rupture de la reconnaissance mutuelle de la légitimité et de l'intégrité des participants dans le débat. Cette notion met alors en valeur l'idée que les participants d'un débat *a priori* bloqué et sans fin ne communiquent pas directement avec leur adversaire, dont ils connaissent les positions irréductibles, mais à destination du public qui observe les agissements des acteurs dans le débat, bien souvent *via* les médias. Cela fait écho à la structure triadique des controverses qui souligne l'intervention d'un public tiers qui n'est pas nécessairement impliqué directement dans le débat mais est à même d'en juger le contenu. Dans les controverses sociotechniques, ce public est souvent composé de pairs qui évaluent les discussions scientifiques, par exemple. Dès lors que l'échange se fait plus tendu et que les participants au débat ne cherchent plus à convaincre autrui mais à rendre public leur point de vue, le statut du public se trouve modifié.

Dans la polémique, le public reste juge de l'échange dont il se fait spectateur. Contrairement à la controverse, ce jugement ne se fonde pas sur une compétence ou une expertise particulière mais il consiste à manifester l'adhésion (ou le rejet) à l'égard de ce qui est dit. Puisque les acteurs ne cherchent pas à obtenir un accord sur une question, la polémique ne se fonde pas sur des preuves et leur vérification. Le public juge donc à la fois le contenu et la qualité de l'argumentation que les procédés rhétorique qui lui donnent un certain écho. De cette manière, les places occupées par les acteurs sont plus mobiles en situation polémique que dans une controverse. Comme nous le montrerons plus loin, les militants peuvent adopter une posture particulièrement radicale sur un sujet pour se rendre visible et adopter une attitude plus mesurée par la suite. Il en va de même pour le public qui

peut être en faveur de l'un ou l'autre des deux camps en opposition. Une telle dynamique de postures constitue le propre de « la relation polémique [qui] repose d'abord et avant tout sur un échange de rôles et de situations de parole suivant lequel A est à B ce que B est à A. » (Nicolas, 2016) La notion de relation montre bien que la polémique ne se mesure pas seulement dans les discours mais qu'elle instaure un certain rapport avec l'adversaire. Lorsque des acteurs polémiquent, ils anticipent potentiellement la réaction de l'adversaire et du public et conçoivent leurs discours en fonction de ces représentations qu'ils se fabriquent. Cette approche permet notamment d'analyser la manière dont les discours polémiques des militants modifient la communication de l'adversaire. Lorsqu'elle est attaquée frontalement, l'Andra peut à son tour installer une relation polémique avec les adversaires. Il est alors intéressant de mesurer l'écart entre un discours d'expertise et des propos plus polémiques dans sa communication scientifique.

Par ailleurs, la polémique est souvent associée à la violence verbale. Communément, un propos polémique est perçu comme une attaque frontale plus ou moins virulente adressée à l'adversaire. Provenant du grec *polemikos*, relatif à la guerre, l'étymologie du terme comprend l'idée d'un affrontement. Il s'agit d'ailleurs d'un trait de définition fondamental identifié par Catherine Kerbrat-Orecchioni, posant que « la polémique s'inscrit dans un contexte de violence et de passion » (1980, p. 12). Il semble nécessaire de prendre au sérieux l'expression de violences, de valeurs et d'émotions plutôt que de les ignorer au seul motif qu'elles ne correspondent pas à un type d'argumentation rationnelle. Il convient alors de situer ces éléments dans la communication d'opposition à Cigéo. Comme le souligne l'auteure, la violence apparente des polémiques est une façade et rares sont les cas où elle se transforme en violence physique :

Même si son enjeu peut être fort sérieux, même s'il lui arrive de se prolonger en guerre véritable [...], la polémique n'est guerre que *pour de rire* : petite guerre ou fantasia, simulacre et substitut de la guerre littérale, les boulets qu'elle tire, aussi rouges soient-ils, ne tuent que symboliquement. (*Ibid.*, p. 6)

La violence de la polémique est donc avant tout symbolique. Elle constitue une manière d'instaurer un rapport belliqueux avec l'adversaire qui va au-delà de l'opposition mais qui

s'exprime essentiellement à travers les discours. Les propos qui peuvent émerger au cours d'une polémique ne sont pas des appels à la violence. Si ces derniers peuvent être vifs et extrêmes, cela s'explique par le fait que la polémique est un contre-discours au sens littéral du terme. Ce qui la définit est l'absence de recherche commune de solution à même d'aboutir à un consensus entre les parties. Cette affirmation du dissensus conduit parfois à discréditer la polémique car si les individus ne cherchent pas l'entente mutuelle, cela signifie qu'ils cherchent le combat. L'opposition radicale entre les parties se situe au cœur d'une approche communicationnelle de la polémique. En effet, c'est à travers elle que les individus établissent leurs discours, définissent les valeurs qu'ils doivent défendre, leur position dans le débat, le ton de leur communication, etc. Contrairement à la controverse dont le sujet émerge d'un travail d'enquête citoyenne qui vise à mettre en débat une situation, la polémique trouve directement son sujet chez l'adversaire qui est envisagé comme la cible d'un discours qui n'a d'autre fin que de le disqualifier (*Ibid.*, p. 12). L'opposition plus ou moins radicale n'est donc pas à comprendre comme une anomalie de la communication, elle permet surtout de faire exister de nombreux discours qui ne se situent pas sur le terrain de l'argumentation. S'intéresser à la polémique revient alors à prendre en considération des acteurs qui refusent d'entrer dans le cadre de la controverse et des différents dispositifs de concertation qui entendent faire participer les individus. À Bure, le recours à la polémique se comprend donc dans le prolongement du rejet des militants à se conformer au cadrage et aux règles de prises de paroles qui ont été fixées dans les débats publics organisés par la CNDP. Pour Loïc Nicolas, la violence de la polémique est « fonctionnelle » dans le sens où « elle est destinée à rester sur le strict terrain des mots » (2016) et empêche donc qu'elle devienne physique. Puisque le débat est polarisé et qu'il vise à discréditer l'adversaire, les individus font preuve d'une certaine créativité permise par leur distance à l'égard de l'argumentation ainsi que de la recherche de vérité et de preuve. Ils font appel à « des procédés variés (dérision, appel au bon sens ou au *pathos*, diabolisation, retournement des valeurs ...) » (*Ibid.*) qui contribuent à débloquent des controverses souvent interminables, où les participants déroulent leurs arguments et contre-arguments sans qu'ils ne s'écoutent mutuellement. La polémique est donc utile au chercheur en cela qu'elle permet de pluraliser les discours mais également les stratégies, les systèmes de valeur en s'émancipant du cadre argumentatif de la controverse. Les discours ne sont plus

simplement envisagés comme des argumentations mais dans un ensemble plus vaste qui inclut les critiques qui ne visent pas la résolution d'une situation mais l'expression d'un désaccord plus ou moins durable.

Au risque de le répéter, la polémique se définit avant tout par la recherche du dissensus. Cette précision est très importante pour analyser l'opposition à Cigéo à partir de 2015 car les militants prennent quelques distances avec les méthodes des citoyens-enquêteurs pour fonder une opposition politique relativement radicale à l'Andra. Leur objectif n'est plus de fournir les preuves pour invalider la faisabilité et la sûreté du stockage sous-terrain profond mais de construire une opposition frontale et de principe à Cigéo fondée sur un rapport de force avec l'Andra. Le recours à la notion de polémique vise à souligner la rupture avec la controverse et l'enquête des citoyens-enquêteurs. Pourtant, les militants ne se situent pas toujours dans la polémique telle que nous l'entendons dans son sens ordinaire. Bien qu'elles existent, les attaques frontales et les formes de violence verbales telles que l'injure et l'insulte ne sont pas si fréquentes. En revanche, ils se situent systématiquement dans un rapport conflictuel qui vise à décrédibiliser l'adversaire. En ce sens, leur action s'apparente à la polémique car le polémiste n'est pas tant celui qui a recours à l'injure que « celui qui refuse d'admettre que le point de vue de son opposant a été "défendu de façon concluante" » (Plantin, 2003, p. 379). Or cette définition correspond à l'opposition à Cigéo qui affirme que l'Andra ne défend pas son point de vue de manière concluante et plus généralement refuse de voir dans le projet une solution crédible pour la gestion des déchets radioactifs. Enfin, un des traits de définition de la polémique réside dans sa capacité à autonomiser le débat. Lorsque les individus polémiquent, ils insistent davantage sur ce qui les différencie de leur adversaire que sur la résolution d'une situation. Au moment où nous écrivons ces lignes, le débat sur Bure et Cigéo porte davantage sur l'intervention des forces de gendarmerie pour évacuer les opposants occupant le bois Lejuc ou sur les avancées du projet Cigéo que sur le principe même de gestion des déchets radioactifs. L'accent mis sur le dissensus conduit à considérer l'opposition pour elle-même et relègue l'argumentation et la controverse au second plan.

## 4. La contestation en terrain numérique : une communication de combat ?

Comme nous l'avons souligné dans le chapitre consacré à l'implantation territoriale de Cigéo et de son opposition, l'arrivée de nouveaux militants en 2015 prend la forme d'une occupation du territoire. Cependant, cette occupation s'accompagne de la création d'un site web prenant la forme d'un blog intitulé « Plus Bure sera leur chute. Lutte contre le projet d'enfouissement de déchets nucléaires ». Les opposants y publient régulièrement du contenu, en général sous forme de textes mais aussi de vidéos, pour diffuser des informations sur la lutte anti-Cigéo. L'essentiel de leur communication passe à travers ce site web créé à l'été 2015. Contrairement à ce que laisse suggérer son titre actuel, ce site web n'est pas destiné à l'origine à traiter l'ensemble de la lutte contre Cigéo. En effet, l'URL (« vmc.camp ») qui permet d'y accéder correspond au collectif VMC qui a investi Bure durant l'été 2015 pour y construire un camp anti-capitaliste et anti-autoritaire. L'acronyme du collectif signifie « Vladimir, Martine & Co » et constitue un hommage sous forme de jeu de mot à Vladimir Martynenko, conducteur de la déneigeuse à l'origine de la mort du PDG de Total Christophe de Margerie le 21 octobre 2014 en Russie. Ce nom en apparence anodin donne donc un véritable sens politique à la lutte contre Cigéo. Le collectif explique dans un texte qu'il se « préoccup[e] du sort injuste d'un homme du peuple<sup>72</sup> » tout en précisant qu'il ne se « réjouit[t] pas de la mort d'un homme ». Cependant, la lettre de soutien que ses membres adressent à Vladimir Martynenko est plus explicite :

Quand nous avons appris la nouvelle de sa mort, nous l'avons fêtée dignement. Certains diront qu'on ne se réjouit pas de la mort. C'est vrai, mais sa mort sonne pour nous comme la justice. L'histoire se souviendra de ton nom, et pour nous ta déneigeuse est devenue un symbole.

Le rapport avec la lutte contre le projet Cigéo n'apparaît pas immédiatement à la lecture de la présentation du collectif. En effet, les circonstances du décès du PDG de Total n'ont aucun lien direct avec les déchets nucléaires. Cependant, l'événement est symbolique à plusieurs titres pour ces militants anti-Cigéo. Tout d'abord, l'action de Total dans les

---

<sup>72</sup> VMC, 2015. A propos de VMC. *Plus Bure sera leur chute ...* [en ligne]. 16 mai 2015. [Consulté le 10 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://vmc.camp/archivage/vmc/a-propos-de-vmc/>

domaines de l'environnement et de l'énergie est dénoncée par les militants qui estiment que Christophe De Margerie « participait bien trop à la destruction de nos vies. Et l'intérêt de plus en plus prononcé de Total pour le gaz de schiste ne laissait pas entrevoir un futur meilleur. » Ils ajoutent également qu'il « incarnait l'exploitation de milliers d'hommes et de femmes, la pollution et les désastres écologiques et sociaux, la destruction de milliers de vies humaines et animales. » L'écologie et la politique sont donc au fondement du collectif VMC qui est autant attentif à la destruction de l'environnement qu'aux inégalités sociales qu'elle engendre. Dans un second temps, la référence au personnage russe est présentée comme un symbole de résistance de groupes supposément opprimés face aux géants du capitalisme. En effet, Vladimir Martynenko a été poursuivi pour avoir délibérément laissé sa déneigeuse dans l'axe de la trajectoire de l'avion de l'ex-PDG de Total. C'est pour cette raison que des militants à Bure lui adressent une lettre de soutien et affirment par la même occasion que ceux qui subissent les effets du développement du capitalisme et de l'exploitation de la nature disposent à leur échelle des moyens d'enrayer ce système. Dans cet esprit, le camp d'été organisé par le collectif VMC comportait notamment des stages de sabotage et d'escalade pour initier les militants à mener des micro-actes de résistance sur le terrain. La présentation du collectif VMC montre bien la manière dont les militants envisagent leur action et pose le rapport particulier qu'ils entretiennent avec leur adversaire. On retrouve donc un trait caractéristique de la polémique identifié précédemment qui consiste à instaurer une opposition frontale avec l'adversaire. Ces militants s'intéressent à la situation de Bure pour contester le projet Cigéo sur le plan politique plutôt que pour trouver une solution à la gestion des déchets nucléaires. Leur action et leurs discours ne se fondent pas sur des contre-expertises mais sur un rejet catégorique du projet et de ceux qui le pilotent. Comme c'est le cas pour d'autres luttes telles que l'aéroport de Notre-Dame des Landes ou le barrage de Sivens, les militants agissent non seulement contre le principe du projet mais également contre ceux qui contribuent à le réaliser de près ou de loin. Ceci s'observe notamment dans le nom du site qui s'adresse directement aux adversaires sans les nommer, sous la forme d'une annonce : « Plus Bure sera leur chute ».

Au fil de la lutte, le collectif VMC est rejoint par de nombreux autres activistes si bien qu'il n'est plus identifié comme un groupe unique mais un rassemblement de sympathisants

qui souhaitent s'investir dans la lutte anti-Cigéo. Cependant, le site web demeure le principal mode de communication du groupe qui développe une présence numérique à la hauteur de son occupation physique sur le terrain. La communication est assurée par un groupe de volontaires appelé « Automédia » qui se donne la tâche de diffuser les messages, de constituer un carnet d'adresses ainsi que de traiter les demandes des journalistes et de recevoir ces derniers. L'établissement d'une telle cellule laisse supposer que la communication est importante aux yeux de ces militants. En effet, l'Automédia est présentée comme une manière de reprendre du contrôle sur la communication et sur ce que les médias disent du mouvement. Il s'inscrit donc dans la critique expressiviste des médias qui envisage « la production d'information comme instrument d'émancipation, plutôt que comme moyen de lutter contre la représentation de la domination symbolique » (Cardon, Granjon, 2013, p. 16). L'utilisation des médias et notamment de l'internet est présentée comme un moyen d'émancipation des médias que les militants qualifient de « classiques », ainsi qu'une manière « d'éviter l'écueil du porte-parolat<sup>73</sup> ». Ce dernier point est particulièrement important car les activistes revendiquent une auctorialité collective, si bien que le mouvement n'est jamais incarné par une personne et communique prioritairement *via* son blog et ses réseaux sociaux. L'étude de la communication numérique des opposants anti-Cigéo n'est donc pas anecdotique puisqu'elle est massivement utilisée par le mouvement depuis sa création en 2014.

Le titre de cette partie fait volontairement référence à l'ouvrage de Thierry Libaert et Jean-Marie Pierlot (2015) qui s'intéresse à la communication des mouvements contestataires. Mettant à distance l'idée qu'elle ne serait qu'une ressource mobilisée par les acteurs, les deux auteurs soulignent la dimension conflictuelle inhérente de la communication qu'ils conçoivent comme une lutte. Cette approche correspond à celle que nous avons développée au sujet de la polémique parce qu'elle place elle aussi la focale sur l'expression du dissensus. Ainsi la communication ne sert pas seulement à « connaître les points d'accord potentiels, mais aussi les points de désaccord irréconciliables et pour lesquels il ne s'agit pas de tâcher de convaincre autrui » (*Ibid.*, p. 13). À la suite de cette proposition, il convient d'identifier la manière dont les

---

<sup>73</sup> VMC, 2017. L'automedia. *Plus Bure sera leur chute ...* [en ligne]. 7 juillet 2017. [Consulté le 10 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://vmc.camp/lautomedia/>

militants entretiennent le dissensus dans leur communication. Cela passe notamment par des événements qui suscitent la polémique et dont les militants se font l'écho sur leur site web. De la même manière que pour les controverses des citoyens-enquêteurs, les militants identifient des événements et les diffusent sur leur site web de manière à susciter la discussion sur le projet Cigéo. Ces récits d'événements ont cependant une portée polémique, c'est-à-dire qu'ils ne visent pas à débattre du bien-fondé du projet ni à trouver des solutions de gestion alternatives des déchets nucléaires. Ils portent sur la lutte anti-Cigéo ou sur l'opposition générale qui fait se confronter les militants et l'Andra. C'est en cela que la communication apparaît comme un « combat » polémique. Parce qu'ils refusent de débattre avec l'adversaire, les militants font porter le débat sur le conflit en lui-même plutôt que sur les déchets radioactifs. Ils contraignent donc leur adversaire à se positionner ainsi qu'à formuler une opinion sur les opposants plutôt que sur Cigéo lui-même. Sur l'internet, le débat ne se limite pas au modèle quelque peu idéal-typique de la controverse. Les acteurs ne participent pas forcément au grand débat des déchets radioactifs, mais font circuler des discours dont l'axiologie permet de « faire sens avec le monde » (Carbou, 2015, § 3).

Dans ce contexte, les réseaux sociaux numériques sont surtout utilisés pour attaquer frontalement l'adversaire et le décrédibiliser. C'est pourquoi nous analysons un corpus de tweets relatifs à l'opposition anti-Cigéo. L'objectif n'est pas d'identifier la manière dont les internautes dans leur globalité débattent du conflit à Bure, mais d'observer les stratégies d'acteurs récurrents dans le débat qui manifestent leur désaccord. Il peut être alors intéressant de mesurer l'écart entre les positions défendues et celles avancées sur ces réseaux. En effet, les individus ont une certaine propension à adopter une attitude polémique, notamment sur Twitter, en interpellant directement leur adversaire, le tournant en dérision, en le tutoyant, le provoquant etc. Les militants contraignent alors leur adversaire à entrer dans le jeu de la polémique et ainsi ternir le vernis de la communication institutionnelle. Loin de se limiter à l'injure et à la violence verbale, le recours à la polémique sur les réseaux sociaux numériques fait émerger de nouvelles manières de s'exprimer et de prendre part au débat en ne discutant pas du contenu scientifique et technique du projet mais du conflit qui l'entoure. La question est alors d'identifier les différents procédés utilisés en ligne pour communiquer sur l'adversaire et publiciser les représentations de la situation pour faire valoir son point de vue.

#### ***4.1. Récolter les traces numériques de l'opposition anti-Cigéo***

L'investigation du numérique appliquée aux mouvements contestataires s'apparente à une véritable gageure. En effet, elle expose le chercheur à un entrelacement de réseaux : d'une part, le web dont on sait qu'il est décentralisé et que chacun peut investir (non sans conditions), et d'autre part, celui des militants dont nous avons vu qu'il est essentiellement éclaté et où il est difficile sinon impossible d'en identifier l'origine. Ces structures réticulaires qui caractérisent autant les acteurs que les dispositifs qu'ils utilisent pour s'exprimer complexifie quelque peu l'étude de la communication anti-Cigéo qui a été menée jusqu'ici. Bien qu'ils aient été problématisés à l'aide du concept de dispositif pour identifier leurs particularités techno-sémiotiques les sites web des associations d'opposants au stockage des déchets radioactifs sont essentiellement envisagés par les acteurs comme des supports. Si leur existence en ligne leur confère des caractéristiques propres, ils sont encore majoritairement étudiés pour les discours et les messages qu'ils font entrer en circulation. Se pose alors la question de l'intentionnalité. Lorsque les militants investissent le web, ils publicisent un discours dont nous avons vu qu'il était autant façonné par les acteurs que par les dispositifs d'écriture qu'ils mobilisent. Cependant, ils font également circuler un certain nombre d'informations parfois malgré eux. Les contenus disponibles sur le web ont une matérialité propre. Les liens hypertextes sur lesquels nous nous sommes déjà arrêtés en constituent l'exemple le plus frappant. Toutefois, ils ne constituent pas la seule information qui entoure les discours militants en circulation sur le web. L'information ne s'arrête pas au moment où les individus cliquent sur le bouton « Publier » de leur CMS ou lorsqu'ils valident le dépôt d'un fichier PDF contenant un tract ou une affiche. Au contraire, cela engage une production d'informations effectuée de manière plus ou moins consciente portant sur l'acte même de publication et sur ce qui est publié. De telles informations forment des « métadonnées », c'est-à-dire littéralement des données sur les données qui sont généralement « produites automatiquement par les systèmes informatiques » (Broudoux, Scopsi, 2011, p. 11). Lorsqu'il est question de discours sur le web, ces derniers s'accompagnent systématiquement de données à même de livrer des informations plus ou moins utiles au lecteur : date de

publication, date de modification, lien hypertexte de l'article, lieu de publication, etc. Ces informations ne sont pas nécessairement toutes visibles mais elles peuvent se trouver à l'intérieur du code source des pages web et faire l'objet d'une récolte plus systématique et automatisée à l'aide de techniques de fouille de données (*data mining*). Loin de se confiner à la sphère des techniciens, les métadonnées montrent qu'un contenu ne circule jamais seul sur le web et s'accompagne de différentes informations qui parfois peuvent être plus riches que le contenu lui-même. Par exemple, il devient possible de connaître derrière une photographie le modèle de l'appareil avec lequel le cliché a été pris, à quelle heure et lieu, etc. : autant de renseignements qui, lorsqu'ils sont recoupés entre eux, permettent d'obtenir des informations relativement précises. Ce constat se vérifie d'autant plus avec les blogs qui font explicitement figurer ces métadonnées et dont les articles s'accompagnent de commentaires et de statistiques de partage. Les notions de discours et de message semblent alors moins pertinentes pour qualifier ces contenus qui ne se limitent plus au seul discours intentionnel mais englobent d'autres données voire d'autres discours avec eux.

De cette manière, la circulation de contenus sur le web s'apparente davantage à ce que plusieurs chercheurs identifient comme des traces, à savoir des éléments que les internautes laissent au gré de leur navigation sur l'internet<sup>74</sup>. L'enjeu n'est plus seulement au constat d'un élargissement du document à ses métadonnées mais de l'identité numérique (Ertzscheid, 2013, p. 13). En effet, la machine n'est plus seule à produire des métadonnées, et de nombreux sites web ne se focalisent plus sur la production de contenu que sur leur agrégation à travers des outils de veilles plus ou moins collaboratifs. Il ne s'agit plus tant de produire de la connaissance que de la classer, l'ordonner, la décrire pour qu'elle soit utile aux autres. Il en va ainsi des outils de veille dont le choix des sources est à même de donner des informations sur son concepteur, de même qu'avec les outils de partage de signets dont les listes des différents sites web collectés et affichés est à même de renseigner les goûts ou les préférences d'une personne. De cette manière, les métadonnées « deviennent des éléments qui communiquent le plus d'informations notamment de type personnel » et leur production nécessite « une prise de conscience : un contrôle de soi » (Le Deuff, 2011, p. 24). Les différents discours que les

---

74 En sciences de l'information et de la communication, les chercheurs travaillant sur la communication des organisations insistent aussi sur la notion production de trace, à travers des dispositifs de projet par exemple (Piponnier, 2009, p. 126).

militants publient sur le web ne sauraient être appréhendés en tant qu'entités indépendantes mais plutôt comme une multiplicité de traces numériques de leur engagement. Selon Louise Merzeau (2008, p. 156), toute communication numérique s'accompagne de traces, et les métadonnées sont à ce point omniprésentes « qu'on ne peut pas ne pas laisser de trace » de la même manière que l'axiome bien connu du Collège invisible dit « qu'on ne peut pas ne pas communiquer ». Pour la chercheuse, les traces ne constituent pas un à-côté de la navigation sur l'internet : elles en sont constitutives. Ces dernières se composent autant d'éléments produits volontairement que d'autres, involontaires et invisibles, tels que les métadonnées. Le problème n'est donc plus de reprendre le contrôle des traces numériques susceptible de nuire à l'identité des individus mais de les considérer comme inhérentes à la communication numérique. Lorsqu'ils sont publiés en ligne, les discours échappent en partie aux individus car ils sont conçus comme des traces parmi d'autres à même de documenter leur engagement ou leur parcours militant. La démarche du chercheur se trouve alors modifiée. Elle ne consiste plus seulement à considérer les discours en tant que tels mais à leur (inter)relation ainsi qu'aux différentes métadonnées qui les entourent et contribuent à leur donner du sens. Cela revient à adopter une posture de recherche à rebours, en ne partant pas des discours conçus pour être communiqués à dessein mais d'un fait à observer qui se manifeste à travers un « agencement collectif de traces » (*Ibid.*, p. 157).

Il s'agit donc d'identifier les traces de l'opposition anti-Cigéo à travers les discours des militants sur le web. Une telle démarche s'inspire du paradigme indiciaire théorisé par l'historien italien Carlo Ginzburg et qui pose les traces comme des détails (Serres, 2002, p. 2) qui « permettent de saisir une réalité plus profonde, impossible à atteindre autrement » (Ginzburg, 1989, p. 149). Plutôt que de viser à constituer un corpus exhaustif de l'opposition à Cigéo sur le web, nous proposons d'en saisir les traces telles qu'elles se donnent à voir au chercheur sur le terrain numérique. Il s'agit donc de « remonter, à partir de faits expérimentaux apparemment négligeables, à une réalité complexe » (*Ibid.*, p. 151). La mise au point d'un tel protocole d'enquête nécessite d'en exposer les biais. Comme le souligne le paradigme indiciaire, la recherche ne vise pas l'exhaustivité mais la mise au jour d'une réalité à partir de traces aussi concrètes qu'elles peuvent paraître triviales. La récolte de ces traces

s'opère de façon manuelle. Puisque la recherche ne prétend pas à l'exhaustivité, elle procède par une récolte qualitative directement opérée par le chercheur. Ce choix de méthode est également guidé par le fait que les traces numériques constituent un volume de données relativement restreint qui ne nécessite pas de traitement automatisé. La collecte de traces s'applique essentiellement aux réseaux sociaux numériques (RSN) car il est moins facile d'archiver les contenus qui y sont diffusés que ceux présents sur les sites web. De fait, les militants sont essentiellement présents sur Facebook et Twitter. Une observation exploratoire de ces deux RSN montre que Facebook est majoritairement utilisé pour relayer les articles du blog « Plus Bure sera leur chute » tandis que Twitter est utilisé pour diffuser des informations relativement inédites, soit parce qu'elles anticipent une publication plus longue à venir sur le blog ou parce qu'elles s'intègrent dans une stratégie de mise en débat que les militants recherchent moins sur Facebook. C'est pour cette raison que nous faisons le choix de focaliser l'observation sur Twitter. Ce RSN est traditionnellement présenté comme particulièrement contraignant du fait de la limitation des messages (tweets) à 140 caractères qu'il impose à ses utilisateurs. Depuis 2017, cette limite a été élargie à 280 caractères de manière à permettre de publier des messages plus longs. Cependant, cette limitation technique emblématique n'est pas la seule caractéristique de Twitter. Pour les évoquer rapidement, ses autres caractéristiques techniques sont : le hashtag (ou mot-dièse) qui permet à un mot ou une expression de devenir cliquable lorsqu'il est précédé du signe dièse, et ainsi de faire apparaître l'ensemble des tweets qui comprennent ce même mot<sup>75</sup>, la réponse qui permet d'interpeler un ou plusieurs destinataires, le retweet qui republie le tweet d'un autre utilisateur en y ajoutant ou non un commentaire, ainsi que la mention « J'aime » permettant à l'utilisateur d'indiquer qu'il apprécie un tweet. Au fil de son évolution, Twitter a acquis d'autres fonctionnalités telles que les « threads » qui sont une suite de plusieurs messages de 280 caractères en cascade qui permettent de contourner cette limitation, l'ajout de documents multimédias, l'analyse d'audience, la recherche de contenus, les emojis, etc.

On le voit : les traces qu'il est possible de récolter sur Twitter sont nombreuses et il convient d'identifier celles qui sont significatives pour notre recherche. Puisque notre attention

---

<sup>75</sup> Twitter classe les hashtags les plus populaires et les plus actifs dans un encart de son site nommé « Tendances » et donne un aperçu des sujets les plus débattus à un moment donné.

se porte essentiellement sur la polémique, les hashtags ainsi que les réponses apparaissent comme les traces à même d'éclairer le rapport que les militants ont avec le sujet du débat (ils peuvent l'étiqueter par un mot-dièse spécifique) ainsi que leur adversaire (en identifiant leurs différentes stratégies pour l'interpeler). Faut-il pour autant négliger les autres traces numériques au motif qu'elles ne correspondent pas à notre conception de la polémique ? À l'évidence, il est nécessaire d'entretenir une forme d'intérêt aux traces produites sur les RSN même si celles-ci ne font pas l'objet d'une analyse systématique. La mention « J'aime » ne doit pas être marginalisée sous prétexte qu'elle soit moins facile à repérer que le retweet par exemple. En effet, elle constitue un « geste impliqué d'appréciation et d'adhésion personnelles » (Candel, Gomez-Mejia, 2017, p. 8) à même de constituer un vecteur d'expression pour l'utilisateur. L'enjeu est donc de déterminer la manière de prendre en compte ces traces que le chercheur n'étudie pas en profondeur mais qui se présentent tout de même à lui sans qu'il ne les sollicite. Une manière de considérer ces traces numériques est de les intégrer à une analyse réflexive. En effet, l'ensemble des données sont récoltées à partir de notre compte personnel et non d'un compte spécifiquement créé pour la recherche. Ce choix s'explique par la volonté de ne pas dissimuler l'identité du chercheur ainsi que par un engagement volontaire à l'égard du terrain. C'est justement à ce niveau que les traces numériques sont prises en compte. En effet, le chercheur n'est pas extérieur à la réalité qu'il observe : il en est une partie intégrante. À ce titre, il produit des traces numériques de la même manière que les individus qu'il observe. Par exemple, la mention « J'aime » peut être utilisée pour collecter un tweet sur le vif, lorsqu'il est impossible d'effectuer une capture d'écran. De cette manière, le tweet « aimé » est automatiquement placé dans une liste qui facilite le traitement et l'archivage ultérieur des données. Apposer un « J'aime » sur un tweet d'opposant constitue une trace de la présence du chercheur qui peut être interprétée de différentes manières par les observés. En effet, ces derniers peuvent penser qu'il s'agit d'une validation de leur propos, ou au contraire éveiller les soupçons à l'égard d'un individu qui ne répond jamais aux tweets mais les « aime » donc les lit en silence. Cela est tout autant valable pour les comptes d'opposants à Cigéo que ceux d'individus qui se déclarent favorables au projet.

#### ***4.2. Entre provocation et dérision : usages du trolling sur Twitter***

La contestation de Cigéo qui est ici observée débute avec la création du compte Twitter des opposants du collectif VMC baptisé « Les ZIRAdiéEs » en juillet 2016. À l'évidence, la critique du projet sur ce réseau socionumérique ne naît pas avec ce compte mais celui-ci la systématise. En effet, les associations d'opposants s'exprimaient essentiellement sur leurs sites web ainsi qu'à travers quelques rares pages sur Facebook. Comme nous l'avons vu, ceci s'explique par le fait que les citoyens-enquêteurs cherchent à susciter la controverse pour faire parler de Cigéo. Les opposants du collectif VMC et leurs sympathisants visent quant à eux à incarner une opposition plus radicale dans le sens où elle ne vise pas à obtenir de compromis avec l'Andra mais réclame l'arrêt du projet. Ceci s'incarne à travers une communication qui vise à interpeler directement l'adversaire ainsi qu'à montrer sa détermination à durcir le conflit. Comme nous l'avons précédemment signalé, le compte Twitter de ces opposants se nomme « Les ZIRAdiéEs » en référence à la portion de territoire délimitée par l'Andra pour construire les installations de Cigéo<sup>76</sup>. Les militants ont ainsi fait de la « Zone d'intérêt pour la reconnaissance approfondie » une « Zone d'insoumission à la radioactivité ». Ce détournement d'acronyme peut rappeler celui de la ZAD de Notre-Dame des Landes qui devenu modèle du genre dans les luttes contemporaines. Il ne s'agit pas seulement de tourner en dérision l'adversaire mais de s'identifier par rapport à lui, avec ses propres outils. Ainsi, le détournement illustre l'antagonisme entre l'Andra et les opposants. Ces derniers sont à ce point opposés à leur adversaire qu'ils utilisent son acronyme pour lui faire prendre un sens totalement contraire. Sur le plan discursif, ce détournement est antithétique, c'est-à-dire qu'« il fait dire au sigle l'antithèse, le contraire de ce qu'il signifie ou de ce qu'il évoque » de manière à « dénoncer l'hypocrisie » (Renard, 2011, p. 34) de ce que désigne la ZIRA. Aux yeux des militants, l'acronyme masque tout lien avec la radioactivité ou même le nucléaire<sup>77</sup>. Pris à la lettre et sans contexte, nul n'est capable d'expliquer « l'intérêt » de cette « zone », ni ce qu'elle entend « reconnaître » et en quoi cette reconnaissance est « approfondie ». Plus qu'un trait d'humour, ce détournement est une réappropriation sémantique qui vise à replacer le nucléaire au cœur du débat. À cette fin, les militants ont prolongé le détournement

---

<sup>76</sup> Voir *Des appropriations conflictuelles de l'espace* p. 99

<sup>77</sup> Cette remarque vaut également pour l'acronyme Cigéo qui ne porte aucune référence explicite à l'énergie ni aux déchets nucléaires.

par l'invention d'un qualificatif : les Ziradiés. Si l'on s'en réfère au sens originel de l'acronyme, ce néologisme désigne ceux qui se situent dans la ZIRA. Entendu dans son sens détourné, ce qualificatif désigne par extension les risques d'une exposition aux matières radioactives. Phonétiquement, « Ziradiés » fait référence aux « irradiés » et annonce que les personnes vivant sur la ZIRA finiront par subir les effets néfastes aux radiations des déchets radioactifs s'ils laissent se faire Cigéo. Notons la présence du « E » majuscule dans le nom du collectif qui souligne une forme de militantisme en faveur de l'inclusion des femmes dans l'écriture et revendique plus globalement l'égalité et l'absence des rapports sociaux de domination entre les sexes. L'acronyme porte donc en lui plusieurs sens. Il désigne à la fois les personnes présentes sur la ZIRA, mais souligne également leur vulnérabilité en les considérant comme déjà irradiés alors que le projet Cigéo n'a pour l'heure pas accueilli de déchets radioactifs. Il s'agit là d'un point important dans l'opposition radicale au projet qui se dessine. Contrairement à la lutte contre la centrale de Cattenom, l'opposition est relativement structurée en amont et les militants n'attendent pas que le projet soit autorisé et que les travaux d'aménagement débutent pour s'y opposer. D'un côté comme de l'autre, la spécificité du conflit qui entoure Cigéo est qu'il porte sur des matières radioactives qui n'ont jamais été présentes à Bure, y compris à des fins d'expérimentation. L'opposition porte donc sur un « risque invisible » (Chabbal, 2005) et intangible puisque l'ensemble des débats se positionnent dans *l'éventualité* de la construction du centre. Cette éventualité ne restreint pas l'intensité du débat. Au contraire, les parties prenantes essaient de faire advenir leurs visions du projet qu'ils jugent juste et désirable : l'Andra en développant ses infrastructures et conduisant des expérimentations et des travaux préparatoires, les opposants en occupant le terrain pour empêcher Cigéo et construire un espace de vie collective et autogérée. C'est pour cette raison que les controverses que mettent au jour les citoyens-enquêteurs sont intéressantes. Elles contribuent à faire émerger un risque qui pour l'instant n'existe pas faute de matières radioactives. En réalité, les discussions ne se limitent pas aux risques en eux-mêmes mais « sur la raison d'être de certaines activités, sur leurs façons de produire et/ou sur leurs produits. » (Chaskiel, 2017). Le conflit à Bure n'est pas réductible à la résistance de locaux qui dénoncent les nuisances de Cigéo. Il vise de manière plus générale l'ensemble des logiques économiques et politiques qui sous-tendent la mise en œuvre d'un centre de stockage

de déchets radioactifs qui se fait l'avatar d'une société tournée vers l'exploitation massive des ressources naturelles. Ce n'est donc plus la gestion des déchets nucléaires qui est en question mais le modèle de société mis en avant par le projet. Les opposants ne cherchent donc plus à le contre-expertiser mais à affirmer leur vision du monde face à celle qu'incarne Cigéo.

#### *4.2.1. Exister avec et à travers l'adversaire*

Procéder à une récolte de données par traces et indices conduit à identifier une série d'acteurs relativement récurrents dans les débats. Bien que Twitter ouvre en principe le débat à tous ceux qui souhaitent y participer, ce dernier est en réalité tenu entre une poignée d'acteurs récurrents. En effet, si l'on supprime les nombreuses interactions « silencieuses » comme les retweets et les « j'aime », les individus qui participent au débat en ligne sont relativement peu nombreux. Il est d'ailleurs fréquent qu'ils se connaissent mutuellement car ce sont les responsables d'associations citoyennes opposées à Cigéo animent aussi les comptes Twitter. Dans cette perspective, l'internet ne constitue pas un espace qui gomme les relations sociales préexistantes dans les réseaux militants. Au contraire, les sociabilités en ligne renforcent les liens sociaux déjà établis. Ce constat a été très tôt identifié dans les travaux sur le militantisme en ligne (Granjon, 2002, p. 31) mais il se concentre sur des réseaux sociaux entre militants. Lors de l'observation de tweets relatifs à Cigéo, nous avons remarqué que ce constat s'applique aux relations que ces militants entretiennent avec leurs adversaires. Ainsi Twitter fait se réunir les parties prenantes du débat que pourtant tout oppose à travers des échanges relativement tendus. Les RSN décloisonnent donc l'analyse du numérique jusqu'ici centrée sur les discours des associations et des collectifs sur leurs sites web. Publier un tweet revient à s'exposer à la critique de l'adversaire mais surtout à sa réplique directe. Si les militants peuvent choisir de réguler les interactions sur leurs sites en supprimant l'accès aux commentaires par exemple, ils s'exposent nettement plus à la critique sur Twitter. Les tweets qui se donnent à observer sont rarement isolés et s'inscrivent dans un fil de discussion susceptible d'abriter des opinions qui abondent dans le sens de l'opposition à Cigéo ou la contredisent de manière brutale. Les messages récoltés illustrent la « relation polémique » qui a été présentée précédemment en ce sens que les polémiques existent par le jeu de réponses et

de postures des individus. Les participants sont eux-mêmes conscients de ce rapport réciproque, comme on peut le constater dans le tweet suivant d'un individu favorable à Cigéo adressé à un opposant : « Sans moi qui te révèle au monde, tu n'est rien et tu le sais<sup>78</sup> ». La polémique est moins contenue dans le texte du tweet lui-même que dans le rapport qu'il induit avec l'adversaire. Ainsi les tweets constituent-ils moins un « cri » qui se manifeste au moyen de typographies et autres émoticônes extravagantes (Sebbah, et al., 2018) qu'un débat polémique visant à décrédibiliser l'adversaire.

Les 7 et 8 juillet 2017, le sommet du G20 se tenait à Hambourg dans une ambiance tendue marquée par affrontement entre militants et forces de police dans le cadre de manifestations visant à contester la tenue d'un sommet sur le climat pour lutter contre le réchauffement climatique. Dans le même temps, les ZIRAdiéEs publiaient un tweet comportant des photos des heurts accompagnés de la légende « Pas mal ce petit stage à #Hamburg pour préparer la défense du #boislejuc... #bure #NoG20 #convergencedesluttés ». On remarque ici l'utilisation des hashtags pour manifester la solidarité et l'adhésion à l'égard de luttes parallèles mais que les militants estiment en lien avec Bure. Le hashtag est ici production de métadonnées en cela qu'il contribue à décrire le contenu du discours mais il participe également à une mise en sens du discours en reliant la lutte à Hambourg avec celle qui se dessinait alors au Bois Lejuc. Dans le même temps, le CEDRA 52, association de longue date opposée à Cigéo, publie un tweet menant vers un article de *L'Est Républicain* à propos d'une recrudescence de gendarmes mobiles aux abords du bois Lejuc. Celui-ci s'accompagne du texte suivant : « Une HONTE, l'Etat cherche à étouffer une opposition qui gagne du terrain, rendez-vous compte de ce qu'il se passe - ». Mais la polémique arrive avec un tweet d'un utilisateur dénommé « Eric » et se présentant sur son profil comme « géologue féru de communication scientifique et de gestion des déchets radioactifs ». À son tour, cet utilisateur publie une capture d'écran des deux tweets précédents qu'il commente ainsi :

#Bure : c'est le souk chez les opposants : les uns croient que les Ziradiés sont des agneaux mais les @Ziradies se vient comme des loups

---

78 Les tweets cités sont repris à l'identique. Toute modification est signalée entre crochets.

Le rapport à l'adversaire enclenche la polémique. Alors que les ZIRAdiéEs communiquaient sur la défense du bois Lejuc et que le CEDRA 52 dénonçait « l'État » de manière floue, ce tweet vise directement « les militants » et particulièrement « les Ziradiés ». Remarquons qu'il n'est nullement question de déchets radioactifs mais d'un jugement sur l'ambiance et les relations entre opposants (« c'est le souk »). Le tweet met donc en scène la communication parallèle de deux collectifs opposés à Cigéo de manière à souligner ce qui est identifié comme une divergence. D'un côté, le CEDRA 52 est dépeint comme croyant que les occupants du bois Lejuc « sont des agneaux » tandis que ces derniers sont présentés comme « des loups ». Cette divergence vise à attaquer les deux collectifs en prêtant une certaine naïveté au premier ainsi qu'en assimilant le second à un groupuscule violent. Cette attaque se justifie notamment par la juxtaposition des deux images contenues dans les tweets cités et qui confronte des militants brandissant des pavés à des patrouilles de gendarmes mobiles à Bure. Contrairement aux tweets des ZIRAdiéEs et du CEDRA 52, celui d'Eric ne se contente pas de communiquer sur une action militante et/ou l'actualité mais porte un jugement sur les opposants qui se trouvent en situation de réponse. S'enclenche alors un échange polémique au cours duquel le CEDRA 52 qualifie l'auteur du tweet de « sbire local du lobby » (sous-entendu nucléaire) tandis que les ZIRAdiéEs optent pour l'ironie : « heureusement que vous êtes là pour mener l'investigation ! ». Les sociabilités nouées en dehors du numérique influent donc sur les échanges, comme le laissent suggérer les expressions « sbire local » et « situ garanti grand teint ». Si la première est plutôt claire, la seconde renvoie au fait que son auteur associe les opposants du bois Lejuc à l'extrême gauche situationniste qui s'inspire de *La Société du spectacle* (1967) théorisée par Guy Debord. Le dénigrement de l'adversaire est ici central dans les relations polémiques qui s'établissent sur les RSN.

**Eric** @GeolNuc Abonné

**#Bure** : c'est le souk chez les opposants : les uns croient que les Ziradiés sont des agneaux, mais les @ZIRAdies se vient comme des loups

ZIRAdiéEs @ZIRAdies · 22 h  
mal ce petit stage à #Hamburg pour préparer la défense de  
e #NoG20 #convergencecesluttas

ra\_collectif · 11 h  
Etat cherche à étouffer une oppositi  
ompte de ce qu'il se passe -



**Gendarmes mobiles en per**  
Le gouvernement vient de ren  
maintien de l'ordre autour du :  
pérennisation sur place d'un t  
estrepublikain.fr

23:01 - 8 juil. 2017

Tweeter votre réponse

**CEDRA** @cedra\_collectif · 9 juil. 2017  
En réponse à @GeolNuc @ZIRAdies  
alors le sbire local du lobby continue ses manigances ? "diviser pour mieux régner" fait partie des méthodes enseignées ?

**Eric** @GeolNuc · 9 juil. 2017  
Je constate, c'est tout. Mais il est vrai qu'un situ garanti grand teint peut dire n'importe quoi sans qu'il y ait de contradiction

**Les ZIRAdiéEs** @ZIRAdies · 9 juil. 2017  
En réponse à @GeolNuc  
Mais heureusement vous êtes là pour mener l'investigation ! et sauver la bergerie?

**Eric** @GeolNuc · 9 juil. 2017  
Curiosité d'entomologiste. Vous me voyez au dessus de vous avec ma pince, mon tampon de formol et mon bocal ?

Figure 1 : Échange polémique sur Twitter à propos de la présence de militants anti-Cigéo au G20 de Hambourg en juillet 2017

Les échanges polémiques peuvent s'inscrire dans la longueur, à l'image d'un tweet qui a entraîné 17 réponses entre quatre individus. Signalons que trois d'entre eux manifestaient une opinion favorable au projet Cigéo tandis qu'un autre s'y opposait. La conversation débute par le partage de l'article de *L'Est Républicain* évoqué précédemment relatif au renfort en gendarmes mobiles à Bure pour surveiller l'occupation du bois Lejuc. L'auteur du tweet qui se présente comme « consultant en risques » diffuse le lien de l'article accompagné du texte suivant : « Le raz le bol des populations face à ceux qui prennent CIGEO comme prétexte à la violence ». En guise de réponse, le militant opposé à Cigéo affirme que ce tweet est une opération pour « faire croire que les populations seraient agressées par les opposants à la poubelle nucléaire. » À nouveau, ce ne sont pas les déchets radioactifs qui font l'objet de polémiques mais le bien-fondé du projet Cigéo que le premier individu juge nécessaire et perturbé par l'action de militants violents. S'ensuit un échange avec deux autres individus qui rejoignent la conversation et qui orientent la polémique vers le dénigrement des positions adverses allant jusqu'à l'insulte. Les « violences contre un hôtel et un musée » sont soulignées pour démontrer que « évidemment que les populations ne sont pas sereines », ce à quoi le militant anti-Cigéo répond qu'il s'agit de « grand n'importe quoi ». L'échange porte alors sur les représentations de la situation, les uns percevant les actions militantes comme violentes et mettant en danger la population à Bure et les autres jugeant que c'est le projet Cigéo qui effraie les habitants. Les attaques portent alors sur les personnes et non plus sur la situation en elle-même. Il s'agit d'imposer sa vision de la situation et de pousser l'adversaire à se polariser davantage. On retrouve ainsi des expressions telles que « Vous avez une propension sidérante à nier la réalité », « clown de l'Andra », « manipulateur de bas étage », « cimetière nucléaire », « prendre des gens pour des cons est votre spécialité de nucléocrate ». Les marques de distance et de politesse dans le discours s'effacent à mesure que l'échange porte sur les personnes. Les individus en viennent à se tutoyer (« T'es au courant que le but de Cigéo c'est de protéger les populations ») et à se le reprocher mutuellement (« La vulgarité, le tutoiement, c'est aussi une spécialité de l'ANDRA ? », « relis-toi imbécile », « Monsieur perd ses nerfs »).

Cela montre la manière dont s'établissent les relations polémiques. Les individus ne se positionnent pas seulement par rapport au sujet qui est discuté mais en fonction de leur

adversaire. Ils identifient alors des normes qui fixent ce qu'il est autorisé de dire ainsi que la manière de le dire. Ces normes visent à se protéger dans la polémique en cela qu'elles fixent des limites telles que celle du tutoiement par exemple. Cependant, elles servent également à se départir d'une situation délicate en déplaçant la discussion sur les procédés de l'adversaire dont on estime qu'ils franchissent certaines limites, ici celle de la politesse. Il s'agit bien d'une posture et d'une stratégie discursive car dans d'autres circonstances les mêmes individus qui reprochent à l'adversaire d'être vulgaire se prêtent au jeu de la joute verbale. Ce procédé correspond à la notion d'ethos héritée de la rhétorique aristotélicienne désignant « l'image que l'orateur ou que l'énonciateur en général donne de lui-même dans et par son discours lorsqu'il s'adresse à un public. » (Seoane, 2016) Dans la tradition rhétorique, l'orateur cherche à gagner la confiance du public en se présentant comme crédible et légitime. C'est ce qui se produit à travers l'échange ci-dessus car celui qui dénonce la vulgarité de son adversaire ne dit rien d'autre que ce dernier n'est pas digne de confiance, qu'il ne doit donc pas être écouté. Les individus se construisent donc un ethos en négatif dans la mesure où ils procèdent davantage à la dénonciation du comportement de l'adversaire plutôt qu'à une mise en avant du leur. Dans certains cas, ce rappel à l'ordre discursif se manifeste dans un discours polémique qui vise à dénoncer l'ethos de l'adversaire. Ainsi, lorsque GeolNuc rétorque à l'un de ses adversaires qu'il « nie la réalité », il se voit qualifié de « manipulateur de bas étage qui répand la désinformation sur Twitter ». Plutôt que de procéder à un avertissement pour cette injure, il emploie volontairement provocateur pour dénoncer la violence de son contradicteur : « Encore, encore ! frappe moi Bébert ! Fustige moi, injurie moi ! Rhââ Lovely ! ». Cet extrait montre bien que la polémique se construit essentiellement à travers l'adversaire et non les positions qu'il défend et dont on sait qu'elles n'évolueront pas. Alors même que l'individu se sent injurié, il utilise un procédé similaire à son adversaire en ayant recours à la familiarité à travers le surnom « Bébert » renvoyant à son prénom. Cependant, le message vise à tourner en dérision celui de l'adversaire qui attaque directement GeolNuc. La réponse de ce dernier ne porte pas sur l'individu mais sur sa propension à attaquer systématiquement son adversaire. À travers l'humour, il prétend apprécier les critiques qu'il reçoit sur Twitter. Le sujet du débat est alors totalement déplacé car il ne porte plus sur la présence de militants antinucléaires dans le bois Lejuc mais sur le recours à l'injure. Ce

déplacement est d'autant plus visible que le texte du tweet s'accompagne d'une illustration présentant un pied traversé d'un clou qui fait écho au plaisir supposé de l'auteur à s'exposer à de vives critiques sur Internet.

#### *4.2.2. Le troll comme présence numérique*

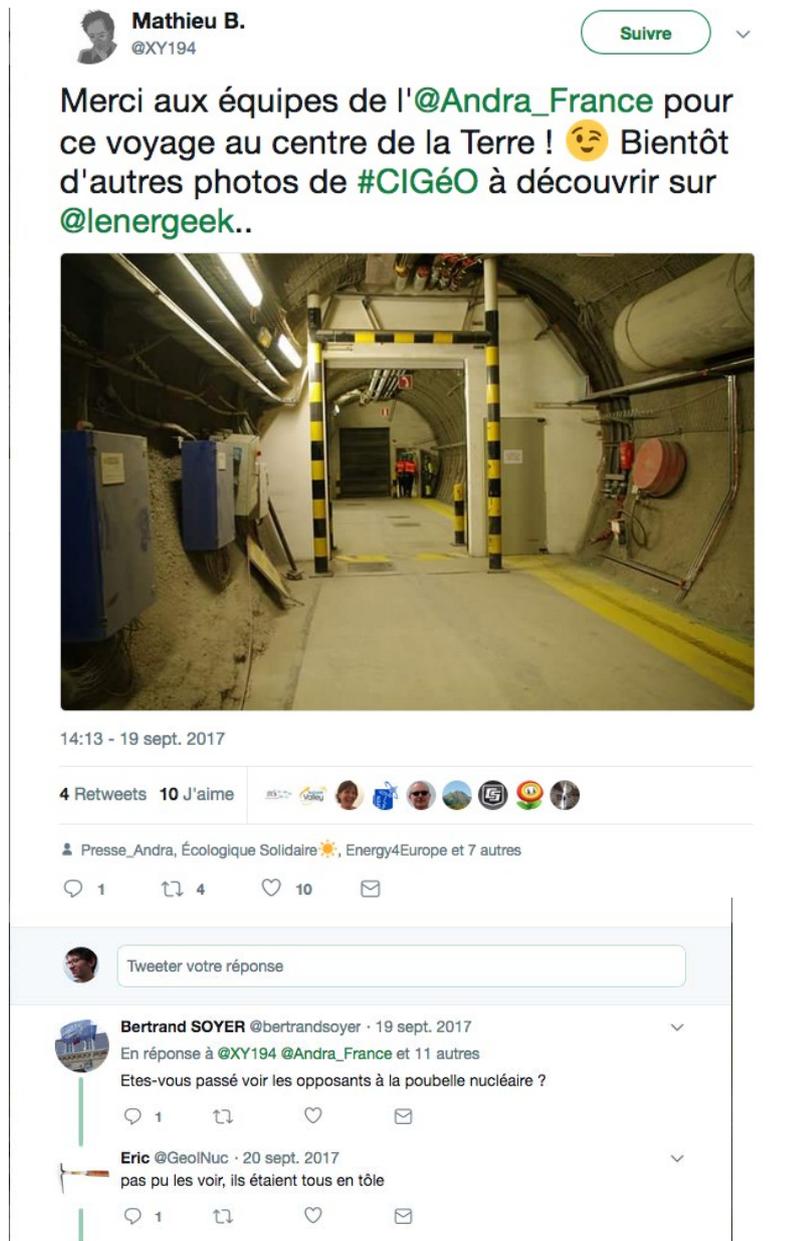
Très rapidement, l'investigation des traces numériques a nourri l'enquête de terrain qui avait été initiée par des entretiens ainsi que des séances d'observation avec les citoyens-enquêteurs. Elle a notamment permis de penser l'intervention des individus favorables au projet Cigéo dans la polémique. En effet, la focalisation sur les opposants a tendance à ranger les opinions favorables à Cigéo du côté de la communication institutionnelle de l'Andra. Or pourquoi les individus pro-Cigéo ne se prêteraient-ils pas au jeu de la polémique ? Les individus se déclarant favorables au projet et exprimant leur avis en ce sens sur les RSN ne sont pas nombreux mais l'un d'entre eux attire particulièrement l'attention. En effet, derrière le profil d'Éric ou de son pseudonyme « GeolNuc » se cache un employé en charge de la communication de l'Andra. Nulle révélation ici car il s'agit d'un secret de polichinelle : cet utilisateur de Twitter ne cherche pas à cacher qu'il est employé de l'Andra. D'un point de vue communicationnel, on peut toutefois s'interroger sur le statut de ses tweets. Il est d'usage sur Twitter, notamment chez les journalistes et les communicants, d'apposer la traditionnelle mention « mes tweets n'engagent que moi » pour indiquer que les opinions exprimées en ligne n'engagent pas l'employeur de celui qui les diffuse. Or, le profil de GeolNuc ne comporte aucune mention de ce genre, dont il a depuis été démontré qu'elle avait plus une valeur symbolique que juridique. Que cet individu soit employé par l'Andra ne pose un problème d'aucune espèce : Twitter est un réseau ouvert et il n'est pas surprenant que des personnes au service de Cigéo prennent pas la parole pour le défendre. Qu'il soit en charge de la communication de l'Andra est cependant plus intéressant, car nous pouvons nous demander dans quelle mesure son discours est séparé de son activité professionnelle, voire s'il en est partie intégrante. Comme nous allons le montrer, GeolNuc compte parmi les individus les plus actifs dans les polémiques sur Cigéo. Interrogé à la suite d'un entretien sur sa forte présence numérique et sa propension à défier ses adversaires en ligne, l'intéressé a répondu :

« Vous savez, ça n'est *que* Twitter ». Cette réponse résume tout l'enjeu des polémiques qui naissent en ligne, à savoir qu'elles sont essentiellement symboliques et potentiellement insignifiantes selon les cas. Car comme l'indique Catherine Kerbrat-Orecchioni, la polémique est un art de la guerre « pour de faux » (1980) qui contient une violence en puissance qui s'exprime par les mots. Cependant, nous pouvons nous demander comment cette violence s'exprimerait si elle n'était pas contenue sur les RSN. L'autre enseignement du rapport de cet employé à la polémique en ligne tient au fait qu'il s'agit d'une attitude de l'ordre du ludique. Twitter apparaît comme un espace affranchi des contraintes professionnelles puisqu'il permet de s'exprimer en son nom (et non celui de son employeur) ou sous couvert d'anonymat, un terrain de jeu où tous les coups ou presque sont permis car les conséquences sont relativement réduites. La polémique n'en est pas moins importante, au contraire, car elle consiste à adopter une attitude volontairement provocatrice pour pousser l'adversaire vers ces limites. Une telle posture correspond à la figure du troll qui caractérise « les intervenants qui initient volontairement des polémiques sur un forum de discussion, un blog ou un réseau social dans le seul but de provoquer les autres intervenants et de générer des réactions en retour. » (Dabi-Schwebel, 2014). Les internautes envisagent souvent le troll comme une figure déviante de la communication, « agent perturbateur d'un public donné [...] qu'il a fallu apprendre à reconnaître, à dénoncer ou à gérer » (Gomez-Mejia, 2017). Loin d'être une exception, il constitue une figure récurrente des débats animés sur la Toile. À nos yeux, le troll désigne également une attitude stratégique adoptée par certains contradicteurs sur l'internet qui consiste à tendre des pièges « aux internautes et leur faire mordre un hameçon » (*Ibid.*). Cette conception évite de reléguer trop vite le trolling (ou « trollage ») à certains types d'utilisateurs généralement jeunes ainsi qu'à des usages triviaux du web qui voudraient qu'ils passent du temps à enflammer des débats pour la satisfaction de les voir imploser. Il s'agit plutôt d'une attitude que chacun peut endosser plus ou moins durablement au cours d'un débat et qui vise à attiser la polémique tout en provoquant l'adversaire. Contrairement aux discours polémiques dans l'espace médiatique, les trolls<sup>79</sup> ne visent pas à être repris et commentés. Il s'agit davantage d'une performance individuelle, sorte de défi lancé à soi et aux autres qui se produit au-devant d'un public. Citons à titre d'exemple ce bref échange au cours duquel un

---

<sup>79</sup> Ici, le terme désigne par extension les sujets où s'expriment des trolls. On peut également parler de sujet trollé pour désigner un débat vérolé ou l'individu qui en est à l'origine.

individu publie un tweet pour remercier les équipes de l'Andra pour l'avoir guidé dans une visite du laboratoire. Un militant anti-Cigéo intervient alors en demandant s'il a également rendu visite aux opposants, ce à quoi GeolNuc répond « pas pu les voir, ils étaient tous en tôle ».



**Mathieu B.** @XY194 Suivre

Merci aux équipes de l'[@Andra\\_France](#) pour ce voyage au centre de la Terre ! 😊 Bientôt d'autres photos de [#CIGÉO](#) à découvrir sur [@lenergeek..](#)



14:13 - 19 sept. 2017

4 Retweets 10 J'aime

Presse\_Andra, Écologique Solidaire, Energy4Europe et 7 autres

1 4 10

Tweeter votre réponse

**Bertrand SOYER** @bertrandsoyer · 19 sept. 2017  
En réponse à @XY194 @Andra\_France et 11 autres  
Etes-vous passé voir les opposants à la poubelle nucléaire ?

1 1

**Eric** @GeolNuc · 20 sept. 2017  
pas pu les voir, ils étaient tous en tôle

1 1

Figure 2 : Réponse sous forme de troll à un discours polémique sur Twitter

Le troll donne donc une dimension ludique à la polémique en cela qu'il « soumet les contenus de la communication, la connaissance échangée, partagée et discutée au cours d'une conversation à un jeu dont les perdants ne connaissent pas forcément les règles » (Paloque-Berges, 2011, p. 336). Pour le dire autrement, nous sommes potentiellement tous le troll de quelqu'un. Dans la culture *geek*, le troll est souvent présenté comme un imposteur, un individu déviant capable de tenir des propos particulièrement extrêmes dans le seul but d'être bête et méchant. Cette interprétation a tendance à psychologiser les comportements du troll pour en faire un être déviant incapable de se conformer aux règles d'usage et de bonne conduite sur le web. Dans les faits, le trolling est une attitude qu'adoptent les individus dans les débats en ligne sans parfois en avoir conscience. Selon le sociologue du numérique Antonio A. Casilli, ce type de troll est réciproque ou involontaire. Il caractérise une situation dans laquelle « chacun est animé par une parfaite bonne foi, et accuse l'interlocuteur d'être en train de polluer la conversation par des éléments parasites et disruptifs. » (Casilli, 2012). Dans cette perspective sociologique, le troll est envisagé comme un processus social susceptible de « provoquer des changements dans le positionnements des individus dans les réseaux » (*Ibid.*).

L'enjeu ne se limite plus à se revendiquer comme troll mais à déceler ce comportement chez l'adversaire de manière à le disqualifier. Les exemples spécifiques aux polémiques sur Bure sont peu nombreux mais illustrent bien l'enjeu de disqualification des comportements de trolling. La focalisation de la recherche sur ces tweets peut laisser supposer qu'ils constituent un important volume de données. Or, les internautes se consacrent à d'autres polémiques sur Twitter et rares sont les périodes où Bure et Cigéo suscitent d'importantes publications de tweets pour être inscrits parmi les sujets « tendances » (comprendre chauds et particulièrement discutés) du réseau social. L'un d'entre eux se donne à voir dans une réponse donnée à un texte diffusé par les ZIRAdiéEs le 10 octobre 2017 et appelant à une convergence dans le Grand Est entre le mouvement social autour de la réforme du code de travail et la contestation antinucléaire. Cette réponse initiée par GeolNuc est particulière car elle cite le tweet des ZIRAdiéEs de manière à le commenter, ce qui a pour effet d'accroître la diffusion du message cité alors même qu'il s'agit de le critiquer. La réponse des ZIRAdiéEs à l'attaque dont ils font l'objet assimile son auteur à « un troll perdu dans l'immensité de la

toile » et qui « prêch[e] dans le désert ». Accuser l'adversaire de troll revient à dévoiler sa rhétorique de manière à montrer qu'il vise à manipuler son auditoire, c'est-à-dire à le « priver de liberté » (Breton, 1997, p. 23), plutôt qu'à participer sincèrement au débat, et donc de l'accuser de perturber ce dernier. L'accusation sert également à marginaliser l'adversaire en soulignant qu'il est seul à se dresser systématiquement contre les actions des opposants à Cigéo. Dans le même ordre d'idée, les opposants ont à nouveau accusé le communicant de l'Andra de perturber le débat dans une réponse à un tweet où ils annonçaient que leur compte Facebook avait été fermé. Leur adversaire avait alors ironiquement répondu qu'il s'agissait « Encore [d']une manigance du nucléaire et son monde ! », ce à quoi ils ont répondu qu'il était « triste d'avoir si peu de vie que de la passer à jouer les trolls de l'Andra jour et nuit ... ». Déceler un comportement de troll chez l'adversaire est donc un moyen de dévaloriser ses propos mais également de l'isoler. Chez les opposants à Cigéo, cette technique vise à montrer qu'un employé de l'Andra passe une partie de son temps à troller. Des expressions telles que « vous êtes payé par l'Andra », « troll de service », « triste d'avoir si peu de vie », etc. sont autant d'indices d'une dévalorisation de l'adversaire par le trolling. On retrouve donc une partie du sens originel de la notion qui la pose comme une déviance communicationnelle. Tout comme les adolescents dont les interventions sur des forums en ligne sont jugées puérides, les opposants à Cigéo reprochent à leur adversaire de perdre du temps. Ce constat soulève un paradoxe car si ce dernier suivait les conseils des ZIRAdiéEs à la lettre, ils lui reprocheraient d'œuvrer à la concrétisation du projet Cigéo. Dénoncer l'adversaire comme un troll procède donc d'une double mise à distance. Celle-ci est établie d'une part à l'égard de Cigéo mais également de la légitimité d'autrui à prendre part au débat. Contrairement aux acteurs d'une controverse, ceux d'une polémique refusent de se laisser convaincre par l'adversaire. Le trolling prolonge cette tendance car dans les cas présentés, les opposants marginalisent l'adversaire non seulement en raison de son point de vue mais de la manière dont il le défend. Il se trouve accusé de perturber le débat en ayant recours à des formules polémiques excessives. Ainsi, le trolling constitue une forme de communication encore peu fréquente mais qui constitue une limite des discours polémiques sur le web. En le considérant comme phénomène social, le trolling se donne à voir comme un jeu de discours et de postures qu'adoptent les participants d'un débat. Il devient alors intéressant d'observer la manière dont

les acteurs eux-mêmes justifient ou condamnent leur propre attitude ou celle de l'adversaire de manière à s'affirmer dans le débat.

Le constat qui pose Twitter comme un espace éminemment polémique où les acteurs s'affranchissent des règles de bonne conduite et se livrent à une joute sans limite doit donc être nuancé. Si la polémique et le trolling comptent parmi les moteurs de ce RSN, il est nécessaire d'être attentif à la régulation sociale qu'opèrent certains utilisateurs. Ces derniers ne se situent pas nécessairement dans la surenchère polémique, mais peuvent au contraire adopter une posture réflexive en condamnant publiquement l'attitude de leur adversaire dont ils estiment qu'elle va à l'encontre des responsabilités qui lui incombent. Les débats sur Twitter s'articulent donc aux oppositions qui se nouent sur le terrain. D'une part, le web constitue un espace à part entière dont s'emparent les acteurs pour contourner les règles d'un débat qu'ils jugent truqué lorsqu'il est institutionnalisé<sup>80</sup> ou impossible lorsqu'ils se réfèrent à l'intervention des forces de l'ordre au bois Lejuc<sup>81</sup>. Ce contournement des contraintes techniques et sémiotiques qui entourent le débat public n'est pas inédit, puisque les RSN élargissent les possibilités d'expression et de circulation de l'information. La question consiste alors moins à déterminer ce qui est propre à cet espace en ligne que ses liens avec les autres arènes de débat. C'est ainsi que le contournement des contraintes d'expression se donne à voir chez les acteurs favorables au projet Cigéo. Cette tendance peut surprendre davantage dans la mesure où l'Andra n'a pas besoin *a priori* de prendre part aux polémiques sur le projet puisqu'elle en est le maître d'ouvrage. L'hypothèse que nous avançons est que l'intervention de l'Andra à travers ses comptes institutionnels ou celui de son employé est envisagé dans une stratégie de présence numérique. Cette notion est empruntée dans le sens que lui donne Louise Merzeau : un ensemble relativement éclaté de traces laissées par les internautes au gré de leur navigation et qui leur confère une identité transversale (2009, p. 81). Cette approche est heuristique car elle ne se centre plus sur les internautes comme des personnes maîtrisant leur identité numérique mais les envisage comme un agrégat de traces qu'elles laissent souvent de manière intentionnelle. Appliquée à Cigéo, la présence numérique se comprend comme la somme des traces laissées par l'Andra aussi bien à travers des publications sur ses

---

80 Voir *Vers un espace public institutionnalisé : une tentative en demi-teinte*, p. 201.

81 Voir *Dénoncer la violence du camp adverse*, p. 270.

sites web, mais également les commentaires laissés sur des plateformes en ligne ou encore à travers ses profils sur les RSN. Une telle présence numérique disséminée dans les traces laisse supposer que les individus ne sont pas seuls maîtres de leur communication. Ainsi les tweets de GeolNuc représentent autant de traces teintées d'opinions qui sont susceptibles d'être associées à l'Andra. De même, l'Andra se trouve prise dans des polémiques qu'elle n'a pas sollicitées. Ceci est notamment dû au fonctionnement de Twitter qui repose sur l'identification mutuelle des utilisateurs. Pour s'interpeler, ces derniers se « mentionnent » en accolant de symbole « @ » devant le nom de leur interlocuteur. Cette pratique est également utilisée pour inclure une ou plusieurs personnes qui ne participent pas à la discussion mais dont on souhaite obtenir l'attention. Qu'elles soient prises en compte ou non, ces mentions constituent des traces qui collent à l'Andra. Elles indiquent qu'une ou plusieurs personnes ont établi un lien entre la thématique du débat et un discours et/ou des opinions. Cette pratique est notamment utilisée pour donner davantage de visibilité à un tweet. Par exemple, suite à son intervention lors d'une conférence européenne sur la sûreté nucléaire en Europe, la députée Europe Écologie Les Verts et co-fondatrice de la CRIIRAD Michèle Rivasi tweete sa « réaction à l'Andra qui parle de soi-disant participation sur les déchets : Cigéo, c'était des consultations gadgets ! ». À nouveau, l'adversaire est clairement désigné dans un discours qui vise à l'attaquer de front. Cependant, ce qui aurait pu rester une remarque sur la position de l'élue devient matière à polémique pour un défenseur du projet qui l'interpelle ainsi :

Et les dégradations et violences des opposants sur un hôtel-restaurant avec tentative d'incendie, c'était gadget ?

L'objectif ici n'est pas d'entrer dans un débat ni d'être écouté de son adversaire mais de rebondir sur les propos de son interlocuteur de manière à les retourner contre lui. Le terme clé est ici celui de « gadget » qui sert à décrédibiliser l'action de l'Andra et qui, dans le discours pro-Cigéo, met la lumière sur l'événement jugé inacceptable relatif à l'attaque d'un hôtel-restaurant par des militants. Cet échange est particulièrement intéressant parce qu'il est l'un des premiers où l'Andra décide d'intervenir. Bien qu'il soit moins virulent, le propos vise également à décrédibiliser l'adversaire puisque l'Agence avance plus sobrement les chiffres relatifs au débat public de 2013 qui, selon elle, « démontrent que cette consultation n'était pas "gadget" ». Les traces numériques sont ici plus diverses car les chiffres sont présentés sous la

forme d'une image. Contrairement aux liens hypertextes, le contenu de l'image est affiché sans que l'utilisateur n'ait besoin de cliquer pour y accéder. Un deuxième tweet renvoie quant à lui à un document PDF montrant les suites que l'Andra a livrées à l'issue de la consultation.

Les réponses de l'Andra aux polémiques qui éclatent en ligne doivent donc davantage se comprendre dans une stratégie de présence numérique pour contrer celle des opposants. L'enjeu n'est pas de placer Twitter au même niveau que les autres canaux de la communication institutionnelle mais d'observer ses ripostes lorsqu'elle se prête au jeu de la polémique. Si les militants investissent le web pour y adopter un ton plus libre, l'Andra y démontre quant à elle qu'elle est capable de riposter aux attaques en se défaisant d'une certaine position de surplomb qui lui est prêtée en raison de son discours d'expertise scientifique et de sa posture institutionnelle. De telles traces sont importantes pour le chercheur car elles permettent d'appréhender la communication comme un phénomène complexe qui ne se focalise plus seulement sur la diffusion intentionnelle de messages mais inclut des éléments laissés au gré des débats et de la navigation sur Internet. La question de la temporalité constitue une piste soulevée par notre recherche mais qu'il n'est pas encore possible de mener au regard du caractère relativement récent des polémiques en ligne autour de Cigéo. En effet, nous pourrions envisager une récolte systématique des traces sur les RSN de manière à les mettre à l'épreuve du temps. Cela permettrait notamment de mesurer l'impact de propos relativement virulents sur la réputation de l'Andra. Les traces ont donc une dimension mémorielle dans la mesure où elles sont fixées sur un support numérique à même d'archiver des tweets polémiques de manière plus ou moins durable. Enfin, les traces numériques sont également moins visibles en cela qu'elles ne s'adressent pas toujours à un public élargi mais répondent à une polémique par exemple. Elles constituent alors un matériau intéressant car elle ne correspondent pas toujours au ton donné dans les supports de communication institutionnelle. Des traces de la présence numérique de l'Andra peuvent se trouver en dehors de Twitter comme le commentaire suivant apposé sous une vidéo des opposants à Cigéo filmée dans le bois Lejuc :



Déchets Radioactifs il y a 1 an (modifié)

A propos des polémiques récentes liées aux événements qui ont eu lieu dans le Bois Lejuc, l'Andra tient à faire une mise au point. En application des décisions de justice, l'Andra a engagé la remise en ordre du bois Lejuc, dont elle est propriétaire. Elle a pour cela cherché à y accéder par deux fois et, alors même qu'elle avait fait connaître ses intentions, a été empêchée d'avancer par les opposants qui ont dressé des barricades, se sont interposés physiquement jusqu'à se mettre en risque. C'était le cas notamment, lundi 23 janvier, lorsqu'une opposante est montée sur un engin malgré les mises en garde de l'Andra, et s'est blessée seule, contrairement à ce qui a été dit. Concernant la polémique soulevée par les opposants lors de l'intervention du lundi 30 janvier, l'Andra rappelle que le fait générateur est bien la présence d'une bouteille pleine d'essence sur le site de la barricade dressée par les opposants. Tentant de dégager cette barricade, et découvrant cette bouteille d'essence, le salarié de l'Andra en charge de la réhabilitation a alors pris l'initiative d'en vider le contenu au sol afin qu'aucun opposant ne s'en serve mal intentionnellement comme cela a été le cas l'été dernier. Devant des comportements agressifs et pour protéger ses personnels, l'Andra a décidé de stopper les opérations de nettoyage prévues ce jour-là. Afin de démontrer qu'elle est empêchée de remettre le bois Lejuc en l'état, comme le lui a demandé la justice, et de garder trace officielle des oppositions à ses interventions, l'Andra travaille sous constat d'huissier et tient à la disposition de la justice tous les éléments nécessaires.

Moins

👍 8 🗨️ RÉPONDRE

Figure 3 : Commentaire de l'Andra d'une vidéo sur Youtube filmée dans le bois Lejuc

Ce commentaire montre l'importance des traces numériques pour développer la présence de l'Andra sur le web. En effet, ces dernières servent à cerner l'auteur du commentaire. Le soin apporté aux éléments du profil laisse penser qu'il s'agit d'un compte créé par l'Andra. L'avatar reprend le logo de l'agence, de même que le nom du profil atteste d'une certaine attention au détail puisque les termes « Déchets Radioactifs » commencent chacun par une capitale. L'association du logo officiel et du nom du profil laisse donc entendre qu'il s'agit du compte de l'Andra. Cette précision est importante car des utilisateurs créent des comptes parodiques sur les plateformes web et les RSN de manière à troller les participants d'une discussion. Ces comptes peuvent également être *fake*, c'est-à-dire des répliques quasi identiques des comptes officiels d'utilisateurs de manière à semer le doute et à empiéter sur leur présence numérique. Le contenu du commentaire est quant à lui moins équivoque dans la mesure où il relaie une déclaration officielle de l'Andra.

Enfin, la technique employée pour récolter les données incite le chercheur à mener une analyse réflexive. Tout comme les individus observés, le chercheur n'échappe pas aux traces. Par exemple, le repérage du tweet de la députée européenne Michèle Rivasi cité ci-dessus a eu lieu au cours d'une veille numérique, lors de laquelle nous avons apposé une mention

« j'aime » sur son message ainsi que sur la réponse de l'Andra. Cette action en apparence triviale sert à marquer la publication de manière à la retrouver plus tard. En effet, Twitter place automatiquement les contenus aimés dans une liste, ce qui facilite leur traitement ultérieur. Le *like* est donc utilisé ici comme un signet. Or ce signe détient une valeur forte sur les plateformes web pouvant aller jusqu'à traduire les affects des utilisateurs (Alloing, Pierre, 2017). Sans céder à la surinterprétation, il est nécessaire de préciser que les traces laissées par le chercheur sont pour le moins contradictoires car ces mentions peuvent être interprétées comme l'approbation de discours qui comportent des points de vue entièrement opposés. Il s'agit toutefois d'une certaine forme d'engagement du chercheur car le dispositif laisse une trace de notre passage en rendant visible notre avatar sous le tweet de l'Andra à côté de celui de la personne qui a réagi de manière plus polémique sur la concertation « gadget ». Bien que le *like* ait une visée utilitaire, il laisse une trace du passage du chercheur qui peut être perçue comme une adhésion au propos auquel il se rapporte.

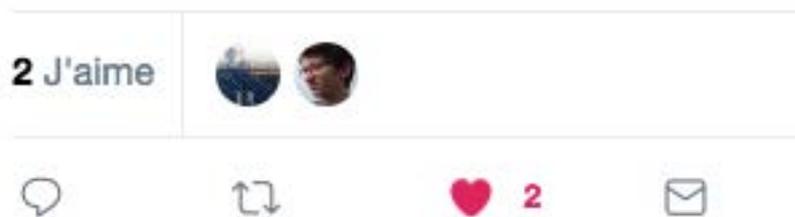


Figure 4 : Traces d'engagement du chercheur laissées par le bouton « J'aime » employé pour récolter des données. L'avatar du chercheur et les compteurs signalent sa présence renforcée par un cœur de couleur rouge (invisible des autres utilisateurs).

Les polémiques sur Twitter et plus particulièrement les trolls montrent que les RSN ne sont pas simplement des canaux de diffusion. Ils suscitent des stratégies discursives singulières qui tirent partie des contraintes techno-sémiotiques pour échanger avec l'adversaire. Ces dispositifs ne se limitent pas aux discours qu'ils contribuent à faire circuler. En les utilisant, les individus laissent des traces de façon plus ou moins intentionnelle. Il appartient alors au chercheur d'identifier celles qu'il juge significatives et celles qu'il écarte, de même qu'il doit prendre conscience que l'activité de recherche laisse aussi des traces numériques. Le trolling ne vise pas simplement à provoquer l'adversaire. Il est aussi une manière de développer sa présence numérique notamment lorsque les individus se trouvent contraints de répondre, sans

quoi ils encourent le risque de laisser l'adversaire occuper le débat. Parce qu'elle est avant tout une relation avec l'adversaire, la polémique peut symétriser les échanges. Pris dans un échange polémique, les individus ont mutuellement conscience d'être pris dans une joute verbale qui se déroule sous les yeux d'observateurs. Ils se situent dans une relation polémique où ils se projettent à travers l'adversaire pour anticiper ses réponses, trouver les formules pour le déstabiliser. Lorsqu'ils se trollent, l'enjeu n'est pas de se convaincre mutuellement mais d'obtenir l'ascendant. Puisque la preuve scientifique ne constitue plus une façon de s'imposer dans les échanges, chacun est en mesure d'y participer pour faire connaître son point de vue. De cette manière, la polémique tend à symétriser les discussions. Ceci explique pourquoi l'Andra prend part à des trolls sur l'internet alors que son intervention est davantage attendue du côté de la communication institutionnelle. Dès lors, nous pouvons nous demander si cette symétrisation du débat est propre au numérique ou si elle s'applique en dehors. Il s'agit alors d'identifier si le rapport à l'adversaire est véritablement symétrique ou s'il représente davantage un idéal à atteindre.

### ***4.3. Dénoncer la violence du camp adverse***

La communication des opposants à Cigéo n'emprunte pas toujours les voies du trolling. Celui-ci est surtout utilisé sur les RSN qui représentent des espaces où les acteurs peuvent tenir des positions différentes que celles que leur impose de tenir les supports de communication des collectifs, voire de leur employeur. Sur leur blog « Plus Bure sera leur chute », la communication des opposants joue moins sur le registre du trolling. Il s'agit de mettre en scène l'opposition telle qu'elle se vit et se structure dans le bois Lejuc. Les articles prennent souvent la forme de comptes-rendus qui documentent régulièrement les actions menées ou à venir. Cette stratégie peut être vue comme un moyen de contrer la communication de l'Andra dont les moyens sont jugés colossaux par les militants. Leur communication est oppositionnelle dans le sens où elle se construit en réaction à l'adversaire et qu'elle vise à maîtriser la propre formulation de l'identité et des revendications de leur mouvement<sup>82</sup>. La définition du mouvement d'opposition n'est pas un véritable enjeu pour les

---

<sup>82</sup> Sur ce point, voir la définition des contre-publics de Nancy Fraser (2001) dans la partie *Vers un espace public oppositionnel : affirmation de la critique antinucléaire*, p. 221

citoyens-enquêteurs. Ces derniers occupent une place claire dans l'espace public du fait qu'ils sont organisés sous la forme d'associations. À partir de l'année 2014 et de l'arrivée de nouveaux militants réunis sous le collectif VMC, la lutte contre Cigéo s'étend au-delà des associations créées depuis plusieurs années. Elle réunit des individus qui se sentent concernés par la contestation et qui viennent d'horizons différents. Le mouvement se diversifie socialement, attire des individus de toutes les classes d'âge, de catégories socioprofessionnelles différentes, et qui n'habitent pas tous aux environs de la Meuse et de la Haute-Marne. Très rapidement, la presse voit dans cet afflux les prémices de l'élaboration d'une ZAD à Bure. Refusant de laisser aux journalistes le soin de définir le mouvement qu'ils tentent de construire, ces militants commentent de manière systématique ce qui est dit sur eux dans des revues de presse. De manière quelque peu surprenante, ils défendent l'idée qu'aucune ZAD ne se fait à Bure. Rappelons que la question est brûlante à cette période où les ZAD fleurissent en France (parmi elles l'aéroport de Notre Dame des Landes, le *Center Parks de Roybon*, le barrage de Sivens, la ferme des « mille vaches » dans la Somme, etc.).

Le refus de parler de « ZAD » à Bure illustre la volonté des militants de s'émanciper des définitions de leur mouvement qui circulent dans la presse. Celle-ci s'articule à une critique du traitement médiatique du campement organisé en 2015 ainsi qu'à une neutralisation des représentations violentes du mouvement. Un article relatant l'organisation du campement à J-8 dénonce « des journalistes en mal de sensationnalisme » qui « ont décrété une ZAD dans la Meuse<sup>83</sup> ». Le sujet est présenté comme une obsession médiatique, comme dans cette « revue de presse acide » qui suppose non sans ironie « qu'il doit y avoir une prime pour l'utilisation du mot ZAD pour qu'on s'obstine tellement à vouloir nous voir en créer une. ». Les militants dénoncent également « tous ceux qui veulent absolument inventer une ZAD dans la Meuse par sensationnalisme ou mimétisme, alors que nous répétons à l'envi que l'évènement n'appelle ni ne prédispose à une ZAD<sup>84</sup>. » L'emploi de ce sigle ne se réduit pas à une question de vocabulaire. Derrière lui se trouvent des conceptions antagonistes de la lutte anti-Cigéo. Plutôt que de définir la « ZAD » selon les médias et les militants, il est nécessaire de

---

83 VMC, 2015. J-8: Fil d'info à couper le Bure. *Plus Bure sera leur chute* [en ligne]. 23 juillet 2015. [Consulté le 18 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://vmc.camp/2015/07/23/j-8-fil-dinfo-a-couper-le-bure/>

84 VMC, 2015. Presse citron: revue de presse acide. *Plus Bure sera leur chute ...* [en ligne]. 5 août 2015. [Consulté le 18 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://vmc.camp/2015/08/05/revue-de-presse-critique/>

s'intéresser à la manière dont les uns perçoivent les autres. Les militants ne s'en prennent pas toujours aux médias mais à ce qu'ils comprennent d'eux-mêmes dans les discours médiatiques. Ils estiment être présentés comme « un anti-monde coupé et hostile à ce qui lui serait extérieur », un « ghetto » où les identités sont « figées<sup>85</sup> ». Ces discours soulignent les différences entre les habitants du village de Bure et ces nouveaux arrivants qui s'installent dans la forêt, ainsi que le caractère anticapitaliste et antiautoritaire du mouvement. Ces éléments ne constituent pas un jugement de l'opposition à Cigéo dans la mesure où ils sont mis en avant par le collectif VMC sur son site web. Ils le deviennent dès que les militants interprètent ce qu'ils lisent sur eux dans la presse. Ces derniers façonnent alors une représentation sociale de leur propre mouvement, cette notion étant entendue comme « le produit et le processus d'une activité d'appropriation de la réalité extérieure à la pensée » (Jodelet, 2003, p. 53-54).



Figure 5 : Photographie de l'Andra présentant des opposants dressant des barricades pour empêcher l'accès au bois Lejuc (20 janvier 2017)

---

85 VMC, 2016. Fil info – Semaine du 20 au 26 juin 2016. *Plus Bure sera leur chute ...* [en ligne]. 26 juin 2016. [Consulté le 19 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://vmc.camp/2016/06/26/fil-info-semaine-du-20-au-26-juin-2016/>

L'enjeu du refus de parler de ZAD dans la Meuse et la Haute-Marne est de contrer les discours qui présentent l'opposition comme violente et radicale. Lorsque l'Andra montre des militants à visage couvert dans le bois Lejuc, les opposants réagissent dans un article qui évoque des « photos savoureuses de la douzaine d'horribles "zadistes" qui l'ont empêchée d'entrer dans le Bois Lejuc<sup>86</sup> ». Ils dénoncent alors une forme de diabolisation de l'opposition par la référence à une « ZAD » représentée comme une zone de non droit contrôlée par des individus masqués et supposément dangereux. À travers leur communication, les militants essaient de montrer que la violence se situe également dans le camp adverse. À ce titre, ils dénoncent l'arrivée de l'Andra comme une colonisation du territoire visant à imposer le projet Cigéo aux populations locales. Ils se placent dans la continuité des actions citoyennes initiées depuis les années 1990, bien qu'ils aient des méthodes différentes. En février 2017, le ministre de l'Intérieur Bruno Le Roux pointait « un certain nombre d'individus appartenant à la mouvance écologiste radicale qui contestent avec violence le projet Cigéo et veulent transformer le site en ZAD ». À travers un texte intitulé « Il n'y aura pas de ministre de l'Intérieur va-t-en guerre à Bure ! » adressé<sup>87</sup> au ministre, les opposants déplacent la violence du côté de l'État et de l'Andra :

Non, vraiment, la seule "occupation" illégale et illégitime de territoire qu'il faille évacuer est bien celle que, depuis 25 ans, l'Andra inflige à toute la population meusienne et haut-marnaise, vues comme les poubelles d'une filière nucléaire en quête de relance, au mépris du consentement local, des manif de milliers de personnes des années 90, des pétitions agrégeant plus de 100 000 signatures, des délibérations de certains conseils municipaux, de tous les refus massifs exprimés.

Que l'on ne s'y trompe pas : les politicien-ne-s et préfetures, d'un mandat à un autre, pourront bien jouer l'éternelle scène de la république bafouée rétablissant l'ordre dans les « ZADs », « kystes » et autres « territoires perdus », nous ne nous positionnerons pas par rapport à leurs fantasmes guerriers. Il n'y a pas de ZAD à Bure, mais 25 ans de lutte continue de tout un territoire contre un projet qui s'est implanté au mépris des gens, et 10 ans de vagues de militants qui s'installent peu à peu dans la région. Pas de hordes de cagoulés radicaux arc-boutés sur des cabanes, mais des centaines et des milliers de personnes, jeunes et moins jeunes, de tous horizons, déterminées et solidaires pour bloquer physiquement l'Andra dans la forêt depuis des mois.

---

86 VMC, 2017. Fil info janvier 2017. *Plus Bure sera leur chute ...* [en ligne]. 30 janvier 2017. [Consulté le 19 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://vmc.camp/2017/01/30/fil-info-janvier-2017/>

87 VMC, 2017. Il n'y aura pas de ministre de l'Intérieur va-t-en guerre à Bure ! *Plus Bure sera leur chute ...* [en ligne]. 23 février 2017. [Consulté le 19 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://vmc.camp/2017/02/23/il-ny-aura-pas-de-ministre-de-linterieur-va-t-en-guerre-a-bure/>

Les militants tentent donc de symétriser le rapport à la violence. Selon eux, les médias les stigmatisent à travers l'acronyme ZAD qui est associé à l'idée de violence, de zone de non droit, bref d'un ensemble d'indices visant à montrer que la lutte devient radicale. Leur objectif est alors de dénoncer la violence chez l'adversaire. Cela s'accompagne de l'idée que l'Andra aurait recours à des pratiques tout aussi radicales que celles qui sont prêtées aux militants mais que ces dernières sont rendues invisibles par la communication institutionnelle. Pour le démontrer, les militants s'en prennent en personne aux salariés de l'Andra qu'ils estiment particulièrement violents. À travers leur blog, ils livrent leur propre interprétation des faits qui présente l'adversaire comme étant tout autant déterminé que les opposants (sinon davantage) pour mener à bien son projet.

#### 4.3.1. *Nommer l'adversaire*

Établissement public agissant en faveur de la mise en œuvre d'une politique de gestion des déchets radioactifs définie par la loi, l'Andra n'agit pas seule en Meuse et en Haute-Marne. L'État se pose *a priori* comme un garde-fou de son action, car il suffirait que les réglementations concernant les déchets radioactifs ne favorisent plus le stockage géologique profond pour réduire considérablement son activité. Difficile dans ce contexte de l'imaginer prendre des décisions de son propre chef, sans concertation avec les pouvoirs publics, et encore moins que celles-ci puissent être considérées illégales et irrespectueuses des populations. C'est pourtant ce que soutiennent les opposants à Cigéo installés au bois Lejuc. La nuance tient au fait que l'Andra tient sa légitimité en cela qu'elle est désignée par l'État pour assurer la gestion des déchets radioactifs. Le projet Cigéo, lui, n'est en revanche acté par aucun texte législatif si bien qu'il devient l'initiative de l'Andra. Pour les opposants, celle-ci prépare et commence le chantier alors qu'elle n'en a pas obtenu l'autorisation officielle. Cela leur permet de la séparer de sa mission originelle pour la placer aux côtés des entreprises privées ou publiques de l'industrie nucléaire. En soi, l'Andra constitue une entité quelque peu abstraite pour lui reprocher « d'imposer » le projet Cigéo. C'est pourquoi la communication des militants mentionne les personnes qu'ils estiment être aux commandes. Cela a pour effet de mettre des noms et parfois des visages sur des pratiques en général peu visibles dans l'espace public. En dirigeant l'attention sur ces personnes, les militants les placent au même

rang qu'eux, à savoir des individus qui agissent au service d'un projet et qui peuvent avoir recours à des pratiques plus ou moins brutales pour le mener à bien. Nommer l'adversaire est une pratique absente du mode d'action des citoyens-enquêteurs. En se regroupant en associations, ces derniers souhaitaient se placer au même niveau que l'Andra sur un plan institutionnel. Avec la contestation radicale, le nivellement se produit dans le sens inverse et se concentre non plus sur l'entité mais les individus qui la font fonctionner. Cela avait déjà été employé par l'association *Qualité de vie à Ville sur Terre* qui avait critiqué le président du CLIS de Bure en publiant son nom ainsi qu'une photographie de manière à l'identifier. Cette attaque ne visait pas directement l'Andra et avait une portée symbolique dans la mesure où la composition du CLIS est publique, en particulier sa présidence. L'organigramme de l'Andra est quant à lui plus difficile d'accès sur Internet, surtout lorsque l'on cherche à obtenir une version détaillée et à jour. Dévoiler l'identité des personnes qui y travaillent vise donc à personnifier le projet Cigéo.

Nommer l'adversaire ne consiste pas seulement à dévoiler l'identité des individus qui travaillent pour l'Andra. Les identifier permet d'organiser des actions inédites qui ne pourraient être menées contre une organisation entière. L'une d'entre elles constitue une des premières manifestations d'ampleur organisées par le collectif VMC. Afin de dénoncer l'extension de l'Andra sur les territoires meusien et haut-marnais, des individus ont pris pour cible Emmanuel Hance, ingénieur en charge des relations foncières et employé de l'OPE<sup>88</sup>. Durant la nuit du 9 au 10 août 2015, des militants se sont rendus à son domicile qu'ils ont recouvert de peinture verte pour « [prendre] au mot la politique de *greenwashing* de l'ANDRA, mise en œuvre par Hance à travers l'O.P.E. (le machin destiné à sauvegarder la mémoire de la nature pré-nucléaire pour mieux étudier sa destruction<sup>89</sup>) ». Ils ont également déposé des excréments autour de son domicile de manière à montrer qu'ils déposaient leurs déchets chez leur adversaire sans lui demander son avis, comparant leur geste à celui de l'Andra avec les déchets radioactifs. Non sans humour, les opposants diffusent des photos des dégâts de

---

<sup>88</sup> Pour plus de détails sur l'OPE, voir « *Laboratoire* » versus « *centre* » : *la réalisation technique comme argument grandeur nature*, p. 83.

<sup>89</sup> VMC, 2015. Une action contre l'accaparement des terres par l'ANDRA. *Plus Bure sera leur chute ...* [en ligne]. 10 août 2015. [Consulté le 20 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://vmc.camp/2015/08/10/une-action-contre-laccaparement-des-terres-par-landra/>

l'opération accompagnées de légendes telles que « Stockage de surface<sup>90</sup> », « L'Andra se met au vert » ou encore « Qui sème les radiations récolte les étrons ! ». Cibler une personne particulière permet de préciser le motif de la critique qui porte ici sur les acquisitions foncières de l'Andra. Les opposants ne dénoncent pas « le nucléaire » de manière abstraite mais l'acquisition de terrains pour préparer Cigéo. Ils évoquent des pratiques particulièrement agressives telles que le « [harcèlement] de personnes âgées pour s'emparer de leur terres » et l'interdiction de l'accès à des conseils municipaux avec le renfort « de deux vigiles ». En nommant leur adversaire, les militants mettent en lumière des individus qui n'occupent pas d'ordinaire le devant de la scène et, avec eux, des pratiques invisibles du grand public. L'opération n'a d'autre fin que de dévoiler ces dernières à travers des actions « choc ». Pour le public qui prend connaissance de celles-ci sur l'Internet et/ou dans les médias, l'enjeu est de déterminer lequel des deux camps est le plus « radical » et « violent ». Doit-on condamner l'action des opposants qui laisse derrière elle des traces de dégradation d'une propriété privée ou d'être en accord avec celle-ci au motif qu'elle constitue une réponse légitime à la « violence » qu'exerce l'Andra sur les populations ? Il ne s'agit pas ici de donner raison à l'une ou l'autre de ces interprétations mais plutôt de soulever le constat que le débat qui entoure Cigéo s'oriente vers l'identification de coupables et comportements dangereux qu'il conviendrait de condamner. C'est en cela que le débat prend un tournant politique, laissant de côté les controverses scientifiques visant à déterminer les méthodes les plus appropriées pour gérer les déchets radioactifs.

La réponse d'Emmanuel Hance au saccage de sa façade montre que les actions ciblant des employés de l'Andra contraignent ces derniers à se mettre au niveau des opposants. De cette manière, l'ingénieur s'est rendu sur le campement des opposants pour leur demander de répondre de leurs actes. Sur leur blog, ces derniers affirment qu'Emmanuel Hance « s'est invité sur le terrain [du] campement [...] et s'est livré à des menaces non voilées à [leur] rencontre<sup>91</sup> ». Ils présentent à nouveau leur adversaire comme violent et menaçant de manière à montrer la réalité des pratiques de l'Andra sur le terrain. Ce discours doit être abordé avec

---

90 Cette légende fait référence au stockage de surface qui est une des options de gestion des déchets radioactifs fixées dans la loi Bataille de 1991 ayant été écartée au profit du stockage géologique profond.

91 VMC, 2015. Communiqué : une visite très désagréable ! *Plus Bure sera leur chute ...* [en ligne]. 10 août 2015. [Consulté le 20 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://vmc.camp/2015/08/10/communiqu-e-une-visite-tres-desagreable/>

prudence car les militants reprochent à leur adversaire des actes semblables à ceux qu'ils ont commis la veille en s'introduisant chez autrui et s'en prenant à ses biens. Dans la communication des opposants, la question est moins de déterminer ce qui est violent en soi mais si l'acte est justifié. Affirmant que leur action ne pèse « pas bien lourd par rapport aux 100 000 m<sup>3</sup> de déchets radioactifs » que Cigéo doit accueillir, les militants cherchent à montrer qu'elle est dérisoire à côté de ce qu'ils reprochent à leur adversaire. L'objectif est donc de ne pas être les seuls identifiés comme radicaux dans leur combat (ce que suppose parfois le terme de « zadiste ») en dénonçant la violence de l'adversaire.

De manière plus légère, les militants s'adressent à leurs ennemis de manière à les tourner en dérision. Par exemple, ils célèbrent à leur manière le départ en retraite en 2016 de Jean-Paul Baillet, directeur du site Meuse-Haute Marne de l'Andra en appelant à manifester à Bure. Cet appel s'accompagne d'une vidéo parodique mêlant des images tirées de films institutionnels de l'Andra présentant le laboratoire sous-terrain, d'un autre mettant en scène une personne soixantenaire dans des situations de la vie ordinaire, le tout sur une musique festive lui souhaitant un bon départ. La vidéo se termine sur les mots suivants : « On ne t'oubliera jamais ... pas comme les déchets nucléaires ». Les militants manifestent avec ironie leur attachement à l'ex-directeur dont ils se souviendront plus que les déchets radioactifs dont la durée de vie est estimée à 100 000 ans. Derrière sa légèreté apparente, ce message est l'occasion d'accuser Jean-Paul Baillet de ne pas suffisamment contrôler « le zèle de vigiles qui ont dû rudoyer des manifestants dans le Bois Lejuc » et de « vanter les mérites<sup>92</sup> » de ces derniers. À nouveau, l'adversaire est évoqué pour souligner une certaine forme de violence qui vise à contraster avec la communication institutionnelle de l'Andra qui met en avant ses capacités à prendre des décisions concertées avec la population.

L'adversaire peut être nommé pour évoquer ce qu'il sera dans le futur. Lors d'une manifestation ayant conduit à abattre un mur dans le bois Lejuc<sup>93</sup>, les militants ont inscrit plusieurs noms sur des blocs de béton effondrés à la manière de pierres tombales destinées à leurs adversaires. On peut y lire « RIP Manu Hance », « RIP Éric Sutre » ainsi que « RIP

92 VMC, 2016. 10 août : organisons le pot de départ de M. Baillet! *Plus Bure sera leur chute ...* [en ligne]. 4 août 2016. [Consulté le 20 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://vmc.camp/2016/08/04/10-aout-organisons-le-pot-de-depart-de-m-baillet/>

93 Voir *Des mondes séparés* ? p. 282

René le vigile ». Pour les militants, cet acte symbolique vise à montrer le caractère funéraire de l'entreprise à laquelle se livrent les individus nommés. En construisant Cigéo, ils mettraient en danger les populations de Meuse et de Haute-Marne. Lors d'un entretien, l'un des trois individus concernés prend au sérieux ces tombeaux factices qu'il interprète comme une menace de mort. Qu'elle soit avérée ou non, cette menace montre que la communication des opposants à Cigéo s'affranchit totalement du cadre de la controverse pour instaurer une relation polémique qui exacerbe les différences avec l'adversaire au point de prendre des formes radicales.



Figure 6 : Pierres tombales factices à l'effigie des adversaires des occupants du bois Lejuc fabriquées avec les débris du mur construit par l'Andra

#### *4.3.2. Sous la communication institutionnelle, la violence ?*

Le point commun de toutes ces dénonciations est de dévoiler les noms des employés de l'Andra bien souvent connus des habitants et inconnus du grand public. Il s'agit de prendre une certaine distance à l'égard des débats techniques et scientifique pour se focaliser sur les

actions menées pour construire le projet Cigéo. Dans cette optique, l'Andra n'est plus seulement une organisation visant à réaliser un centre de stockage en accord avec les modes de gestion définies par la loi. Elle devient le maître d'ouvrage d'un projet d'aménagement qui doit être construit dans la Meuse et la Haute-Marne. Les militants s'intéressent alors aux personnes ayant la charge de faire avancer le projet et qui constituent un groupe d'ingénieurs qui assurent la communication et les liens avec le public, les acquisitions foncières, le défrichage des zones de chantier ou encore la sécurité du site. Montrer et nommer ces acteurs est une manière de présenter les activités de l'industrie nucléaire sous un autre jour. Si l'on imagine facilement que des expérimentations et autres simulations soient menées dans le laboratoire en vue de l'arrivée de matières radioactives, on conçoit peut-être moins les négociations foncières et le déploiement de patrouilles de vigiles en-dehors des installations comme des activités des agents du nucléaire. C'est précisément ce que comptent montrer les militants en s'intéressant à ces personnes. Il s'agit de mettre au jour une réalité qu'ils vivent en tant qu'habitants de Bure et de ses environs et qui contraste avec les démarches de co-construction du projet que l'Andra valorise dans sa communication institutionnelle. Dans un article intitulé « L'ANDRA, une mafia dans la Meuse<sup>94</sup> », les opposants font le portrait des acteurs qu'ils sont amenés à côtoyer sur le terrain que sont le directeur du centre de Meuse / Haute-Marne Jean-Paul Baillet ainsi que ses deux remplaçants successifs suite à son départ, Emmanuel Hance et Éric Sutre. Ces portraits visent à présenter l'Andra comme particulièrement déterminée à réaliser son projet et à montrer que les opposants et la « ZAD » qu'on leur attribue ne sont pas seuls à employer des méthodes radicales. Le texte accuse les individus en question de « planquer des caméras de chasse pour surveiller les routes autour de Bure » et de se livrer au « harcèlement moral » et à des « menaces voilées comme "Il finira par y avoir un mort à Bure" ». Le tout se termine sur ces mots :

Bref, ça ne vous rappelle pas un peu les républiques mafieuses tout ça ? Une poignée de chefs de file incompetents mais tout puissants qui dilapident les caisses et règnent en toute impunité sur un territoire ; des légionnaires qui sillonnent les bois à l'arrière de leurs pick-up, sous le regard complice de la gendarmerie. Il ne manque que l'odeur de poudre des kalashnikov et les diamants irradiés pour parfaire ce tableau d'une Meuse nucléarisée.

---

94 VMC, 2017. L'ANDRA, une mafia dans la Meuse. *Plus Bure sera leur chute ...* [en ligne]. 25 janvier 2017. [Consulté le 21 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://vmc.camp/2017/01/25/une-mafia-dans-la-meuse/>

Une telle représentation de l'adversaire ne place plus la gestion des déchets nucléaires comme un problème scientifique et technique à gérer mais comme une lutte de territoire qui oppose une poignée d'acteurs œuvrant pour la construction de Cigéo face à un groupe d'individus qui souhaitent les en empêcher. Il ne s'agit plus de contester le bien-fondé du stockage géologique profond car cela a déjà été fait par le passé. L'objectif des militants installés au bois Lejuc est d'empêcher physiquement toute avancée de l'Andra sur le territoire. Cependant, il est nécessaire de préciser que les quelques cibles identifiées dans les articles de leur blog ne constituent qu'une partie de l'Andra. Pour reprendre une notion travaillée au début de la thèse, nous pourrions dire que les quelques individus qui composent ce que les opposants appellent la « mafia » de la Meuse sont ceux qui les troublent le plus. En effet, le ciblage d'Emmanuel Hance n'est pas un hasard puisque ce dernier est fréquemment présent au bois Lejuc du fait de son activité relative aux opérations foncières de l'Andra. Il en va de même pour Éric Sutre qui est présent sur le terrain et se rend visible dans des débats organisés par des associations d'opposants telles que le CEDRA 52. Ces individus ne constituent que partiellement des cibles choisies dans la mesure où ce sont les seuls qui sont en contact direct avec les opposants. L'Andra ne repose pas uniquement sur eux, mais nous pouvons supposer qu'il est plus difficile pour les opposants d'obtenir et de dévoiler l'identité des ingénieurs qui œuvrent dans le laboratoire à 500 mètres sous terre.

L'opposition vise à mettre la communication institutionnelle de l'Andra à l'épreuve des agissements de ces deux ingénieurs sur lesquels elle se focalise. À la fin du mois de janvier 2017, une polémique éclate dans le bois Lejuc. Des militants sont juchés sur une barricade végétale qu'un ingénieur de l'Andra tente de démanteler. L'opération vise à empêcher les travaux de défrichage du bois Lejuc où il est prévu que soient construites les cheminées d'évacuation de Cigéo. L'événement devient vite polémique lorsque l'on aperçoit l'employé se saisir d'une bouteille avant d'en déverser le liquide au pied des opposants. Le tout est filmé par un opposant en marge de la barricade et diffusé sur le site « Plus Bure sera leur chute ». L'angle très ouvert de la vidéo laisse entendre que les images ont été enregistrées par une caméra sportive fixée à la poitrine. Il s'agit d'une pratique courante des mouvements sociaux aujourd'hui. La caméra tourne en permanence à l'instar d'une boîte noire de manière à

garder trace d'incidents qui pourraient survenir. À l'appui de leurs images, les opposants affirment que le liquide versé au pied des militants est de l'essence. La voix de la personne captant les images se fait entendre dans la vidéo : « C'est classe ça, c'est classe ! Ça va faire très beau sur la caméra ». L'ingénieur répond mais ses paroles sont inaudibles. La chaîne de télévision locale *France 3 Lorraine* diffuse les images<sup>95</sup>, renforçant ainsi leur crédit, et appuie l'interprétation des militants. Le journaliste évoque l'incident dans la voix-off de son reportage :

Hors du cadre, un agent trouve alors une bouteille en plastique, en respire l'odeur et la jette au pied des manifestants. Il s'agit d'une bouteille d'essence.

La polémique enfle et ne porte plus sur le blocage des travaux dans le bois mais sur l'essence versée sur les militants. Pour eux, ce geste est une « intimidation, [une] menace [et une] tentative de passage en force<sup>96</sup> ». Ils insistent sur le comportement dangereux de l'ingénieur qui aurait pu avoir de graves conséquences si l'essence était entrée en contact avec du feu. L'ampleur de l'incident contraint l'Andra à réagir. Le support qu'elle choisit pour diffuser son message est intéressant car il s'agit d'un commentaire sur la plateforme de vidéo en ligne YouTube où les opposants diffusent leurs images. Le message livre une autre interprétation de l'événement, affirmant que l'employé « a pris l'initiative [de] vider le contenu au sol afin qu'aucun opposant ne s'en serve mal intentionnellement comme cela a été le cas l'été dernier<sup>97</sup>. » En livrant sa version des faits, l'agence entre dans la polémique et dépeint ses adversaires comme violents. Sans nier la présence d'une bouteille d'essence qui lui appartient, l'Andra présente l'acte de son employé comme une initiative de prévention alors que les militants y voient une attaque physique. La réponse ne s'arrête pas à ce commentaire et continue sur Twitter. Immédiatement après la diffusion du communiqué des opposants, l'Andra a diffusé ses propres photographies de militants anti-Cigéo. On y aperçoit des individus aux visages couverts construisant des barricades avec des pneus et des palettes en bois ainsi que d'autres debout sur un engin de chantier, le regard droit vers l'objectif. Ces photos présentent les militants comme des perturbateurs d'opérations de défrichage du

---

95 Journal du 12/13, édition Lorraine, février 2017.

96 VMC, 2017. Communiqué : nouveau passage en force de l'ANDRA dans le Bois Lejuc! *Plus Bure sera leur chute ...* [en ligne]. 30 janvier 2017. [Consulté le 21 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://vmc.camp/2017/01/30/communique-nouveau-passage-en-force-de-landra-dans-le-bois-lejuc/>

97 Accès : <https://pbs.twimg.com/media/C3l2oTzW8AEEOs.jpg>, consulté le 21 juillet 2018

bois Lejuc. C'est en tout cas ce qu'affirment les textes qui accompagnent les photos dans les tweets tels que « une douzaine d'opposants ont empêché l'Andra de nettoyer et remettre en état le bois Lejuc ». L'Andra se présente également comme garante de la sécurité de ses employés et des habitants de Bure en affirmant qu'elle a dû renoncer à ses travaux dans le bois Lejuc « au nom de la sécurité de tous ». En montrant les opposants qui bloquent ses travaux, l'Andra met en avant sa volonté d'installer un dialogue qui n'a pas été entendue. Au-delà de l'extrême polarisation du débat entre ces deux camps que tout oppose, il est intéressant de noter que le mode d'action des militants contraint l'Andra à changer de stratégie de communication en sortant du cadre de l'expertise scientifique pour entrer dans celui de la polémique qui vise à décrédibiliser l'adversaire. Pour elle comme pour les militants anti-Cigéo, l'enjeu est de présenter l'adversaire comme particulièrement violent et radical. Bien qu'ils se lisent et se répondent mutuellement, les deux camps continuent de mener leurs actions séparément, sans afficher la volonté d'aboutir à un consensus, ce qui les conduit à porter des représentations du monde antagonistes.

#### *4.3.3. Des mondes séparés ?*

La dénonciation de la violence entre les deux camps atteint donc un point où ces derniers se séparent radicalement. Les militants refusent de dialoguer avec l'Andra qui continue alors de mener ses travaux. Puisque l'espace public devient oppositionnel, les revendications sont envisagées dans un rapport de force qui met l'adversaire devant le fait accompli. C'est précisément ce qui s'est produit à la fin du mois de juillet 2016 lorsque l'Andra a pris la décision de construire un mur pour entourer sa zone de travaux dans le bois Lejuc. L'événement est majeur en cela qu'il marque les prémices d'une longue occupation du bois qui perdure aujourd'hui. Celui-ci est stratégique pour l'Andra car c'est à cet emplacement que doit être construit le système d'aération de Cigéo. Il le devient également pour les opposants qui disposent d'un moyen concret de retarder l'avancement des travaux préparatoires. Long de 3 km, le mur est érigé pour empêcher toute intrusion dans la zone de travaux. Sur le plan symbolique, il adresse un message fort aux opposants en montrant que l'Andra est prête à dresser des plaques de béton devant ses installations pour empêcher tout risque de sabotage. Car c'est bien aux militants que s'adresse le mur, comme le précise l'ex-

directeur du site de Meuse / Haute-Marne Jean-Paul Baillet à la radio *France Bleu Sud Lorraine* : « Il n'y aurait pas eu de sabotage et des destructions, il n'y aurait pas eu de clôture<sup>98</sup>. » En construisant un mur entre l'enceinte du futur centre de déchets radioactifs et ses opposants, l'Andra a matérialisé la séparation entre deux visions de Cigéo. Cette clôture de béton place d'un côté les employés de l'Andra qui œuvrent pour la réalisation du projet malgré l'opposition et de l'autre les militants qui agissent en faveur de l'abandon du projet. Elle matérialise la relation polémique entre les deux camps qui ne s'engagent plus dans une démarche de délibération. Plus exactement, la délibération existe indépendamment dans les deux camps. Elle est présente dans la « gouvernance participative » de l'Andra qui arbitre les choix techniques à venir avec différentes commissions d'experts du gouvernement pour entériner le choix du stockage géologique profond en vue de l'obtention de l'autorisation de construction de Cigéo. Les opposants sont de leur côté attachés à la démocratie directe. Ils discutent entre eux des différentes actions à mener et constituent des espaces collectifs de débat et de discussion sur les alternatives possibles à Cigéo et à l'énergie nucléaire en général.

Dans les jours suivant sa construction, les militants se rendent dans le bois Lejuc pour abattre le mur. Cette action vise à montrer leur détermination à continuer l'occupation du bois. Le geste n'est donc pas à voir comme une ouverture vers l'Andra, une manière d'abattre la frontière pour rejoindre l'adversaire, mais comme la preuve qu'un mur ne suffit pas à affaiblir l'opposition. En le détruisant, les militants se réapproprient le mur. Les dalles de béton couchées sur le sol sont alors recouvertes d'inscriptions et de slogans adressés à leurs adversaires ou tout simplement à ceux qui les regardent. Le récit de l'opération publié sur le site des opposants prend la forme d'un compte-rendu sportif où l'événement est présenté comme des « Jeux olympiques<sup>99</sup> ». Le discours de l'Andra est repris contre elle de manière humoristique puisque les militants affirment avoir remis en état le bois en le débarrassant du mur, terminologie que l'Andra employait pour retirer les barricades des opposants quelques mois plus tôt. Des messages inscrits sur les plaques de béton tels que « Trop facile » défient l'adversaire tandis que d'autres sont des jeux de mots tels que « Nous sommes un mouvement

---

98 BROUTIN, Nathalie et WATRIN, Laurent, 2016. En Meuse, un mur pour éloigner des militants anti-nucléaire. *France Bleu* [en ligne]. 20 juillet 2016. [Consulté le 21 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.francebleu.fr/infos/societe/en-meuse-un-mur-pour-eloigner-des-militants-anti-nucleaires-1469029148>

99 VMC, 2016. Beau comme un mur qui tombe... *Plus Bure sera leur chute* ... [en ligne]. 18 août 2016. [Consulté le 21 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://vmc.camp/2016/08/18/beau-comme-un-mur-qui-tombe/>

de masse(s) » ou « la chute du Bure de Merlin » qui laissent trace de l'action. La première formule associe le nombre d'opposants aux outils utilisés pour faire s'effondrer le mur. Elle constitue une réponse aux critiques qui affirment que le mouvement est minoritaire, à l'image des tweets de l'Andra qui évoquaient une douzaine d'opposants lors de l'incident de l'essence en janvier 2017. Le deuxième slogan est une contrepèterie évoquant la chute du Mur de Berlin. « Merlin » fait référence au personnage légendaire de Merlin l'Enchanteur pour qui la forêt constitue l'environnement naturel. Si elles peuvent paraître triviales, ces inscriptions doivent être prises au sérieux dans la mesure où elles constituent des slogans qui sont « partie prenante d'un texte plus large » et « condense[nt] » (Krieg-Planque, Oger, 2018) l'argumentation des militants.

Le contexte polémique dans lequel survient cette séparation entre les militants et la zone de chantier conduit l'Andra à modifier sa communication. Dans l'édition de juillet 2016 de son magazine *Le Journal de l'Andra*<sup>100</sup>, l'agence publie en quatrième de couverture une affiche faisant la promotion de sa journée portes ouvertes. Cette communication événementielle prend une forme particulière puisqu'elle présente deux hommes au premier plan qui se hissent en haut d'un mur pour observer ce qu'il se cache derrière. Le laboratoire apparaît au second plan frappé du logo de l'Andra. Le slogan « Il y a plus simple pour venir nous voir !!! » est inscrit sur le mur à manière des tags des militants sur le mur du bois Lejuc. Le bas de l'affiche est quant à lui plus classique et indique les différents lieux de l'opération ainsi que les horaires d'ouverture. À travers cette affiche, l'Andra tourne en dérision les opposants à Cigéo qui lui reprochent de ne pas écouter les populations. Elle critique leur mode d'action fondé sur l'occupation du bois Lejuc en affirmant qu'ils pourraient simplement se présenter aux journées portes ouvertes. Plutôt que de commenter l'affiche, les opposants ont détourné celle de l'Andra et particulièrement son slogan qui devient : « Il y a plus simple pour nous voir venir ». Cette contre affiche présente une photographie du mur démolé et remplace les « portes ouvertes » par le « mur ouvert » de l'Andra. Les arbres du bois Lejuc apparaissent derrière les débris et les militants ont ajouté un balai dans le logo de l'Andra qu'ils soulignent du slogan « Les déchets radioactifs balayés sous le tapis ». Cette forme de communication est typique de la polémique en cela qu'elle vise à discréditer l'adversaire plutôt qu'à le convaincre

---

100 Andra, 2016. *Le Journal de l'Andra. Édition Meuse / Haute-Marne* [en ligne]. 2016. N° 24. Disponible à l'adresse : <https://www.andra.fr/sites/default/files/2018-06/371-24.pdf>

par des arguments. Bien qu'ils s'adressent l'un à l'autre, les deux camps savent qu'ils sont observés par un public qui constitue le destinataire principal de ces messages. Ces affiches incitent à prendre position dans le débat sur la gestion des déchets nucléaires non pas à partir d'arguments scientifiques et techniques, mais de la représentation qu'ils se font de l'adversaire.



Figure 7 : Affiche de la journée portes ouvertes 2016 de l'Andra (à gauche) et sa version détournée par les occupants du bois Lejuc (à droite)

La communication est « oppositionnelle » parce qu'elle se fonde sur les différences avec l'ennemi qui permettent de définir ce pour quoi nous sommes favorable. Les arguments passent au second plan et les opinions se construisent davantage en réaction au camp que l'on juge être le plus violent. À mesure que s'affirme le conflit entre les promoteurs de Cigéo et ses détracteurs, ces derniers s'interpellent par la communication et cherchent à abattre les frontières qui les séparent. Si cela peut paraître paradoxal au premier abord, nous supposons

qu'il s'agit d'une manière de prendre temporairement l'ascendant sur le camp adverse. C'est ce qui s'est produit lors d'une manifestation d'ampleur en février 2017 au cours de laquelle des individus sont parvenus à renverser les grilles qui entouraient l'écothèque de l'Andra. Malgré les affrontements avec les forces de l'ordre, l'événement est présenté comme une victoire par les opposants qui affirment être parvenus à faire s'effondrer l'espace d'un instant le nucléaire dans la Meuse et la Haute-Marne. Après l'effondrement du mur de l'Andra dans le bois Lejuc, celui des grilles de l'écothèque constitue une seconde victoire aux yeux des opposants.

\*

Nous avons donc montré que la contestation du nucléaire en Lorraine s'incarne dans des formes de désaccord variées autour des deux régimes que sont la polémique et la controverse. À ces deux pôles ont été associées deux ethos militants : l'enquête citoyenne et l'opposition radicale. Loin d'être exclusives, ces deux dimensions se complètent et permettent de saisir la configuration du conflit sur le nucléaire. Elles induisent des rapports différents à l'adversaire. Alors qu'elle est relativement contenue dans les controverses des citoyens-enquêteurs, la conflictualité est au fondement des polémiques et en particulier celles qui concernent l'occupation du bois Lejuc. Loin de se limiter à la provocation et l'injure, la polémique rend compte de l'inventivité des individus pour exprimer leur point de vue. Si la dimension argumentative est toujours présente, celle-ci est doublée de discours qui visent à discréditer l'adversaire et, en creux, à montrer au public le bien-fondé des positions défendues. La communication s'adresse de plus en plus à ceux qui regardent le débat qu'à ses acteurs réguliers dont on sait qu'ils ne changeront pas d'avis. Pour s'adresser au public, le discours argumentatif est doublé d'un discours sur soi.

Lorsqu'ils polémiquent en ligne, les militants n'exposent pas toujours les raisons pour lesquelles ils contestent Cigéo. Ils montrent ce qu'ils pensent de l'adversaire en le tournant en dérision et en lui reprochant des attitudes. À travers ces critiques, les individus livrent une certaine représentation de leur adversaire. C'est le cas avec le saccage de la maison d'Emmanuel Hance qui vise à mettre au jour la violence que ce dernier exercerait sur les populations. Pour l'intéressé, ces actes montrent au contraire la violence des opposants qui s'en prennent aux biens privés des employés de l'Andra. Ce jeu de miroir est récurrent dans les polémiques qui éclatent sur le web : les uns reprochent aux autres ce dont ils les accusent. Lorsque les polémiques s'éteignent, il reste l'image que les acteurs souhaitent laisser de leur adversaire. Du saccage de la maison de l'employé, nous retenons que certains donnaient raison aux militants et d'autres à la victime. Le fond de la polémique, lui, a disparu : ces individus avaient-ils le droit d'entrer sur le terrain ? Ont-ils été poursuivis en justice ? Il en va de même pour l'épisode de l'essence dans le bois Lejuc. L'employé l'a-t-il délibérément versé au pied des militants ? La bouteille appartenait-elle aux occupants du bois comme l'a affirmé

l'Andra ? Ces questions ont vite été supplantées par la vidéo des opposants visant à montrer la dangerosité de l'acte ainsi que la détermination des manifestants à rester sur place.

Progressivement, le conflit s'incarne dans des récits qui mettent en scène la controverse en la tournant à l'avantage des narrateurs qui cherchent à écrire l'histoire passée et à venir du nucléaire en Lorraine.

## *Chapitre 4*

# Narrations du conflit sur l'énergie nucléaire en Lorraine

« La force qui tue est une forme sommaire, grossière de la force. Combien plus variée en ses procédés, combien plus surprenante en ses effets, est l'autre force, celle qui ne tue pas ; c'est-à-dire celle qui ne tue pas encore. »

Simone Weil, *L'Iliade ou le Poème de la force*, 1939

« Nous devons raconter une histoire qui tranche avec celle des néolibéraux, des militaristes et des nationalistes. Développer une vision du monde suffisamment forte et entraînant pour concurrencer leur *storytelling*. Je suis convaincue que ce récit ne peut naître que de processus sincèrement collaboratifs. Ce travail sur l'imaginaire me semble de plus en plus crucial et urgent. »

Naomi Klein, *Dire non ne suffit plus*, 2017

Les polémiques qui éclatent au sujet de Bure et de Cigéo sur l'internet montrent que l'argumentation est loin de caractériser l'ensemble des discours. Ceux-ci s'en prennent directement aux personnes, déstabilisent l'adversaire. Surtout, ils sont prononcés devant un public à même de valider ou de critiquer les positions qui sont défendues. La polémique n'est jamais énoncée pour elle-même ni pour le plaisir de piquer l'adversaire. Les attaques visent un adversaire, mais sont avant tout destinées à un public. Ce dernier n'est pas la cible des polémiques, il en est l'observateur. En créant du dissensus, les polémiqueurs font se dessiner plusieurs camps, et il appartient alors au public de choisir celui qui obtiendra sa faveur.

« ***Dire non ne suffit plus.*** » Affirmer que la polémique balaie tout discours argumentatif au profit de réactions fondées sur les émotions et les affects paraît quelque peu manichéen. Les individus n'auraient le choix que d'argumenter ou de polémiquer. Dans les

faits, les polémiques ne remplacent pas les arguments des opposants contre la construction de Cigéo. Ces dernières sont utilisées pour provoquer l'adversaire, le contraindre à s'exprimer, ou encore susciter des réactions parmi le public observateur des échanges. Les différents exemples vus précédemment montrent l'inventivité dont font preuve les acteurs pour polémiquer en ligne. Jeux de mots, slogans, traits d'humour, actions collectives : les moyens ne manquent pas pour tourner l'adversaire en dérision. La polémique ne fait pas que remettre en cause le discours adverse : elle est aussi un moyen de le mettre en scène pour mieux le contester. Dans cette perspective, le trolling est particulièrement efficace. Lorsqu'un individu favorable à la construction de Cigéo déclare dans un tweet qu'il n'a pas pu rencontrer les militants « parce qu'ils sont tous en tôle », il ne se contente pas d'attiser la polémique. Son message véhicule des images pour se figurer l'opposant comme un délinquant ayant des soucis avec la police et absent d'un territoire qu'il entend pourtant défendre. Il en va de même pour les opposants qui entendent montrer la violence de l'Andra lorsqu'un de ses employés déverse une bouteille d'essence. Pour reprendre le titre de l'ouvrage de la journaliste et écrivaine Naomi Klein placé en exergue de ce chapitre, « dire non ne suffit plus ». En effet, lorsqu'ils polémiquent, les individus ne se contentent pas d'exprimer leur avis : ils représentent leur adversaire sous un mauvais jour. L'exemple le plus évident est celui de la communication sur les journées portes ouvertes du Centre de Meuse/Haute-Marne de 2016. Pour l'Andra, il s'agit d'une ouverture vers des militants décidés à détruire le mur du bois Lejuc tandis que pour ces derniers, l'événement est une provocation supplémentaire après la construction illégale du mur.

**Récit contre récit.** L'enjeu n'est plus seulement de manifester son désaccord mais de le mettre en scène dans l'espoir d'être entendu. Dans la polémique, les acteurs livrent leurs propres représentations du monde au public. En ce sens, ils livrent des récits multiples d'une réalité, celle du projet Cigéo et de la gestion des déchets nucléaires. Ils stabilisent des personnages, des lieux, des enjeux, et des pistes de résolution. Pour l'Andra, il s'agit d'écrire l'histoire des déchets radioactifs et de penser leur transmission aux générations à venir. Parler de récits peut paraître surprenant au regard des enjeux technique, scientifique, ou politique de Cigéo mais l'Andra prend très au sérieux les différents modes d'expression et de communication qui permettent de porter un regard sensible et artistique sur les déchets

radioactifs. Elle a par exemple créé un concours de courts-métrages, « Regards sur les déchets radioactifs », qui récompense de jeunes cinéastes. Du point de vue des opposants, les groupes dominants, c'est-à-dire ceux qui œuvrent à la construction de Cigéo, déroulent un *storytelling*. Il y est question du problème des déchets radioactifs dont ce serait notre devoir collectif que de les gérer pour ne pas avoir à les transmettre à nos enfants. L'histoire de la loi « Bataille » s'inscrit dans ce récit puisqu'elle est supposée montrer que la technique du stockage géologique profond a été collectivement décidée et retenue. Il nous appartiendrait donc de construire le grand ouvrage qui abriterait les déchets et permettrait de continuer à produire de l'énergie nucléaire. On voit bien qu'un tel récit emprunte à d'autres puisqu'il est question de maîtrise des ressources, d'arrêt du nucléaire, de développer des solutions techniques à des problèmes qui sont aussi humains et sociaux, etc. Impossible de trouver ce récit écrit noir sur blanc. Pour les opposants, ce qui fait sa force est qu'il suive son cours chaque jour. La poursuite des travaux, la construction du mur, l'évacuation du bois Lejuc, les subventions du GIP seraient autant de traces de ce récit ayant pour dénouement la construction de Cigéo. L'objectif n'est pas ici de statuer sur l'existence de ce récit. Considérons-le plutôt pour ce qu'il est : une histoire qui se raconte et se transmet entre militants pour se faire une idée du camp adverse. Face à ce récit qui se rapproche inexorablement de la construction de Cigéo, les opposants doivent à leur tour trouver les éléments qui leur permettent de mettre en scène leur engagement et se rendre visible dans l'espace public.

***Extension du récit***<sup>101</sup>. De prime abord, récit et déchets radioactifs n'ont rien en commun. Le premier renvoie plutôt au littéraire tandis que le second fait référence à une controverse. Pourtant, depuis quelques années, la gestion des déchets radioactifs se *raconte* dans des articles de presse, des films (documentaires mais aussi de fiction), et plus récemment une bande-dessinée<sup>102</sup>. Sur le plan conceptuel, il ne va pas toujours de soi que ces différents supports soient des récits. L'œuvre en trois tomes de *Temps et Récit* (1983) de Paul Ricœur constitue une aide précieuse pour penser l'articulation entre théorie du récit et communication. Il ne s'agit pas ici d'en livrer un commentaire détaillé mais de souligner les composantes fondamentales du récit que les narratologues ont trouvées dans les travaux du

101 L'expression est empruntée à Marc Lits (Lits, Desterbecq, 2017, p. 83 ; Lits, 1997, p. 42)

102 Voir LACHANCE, Hortense, 2016. CIGÉO mon boule, la BD. *Réseau Sortir du nucléaire* [en ligne]. [Consulté le 21 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.sortirdunucleaire.org/CIGEO-mon-boule-la-BD>

philosophe. Parmi eux, l'Observatoire des récits médiatiques (ORM) de l'Université catholique de Louvain a fondé sa théorie des récits médiatiques sur la pensée ricœurienne. Paul Ricœur définit le récit selon trois temps ou *mimèsis*. Le premier (*mimèsis I*) est celui de la préfiguration. Si quelque chose peut être raconté, c'est qu'il existe déjà à travers des signes, des normes, qu'il faut comprendre en amont avant de passer à l'étape suivante (Lits, Desterbecq, 2017, p. 125). Le récit configure ce qui est raconté (*mimèsis II*) : il relie des événements isolés à une histoire, pose des personnages, identifie des buts, etc. Vient ensuite le temps de la réception (*mimèsis III*), celui de la rencontre entre le récit et son lecteur, où le temps du récit rencontre celui du réel. Contrairement aux définitions de sens commun qui veulent qu'un récit ait une situation initiale perturbée par un certain nombre d'événements qui mène à un dénouement, l'approche de Paul Ricœur prend en compte les éléments en amont (*mimèsis I*) et en aval (*mimèsis III*) de la configuration. L'exploration du récit chez Paul Ricœur restituée ici de façon très brève n'est pas exclusive à la littérature. Elle peut d'ailleurs s'appliquer à de nombreux contenus. Par exemple, un film documentaire dresse l'état du débat sur les déchets radioactifs et l'énergie nucléaire (préfiguration), il installe des personnages, fait correspondre des événements à une histoire, montre des dénouements possibles (configuration), puis il est diffusé à un public (réception). Le récit trouve ses applications dans le champ des médias et de la communication, si bien qu'« un événement ne devient information qu'au moment où il est médiatisé, *donc mis en récit*<sup>103</sup> » (*Ibid.*, p. 84). Envisager la médiatisation comme mise en récit est un moyen d'affirmer le poids sémiotique des médias contre l'idée d'une transparence de l'information.

Ainsi posé, le récit apparaît compatible avec plusieurs situations déjà observées. Par exemple, la vidéo montrant un employé de l'Andra déversant de l'essence à proximité d'opposants dans le bois Lejuc peut être lue comme un récit, doublé par ailleurs par la chaîne de télévision *France 3 Grand Est* qui a diffusé les images dans un reportage consacré à l'événement. Cependant, la mise en récit du conflit sur l'énergie nucléaire en Lorraine va plus loin et donne à voir les désaccords sous une nouvelle forme.

---

103 Nous soulignons.

***Crise de la narratologie ?*** Dans la 30<sup>e</sup> livraison de la revue *Questions de communication*, le narratologue Raphaël Baroni fait un état critique des recherches contemporaines de ce qu'il appelle « l'empire de la narratologie ». Il dresse le constat que « le récit est dans toutes les pratiques et dans toutes les bouches, mais la parole n'est que rarement donnée aux véritables théoriciens de cette forme particulière de communication. » (Baroni, 2017, p. 227) Il dénonce par là les chercheurs qui puisent dans la boîte à outils du récit sans faire l'effort de contribuer à sa théorisation. Comment éviter la posture problématique des « narratologues qui s'ignorent » (*Ibid.*, p. 228), déconnectant le récit de recul théorique ? Une piste de réponse se trouve dans la synthèse des réponses qui suivent l'article de Raphaël Baroni. Au lieu de défendre la narratologie à tout prix, il convient de « prendre au sérieux la diversité des récits et non pratiquer un réductionnisme qui, paradoxalement, renforcerait l'obsolescence d'une improbable théorie générale. » (Fleury, Walter, 2017, p. 189). Les différents récits au sujet des déchets radioactifs invitent à une telle posture. Si certains semblent identifiables comme tels, d'autres semblent moins correspondre à des récits formalisés comme tels mais empruntent la voie de la narration. La théorie du récit ne constitue pas un changement radical de perspective sur le débat sur l'énergie nucléaire. Elle permet de considérer une série de pratiques qui visent à *raconter* la controverse à un public. Il n'est pas question de dire que tout fait récit mais d'opérer « une liaison – non dangereuse et productive – entre le narratif et le non-narratif » (*Ibid.*).

## **1. Deux pôles narratifs en tension**

Plus qu'une crise, la narratologie semble aujourd'hui déchirée entre la circulation toujours plus importante de récits et la faible théorisation de ceux-ci. L'apport que nous comptons modestement apporter se situe dans le lien entre récits et controverses. Dans le champ de la communication et des médias, le récit médiatique et le journalisme narratif (Vanoost, 2013 ; 2016) traduisent une focalisation sur les professionnels de l'information : le premier pour relativiser la « transparence » des médias et le second pour identifier les transformations du journalisme au prisme des pratiques d'écriture. Qu'en est-il des

« racontés », ceux qui sont les protagonistes des récits médiatiques ? Ne font-ils pas aussi usage du récit ? Nous entendons montrer que les acteurs des controverses produisent aussi des récits.

Daniel Céfai est l'un des premiers à identifier la portée narrative des problèmes publics. Il voit dans la théorie de Paul Ricœur une alternative au paradigme de la « construction » des problèmes publics jugé trop réducteur (1996, p. 48). Pour le sociologue, les problèmes publics sont narratifs dès « la *gestation* dans l'expérience privée et dans la formulation à usage interpersonnel d'un "malaise" » (*Ibid.*). Les individus qui font face à un *trouble* le formulent, s'interrogent, identifient des causes et des conséquences. Ils en dégagent la trame narrative : les ennemis à combattre, les causes pour lesquelles agir, un dénouement qui leur soit favorable, etc. Le récit se retrouve aussi du côté de la réception, chez les « destinataires respectifs des versions du problème public » (*Ibid.*). Le récit devient constitutif de la mise en sens des situations problématiques. Il peut avoir une certaine résonance chez les individus qui se mobilisent alors aux côtés de ceux qui l'ont formulé. En ce sens, la sociologie des problèmes publics considère le récit dans sa dimension dramatique pouvant susciter des émotions et déclencher l'action.

La sociologie des controverses se penche elle aussi sur le récit. D'après Mathieu Quet (2015), l'analyse des controverses porte en elle un enjeu narratif. Leur cartographie (Latour, 2007) montre des scientifiques déchirés par le désaccord, se répondant les uns et les autres, si bien que les controverses peuvent se lire comme des récits avec une situation initiale perturbée qu'il faut résoudre. Sur le plan réflexif, le chercheur participe à la narration car il a pour « projet de *mettre en scène* le monde social et ses acteurs, en faisant entrer toujours plus de personnages dans le récit. » (*Ibid.*, p. 40)

Quelle forme les récits prennent-ils concrètement à Bure ? Comme nous l'avons souligné, la notion de récit provient des polémiques où les individus se mettent en scène. De ce point de vue, le récit marque une rupture avec le cadre argumentatif. Il ne s'agit plus de chercher la preuve irréfutable de ce que l'on avance mais plutôt de montrer au public en quoi sa position est la meilleure. Constater une extension du récit est une démarche intéressante mais elle ne suffit pas à rendre compte des différents désaccords qui s'expriment à travers lui.

Afin de resserrer la focale, les récits sont envisagés selon deux pôles en tension : informatif et immersif. Cette dialectique est empruntée à Raphaël Baroni qui l'a mise au point dans son article visant à répondre aux échanges sur la narratologie cités plus haut et parus dans *Questions de communication* (n°30-31). L'auteur propose une approche des récits qui ne considère pas forcément que « la "mise en intrigue" serait de donner sens et forme au réel » (2018). Selon lui, les récits peuvent exploiter les failles et incompréhensions du réel et ne les éclaircissent pas toujours. Les deux pôles que le chercheur identifie correspondent aux récits sur la contestation de Cigéo et, plus largement, du nucléaire en Lorraine.

Le premier ensemble de récits « vise à informer, à ordonner le passé, à établir les faits et à associer les événements à des cadres interprétatifs qui les rendent compréhensible » (*Ibid.*). Il correspond aux discours politiques qui se donnent pour tâche d'écrire l'histoire, passée ou présente, de la lutte antinucléaire. Élus et militants livrent leur vision du réel et de leurs actions à travers des récits. L'opération ne vise pas seulement à donner du sens. Elle occulte des parties de l'histoire pour accorder une position favorable à certains protagonistes au détriment d'autres. Ces récits informatifs se trouvent essentiellement dans la construction de la mémoire du conflit antinucléaire en Lorraine ainsi que dans la condamnation des actions violentes à Bure.

Le deuxième ensemble se consacre aux récits immersifs qui conçoivent une intrigue « dans le but d'immerger le récepteur dans une expérience simulée et de nouer une tension orientée vers un dénouement éventuel. » (*Ibid.*) L'objectif n'est plus d'expliquer le réel ni de lui donner sens, mais d'immerger le récepteur dans des situations. Cela recouvre l'ensemble des films, documentaires ou de fiction, portant sur Cigéo, mais aussi d'autres écritures qui semblent intéressantes à analyser. Retenons parmi elles la conception d'un site web à la frontière de la communication et du journalisme. Conçu par l'Andra et le magazine *Usbek & Rica*, ce support met en récit la gestion des déchets radioactifs à partir d'une thématique singulière : les générations futures. Ni récit informatif, ni *storytelling* grossier à la gloire de l'Andra (Salmon, 2007), ce site opère une médiation intéressante entre son sujet et le public qu'il vise. Aussi, le récit immersif est abordé à travers un jeu vidéo conçu dans une démarche de recherche action, à propos de la controverse des déchets radioactifs. Parce qu'il repose sur la création d'un monde inspiré du réel et immerge le récepteur en lui faisant incarner un

avatar le long d'une trame narrative, le jeu *Opposition RadioActive* constitue un récit immersif. Les jeux vidéo en général tendent aujourd'hui à être interrogés par la narratologie, notamment parce que « jeu et narration entretiennent des similarités à travers l'immersion fictionnelle qu'ils engagent. » (Genvo, 2018). Ce travail de recherche et de conception souligne la tension entre fiction et réel. Le jeu procède à une fictionnalisation pour immerger le joueur dans une quête, mais celle-ci prend appui sur le réel. Une telle *ludicisation* du réel vise à informer le public par le jeu et se rattache à la catégorie des *newsgames*, soit des jeux dits « sérieux » (*serious games*) à caractère informatif.

## **2. Construire la mémoire de la lutte antinucléaire par les récits informatifs**

Les récits n'emploient pas nécessairement la fiction pour mettre en sens le réel. Une partie de la narration du conflit à Bure s'appuie au contraire sur des éléments de réel pour se situer dans le temps long de la mémoire antinucléaire. Parce qu'ils visent moins à immerger le récepteur qu'à lui expliquer des événements, ces récits sont qualifiés d'informatifs. Ces derniers ne transcrivent pas pour autant les événements de façon transparente. Bien qu'ils n'aient pas recours à la fiction, les récits informatifs ne restent pas moins que des récits qui visent à agencer différents événements pour leur donner du sens. Ce travail de mise en sens est autant assuré par les acteurs eux-mêmes que par les médias locaux et nationaux qui s'emparent du sujet. À partir de 2016, le conflit à Bure est tel qu'il donne lieu à des affrontements et de nombreuses tensions entre militants et forces de l'ordre. L'enjeu est de donner du sens aux actions menées tout en soulignant la violence de l'adversaire. Ainsi, les militants s'engagent de plus en plus contre ce qu'ils nomment l'anti-répression, c'est-à-dire l'intervention en général musclée des forces de l'ordre lors des manifestations, tandis que les individus en faveur de Cigéo présentent les opposants comme constituant un groupuscule dangereux qui n'aurait rien à voir avec d'autres militants supposés être plus respectueux et prompts au dialogue. Dit autrement, les acteurs formulent ces récits pour se placer du bon côté de l'histoire. L'enjeu est autant de marquer la mémoire de la lutte antinucléaire que

d'expliquer et justifier des actions, surtout lorsqu'elles emploient la violence et sont susceptibles de créer le désaccord au sein même des milieux militants.

Les récits informatifs ont donc vocation à expliquer des événements au récepteur, soit pour les valoriser ou pour les dénoncer quand ils concernent l'adversaire. L'enjeu n'est autre que de construire la mémoire du conflit qui oppose le projet Cigéo et les militants antinucléaires car les acteurs espèrent que c'est leur récit qui sera retenu. La notion de mémoire est ici envisagée dans sa dimension discursive telle que l'a étudiée la professeure en sciences du langage Sophie Moirand au sujet de la presse quotidienne. Pour la chercheuse, la presse est caractérisée par « les relations interdiscursives entre les discours qui y [sont] représentées, et qui fonctionnent "en écho" à l'intérieur d'un article, d'un numéro, d'un même titre de presse, et plus globalement d'un média à un autre. » (Moirand, 2007a, §15). Lorsque la presse locale évoque Bure ou les déchets radioactifs, elle renvoie à d'autres discours, points de vue ou encore débats sur la thématique<sup>104</sup>. Cette « mémoire discursive » est inscrite dans le langage et en particulier dans des « mots-événements » qui « ont des effets de mémoire qui dépassent en effet le sens des mots : ils véhiculent des représentations, voire des émotions, liées à des connaissances, à des faits et à des savoirs plutôt qu'à des dires. » (*Ibid.*, p. 10). La présence récurrente de lieux ou d'actions tels que le Bois Lejuc, les Zad, la répression policière ou les sabotages dans les récits contribuent à construire la mémoire du conflit à Bure dans la mesure où ils évoquent des personnes, des images et des représentations.

En expliquant le réel, les récits informatifs sont formulés de sorte à ce que celui d'un camp vise à l'emporter sur celui de l'adversaire. Tout l'enjeu réside dans la recherche d'événements auxquels se raccrocher pour donner du poids et du crédit à la lutte. Parmi ceux-ci, les opposants à Cigéo situent leur combat dans la lignée des mobilisations entre 1979 et 1980 à Longwy, commune de Meurthe-et-Moselle, qui visaient à empêcher la fermeture des usines sidérurgiques. Ceci se matérialise par la création d'un comité qui, après avoir été le foyer d'une importante lutte ouvrière, apporte désormais son soutien aux militants de Bure qui s'opposent à Cigéo. La construction de la mémoire procède aussi par l'identification de

---

<sup>104</sup> La notion de mémoire discursive est aussi utile pour le chercheur en cela qu'elle l'incite à envisager son travail dans la continuité des discours déjà prononcés sur son sujet, ainsi qu'à envisager les médias comme « un lieu de construction des mémoires collectives des sociétés actuelles » et non comme une production de discours éphémères (Moirand, 2007b, p. 2).

témoins qui deviennent des personnages qui se détachent du récit de la lutte antinucléaire en Lorraine.

### ***2.1. Personnages, témoins et acteurs***

Une des caractéristiques fondamentales de tout récit est qu'il soit incarné. S'il est souvent question de la « lutte antinucléaire » ou du « débat sur » Cattenom et Cigéo, les réalités que couvrent ces expressions se rattachent à des individus qui ont une place dans la société. Jeunes, anciens, actifs ou inactifs, anarchistes ou en quête d'idéologie, la lutte à Bure est plurielle. Sur le plan sociologique, des régularités liées aux situations sociales des individus pourraient apparaître. Ce n'est pas la perspective choisie pour cette partie de l'enquête. En tant que récit, la lutte antinucléaire en Lorraine fait parfois ressurgir des personnalités singulières de la masse des « militants ». Ces coups de projecteur placent des individus au-devant de la scène. La lutte a un visage, un prénom, des valeurs, des aspirations politiques et personnelles, etc. Ces individus deviennent les personnages d'un récit jusque là conté et perçu à la troisième personne. Les médias, y compris ceux des militants, insistent sur l'opposition comme un « mouvement », sans que le détail des individus qui le composent ne soit livré au récepteur. Pourtant, à certains moments, des figures émergent et donnent corps au récit : ils deviennent des personnages.

Désigner des personnes réelles comme des personnages a de quoi surprendre les théoriciens du récit qui opposent ces deux catégories. Les récits médiatiques effectuent « le glissement de la personne au personnage » en déroulant la vie des stars par exemple (Lits, Desterbecq, 2017, p. 151). L'élaboration de l'information ne s'appuie plus seulement sur des faits : elle les articule à une trame narrative avec son histoire et ses personnages pour impliquer davantage le lecteur. La mécanique est quelque peu différente pour les récits informatifs. Les individus apparaissent d'abord en tant qu'acteurs de la lutte puis en deviennent des personnages. De quel récit est-il question ? La lutte antinucléaire en Lorraine trouve ses personnages lorsqu'elle raconte ses affrontements avec les forces de l'ordre. Les individus se détachent dans l'histoire de la lutte avant tout en tant que victimes puis témoins de la répression policière. C'est le cas de Sven Lindström, militant finlandais ayant élu

domicile dans les cimes du bois Lejuc. Visé par une procédure d'expulsion le 8 février 2017, le sort de cet homme soulève la question de la propriété du bois lorrain. Si l'Andra la revendique, l'avocat des opposants affirme que rien n'est en mesure de déterminer que le bois lui appartient. Son combat symbolise aussi la résistance collective face aux projets et tentatives d'expulsion de la zone par les forces de l'ordre. Perché dans une cabane à plusieurs mètres de hauteur, l'individu intrigue jusqu'à devenir un personnage du récit de l'opposition à Cigéo. Jusqu'où ses adversaires peuvent-ils aller pour le faire descendre ? Comment parvient-il à vivre malgré les rudes hivers meusiens ? Ce cas est quelque peu particulier car il devient mythique<sup>105</sup>. Sven Lindström est très discret et n'apparaît dans aucun média, ni sur le site web des opposants. Ces derniers prennent la parole pour lui, donnent des nouvelles, publient les lettres de soutien qu'il reçoit. L'habitant du bois devient énigmatique, si bien que l'on peut douter de son existence. Chacun ayant connaissance de la lutte à Bure a croisé son nom, mais peu d'individus le côtoient directement. Il provoque d'ailleurs une certaine fascination des médias qui le qualifient « d'homme des bois<sup>106</sup> ».

Cet exemple montre que les personnages du récit de l'opposition en sont avant tout des acteurs. Leur expérience sert à informer le public de la lutte. Les personnages peuvent aussi devenir témoins (Fleury, Walter, 2013). Ils ne racontent alors plus leur combat contre Cigéo mais les violences qu'ils subissent du fait de leur engagement. Cela prend la forme de récits visant à informer la manière dont les militants vivent les manifestations et leur répression. Personnages de la lutte antinucléaire parce qu'ils subissent un certain nombre de violences, ces individus en deviennent aussi les témoins et publicisent leur propre récit.

### *2.1.1. Robin, blessé par une grenade au bois Lejuc*

Pour trouver celui qui est devenu à la fois personnage de la lutte antinucléaire à Bure et témoin de violences, il est nécessaire de s'intéresser à la manifestation du 15 août 2017. Réunissant près de 800 personnes, l'événement fait date à Bure qui n'avait pas connu pareil rassemblement depuis plusieurs années. La manifestation se distingue aussi de par l'arsenal

---

<sup>105</sup> Le mythe se situe ici entre réalité et fiction. Il correspond à la mythologie du réel et du quotidien esquissée par Roland Barthes (1957) et au « récit imaginaire, organisé et cohérent selon une logique psycho-affective, qui prétend se fonder en réalité et en vérité » selon Edgar Morin (1969).

<sup>106</sup> Voir NÉGRONI, Angélique, 2017. Bure : l'«homme des bois» risque l'expulsion. *Le Figaro.fr* [en ligne]. 4 avril 2017. [Consulté le 23 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/04/04/01016-20170404ARTFIG00278-bure-l-homme-des-bois-risque-l-expulsion.php>

employé par les gendarmes mobiles qui l'encadraient. D'après les manifestants, ceux-ci auraient été la cible d'au minimum 50 munitions de grenades lacrymogènes, assourdissantes, de désencerclement et de balles de défense. À côté de cet inventaire, un blessé grave est très vite identifié. Dans un communiqué publié sur leur blog, les manifestants mentionnent « un pied déchiqueté après l'explosion d'une grenade GLI-F4, entraînant une triple fracture ouverte sur les os métacarpiens<sup>107</sup>. » L'individu va rapidement devenir un témoin de la violence de cette manifestation et de la répression à Bure en général.

Le jour ayant suivi les faits, il écrit un court témoignage depuis sa chambre d'hôpital. Les éléments du récit se mettent en place : l'individu s'appelle Robin, il est père de deux enfants et risque l'amputation. Son texte reproduit ci-dessous fournit les principaux éléments d'information de sa blessure.

Je suis Robin, la personne qui a été blessée au pied par une des nombreuses grenades assourdissantes que les gendarmes mobiles ont lancé sur les manifestant-e-s, aux alentours de Bure mardi 15 août 2017. Je suis à l'hôpital de Nancy. Mon pied est dans un sale état, la grenade l'a creusé sur une profondeur de 3 cm et un diamètre de 13 cm. Les os sont pour la plupart brisés. Certains ont même disparus, pulvérisés. La chaussure a été explosée, le plastique a fondu et s'est engouffré dans la plaie, si bien qu'une infection est probable, ce qui nécessiterait l'amputation des 5 orteils. À cela s'ajoute une trentaine d'éclats répartis dans l'autre jambe.

Les gendarmes ont tiré une quinzaine de grenades assourdissantes, ils ne couraient aucun danger.

Juste avant que mon pied saute, j'ai vu une grenade exploser à hauteur de tête.

Pour moi la volonté des forces de l'ordre à ce moment là est très clairement de blesser ou tuer, dans le but de terroriser ceux qui se battent et ceux qui ne se battent pas encore. Sur le brancard de l'équipe médical dont je salue le courage et l'efficacité, j'entendais encore les grenades exploser. Malgré le brutal changement que cette blessure va provoquer dans ma vie de père de 2 enfants en bas âge, j'appelle plus que jamais à continuer le combat, à le prendre ou le reprendre pour certain-e-s.

---

<sup>107</sup> VMC, 2017. À Bure, la Préfecture continue sa stratégie d'escalade brutale au prix de nombreux-ses blessé-e-s, continuons le soutien! *Plus Bure sera leur chute* [en ligne]. 17 août 2017. [Consulté le 23 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://vmc.camp/2017/08/17/a-bure-la-prefecture-continue-sa-strategie-descalade-brutale-au-prix-de-nombreux-ses-blesse-e-s-continuons-le-soutien/>

Informatif, ce texte n'est pas moins un récit à chaud de l'incident qui s'est produit. On y retrouve des éléments factuels qui permettent de comprendre ce qu'il s'est passé : la déflagration a creusé une plaie de 13 cm, brisant les os du pied de Robin, projetant des éclats jusqu'à son autre jambe. Il identifie les auteurs de la blessure comme étant des gendarmes mobiles et confirme qu'elle s'est produite le mardi 15 août 2017. Le récit est doublé d'éléments chronologiques qui surviennent juste avant et après l'explosion. Le personnage voit une grenade exploser « à hauteur de tête » juste avant qu'une autre ne tombe sur son pied. Cette scène à la première personne évoque une scène de guerre : celui qui parle n'est pas le seul à subir l'attaque, plusieurs de ses camarades partagent cette situation. Interprétation renforcée par son deuxième souvenir, après l'explosion, lorsqu'il entend des grenades exploser au loin tandis qu'il est allongé « sur le brancard ». Au fil du témoignage, l'auteur distille des éléments d'interprétation. Il précise alors que les gendarmes qui ont tiré la grenade « ne couraient aucun danger », ce qui peut être une manière de dire que ces armes étaient quelque peu disproportionnées par rapport à la situation et qu'il n'était pas lui-même particulièrement dangereux vis-à-vis des gendarmes. Enfin, la narration de son propre engagement est une manière d'insister sur le traumatisme de la blessure. Il y a un avant et un après 15 août pour Robin, « un brutal changement » qui le contraint à prendre soin de ses « deux enfants en bas âge ». Pour lui, la lutte ne doit pas s'éteindre et c'est ainsi qu'il clôt son témoignage en invitant ceux et celles qui le peuvent à la rejoindre.

Ces quelques lignes peuvent donc être interprétées comme un récit. Celui-ci prend la forme d'un témoignage des violences que subissent les manifestants à Bure. En retour, la lutte antinucléaire va se servir de ce témoignage pour faire son propre récit. L'histoire de Robin va également montrer l'adversaire comme dangereux et déterminé, prêt à blesser grièvement ceux qui se lèvent contre lui. Son récit en appelle d'autres, assurés par les médias, et qui viennent confirmer et compléter son témoignage. À l'échelle locale, *Le Républicain Lorrain* évoque « une spirale de violence<sup>108</sup> ». L'article relate la manifestation du 15 août 2017 à travers le témoignage de Sébastien Bonetti, confrère du journal et réalisateur du documentaire *À Bure pour l'éternité*<sup>109</sup>. À travers le regard du caméraman, le journaliste dépeint

---

108 SCHMITT, Laurence, 2017. Bure dans la spirale de la violence. *Le Républicain Lorrain* [en ligne]. 18 août 2017. [Consulté le 23 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.republicain-lorrain.fr/environnement/2017/08/18/bure-dans-la-spirale-de-la-violence>

109 Voir *L'opposition racontée par elle-même*, p. 321

des scènes de guerre : le pied de Robin « pendouille », le canon à eau de la gendarmerie « médus[e] [...] les familles venues avec des enfants. » Pour l'auteur, cette manifestation « pourrait être Le tournant [...], un affrontement jamais vu à Bure ».



Figure 8 : Robin allongé sur son lit d'hôpital (photo *France 3 Lorraine*)

À la télévision, *France 3 Lorraine* a diffusé à l'antenne et sur le web un nouveau témoignage de Robin filmé depuis son lit de convalescence. Long de quatre minutes, ce témoignage filmé est marqué par trois temps. Tout d'abord, Robin raconte la manière dont il reçoit la grenade : « j'entends quelqu'un qui crie "attention grenade !", je lève la tête, je ne la vois pas, je ne vois rien ». Le témoignage place le récepteur au cœur de l'action qui ne dure que quelques secondes dans la réalité mais qui est méticuleusement détaillée. Le récit constitue presque un plan séquence dans la mesure où il y a très peu de montage (une seule coupe apparaît à l'écran). Cela laisse le temps d'installer l'émotion : les silences ne sont pas coupés, ils sont d'ailleurs particulièrement perceptibles de même que les grandes inspirations que Robin prend au milieu de son discours, ses déglutitions, sa voix faible et tremblante. Ensuite, il détaille les sensations de la déflagration en indiquant que tout se produit à une telle vitesse qu'il ressent la douleur au même moment que retentit l'explosion. La découverte de sa

blessure constitue un temps fort du témoignage : « je pense que je m'en souviendrai toute ma vie. Mon pied qui m'apparaît les tendons et les os à l'air, la chaussure complètement déchirée. On regarde et on y croît pas du tout ». Enfin, le reste de la vidéo (2 minutes 45, soit plus de la moitié) se consacre à la description de l'arme qui l'a blessé ainsi que de l'arsenal des gendarmes mobiles. Cette thématique est quelque chose qui « tient à cœur » à Robin puisqu'il estime que la population n'est pas suffisamment informée sur les armes qui sont utilisées contre les opposants. Ainsi, il revient sur le récit qu'il vient d'énoncer mais en prenant un point de vue à la troisième personne. Il ne s'agit plus de celui de la victime découvrant son pied ensanglanté, mais d'un observateur tiers de la scène. Face à la caméra, il déclare avoir vu plusieurs grenades exploser avant la sienne et se souvient du danger qu'elles lui ont évoqué : « cinq secondes avant la mienne, j'ai dit qu'il faut vraiment s'en aller parce que si on en prend une à l'oreille on perd l'ouïe ». Il est question de deux grenades, l'une explosant à quinze mètres de lui et une autre « à hauteur de tête ». Ce récit à la troisième personne est l'occasion d'alerter la population sur la dangerosité des armes des gendarmes mobiles. Il insiste sur leur effet assourdissant, affirmant qu'il s'agit d'une manipulation puisque, en ayant reçu une au plus près, son ouïe n'a pas été altérée. Le témoin conclut que l'objectif de ces armes est de blesser.

À l'échelle nationale, le récit de Robin suit la trame de son témoignage télévisé : il décrit à *Libération* le champ de bataille qu'était devenu la manifestation, ses sensations lors de la déflagration, puis sur la répression policière qui se durcit à Bure. Quelques éléments nouveaux mis en avant par le journaliste permettent au lecteur de s'identifier davantage à la victime. Ainsi relate-t-il la panique qui s'est emparée de lui au moment de l'incident : « je voyais mon pied, je n'arrêtais pas de le regarder. Je hurlais de douleur, j'avais l'impression d'être au Moyen Âge<sup>110</sup> ». Ceci évoque l'atmosphère particulière du moment, émaillée des cris de douleur de Robin et probablement ceux de l'équipe des « médecins » (médecins militants prenant en charge les blessés), des autres militants ainsi que des pelotons de gendarmes. Cette panique est renforcée par le récit de sa prise en charge au cours de laquelle un pompier « débordé et non formé pour ça » a fait un malaise en découvrant la blessure. Surtout, ce

<sup>110</sup> GOUMENT, Raphaël, 2017. Manifestation à Bure : « Mon pied a été déchiqueté ». *Libération.fr* [en ligne]. 18 août 2017. [Consulté le 23 août 2018]. Disponible à l'adresse : [http://www.liberation.fr/france/2017/08/18/manifestation-a-bure-mon-pied-a-ete-dechiquete\\_1590628](http://www.liberation.fr/france/2017/08/18/manifestation-a-bure-mon-pied-a-ete-dechiquete_1590628)

témoignage insiste sur l'ampleur de l'accident qui marque la victime à vie, jusque dans son corps : « Quoi qu'il arrive, mon pied sera douloureux pour toujours. J'ai aussi une trentaine d'éclats de grenade dans les jambes, depuis la cheville jusqu'en haut de la cuisse. Ils ont enlevé ce qu'ils pouvaient, le reste, je vivrai avec. ».



Figure 9 : Un mois après sa blessure, Robin se dresse symboliquement contre des gendarmes pour manifester contre la répression policière

Au fil de sa longue et lente guérison, Robin fait de sa blessure un combat politique. Il apparaît de nouveau sur le site web des opposants, visage souriant cette fois, devant la fenêtre de sa chambre d'hôpital où ses camarades ont dressé une banderole avec le slogan « À Bure comme ailleurs, l'État mutilé ». Une autre photo le montre sur le parking de l'hôpital, assis sur un fauteuil roulant, le poing levé. Car il s'agit bien de reprendre le combat malgré la blessure. Témoin des violences policières, Robin relance la lutte contre les déchets radioactifs en mettant en lumière la répression étatique de ceux qui s'opposent au nucléaire. Des habitants du bois Lejuc érigent une banderole en guise de soutien affichant « Vous n'amputerez pas la lutte » en lettres capitales. Son engagement reprend le 10 septembre 2017 lors d'une

manifestation organisée à Bar-le-Duc contre la répression policière. Une image publiée par les opposants montre Robin en tête de cortège, défiant du regard les gendarmes mobiles et se levant de son fauteuil en équilibre sur son autre pied, levant le poing au ciel. Cette image forte vient compléter le récit de Robin en tant que témoin et figure de la lutte antinucléaire. Son histoire n'est plus seulement celle d'une victime mais celle d'un homme qui se remet de ses blessures, apprend à vivre avec elle et poursuit son combat.

### 2.1.2. *Vital Michalon, mort à Superphénix (1977)*

Quarante ans avant Robin, un autre homme était victime d'un jet de grenade dans un rassemblement antinucléaire. Le 31 juillet 1977, Vital Michalon trouve la mort dans la manifestation contre le générateur Superphénix à Creys-Malville, dans l'Isère. Il devient une figure historique forte de la lutte antinucléaire en France, symbole de la répression de l'État à l'encontre des manifestants. Quelques jours avant l'incident à Bure, les opposants publient sur leur site web un hommage à Vital Michalon. Ils y soulignent la répression croissante des manifestations antinucléaires, que « la non-létalité n'existe pas », ils mettent en cause l'idée que ces armes sont employées pour dissuader plutôt que tuer. Lorsqu'ils écrivent ces lignes, les opposants ne se doutent pas que les armes qu'ils dénoncent sur leur blog blesseront grièvement leur camarade. L'article est saisissant au regard de l'événement puisqu'il préfigure le discours que Robin tient après sa blessure : un message alertant la population sur l'arsenal des forces de l'ordre.

Le lien entre Vital Michalon et Robin Pagès ne s'arrête pas là. Dans une enquête sous forme d'hommage, *Reporterre* retrace le fil des événements qui ont conduit au sort tragique de l'opposant à Superphénix. La journaliste interroge Paul Michalon, son frère, pour qui « il faut raconter, inlassablement, pour que la mémoire se transmette et que ces drames s'arrêtent<sup>111</sup> ». Le récit du décès du militant partage de nombreux points communs avec celui du blessé de Bure. Les deux hommes ont été victimes du même type d'arme, à savoir des grenades de désencerclement, aussi appelées assourdissantes. La technologie et la dénomination ont

---

<sup>111</sup> LAVOCAT, Lorène, 2017. Il y a quarante ans, l'État tuait Vital Michalon, jeune antinucléaire. *Reporterre* [en ligne]. 31 juillet 2017. [Consulté le 24 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://reporterre.net/Il-y-a-quarante-ans-l-Etat-tuait-Vital-Michalon-jeune-antinucleaire>

changé entre les deux époques mais le principe reste le même : tenir la cible à l'écart sans la tuer. Si l'enquête sur la mort de Vital Michalon aboutit à un non-lieu, les témoins (qui étaient à ses côtés lors de la manifestation) sont convaincus que c'est le souffle d'une grenade qui a emporté leur frère en lui causant de graves lésions aux poumons. Le récit de l'incident est similaire à celui de Robin Pagès : les deux hommes ont tenté de s'extraire d'une situation particulièrement tendue au moment où ils ont été touchés. Ils sont tous deux présentés comme des militants plutôt pacifistes. Vital Michalon était jeune professeur de physique, souscrivait aux « courants antimilitariste et antitechnologie de [l']époque post-soixante-huitarde » (selon les mots de son frère) mais n'avait pas adhéré aux comités d'opposition qui s'étaient formés autour de Malville. Robin Pagès, quant à lui, ne revendique pas non plus d'appartenance directe au mouvement anarchiste même si sa blessure le conduit à militer contre la répression policière. Les médias le présentent comme un jeune père de famille, loin des stigmates du militant farouche du black block cherchant la confrontation avec les forces de l'ordre.

Le destin de ces deux figures emblématiques de la lutte antinucléaire se croise lors d'une manifestation de soutien à Robin Pagès quelques semaines après son hospitalisation. Franck Michalon, frère de Vital, lui adresse une lettre de soutien dans laquelle il déclare :

Alors, le soir, pendant ce moment si fort, indispensable, du coucher de notre enfant, lorsque celui-ci nous pose la question : « Papa, qu'est-ce que tu as fait aujourd'hui ? » Je me demande vraiment comment on peut répondre, fièrement : « J'ai balancé des grenades sur des manifestants. On en a blessé plusieurs, tué 1 ou 2... » ?

Moi, je veux pouvoir dire à mon enfant ce que j'ai fait pour que le monde soit en paix, que tous les êtres humains et la planète soient respectés. Je veux pouvoir lui montrer que c'est à notre portée, à la portée de chacun, chacune d'entre nous<sup>112</sup>.

Le récit de la lutte antinucléaire vise donc à rendre visible une certaine répression d'État qui s'observe dans les manifestations publiques. Il s'écrit à travers les témoignages de blessés et de proches de victimes. Il ne s'agit plus tant de présenter les grands principes politiques de la lutte, mais de se focaliser sur des trajectoires individuelles, parfois tragiques, qui glorifient

---

112 VMC, 2017. Retour sur le rassemblement à Bar-le-Duc le 10 septembre pour Robin – Faire face à la mutilation physique et sociale. *Plus Bure sera leur chute* [en ligne]. 19 septembre 2017. [Consulté le 24 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://vmc.camp/2017/09/19/retour-sur-le-rassemblement-a-bar-le-duc-le-10-septembre-pour-robin-faire-face-a-la-mutilation-physique-et-sociale/>

l'action et l'engagement de militants jusque là anonymes. Avec le mouvement d'anti-répression qui se dessine, les récits portent sur la violence du conflit que les acteurs tentent de condamner ou de légitimer.

## **2.2. « Histoires » de violence, conflit de valeurs**

Comme le montrent les polémiques qui éclatent sur les sites web des militants, l'enjeu de communication des opposants réside à montrer la violence du camp adverse. Qu'il s'agisse de l'essence déversée sur une barricade du bois Lejuc ou du mur que l'Andra y a construit, les opposants entendent montrer la violence de leurs adversaires. Ceux-ci ne se contenteraient pas de proposer au public leur solution pour gérer les déchets radioactifs : ils la réaliseraient en ayant recours à la force. De telles polémiques visent à ternir l'image de l'Andra et à accroître la visibilité du discours des opposants dans l'espace public. Jusqu'ici, la dénonciation de la violence est ponctuelle et intervient lorsqu'elle se donne à voir sur le terrain. Elle atteint un pic lorsque l'État décide l'évacuation du bois Lejuc. La violence se donne à voir en actes et n'a plus besoin de faire polémique pour apparaître dans l'espace public. C'est en tout cas ce que déclarent les opposants devant les caméras de la chaîne de télévision locale *France 3 Lorraine qui* montrent le dispositif policier déployé dans le bois. Pour le chercheur, identifier des actions dites violentes peut s'avérer périlleux, surtout lorsque les situations en question ne se fondent pas sur de l'observation directe ou des documents officiels qui recensent les blessés ou les victimes. C'est pourquoi la violence n'est pas envisagée comme une catégorie d'analyse : il ne s'agit pas de donner raison aux manifestants ni aux forces de l'ordre. L'approche consiste à considérer la violence comme une thématique désormais récurrente à propos de Bure<sup>113</sup>.

La violence apparaît dans les discours des deux camps et, à ce titre, constitue un sujet que les acteurs ont à cœur de discuter. Elle fait l'objet de deux types de récit. Le premier désigne des récits qui se donnent pour objet de dénoncer la violence de l'adversaire. Cette

---

<sup>113</sup> Il se peut que la médiatisation des différentes tentatives d'expulsion du bois Lejuc constitue l'une des causes de la résurgence de la violence dans le débat public. Entre 2016 et 2017, les médias nationaux et locaux s'interrogent sur la montée en tension du conflit à Bure, exercice auquel nous nous sommes prêtés à travers une analyse à chaud dans : CARLINO, Vincent, 2017. Déchets nucléaires : comprendre l'escalade de la violence autour du projet Cigéo. *The Conversation France* [en ligne]. 30 août 2017. [Consulté le 11 mai 2018]. Disponible à l'adresse : <https://theconversation.com/dechets-nucleaires-comprendre-lescalade-de-la-violence-autour-du-projet-cigeo-83114>

catégorie a déjà en partie été observée à travers les polémiques, mais elle prend de l'ampleur avec la tentative d'expulsion du bois Lejuc en 2016. Les militants ne sont plus seuls à dénoncer la violence de leur adversaire. L'Andra dénonce celle des opposants pour justifier les procédures d'évacuation ou la construction de son mur. Le deuxième ensemble désigne des discours qui visent à raconter et mettre en scène des actions violentes. Ils concernent des actions militantes qui portent atteinte au camp adverse. Plus récents, ces récits apparaissent avec des sabotages tels que l'effondrement des grilles de l'OPE. La violence racontée ne condamne plus l'adversaire mais justifie une opposition ayant recours à des moyens plus radicaux pour se faire entendre.

En réalité, ces deux types de récit se rejoignent. Justifier le recours à la violence prend aussi appui sur la dénonciation de l'adversaire afin de présenter les sabotages comme des ripostes légitimes. Les catégories proposées ne doivent donc pas être comprises comme exclusives, mais comme deux tendances majeures qui caractérisent les discours sur la violence à Bure. Afin d'éviter toute posture normative, il est nécessaire de rendre compte des manières dont les acteurs pensent et envisagent la violence. Qualifier une situation de violente ou de « radicale » n'a de sens que si elle est reliée au système de valeurs des acteurs. Bien qu'elles ne soient pas toujours mises en avant, les valeurs composent l'arrière-plan des récits de violence. Que ces derniers aient pour fonction de glorifier une action menée sur le terrain ou de condamner des comportements, ils prennent appui sur des conceptions précises de ce qu'il est convenu ou non de faire en société. Dans un ouvrage récent, Nathalie Heinich (2017a) établit une sociologie des valeurs qui s'appuie sur une définition en trois temps : valeur-grandeur, valeur-objet, valeur-principe. La première signification désigne « la grandeur intrinsèque d'un objet quelconque, motivant son appréciation positive » (*Ibid.* 2017b, p. 7). La valeur est celle du prix d'un objet qui indique littéralement ce qu'il *vaut* pour l'acquérir. Le deuxième sens est celui qui nous intéresse ici puisqu'il s'agit d'un jugement sur la valeur d'un objet. Celle-ci n'est plus intrinsèque : elle est relative à son objet. Employée au singulier, cette signification renvoie à l'économie. C'est la valeur du titre d'actions qui est définie par les fluctuations des échanges monétaires. Au pluriel, nous dit la sociologue, *les* valeurs appartiennent au champ politique (on parle des « valeurs de droite », « de gauche », « de la République », etc.). Dans son

troisième sens, la valeur-principe ne se rapporte « ni à un objet concret ou abstrait [...], mais au principe sous-tendant une évaluation » (*Ibid.*, p. 8). Il n'est pas question d'estimer le prix d'un objet ni de le qualifier politiquement, mais de le juger. Pour notre objet, cela revient à affirmer que la construction de Cigéo est « titanesque » par exemple. Dans ce contexte d'énonciation, le locuteur pose la grandeur du projet comme une valeur pouvant être utilisée pour encourager ou dénoncer la construction de Cigéo. De cette définition, nous retenons les deux dernières conceptions des valeurs. En effet, les opposants sont parfois présentés comme se réclamant de l'anarchisme ou de l'extrême gauche (valeur-objet), tandis que leurs actions sont jugées bonnes, mauvaises, nécessaires, etc. (valeur-principe).

Les récits de violence s'appuient donc sur une mise en scène des valeurs. Ceci est d'autant plus visible pour les récits de sabotage des installations de l'Andra. Le 11 juin 2016, plusieurs militants se dirigent vers un terrain que l'Andra utilise pour stocker des engins que les manifestants qualifient « de destruction forestière » dans leur texte<sup>114</sup>. Plusieurs passages du récit servent à justifier le sabotage ainsi qu'à s'opposer aux valeurs de l'adversaire. L'action est présentée comme étant conduite par « de joyeuses promeneuses se rend[a]nt en forêt afin de harceler les miliciens et autres larbins de l'agence ». La première partie de l'extrait évoque des individus pacifiques tandis que la seconde pose les adversaires comme potentiellement dangereux, appartenant à une milice au service de leur maître. Le récit oscille entre des scènes héroïques, où les militants font plier leur adversaire, et d'autres où ils sont victimes de violences, comme le montre ce passage :

Quatre gendarmes zélés armés de gazeuses et matraques télescopiques viennent à notre rencontre. Après un moment de dispersion, nous leur ordonnons de nous laisser passer avec la voiture. Le moment est très tendu, des pots sont bien gazés, un autre, en fauteuil roulant, se retrouve isolé par des flics.

Dans cette scène, les manifestants donnent des ordres aux vigiles mais sont prétendument victimes de coups de matraque. Ce récit est aussi l'occasion de se dresser contre les valeurs de l'adversaire. Alors qu'ils s'en prenaient aux biens de l'Andra, un maître-chien les implore de ne pas toucher à la cage de l'animal. Pour les militants, ce n'est pas

---

114 VMC, 2016. *Un récit de l'action du samedi 11 juin 2016 ... La forêt elle est à qui ... ? Elle est à nous !!* [en ligne]. juin 2016. [Consulté le 27 août 2017]. Disponible à l'adresse : <https://vmc.camp/wp-content/uploads/2016/06/samedi-11-juin.pdf>

l'animal qui est enfermé mais les individus qui les empêchent de progresser et qui vont, selon eux, à l'encontre des valeurs de liberté qu'ils entendent défendre : « Peut-être ne se rendait-elle pas compte que c'est eux, les vigiles, qui étaient enfermés dans une cage de barbelés au milieu de la forêt. »

Le récit de l'effondrement des grilles de l'OPE glorifie également un sabotage<sup>115</sup>. Le texte fait référence à des charges de grenades assourdissantes et à des blessures, mais l'essentiel vise à inscrire cette action collective dans la mémoire de la lutte. Dans leur récit, les militants précisent qu'ils se rendent face à l'Andra avec des morceaux de béton du mur tombé quelques mois plus tôt dans le bois Lejuc. Une façon d'attaquer l'ennemi avec ses propres armes. Rappelons que cette action visait à faire s'effondrer les grilles entourant l'OPE. Car le récit qu'en livrent les militants ne présente pas l'événement comme une charge ou un assaut, mais comme un moment festif. Il est question d'une « foule, unie, au pas rythmé par le son roulant de la batucada ». Les manifestants sont divisés en deux groupes : ceux qui mènent activement l'opération et couchent les grilles sur le sol les unes après les autres et les autres « de tous âges et horizons [qui] les encourageaient, enthousiastes, en cris et en musique, tout en peinturlurant la route ». Ce récit indique donc que si violence il y a, ce n'est que celle d'une partie de tous les manifestants qui agissent au nom de la majorité pacifique d'entre eux. Il évoque aussi les discours qui présentent les actions militantes comme violentes, jugeant qu'il « n'a plus de prise face au réel : celui de la solidarité joyeuse et sans faille de l'ensemble de la manifestation pour attaquer directement le laboratoire, sur son terrain, pour la première fois depuis 25 ans. » De cette manière, les militants articulent « stratégiquement les barricades physiques, juridiques, médiatiques, pour dépasser le clivage figé entre violence/non-violence et se rendre indiscernables. » (d'Allens, Fuori, 2017, p. 115) Pour les militants, la construction de Cigéo est « imposée » et « méprise » la population. Ils accordent ici peu de valeur au projet (au sens de la valeur-principe) et fondent leur jugement sur des valeurs de paix et de liberté (valeur-objet) en opposition à celles au « destin atomique et militarisé » qu'ils prêtent à l'Andra.

---

<sup>115</sup> VMC, 2017. Les grilles de l'ANDRA renversées par 20 ans de colère contenue ! *Plus Bure sera leur chute ...* [en ligne]. 20 février 2017. [Consulté le 28 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://vmc.camp/2017/02/20/les-grilles-de-landra-renversees-par-20-ans-de-colere-contenue/>

### *La lutte comme forme de vie*

Comment comprendre ces récits de violence qui, à la fois, valorisent des actions de sabotage et dénoncent la répression ? De tels textes semblent aller à rebours des pratiques militantes sur le long terme, surtout celles des citoyens-enquêteurs qui visaient à identifier les failles de Cigéo pour mieux le contester. Les militants anti-Cigéo présentent l'action contre l'OPE comme un acte historique s'inscrivant dans la continuité de 25 ans de lutte à Bure. Pour eux, le combat de leurs aînés est « contenu » : ils ont organisé des manifestations, lancé des pétitions et ont fini par « céder progressivement à la résignation et la fatigue ». Les actions de sabotage ravivent l'espoir d'une nouvelle lutte possible à Bure parce qu'elle s'en prend directement à l'adversaire sur les plans matériel et symbolique. La violence ne se résume plus à des actes isolés ni aux débordements de manifestation : elle devient constitutive de la lutte.

La violence ne se limite pas aux dégâts matériels qu'elle peut causer. Elle s'inscrit dans l'espace public oppositionnel qui se dessine à Bure. Son recours se comprend dans une opposition systématique aux valeurs de l'adversaire. C'est pourquoi les récits dénoncent l'adversaire et ses valeurs (les vigiles incarnent la prétendue militarisation, les engins de défrichage la construction « à marche forcée » de Cigéo, etc.) et, dans le même temps, valorisent les actions dites « violentes » de sabotage (effectuées au nom d'une majorité silencieuse). Lorsqu'elle se met en récit, la violence ne correspond pas toujours au discours argumentatif des citoyens-enquêteurs ni au régime polémique de l'internet. Elle semble se confondre avec une opposition continue contre ceux qui réalisent le projet Cigéo. Comme l'affirment les ZIRAdiéEs sur Twitter : « Nos vies ne sont pas de côté, "Nous sommes nés des barricades" disait un ami. Nos existences prennent consistance dans la lutte<sup>116</sup>. » Dans cette perspective, la lutte peut être envisagée comme une forme de vie. S'inspirant des travaux de Ludwig Wittgenstein, la philosophe Sandra Laugier interroge la notion de forme de vie en la reliant aux problématiques du *care* et de la vulnérabilité des populations. Évoquant les catastrophes naturelles, industrielles et technologiques, l'auteure interroge les « possibles [qui] restent ouverts aux êtres humains dans des situations de vulnérabilité extrême » (Laugier, 2015, p. 66). Elle souligne le lien entre la forme de vie humaine, plus ou moins choisie ou subie, et les conditions d'expression. Autrement dit, tout engagement correspond à une forme

---

<sup>116</sup> Source : <https://twitter.com/ZIRAdies/status/882526262388039680> (consulté le 5 juillet 2017).

de vie<sup>117</sup> (Macé, 2016). Les valeurs que défendent les opposants ne se cloisonnent pas aux manifestations publiques, mais s'intègrent dans leurs vies à des degrés divers. C'est ce présumé qu'ont les activistes lorsqu'ils estiment que la construction de Cigéo est indissociable d'une vision du monde fondée sur l'accumulation de capital et de ressources. Cette extension du mouvement écologiste à la vie quotidienne n'est pas neuve. Elle se retrouve au début des années 1970 lorsque la CGT et la CFDT débattent de la notion de « cadre de vie » qui fait sortir les thématiques environnementales de l'usine et les articule au « hors travail » (Tartakowsky, 2009 ; Keucheyan, 2018, p. 80).

À travers leur engagement contre ou en faveur du nucléaire, les individus explorent de nouvelles formes de vie. Cette recherche se donne à voir à travers « le besoin de donner vie à nos mots » (*Ibid.*, p. 71). La revendication politique par le discours ne suffit plus : il faut la vivre. Une telle approche pose que les discours sont indissociables des valeurs et des formes de vie de ceux qui les prononcent. Une piste qu'explorent de récentes recherches en science politique qui se consacrent à « l'observation des états affectifs exprimés » et « éprouvés » dans la participation politique (Blondiaux, Traïni, 2018, p. 18). La notion de « romantisme politique » peut aussi être avancée pour qualifier cette opposition aux projets d'aménagement qui se fonde sur une critique du capitalisme et de la modernité industrielle (Carbou, à paraître). En sociologie, le spécialiste des controverses Francis Chateauraynaud estime avec Josquin Debaz qu'il est « temps d'amorcer un autre mouvement analytique. Plus que les arènes publiques et les acteurs institués qui s'affrontent sur la définition, l'évaluation et la régulation des risques », il convient de prendre en compte « la manière dont interviennent, souvent par rétroaction, les multiples milieux concernés et, surtout, les formes d'expérience qu'ils rendent manifestes. » (2017, p. 312). Dans ses précédents travaux, le chercheur étudiait les dynamiques des controverses à travers son modèle de « sociologie balistique » (Chateauraynaud, 2011). Ici, il livre d'autres pistes d'analyse à travers ce qu'il nomme la « pragmatique des transformations » qui est moins attentive aux arguments qu'aux « formes de sensibilité ou d'hypersensibilité que développent, ou non, les personnes. » (Chateauraynaud, Debaz, 2017, p. 371) Les luttes deviennent donc une forme de vie

---

117 D'autres auteurs parlent de styles de vie (Dechézelles, 2017, p. 102)

puisqu'elles ne sont plus réductibles aux arguments et aux postures que tiennent les individus dans l'espace public.

Les opérations de sabotage ne sont plus pensées comme des actions ponctuelles. Elles s'intègrent dans une lutte permanente contre la progression du projet Cigéo. Le 21 juin 2017, des opposants se sont introduits dans l'hôtel restaurant « Le Bindeuil » situé en face de l'Andra pour essayer de l'incendier. Dans son communiqué<sup>118</sup>, la préfecture de la Meuse dénonce des « troubles à l'ordre public » qui sont survenus le 20 et le 21 juin, au cours desquels des opposants auraient volé du matériel de travail sur un chantier de l'Andra « sans que les ouvriers n'aient pu, sans se mettre en danger, y résister. » Le texte mentionne « une quinzaine d'individus cagoulés, armés de bâtons et parfois de boucliers », sans insister sur l'arsenal des gendarmes. Un récit de violence militante renforcé par la réaction de l'Andra à travers un court article publié sur son site et qui mentionne « une action violente » menée par un « groupe [ayant] saccagé le bar et la salle de restaurant » et « choqué des occupants des chambres d'hôtel<sup>119</sup> ». Dans leur revendication de cet acte violent, les militants dénoncent « l'invasion du territoire par l'Andra et la militarisation qui l'accompagne<sup>120</sup>. » L'hôtel restaurant ou encore l'OPE sont pour eux autant de preuves de l'extension du territoire de l'Andra qu'ils entendent stopper par ces sabotages : « Nous voulons que l'Andra parte et emporte avec elle son laboratoire, son écothèque et son hôtel trois étoiles. »

Les sabotages évoqués jusqu'ici peuvent être perçus comme une forme de lutte radicale. Pour de nombreux médias, les saccages des grilles de l'OPE et de l'hôtel restaurant de l'Andra constituent une radicalisation de la lutte. *Le Monde* affirme que « la lutte contre le stockage de déchets radioactifs se radicalise », tandis que *Le Républicain Lorrain* parle de « spirale de violence » et que *Le Figaro* évoque des « groupes violents ». Parler de « radicalisation » semble quelque peu difficile dans la mesure où il est nécessaire d'avoir un point de comparaison pour poser des actes comme radicaux. Le contexte de lutte anti-terroriste de l'après 11 septembre renferme le concept de radicalisation sur l'islamisme (Chevalier, Passard, 2018). De plus, « la

---

118 PRÉFECTURE DE LA MEUSE, 2017. *Communiqué de presse* [en ligne]. 21 juillet 2017. [Consulté le 27 août 2018]. Disponible à l'adresse : [https://www.andra.fr/sites/default/files/2018-03/cp\\_cigeo\\_21062017.pdf](https://www.andra.fr/sites/default/files/2018-03/cp_cigeo_21062017.pdf)

119 ANDRA, 2017. Action des opposants contre l'hôtel/restaurant « Le Bindeuil » à Bure. [en ligne]. 21 juillet 2017. [Consulté le 27 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.andra.fr/action-des-opposants-contre-lhotelrestaurant-le-bindeuil-bure>

120 SAUVONS LA FORÊT, 2017. Pas de petit déjeuner pour l'Andra ! *La Lutte à Bure* [en ligne]. 21 juillet 2017. [Consulté le 27 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://blogs.mediapart.fr/sauvonslaforet/blog/210617/pas-de-petit-dejeuner-pour-landra>

notion de radicalité tend à construire, au moins implicitement, une certaine coupure entre ceux qui sont reconnus comme radicaux et les autres vus comme des modérés. » (*Ibid.*) Pourtant, la notion peut contribuer à une meilleure connaissance des mobilisations contemporaines, pour peu qu'elle ne soit pas utilisée pour stigmatiser des groupes par rapport à d'autres. En politique, la radicalité désigne ce qui remonte aux principes fondamentaux (Sommier, 2017, p. 11). Elle se situe entre les « extrêmes », qui ambitionnent de revivifier les groupes politiques, et les « ultras » qui ont recours à la violence ; si bien qu'on « peut être radical sans être violent, et vice versa ». (*Ibid.*, p. 12-14).

Le sociologue Razmig Keucheyan, quant à lui, propose de travailler la radicalité dans sa dimension épistémique. À partir des travaux de Walter Benjamin et de Siegfried Kracauer, l'auteur considère la radicalité comme un outil de recherche pour donner à voir des phénomènes. Il montre que Walter Benjamin procédait à des conceptualisations à l'extrême pour mieux observer la société, ou encore que Siegfried Kracauer a choisi Berlin pour étudier le salariat parce qu'il jugeait que la ville présentait les conditions des salariés sous leur forme extrême. Cette « radicalité épistémique » permet d'établir une « pensée radicale » dans la mesure où elle se tourne « vers les manifestations extrêmes [d'un] phénomène et non vers ses manifestations ordinaires » (Keucheyan, 2010).

De ce point de vue, la lutte antinucléaire à Bure se radicalise parce qu'elle condense des formes limites, parfois extrêmes, d'engagement politique. Ainsi la radicalité qualifie-t-elle les manifestations extrêmes d'actes déjà observés chez les citoyens-enquêteurs. Si ces derniers manifestent leur désaccord par des enquêtes visant à affaiblir Cigéo, il arrive que les opposants du bois Lejuc montrent le leur à travers des actions plus violentes. La volonté d'en découdre caractérise davantage la radicalité des militants que l'usage de la violence. Celui-ci se résume souvent aux sabotages qui constituent le mode d'action d'individus aux vies dédiées à la défense d'un territoire.

### *Gérard Longuet et la protection des « habitants courageux »*

La rencontre entre mise en récit, conflit axiologique et formes de vie est particulièrement visible dans les réactions de Gérard Longuet aux manifestations à Bure, ainsi qu'à travers les réponses que lui adressent les opposants. Ex-ministre de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur d'Édouard Balladur (mars 1993 - octobre 1994) puis de la Défense et des Anciens combattants de François Fillon (février 2011 - mai 2012), Gérard Longuet est aujourd'hui sénateur de la Meuse depuis 2012. C'est à ce titre qu'il adresse un courrier au Premier ministre Édouard Philippe réclamant une présence accrue des forces de l'ordre à Bure en juillet 2017. Révélée par *Le Canard Enchaîné*, le journal voit dans cette initiative « la création d'une gendarmerie » locale<sup>121</sup>. Les passages de la missive montrent comment son auteur envisage le lien entre les habitants et les opposants. Il écrit au Premier ministre : « Par votre expérience personnelle, professionnelle, et par votre vision claire de l'intérêt public, vous aurez à cœur de ne pas abandonner nos habitants courageux [...] exposés à des individus qui puisent dans les images de la violence du monde d'aujourd'hui. » Ce passage est une mise en récit visant à dénoncer la violence des adversaires, en l'occurrence les opposants à Cigéo, pour mettre en avant une autre catégorie d'individus : les habitants de Bure qui ne manifestent pas contre Cigéo. On voit à quel point la forme de vie conditionne les discours, car ceux que Gérard Longuet nomme « les habitants courageux » peuvent tout à fait s'opposer à Cigéo. Puisque leur engagement se fait plus discret que ceux ayant choisi de l'affirmer publiquement en y alignant leur style de vie, les habitants de Bure sont présentés comme une population menacée par les opposants. Dans cet écrit, la menace n'est pas la radioactivité mais l'opposition.

Quelques mois plus tôt, en février 2017, Gérard Longuet s'était exprimé sur *France 3 Lorraine*<sup>122</sup> pour commenter la tentative d'incendie de l'hôtel-restaurant de l'Andra. Il livre un récit singulier des opposants qu'il juge « complètement décalés avec la réalité ». Notons l'emploi du « nous » dans son discours, comme le montre cet extrait : « Nous avons des

---

121 Anonyme, 2017. Longuet veut des bourres à Bure ! *Le Canard Enchaîné*. Paris, 5 juillet 2017. p. 5.

122 VINCENOT, Didier et DEMANGE, Bruno, 2017. Bure (55): nouvelle manifestation des opposants. *France 3 Grand Est* [en ligne]. 18 février 2017. [Consulté le 27 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/meuse/bure/bure-55-nouvelle-manifestation-opposants-1199223.html> L'extrait vidéo est inaccessible au moment où cette page est consultée. Il peut être visionné sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=hucFdRSKLDs>

adversaires qui se réveillent d'une façon violente, c'est la règle du jeu dans une société médiatique. » Le recours au « nous » peut se limiter aux affrontements violents entre manifestants et forces de l'ordre que dénonce le sénateur. Il peut aussi désigner ceux qui réalisent le projet Cigéo, ce qui reviendrait à placer l'État parmi eux. L'antagonisme avec les militants est renforcé plus tard dans l'interview lorsque le sénateur affirme que « les cagoulés sont très gentils, enfin ils sont violents d'ailleurs, mais ils ne règlent rien. Nous sommes dans le camp de ceux qui préparent l'avenir pour nos enfants. » Lorsqu'il lui est demandé en fin d'entretien s'il a quelque chose à ajouter, l'interrogé revient sur ceux qu'il nomme « les cagoulés » en soulignant « qu'ils n'apportent aucune solution et aucune réponse. J'ajoute, même pas de questionnement. [...] Le débat public avec des gens passionnés qui sont hostiles, c'est intéressant. Avec ceux qui caillaient ça n'a aucun intérêt. »

Cette intervention médiatique livre donc le récit d'un projet qui prend en charge l'avenir des générations futures<sup>123</sup> à contre-courant des critiques qui lui sont adressées depuis vingt ans. En guise de réponse, les opposants livrent leur version de ce récit à travers un article publié sur leur site commentant l'intervention du sénateur à la télévision<sup>124</sup>. Pour eux, Cigéo ne mûrit pas doucement comme l'avait affirmé Gérard Longuet à l'antenne, mais il « s'impose violemment ». Ils critiquent fermement le sénateur en le qualifiant de « criminel dont les décisions vénales sont nuisibles pour l'humanité. » Sur la question des « cagoulés », il est intéressant de voir que les militants s'appuient sur le parcours politique de Gérard Longuet qui a milité dans le groupe d'extrême droite Occident que les anti-Cigéo qualifient de « casseurs de gauchistes autoproclamés. » Ce récit ternit l'image de l'élu mais, fait plus important, place le débat sur le plan des valeurs politiques. Les militants ne s'adressent plus au sénateur du parti Les Républicains, mais au jeune militant d'extrême droite qu'il était, participant à des manifestations violentes<sup>125</sup> : il s'agit d'un combat politique.

---

123 Sur ce sujet, voir *Les Arpenteurs : la mise en récit des générations futures*, p. 337.

124 VMC, 2017. Ça devient un peu Longuet cette histoire de poubelle nucléaire ! *Plus Bure sera leur chute* [en ligne]. 20 février 2017. [Consulté le 27 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://vmc.camp/2017/02/20/ca-devient-un-peu-longuet-cette-histoire-de-poubelle-nucleaire/>

125 L'article s'accompagne d'une photographie d'archive présentant Gérard Longuet s'interposant entre un militant d'Occident et les forces de l'ordre le 20 mai 1966 à Paris.

### **3. Surmonter le conflit par les récits immersifs**

Envisagés comme des récits, les discours de la contestation de l'énergie nucléaire permettent quelque peu de se décentrer des acteurs qui manifestent leur désaccord sous toutes ses formes. Il s'agit de rendre compte des visions du monde qu'ils font circuler dans l'espace public. En ce sens, le récit conduit à la fois à s'intéresser à la production et la réception. Le public est essentiellement considéré comme un « tiers » qui assiste voire participe aux débats. Il peut être envisagé comme le garant des bonnes conditions de débat d'une controverse mais aussi comme un spectateur approuvant un certain discours dans une polémique. Bien que son rôle soit actif, le public reste subordonné à la situation de communication à laquelle il se rattache. Les différentes définitions des controverses et polémiques soulignent toutes le rôle du public. La communication n'y est pas tant un dialogue qu'un triangle entre les deux pôles opposés qui s'adressent, souvent indirectement, à un auditoire plus ou moins connu car ils se savent observés. Cela ne permet pas de penser pleinement la manière dont le public se forge une opinion indépendamment des cadrages des discussions auxquelles il assiste.

Le récit peut être un moyen d'émanciper le public de ce rôle de caution dans les débats. Si nous admettons que les interlocuteurs orientent leur discours pour séduire leur auditoire, qu'en est-il de l'opinion de ce dernier ? Les spectateurs des péripéties des quelques ingénieurs et opposants dans le bois Lejuc ont-ils nécessairement un avis sur le devenir de cette forêt ? Savent-ils avec certitude s'ils sont en accord avec un camp plutôt qu'un autre ? Estiment-ils qu'ils soient suffisamment informés sur les déchets radioactifs ? Le public peut-il avoir un avis en demi-teinte, ni totalement favorable au stockage des déchets, ni totalement convaincu par l'arrêt des centrales nucléaires ? Parce qu'il contribue à mettre à distance le réel, le récit peut permettre au public de ne pas avoir d'emblée un avis mais d'explorer les solutions qui s'offrent à lui.

Dans cette perspective, nous avons eu pour projet de concevoir un jeu vidéo sur Cigéo. Il s'agit de participer à l'élaboration d'un récit interactif qui raconte cette controverse au grand public. Cette expérience permet d'interroger *in situ* les composantes du récit et la manière de les (re)présenter : histoire, personnages, lieux, conflits, pistes de résolution, etc. Parce qu'il est conçu comme un jeu, ce récit donne une place importante au récepteur,

suggérant que c'est lui qui le construit. Ayant le choix d'incarner un personnage de l'Andra ou de l'opposition, le joueur peut *expérimenter* ces deux postures sans autre risque que celui de perdre la partie. L'enjeu est donc de concevoir un univers qui offre la possibilité de se projeter dans le débat en réduisant les risques et les conséquences de l'engagement à la situation ludique.

Cette partie présente trois formes de récit de la controverse sur les déchets radioactifs. Tout d'abord, le film est envisagé comme un moyen d'expression qui s'émancipe des échanges polarisés. Les films conçus par des militants ou réalisés avec l'appui de l'Andra cherchent moins à convaincre le camp adverse qu'à exposer leur point de vue sur la gestion des déchets radioactifs. Cela passe notamment par une esthétisation de la lutte antinucléaire ainsi que la présentation de la gestion des déchets radioactifs comme un enjeu de civilisation. Ensuite, nous montrons que la narration des déchets radioactifs peut être effectuée à travers un projet éditorial à mi-chemin entre journalisme et communication institutionnel à travers l'étude du site web *Les Arpenteurs* résultant d'une collaboration entre l'Andra et le magazine de culture scientifique *Ubsek & Rica*. Enfin, nous revenons sur la conception du jeu vidéo d'information (*newsgame*) *ORA : Opposition RadioActive* envisagé comme une recherche-action pour explorer les modes d'engagement du public dans les controverses ainsi que les narrations journalistiques.

### **3.1. Raconter par le film**

Le film, notamment le documentaire, est un des moyens d'expression les plus utilisés pour donner à voir et expliquer les mobilisations et les mouvements sociaux. À Bure, les militants n'ont pas attendu l'occupation du bois Lejuc devenue emblématique de la lutte pour fixer les images de la contestation antinucléaire. Les réalisateurs Jacqueline et Alain Riès ont documenté la période précédant la construction du laboratoire de l'Andra dans leur documentaire *Tous n'ont pas dit oui* (2007<sup>126</sup>). Ce dernier est connu pour être le premier documentaire à porter sur la lutte contre les déchets radioactifs dans la Meuse. Il s'inscrit dans une première catégorie de films qui visent à faire une radiographie de plusieurs années de lutte dans une visée synthétique. Il est alors autant accessible au grand public n'ayant pas ou

---

<sup>126</sup> Le film peut être visionné en intégralité à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=4bPjPaAACrY> (consulté le 25 juillet 2018).

peu entendu parler du projet qu'à des militants et des ingénieurs plus chevronnés ayant un avis précis sur la question. Quelques années plus tard, ce film est suivi par celui de Dominique Hennequin, *100 000 ans sous nos pieds*, qui continue le récit en s'ouvrant sur une scène très tendue lors d'une réunion du débat public de 2013 entre un militant de longue date contre le projet Cigéo et Fabrice Boissier, alors directeur de la maîtrise des risques à l'Andra. Le film se concentre alors non plus sur le bien-fondé du laboratoire mais sur les risques du stockage des déchets radioactifs sous le sol de Bure. Il donne autant la parole aux individus favorables à Cigéo qu'à des opposants, majoritairement des maires de villages périphériques ainsi que des experts, aussi bien citoyens-enquêteurs que scientifiques convaincus que la solution de l'Andra n'est pas la bonne. Il s'achève sur d'autres images du débat public montrant le « boycott » organisé par les militants. De tels films visent à rendre compte de l'état du dossier Cigéo sur une période déterminée. Nous faisons le choix de les évoquer ici sans plus entrer en détails car les nombreuses informations qu'ils livrent sur la gestion des déchets nucléaires dans la Meuse et la Haute-Marne ont déjà été évoqués au long de cette thèse.

L'objectif ici n'est pas de procéder à une analyse systématique des films sur Cigéo, mais de considérer ce support comme un moyen d'expression et de mise en récit de la controverse sur les déchets radioactifs. Rappelons que l'analyse de récits filmiques constitue un champ des recherches fondateurs des sciences de l'information et de la communication. Les travaux dressent une analyse sémiologique du cinéma à partir d'une approche esthétique minutieuse. Suivant le constat de Roland Barthe que « le récit est là, comme la vie » (Barthes, 1966, p. 1), chaque composante du film (image, cadre, mouvements de caméra, couleur, montage, son, etc.) forme le « récit cinématographique » (Gaudreault, Jost, 1990). Le film immerge le spectateur dans l'univers du récit, mais la machinerie du cinéma le maintient à distance (Metz, 1977). L'idée que le film soit une narration à part entière semble aller de soi. Cependant, le sémiologue François Jost rappelle les réticences de théoriciens du récit à y intégrer le cinéma (Jost, 2017). Celui-ci ne ferait que transmettre des récits déjà existants sous la forme audiovisuelle. Une posture que condamne le chercheur, pour qui « il est impossible de ne pas postuler une instance narratrice du film, au-delà ou en deçà des narrateurs explicites qui racontent des histoires "audiovisualisées". » (*Ibid.*, p. 259).

Notre approche ne s'intègre pas dans l'analyse esthétique des films. Cependant, il nous semble important de rappeler à ces travaux qui contribuent à la réflexion sur le récit. La narration filmique que nous évoquons ne se réfère pas aux qualités intrinsèques du film qui en font un récit, mais à la place qu'il occupe dans les discours des acteurs. De quelle manière alimente-t-il le débat ? Quelles thématiques fait-il surgir ? Comment les acteurs de la controverse se mettent-ils en scène ?

Les deux documentaires (voir *supra*) illustrent la portée mémorielle du film. Ils renseignent sur l'évolution du conflit au fil des années et constituent à ce titre de précieux documents. Tous les films ne se donnent pas pour objectif de dresser une synthèse du débat. Ils constituent un moyen de porter un regard particulier sur la réalité en s'affranchissant d'une analyse symétrique des arguments des pro et des anti-Cigéo. À travers leurs films, les individus livrent un récit sur la gestion des déchets radioactifs. Ils surmontent ainsi la situation de conflit pour livrer des visions multiples du problème. Dans cette perspective, le recours à la fiction est un moyen de s'émanciper des traditionnelles questions qui entourent Cigéo (les risques, le coût, le processus de décision, la réversibilité, etc.). Autant l'Andra que les opposants ont recours à la fiction. La première valorise des courts-métrages à travers un concours qu'elle a initié en 2013. Des réalisateurs portent des regards particuliers sur les déchets radioactifs pour sensibiliser les spectateurs. De leur côté, les opposants fonctionnalisent des situations réelles. Leurs films abordent moins frontalement la question des déchets radioactifs (ces mots sont d'ailleurs souvent absents au profit du village de Bure). Ainsi, la fiction apporte un caractère onirique, comme dans *Bogues !* (2017<sup>127</sup>), où un individu se voit guidé à travers le bois Lejuc par des personnages fantastiques, ou apporte une touche d'humour tel que dans *À Bure-les-bains on boit Lejuc sans modération* (2016<sup>128</sup>) où les ruines du mur de l'Andra deviennent un parc d'attraction estival.

---

127 Disponible en ligne à l'adresse : <https://vmc.camp/bogues/>

128 Disponible en ligne à l'adresse : <https://vmc.camp/a-bure-les-bains-on-bois-lejuc-sans-moderation/>

### 3.1.1. *L'opposition racontée par elle-même*

Quand ils sont réalisés par des militants, les films sont un moyen de raconter voire de mettre en scène la lutte anti-Cigéo. Si le mouvement d'opposition fait l'objet d'une documentation minutieuse sur le site web *Plus Bure sera leur chute*, il n'est pas pour autant aisé d'en suivre la chronologie pour qui suit les événements avec une certaine distance. Les annonces d'événement côtoient des articles de fond sur Bure, des textes relayant des informations d'autres luttes sociales telle que la ZAD de Notre-Dame des Landes, si bien que les lecteurs occasionnels peuvent rapidement être submergés et perdre le fil. Le film se situe dans une autre temporalité. Contrairement aux articles, il ne se situe pas dans l'actualité immédiate et permet de revenir sur des événements passés. Cette idée que le film s'inscrit nécessairement dans le temps ne se vérifie pas totalement à travers les vidéos des opposants à Cigéo. Diffusées sur la plateforme *YouTube*, les vidéos sont relativement courtes puisque peu d'entre elles excèdent les quinze minutes. L'objectif n'est pas de concevoir des documentaires mais de livrer une certaine représentation de la lutte anti-Cigéo.

Lorsque des polémiques éclatent, les militants publient des articles au jour le jour pour tenir leurs lecteurs informés de l'avancée de la situation. À cela s'ajoutent la couverture par les titres de presse et les télévisions locales, parfois nationales, ce qui contribue à une surabondance d'informations. Dans le cas du mur érigé par l'Andra dans le bois Lejuc, l'événement a été intensément commenté en ligne et dans les médias si bien qu'il peut ne pas avoir été totalement compris des individus familiers de la lutte antinucléaire à Bure. Les images d'opposants faisant s'effondrer des pans entiers du mur peuvent poser question, de même que l'initiative de l'Andra pour le construire. Un film comme *À Bure-les-bains, on boit Lejuc sans modération !* est alors un moyen de reprendre le contrôle de l'image du mouvement. Les scènes de démolition présentées dans les médias laissent place à une fête organisée dans le bois Lejuc. Tourné en un après-midi de l'été 2016, ce clip de 2 minutes 30 montre des individus célébrant la chute du mur. Le bois Lejuc devient un lieu de villégiature où se prélassent des militants sur les plaques de béton tombées au sol faisant office de chaise longue. Le film livre une représentation festive de la lutte : les masses laissent place à des pistolets à eau, les corps dansent et le tout est souligné par une musique entraînante. Certains éléments

rappellent cependant la tension qui règne au bois Lejuc. Par exemple, les personnages apparaissent à visage couvert, l'un d'eux ayant un masque à gaz comme pour suggérer les gaz lacrymogènes que les opposants reçoivent durant les manifestations. Les discours présentant la lutte anti-Cigéo comme violente sont également tournés en dérision au cours d'une scène où deux individus trinquent avec des bouteilles où il est inscrit « Molotov ».



Figure 10 : Image extraite du film *À Bure-les-bains, on boit Lejuc sans modération !*. Deux individus boivent un prétendu cocktail molotov tandis que leurs camarades au second plan se prélassent sur des pans du mur de l'Andra convertis en chaises longues

Ce film relève donc d'une volonté de réappropriation du mouvement en le présentant de manière décalée. Ceci fait écho aux critiques que les militants adressent aux médias ainsi qu'à leur projet de s'en affranchir. D'autres productions audiovisuelles se distinguent des documentaires précédents en racontant la lutte qui s'est installée à Bure. Les militants ne sont plus seulement présentés à travers des manifestations collectives. Ces films donnent une place importante à l'implantation de l'opposition à Cigéo en montrant les différents lieux de vie collectifs. Le documentaire *À Bure pour l'éternité* réalisé par Aymeric et Sébastien Bonetti (2013) insiste notamment sur la Maison de la résistance où se retrouvent les membres et les sympathisants de la lutte antinucléaire à Bure. Bien que le film ne se consacre par seulement à

ce lieu de vie emblématique, il en souligne l'importance pour la mobilisation en le présentant comme un lieu de rencontre où les militants expérimentent un autre rapport à la nature et à l'environnement que celui qui se fonde à un recours massif à l'énergie nucléaire. Comme l'indiquent les deux réalisateurs lors d'un entretien, cette Maison a constitué le point d'entrée de leur documentaire :

« La maison de résistance, je pense qu'on l'a compris assez vite, ça cristallisait de nouveau les oppositions et c'était une sorte de lieu où on pouvait renouer de nouveau, redévelopper les oppositions, les structurer aussi. Parce qu'après ça partait un petit peu. Et euh ... après le choix du film c'est, pour tout ce que ça représentait pour ce centre d'enfouissement et autre chose. C'est ça qui est intéressant, c'est contre le centre d'enfouissement, le nucléaire et son monde. »

Aymeric et Sébastien Bonetti, réalisateurs du film *À Bure pour l'éternité*, entretien du 24 mars 2015

S'il n'a pas recours à la fiction, le film montre des témoignages d'habitants de Bure et ses environs. La question des déchets radioactifs demeure essentiellement posée en relation avec le territoire, si bien que les réalisateurs s'attardent sur les différentes activités des habitants à l'image d'un jeune agriculteur qui a recours à des techniques ancestrales non mécanistes pour sa moisson. La présentation des différents chantiers dans la Maison de la résistance vise à rendre compte de la capacité de ses habitants à s'organiser, à acquérir de nouvelles compétences, et à travailler collectivement pour construire et animer un lieu de vie collective. Le lieu est présenté au spectateur comme une analogie de la société que la lutte contre le nucléaire ferait advenir, fondée sur la démocratie directe et la participation de tous aux activités de la vie collective.

Le parcours emprunté par ces réalisateurs pour concevoir leur film est particulièrement intéressant. Journaliste, l'un d'entre eux évoque la découverte du projet et de ses dangers à travers des reportages et raconte avoir été saisi par cette situation qui se produit à deux heures de chez lui. Le second a fait l'expérience de la Maison de la résistance et a identifié un certain potentiel dans ce lieu qu'il a voulu transmettre à travers un film. Tout au long de l'entretien, il insiste à plusieurs reprises sur l'importance de ce qu'il appelle « la discussion ». Pour lui, ce lieu matérialise les rencontres qu'il est possible de faire avec tous ceux qui se disent concernés

par les risques de Cigéo et le projet dans son ensemble. La seule condition pour en franchir le seuil est d'accepter d'être contredit pour s'ouvrir aux arguments des résidents :

« Que des gens viennent, moi je l'ai toujours dit. Que ce soit un gendarme ou ... Qu'ils viennent à la maison ! Que ce soit un politicien, qu'il vienne à la maison, qu'il vienne discuter, qu'il vienne partager. C'est ça le principe. C'est enlève ta casquette, oublie ton truc, et après on discute. Et après on peut peut-être parler de choses. Après certains vont dire à droite à gauche, voilà peu importe. C'est juste discuter. Enfin c'est ce qu'on défend à la maison c'est ça. Ça veut pas dire que derrière on va refuser des propos, on va refuser des idées si elles sont anti. Moi j'aime pas le anti voilà, il y a des gens qui n'aiment pas et des gens qui ... Non, non ! On discute. On est là pour ça. »

Aymeric Bonetti, entretien du 24 mars 2015

De cette double posture qui mêle enquête journalistique et contact avec la population, les deux réalisateurs livrent un film qui documente avec précision le militantisme anti-Cigéo tel qu'il se conçoit et se vit à la Maison de la résistance. Par moment, leur démarche se fait ethnographique dans la mesure où ils ont vécu avec les habitants pour le devenir à leur tour. Ils évoquent cependant la nécessité de ne pas trop prolonger leurs séjours pour revenir chez eux pour concevoir le documentaire et déterminer ce qu'il fallait y mettre. Lorsque nous les interrogeons sur leur engagement, les deux frères ne se disent pas spécialement militants du nucléaire. À l'instar des citoyens-enquêteurs, ils mettent en avant un *devenir militant*, c'est-à-dire que l'enquête réalisée pour leur film les a convaincus que Cigéo n'était pas une bonne solution. Refusant la distinction entre anti et pro nucléaire, ils définissent leur engagement comme la propension à « éveiller les consciences ». Par cette expression, les réalisateurs désignent la volonté de susciter une certaine remise en cause avec le documentaire. Qu'il s'agisse des salariés de l'Andra ou des opposants, leur projet est de susciter la réflexion sur Cigéo. De cette manière, le film invite à prendre du recul par rapport à une temporalité immédiate. Il s'agit moins de convaincre le spectateur que de susciter une réflexion personnelle à partir du récit de l'installation de l'Andra sur le territoire et de l'opposition qu'elle suscite.

**A. B.** : Si une personne de l'Andra me dit qu'au moins ça lui pose juste la question éthique de dire que je n'ai pas le droit d'enfourer au nom de quoi que ce soit de qui que

ce soit de quelle idée ou science. De se dire voilà, je vais penser aux autres et maintenant je vais arrêter ce projet parce que c'est ça.

**S. B.** : En fait l'objectif était ... En fait oui si ça peut comme tu as dit questionner un chercheur, si ça peut l'interpeler évidemment c'était euh ... Mais alors est-ce que c'était le but premier ? C'était ça la question

**A. B.** : Non. C'est changer le point de vue de tout un chacun

**S. B.** : C'est un questionnement au moins. Si c'est dans la tête de l'Andra parfait.

**A. B.** : Mettre ce questionnement là dans la tête de n'importe qui en fait. C'est juste ça. C'est d'essayer de régler le problème du nucléaire et enfin voilà de plein de choses qui existent à côté. Mais déjà réveiller, juste se poser la question, qu'est-ce qu'on fait avec cette énergie, comment on la gère, comment elle est gérée.

Sébastien et Aymeric Bonetti se définissent donc avant tout comme des réalisateurs dont le but est de susciter le débat à travers leur film. *À Bure pour l'éternité* ne peut donc pas être considéré comme un film militant dans la mesure où il est réalisé par des professionnels de l'information et de l'image, les deux réalisateurs étant épaulés par une équipe de production. La rencontre entre professionnels du cinéma et acteurs sociaux ne va pas toujours d'elle-même si bien que les premiers doivent négocier et faire accepter leur présence (Mariette, 2011, p. 60). Dans le cas de ce film en particulier, les relations étaient relativement facilitées par une prise de contact avec le terrain en amont. En outre, les réalisateurs nous confient en marge de l'entretien que le matériel de tournage était relativement léger puisqu'ils filmaient avec un appareil photo réflex permettant un rendu vidéo cinéma. Plus discret qu'une caméra professionnelle, ce matériel pouvait se faire plus facilement oublier de manière à obtenir d'autres types d'images.

*À Bure pour l'éternité* est donc un film de « réalisateurs militants » dans la mesure où ces derniers mettent en avant leurs compétences en matière de narration audiovisuelle. Ils assument toutefois le fait de porter un discours engagé qui implique pour eux d'inviter le spectateur à interroger les conséquences des choix en matière de gestion des déchets radioactifs.

### 3.1.2. Esthétiser la lutte

D'autres films empruntent quant à eux un chemin inverse. Ils sont avant tout créés pour porter un message militant, et leurs réalisateurs ne sont pas nécessairement des professionnels du cinéma. Pour ces individus, la reconnaissance professionnelle importe moins que celle du message qu'ils veulent faire entendre. Ils se définissent davantage comme des « militants réalisateurs ». Le film *Poubelle la vie*<sup>129</sup> (2015) réalisé par le groupe « Automédia » du camp VMC illustre cette transition vers un discours davantage centré sur la lutte en elle-même que sur l'analyse de la controverse. En effet, le film porte essentiellement sur l'histoire de la lutte anti-Cigéo. Contrairement aux autres documentaires sur la question, les quinze premières minutes du film portent sur l'époque actuelle et montrent le village de Bure, ses champs, mais également les installations de l'Andra. Ceci s'explique par la volonté des réalisateurs de traiter le sujet à partir de la thématique de « l'acceptabilité sociale ». Le problème qui est posé n'est pas tant celui des déchets nucléaires (même s'il est traité à travers les différentes interviews), mais la construction du projet Cigéo dans la Meuse et la Haute-Marne. Le film est structuré en sept chapitres qui représentent autant de « leçons » pour faire accepter le projet Cigéo. À l'issue de cette présentation, il présente la lutte telle qu'elle était conçue à Bure à partir de 2014. Le contexte historique laisse place à des manifestations devant le laboratoire de l'Andra, des tags sur ses grilles, et des images montrant la présence de forces de l'ordre. D'une certaine manière, les quinze dernières minutes du film écrivent la suite des événements présentés dans *À Bure pour l'éternité*. Des voix-off appellent à refuser massivement le projet Cigéo, l'opposition se fait plus affirmée et correspond à un conflit politique radical où les différents camps se polarisent.

Progressivement, le film sert à esthétiser la lutte plus qu'à la documenter. L'historique de l'opposition étant assuré par d'autres documentaires devenus des références<sup>130</sup>, le contenu se concentre sur le récit d'action ponctuelles, présentées comme des victoires. Contrairement aux films qui se focalisent sur l'opposition, ceux-ci visent à rendre compte d'un événement que les militants jugent important pour leur combat. Le film devient alors une forme de célébration de ces moments et vise à en laisser une trace. C'est notamment le cas de deux

---

129 Disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://archive.org/details/poubelle-la-viea>

130 En particulier *Tous n'ont pas dit oui* d'Alain Riès qui a été cité par l'ensemble des personnes interrogées.

vidéos réalisées en février 2017 : *Les grilles de l'Andra sont tombées* et *Marche au flambeau vers l'Andra*. Très courtes, elles laissent la part belle à des images capturées sur les lieux, au plus près des manifestants, et sans commentaire. La première retrace l'action menée lors d'une manifestation pour faire s'effondrer les grilles de l'écothèque<sup>131</sup>. Un long cortège de militants se dirige vers les locaux de l'Andra dans lequel nous distinguons des familles et des enfants, dont l'un brandit un drapeau aux couleurs de la Confédération Paysanne. Ces images visent à souligner l'ampleur de la manifestation et la diversité de son public. Progressivement, les plans larges de foule se resserrent dans les rangs de la tête du cortège et donnent un point de vue à la première personne. Le groupe se disperse progressivement et un groupe d'individus se dirige vers les grilles de l'écothèque pour les faire s'effondrer. La suite laisse place à une scène d'affrontement entre militants et gendarme qui s'échangent des lancers de pierre et de grenades lacrymogènes de part et d'autre des grilles.



Figure 11 : Scène d'affrontement entre manifestants et forces de l'ordre extraite du film *Les grilles de l'Andra sont tombées*.

---

<sup>131</sup> Pour plus d'informations sur l'écothèque, voir « Laboratoire » versus « centre » : la réalisation technique comme argument grandeur nature, p. 83.

Les images sont filmées sous plusieurs angles mais visent cependant à montrer l'affrontement des opposants face aux forces de l'ordre. Ces dernières sont présentées comme passives, regroupées en pelotons et jetant des grenades lacrymogènes tandis que les militants, plus mobiles, font s'abattre une pluie de projectiles sur leurs adversaires. Cette vidéo diffère de celles qui peuvent être captées par des caméras embarquées et qui sont utilisées à la manière de dispositifs de surveillance. La photographie est particulièrement travaillée, ce qui rend le film contemplatif. Les mouvements filmés sous différents angles sont présentés au ralenti et forment une sorte de chorégraphie. Aucun son de la manifestation n'est perceptible, si bien que les grenades, la foule, ou le bruit de l'agitation du grillage sont totalement inaudibles, ce qui peut avoir pour effet d'attiser l'œil du spectateur. Le film n'est pas muet pour autant puisqu'il est couvert d'une par la chanson *Le Pieu* de Marc Robine. Initialement composée par le chanteur Lluís Llach sous le titre *L'Estaca* (« le pieu » en catalan), cette chanson contre le franquisme en Catalogne est devenue un symbole pour la lutte et la liberté<sup>132</sup>. À partir de la métaphore d'une corde accrochée à un pieu, les paroles évoquent la lutte des peuples pour la liberté et acquièrent une résonance particulière avec l'effondrement des grilles du bâtiment de l'Andra :

Petit vois-tu ce pieu de bois  
Auquel nous sommes tous enchaînés  
Tant qu'il sera planté comme ça  
Nous n'aurons pas la liberté

Mais si nous tirons tous, il tombera  
Ca ne peut pas durer comme ça  
Il faut qu'il tombe, tombe, tombe  
Vois-tu comme il penche déjà  
Si je tire fort il doit bouger  
Et si tu tires à mes côtés  
C'est sûr qu'il tombe, tombe, tombe  
Et nous aurons la liberté

Marc Robine, *Le Pieu*

---

<sup>132</sup> Sur le contexte historique de cette chanson, voir <https://criduchoeur.jimdo.com/r%C3%A9pertoire/le-pieu-l-estaca/contexte/> (consulté le 28/07/2018).

Ces paroles peuvent être prises à la lettre lorsqu'elles sont apposées sur des images de militants anti-Cigéo qui essaient de faire s'effondrer les grilles de l'Andra. La métaphore est ici la même que pour le mur du bois Lejuc, à savoir que l'effondrement d'une construction physique est interprété comme une vulnérabilité de l'industrie nucléaire.

Cette vidéo s'accompagne d'une autre tournée quelques jours plus tôt portant sur une manifestation qui consistait à marcher de nuit vers les locaux de l'Andra. Intitulée *Marche aux flambeaux vers l'Andra !*, elle présente une foule marchant à travers les chemins de Bure flambeaux à la main. De nouveau, la démarche est contemplative dans la mesure la caméra place le spectateur au cœur de l'action, dans des plans relativement lents et stables. Les individus semblent particulièrement solidaire, se dirigeant vers la même direction et ravivant mutuellement leurs flammes. Cette scène apparaît à plusieurs reprises, de sorte à ce que la juxtaposition des torches braque un éclat de lumière vers le visage d'un militant. Celui-ci ne laisse apparaître qu'un masque de hibou, comme la majorité des autres participants, renforçant l'effet de groupe. Dans ce film, l'opposition à Cigéo se présente comme particulièrement unie, ce que souligne la traînée lumineuse du cortège et l'absence de son qui montre les participants comme naturellement guidés vers leur objectif.

À l'issue de la marche, les manifestants se postent devant le laboratoire de l'Andra où ils rencontrent les forces de l'ordre. Ces derniers forment une ligne solide face au portail du site tandis que quelques opposants se livrent à des danses dont les mouvements sont soulignés par la flamme de leur flambeau. L'opposition est présentée comme mobile et joyeuse, tandis que les forces de l'ordre lui barrent le chemin. Deux plans de quelques secondes seulement sont insérés pour montrer une utilisation moins pacifique du feu puisque les opposants enflamment une partie du grillage. Nécessitant un arrêt sur image pour être aperçue, cette scène longue d'une seconde contraste avec celle qui clôt la vidéo où des militants dansent autour d'un feu sous le regard des gendarmes durant une minute.



Figure 12 : Des militants ravivent leurs flambeaux.  
Image extraite du film *Marche aux flambeaux vers l'Andra !*

Le film ne se limite donc pas au documentaire. Les opposants s'approprient la vidéo comme un mode d'expression pour raconter leur lutte. Celui-ci n'est plus réservé aux professionnels de l'image mais devient un moyen de communiquer sur leur combat et de le mettre en scène. Les films ne concurrencent pas pour autant les documentaires mais complètent l'arsenal de communication des militants. L'organisation d'ateliers sur l'écriture de scénario et la réalisation affirme la portée militante de la vidéo. En effet, le collectif militant « Les Scotcheuses » a proposé des activités sur le cinéma pour que les militants s'en emparent. Les films sur la lutte à Bure ont donc tendance à être conçus par des militants-réalisateurs qui proposent leur propre récit des événements en dehors des polémiques et des controverses. Ces films livrent des récits sensibles de la lutte qui sont liés au travail du corps, à la culture collective, et traversent l'espace public oppositionnel.

### *3.1.3. Multiplier les « Regards sur les déchets radioactifs »*

Qu'ils soient des documentaires ou des clips relativement courts diffusés sur Internet, les films multiplient les points de vue sur les déchets radioactifs. La thématique n'est plus

seulement envisagée comme un débat scientifique et technique mais elle apparaît sur les écrans comme un sujet de société. Ceci se vérifie notamment pour les documentaires. Pour pouvoir s'adresser au plus grand nombre, ces derniers ne rentrent pas immédiatement dans le cœur du débat mais posent le contexte, soulèvent des questions éthiques, économiques avant de rendre compte des arguments en faveur ou contre le stockage géologique profond. Dans ce contexte, les « preuves de sûreté<sup>133</sup> » qu'essaie d'apporter l'Andra deviennent moins efficaces. Les documentaires ne portent pas sur le détail de la réalisation technique de Cigéo (même s'ils peuvent l'aborder), mais sur les choix possibles pour gérer les déchets radioactifs et leurs enjeux sociaux. Cela contraint l'Andra à décentrer sa communication de son projet Cigéo qu'elle présente généralement comme la solution pour gérer les déchets radioactifs.

### **Une question dont il faut débattre**

Afin d'aborder la thématique sous un autre angle que le sien, l'Andra organise depuis 2013 le concours « Regards sur les déchets radioactifs ». Destiné aux réalisateurs de moins de trente ans, le concours invite les participants à produire une création artistique qui aborde la gestion des déchets de manière originale. L'appel à candidatures de l'édition 2015 précise que « la liberté de ton est la règle. Il ne s'agit en aucun cas d'un film publicitaire ou d'une commande institutionnelle de l'Andra mais bien d'une réflexion sur les déchets radioactifs, d'une création artistique qui donne envie de parler et de dialoguer sur le sujet<sup>134</sup>. » Présenté en ces termes, le concours encourage les participants à produire des œuvres qui se distinguent de la communication institutionnelle de l'Andra. Bien qu'une dimension artistique forte et une liberté de point de vue soit encouragée, les films produits doivent « donner envie de parler » des déchets radioactifs. La démarche artistique sert donc à *mettre en discussion* les déchets radioactifs. Cela constitue un moyen de mettre les films au service de la communication institutionnelle de l'Andra. En effet, en dehors des citoyens mobilisés sur ces questions, l'enjeu pour l'Andra est de faire des déchets radioactifs une thématique qui intéresse le grand public de manière à présenter ses solutions. Comme le souligne Patrick Chaskiel, l'espace public des risques technologiques « est composé non pas d'acteurs, mais de

---

<sup>133</sup> Pour plus de détails sur cette expression, voir *Neutraliser la conflictualité par la communication institutionnelle*, p. 216

<sup>134</sup> Document accessible en ligne à l'adresse suivante : [https://www.andra.fr/download/site-principal/document/actualites/regards\\_sur\\_les\\_dechets\\_radioactifs\\_web.pdf](https://www.andra.fr/download/site-principal/document/actualites/regards_sur_les_dechets_radioactifs_web.pdf) (consulté le 29 juillet 2018).

discussions, au sens fort du terme ». Mis en discussion, le risque ne porte pas de menace en soi : il s'incarne dans des « activités » qui inquiètent les individus (Chaskiel, 2017). Dans le cas de Cigéo, ce sont l'entretien, la préservation et la transmission du site entre générations qui soulèvent des inquiétudes. Le projet n'engage pas seulement ceux qui le construisent mais les époques à venir qui devront le gérer.

Mises en scène à travers le film, ces questions constituent une entrée à même de susciter l'intérêt du public, amener à se questionner, et *in fine* à livrer des réponses à travers Cigéo. Autrement dit, l'objectif des films est de poser la gestion des déchets radioactifs comme un problème dont il faut s'emparer. Alors que la communication institutionnelle de l'Andra est tournée vers la promotion du projet Cigéo en tant que « solution », les productions de jeunes réalisateurs insistent sur le problème. Bien que l'Andra se défende de réaliser des films promotionnels, ces derniers sont envisagés comme des intermédiaires pour soulever la question des déchets radioactifs et amener le spectateur à s'y intéresser et à en débattre. Or les institutions en charge de la gestion des déchets ne sont pas légion et les individus qui s'y intéresseront croiseront nécessairement le chemin de l'Andra et de son projet Cigéo. Le format du concours est intéressant dans la mesure où le contenu des productions n'est pas connu à l'avance et livre des productions originales. Il permet également de montrer que l'Andra n'est pas seule à se soucier des déchets radioactifs parce que de jeunes réalisateurs s'emparent de la thématique. L'enjeu consiste à pluraliser les discours dans l'espace public de sorte à ce qu'ils ne se limitent pas aux risques mais aux solutions qu'il serait nécessaire d'apporter.



Figure 13 : Image extraite du film *Pierre et le tigre* (2013). La discussion sur les déchets radioactifs est amorcée lors d'un dîner entre amis. Le film invite le spectateur à la poursuivre avec l'Andra.

De la même manière que les films sur la lutte antinucléaire, ceux financés par l'Andra ne portent pas exclusivement sur Cigéo. Tous évoquent l'idée suivante : puisque les déchets radioactifs existent, nous devons trouver une solution pour les gérer. Le premier lauréat, *Pierre et le tigre* (2013<sup>135</sup>), insiste sur la gestion des déchets radioactifs qu'il pose comme une nécessité. Il présente Pierre, Sophie et Hugo, trois amis de 25 ans réunis autour d'un dîner qui est commenté par un narrateur en voix-off. Après avoir présenté les personnages, celle-ci indique que « on ne sait pas très bien comment, [mais] on est arrivé au nucléaire ». Respectivement pour, contre et sans avis, les trois individus ne débattent pas de l'énergie nucléaire en tant que telle. Le personnage d'Hugo, sans opinion, est alors un moyen d'amener le sujet des déchets radioactifs. Le narrateur indique alors que « la radioactivité peut être naturelle » si bien qu'un artichaut ou un corps humain produisent des radiations. Posé comme naturel, le nucléaire n'est pas discuté et sert d'arrière-plan à la gestion des déchets radioactifs que la voix-off évoque de la façon suivante lorsque le personnage de Sophie jette les restes du dîner :

Et lorsque Sophie s'est mise à débarrasser et qu'elle a jeté cette peau de banane, Hugo a eu une vision. La vraie question finalement, c'est la gestion des déchets radioactifs.

---

135 Disponible à l'adresse suivante : <https://www.dailymotion.com/video/xoe40i> (consulté le 30 juillet 2018)

Ce rebondissement dans le récit produit du consensus entre les trois personnages qui sont tous d'accord sur l'existence de déchets et la nécessité de s'en occuper. Ces derniers se rendent alors sur Internet pour en savoir plus et découvrent que « plus de 90% des déchets radioactifs ont déjà un centre de stockage » et que celui des déchets les plus radioactifs est prévu pour être réversible. Le repas étant terminé, la discussion s'achève et le film se clôt sur un plan montrant la table plongée dans l'obscurité où apparaît le message suivant : « Peut-être qu'il vaudrait mieux continuer la discussion, Maintenant. [www.dechetsradioactifs.com](http://www.dechetsradioactifs.com) »

Ce film illustre bien la volonté de l'Andra de susciter le débat et la réflexion sur les déchets radioactifs. Le point de vue adopté n'est pas de promouvoir une solution plutôt qu'une autre. D'ailleurs, il n'est question à aucun moment dans le film de « stockage géologique profond », de « loi Bataille » ni de Bure et de Cigéo. À travers une scène de la vie quotidienne, ce film souligne l'importance des déchets radioactifs. Il montre d'une part que leur existence ne fait pas le débat, selon le principe qu'ils existent et qu'il faut les gérer. Il s'agit d'une réponse aux antinucléaires qui estiment nécessaire d'arrêter la production d'énergie nucléaire avant de prétendre pouvoir en traiter les déchets. Le film montre donc que le débat ne porte pas sur le nucléaire mais sur la nécessité de prendre en charge des déchets déjà produits. Malgré la demande de l'Andra de ne pas réaliser de films promotionnels et institutionnels, le premier lauréat du concours peut s'apparenter à un spot publicitaire pour le site « [dechetsradioactifs.com](http://dechetsradioactifs.com) ». En effet, le message à la fin du film peut s'apparenter à un slogan incitant le spectateur à se rendre sur le site Internet de l'Andra.

### **Faire connaître les problèmes avant les solutions**

Le second lauréat, *La solution radiocats* (2015), s'inscrit moins dans cette logique promotionnelle. Ce film s'intéresse au sujet de la mémoire des déchets radioactifs et présente une solution qui est envisagée pour indiquer aux générations futures qu'elles doivent se tenir à l'écart des centres de déchets radioactifs pour éviter tout danger. Il s'agit d'un documentaire présentant une solution imaginée par un sémioticien italien, Paolo Fabbri, qui consiste à modifier l'ADN de chats de manière à ce que leur couleur change lorsqu'ils sont à proximité d'une source de radiations importante. L'inventeur précise que tout a commencé par cette idée impossible trouvée par son épouse. Cependant, elle a trouvé un certain écho outre

Atlantique en étant diffusée par le journaliste américain Matthew Kielty dans son émission *99% invisible*. Le spectateur comprend alors que le documentaire retrace la manière dont ce qui était une farce a été considéré avec sérieux, y compris de la part de son inventeur, et a abouti jusqu'à ce que des scientifiques lancent des expérimentations pour mettre au point la modification génétique de chats.

Ce qui est frappant dans ce documentaire est la manière dont il joue avec le réel. La « solution radiochats » paraît à ce point insolite que nous pouvons nous demander si le film n'est pas une parodie. Pourtant, les quinze minutes du documentaire montrent qu'il s'agit d'une piste que des individus considèrent avec sérieux pour prévenir les générations futures des dangers des centres de déchets radioactifs. À l'instar du « vrai faux journal de la RTBF » (Lits, 2007) qui annonçait l'autonomie de la Flandre et la fin du Royaume de Belgique, le documentaire se situe entre réel et fiction. L'originalité est que cette confusion ne provient pas de l'émetteur, qui réalise un documentaire sur une véritable question, mais du récepteur qui, face à son incongruité, doute de son existence réelle. Le doute est notamment entretenu par l'importance donnée aux « radiochats ». Le projet ne se limite pas à modifier l'ADN des animaux. Il vise à les introduire comme un symbole culturel très fort de notre société. Comme dans l'Égypte antique, le chat occuperait une place centrale. Les humains inventeraient des fables, des contes, des chansons, érigeraient des monuments, bref bâtiraient une civilisation autour de lui pour que chacun sache ce qu'il signifie lorsqu'il change de couleur.

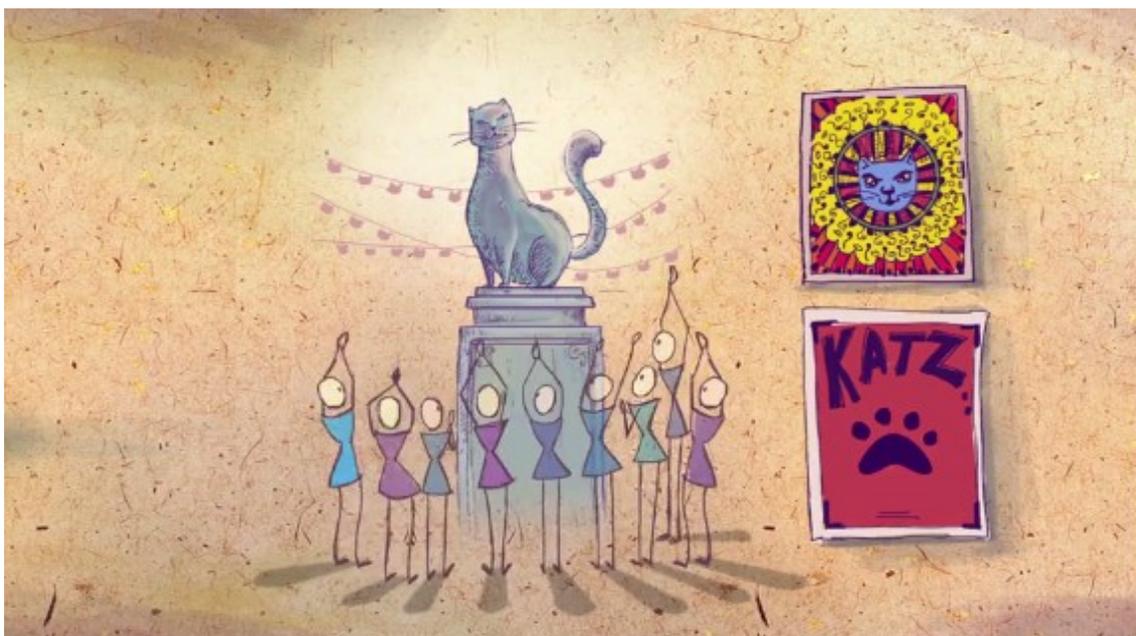


Figure 14 : Image extraite du film *La Solution radiochats* (2015).  
Le réalisateur met en scène la prévention des dangers de la radioactivité au moyen de  
« chats radioactifs »

Une telle solution paraît fantaisiste dans la mesure où elle prévoit de modifier l'ADN d'un animal *et* qu'elle prétend pouvoir bâtir de toutes pièces une culture sur plusieurs siècles. La fin du documentaire livre une clé pour prendre au sérieux ce scénario. Son inventeur insiste sur la notion de *signe*. Selon lui, il est peu probable que la « solution radiochats » soit mise en œuvre un jour. En revanche, il se félicite qu'elle intéresse d'autres personnes qui lui consacrent une chanson, des tee-shirts, et qu'elle ait été médiatisée aux États-Unis. Le chat est devenu un signe, selon Paolo Fabbri, puisqu'il acquiert un sens particulier chez d'autres personnes qui contribuent à sa diffusion. L'idée du chat et de ses variations de couleur importent donc moins que l'impératif de trouver des signes communs à même de durer sur de longues périodes de temps.

Une telle préoccupation apparaît dans la communication institutionnelle de l'Andra qui développe une réflexion pour « informer les générations futures de l'existence des centres de stockage et de ce qu'ils contiennent<sup>136</sup> ». La thématique a notamment été travaillée lors d'un colloque organisé par l'Andra et l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE à Verdun

---

<sup>136</sup> ANDRA, 2018. Conserver et transmettre la mémoire. [en ligne]. 2018. [Consulté le 30 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.andra.fr/nos-expertises/conserver-et-transmettre-la-memoire>

réunissant des chercheurs mettant au point des méthodes pour transmettre les risques de l'énergie nucléaire (Schroeder, et al., 2015). À travers ce film, l'Andra n'assure pas la promotion pour la mémoire des déchets radioactifs mais se contente de soulever le problème. Il s'agit pour elle de montrer que le stockage ne pose pas seulement la question de savoir s'il faut arrêter le nucléaire, mais qu'elle interroge également nos rapports avec nos aînés et les générations à venir.

### **3.2. Les Arpenteurs : la mise en récit des générations futures**

Cette volonté de ne pas rattacher systématiquement les déchets nucléaires au débat sur l'arrêt des centrales marque la communication institutionnelle de l'Andra au-delà des films. Elle essaie alors de diffuser l'idée que les déchets existent et qu'il convient à ce titre de les gérer, indépendamment de l'arrêt ou de la poursuite du programme nucléaire français. Ce point est certainement celui qui canalise le plus les tensions avec les opposants qui estiment qu'il faut réduire la production d'énergie nucléaire pour ne pas produire davantage de déchets. En revanche, cette question peut intriguer davantage le grand public lorsqu'elle est posée comme relevant du bon sens. Comment refuser de gérer les déchets radioactifs alors qu'ils existent déjà ? Laisser cette tâche aux générations futures, ne serait-ce pas une attitude irresponsable ?

Interrogée de la sorte, la gestion des déchets radioactifs semble tomber sous le sens. Comme pour son concours de films, l'objectif de l'Andra n'est pas d'assurer la promotion de son centre de stockage en premier lieu mais de susciter l'intérêt pour la gestion des déchets. L'hypothèse que nous posons ici est que la promotion du projet Cigéo nécessite de faire accepter que les individus sont en partie responsables des déchets nucléaires produits (de par leur consommation d'électricité par exemple) et qu'ils doivent être convaincus qu'il s'agit d'un impératif pour ne pas léguer cette responsabilité aux générations à venir. La réflexion sur la prise en compte de ce que l'Andra appelle les « générations futures » devient alors un enjeu de communication essentiel pour sa communication. Afin de répondre à ce besoin, l'Andra a noué un partenariat avec le magazine d'actualité scientifique *Usbek & Rica* en juillet 2015

pour créer un média numérique dédié à la thématique des générations futures. C'est ainsi qu'est né le site web *Les Arpenteurs*.

Ce site est particulièrement intéressant dans la mesure où il est animé par des communicants et des journalistes. Les premiers définissent avec les seconds la ligne éditoriale et ces derniers produisent des articles. À ses débuts, le site était particulièrement porté sur la gestion des déchets radioactifs. Il a ensuite gagné progressivement d'autres thématiques, toutes en lien avec la question des générations futures. Comme l'indique une jeune chargée de projet à l'Andra, *Les Arpenteurs* vise un public qui ne s'intéresse pas *a priori* aux déchets nucléaires et à Cigéo.

On s'adresse au public d'*Usbek*. Le citoyen, jeune étudiant, jeune cadre, plutôt connecté, voilà. Et des gens à qui on aurait du mal à s'adresser par ailleurs en tant qu'Andra. Ça nous aide à sensibiliser un autre public à notre sujet à travers ce média. Nos locaux connaissent bien le sujet. L'idée c'est de faire connaître le sujet, de diffuser les questions que ça pose. *Les Arpenteurs* c'est un très bon outil pour ça. L'idée est de créer une petite communauté plutôt de qualité autour de ce média.

Employée de l'Andra chargée de l'ouverture à la société, entretien du 20 décembre 2016.

### 3.2.1. *Les déchets radioactifs en toile de fond*

Le média se donne donc pour objectif d'atteindre un public que l'Andra estime ne pas cibler avec sa communication institutionnelle. De ce constat se distingue l'axe fondateur des *Arpenteurs* qui est de porter un discours non institutionnel qui mette l'accent sur les initiatives permettant de penser notre futur plutôt que sur les déchets radioactifs. De la même manière que pour le concours de film « Regards sur les déchets radioactifs », il s'agit d'évoquer des questions en lien avec ces derniers sans aborder frontalement l'énergie nucléaire. La mise en récit n'emprunte pas la voie de la fiction mais s'effectue à travers la publication d'articles qui ne concernent pas directement Cigéo. Concrètement, les rédacteurs sélectionnent des sujets qui interrogent les « générations futures », thématique qui leur permet d'effectuer le parallèle entre le contenu de l'article et les déchets radioactifs. L'ensemble du média repose donc sur

cette notion. Pour en trouver une définition, il faut se rendre sur la page « Qui sommes-nous ? ». Nous découvrons alors que *Les Arpenteurs* met en avant sa capacité à raconter les déchets radioactifs puisque son but est de :

[Faire] découvrir et partager des *histoires* qui mettent en lumière la manière dont les modes de vie, les décisions, les créations de nos générations ont un impact positif ou négatif sur nos descendants. Nous nous aventurerons sur tous les sujets qui les concernent : la science et la technologie, le changement climatique, l'économie, l'urbanisme, l'exploration spatiale, etc., et les déchets radioactifs<sup>137</sup>...

Ce texte de présentation montre bien l'association entre les préoccupations du magazine *Usbek & Rica* et celles de la communication de l'Andra. L'énumération des domaines qui concernent les « générations futures » couvre des sujets très larges à l'exception des déchets radioactifs qui paraissent particulièrement précis. En effet, cette liste aurait pu simplement mentionner « le nucléaire » de la même manière qu'elle évoque la science et la technologie, domaines qui pourraient d'ailleurs correspondre aux déchets radioactifs. À noter que les déchets radioactifs sont séparés du reste de la liste par l'abréviation « etc. ». Cette remarque peut paraître anodine mais elle montre un certain écart entre les déchets radioactifs qui représentent une thématique très spécifique autour des autres plus généralistes.

Une piste d'interprétation de cet écart est de considérer que les thématiques abordées par la rédaction des *Arpenteurs* ont vocation à être reliées à celle des déchets radioactifs. Autrement dit, il s'agit de susciter le débat sur ces derniers sans les évoquer directement. Par exemple, la rédaction a publié un article consacré à la création en Suède et en Corée du Sud de ministères consacrés au « Futur », de manière à penser l'action politique sur une échelle de temps plus importante que celle des mandats électoraux. L'article insiste sur la nécessité d'envisager les questions politiques sur le long terme et souligne que les responsables politiques doivent être « suffisamment éloquents pour être entendus, non seulement par le pouvoir politique [...] mais aussi par les citoyens<sup>138</sup>. » Même si elle n'est pas explicitement mentionnée, l'analogie avec les déchets radioactifs peut facilement être élaborée dans la mesure où l'exploitation de Cigéo nécessite une vision politique sur plusieurs années puisque l'Andra envisage de rendre le projet réversible sur une période de cent ans. Une série

---

137 LES ARPENTEURS, 2015. Qui sommes-nous ? *Les Arpenteurs.fr* [en ligne]. 2015. [Consulté le 31 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <http://lesarpenteurs.fr/qui-sommes-nous/> Je souligne.

138 LES ARPENTEURS, 2016. Faut-il instituer un ministère du Futur ? *Les Arpenteurs.fr* [en ligne]. 30 juin 2016. [Consulté le 31 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <http://lesarpenteurs.fr/faut-il-instituer-un-ministere-du-futur/>

d'articles consacrée à « la fin » du stylo, du livre, de la télévision ou encore de Facebook peuvent être quant à eux liés à la question de la signalisation du danger dans le futur. Ces articles n'abordent pas la question de front mais interrogent la pérennité des outils de communication de notre époque. Un questionnement que l'on retrouve au sujet du choix des support des documents d'archive que l'Andra envisage d'inscrire sur du papier de cellulose et des disques en saphir pour en ralentir la détérioration au fil des années. En effet, la page web consacrée à la mémoire des sites de stockage mentionne :

Les nouvelles technologies de l'information évoluent très vite, certaines solutions deviennent obsolètes en à peine dix à vingt ans, tant au niveau des matériels que des logiciels. Cette évolution rapide est un problème majeur pour la transmission des informations.

Un constat qui fait particulièrement écho à la série d'articles sur la « fin » de nos outils de communication. Celle-ci ne porte pas sur les déchets radioactifs mais soulève des questions qui peuvent s'y appliquer lorsqu'on considère leur gestion sur le long terme.



Figure 15 : Références de « pop culture » mettant en scène le développement technologique et ses conséquences pour les « générations futures »

D'autres articles montrent moins facilement leurs liens avec les déchets radioactifs. Cela correspond à une réorientation de la ligne éditoriale des *Arpenteurs* qui aborde moins de front cette thématique au profit d'une réflexion sur le futur et ce que l'époque présente laisse à ses enfants (les « générations futures »). En tant que chercheur, il ne s'agit pas non plus de vouloir déceler un lien systématique avec un axe de la communication institutionnelle de l'Andra.

Comme indiqué plus tôt, *Les Arpenteurs* a été pensé pour atteindre une cible qui échappe à la communication sur les déchets radioactifs. Définie comme « jeune et connectée », elle rappelle fortement la « génération Y » qui désigne les individus nés entre 1980 et 2000 dont l'âge se situe entre 15 et 30 ans. Devenue une véritable cible marketing, cette génération est surtout « une construction idéologique visant à opposer des anciens et des nouveaux » (Bahuaud, Pecolo, 2017). Elle aurait des attributs qui lui seraient propres tels que la maîtrise quasi innée du numérique, la quête de sens et de reconnaissance, la soif de savoir, la méfiance envers les institutions, etc. Plusieurs articles des *Arpenteurs* tentent de répondre à ces critères en mettant l'accent sur les nouvelles technologies ainsi que sur les sciences et techniques. Par exemple, un article sur la conquête spatiale vise à assouvir l'intérêt supposé des individus « Y » pour les savoirs scientifiques. Mentionnant l'époque de la génération précédente avec le programme Apollo pour arriver à la période contemporaine marquée par l'envoi de robots explorateurs dans l'espace et l'ambitieuse conquête de Mars de l'entrepreneur américain Elon Musk annoncée pour 2024. En traitant un sujet supposé s'aligner avec leurs centres d'intérêt, cet article vise à sensibiliser les lecteurs à l'importance de la protection de l'environnement. Il neutralise notamment le fantasme d'une vie possible sur Mars pour échapper à la détérioration de notre planète :

Ne nous y trompons pas, il y a véritablement un intérêt scientifique à aller sur Mars pour y retrouver une trace de vie enfouie, permettant ainsi d'affiner toujours plus notre compréhension de l'univers. Mais les raisons généralement avancées pour l'exploration de la planète rouge sont toutes autres. Selon le serial-entrepreneur, « si nous restons toujours sur Terre, il y aura éventuellement un événement d'extinction massive. L'alternative est de devenir une civilisation voyageant dans l'espace et une espèce multi-planètes ». Cette vision bien que séduisante est potentiellement dangereuse<sup>139</sup>.

Le scénario de l'exil vers Mars peut être rapproché de celui qui consiste à abandonner la gestion des déchets radioactifs. En le contestant, l'article souligne que la Terre est le « seul vaisseau spatial » de l'espèce humaine et qu'il faut en prendre soin plutôt que la désert. On peut alors supposer qu'une manière de rendre « le vaisseau » encore habitable dans plusieurs centaines d'années est de ne pas laisser les déchets radioactifs à portée des hommes. Cette

---

<sup>139</sup> LES ARPENTEURS, 2017. La conquête spatiale humaine a-t-elle encore un sens ? *Les Arpenteurs.fr* [en ligne]. 13 décembre 2017. [Consulté le 1 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://lesarpenteurs.fr/la-conquete-spatiale-humaine-a-t-elle-encore-un-sens/>

association d'idées n'apparaît pas directement dans l'article qui s'arrête à la nécessité de se soucier du devenir de la planète. Les déchets radioactifs sont moins présents dans les articles récents et leur présence se limite au partenariat entre l'Andra et *Usbek & Rica*. Il s'agit moins de parler explicitement des déchets radioactifs que de soulever des réflexions en lien avec les sciences et techniques qui interrogent le futur.

Ce procédé se retrouve dans d'autres articles à propos du développement de la robotique, de l'intelligence artificielle, des voitures autonomes, soit autant de sujets à même d'intéresser la « génération Y » et qui peuvent être liés aux déchets radioactifs.

### 3.2.2. No Future *pour la lutte antinucléaire ?*

La rédaction des *Arpenteurs* traite également la thématique des déchets nucléaires d'une manière plus directe. Les articles ne deviennent pas pour autant institutionnels ou promotionnels, et il est intéressant de rendre compte des différents procédés qu'utilisent les journalistes pour en parler. L'un d'entre eux fait écho aux articles évoqués précédemment puisqu'il s'appuie sur la mention de références de culture populaire. L'article intitulé « Le déchet, héros vengeur et nécessaire de la pop culture » revient sur la place des déchets dans des œuvres telles que *Star Wars*, *Batman* ou encore *Ratatouille*. L'article évoque également *Godzilla*, monstre japonais né de déchets radioactifs. La référence à des personnages de fiction en lien avec l'énergie nucléaire a déjà été utilisée par l'Andra bien avant la création des *Arpenteurs*. En 2013, son exposition « La radioactivité de Homer à Oppenheimer » présentait le phénomène de la radioactivité à destination de tous les publics, notamment les plus jeunes. Des super-héros tels que Spiderman et Hulk étaient évoqués pour montrer que leurs pouvoirs étaient issus de la radioactivité. Ces références permettent de vulgariser la radioactivité en montrant comment la fiction s'en empare. Il s'agit également de montrer que le nucléaire n'est pas qu'une question technique et qu'il peut s'intégrer dans des formes d'expression artistique et devenir objet de divertissement.

Une autre manière d'aborder les déchets radioactifs est de les situer parmi d'autres thématiques qui relèvent de l'écologie. L'article intitulé « Le top 10 des controverses

écologiques »<sup>140</sup> constitue un bon exemple car il situe le nucléaire et le stockage des déchets radioactifs parmi une liste de dix controverses. Ce format d'article est de plus en plus fréquent sur Internet dans la mesure où le contenu peut être rapidement lu mais également partagé sur les réseaux sociaux. Chacun des points est mis en valeur dans un titre de manière à être visible au premier coup d'œil et est développé dans un court paragraphe. Il n'est donc pas question d'entrer dans le détail des controverses (gaz de schiste, huile de palme, pesticides, etc.) mais de fournir un panorama au grand public. Au sujet du nucléaire (point n°9), l'article indique qu'il s'agit d'une source d'énergie permettant de réduire la production de déchets par rapport aux énergies fossiles. Le lecteur apprend également que le sujet a « de quoi alimenter les polémiques jusqu'à la fin des temps », ce qui suggère d'accepter son existence malgré les débats qu'il suscite. Une impression renforcée par le point n° 10 sur les déchets nucléaires qui indique que les opposants suggèrent d'arrêter le nucléaire pour stopper la production de déchets, ce à quoi l'article répond « facile à dire, mais en attendant, que fait-on ? » avant de clore la question en affirmant que « l'État a tranché » pour le stockage géologique profond.

Jusqu'ici, *Les Arpenteurs* résume la lutte contre Cigéo et le nucléaire à une attitude ancrée dans le présent, sans prise en compte des générations futures. Demander l'arrêt des centrales ne serait pas pertinent pour prendre en charge des déchets qui ont déjà été produits depuis des années et dont la gestion serait reportée à plus tard. Il s'agit d'un argument classiquement mobilisé par l'Andra, distinguant le problème des déchets nucléaires de celui de l'arrêt du nucléaire français. Autrement dit, gérer les déchets existants n'empêcherait pas le développement d'autres méthodes de production d'énergie. Un article pousse la critique des antinucléaires un peu plus loin en interrogeant leur capacité à durer dans le temps. Intitulé « Les zadistes ont-ils de l'avenir ? », il<sup>141</sup> revient sur le développement des ZAD dans les années 2010 et sur la pertinence de ce mode d'action. L'auteur reconnaît dans un premier temps l'originalité du mouvement : les zadistes expérimentent *in situ* des modes de vie alternatifs, et souhaitent bâtir « un autre avenir ». Cependant, la critique s'abat dès lors que l'article aborde l'avenir du mouvement. Pour *Les Arpenteurs*, le futur se trouve davantage dans

---

140 LES ARPENITEURS, 2015. Le top 10 des controverses écologiques. *Les Arpenteurs.fr* [en ligne]. 5 juin 2015. [Consulté le 1 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://lesarpenteurs.fr/le-top-10-des-controverses-ecologiques/>

141 LES ARPENITEURS, 2015. Les zadistes ont-ils de l'avenir? *Les Arpenteurs.fr* [en ligne]. 22 octobre 2015. [Consulté le 1 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://lesarpenteurs.fr/les-zadistes-ont-ils-de-lavenir/>

le stockage sous-terrain que dans les ZAD. En effet, l'article estime que les ZAD s'isolent du reste de la société et présente les zadistes comme des individus marginaux. Il dénonce des « sociétés quasi autarciques » isolées qui devraient se rallier à la majorité au motif « qu'il est temps de reforgeur un projet de société en commun ». L'idée de deux mondes antagonistes se retrouve ici<sup>142</sup>. Il y existerait une majorité qui estime qu'il faut prendre en charge les déchets radioactifs opposée à une minorité d'individus empêchant de définir une solution commune.



Figure 16 : Article des *Arpenteurs* sur les zadistes.

Raconter le devenir des générations futures est aussi une façon de décrédibiliser l'adversaire. Ici, les antinucléaires et « zadistes » sont présentés comme un mouvement ponctuel en marge de la longue histoire des déchets radioactifs.

Une telle vision semble caricaturale car notre thèse essaie justement de rendre compte de la finesse des formes de désaccord qui ne peuvent se réduire à la dichotomie qui oppose pro et antinucléaires, entre garants de solutions techniques « rationnelles » et auteurs de troubles. Mettre en récit la gestion des déchets radioactifs à partir de la thématique des générations futures est aussi un moyen d'évoquer l'adversaire. Plutôt que d'attaquer les

<sup>142</sup> Voir *Deux mondes séparés ?*, p. 282

arguments adverses, *Les Arpenteurs* les met à l'épreuve du temps. La question soulevée pourrait être résumée ainsi : « L'opposition radicale à Cigéo durera-t-elle plus longtemps que la radioactivité des déchets ? ». À ce jeu de longévité, les déchets radioactifs sont toujours vainqueurs dans la mesure où leur durée de vie peut atteindre 100 000 ans. Il s'agit d'un moyen de réduire l'opposition à un épiphénomène à des échelles de temps très longues. Cet article s'intègre dans la logique de l'espace public oppositionnel puisqu'il discrédite les positions de l'adversaire. Malgré son intérêt pour les nouvelles formes de lutte et de vie qui naissent dans les ZAD, il marginalise les opposants. La photographie d'illustration présente un militant du barrage de Sivens<sup>143</sup> tel un combattant, masque à gaz sur le visage, regard tourné vers l'objectif, un panneau de signalisation routier à la main en guise de bouclier. La fin de l'article qui porte plus spécifiquement sur Bure qualifie les opposants arrivés à l'été 2015 de « proto-zadistes » et souligne qu'ils sont « parfois exaspérants du fait de leur radicalité (certains diront de leurs mœurs et de leur hygiène) ». Les mots sont lâchés : les opposants seraient de dangereux marginaux aux coutumes déviantes et à la propreté douteuse. Cet article a recours à la stratégie de la dénonciation de la violence du camp adverse<sup>144</sup> également employée par les occupants du bois Lejuc sur leur blog. Il devient particulièrement intéressant lorsqu'on le confronte aux articles des militants qui visent à déconstruire les représentations violentes à leur sujet. Aux yeux des *Arpenteurs*, les militants sont marginaux et radicaux, tandis que ces derniers se présentent comme « des milliers de personnes, jeunes et moins jeunes, [...] déterminés et solidaires<sup>145</sup> ». Le propos ici n'est pas de donner raison à l'une ou l'autre de ces assertions mais bien de souligner la lutte pour incarner la majorité au nom du « bon sens » à laquelle se livrent les individus sur Internet.

En mettant en récit l'opposition à Cigéo, le site web *Les Arpenteurs* est aussi une manière d'occuper le terrain numérique où les militants sont déjà bien installés. Puisqu'il ne se veut pas institutionnel, le site diffuse des opinions favorables à la gestion des déchets radioactifs sans

---

143 Le barrage de Sivens est un projet d'aménagement contesté sur le cours de la rivière du Tescou, située dans la région Occitanie. Il est surtout connu pour la vive opposition qui s'est constituée autour du projet en 2014. Dans la nuit du 25 au 26 octobre 2014, des heurts violents éclatent entre des manifestants et des forces anti-émeutes causant la mort de Rémi Fraisse par jet de grenade offensive. Le jeune militant écologiste est devenu le symbole des luttes contre les grands projets d'aménagement ainsi que les violences policières.

144 Voir la partie éponyme p. 270

145 VMC, 2017. Il n'y aura pas de ministre de l'Intérieur va-t-en guerre à Bure ! *Plus Bure sera leur chute...* [en ligne]. 23 février 2017. [Consulté le 19 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://vmc.camp/2017/02/23/il-ny-aura-pas-de-ministre-de-linterieur-va-t-en-guerre-a-bure/>

qu'elles n'émanent directement de l'Andra. À travers *Les Arpenteurs*, l'Andra poursuit ce qu'elle a initié à travers son concours pour les jeunes réalisateurs. Il s'agit de parler et faire parler des déchets radioactifs en tant que tels : affirmer leur existence, les responsabilités qu'ils font peser sur notre société et celles à venir. Parce qu'il ne promeut pas Cigéo en premier lieu, ce discours reste ouvert aux solutions alternatives et aux critiques. Néanmoins, le récit des générations futures donne rarement tort au stockage géologique profond. C'est pour cela que la ligne éditoriale du média évolue vers la présentation d'initiatives soucieuses de construire un futur meilleur. Une fois que le lecteur a admis qu'il doit se préoccuper des générations futures, celui-ci est plus à même de considérer l'option du stockage géologique profond qui propose d'isoler les déchets radioactifs (et leurs dangers) de l'homme sur une longue période de temps.

### ***3.3. La ludicisation du débat sur l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure***

Lors de notre parcours de recherche, nous avons eu la possibilité d'enquêter sur la production d'informations journalistiques en participant à la création d'un *newsgame* sur le sujet de l'enfouissement des déchets radioactifs à Bure. Un groupe d'étudiants du master « Journalisme et médias numériques » de l'Université de Lorraine à Metz s'était donné l'objectif de concevoir un jeu vidéo à caractère informatif pour leur projet de fin d'année. Très vite, le contact a été établi avec les enseignants et les neuf étudiants du groupe pour participer à la création du jeu. En tant que chercheur, l'occasion consistait à observer comment des apprentis journalistes appréhendaient l'information sur la controverse Cigéo. Il est ici nécessaire de préciser que l'équipe-projet que nous avons intégrée ne se situe pas dans un cadre académique au sens scolaire du terme. L'emploi du temps des étudiants était partagé entre le projet *newsgame*, leur web-magazine école Webullition.info et des séances de cours. Le premier contact avec les étudiants a permis de poser le contexte de cette observation participante qui s'est étalé sur quatre mois environ. Ayant déjà eu la plupart de leurs cours au premier semestre, les étudiants consacraient leur temps pour des tâches entièrement consacrées à l'apprentissage du journalisme. Lorsque nous nous rendions sur le terrain, la salle de cours qui leur était réservée prenait des allures de rédaction. Les étudiants se

répartissaient sur les ordinateurs pour écrire leurs articles, monter les images qu'ils avaient tournées plus tôt, discutaient en petits groupes pour organiser leur travail, etc. Notre première impression a donc été d'avoir affaire à des professionnels en devenir plutôt qu'à des étudiants passifs en demande de savoirs et de compétences.

Notre intervention dans la conception du jeu vidéo s'est établie progressivement. Ayant pris contact avec les étudiants par l'intermédiaire de leurs professeurs et ayant été présenté comme doctorant et chargé de cours, les premiers contacts étaient marqués d'une certaine distance. Du fait de notre présence, les étudiants devenaient des acteurs de terrain, les sujets d'une observation, et tout l'enjeu consistait à expliciter les raisons de notre présence. En effet, l'enseignement du journalisme dans l'enseignement supérieur n'est pas notre sujet de thèse. Nous avons investi ce terrain particulier parce qu'il présentait une double opportunité. Celle d'analyser un jeu vidéo d'information portant sur la controverse sur les déchets radioactifs en Lorraine, mais également de participer à son élaboration. À cette fin, nous avons conçu notre statut d'enquêteur non pas comme celui d'observateur extérieur mais comme acteur du projet dans une démarche d'observation participante (Arborio, Fournier, 2001). Précisons ici qu'il s'agit d'un objectif et que, dans les faits, notre posture oscillait entre ces deux positions.

La mise en jeu de la controverse sur la gestion des déchets radioactifs nous semble révélatrice d'un rapport nouveau au sujet ainsi qu'aux techniques journalistiques qui permettent de le traiter. Notre travail de terrain montre que l'élaboration d'un jeu vidéo autour d'une thématique controversée est un moyen de dépasser certaines contraintes et difficultés éprouvées par les journalistes. Les formats classiques tels que le compte-rendu ou le reportage sous forme de texte ou d'image semblent contraindre à effectuer des choix. Si ces derniers sont en général assumés par les journalistes, ils peuvent en revanche poser problème lorsque le sujet traité s'inscrit dans une controverse sur un territoire particulier. L'égalité de parole apparaît comme une de ces difficultés. Offrir une tribune d'expression aux acteurs d'une controverse est un exercice difficile dans la mesure où les journalistes tentent de respecter une certaine égalité de parole entre les deux camps. Ceci s'explique par la différence très nette et importante de représentations du problème entre ceux qui s'opposent à Cigéo et ceux qui y sont favorables. Donner la parole à l'un ou l'autre des camps ne peut se résumer à un simple témoignage occupant quelques lignes. L'emploi de termes techniques tels que la

« réversibilité » ou la « géothermie » nécessite d'être expliquées. Or ces termes trouvent leur signification dans les positions défendues par les uns et les autres. Au-delà de rendre compte des événements et/ou des faits qui marquent la controverse, le journaliste se trouve en position de devoir expliquer la controverse à ses lecteurs. D'où proviennent ces désaccords ? Quel est l'historique du projet Cigéo et les étapes à venir ? Sera-t-il vraiment construit ? Pourquoi le stockage sous-terrain a-t-il été retenu pour gérer les déchets radioactifs ? Loin d'être un observateur distant, le journaliste est un acteur de la controverse en cela qu'il rend compte des actions et des événements qui la ponctuent.

La question se pose de déterminer les procédés et les techniques d'écriture que le journaliste mobilise pour rendre compte de cette controverse dans les médias. Le jeu vidéo constitue un support intéressant dans la mesure où il va en grande partie reposer sur le récepteur de l'information, qui ne sera plus lecteur mais joueur. En prenant part à l'univers que le journaliste a conçu pour lui, le joueur n'est plus seulement le témoin d'événements tenus à distance par le compte-rendu. Le jeu va l'amener à prendre part aux faits, à s'identifier aux acteurs pour tenter de percevoir leurs logiques, vivre leur propre réalité, expérimenter leurs contraintes. Parce qu'il permet de faire vivre des situations au joueur dans un cadre avec ses propres règles, le jeu appliqué au journalisme fait le pari qu'il peut informer autrement.

Cette recherche action vise à interroger la ludicisation de Cigéo en tant que procédé de narration journalistique. Faire de la gestion des déchets radioactifs un jeu vidéo est une médiation forte, puisque la ludicisation s'accompagne de promesses et croyances qui prêtent aux jeux vidéo la capacité à « améliorer le sort du monde et défendre des causes sociales » (Bonenfant, Genvo, 2014, § 5). Le jeu vidéo est ici envisagé en tant que forme narrative numérique ayant la capacité d'immerger le récepteur dans un récit. Cette immersion est rendue possible par la conviction qu'ont les acteurs que le jeu constitue une écriture journalistique et que celle-ci s'appuie sur l'élaboration d'une structure de jeu qui contraint le récepteur à faire des choix et à réfléchir sur les conséquences de ceux-ci.

### 3.3.1. Informer par le jeu

Créer un jeu vidéo d'information (ou *newsgame*) est une pratique encore peu répandue dans les rédactions. Bien que le format ce soit popularisé ces dix dernières années, nous n'en sommes pas encore arrivés à en constater la démocratisation. Pour cause, développer un *newsgame* nécessite des ressources particulières que ne nécessitent pas d'autres formats journalistiques éprouvés, notamment dans la presse écrite aussi bien numérique que papier. Bien que nous ayons introduit le *newsgame* comme une technique d'écriture journalistique, il est nécessaire de souligner la particularité de ce format. S'il est un autre outil à la disposition du journaliste, le *newsgame* n'en demeure pas moins qu'une production journalistique. Le terme est ici à comprendre dans son sens littéral, à savoir qu'un jeu d'information se conçoit rarement seul et sans moyens. La conception d'un jeu, qu'il se donne pour fin de divertir ou d'informer, nécessite de nombreuses compétences. Dans le cas de la création du jeu ORA<sup>146</sup> auquel nous avons participé, l'équipe projet comportait neuf étudiants au total. Bien qu'ils soient issus de la même formation en journalisme, tous n'occupaient pas les mêmes missions. Plus exactement, ils avaient au préalable identifié toutes les compétences qu'ils devaient mobiliser pour créer le jeu. Cet éventail allait de la création de graphismes jusqu'à la documentation en passant par la prise de contacts et l'écriture de scénario.

L'idée de créer un *newsgame* pour enquêter sur un sujet à travers un format numérique ne va pas de soi. En général c'est le genre du webdocumentaire, éprouvé et moins coûteux, qui vient à l'esprit. Nous pouvons alors légitimement poser la question de la spécificité du jeu vidéo par rapport à d'autres écritures numériques et interactives déjà mobilisées par les journalistes. Pourquoi décide-t-on à créer un jeu vidéo sur un sujet que l'on aurait pu traiter autrement ? Ce questionnement nous permet de poser les bases de notre typologie du *newsgame* tel que nous proposons de l'analyser. Dans le cas présent, la volonté de concevoir un jeu vidéo s'explique tout d'abord par le *challenge* technologique qu'il représente. Si des logiciels facilitent aujourd'hui la création de webdocumentaires<sup>147</sup>, il n'existe pas d'équivalent pour la création de jeu vidéo. Le poids de ce défi était d'ailleurs renforcé par le fait que les enseignants avaient suggéré aux étudiants de réaliser un *newsgame* et que, s'ils souhaitaient le

---

<sup>146</sup> ORA : *Opposition RadioActive* est le nom définitif du *newsgame* sur la controverse à Bure. Il se peut que son titre provisoire *Creusons plus loin* apparaisse dans les pages qui suivent et dans les comptes-rendus de terrain.

<sup>147</sup> Parmi eux *Djehouti*, *Klynt* et *Racontr*.

réaliser, ils seraient la première promotion de leur master à en proposer un. La première étape de la création du *newsgame* a donc été de choisir un sujet qui corresponde à ce format. Il est alors intéressant de constater que par ses spécificités le format induit le choix d'un sujet plutôt qu'un autre. Comme nous le confie Marc<sup>148</sup> en entretien, tous les sujets proposés par la promotion ne pouvaient pas faire l'objet d'un jeu vidéo. En revanche, la gestion des déchets nucléaires dans la Meuse semblait particulièrement s'y prêter :

Et l'enfouissement des déchets nucléaires, déjà sur le fond je préférerais le sujet enfouissement, et en plus sur la forme ben j'étais de ceux qui étaient en train de dire euh, c'est quand même hyper intéressant [...] un newsgame. Moi qui ne connaissais pas vraiment ce format [...] je veux faire un newsgame mais euh en fait le sujet s'y prête.

Marc, entretien du 14 mars 2016

Le fait d'avoir une opposition entre deux points de vue, c'est quelque chose qui est super facilité dans un jeu parce que le scénario dans un jeu n'est pas toujours, enfin il y a pas besoin de le pousser à l'extrême pour comprendre un petit peu comment ça se passe. Voilà il y a une opposition il y a les opposants. [...] Et donc euh le projet de newsgame s'est développé comme ça en réfléchissant sur cette question. J'ai pas le souvenir qu'on était spécialement contre. En fait on était un peu curieux.

Hervé, entretien du 10 mars 2016

Le choix du format *newsgame* a donc en grande partie été guidé par le caractère controversé de la gestion des déchets nucléaires à Bure. Avant même de commencer leur travail de journaliste, les étudiants avaient pour la plupart intégré la dualité entre les opposants et les promoteurs de Cigéo comme principe guidant le jeu.

L'enquête de terrain montre donc que la création d'un jeu vidéo sur la controverse Cigéo est guidé par un choix technologique ainsi que le caractère polémique du sujet à traiter. Toutefois, on peut se demander pourquoi le jeu est utilisé par des certains médias pour transmettre de l'information ? En particulier lorsque l'on connaît déjà l'essor du

---

<sup>148</sup> Tous les prénoms des interrogés ont été modifiés.

webdocumentaire dans les rédactions. À nos yeux, la raison principale tient dans les différences techniques qui séparent les deux outils. Dans de nombreux cas, le webdocumentaire est un genre éditorial fondé sur l'enrichissement d'une narration déjà établie. C'est le cas de nombreuses productions<sup>149</sup> dont l'écran d'accueil propose d'entrer dans un reportage vidéo au moyen de chapitres, ou de naviguer parmi un reportage photographique augmenté de texte et d'extraits sonores. Ainsi « le webdocumentaire propose un récit interactif dans un "storytelling" que le lecteur oriente et dont la scénarisation fragmente la lecture » (Gantier, Bolka-Tabary, 2011). Ainsi l'interactivité sert en priorité le récit des événements déjà construit par le journaliste. Bien que le lecteur puisse y choisir la porte d'entrée, il n'a que très peu de prise sur le cours du récit. À l'évidence, le développement du format webdocumentaire et son essor auprès de médias investissant dans des productions numériques hypermédias conduit à repousser les limites du genre en proposant au lecteur de co-écrire le documentaire et en brisant au maximum la linéarité du récit à l'image de *Dada-data* de David Dufresne<sup>150</sup>. Ce dernier a d'ailleurs produit l'un des *newsgames* les plus connus : *Fort McMoney*. L'une des raisons de l'expérimentation du jeu comme pratique documentaire tient à sa volonté d'explorer de nouveaux formats pour transmettre des histoires.

Les *newsgames* sont nombreux et très inégaux entre eux. Leur définition minimale considère comme *newsgame* tout ce qui se situe à l'intersection des jeux vidéos et du journalisme. De telles productions ne sont pas nécessairement propres aux médias et aux journalistes et peuvent être développées par des amateurs à des fins humoristiques. Par exemple, le jeu *Zidane Butthead* sorti au lendemain du « coup de boule » de Zinedine Zidane lors de la coupe du monde de football de 2006 met le joueur dans la peau du footballeur, l'invitant à frapper un maximum de joueurs adverses (Mauco, 2011). Parmi tous les facteurs qui permettent de définir le *newsgame*, il nous semble important d'affirmer l'importance de la création d'un système de jeu. Bien que le jeu vidéo contienne des images, du texte et du son, « ils permettent de simuler comment les choses fonctionnent en construisant des modèles avec lesquels nous pouvons interagir »<sup>151</sup> (Bogost, et al., 2010, p. 6). En étant utilisés à des fins

---

149 Voir par exemple les webdocumentaires des promotions du Master Journalisme et médias numériques de Metz : <http://www.webullition.info/category/webdocs>

150 Accessible sur <http://www.dada-data.net/fr/> (consulté le 7 février 2017)

151 Ma traduction (texte en anglais).

journalistiques, les jeux vidéos constitueraient une technique d'écriture fondée sur la mise en situation du lecteur. Plutôt que de le faire naviguer dans un récit à l'aide d'interfaces interactives, le contrat de communication du *newsgame* consiste à faire vivre une situation au joueur. Le travail du journaliste consiste alors à réunir tous les éléments nécessaires à son enquête mais également à construire une structure ludique dans lequel le joueur pourra participer à une simulation (Frasca, 2003).

Dans le cas du jeu *ORA*, les étudiants se sont donnés pour objectif de créer un scénario qui pourrait être aussi bien joué en incarnant un chargé de communication dont le travail consiste à vanter les mérites du projet qu'en incarnant un militant antinucléaire voulant faire annuler Cigéo. Mettre en situation le joueur dans un univers scénarisé fait-il pour autant du jeu vidéo une technique d'écriture journalistique ? À nos yeux, rendre ludique une situation qui ne l'est pas ne suffit pas à envisager la portée journalistique du jeu vidéo. Avant de *ludiciser* une situation, le journaliste cherche à transmettre une information. Le jeu sert alors de médiation à l'information dans l'univers qui est proposé. Dans ce contexte, la place accordée à l'erreur est essentielle en cela qu'elle permet de valider ou d'invalider les comportements du joueur. La définition des comportements à valider ou à sanctionner constitue alors le cœur de l'écriture de l'actualité par le jeu vidéo et le principal travail du journaliste.

### 3.3.2. *Le journaliste game designer : ce que le jeu fait aux journalistes*

Dès les premières observations sur le terrain, nous observons que les étudiants partagent les tâches de la conception du *newsgame* entre ce qui relève de la rédaction des supports journalistiques et du *game design*. Cette pratique n'est pas surprenante dans la mesure où leur formation leur apprend prioritairement les techniques de journalisme numérique. À ce moment de l'enquête, il nous paraît donc compréhensible que les étudiants se dirigent plus facilement vers ce qui leur est plus familier. À noter qu'ils ne sont pas livrés à eux-mêmes en ce qui concerne la conception du jeu vidéo. Florent Maurin, *game designer* fondateur de la société « The Pixel Hunt » et expert du *newsgame* en France, intervient lors de quelques séances afin de superviser le travail et aider les journalistes à penser leur production comme un jeu vidéo. Car il s'agit bien du premier problème auquel sont confrontés les étudiants : leurs reportages écrits ou filmés ne constituent pas une fin mais bien un élément du jeu vidéo

parmi d'autres qu'il ont à produire. Si le format webdocumentaire représente une étape de plus dans la mise en forme du récit journalistique pouvant prendre la forme d'une narration interactive (Hoguet, 2016), le jeu vidéo amène les journalistes à repenser le récit tout entier. Ce que les étudiants appellent entre eux les « contenus » journalistiques ne sont pas l'unique façon d'informer le lecteur. Les règles qu'ils inventent pour donner des points ou en enlever au joueur, les dialogues et les réponses possibles qu'ils offrent au joueur ont eux aussi valeur d'information. Le jeu vidéo dans son ensemble tend à devenir une forme d'écriture journalistique à part entière. (Carlino, 2017)

Comme l'indiquent nos comptes-rendus d'observations, des situations étaient davantage propices à la participation active au projet et d'autres à une observation plus passive de notre part. Les situations où notre intervention sur le terrain était active concernent les tâches liées à la conception du jeu vidéo (*game design*) tandis que les étudiants s'organisaient par eux-mêmes pour l'écriture des contenus à proprement parler. À nouveau, nous pouvons supposer que les étudiants étaient plus propices à ce que nous intervenions dans leur travail lorsqu'il s'agissait de *game design* parce qu'ils n'étaient pas habitués à l'exercice. En revanche, les routines étaient plus établies lorsqu'il était question de partir en tournage ou de prendre des contacts pour une interview.

Le premier aspect du travail de l'information par le jeu consistait à rédiger les contenus journalistiques à proprement parler. Afin de prévoir l'ensemble des contenus à produire, il a été décidé de couper le jeu en chapitres qui représenteraient les thèmes importants de la controverse. Répartis devant leurs ordinateurs, les étudiants effectuaient donc le travail de journalistes web auquel ils étaient formés, allant de la prise de contacts jusqu'à l'écriture en passant par la veille et la documentation. Cependant, le numérique était présent à toutes les étapes et avait un impact sur leur écriture de l'information et l'organisation de leur travail. L'ensemble des documents étaient partagés sur la plateforme de partage en ligne de fichiers *Google Drive*. La liste des personnes contactées, à interroger, les demandes d'informations complémentaires, les fiches de questions à poser en interview, ainsi que leurs brouillons d'articles étaient partagés en ligne. Cette organisation permettait un travail collaboratif de l'information : les relectures pouvaient se faire dans l'instant et à distance, les modifications pouvaient être directement apportées dans les documents, les sources étaient étoffées, etc.

Seuls les *rushs* des reportages audio et vidéo étaient stockés sur les serveurs internes de l'université du fait du poids important des fichiers.

En parallèle de l'organisation du travail, le numérique bouscule surtout les manières d'écrire l'information. En effet, les étudiants-journalistes utilisent de nouvelles techniques pour écrire leurs articles. L'utilisation de la géolocalisation, d'extraits sonores, de drones pour capturer des images sous des angles inédits remet d'ailleurs en cause l'idée d'article au profit d'une narration journalistique. Par exemple, la chronologie du projet Cigéo très riche en événements n'est pas présentée sous forme écrite. Parce que cela reviendrait à prendre le risque de perdre le lecteur, Anne (qui avait la charge d'écrire cet article) explique qu'elle préfère présenter les événements de la controverse dans des cartes sur une frise dynamique dans laquelle le lecteur peut naviguer. Libre à lui donc de consulter les informations qu'il souhaite en fonction de l'intérêt qu'il leur porte. Dans la même logique, les conséquences économiques liées à l'implantation de Cigéo sur le territoire de la Meuse ne sont pas présentées sous forme de données techniques ou d'analyse économique. Les étudiants ont préféré présenter une photographie du centre tel qu'il se présente à l'horizon lorsque l'on approche la commune de Bure. Ils y ont superposé des bulles d'informations grâce à l'outil *ThingLink* qui, lorsqu'elles sont survolées, livrent des contenus courts sur des points précis. Au survol d'une parcelle de terre, le lecteur apprend d'un coup d'oeil que Cigéo dispose d'un fonds d'accompagnement de 30 millions d'euros par an. En plaçant sa souris sur un bâtiment, il obtient des informations sur le Comité local d'information et de suivi (CLIS) chargé de faire le lien avec les habitants. Les exemples sont nombreux et l'intérêt réside non pas dans leur énumération mais dans la logique que sous-tend l'utilisation de ces techniques. Chacun à leur manière, ces outils permettent au journaliste une autre mise en forme de l'information. L'intention est double : il s'agit d'une part d'écrire autrement l'actualité en combinant plusieurs formats (reportages filmés, interviews sonores, infographies, etc.), mais également d'impliquer le lecteur grâce à des interfaces dynamiques. Les journalistes se font alors nouveaux narrateurs pour lesquels « ce qui importe d'un point de vue éthique se définit par la place, l'autonomie, l'activité du lecteur » (Grevisse, Cornu, 2012, p. 219).

Frappés par l'utilisation de ces nombreux outils pour concevoir leurs narrations journalistiques, nous comprenons au cours de l'enquête qu'il s'agit d'une habitude de travail

acquise au cours de leur cursus. En effet les étudiants sont engagés dans une quête constante de nouveaux outils pour « raconter » l'information, pour emprunter leurs mots. Certains d'entre eux effectuent même une veille active de ces technologies afin d'en faire bénéficier leurs camarades. La maîtrise technique de ces outils nous surprend également dès le début de leur enquête. Faisant part de notre constat à certains étudiants, nous comprenons par la suite que les étudiants utilisent des outils déjà conçus par des sociétés informatiques. Avouant qu'ils seraient pour la plupart incapables de concevoir les outils qu'ils utilisent, nous prenons alors conscience que les étudiants interrogent en permanence leur profession par une question centrale : comment engager davantage le lecteur afin de capter son attention et donc l'audience potentielle qu'il représente ? Pour ce faire, les étudiants mobilisent une série d'outils qui incarnent la promesse d'informer autrement et d'intéresser le lecteur. Ces technologies ne sont d'ailleurs pas toutes propres au journalistes. Ces derniers se les approprient et en ont un usage journalistique (Jouët, 2000).

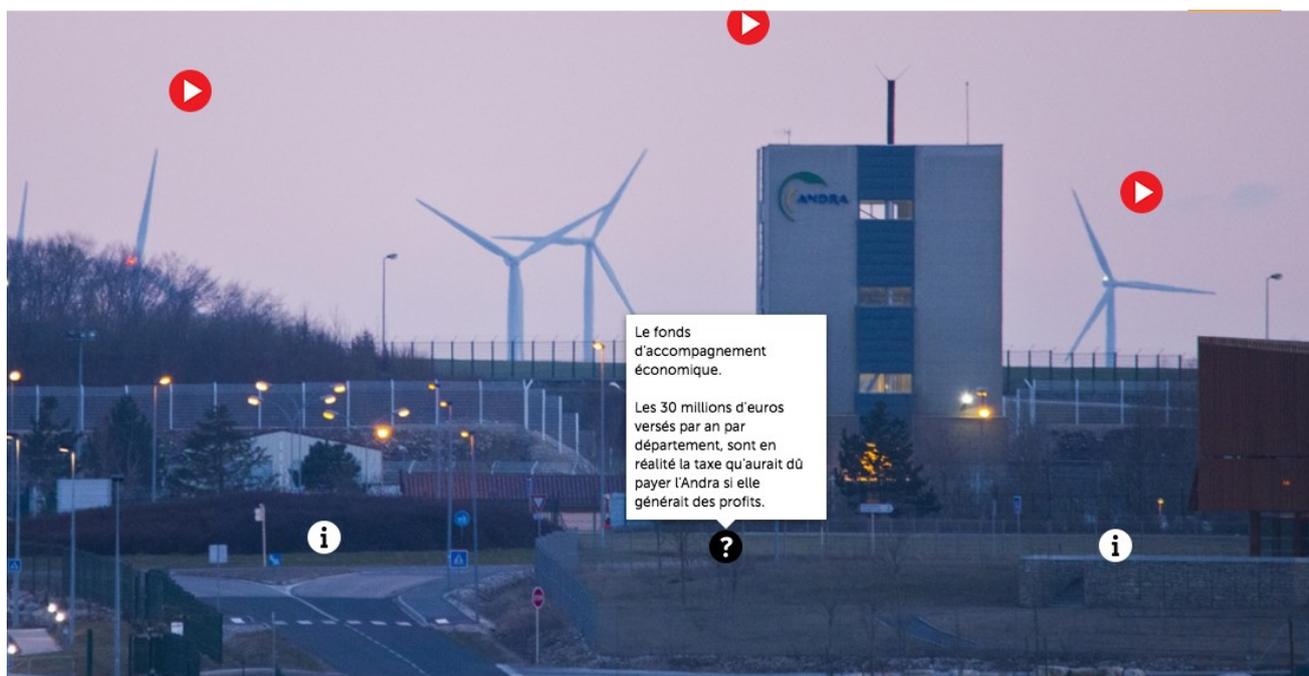


Figure 17 : Capture d'écran du format *Thinglink*. Les points en surimpression indiquent la présence d'une information qui apparaît au survol de la souris. Leur disposition est porteuse de sens : ici les points éloignés montrent des informations de maires et de députés aux alentours de Bure et les points près du sol concernent l'impact économique de Cigéo sur le territoire.

Cette capacité des journalistes à repenser leurs usages des outils numériques s'est particulièrement illustrée dans la conception du *game design* du jeu. Si les contenus journalistiques sont importants en cela qu'ils renseignent le lecteur sur des points particuliers de la controverse, ils ne représentent qu'une partie de la production du *newsgame*. L'autre partie consiste à concevoir le jeu en lui-même. D'un point de vue technique, les étudiants ont été confrontés à une difficulté permanente dans leur travail. Contrairement à un webdocumentaire, un jeu vidéo nécessite la prise en compte de plusieurs « voies » de navigation en fonction de la progression du joueur. Là où le lecteur-spectateur d'un webdocumentaire dispose d'éléments d'interface pour se repérer et atteindre la page d'accueil ou un autre chapitre, le joueur est engagé dans une histoire dont il ne connaît pas *a priori* l'issue. Son parcours n'est pas uniquement marqué de contenus à visionner mais surtout de *choix à opérer*, lesquels guident sa progression. En fonction des réponses qu'il apporte à une situation, le joueur se voit confronté à un enchaînement de scènes différent. Cet enchaînement est notamment possible par l'emploi de *variables* qui permettent de programmer de manière logicielle les différents chemins à offrir au joueur. Or le seul outil à disposition des étudiants était le logiciel *Klynt*, connu pour être une référence pour concevoir des webdocumentaires. Ainsi les étudiants ont dû penser un jeu vidéo à partir de la logique induite par un logiciel prévu pour concevoir des productions interactives mais néanmoins linéaires (Perriault, 1989). La conception technique du jeu s'appuie donc sur un détournement du logiciel à partir d'une série de bricolages (de Certeau, 1980) :

Pour le coup on a complètement hacké *Klynt*. En fait ça se présente d'une manière où vous ouvrez une séquence, [...] vous avez un petit carré, vous mettez plusieurs petits carrés à la suite et vous faites des liens entre ces carrés. Quand tu cliques sur un objet qui est dans le carré 1, ça te conduit vers le carré 2, puis vers le carré 3 etc. Et on a dû en avoir 200 parce que, ben parce qu'on n'arrivait pas à faire l'enchaînement. Notre arborescence était terrible, ceux qui l'ont vue se sont dit mais comment vous allez développer ça ? C'est fait pour faire des choses plutôt linéaires.

Hervé, entretien du 10 mars 2016

Ce détournement consiste précisément à donner l'illusion que deux éléments du jeu sont liés l'un à l'autre par une relation de cause à effet. Lorsque le joueur donne ce qui est considéré par les étudiants comme une bonne réponse, cela a pour conséquence d'augmenter la jauge de points et de passer à la prochaine séquence du jeu. En revanche, s'il donne une erreur éliminatoire, la jauge diminue voire se vide totalement et la partie se termine. Le logiciel *Klynt* ne permet pas de poser les éléments puis de créer cette relation d'interdépendance entre les réponses et la jauge. Ainsi les étudiants ont dû créer autant de scènes (représentées sous forme de carrés comme le précise l'interrogé dans l'extrait ci-dessus) que de situations possibles. Cela a conduit à concevoir le jeu comme une gigantesque combinaison de situations sous forme d'arborescence. Au-delà de la capacité de détournement de l'objet technique pour arriver à la forme finale souhaitée, il nous semble que cette représentation sous forme d'arborescence a une influence sur la manière dont les journalistes perçoivent la controverse sur les déchets radioactifs. En plus de la dualité entre les opposants et les promoteurs, la controverse est présentée à travers les choix que les acteurs ont à opérer en fonction de leur rôle. Les journalistes s'inscrivent dans une approche compréhensive où les choix sont identifiés comme bons ou mauvais non pas en référence à leur propre avis sur la controverse mais à ce qu'ils imaginent être le plus crédible en fonction du rôle endossé par le joueur.

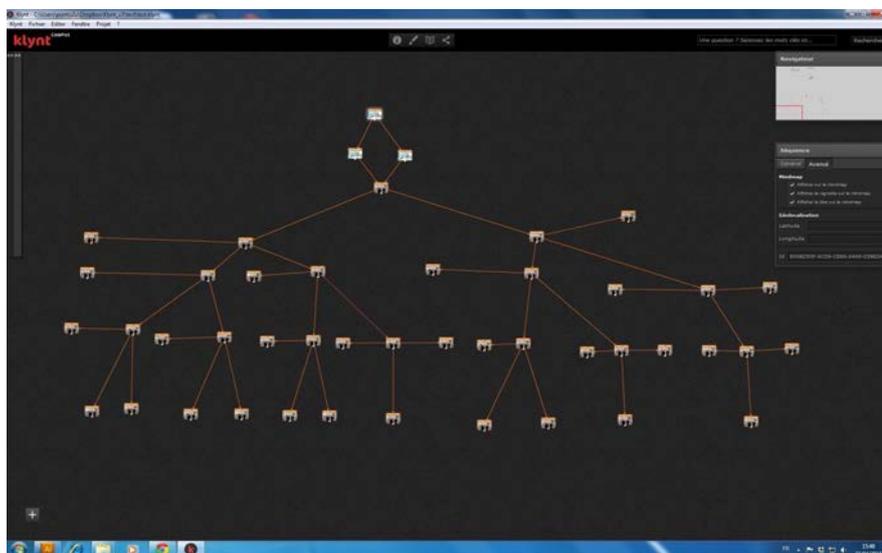


Figure 18 : Capture d'écran de *Klynt* représentant l'arborescence d'un chapitre de jeu. Chaque nœud matérialise un chemin que le joueur peut emprunter en fonction de ses réponses. Le jeu comporte au total une douzaine d'arborescences de ce type.

Cette représentation sous forme de combinaisons de choix à opérer en fonction du rôle et du camp choisi par le joueur a donc une influence sur l'écriture du scénario du jeu. Lorsqu'ils devaient traiter un sujet dans une séquence de jeu, les étudiants ont développé le réflexe de s'interroger sur la manière de la présenter dans un camp et dans l'autre. La crédibilité des situations présentées était aussi prise en compte : présenter un communicant de l'Andra refusant à écouter la critique des antinucléaires était-il vraisemblable ? De quelle manière peut-on nuancer le propos tout en restant fidèle à la réalité ? Il est alors intéressant d'observer que les étudiants faisaient appel à des situations qu'ils avaient vécues eux-mêmes sur le terrain et qu'ils retranscrivaient sous forme de jeu. Le jeu se fait alors porteur d'information dans la mesure où les étudiants le mobilisent pour transcrire une situation vécue en tant que journaliste. Travail journalistique et mise en jeu entrent alors en interaction. Par exemple, les étudiants se sont rendus à l'Andra dans le but d'en savoir davantage sur la technique du stockage sous-terrain des déchets radioactifs. Ils ont alors rencontré et interrogé un communicant qui a donné lieu à une interview filmée. De retour dans la salle de rédaction, ils se sont servis de l'ensemble des éléments de cette situation vécue pour rendre vraisemblable une séquence du jeu. La salle d'exposition des installations du laboratoire pose le décor de la scène et les dialogues, même s'ils ne portent pas exactement sur le même sujet, ont été inspirés de leur interview.

La mise en jeu de l'information transforme donc en profondeur le travail d'écriture de l'information. Celle-ci prend non seulement forme à travers des narrations interactives mais s'incarne surtout dans la conception d'un univers ayant pour finalité de faire expérimenter différentes situations au joueur. La conception de cet univers de jeu est porteuse de sens en cela qu'elle prend forme à travers des choix scénaristiques et iconographiques. Il convient donc de s'attarder sur ces choix de *game design* ayant pour finalité d'informer le joueur.

### 3.3.3. *L'expérimentation au cœur du jeu*

Dès l'écran d'accueil, ORA nous invite à choisir notre camp. Ce choix est en réalité le premier de nombreux autres que nous devons accomplir en tant que joueur. Face à diverses situations qui sont présentées, le but du jeu consiste à opérer les meilleurs choix en fonction

du personnage choisi au début de la partie. Ainsi le jeu invite le joueur à se défaire de son propre point de vue pour adopter celui d'un militant ou d'un communicant de l'Andra. Une partie se caractérise par le choix du personnage, la présence d'un scénario, des situations (ou chapitres) avec des personnages et des décors, ainsi que des questions posées au joueur avec un choix de réponses possibles. Il convient de montrer l'enchaînement de ces éléments pour comprendre la logique du jeu. Après avoir choisi son personnage, le joueur entre dans le premier chapitre du jeu. La première scène s'ouvre et le jeu explique la situation au moyen de boîtes de dialogue. Plusieurs éléments du décor sont cliquables, et peuvent aider le joueur dans son avancée. Par exemple, un document posé sur le bureau peut ouvrir une infographie sur la chronologie du projet Cigéo. De cette manière, les contenus journalistiques servent à la progression du joueur. Celui-ci est invité à les consulter pour obtenir des informations qui lui permettront de prendre la meilleure décision possible et passer au chapitre suivant. Bien entendu, ces supports peuvent informer le joueur en dehors de la situation ludique et nous pouvons supposer qu'il retiendra une ou deux dates parmi toutes celles de la chronologie qu'il aura consultée. Le premier chapitre du jeu a été conçu comme un tutoriel pour habituer le joueur à la prise de décisions qui est le mécanisme central du jeu, comme l'indique le premier dialogue : « Bienvenue dans votre bureau. C'est ici que vous allez prendre des décisions. Faire des choix, qui auront des conséquences ».

Lorsqu'une question est posée, le joueur doit effectuer des choix. Ces derniers représentent plusieurs façons de réagir à une situation. L'objectif du joueur est de choisir la réponse qu'il imagine être la bonne en fonction du personnage qu'il incarne et non de ses convictions personnelles. Si la réponse est jugée correcte par le jeu, la partie continue et le joueur atteint le chapitre suivant. En revanche, les mauvaises réponses entraînent des sanctions pouvant aller jusqu'à la fin de la partie. Lorsque le joueur échoue et atteint le *game over*, il lui est proposé de recommencer le chapitre pour essayer d'aller plus loin. De cette manière, il peut prendre des décisions en fonction des choix précédents qui l'ont amené à l'échec. Le joueur peut ainsi expérimenter les situations en fonction des différents choix qui lui sont proposés. En ne choisissant que des réponses au ton agressif, il peut par exemple tester les limites du jeu et voir jusqu'où il peut aller. En favorisant des choix au détriment d'autres, le

jeu rappelle au joueur qu'il doit prendre des décisions en fonction de la cause qui est défendue par le personnage incarné. Qu'il s'agisse d'un antinucléaire au d'un communicant de l'Andra, le joueur doit faire en sorte que son personnage reste dans le dialogue de manière obtenir des soutiens pour la cause qu'il défend. Dans les deux cas, les réponses qui amènent à claquer la porte à un soutien potentiel amènent systématiquement au *game over*. L'éventail des réponses qui s'offrent au joueur est en réalité plus complexe qu'un choix binaire entre le refus ou l'acceptation de dialoguer avec l'interlocuteur.

En expérimentant différentes réponses possibles, le joueur va comprendre de lui-même celles qui lui apportent plus de points pour pouvoir continuer. La situation de jeu développe ainsi une certaine réflexion critique.

Tout le travail pour les journalistes consiste à concevoir une structure de jeu (Genvo, 2009, p. 120) à même de permettre d'expérimenter différentes situations. Il est préférable de parler d'expérimentation plutôt que d'interactivité car le jeu est un outil qui permet au joueur d'apporter des réponses aux problèmes qui se posent au personnage qu'il incarne. Si le joueur effectue des choix qui l'amènent à perdre la partie, le jeu l'invite à recommencer en essayant d'autres choix. Ce niveau de *feedback* est le plus radical puisqu'il intervient suite aux échecs du joueur et met fin à la partie. D'autres éléments doivent s'intégrer dans le jeu afin d'indiquer plus subtilement au joueur si ses réponses sont bonnes ou s'il commet des erreurs. C'est précisément le rôle du *game design* qui désigne « le processus par lequel un concepteur crée un jeu, destiné à être utilisé par un joueur, afin que naisse une expérience de jeu » (Salen, Zimmerman, 2003, p. 80). Dans ORA, l'essentiel du *game design* repose sur les questions et les réponses présentées au joueur. Au-delà de l'évaluation des réponses apportées par le joueur, le *game design* sert à poser et présenter les différentes situations.

Contrairement à un jeu ayant pour finalité de divertir le public, les *newsgames* puisent dans le réel pour concevoir des expériences de jeu. Dans ce cas précis, les étudiants-journalistes se sont directement inspirés de leur enquête de terrain au cours de laquelle ils ont mené différents entretiens avec des acteurs engagés dans la construction ou dans la lutte contre Cigéo. Ainsi, des éléments qui n'auraient d'ordinaire pas trouvé leur place dans un reportage traditionnel ont été insérés dans le travail de *game design*. Ces éléments se trouvent

notamment dans l'iconographie pour représenter les opposants ou les porteurs du projet. Les chapitres mettant en scène les opposants font figurer une habitation avec un potager et une éolienne, éléments directement inspirés de la visite des lieux. De même, un chapitre entier du jeu se déroule dans une salle d'exposition que les étudiants ont visitée sur le terrain aux côtés d'un chargé de communication de l'Andra. Percevant son potentiel ludique, l'exposition représente un chapitre important dans le jeu en cela qu'il est présenté à la fois du côté des opposants et du côté des porteurs de projet. On peut donc dire que le *game design* est fortement influencé par le travail journalistique effectué par les concepteurs. Toutefois, il est intéressant de constater que l'influence du journalisme sur le *game design* a tendance à se renverser au fil de la conception du jeu. En se familiarisant aux outils et aux pratiques propres à la conception de jeu vidéo (prise en main du logiciel, conception graphique, écriture de scénario, etc.), les journalistes se rendaient sur le terrain non seulement pour récolter des informations mais pour obtenir des éléments qu'ils pourraient intégrer dans des situations ludiques. Cette nuance est importante car elle indique que les journalistes ont intégré l'idée qu'ils réalisent une enquête journalistique sous forme de jeu vidéo et pas seulement des contenus journalistiques qui se greffent à un jeu. Autrement dit, ils ont investi le jeu vidéo comme une écriture journalistique à part entière.

Le *game design* se fonde également sur un scénario réparti en six chapitres. Son écriture prend appui sur des éléments réels tirés des expériences de terrain ou de l'actualité, ainsi que des éléments de fiction. Chaque chapitre est décliné en deux versions : l'une pour les opposants au projet, l'autre pour les promoteurs. Il a été demandé aux étudiants de faire correspondre autant que possibles les deux versions de chaque chapitre de manière à ce que le joueur ait connaissance des deux manières de percevoir les situations. L'écriture du scénario sert moins à développer une histoire complexe qu'à poser un cadre aux situations présentées et à amener les problèmes que le joueur doit résoudre. Chaque chapitre débute par un court passage linéaire servant à poser les éléments principaux de la situation, comme la salle d'exposition par exemple. Rapidement, le scénario pose un problème et expose au minimum trois solutions. L'écriture du scénario se complète alors par celle des questions adressées au joueur ainsi que des choix de réponse. Elle prend la forme d'une arborescence dans laquelle chaque branche représente les conséquences des différents choix. Compte tenu des

contraintes techniques qui s'imposaient à eux, les journalistes se sont limités à trois conséquences simples :

6. Mettre fin à la partie en cas de mauvais choix (réponse éliminatoire) ;
7. Avertir le joueur d'une maladresse (réponse incorrecte) ;
8. Passer au chapitre suivant (réponse correcte).

Dans la plupart des situations, ces conséquences ne surviennent pas directement après le choix d'une réponse. En effet les chapitres comportent plusieurs questions, ce qui permet de sanctionner plus finement les réponses. Par exemple si le joueur a choisi la réponse incorrecte à toutes les questions qui lui étaient posées, cela peut signifier qu'il n'a pas tenu compte des conseils qui lui ont été donnés. De son côté, le joueur dispose d'une jauge de niveau sur la droite de l'écran qui lui sert de repère visuel. En cas de réponse incorrecte, la jauge diminue et un pouce rouge tourné vers le bas lui indique qu'il a commis une erreur. Par ce moyen très simple, le joueur dispose d'un *feedback* lui permettant d'adapter ses réponses en fonction de ce que le jeu lui indique. L'enjeu ne réside pas dans l'évaluation stricte des réponses (dans l'absolu, rares sont les réponses entièrement fausses) mais dans la volonté d'indiquer au joueur l'option qui semble être la plus fidèle au rôle qu'il incarne dans le jeu sur la base d'éléments du réel recueillis au moment de l'enquête journalistique. Dans ce contexte, la justification des réponses représente un véritable enjeu car elle doit permettre au journaliste d'expliquer au joueur pourquoi la solution choisie n'est pas bonne non pas en fonction de son opinion personnelle mais en fonction du rôle qu'il est censé incarner. Cette tâche constitue le principal du travail journalistique dans la conception du *newsgame* en ce sens que le journaliste doit faire preuve de pédagogie pour expliquer les erreurs commises par le joueur. La rédaction des justifications représente un point sensible ayant suscité de nombreux débats. Celles-ci doivent être rédigées par rapport à l'univers construit dans le jeu, et non par rapport aux opinions personnelles des concepteurs. En rédigeant des justifications en fonction d'opinion personnelle ou de principes moraux, les journalistes courent le risque de vouloir persuader le joueur d'adhérer à leurs opinions. Or les justifications sont présentes pour expliquer au joueur les conséquences des choix qu'il a lui-même opérés et qui l'ont conduit à un échec. En se

référant non pas à la situation ludique mais à des croyances ou des opinions extérieures, les conséquences sortent du monde ludique et le jeu ne se fait plus jeu (Kellner, 2013, p. 382) mais instrument de propagande.

\*

Les récits prolongent plusieurs tendances observées avec les discours polémiques. D'abord, celle de l'interdépendance des acteurs est particulièrement saillante puisque tout récit s'établit par rapport à l'adversaire. Il pourra être rétorqué à juste titre qu'il ne s'agit pas là d'une caractéristique propre aux récits. En effet, il paraît évident que les citoyens-enquêteurs anticipent les réactions de leurs adversaires lorsqu'ils essaient de faire valoir leur contre-expertise. Les récits, eux, s'établissent sur ce paradoxe d'une présence effacée voire absente du camp adverse. Lorsque l'Andra souhaite montrer l'importance de la gestion des déchets radioactifs, son récit ne prend pas à partie les opposants à Cigéo. À la place, elle sélectionne, par le biais d'un concours artistique, un film d'anticipation dont l'héroïne doit passer un « service écologique obligatoire » qui l'amène à découvrir le traitement des déchets. L'effacement de l'adversaire dans les récits est donc une manière de s'adresser au public, celui qui ne participe pas activement au débat mais le suit avec attention. Certains films des habitants du bois Lejuc ne mentionnent plus l'Andra. Dans *Bogues* (2017), le spectateur suit le parcours onirique d'un personnage découvrant la lutte, évoluant à travers le bois au gré de rencontres mystérieuses. Ne comportant aucun dialogue, le film ne comporte aucune référence explicite à l'énergie nucléaire et à ses déchets. Il se concentre exclusivement à la mise en récit d'un parcours militant qui est vécu comme une *forme de vie*. La cause à défendre devient à ce point évidente qu'elle est effacée au profit de la narration.

Par ailleurs, le récit n'implique pas nécessairement une fiction. Qu'il s'agisse des films ou du site web *Les Arpenteurs*, les supports de la narration du conflit combinent des éléments réels à d'autres fictifs. La fiction peut aussi servir d'appui à une narration visant à affirmer l'importance d'une question. C'est le cas par exemple d'un article des *Arpenteurs* qui montre que la gestion des déchets radioactifs est sérieuse car elle effraie les humains qui l'ont traité à travers des œuvres de fictions telles que *Godzilla*. Ce rapport entre fiction et réel est

comparable à celui qui lie les acteurs d'une polémique. Certes, les coups semblent douloureux, mais ils ne sont portés que dans l'espace relativement confortable des discours. Dans les récits, le recours à la fiction est une manière de s'affranchir des règles qui cadrent l'expression dans les arènes, pour communiquer sa vision de la situation voire ses sentiments.

Cette distanciation avec le réel peut aussi être exploitée pour s'informer sur le conflit sans prendre le risque d'y prendre part. Nous l'avons vu à travers la conception du jeu *Opposition RadioActive* qui propose aux joueurs d'expérimenter différentes situations. Ces derniers sont d'ailleurs encouragés à faire des erreurs parce que l'univers où ils évoluent est fictif, tandis que les informations livrées dans le jeu, elles, sont issues d'une enquête journalistique bien réelle.

La distinction entre réel et fiction est donc limitée pour caractériser les récits de la contestation sur le nucléaire en Lorraine. Aussi avons-nous proposé, à la suite du narratologue Raphaël Baroni (2018), de distinguer les récits informatifs des récits immersifs. Ces deux pôles narratifs ont montré que les récits qui se centrent sur l'information construisent la mémoire du conflit en glorifiant ses personnages et en exaltant des valeurs au détriment d'autres. Ceux qui immergent le récepteur contribuent, quant à eux, à porter un regard alternatif sur la réalité.

En définitive, les récits constituent une autre manière de se sentir touché et *troublé* par la controverse.

## Volcanologie d'une contestation sociale

Cette thèse s'est ouverte sur un feu d'artifice symbolisant la contestation du nucléaire en Lorraine. Elle s'est consacrée aux désaccords, véritables étincelles qui peuvent tout aussi bien embraser la contestation sociale que s'éteindre. À l'heure d'apporter des éléments de conclusion, cette métaphore prend un sens nouveau. Une partie du travail a été rédigée à La Réunion, ce qui n'est pas étranger au changement de perspective. L'île est dite volcanique car elle doit son existence à l'émergence du Piton des Neiges, devenu son point culminant (3070 m). Aujourd'hui en sommeil, ce volcan est primordial car ses coulées de lave ont dessiné les contours géologiques du territoire, permettant à la vie de s'y installer. Plus au sud, le Piton de la Fournaise, le second de l'île, fait partie des volcans les plus actifs de la planète. Les habitants de la commune de Piton Sainte-Rose, située en contrebas, ont appris à vivre sous la menace permanente d'une éruption qui emporterait leurs habitations. Le volcan instaure un rapport au temps et au réel comme il n'en existe aucun autre. D'une part, sa présence est connue et maîtrisée. Des géologues scrutent son activité sismique avec une précision qui permet d'anticiper les éruptions à venir. Mais cette activité échappe en partie aux hommes, si bien qu'il est impossible de déterminer avec précision où et quand surviennent les éruptions, ni d'anticiper les trajectoires de la lave qui s'en échappent.

Cattenom et Cigéo ont des similitudes avec cette configuration volcanique. Très vive dans les années 1980, la contestation sociale à Cattenom est entrée en sommeil, même si elle se relance temporairement lors d'actions collectives comme celle de *Greenpeace* en octobre 2017. Cigéo, quant à lui, continue à faire entrer en conflit ses défenseurs et ses détracteurs. Son activité sismique est connue : il suscite une critique sociale forte, véritable poche de magma prête à faire surface. Toutefois, on ne peut déterminer à l'avance comment cette critique va s'exprimer et quels événements elle va provoquer. Il en va ainsi des actions de

sabotage, mais aussi de l'évacuation du bois Lejuc par les forces de l'ordre. Les habitants et autres observateurs sont contraints de *faire avec* la trajectoire de la controverse. Le chercheur n'est pas exclu de cette tendance et doit composer avec les aléas du terrain. Passée l'observation de l'explosion de la contestation, la recherche se situe dans un temps plus long. Cela revient à accepter que l'objet ne demeure pas à l'état de vive controverse et qu'il connaisse des moments de sommeil. Quatre années se sont écoulées depuis le début de cette recherche doctorale, ce qui montre que le temps de la recherche n'est pas celui des controverses. C'est dans ce souci de réflexivité que nous pouvons interroger le devenir de ce travail, alors qu'il est sur le point d'être soutenu et rendu public. C'est là une question qui se pose pour tout travail en prise avec des questions socialement et politiquement vives. Dans sa sociologie des valeurs, Nathalie Heinich « plaide pour une claire distinction des "arènes", scientifique d'un côté, politico-sociale de l'autre » (2018, p. 161). Les sujets controversés appellent deux régimes de valeurs : l'un, propre au scientifique, détermine ce qui est vrai ou faux, tandis que l'autre, propre au politique, juge ce qui est acceptable ou ce qui ne l'est pas. Le chercheur se place alors en position d'observateur et doit redoubler d'efforts pour ne pas devenir acteur de la controverse (*Ibid.*, p. 166). La publicisation de la recherche rend cette posture difficile à tenir. Bien que nous revendiquions une posture d'observateur critique, le contenu de la recherche, lui, peut être utilisé par les acteurs de la controverse qui lui accordent une certaine *valeur*<sup>152</sup>. Il convient donc de revenir sur les avancées de notre travail de recherche, ce qui permettra à chacun de distinguer nos résultats de ce que les acteurs voudront en retenir.

### *Troubles, problèmes publics, formes de vie*

Entrer dans une controverse par la recherche n'est pas chose aisée car celle-ci possède sa propre temporalité. Rares sont les cas où les controverses débutent en même temps que les recherches qui les prennent pour objet. À bien y réfléchir, une telle synchronie ne serait pas plus commode car elle n'autoriserait qu'un faible recul sur le réel. Prendre une controverse pour objet d'étude revient à s'exposer à des événements passés et connus qui s'articulent à un

---

<sup>152</sup> C'est le cas de la thèse de doctorat de Leny Patinaux (2017) qui affirme l'impossibilité de démontrer avec certitude la sûreté de Cigéo. Les opposants y ont vu la preuve scientifique que l'enfouissement ne peut et ne doit se faire dans la Meuse et la Haute-Mame. Les cadres de l'Andra, quant à eux, ont trouvé dans cette thèse la preuve de leur souci accru pour maîtriser les risques de leur projet.

présent incertain. Les acteurs peuvent être identifiés, de même que leurs arguments, mais la situation peut évoluer et faire émerger de nouvelles dynamiques. Cet agencement d'éléments installés depuis plusieurs années à d'autres, qui peuvent surgir à tout instant, permet de filer la métaphore volcanique. En surface, les controverses reposent sur des discours, des arguments, des acteurs présents depuis de longues années, formant la couche visible du conflit. Nous savons que le terrain est miné, mais nous pouvons y avancer puisque ses acteurs et leurs arguments sont connus. En profondeur, les choses sont moins nettes. Un bouillonnement s'opère, susceptible de modifier la configuration de la controverse. Pour le sociologue Tommaso Venturini (2010), la dimension sociale des controverses s'apparente à un flux magmatique dans lequel le chercheur doit « plonger ». Il explique que la lave aux extrémités du magma a tendance à refroidir et se solidifier, tandis que celle située au centre fait fondre la roche et la rend liquide. À l'instar du magma, « le social est sans cesse construit, déconstruit et reconstruit<sup>153</sup>. » (*Ibid.*, p. 264) Lorsque le chercheur observe les controverses, il se focalise sur la partie liquide du « magma social ». Lorsqu'il les décrit, il le solidifie (*Ibid.*, p. 268).

Une question qui traverse ce travail de thèse est de déterminer où commence et où s'arrête une controverse. Cette interrogation a préoccupé des chercheurs en rhétorique et analyse du discours tels que Marc Angenot (1989) qui montre que les débats du « discours social » ne s'éteignent pratiquement jamais, car « plus on échange d'opinions, moins on semble se comprendre. » (2008, p. 13). Les sociologues des controverses interrogent aussi la temporalité de leurs objets. Ainsi Francis Chateauraynaud a-t-il mis au point un modèle « balistique » (2011) fondé sur l'observation des trajectoires argumentatives en fonction de la durée et des arènes où sont discutées les controverses. De même, à partir de son analyse socio-discursive des débats sur le genre, Juliette Rennes soulève les enjeux méthodologiques de la temporalité des controverses. Elle suggère de distinguer la temporalité des protagonistes « et celle, souvent de plus longue durée, des formes argumentatives ». (2016, p. 27)

Déterminer le début ou la fin d'une controverse ne se limite pas à une précaution méthodologique. Cela revient à identifier pourquoi les individus s'engagent en faveur d'une

---

153 Notre traduction : « *the social is unremittingly constructed, deconstructed and reconstructed.* »

cause et la défendent publiquement. C'est en essayant de définir l'origine des débats sur Cattenom et sur Cigéo qu'est apparue la notion de désaccord. Comme nous l'avons signalé au début du travail, la controverse n'est qu'une partie – certes importante – de la contestation du nucléaire en Lorraine. Un premier enseignement de la recherche serait donc ne pas qualifier de controverses des situations qui n'en sont pas encore. Par exemple, les archives du *Républicain Lorrain* de 1976 montrent bien que Cattenom s'installe lentement comme un problème qui se pose pour les populations. L'évocation d'une centrale nucléaire d'abord au Luxembourg, puis dans le département de la Moselle, les consultations préalables, ou encore la définition d'un calendrier de travaux sont autant d'indices qui laissent supposer qu'un événement va se produire et susciter des points de vue divergents. La notion de *trouble* est alors utile puisqu'elle permet de ne pas faire comme si les individus étaient engagés depuis toujours, ni de présupposer qu'ils disposent d'une connaissance accrue des situations et des problèmes qui se posent à eux. Ainsi l'apport de cette thèse est-il d'appréhender de grands problèmes tels que l'énergie nucléaire ou la construction de grands projets d'aménagement à partir de l'échelle locale. Les *problèmes publics* ne sont pas compris comme des thématiques prises en charge par des institutions, tels que l'alcoolisme au volant qu'a longtemps étudié le sociologue américain Joseph Gusfield (1981 [1981]). Notre travail les perçoit plutôt comme les résultats des enquêtes sociales que produisent les individus.

Partir de l'échelle locale revient donc à être attentif à la manière dont les situations posent problème aux individus. Plutôt que de présupposer l'engagement des acteurs, il s'agit de se rapprocher des situations qu'ils jugent problématiques et d'observer comment, au fil des médiations, ils identifient et publicisent un problème qu'ils ont en commun. La perception des désaccords se trouve alors changée : au lieu de les relier à des grandes causes politiques telles que celles du mouvement antinucléaire, les désaccords sont avant tout considérés dans leur contexte local. Par exemple, lorsque le gouvernement du Luxembourg martèle son opposition à Cattenom dans les pages du *Républicain Lorrain*, celle-ci se comprend comme une recherche de compensations politique et financière puisque la centrale française réduit à néant les espoirs du Grand-Duché de construire une centrale nucléaire sur son territoire.

Les individus troublés par une situation ne sont pas tous destinés à faire émerger des problèmes publics. À Bure, des opposants décident de faire de leur engagement anti-Cigéo une composante de leur mode de vie. Leur volonté n'est pas de rassembler des preuves pour convaincre leur adversaire, mais de faire de leur combat une *forme de vie* (Laugier, 2015 ; Macé, 2016). La contestation ne se fonde pas sur un mode argumentatif, mais sur un engagement politique : s'opposer à l'exploitation massive des ressources naturelles, faire vivre des initiatives locales, nouer de nouvelles solidarités militantes, etc. Cela passe par une présence constante sur le terrain, comme pour montrer sa présence et sa détermination à l'adversaire. La lutte envisagée comme forme de vie est donc un autre point d'entrée dans la contestation que celui des problèmes publics.

### *Penser les régimes de désaccord*

Outre la diversité des désaccords à l'échelle du territoire, l'attention portée au temps long de la contestation constitue un autre apport de notre travail. Si elle portait uniquement sur la période récente, il y a fort à parier que notre recherche se demanderait, comme d'autres, si la « révolution » commencerait à Bure (Spurk, 2017). En se focalisant sur quarante ans de contestation antinucléaire en Lorraine, la thèse propose un panorama critique des manières de manifester son désaccord. Il en ressort une périodisation qui donne à voir ce qui, en fonction des époques, constitue la norme pour exprimer mais aussi encadrer la critique sociale. Ce recul nuance la portée révolutionnaire souvent prêtée à l'émergence d'un mode d'action fondé sur l'occupation de territoires, notamment popularisé par les Zad (Subra, 2016). Ce mode d'action, comme d'autres, apparaît à une période précise et apporte avec lui une nouvelle manière d'envisager la lutte contre le nucléaire en Lorraine. C'est dans cette perspective que nous interrogeons les *régimes de désaccord* qui s'installent sur le temps long et deviennent la dominante d'une époque.

Rappelons la question posée en introduction : comment se fait-il que les projets d'énergie nucléaire, en apparence contestés, avancent malgré la critique ? Les centaines d'individus qui ont formé une chaîne humaine entre l'Allemagne et le Luxembourg, les mesures de radioactivité dans l'environnement, l'intrusion d'écologistes dans l'enceinte de la

centrale : aucune de ces actions n'a eu raison de Cattenom. La notion d'action collective ne permet pas de comprendre le rôle de la critique au-delà des milieux militants. C'est là un point important du travail qui est souligné. L'analyse des manifestations des désaccords au fil du temps ne concerne pas seulement ceux qui prennent part aux débats. Ceux-ci s'expriment dans des arènes sous les yeux d'un public plus ou moins concerné par la situation. Dans le cas de Cattenom, la notion de désaccord modifie le cadre de l'analyse. Il ne s'agit pas d'opposer les « anti » aux « pro » nucléaire, mais de repérer, à travers leur discours, ce qui est au fondement de l'opposition. Ainsi l'analyse systématique des articles de presse du *Républicain Lorrain* montre-t-elle que la centrale s'est construite parce que la majeure partie des *désaccords* ne visait pas à la remettre en cause. Exprimées par les forces politiques du Grand Duché de Luxembourg et du Land de Sarre, les critiques visaient à réduire drastiquement les rejets radioactifs et non à contester l'industrie nucléaire.

L'appréhension de la contestation sur le temps long fait apparaître de grands régimes de désaccord. En définitive, la contestation de Cattenom est surtout marquée par les divergences de points de vue entre les pays frontaliers. Le nucléaire se trouve lié à des questions géopolitiques qui visent à sensibiliser la France aux rejets radioactifs qu'elle impose à ses voisins. Par la suite, la contestation de Cigéo se divise en deux grands régimes. Les premiers opposants s'investissent dans un travail d'enquête citoyenne (Dewey, 1927 ; Zask, 2004 ; 2008), tandis que ceux qui luttent contre le projet à partir de 2014 se situent dans une critique plus radicale. Entre ces deux périodes, le recours à la concertation à travers les deux débats publics de 2006 et 2013 traduit un certain souci pour allier ces deux formes de contestation. En effet, ces procédures reposent sur la reconnaissance d'une certaine expertise citoyenne en même temps qu'elles condamnent les critiques les plus radicales. Les tendances observées n'ont pas de vocation normative, si bien qu'en pratique les individus peuvent s'investir dans des enquêtes sociales tout en étant farouchement opposés à leurs adversaires. À l'inverse, ces tendances n'empêchent pas d'envisager que ceux qui participent à des sabotages aient recours à l'argumentation. Les catégories n'ont d'intérêt que si elles sont croisées et discutées l'une par rapport à l'autre.

L'objectif n'est pas de figer les ethos militants selon les époques. Il consiste plutôt à identifier ce qui, sur une période de temps donné, constitue le cadre de référence majeur pour penser les situations de conflit à propos du nucléaire en Lorraine. Les régimes identifiés n'impliquent pas seulement les militants, mais l'ensemble des acteurs susceptibles d'informer et de s'informer sur la situation. Ainsi rendent-ils compte des façons spécifiques de débattre du nucléaire. En 2013, par exemple, l'opposition s'exprimait surtout *via* des expertises et des contre-expertises (Ginet, 2017) visant à déterminer si un potentiel géothermique était situé sur la zone d'implantation de Cigéo, ce qui aurait pu ralentir le projet. À partir de 2016, la contestation a évolué vers un rapport de force entre militants et forces de l'ordre, si bien que, aujourd'hui encore, les discussions sur Bure soulèvent la question du recours à la violence.

Si le plan de la démonstration suit la chronologie de la contestation, les régimes de désaccord qui y sont présentés sont, eux, diachroniques. Les citoyens-enquêteurs ne se retrouvent pas exclusivement entre 1996 et 2013. À cette période, les désaccords s'expriment essentiellement à travers un travail d'enquête citoyenne qui vise à faire émerger des controverses pour ralentir Cigéo. Bien qu'il soit très saillant à cette époque, ce mode de contestation s'observe aujourd'hui. Il suffit pour cela de regarder l'action menée par des opposants réunis sous le collectif « les Monstres<sup>154</sup> de Cigéo ». Ces individus mènent l'enquête afin d'identifier l'ensemble des entreprises et sous-traitants travaillant à la réalisation de Cigéo et de les faire connaître au grand public. Un mode d'action déjà employé par les citoyens-enquêteurs, dévoilant les noms et photographies de plusieurs responsables de l'Andra, mais aussi de militants plus « radicaux » qui avaient publié la vidéo d'un ingénieur déversant de l'essence dans le bois Lejuc.

Il est important de souligner que les désaccords prennent forme dans des arènes où les acteurs s'expriment et publicisent leurs discours. Qu'elles soient en ligne ou non, ces arènes sont soumises à des « contraintes dominantes » qui permettent de « réguler la discussion » (Wojcik, 2018). Au-delà de leur matérialité qui encadre les discussions, il est important d'identifier les circulations du débat entre les arènes (Badouard, et al., 2016, p. 15). Ainsi la contestation anti-Cigéo s'exprime-t-elle aussi bien par des expertises citoyennes qui réclament

---

154 L'acronyme désigne à la fois les opposants à Cigéo – les « Malfaiteureuses Organisant le Naufrage des Sous-TRaitants Et Soutiens de CIGEO », ainsi que leurs ennemis – les « Malfaiteureuses Organisé.e.s du Nucléaire : Sous-TRaitants Et Soutiens de CIGEO »

la suspension du projet en raison de la présence d'un potentiel géothermique ou d'un site archéologique, qu'à travers des manifestations et des actions de sabotage. Cette circulation peut être plus fine encore lorsqu'elle s'applique à une même thématique. Pour contester la construction d'un mur de béton dans le bois Lejuc, les militants qui occupent le lieu ont entrepris de l'abattre tandis que d'autres ont mené un combat juridique. De cette manière, le débat circule dans plusieurs arènes, fait émerger des problèmes, des arguments, mais aussi des représentations différentes des situations.

Cette circulation du débat entre ses arènes ainsi que la diachronie des régimes de désaccord est importante pour la réflexivité. Depuis l'évacuation du bois Lejuc le 22 février 2018, les différences entre les modes d'action des opposants à Cigéo sont devenues politiques. Au lendemain de l'opération, Sébastien Lecornu, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, déclare sur *Europe 1*<sup>155</sup> :

Je suis bien sûr disponible pour l'ensemble des opposants légaux à ce projet Cigéo. J'ai déjà reçu avec Nicolas Hulot un certain nombre d'associations qui sont contre ce projet et qui ont bien le droit d'ailleurs d'être contre en démocratie dans un état de droit. Et puis il y a les opposants illégaux. Celles et ceux qui ont pris parfois le chemin de la délinquance pour s'opposer au projet. [...]

Je ne mélange pas les deux publics. Les associations et les élus locaux qui sont contre le projet ne sont pas assimilables à des militants de l'ultra gauche qui ont choisi la radicalité et la délinquance.

Cet extrait s'apparente à une lecture politique des catégories mises au point dans ce travail de recherche. Il semble donc essentiel de renouveler notre volonté : les catégories de « citoyens-enquêteurs » et de militants se situant dans un rapport oppositionnel ne servent aucun autre projet que celui de contribuer à la connaissance de la communication des désaccords en situation de conflit. Que les acteurs s'emparent de cette « différenciation » entre les formes de militantisme prouve néanmoins que la circulation des désaccords reste vive et ouverte. De leur côté, les militants s'en emparent pour dénoncer ce qu'ils interprètent

---

<sup>155</sup> R., Da, 2018. Bure : « L'enfouissement des déchets nucléaires est la solution la moins pire », plaide Lecornu. *Europe 1* [en ligne]. [Consulté le 26 février 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.europe1.fr/politique/bure-lenfouissement-est-la-solution-la-moins-pire-plaide-lecornu-3582428>.

comme des stratégies de division du mouvement. Il est donc intéressant de constater que, dès juin 2016, un appel à soutien<sup>156</sup> aux occupants du bois Lejuc affirmait :

Il n'y a pas d'un côté le manifestant masqué sur la barricade et de l'autre le citoyen pétitionnaire devant son écran mais la construction d'un mouvement ouvert à tous ceux qui refusent la résignation devant un projet imposé d'en haut et la perte de ce qui fait la vie des populations au quotidien.

L'identification des régimes de désaccord porte un enjeu politique fort qu'il est nécessaire d'explicitier afin de préserver son intérêt heuristique.

### *Les récits, ou la contestation mise en scène*

Un autre apport de notre travail réside dans le recours au concept de récit pour analyser les discours d'acteurs en situation de conflit. L'évolution des désaccords vers des formes plus polémiques invite à envisager les discours autrement que comme des argumentations. Lorsqu'ils polémiquent, les acteurs visent à déstabiliser leur adversaire en l'attaquant frontalement. L'objectif est de décrédibiliser les positions adverses grâce à divers procédés. La polémique n'est pas pour autant un genre de discours à part entière, mais une « modalité argumentative parmi d'autres » (Amossy, 2014, p. 70) qui se fonde sur la recherche de dissensus. Même s'ils tiennent des propos virulents, les adversaires existent l'un à travers l'autre dans leurs discours. Dans cette « relation polémique » (Nicolas, 2016), les individus portent une attention particulière à leur adversaire dans le but de lui nuire. C'est ce qui se produit lorsque, par exemple, un individu favorable à Cigéo affirme sur Twitter que les opposants terrorisent la population à travers leurs actes de sabotage. Cela suppose un certain intérêt pour les actions contestataires qui montre que la polémique est surtout une manière d'exister avec et par l'adversaire. Avant de lancer la polémique, les individus doivent se renseigner sur leur adversaire pour le mettre en scène.

C'est en ce sens que la notion de récit est travaillée. Il ne s'agit pas seulement de constater que les acteurs, *via* leurs sites web, mettent en récit leur engagement sur l'internet. L'objectif est de rendre compte de la manière dont ceux-ci produisent une mise en scène

---

156 COLLECTIF, 2016. BURE - Vous représentez un groupe ? Signez l'appel à soutien aux occupants du bois de Mandres-en-Barrois. *Réseau Sortir du nucléaire* [en ligne]. [Consulté le 10 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.sortirdunucleaire.org/>.

d'eux mêmes, mais aussi de leur adversaire. Pour cela, les dernières avancées de la narratologie offrent un cadre de pensée qui s'applique à la fois aux récits mémoriels en prise avec le passé, ainsi qu'aux narrations cinématographiques et numériques. À la suite de Raphaël Baroni (2018), nous avons montré qu'ils correspondent respectivement aux pôles narratifs de l'information et de l'immersion.

Les récits qui se présentent comme informatifs ont vocation à mettre en scène des éléments de la lutte antinucléaire de manière à ce qu'ils restent dans le temps. Ainsi acquièrent-ils une dimension mémorielle forte. C'est le cas lorsque les opposants à Cigéo racontent les violences policières dont ils font l'objet. Le récit décrit minutieusement les faits, avec l'identification des armes qui les blessent par exemple, mais il sert aussi à identifier des victimes qui deviennent des témoins. Lorsqu'il porte sur l'adversaire, le récit sert à souligner ses failles pour en faire un personnage peu appréciable du public.

Quand ils plongent le récepteur dans une situation, les récits deviennent immersifs. Leur objectif n'est plus de convaincre par l'exposition méthodique d'arguments, mais de laisser le champ libre à une expression plus personnelle et esthétique. Elle caractérise les films sur les déchets radioactifs qui, s'ils font sentir de possibles désaccords, se concentrent surtout sur le développement d'un point de vue. Plus artistique, le récit immersif peut mêler des éléments de réel et de fiction pour renforcer son message. L'immersion peut avoir une visée plus utilitaire, comme nous l'avons montré avec la conception d'*Opposition RadioActive* où le jeu vidéo, en tant que narration interactive, est pensé comme un moyen de mieux informer le récepteur.

Dans tous les cas, le récit renouvelle l'approche communicationnelle des désaccords puisqu'il est attentif aux stratégies et aux procédés de mise en scène de soi et d'autrui.

### *Limites*

Mettre un terme à un parcours de recherche doctorale revient à prendre du recul sur le travail accompli. Les limites apparaissent plus clairement et peuvent, à leur tour, nourrir la réflexion. La première qui s'impose concerne la nature des matériaux. Suivre un débat au long cours implique de se confronter à des matériaux très différents les uns des autres. La

limite dont il est question ici s'applique en particulier aux médias. Hormis *Le Républicain Lorrain*, dont les archives ont fait l'objet d'un recueil et d'une analyse systématique, plusieurs sources médiatiques, notamment la presse quotidienne nationale, ont été étudiées parce que les acteurs les évoquaient dans leurs discours. Il s'agit là d'un biais qu'il est nécessaire d'évoquer pour éviter de laisser au lecteur l'impression d'un traitement différencié entre les médias locaux et nationaux. Toujours à propos des matériaux, nous jugeons important de soulever un risque potentiel de manque de distance à l'égard des sources étudiées. C'est là un des revers de l'approche qui consiste à suivre les discours des acteurs dans les arènes, plutôt que leur médiatisation par exemple. Parfois, la volonté d'expliquer les logiques des individus est telle qu'un manque de distance peut se faire sentir. Cela peut être le cas lorsque nous reprenons les discours des opposants à Cigéo sur l'internet sans systématiquement contextualiser des mots ou des expressions pouvant être connotés. Même si nous avons cherché à l'éviter, ce manque de recul – lorsqu'il apparaît – ne doit pas être entendu comme une adhésion aux discours des militants, mais comme un manque de contextualisation des discours.

L'observation des désaccords à l'échelle locale, ainsi que leur dimension politique font partie des apports de ce travail. Pourtant, le lecteur a essentiellement croisé le nom du village de Bure, alors que le projet Cigéo s'étend sur la Meuse et la Haute-Marne. C'est là une deuxième limite que nous identifions : malgré sa revendication de travailler les phénomènes sociaux à l'échelle locale, la thèse se focalise essentiellement sur une commune en particulier. Une manière d'y remédier pourrait être de porter une attention plus franche aux flux financiers, qui permettent de voir à quel point Cigéo n'engage pas seulement Bure mais les communes avoisinantes qui apportent leur aval politique au projet. Cette dimension est d'autant plus importante qu'il est question d'un des projets les plus importants que le nucléaire français ait jamais connu. Toutefois, cette limite est moins valable en ce qui concerne la centrale de Cattenom. Son implantation sur un espace transfrontalier nécessite de fait d'intégrer des considérations d'ordre territorial et politique à l'analyse.

Enfin, le choix des terrains constitue une limite évidente à l'analyse. Celui-ci s'inscrit dans la volonté de comprendre la contestation de l'énergie nucléaire en Lorraine sur le long terme. Plus qu'une limite, il représente une occasion d'appliquer le modèle mis au point dans la thèse à d'autres centrales nucléaires comme celle de Fessenheim (Alsace), Chooz (Ardennes) ou du Bugey (Ain).

### *Perspectives envisagées*

Clore une recherche, c'est aussi s'exposer à de nouvelles questions qui peuvent prolonger la réflexion. À moyen terme, nous souhaitons approfondir l'enquête sur les narrations numériques des déchets radioactifs sur le site web *Les Arpenteurs*. Cette narration articule des logiques journalistiques et communicationnelles qui les questionnent en tant que champs professionnels. Cela permettrait de prolonger la réflexion sur l'évolution du métier de journaliste et des formes narratives numériques initiée avec l'analyse et la conception du jeu *Opposition RadioActive*. Des entretiens avec des communicants de l'Andra, ainsi que des journalistes du magazine partenaire *Usbek & Rica* permettraient d'étudier cette communication sur la controverse des déchets radioactifs, à mi-chemin entre communication institutionnelle et journalisme. Plus généralement, la mise en récit de la gestion des déchets radioactifs sur les plateformes du web prolongerait l'analyse de la circulation des discours sur l'internet que nous avons entreprise. Nous pensons plus spécifiquement à Youtube qui constitue un vecteur de communication récemment utilisé par l'Andra<sup>157</sup>. Les vidéos sont réalisées en partenariat avec des vidéastes, sélectionnés en amont, qui abordent la gestion des déchets radioactifs. Ceux-ci sont invités sur les installations de l'Andra pour filmer leur visite et sensibiliser leurs communautés à cette question. Il s'agit d'une mise en récit très intéressante parce que confiée à des youtubeurs, dont certains se définissent comme « vulgarisateurs » scientifiques, et qui traitent le sujet en ayant recours à des codes précis, qu'ils emploient pour s'adresser à leur audience. Nous envisageons donc d'interroger la manière dont ces individus abordent la controverse sur les déchets radioactifs. Ce travail s'appuierait sur une analyse sémiologique des vidéos, ainsi que sur une enquête de terrain

---

157 Notons que de nombreuses recherches en sciences de l'information et de la communication se consacrent à la plateforme Youtube, dont celles de l'équipe de recherche Prim (Pratiques et ressources de l'information et des médiations) qui a organisé le colloque *Youtubeurs, youtubeuses : Figures, formats, savoirs pouvoirs* à l'Université François-Rabelais (9 et 10 novembre 2017).

menée auprès des vidéastes et du service communication de l'Andra, afin de comprendre ce que font ces formats narratifs à la circulation de la controverse dans l'espace public.

À long terme, nous souhaitons prolonger la réflexion sur les différentes catégories d'acteurs explorées dans cette thèse. Il semble intéressant de les appliquer à d'autres controverses telles que l'exploitation des gaz de schiste ou les projets miniers de zinc, plomb et or à Merléac (Côtes d'Armor) et en Guyane, afin de voir par exemple ce que la catégorie des citoyens-enquêteurs peut apporter à d'autres terrains et, à l'inverse, comment ceux-ci interrogent nos catégories<sup>158</sup>. Par ailleurs, la notion de forme de vie peut donner lieu à des recherches visant à intégrer la question des émotions et des affects dans la communication des controverses environnementales. Le point de vue sur les discours en serait modifié : plutôt que de les percevoir comme des argumentations, leur dimension sensible et esthétique serait mise en avant. L'étude des récits immersifs, initiée à partir du cinéma et du jeu vidéo, pourrait s'étendre à de nouveaux corpus artistiques ainsi qu'à des perspectives théoriques qui relativiseraient l'idée que les expressions des désaccords ont nécessairement une visée argumentative.

L'analyse communicationnelle des désaccords renferme encore bien des pistes pour appréhender ces conflits que nous appelons « controverses » et « polémiques », par lesquels se fait, se défait et se dit le social, et dont le feu n'est pas près de s'éteindre.

---

158 Ce travail sera initié dès la fin de l'année 2018 avec notre participation au projet *CAP-Controverses : Capacité d'Agir des Publics dans les controverses*, porté par le Centre de recherche sur les médiations.

## Accès au volume d'annexes

---

Le volume d'annexes comportant les transcriptions d'entretiens et les comptes-rendus d'observations est disponible en format numérique sur demande auprès de l'auteur.

# Bibliographie

## • Classement alphabétique

d'ALLENS, Gaspard et FUORI, Andrea, 2017. *Bure, la bataille du nucléaire*. Paris : Seuil.

ALLOING, Camille et PIERRE, Julien, 2017. *Le Web affectif. Une économie numérique des émotions*. Paris : INA.

ALLOUCHE, Aurélien, 2015. L'argumentation dans la formation des groupes protestataires : du conflit d'aménagement au militantisme environnemental. *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne]. n° 14. [Consulté le 2 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://aad.revues.org/1929>.

ALTHUSSER, Louis, 1970. Idéologie et appareils idéologiques d'État. (Notes pour une recherche). *La Pensée*. n° 151, p. 67-125.

AMBROISE-RENDU, Anne-Claude, 2018. La catastrophe écologique de Tchernobyl : les régimes de fausseté de l'information. *Le Temps des médias*. n° 30, p. 152-173.

AMOSSY, Ruth, 2014. *Apologie de la polémique*. Paris : Presses universitaires de France.

AMOSSY, Ruth et BURGER, Marcel, 2011. Introduction : la polémique médiatisée. *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*. n° 31, p. 7-24.

ANGENOT, Marc, 1989. *1889. Un état du discours social* [en ligne] Paris : Médias 19. Disponible à l'adresse : <http://www.medias19.org/index.php?id=11003>, 2013.

ANGENOT, Marc, 2008. *Dialogue de sourds. Traité de rhétorique antilogique*. Paris : Mille et une nuits.

APPEL, Violaine, BOULANGER, Hélène et MASSOU, Luc (éd.), 2010. *Les dispositifs d'information et de communication : concept, usages et objets*. Bruxelles : De Boeck. Culture & Communication.

ARBORIO, Anne-Marie et FOURNIER, Pierre, 2001. *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*. Paris : Nathan université.

ARQUEMBOURG, Jocelyne, 2011. *L'événement et les médias : les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics, 1755-2004*. Paris : Archives contemporaines.

AUYERO, Javier, 2005. L'espace des luttes. *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 160, n° 5, p. 122-132.

- BABOU, Igor, 2004. *Le cerveau vu par la télévision*. Paris : Presses universitaires de France.
- BABOU, Igor et LE MAREC, Joëlle, 2003. Science, musée et télévision : discours sur le cerveau. *Communication et langages*. n° 138, p. 69-88.
- BACQUÉ, Marie-Hélène, REY, Henri et SINTOMER, Yves, 2005. La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique ? In : *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*. Paris : La Découverte. Recherches. p. 9-46.
- BADOUARD, Romain, 2014. La mise en technologie des projets politiques. Une approche « orientée design » de la participation en ligne. *Participations*. n° 8, p. 31-54.
- BADOUARD, Romain et MABI, Clément, 2015. Controverses et débat public : nouvelles perspectives de recherche. *Hermès, La Revue*. n° 73, p. 225-231.
- BADOUARD, Romain, MABI, Clément et MONNOYER-SMITH, Laurence, 2016. Le débat et ses arènes. *Questions de communication*. n° 30, p. 7-23.
- BAHUAUD, Myriam et PECOLO, Agnès, 2017. Génération Y. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. [Consulté le 1 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/generation-y/>.
- BALLARINI, Loïc et SÉGUR, Céline (éd.), 2018. *Devenir public. Modalités et enjeux*. Paris : Mare & Martin.
- BARDELLI, Alexandre, 1997. *Contribution à l'appréciation de l'impact d'une centrale électronucléaire dans une région transfrontalière en crise à travers le cas de Cattenom*. Thèse de doctorat. Metz : Université Paul Verlaine-Metz.
- BARDELLI, Alexandre, 2003. *Cattenom, de l'énergie et des hommes*. Thionville : Domini.
- BARONI, Raphaël, 2017. L'empire de la narratologie, ses défis et ses faiblesses. *Questions de communication*. n° 30, p. 219-238.
- BARONI, Raphaël, 2018, à paraître. Face à l'horreur du Bataclan : récit informatif, récit immersif et récit immergé. *Questions de communication*. n° 34.
- BARTHE, Yannick, BLIC, Damien, de HEURTIN, Jean-Philippe, LAGNEAU, Éric, LEMIEUX, Cyril, LINHARDT, Dominique, BELLAING, Cédric Moreau de, RÉMY, Catherine et TROM, Danny, 2013. Sociologie pragmatique : mode d'emploi. *Politix*. n° 103, p. 175-204.
- BARTHE, Yannick, 2006. *Le pouvoir d'indécision. La mise en politique des déchets nucléaires*. Paris : Economica.
- BARTHES, Roland, 1957. *Mythologies*. Paris : Éd. du Seuil.

- BARTHES, Roland, 1964. Rhétorique de l'image. *Communications*. Vol. 4, n° 1, p. 40-51.
- BARTHES, Roland, 1966. Introduction à l'analyse structurale des récits. *Communications*. n° 8, p. 1-27.
- BECK, Ulrich, 2008. *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Flammarion.
- BECKER, Howard, 2002. *Les ficelles du métier*. Paris : La Découverte.
- BIRGÉ, Robin et MOLINATTI, Grégoire, à paraître. Les discours de scientifiques envisagés comme paroles militantes. Le cas de publicisations d'expertises scientifiques en situation de controverses environnementales. In : CARLINO, Vincent et STEIN, Marieke (éd.), *Les paroles militantes dans les controverses environnementales. Constructions, légitimations, limites*. Nancy : Presses universitaires de Lorraine.
- BLONDIAUX, Loïc, 2008. *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*. Paris : Seuil.
- BLONDIAUX, Loïc et TRAÏNI, Christophe, 2018. Les émotions, angle mort et dimension essentielle de la participation politique. BLONDIAUX, Loïc et TRAÏNI, Christophe (éd.), *La démocratie des émotions*. Paris : Les Presses de Sciences Po. p. 7-43.
- BOGOST, Ian, FERRARI, Simon et SCHWEIZER, Bobby, 2010. *Newsgames: journalism at play*. Cambridge : MIT Press.
- BONENFANT, Maude et GENVO, Sébastien, 2014. Une approche située et critique du concept de gamification. *Sciences du jeu* [en ligne]. n° 2. [Consulté le 7 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://sdj.revues.org/286>.
- BOLTANSKI, Luc, 1982. *Les cadres : la formation d'un groupe social*. Paris : Editions de Minuit.
- BONACCORSI, Julia, 2013. Approches sémiologiques du web. In : BARATS, Christine (éd.), *Manuel d'analyse du web*. Paris : Armand Colin. p. 125-146.
- BORRAZ, Olivier, 2008. *Les politiques du risque*. Paris : Les Presses de Sciences Po.
- BOUILLON, Jean-Luc, 2012. L'expertise scientifique en société : regards communicationnels. *Hermès, La Revue*. n° 64, p. 14-21.
- BOUSSAGUET, Laurie et MULLER, Pierre, 2005. L'impact du forum politique sur la formulation des politiques publiques. *Politiques et management public*. Vol. 23, n° 3, p. 41-59.
- BRAUDEL, Fernand, 1999. *Écrits sur l'histoire*. Paris : Flammarion.
- BRETON, Philippe, 1997. *La parole manipulée*. Paris : La Découverte.

BROUDOUX, Évelyne et SCOPSI, Claire, 2011. Introduction. *Études de communication. langages, information, médiations*. n° 36, p. 9-22.

CALLON, Michel, LASCOUMES, Pierre et BARTHE, Yannick, 2001. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris, France : Éd. Le Seuil.

CANDEL, Etienne et GOMEZ-MEJIA, Gustavo, 2017. Le bouton like : poétique du clic, vertige des discours. *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours* [en ligne]. n° 42. [Consulté le 2 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/semen/10623>.

CARBOU, Guillaume, 2015. Des contre-discours aux contre-mondes : l'exemple des commentaires d'internautes autour de l'accident de Fukushima. *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours* [en ligne]. n° 39. [Consulté le 22 janvier 2018]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/semen/10478>.

CARBOU, Guillaume, à paraître. Le romantisme de la contestation contre les « GPII » dans les commentaires de presse en ligne. In : CARLINO, Vincent et STEIN, Marieke (éd.), *Les paroles militantes dans les controverses environnementales. Constructions, légitimations, limites*. Nancy : Presses universitaires de Lorraine. Questions de communication Série Actes.

CARDON, Dominique, 2015. *À quoi rêvent les algorithmes: nos vies à l'heure des big data*. Paris, France : Seuil : la République des idées.

CARDON, Dominique et GRANJON, Fabien, 2013. *Médiactivistes*. Paris : Presses de Sciences Po.

CARLINO, Vincent, 2017. Déchets nucléaires : comprendre l'escalade de la violence autour du projet Cigéo. *The Conversation France* [en ligne]. Paris, [Consulté le 11 mai 2018]. Disponible à l'adresse : <https://theconversation.com/dechets-nucleaires-comprendre-lescalade-de-la-violence-autour-du-projet-cigeo-83114>.

CARLINO, Vincent, 2017. Le newsgame, une écriture journalistique à part entière ? *Les écritures du journalisme* [en ligne]. Paris : Gis Journalism. [Consulté le 4 septembre 2018]. Disponibl à l'adresse : <https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01497630/document>.

CARLINO, Vincent et STEIN, Marieke (éd.), à paraître. *Les paroles militantes dans les controverses environnementales. Constructions, légitimations, limites*. Nancy : Presses universitaires de Lorraine. Questions de communication Série Actes.

CASILLI, Antonio A., 2012. Pour une sociologie du #troll / Towards a sociology of #trolling. *Antonio A. Casilli* [en ligne]. [Consulté le 10 avril 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.casilli.fr/2012/03/24/pour-une-sociologie-du-troll/>.

CATELLANI, Andrea, 2016. La défense de l'énergie nucléaire comme pratique discursive : analyse sémio-rhétorique. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. n° 9. [Consulté le 2 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://rfsic.revues.org/2036>.

CEFAÏ, Daniel, 1996. La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques. *Réseaux*. Vol. 14, n° 75, p. 43-66.

CEFAÏ, Daniel, 2002. Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste. CEFAÏ, Daniel et JOSEPH, Isaac (éd.), *L'héritage du pragmatisme : conflits d'urbanité et épreuves de civisme*. La Tour d'Aigues : Éd. de l'Aube. Société et territoire. p. 51-82.

CEFAÏ, Daniel, BIDET, Alexandra, STAVO-DEBAUGE, Joan, FREGA, Roberto, HENNION, Antoine et TERZI, Cédric, 2015. Introduction du Dossier «Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations». *SociologieS* [en ligne]. [Consulté le 28 mai 2018]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/sociologies/4915>.

CEFAÏ, Daniel, 2016. Publics, problèmes publics, arènes publiques ... Que nous apprend le pragmatisme ? *Questions de communication*. n° 30, p. 25-64.

de CERTEAU, Michel, 1980. *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*. Paris : Gallimard, 2010.

CERVULLE, Maxime et PAILLER, Fred, 2014. #mariagepourtous : Twitter et la politique affective des hashtags. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. n° 4. [Consulté le 23 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/rfsic/717>.

CHABBAL, Jeanne, 2005. Le risque invisible. *Politix*. n° 70, p. 169-195.

CHAMBRU, Mikaël, 2014. L'espace public à l'épreuve du phénomène antinucléaire en France (1962-2012). *ESSACHESS. Journal for Communication Studies*. Vol. 7, n° 1(13), p. 33-43.

CHAMBRU, Mikaël, 2015. L'utopie délibérative de la mouvance antinucléaire et les paradoxes de son expérimentation. *Communication & Organisation*. n° 48, p. 61-72.

CHAMBRU, Mikael, 2018. Débats publics et mouvements sociaux : les enjeux normatifs des débordements protestataires de la mouvance antinucléaire. In : VILLACÈQUE, Noémie (éd.), *A l'assemblée comme au théâtre. Pratiques délibératives des anciens, perceptions et résonances modernes*. Rennes : Presses universitaires de Rennes. p. 293-305.

CHARAUDEAU, Patrick, 2014. La situation de communication comme fondatrice d'un genre : la controverse. In : MONTE, Michèle, GILLES, Philippe et ADAM, Jean-Michel (éd.), *Genres & Textes : déterminations, évolutions, confrontations*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon. p. 49-57.

CHARAUDEAU, Patrick, 2017. *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*. Paris : Lambert-Lucas.

CHASKIEL, Patrick, 2017. Risques technologiques. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. [Consulté le 27 mai 2018]. Disponible à l'adresse : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/risques-technologiques/>.

CHATEAURAYNAUD, Francis, 2011. *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*. Paris : Pétra.

CHATEAURAYNAUD, Francis et TORNY, Didier, 1999. *Les sombres précurseurs : une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*. Paris : Ecole des hautes études en sciences sociales.

CHATEAURAYNAUD, Francis et DEBAZ, Josquin, 2017. *Aux bords de l'irréversible. Sociologie pragmatique des transformations*. Paris : Petra.

CHAVOT, Philippe et MASSERAN, Anne (éd.), 2013. *Les cultures des sciences en Europe (1)*. Nancy : Presses universitaires de Lorraine. Questions de communication Série Actes.

CHAVOT, Philippe et MASSERAN, Anne (éd.), 2015. *Les cultures des sciences en Europe (2)*. Nancy : Presses universitaires de Lorraine. Questions de communication Série Actes.

CHEVALIER, Benjamin et PASSARD, Cédric, 2018. Radicalisation. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. [Consulté le 15 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/radicalisation/>.

COLLECTIF BURESTOP55, 2014. *Notre colère n'est pas réversible. Enfouir les déchets atomiques : le refus*. BURESTOP 55.

COLLOMB, Cléo et GOYET, Samuel, 2016. Le temps du calcul et sa textualisation. Éléments pour une approche non-anthropocentrée des médias informatisés. *Temps, temporalités et information-communication* [en ligne]. Metz : SFSIC. [Consulté le 11 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <https://sfsic16.sciencesconf.org/88416/document>.

COURTY, Guillaume, 2010. *Les groupes d'intérêt*. Paris : La Découverte.

DABI-SCHWEBEL, Gabriel, 2014. Troll. *1min30* [en ligne]. [Consulté le 4 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.1min30.com/dictionnaire-du-web/troll>.

DASCAL, Marcelo, 1995. Observations sur la dynamique des controverses. *Cahiers de linguistique française*. n° 17, p. 99-121.

DEBAZ, Josquin, 2017. Entre science et société, les controverses comme enquêtes collectives. *Zilsel*. n° 2, p. 149-166.

DEBOULET, Agnès et NEZ, Héloïse, 2013. *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

- DECHÉZELLES, Stéphanie et OLIVE, Maurice, 2016. Introduction. Lieux familiers, lieux disputés – dynamiques des mobilisations localisées. *Norois. Environnement, aménagement, société*. n° 238-239, p. 7-21.
- DECHÉZELLES, Stéphanie, 2017. Une ZAD peut en cacher d'autres. De la fragilité du mode d'action occupationnel. *Politix*. n° 117, p. 91-116.
- DELEUZE, Gilles et GUATTARI, Félix, 1980. *Mille plateaux*. Paris : Éditions de Minuit.
- DEWEY, John, 1927. *Le public et ses problèmes*. Paris : Gallimard, 2010.
- DI MÉO, Guy (éd.), 1996. *Les territoires du quotidien*. Paris : L'Harmattan.
- DODIER, Nicolas, 1993. Les appuis conventionnels de l'action. Éléments de pragmatique sociologique. *Réseaux*. Vol. 11, n° 62, p. 63-85.
- DODIER, Nicolas, 1999. L'espace public de la recherche médicale. Autour de l'affaire de la ciclosporine. *Réseaux*. Vol. 17, n° 95, p. 107-154.
- DOURY, Marianne, 1997. *Le débat immobile: l'argumentation dans le débat médiatique sur les parasciences*. Paris : Éd. Kimé.
- DOURY, Marianne, QUET, Mathieu et TSERONIS, Assimakis, 2015. Le façonnage de la critique par les dispositifs. Le cas du débat sur les nanotechnologies. *Semen. Revue de sémiolinguistique des textes et discours* [en ligne]. n° 39. [Consulté le 1 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://semen.revues.org/10472>.
- DOUYÈRE, David, 2016. De la recherche en communication : matérialité, critique et idéologie(s). *Questions de communication*. n° 29, p. 195-221.
- DUFOUR, Françoise, 2011. Développement durable, humain. La cohérence discursive des contradictions. *Mots. Les langages du politique*. n° 96, p. 81-96.
- ERTZSCHEID, Olivier, 2013. *Qu'est-ce que l'identité numérique?: Enjeux, outils, méthodologies*. Marseille : OpenEdition Press.
- EYMARD-DUVERNAY, François, 1989. Conventions de qualité et formes de coordination. *Revue économique*. Vol. 40, n° 40, p. 329-360.
- FLEURY, Béatrice et WALTER, Jacques (éd.), 2013. *Carrières de témoins de conflits contemporains (1). Les témoins itératifs*. Nancy : Éditions universitaires de Lorraine. Questions de communication Série Actes.
- FLEURY, Béatrice et WALTER, Jacques, 2017. La narratologie dans tous ses états. *Questions de communication*. n° 31, p. 183-197.

FRANÇOIS, Bastien et NEVEU, Érik, 1999. *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

FRASCA, Gonzalo, 2003. Simulation versus Narrative: Introduction to Ludology. WOLF, Mark J. P. et PERRON, Bernard (éd.), *The video game theory reader*. New York : Routledge. p. 221-235.

FRASER, Nancy, 2001. Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement. *Hermès*. Vol. 3, n° 31, p. 125-156.

FOUCAULT, Michel, 1977. Le jeu de Michel Foucault (entretien). *Ornicar* ? n° 10, p. 62-93.

FOUCAULT, Michel, 1984. *Histoire de la sexualité I: La volonté de savoir*. Paris : Gallimard.

FUNG, Archon et WRIGHT, Olin, 2005. Le contre-pouvoir dans la démocratie participative et délibérative. In : BACQUÉ, Marie-Hélène, REY, Henri et SINTOMER, Yves (éd.), *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*. Paris : La Découverte. p. 49-80.

GABORIAUX, Chloé, 2017. Citoyen. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. [Consulté le 21 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/citoyen/>.

GANTIER, Samuel et BOLKA, Laure, 2011. L'expérience immersive du web documentaire : études de cas et pistes de réflexion. *Les Cahiers du journalisme*. n° 22/23, p. 118-133.

GAUDREAULT, André et JOST, François, 1990. *Le récit cinématographique*. Paris : Armand Colin.

GAVILLET, Isabelle, 2010. Michel Foucault et le dispositif : questions sur l'usage galvaudé d'un concept. In : APPEL, Violaine, BOULANGER, Hélène et MASSOU, Luc (éd.), *Les dispositifs d'information et de communication : concept, usages et objets*. Bruxelles : De Boeck. p. 17-38.

GENVO, Sébastien, 2009. *Le jeu à son ère numérique : comprendre et analyser les jeux vidéo*. Paris : L'Harmattan.

GENVO, Sébastien, 2018. Du ludique au narratif. Enjeux narratologiques des jeux vidéo. *Sciences du jeu* [en ligne]. n° 9. [Consulté le 22 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/sdj/896>.

GEOFFROY, Juliette, 2016. *Réflexions juridiques autour des principes d'information et de participation dans le domaine du nucléaire. Tenants et aboutissants des questionnements suscités par le projet Cigéo*. [en ligne]. Mémoire de master 2. Paris : Université Paris-Saclay. [Consulté le 31 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : [http://memoire.jm.u-psud.fr/affiche\\_memoire.php?fich=8598&diff=public](http://memoire.jm.u-psud.fr/affiche_memoire.php?fich=8598&diff=public).

- GINET, Pierre (éd.), 2017. *L'opposition citoyenne au projet Cigéo, cadrage géographique et enjeux géopolitiques locaux et globaux*. Paris : L'Harmattan.
- GINZBURG, Carlo, 1989. Racines d'un paradigme indiciaire. GINZBURG, Carlo (éd.), *Mythes, emblèmes, traces : Morphologie et histoire*. Paris : Flammarion. p. 139-180.
- GOFFMAN, Erving, 1991. *Les cadres de l'expérience*. Paris : Éditions de Minuit.
- GOMEZ-MEJIA, Gustavo, 2017. Troll. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. [Consulté le 10 avril 2018]. Disponible à l'adresse : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/troll/>.
- GOURGUES, Guillaume, 2012. Avant-propos : penser la participation publique comme une politique de l'offre, une hypothèse heuristique. *Quaderni*. Vol. n° 3, n° 79, p. 5-12.
- GOURGUES, Guillaume, RUI, Sandrine et TOPÇU, Sezin, 2013. Gouvernamentalité et participation : Lectures critiques. *Participations*. Vol. 6, n° 2, p. 5-33.
- GREVISSE, Benoît et CORNU, Daniel, 2012. Déontologie et éthique du journalisme en ligne. In : DEGAND, Amandine et GREVISSE, Benoît (éd.), *Journalisme en ligne : pratiques et recherches*. Bruxelles : De Boeck.
- GRANJON, Fabien, 2002. Les répertoires d'action télématiques du néo-militantisme. *Le Mouvement Social*. Vol. 3, n° 200, p. 11-32.
- GRANJON, Fabien, 2015. Du matérialisme comme principium d'un agenda de la recherche critique en communication. *Questions de communication*. n° 28, p. 157-190.
- GUSFIELD, Joseph R., 1981. *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*. Paris : Economica, 2009.
- HABERMAS, Jürgen, 1993. *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot.
- HABERMAS, Jürgen, 1997. *Droit et démocratie. Entre faits et normes*. Paris : Gallimard.
- HAMMAN, Philippe, 2013. *Sociologie des espaces-frontières: les relations transfrontalières autour des frontières françaises de l'Est*. Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg.
- HASSENTEUFEL, Patrick, 2010. Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics. *Informations sociales*. n° 157, p. 50-58.
- HECHT, Gabrielle, 2014. *Le rayonnement de la France. Énergie nucléaire et identité nationale après la Seconde Guerre mondiale*. Paris : Amsterdam.
- HEINICH, Nathalie, 2002. Pour une neutralité engagée. *Questions de communication*. n° 2, p. 117-127.

- HEINICH, Nathalie, 2017a. *Des valeurs : une approche sociologique*. Paris : Gallimard.
- HEINICH, Nathalie, 2017b. Dix propositions sur les valeurs. *Questions de communication*. n° 31.
- HEINICH, Nathalie, 2018. Pour une sociologie axiologique. *Questions de communication*. n° 33, p. 153-168.
- HENDRIKS, Carolyn M., 2006. Integrated Deliberation: Reconciling Civil Society's Dual Role in Deliberative Democracy. *Political Studies*. Vol. 54, n° 3, p. 486-508.
- HILGARTNER, Stephen et BOSK, Charles L., 1988. The Rise and Fall of Social Problems: A Public Arenas Model. *American Journal of Sociology*. Vol. 94, n° 1, p. 53-78.
- HOGUET, Benjamin, 2016. *Créer et produire pour les nouveaux médias. Le guide de la narration interactive et transmédia*. Paris : Dixit.
- HUËT, Romain, 2016. Les spectres du matérialisme. Pour une description existentialiste et politique des sujets fatigués. *Questions de communication*. n° 29, p. 241-268.
- ION, Jacques, 1997. *La fin des militants ?* Paris, France : Éd. de l'Atelier.
- JACKIEWICZ, Agata, 2017. Outils notionnels pour l'analyse des controverses. *Questions de communication*. n° 31, p. 137-159.
- JACQUIN, Jérôme, 2011. Le/La polémique : une catégorie opératoire pour une analyse discursive et interactionnelle des débats publics ? *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*. n° 31, p. 43-60.
- JOBERT, Bruno, 1992. Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques. *Revue française de science politique*. Vol. 42, n° 2, p. 219-234.
- JOBERT, Bruno (éd.), 1994. *Le tournant néo-libéral en Europe : idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*. Paris : L'Harmattan.
- JODELET, Denise, 2003. Représentations sociales : un domaine en expansion. In : JODELET, Denise (éd.), *Les représentations sociales*. Paris : Presses universitaires de France. p. 45-78.
- JOST, François, 2017. À quelles conditions est-il possible de faire une narratologie comparée ? *Questions de communication*. n° 31, p. 265-278.
- JOUËT, Josiane, 2000. Retour critique sur la sociologie des usages. *Réseaux*. Vol. 18, n° 100, p. 487-521.
- JULLIARD, Virginie, 2016. #Theoriedugenre : comment débat-on du genre sur Twitter ? *Questions de communication*. n° 30, p. 135-157.

JULLIARD, Virginie et CERVULLE, Maxime, 2013. «Différence des sexes» et controverses médiatiques: du débat sur la parité au «mariage pour tous» (1998-2013). *Le Temps des médias*. n° 21, p. 161-175.

JULLIARD, Virginie et CERVULLE, Maxime, 2018. Le genre des controverses : approches féministes et queer. *Questions de communication*. n° 33, p. 7-22.

KELLNER, Catherine, 2013. Les Serious Games ne sont pas des jeux! In : MORELLI, Pierre, PIGNARD-CHEYNEL, Nathalie et BALTAZART, Didier (éd.), *Publics et pratiques médiatiques 8<sup>e</sup> Colloque international EUTIC 2012, le réseau européen et interdisciplinaire sur les Enjeux et Usages des TIC: actes du colloque de Metz, 17-18-19 octobre 2012* [en ligne]. Metz : Ed. du Centre de recherche sur les médiations. p. 377-386. [Consulté le 2 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://fr.calameo.com/read/000302261fb79056c10d7>.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1980. La polémique et ses définitions. KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine et GELAS, Nadine (éd.), *Le Discours polémique*. Lyon : Presses universitaires de Lyon. p. 3-40.

KEUCHEYAN, Razmig, 2010. Qu'est-ce qu'une pensée radicale? Aspects du radicalisme épistémique. *Revue du MAUSS permanente* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.journaldumauss.net/?Qu'est-ce-qu'une-pensee-radicale>.

KEUCHEYAN, Razmig, 2018. *La nature est un champ de bataille*. Paris : La Découverte.

KRIEG-PLANQUE, Alice, 2009. *La notion de formule en analyse du discours: cadre théorique et méthodologique*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.

KRIEG-PLANQUE, Alice, 2010. La formule "développement durable": un opérateur de neutralisation de la conflictualité. *Langage et société*. n° 134, p. 5-29.

KRIEG-PLANQUE, Alice, 2011. Les « petites phrases » : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques. *Communication & langages*. n° 168, p. 23-41.

KRIEG-PLANQUE, Alice et OGER, Claire, 2010. Discours institutionnels. Perspectives pour les sciences de la communication. *Mots. Les langages du politique*. n° 94, p. 91-96.

KRIEG-PLANQUE, Alice et OGER, Claire, 2018. Slogan. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. [Consulté le 10 mars 2018]. Disponible à l'adresse : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/slogan/>.

LAGANE, Jean, 2016. *Minamata et Fukushima. De la nature des catastrophes*. Marseille : Éditions Gaussen.

LAMOUR, Christian, 2014. *L'essentiel et le "super-flux": mouvements et tremblements dans la civilisation métropolitaine des gratuits sur les marges étatiques et démocratiques de l'Europe*. Thèse de doctorat. Metz : Université de Lorraine.

- LASCOUMES, Pierre, 2002. De l'utilité des controverses socio-techniques. *Journal International de Bioéthique*. Vol. 13, n° 2, p. 68-79.
- LASCOUMES, Pierre, 2010. Controverse. In : BOUSSAGUET, Laurie, JACQUOT, Sophie et RAVINET, Pauline (éd.), *Dictionnaire des politiques publiques* [en ligne]. 3<sup>e</sup> édition. Paris : Presses de Sciences Po. p. 172-179.
- LASCOUMES, Pierre et LE GALÈS, Patrick, 2005. *Gouverner par les instruments*. Paris : Presses de Sciences Po.
- LATOURE, Bruno, 2007. La cartographie des controverses. *Technology Review*. n° 0, p. 82-83.
- LAUGIER, Sandra, 2015. La vulnérabilité des formes de vie. *Raisons politiques*. n° 57, p. 65-80.
- LECLERC, Jean-Pierre, 2011. Le rôle de la commission d'accès aux documents administratifs. *Revue française d'administration publique*. n° 137-138, p. 171-179.
- LE DEUFF, Olivier, 2011. Contrôle des métadonnées et contrôle de soi. *Études de communication. langages, information, médiations*. n° 36, p. 23-38.
- LEMIEUX, Cyril, 2007. À quoi sert l'analyse des controverses? *Mil neuf cent*. Vol. 1, n° 25, p. 191-212.
- LEMIEUX, Cyril, 2008. Rendre visibles les dangers du nucléaire. Une contribution à la sociologie de la mobilisation. In : LAHIRE, Bernard et ROSENTAL, Claude (éd.), *La cognition au prisme des sciences sociales*. Paris : Éditions des archives contemporaines. p. 131-160.
- LEMIEUX, Cyril, 2018. *La sociologie pragmatique*. Paris : La Découverte.
- LIBAERT, Thierry, 1993. *La communication verte: l'écologie au service de l'entreprise* [en ligne]. Paris : Editions Liaisons. [Consulté le 16 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.tlibaert.info/portfolio-item/la-communication-verte/>.
- LIBAERT, Thierry et PIERLOT, Jean-Marie, 2015. *Les nouvelles luttes sociales et environnementales. Notre-Dame-des-Landes, droit au logement, gaz de schiste, expérimentation animale...* Paris : Vuibert.
- LITS, Marc, 1997. Le récit médiatique: un oxymore programmatique? *Recherches en communication*. n° 7, p. 36-59.
- LITS, Marc (éd.), 2007. *Le vrai faux journal de la RTBF. Les réalités de l'information*. Bruxelles : Couleur Livres.
- LITS, Marc, LITS, Grégoire et LITS, Briec, 2017. Le journalisme sous l'emprise de la catastrophe. *Communication* [en ligne]. Vol. 2, n° 34. [Consulté le 26 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : <https://communication.revues.org/7329>.

- LITS, Marc et DESTERBECQ, Joëlle, 2017. *Du récit au récit médiatique*. Bruxelles : De Boeck.
- MABI, Clément, 2016. Analyser les dispositifs participatifs par leur design. In : BARATS, Christine (éd.), *Manuel d'analyse du Web en sciences humaines et sociales*. 2<sup>e</sup> édition. Paris : Armand Colin.
- MABI, Clément, 2014. *Le débat CNDP et ses publics à l'épreuve du numérique : entre espoirs d'inclusion et contournement de la critique sociale*. Thèse de doctorat. Compiègne : Université de Technologie de Compiègne.
- MACÉ, Marielle, 2016. *Styles. Critique de nos formes de vie*. Paris : Gallimard.
- MAINGUENEAU, Dominique, 2002. Polémique. In : CHARAUDEAU, Patrick et MAINGUENEAU, Dominique (éd.), *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil. p. 437-439.
- MANIN, Bernard, 1995. *Principes du gouvernement représentatif*. Paris : Flammarion.
- MARIETTE, Audrey, 2011. Pour une analyse des films de leur production à leur réception. Du « cinéma social » au cinéma comme lieu de mobilisations collectives. *Politix*. n° 93, p. 47-68.
- MASSERAN, Anne et WEILL, Agnès, 2014. De la réunion publique vers le dispositif internet : migrations et reformatages du débat public autour du centre de stockage de déchets radioactifs CIGEO. *Sciences, techniques et société. Recherches sur les technologies digitales*. Paris : L'Harmattan.
- MAUCO, Olivier, 2011. La mise en jeu des informations : le cas du *newsgame*. *Les Cahiers du journalisme*. n° 22/23.
- MAUREL, Lionel, 2017. Le Comité invisible et les Communs : pourrions-nous encore être « amis » ? - *S.I.Lex - Carnet de veille et de réflexion d'un juriste et bibliothécaire* [en ligne]. [Consulté le 10 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://scinfolex.com/2017/08/31/le-comite-invisible-et-les-communs-pourrions-nous-encore-etre-amis/>.
- MCCARTHY, John D. et ZALD, Mayer N., 1977. Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory. In : *American Journal of Sociology*. Vol. 82, n° 6, p. 1212-1241.
- MCCARTHY, John David et ZALD, Mayer N., 1987. *Social Movements in an Organizational Society: Collected Essays*. New Brunswick : Transaction Publishers.
- MERCIER, Arnaud, 2015. Twitter, espace politique, espace polémique. *Les Cahiers du numérique*. Vol. 11, n° 4, p. 145-168.
- MERZEAU, Louise, 2008. Présence numérique : du symbolique à la trace. *MEI - Médiation et information*. n° 29, p. 153-163.

- MERZEAU, Louise, 2009. Présence numérique : les médiations de l'identité. *Les Enjeux de l'information et de la communication*. n° 1, p. 79-91.
- METZ, Christian, 1977. *Le Signifiant imaginaire. Psychanalyse et cinéma*. Paris : C. Bourgeois.
- MEYER, Morgan, 2015. Le confinement des controverses comme objet d'étude. *Hermès*. n° 73, p. 98-100.
- MIÈGE, Bernard, 2010. *L'espace public contemporain : approche info-communicationnelle*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- MOIRAND, Sophie, 2007a. Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse. *Corela. Cognition, représentation, langage* [en ligne]. n° HS-6. [Consulté le 7 mai 2018]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/corela/1567>.
- MOIRAND, Sophie, 2007b. *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Paris : Presses universitaires de France.
- MONNOYER-SMITH, Laurence, 2009. Être créatif sous la contrainte. Une analyse des formes nouvelles de la délibération publique. Le cas DUCSAI. *Politix*. n° 75, p. 75-101.
- MONNOYER-SMITH, Laurence, 2011. *Communication et délibération : enjeux technologiques et mutations citoyennes*. Paris : Lavoisier.
- MONNOYER-SMITH, Laurence, 2013. Le web comme dispositif : comment appréhender le complexe ? In : BARATS, Christine (éd.), *Manuel d'analyse du web*. Paris : Armand Colin. p. 11-31.
- MORIN, Edgar, 1969. *La rumeur d'Orléans*. Paris : Éd. du Seuil.
- NEGT, Oskar, 1972. *L'espace public oppositionnel*. Paris : Payot, 2007.
- NEUMANN, Alexander, 2018. Negt (Oskar). *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. [Consulté le 19 avril 2018]. Disponible à l'adresse : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/negt-oskar/>.
- NEVEU, Érik, 2015a. *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris : La Découverte.
- NEVEU, Érik, 2015b. *Sociologie politique des problèmes publics*. Paris : Armand Colin.
- NICOLAS, Loïc, 2016. Polémique. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. [Consulté le 4 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/polemique/>.

OFFERLÉ, Michel, 2010. Groupes d'intérêt(s). In : FILLIEULE, Olivier, MATHIEU, Lilian et PÉCHU, Cécile (éd.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris : Presses de Sciences Po. Références. p. 656.

OLLITRAULT, Sylvie, 1996. Science et militantisme : les transformations d'un échange circulaire. Le cas de l'écologie française. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*. Vol. 9, n° 36, p. 141-162.

OLLIVIER-YANIV, Caroline, 2017. «La vaccination, ça se discute?» Le rapport sur la politique vaccinale, espace polyphonique inédit. *Mots. Les langages du politique*. n° 114, p. 117-133.

OGIEN, Albert et LAUGIER, Sandra, 2011. *Pourquoi désobéir en démocratie?* Paris : La Découverte.

PALOQUE-BERGES, Camille, 2011. *Entre trivialité et culture : une histoire de l'Internet vernaculaire*. [en ligne]. Thèse de doctorat. Paris : Université Paris 8. [Consulté le 4 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01245491/document>.

PASCUAL ESPUNY, Céline, 2014. La société civile, de l'alerte à la controverse médiatisée. *Communication & Organisation*. n° 45, p. 115-126.

PATINAUX, Leny, 2017. *Enfouir des déchets nucléaires dans un monde conflictuel. Une histoire de la démonstration de sûreté de projets de stockage géologique, en France (1982-2013)*. Thèse de doctorat. Paris : EHESS.

PIPONNIER, Anne, 2009. L'individu est-il soluble dans le projet? . Trace(s) de soi et effacement de soi dans la communication de projet. *Communication et organisation*. n° 36, p. 112-134.

PLANTIN, Christian, 2003. Des polémistes aux polémiqueurs. In : DECLERCQ, Gilles, MURAT, Michel et DANGEL, Jacqueline (éd.), *La Parole polémique*. Paris : Honoré Champion.

PERRIAULT, Jacques, 1989. *La logique de l'usage : essai sur les machines à communiquer*. Paris : L'Harmattan, 2008.

PERRIER, Valérie Jeanne, 2006. Des outils d'écriture aux pouvoirs exorbitants? *Réseaux*. Vol. 3, n° 137, p. 97-131.

PESTRE, Dominique, 2007. L'analyse de controverses dans l'étude des sciences depuis trente ans, Abstract. *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*. Vol. 1, n° 25, p. 29-43.

PESTRE, Dominique, 2014. Du gouvernement du progrès technique et de ses effets. *Le Gouvernement des technosciences. Gouverner le progrès et ses dégâts depuis 1945*. Paris : La Découverte. p. 8-30.

QUET, Mathieu, 2015. L'art narratif dans les controverses globales. *Hermès, La Revue*. n° 73, p. 39-44.

RABATEL, Alain, 2010. Schémas, techniques argumentatives de justification et figures de l'auteur (théoricien et/ou vulgarisateur). *Revue d'anthropologie des connaissances*. Vol. 4, n° 3, p. 505-526.

RAYNAUD, Dominique, 2003. *Sociologie des controverses scientifiques*. Paris : Presses universitaires de France.

RENARD, Jean-Bruno, 2011. Le détournement de sigles. Entre jeu de mots et expression contestataire. *Mots. Les langages du politique*. n° 95, p. 29-42.

RENNES, Juliette, 2007. Analyser une controverse. Les apports de l'étude argumentative à la science politique. In : BONNAFOUS, Simone et TEMMAR, Malika (éd.), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*. Paris : Ophrys. p. 91-107.

RENNES, Juliette, 2016. Les controverses politiques et leurs frontières. *Études de communication. langages, information, médiations*. n° 47, p. 21-48.

REVEL, Martine, BLATRIX, Cécile, BLONDIAUX, Loïc, FOURNIAU, Jean-Michel, HÉRIARD-DUBREUIL, Bertrand et LEFEBVRE, Rémi (éd.), 2007. *Le débat public: une expérience française de démocratie participative*. Paris : La Découverte.

RIPOLL, Fabrice, 2005. S'approprier l'espace... ou contester son appropriation? Une vue des mouvements sociaux contemporains. *Norois. Environnement, aménagement, société*. n° 195, p. 29-42.

RIPOLL, Fabrice et VESCHAMBRE, Vincent, 2002. Face à l'hégémonie du territoire : éléments pour une réflexion critique. In : JEAN, Yves et CALENGE, Christian (éd.), *Lire les territoires*. Tours : Presses Universitaires François-Rabelais. p. 261-287.

ROTH, François, 1983. *Le temps des journaux. Presse et cultures nationales en Lorraine mosellane 1860-1940*. Metz : Éd. Serpenoise.

SALEN, Katie et ZIMMERMAN, Eric, 2003. *Rules of play: game design fundamentals*. Cambridge, Mass : MIT Press.

SALMON, Christian, 2007. *Storytelling. La machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*. Paris : La Découverte.

SCHROEDER, Jantine, BOTEZ, Radu et FORMENTINI, Marine, 2015. NEA--7259 : *Radioactive Waste Management and Constructing Memory for Future Generations. Proceedings of the International Conference and Debate, 15-17 September 2014, Verdun, France* [en ligne]. Paris. Organisation for Economic Co-Operation and Development. [Consulté le 6 août 2018]. Disponible à l'adresse : [http://inis.iaea.org/Search/search.aspx?orig\\_q=RN:47009680](http://inis.iaea.org/Search/search.aspx?orig_q=RN:47009680).

SEBBAH, Brigitte, MERCIER, Arnaud et BADOUARD, Romain, 2018. La fabrique des tweets polémiques : l'exemple de la réforme pénale de juin-juillet 2014. In : MERCIER, Arnaud et PIGNARD-CHEYNEL, Nathalie (éd.), *#info: commenter et partager l'actualité sur Twitter et Facebook*. Paris : Éd. de la Maison des sciences de l'homme. p. 229-268.

SEOANE, Annabelle, 2016. Ethos. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. [Consulté le 8 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <http://publictionnaire.humanum.fr/notice/ethos/>.

SERRANO, Yeny, 2015. Le rôle des médias dans le débat sur la gestion des déchets nucléaires et le projet Cigéo. MASSELOT, Cyril et RASSE, Paul (éd.), *Sciences, techniques et société : recherches sur les technologies digitales*. Paris : L'Harmattan.

SERRES, Alexandre, 2002. Quelle(s) problématique(s) de la trace ? *Séminaire du CERSIC* [en ligne]. Rennes. [Consulté le 2 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00001397](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001397).

SIMON, Justine, 2018. Analyse du discours hypertextualisé : théories, méthodes interdisciplinarité. In : SIMON, Justine (éd.), *Le discours hypertextualisé. Espaces énonciatifs mosaïques*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté. p. 7-17.

SOMMIER, Isabelle, 2017. Le « ventre mou » de la radicalité politique contemporaine. In : SOMMIER, Isabelle et LEBOURG, Nicolas (éd.), *La violence des marges politiques des années 1980 à nos jours*. Paris : Riveneuve. p. 7-28.

SOUCHIER, Emmanuël, 1998. L'image du texte pour une théorie de l'énonciation éditoriale. *Les cahiers de médiologie*. n° 6, p. 137-145.

SPURK, Jan, 2017. *Les limites de l'indignation : la révolution commencera-t-elle à Bure ?* Paris : Éd. du Croquant.

SUBRA, Philippe, 2008. L'aménagement, une question géopolitique ! In : *Hérodote*. n° 130, p. 222-250.

SUBRA, Philippe, 2017. De Notre-Dame-des-Landes à Bure, la folle décennie des « zones à défendre » (2008-2017). *Hérodote*. n° 165, p. 11-30.

SURAUD, Marie-Gabrielle, 2006. L'espace public. Entre autonomie et institutionnalisation. Le cas d'un débat sur les risques industriels. *Communication*. Vol. 2, n° 24, p. 9-28.

SURAUD, Marie-Gabrielle, 2007. *La catastrophe AZF. De la concertation à la contestation*. Paris : La Documentation Française.

TARTAKOWSKY, Danielle, 2009. La CGT, du hors travail au « cadre de vie ». In : HEDDE, Joël (éd.), *La CGT de 1966 à 1984 : l'empreinte de mai 1968* [en ligne]. Montreuil : Institut CGT d'histoire sociale.

- THOMAS, William Isaac et THOMAS, Dorothy Swaine, 1928. *The Child in America*. New York : A. A. Knopf.
- TILLY, Charles, 1986. *La France conteste : de 1600 à nos jours*. Paris : Fayard.
- TILLY, Charles, 2000. Spaces of contention. *Mobilization: An International Quarterly*. Vol. 5, n° 2, p. 135-159.
- TOPÇU, Sezin, 2006. Nucléaire : de l'engagement «savant» aux contre-expertises associatives. *Natures Sciences Sociétés*. Vol. 3, n° 14, p. 249-256.
- TOPÇU, Sezin, 2013. *La France nucléaire. L'art de gouverner une technologie contestée*. Paris : Seuil.
- TOURAINE, Alain, DUBET, François et HEGEDÛS, Zsuzsa, 1980. *La prophétie anti-nucléaire*. Paris : Seuil.
- TRÉPOS, Jean-Yves, 1996. *La sociologie de l'expertise*. Paris : PUF.
- TROM, Danny, 1999. De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative. *Revue française de science politique*. Vol. 49, n° 1, p. 31-50.
- VANOOST, Marie, 2013. Journalisme narratif : proposition de définition, entre narratologie et éthique. *Les Cahiers du journalisme*. n° 25, p. 140-161.
- VANOOST, Marie, 2016. Journalisme narratif : des enjeux contextuels à la poétique du récit. *Cahiers de Narratologie. Analyse et théorie narratives* [en ligne]. N° 31 [Consulté le 22 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/narratologie/7543>.
- VENTURINI, Tommaso, 2010. Diving in magma: how to explore controversies with actor-network theory. *Public Understanding of Science*. Vol. 19, n° 3, p. 258-273.
- VENTURINI, Tommaso, 2012. Building on faults: how to represent controversies with digital methods. *Public Understanding of Science*. Vol. 21, n° 7, p. 796-812.
- VERÓN, Eliséo, 1981. *Construire l'événement : les médias et l'accident de Three Mile Island*. Paris : Éditions de Minuit.
- VIGOUR, Cécile, 2005. *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*. Paris : La Découverte.
- WALTER, Jacques, 1995. *Directeur de communication : les avatars d'un modèle professionnel*. Paris : L'Harmattan.

WALTER, Jacques et FLEURY, Béatrice, 2018. Témoigner, une carrière? In : PESCHANSKI, Denis et SION, Brigitte (éd.), *Mémoire et mémorialisation. 2. La vérité du témoin*. Paris : Hermann. p. 27-39.

WEILL, Agnès, 2009. *Débat public et gestion des déchets nucléaires en France : vers une amélioration du processus démocratique entre participation et décision?* Thèse de doctorat. France : Université Paul Verlaine-Metz.

WINKIN, Yves, 2014. *La Nouvelle Communication*. Paris : Points.

WOJCIK, Stéphanie, 2018. Arène. In : *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/arene/>.

ZASK, Joëlle, 2004. L'enquête sociale comme inter-objectivation. In : KARSENTI, Bruno et QUÉRÉ, Louis (éd.), *La croyance et l'enquête. Aux sources du pragmatisme*. Paris : Éds de l'EHESS. p. 141-163.

ZASK, Joëlle, 2008. Le public chez Dewey : une union sociale plurielle. *Tracés. Revue de Sciences humaines*. n° 15, p. 169-189.

## • Classement thématique

### Arènes et expression citoyenne

#### *Publics et problèmes publics*

BALLARINI, Loïc et SÉGUR, Céline (éd.), 2018. *Devenir public. Modalités et enjeux*. Paris : Mare & Martin.

CEFAÏ, Daniel, 1996. La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques. *Réseaux*. Vol. 14, n° 75, p. 43-66.

CEFAÏ, Daniel, 2002. Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste. CEFAÏ, Daniel et JOSEPH, Isaac (éd.), *L'héritage du pragmatisme : conflits d'urbanité et épreuves de civisme*. La Tour d'Aigues : Éd. de l'Aube. Société et territoire. p. 51-82.

CEFAÏ, Daniel, 2016. Publics, problèmes publics, arènes publiques ... Que nous apprend le pragmatisme ? *Questions de communication*. n° 30, p. 25-64.

CHATEAURAYNAUD, Francis, 2011. *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*. Paris : Pétra.

DASCAL, Marcelo, 1995. Observations sur la dynamique des controverses. *Cahiers de linguistique française*. n° 17, p. 99-121.

DEWEY, John, 1927. *Le public et ses problèmes*. Paris : Gallimard, 2010.

DODIER, Nicolas, 1993. Les appuis conventionnels de l'action. Eléments de pragmatique sociologique. *Réseaux*. Vol. 11, n° 62, p. 63-85.

DODIER, Nicolas, 1999. L'espace public de la recherche médicale. Autour de l'affaire de la ciclosporine. *Réseaux*. Vol. 17, n° 95, p. 107-154.

GABORIAUX, Chloé, 2017. Citoyen. *Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. [Consulté le 21 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://publicationnaire.huma-num.fr/notice/citoyen/>.

GUSFIELD, Joseph R., 1981. *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*. Paris : Economica, 2009.

HILGARTNER, Stephen et BOSK, Charles L., 1988. The Rise and Fall of Social Problems: A Public Arenas Model. *American Journal of Sociology*. Vol. 94, n° 1, p. 53-78.

LEMIEUX, Cyril, 2008. Rendre visibles les dangers du nucléaire. Une contribution à la sociologie de la mobilisation. In : LAHIRE, Bernard et ROSENTAL, Claude (éd.), *La cognition au prisme des sciences sociales*. Paris : Éditions des archives contemporaines. p. 131-160.

NEVEU, Érik, 2015b. *Sociologie politique des problèmes publics*. Paris : Armand Colin.

*Enquête sociale*

CEFAÏ, Daniel, BIDET, Alexandra, STAVO-DEBAUGE, Joan, FREGA, Roberto, HENNION, Antoine et TERZI, Cédric, 2015. Introduction du Dossier «Pragmatisme et sciences sociales: explorations, enquêtes, expérimentations». *SociologieS* [en ligne]. [Consulté le 28 mai 2018]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/sociologies/4915>.

DEBAZ, Josquin, 2017. Entre science et société, les controverses comme enquêtes collectives. *Žilsel*. n° 2, p. 149-166.

ZASK, Joëlle, 2004. L'enquête sociale comme inter-objectivation. In : KARSENTI, Bruno et QUÉRÉ, Louis (éd.), *La croyance et l'enquête. Aux sources du pragmatisme*. Paris : Éds de l'EHESS. p. 141-163.

ZASK, Joëlle, 2008. Le public chez Dewey: une union sociale plurielle. *Tracés. Revue de Sciences humaines*. n° 15, p. 169-189.

*Concertation et démocratie participative*

BACQUÉ, Marie-Hélène, REY, Henri et SINTOMER, Yves, 2005. La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique ? In : *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*. Paris : La Découverte. Recherches. p. 9-46.

BLONDIAUX, Loïc, 2008. *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*. Paris : Seuil.

CALLON, Michel, LASCOUMES, Pierre et BARTHE, Yannick, 2001. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris, France : Éd. Le Seuil.

DEBOULET, Agnès et NEZ, Héloïse, 2013. *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

GOURGUES, Guillaume, 2012. Avant-propos : penser la participation publique comme une politique de l'offre, une hypothèse heuristique. *Quaderni*. Vol. n° 3, n° 79, p. 5-12.

GOURGUES, Guillaume, RUI, Sandrine et TOPÇU, Sezin, 2013. Gouvernamentalité et participation : Lectures critiques. *Participations*. Vol. 6, n° 2, p. 5-33.

LASCOUMES, Pierre et LE GALÈS, Patrick, 2005. *Gouverner par les instruments*. Paris : Presses de Sciences Po.

MABI, Clément, 2014. *Le débat CNDP et ses publics à l'épreuve du numérique : entre espoirs d'inclusion et contournement de la critique sociale*. Thèse de doctorat. Compiègne : Université de Technologie de Compiègne.

MABI, Clément, 2016. Analyser les dispositifs participatifs par leur design. In : BARATS, Christine (éd.), *Manuel d'analyse du Web en sciences humaines et sociales*. 2<sup>e</sup> édition. Paris : Armand Colin.

MANIN, Bernard, 1995. *Principes du gouvernement représentatif*. Paris : Flammarion.

MASSERAN, Anne et WEILL, Agnès, 2014. De la réunion publique vers le dispositif internet : migrations et reformatages du débat public autour du centre de stockage de déchets radioactifs CIGEO. *Sciences, techniques et société. Recherches sur les technologies digitales*. Paris : L'Harmattan.

MONNOYER-SMITH, Laurence, 2009. Être créatif sous la contrainte. Une analyse des formes nouvelles de la délibération publique. Le cas DUCSAI. *Politix*. n° 75, p. 75-101.

MONNOYER-SMITH, Laurence, 2011. *Communication et délibération : enjeux technologiques et mutations citoyennes*. Paris : Lavoisier.

REVEL, Martine, BLATRIX, Cécile, BLONDIAUX, Loïc, FOURNIAU, Jean-Michel, HÉRIARD-DUBREUIL, Bertrand et LEFEBVRE, Rémi (éd.), 2007. *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*. Paris : La Découverte.

WEILL, Agnès, 2009. *Débat public et gestion des déchets nucléaires en France : vers une amélioration du processus démocratique entre participation et décision ?* Thèse de doctorat. France : Université Paul Verlaine-Metz.

#### *Débat public*

BADOUARD, Romain, MABI, Clément et MONNOYER-SMITH, Laurence, 2016. Le débat et ses arènes. *Questions de communication*. n° 30, p. 7-23.

BOUSSAGUET, Laurie et MULLER, Pierre, 2005. L'impact du forum politique sur la formulation des politiques publiques. *Politiques et management public*. Vol. 23, n° 3, p. 41-59.

CHARAUDEAU, Patrick, 2017. *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*. Paris : Lambert-Lucas.

FRANÇOIS, Bastien et NEVEU, Érik, 1999. *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

#### *Expertise et contre-expertise*

BIRGÉ, Robin et MOLINATTI, Grégoire, à paraître. Les discours de scientifiques envisagés comme paroles militantes. Le cas de publications d'expertises scientifiques en situation de controverses environnementales. In : CARLINO, Vincent et STEIN, Marieke (éd.), *Les paroles militantes dans les controverses environnementales. Constructions, légitimations, limites*. Nancy : Presses universitaires de Lorraine.

BOUILLON, Jean-Luc, 2012. L'expertise scientifique en société : regards communicationnels. *Hermès, La Revue*. n° 64, p. 14-21.

EYMARD-DUVERNAY, François, 1989. Conventions de qualité et formes de coordination. *Revue économique*. Vol. 40, n° 40, p. 329-360.

GEOFFROY, Juliette, 2016. *Réflexions juridiques autour des principes d'information et de participation dans le domaine du nucléaire. Tenants et aboutissants des questionnements suscités par le projet Cigéo*. [en ligne]. Mémoire de master 2. Paris : Université Paris-Saclay. [Consulté le 31 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : [http://memoire.jm.u-psud.fr/affiche\\_memoire.php?fich=8598&diff=public](http://memoire.jm.u-psud.fr/affiche_memoire.php?fich=8598&diff=public).

HASSENTEUFEL, Patrick, 2010. Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics. *Informations sociales*. n° 157, p. 50-58.

LECLERC, Jean-Pierre, 2011. Le rôle de la commission d'accès aux documents administratifs. *Revue française d'administration publique*. n° 137-138, p. 171-179.

OLLITRAULT, Sylvie, 1996. Science et militantisme : les transformations d'un échange circulaire. Le cas de l'écologie française. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*. Vol. 9, n° 36, p. 141-162.

OLLIVIER-YANIV, Caroline, 2017. «La vaccination, ça se discute?» Le rapport sur la politique vaccinale, espace polyphonique inédit. *Mots. Les langages du politique*. n° 114, p. 117-133.

PASCUAL ESPUNY, Céline, 2014. La société civile, de l'alerte à la controverse médiatisée. *Communication & Organisation*. n° 45, p. 115-126.

TOPÇU, Sezin, 2006. Nucléaire : de l'engagement «savant» aux contre-expertises associatives. *Natures Sciences Sociétés*. Vol. 3, n° 14, p. 249-256.

TRÉPOS, Jean-Yves, 1996. *La sociologie de l'expertise*. Paris : PUF.

#### *Forums politiques*

JOBERT, Bruno (éd.), 1994. *Le tournant néo-libéral en Europe : idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*. Paris : L'Harmattan.

WOJCIK, Stéphanie, 2018. Arène. In : *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/arene/>.

## Controverse

BADOUARD, Romain et MABI, Clément, 2015. Controverses et débat public : nouvelles perspectives de recherche. *Hermès, La Revue*. n° 73, p. 225-231.

CERVULLE, Maxime et PAILLER, Fred, 2014. #mariagepourtous : Twitter et la politique affective des hashtags. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. n° 4. [Consulté le 23 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/rfsic/717>.

CHARAUDEAU, Patrick, 2014. La situation de communication comme fondatrice d'un genre : la controverse. In : MONTE, Michèle, GILLES, Philippe et ADAM, Jean-Michel (éd.), *Genres & Textes : déterminations, évolutions, confrontations*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon. p. 49-57.

JACKIEWICZ, Agata, 2017. Outils notionnels pour l'analyse des controverses. *Questions de communication*. n° 31, p. 137-159.

JULLIARD, Virginie, 2016. #Theoriedugenre : comment débat-on du genre sur Twitter ? *Questions de communication*. n° 30, p. 135-157.

JULLIARD, Virginie et CERVULLE, Maxime, 2013. «Différence des sexes» et controverses médiatiques : du débat sur la parité au «mariage pour tous» (1998-2013). *Le Temps des médias*. n° 21, p. 161-175.

JULLIARD, Virginie et CERVULLE, Maxime, 2018. Le genre des controverses : approches féministes et queer. *Questions de communication*. n° 33, p. 7-22.

LASCOUMES, Pierre, 2002. De l'utilité des controverses socio-techniques. *Journal International de Bioéthique*. Vol. 13, n° 2, p. 68-79.

LASCOUMES, Pierre, 2010. Controverse. In : BOUSSAGUET, Laurie, JACQUOT, Sophie et RAVINET, Pauline (éd.), *Dictionnaire des politiques publiques* [en ligne]. 3<sup>e</sup> édition. Paris : Presses de Sciences Po. p. 172-179.

LATOURE, Bruno, 2007. La cartographie des controverses. *Technology Review*. n° 0, p. 82-83.

LEMIEUX, Cyril, 2007. À quoi sert l'analyse des controverses ? *Mil neuf cent*. Vol. 1, n° 25, p. 191-212.

MEYER, Morgan, 2015. Le confinement des controverses comme objet d'étude. *Hermès*. n° 73, p. 98-100.

PESTRE, Dominique, 2007. L'analyse de controverses dans l'étude des sciences depuis trente ans, Abstract. *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*. Vol. 1, n° 25, p. 29-43.

RAYNAUD, Dominique, 2003. *Sociologie des controverses scientifiques*. Paris : Presses universitaires de France.

RENNES, Juliette, 2007. Analyser une controverse. Les apports de l'étude argumentative à la science politique. In : BONNAFOUS, Simone et TEMMAR, Malika (éd.), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*. Paris : Ophrys. p. 91-107.

RENNES, Juliette, 2016. Les controverses politiques et leurs frontières. *Études de communication. langages, information, médiations*. n° 47, p. 21-48.

VENTURINI, Tommaso, 2010. Diving in magma: how to explore controversies with actor-network theory. *Public Understanding of Science*. Vol. 19, n° 3, p. 258-273.

VENTURINI, Tommaso, 2012. Building on faults: how to represent controversies with digital methods. *Public Understanding of Science*. Vol. 21, n° 7, p. 796-812.

## **Critique, radicalité politique, valeurs**

ALTHUSSER, Louis, 1970. Idéologie et appareils idéologiques d'État. (Notes pour une recherche). *La Pensée*. n° 151, p. 67-125.

AUYERO, Javier, 2005. L'espace des luttes. *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 160, n° 5, p. 122-132.

BLONDIAUX, Loïc et TRAÏNI, Christophe, 2018. Les émotions, angle mort et dimension essentielle de la participation politique. BLONDIAUX, Loïc et TRAÏNI, Christophe (éd.), *La démocratie des émotions*. Paris : Les Presses de Sciences Po. p. 7-43.

CARBOU, Guillaume, à paraître. Le romantisme de la contestation contre les « GPII » dans les commentaires de presse en ligne. In : CARLINO, Vincent et STEIN, Marieke (éd.), *Les paroles militantes dans les controverses environnementales. Constructions, légitimations, limites*. Nancy : Presses universitaires de Lorraine. Questions de communication Série Actes.

CARDON, Dominique et GRANJON, Fabien, 2013. *Médiactivistes*. Paris : Presses de Sciences Po.

CHAMBRU, Mikaël, 2014. L'espace public à l'épreuve du phénomène antinucléaire en France (1962-2012). *ESSACHESS. Journal for Communication Studies*. Vol. 7, n° 1(13), p. 33-43.

HEINICH, Nathalie, 2002. Pour une neutralité engagée. *Questions de communication*. n° 2, p. 117-127.

HEINICH, Nathalie, 2017a. *Des valeurs : une approche sociologique*. Paris : Gallimard.

HEINICH, Nathalie, 2017b. Dix propositions sur les valeurs. *Questions de communication*. n° 31.

HEINICH, Nathalie, 2018. Pour une sociologie axiologique. *Questions de communication*. n° 33, p. 153-168.

KEUCHEYAN, Razmig, 2010. Qu'est-ce qu'une pensée radicale ? Aspects du radicalisme épistémique. *Revue du MAUSS permanente* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.journaldumauss.net/?Qu-est-ce-qu-une-pensee-radicale>.

KEUCHEYAN, Razmig, 2018. *La nature est un champ de bataille*. Paris : La Découverte.

SOMMIER, Isabelle, 2017. Le « ventre mou » de la radicalité politique contemporaine. In : SOMMIER, Isabelle et LEBOURG, Nicolas (éd.), *La violence des marges politiques des années 1980 à nos jours*. Paris : Riveneuve. p. 7-28.

JODELET, Denise, 2003. Représentations sociales : un domaine en expansion. In : JODELET, Denise (éd.), *Les représentations sociales*. Paris : Presses universitaires de France. p. 45-78.

#### *Contre-publics des arènes instituées*

CHAMBRU, Mikael, 2018. Débats publics et mouvements sociaux : les enjeux normatifs des débordements protestataires de la mouvance antinucléaire. In : VILLACÈQUE, Noémie (éd.), *A l'assemblée comme au théâtre. Pratiques délibératives des anciens, perceptions et résonances modernes*. Rennes : Presses universitaires de Rennes. p. 293-305.

CHATEAURAYNAUD, Francis et DEBAZ, Josquin, 2017. *Aux bords de l'irréversible. Sociologie pragmatique des transformations*. Paris : Petra.

CHEVALIER, Benjamin et PASSARD, Cédric, 2018. Radicalisation. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*.

DECHÉZELLES, Stéphanie et OLIVE, Maurice, 2016. Introduction. Lieux familiers, lieux disputés – dynamiques des mobilisations localisées. *Norois. Environnement, aménagement, société*. n° 238-239, p. 7-21.

FRASER, Nancy, 2001. Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement. *Hermès*. Vol. 3, n° 31, p. 125-156.

FUNG, Archon et WRIGHT, Olin, 2005. Le contre-pouvoir dans la démocratie participative et délibérative. In : BACQUÉ, Marie-Hélène, REY, Henri et SINTOMER, Yves (éd.), *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*. Paris : La Découverte. p. 49-80.

HABERMAS, Jürgen, 1993. *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot.

HABERMAS, Jürgen, 1997. *Droit et démocratie. Entre faits et normes*. Paris : Gallimard.

HENDRIKS, Carolyn M., 2006. Integrated Deliberation: Reconciling Civil Society's Dual Role in Deliberative Democracy. *Political Studies*. Vol. 54, n° 3, p. 486-508.

MAUREL, Lionel, 2017. Le Comité invisible et les Communs : pourrions-nous encore être « amis » ? - *S.I.Lex - Carnet de veille et de réflexion d'un juriste et bibliothécaire* [en ligne]. [Consulté le 10 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://scinfolex.com/2017/08/31/le-comite-invisible-et-les-communs-pourrions-nous-encore-etre-amis/>.

MIÈGE, Bernard, 2010. *L'espace public contemporain : approche info-communicationnelle*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

NEGT, Oskar, 1972. *L'espace public oppositionnel*. Paris : Payot, 2007.

NEUMANN, Alexander, 2018. Negt (Oskar). *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. [Consulté le 19 avril 2018]. Disponible à l'adresse : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/negt-oskar/>.

OGIEN, Albert et LAUGIER, Sandra, 2011. *Pourquoi désobéir en démocratie ?* Paris : La Découverte.

SURAUD, Marie-Gabrielle, 2006. L'espace public. Entre autonomie et institutionnalisation. Le cas d'un débat sur les risques industriels. *Communication*. Vol. 2, n° 24, p. 9-28.

### *Épistémologie de la critique en SIC*

DOUYÈRE, David, 2016. De la recherche en communication : matérialité, critique et idéologie(s). *Questions de communication*. n° 29, p. 195-221.

GRANJON, Fabien, 2015. Du matérialisme comme principium d'un agenda de la recherche critique en communication. *Questions de communication*. n° 28, p. 157-190.

HUËT, Romain, 2016. Les spectres du matérialisme. Pour une description existentialiste et politique des sujets fatigués. *Questions de communication*. n° 29, p. 241-268.

## **Discours et argumentation**

ALLOUCHE, Aurélien, 2015. L'argumentation dans la formation des groupes protestataires : du conflit d'aménagement au militantisme environnemental. *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne]. n° 14. [Consulté le 2 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://aad.revues.org/1929>.

ANGENOT, Marc, 1989. *1889. Un état du discours social* [en ligne] Paris : Médias 19. Disponible à l'adresse : <http://www.medias19.org/index.php?id=11003>, 2013.

ANGENOT, Marc, 2008. *Dialogue de sourds. Traité de rhétorique antilogique*. Paris : Mille et une nuits.

BRETON, Philippe, 1997. *La parole manipulée*. Paris : La Découverte.

CARBOU, Guillaume, 2015. Des contre-discours aux contre-mondes : l'exemple des commentaires d'internautes autour de l'accident de Fukushima. *Semen. Revue de sémiolinguistique des textes et discours* [en ligne]. n° 39. [Consulté le 22 janvier 2018]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/semen/10478>.

CATELLANI, Andrea, 2016. La défense de l'énergie nucléaire comme pratique discursive : analyse sémio-rhétorique. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. n° 9. [Consulté le 2 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://rfsic.revues.org/2036>.

DOURY, Marianne, 1997. *Le débat immobile : l'argumentation dans le débat médiatique sur les parasciences*. Paris : Éd. Kimé.

DOURY, Marianne, QUET, Mathieu et TSERONIS, Assimakis, 2015. Le façonnage de la critique par les dispositifs. Le cas du débat sur les nanotechnologies. *Semen. Revue de sémiolinguistique des textes et discours* [en ligne]. n° 39. [Consulté le 1 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://semen.revues.org/10472>.

DUFOUR, Françoise, 2011. Développement durable, humain. La cohérence discursive des contradictions. *Mots. Les langages du politique*. n° 96, p. 81-96.

KRIEG-PLANQUE, Alice, 2009. *La notion de formule en analyse du discours : cadre théorique et méthodologique*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.

KRIEG-PLANQUE, Alice, 2010. La formule "développement durable" : un opérateur de neutralisation de la conflictualité. *Langage et société*. n° 134, p. 5-29.

KRIEG-PLANQUE, Alice, 2011. Les « petites phrases » : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques. *Communication & langages*. n° 168, p. 23-41.

KRIEG-PLANQUE, Alice et OGER, Claire, 2010. Discours institutionnels. Perspectives pour les sciences de la communication. *Mots. Les langages du politique*. n° 94, p. 91-96.

KRIEG-PLANQUE, Alice et OGER, Claire, 2018. Slogan. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. [Consulté le 10 mars 2018]. Disponible à l'adresse : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/slogan/>.

MOIRAND, Sophie, 2007a. Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse. *Corela. Cognition, représentation, langage* [en ligne]. n° HS-6.

[Consulté le 7 mai 2018].

Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/corela/1567>.

MOIRAND, Sophie, 2007b. *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Paris : Presses universitaires de France.

RABATEL, Alain, 2010. Schémas, techniques argumentatives de justification et figures de l'auteur (théoricien et/ou vulgarisateur). *Revue d'anthropologie des connaissances*. Vol. 4, n° 3, p. 505-526.

RENARD, Jean-Bruno, 2011. Le détournement de sigles. Entre jeu de mots et expression contestataire. *Mots. Les langages du politique*. n° 95, p. 29-42.

SEOANE, Annabelle, 2016. Ethos. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. [Consulté le 8 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <http://publictionnaire.humanum.fr/notice/ethos/>.

## **Carrières militantes**

CARLINO, Vincent et STEIN, Marieke (éd.), à paraître. *Les paroles militantes dans les controverses environnementales. Constructions, légitimations, limites*. Nancy : Presses universitaires de Lorraine. Questions de communication Série Actes.

CHAMBRU, Mikaël, 2015. L'utopie délibérative de la mouvance antinucléaire et les paradoxes de son expérimentation. *Communication & Organisation*. n° 48, p. 61-72.

FLEURY, Béatrice et WALTER, Jacques (éd.), 2013. *Carrières de témoins de conflits contemporains (1). Les témoins itératifs*. Nancy : Editions universitaires de Lorraine. Questions de communication Série Actes.

ION, Jacques, 1997. *La fin des militants ?* Paris, France : Éd. de l'Atelier.

WALTER, Jacques, 1995. *Directeur de communication : les avatars d'un modèle professionnel*. Paris : L'Harmattan.

WALTER, Jacques et FLEURY, Béatrice, 2018. Témoigner, une carrière? In : PESCHANSKI, Denis et SION, Brigitte (éd.), *Mémoire et mémorialisation. 2. La vérité du témoin*. Paris : Hermann. p. 27-39.

## **Mouvements sociaux**

LIBAERT, Thierry et PIERLOT, Jean-Marie, 2015. *Les nouvelles luttes sociales et environnementales. Notre-Dame-des-Landes, droit au logement, gaz de schiste, expérimentation animale...* Paris : Vuibert.

MCCARTHY, John D. et ZALD, Mayer N., 1977. Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory. In : *American Journal of Sociology*. Vol. 82, n° 6, p. 1212-1241.

MCCARTHY, John David et ZALD, Mayer N., 1987. *Social Movements in an Organizational Society: Collected Essays*. New Brunswick : Transaction Publishers.

NEVEU, Érik, 2015a. *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris : La Découverte.

TARTAKOWSKY, Danielle, 2009. La CGT, du hors travail au « cadre de vie ». In : HEDDE, Joël (éd.), *La CGT de 1966 à 1984: l'empreinte de mai 1968* [en ligne]. Montreuil : Institut CGT d'histoire sociale.

TILLY, Charles, 1986. *La France conteste: de 1600 à nos jours*. Paris : Fayard.

TILLY, Charles, 2000. Spaces of contention. *Mobilization: An International Quarterly*. Vol. 5, n° 2, p. 135-159.

TOURAINE, Alain, DUBET, François et HEGEDÛS, Zsuzsa, 1980. *La prophétie anti-nucléaire*. Paris : Seuil.

#### *Luttes de territoire*

DECHÉZELLES, Stéphanie, 2017. ZAD peut en cacher d'autres. De la fragilité du mode d'action occupationnel. *Politix*. n° 117, p. 91-116.

LAUGIER, Sandra, 2015. La vulnérabilité des formes de vie. *Raisons politiques*. n° 57, p. 65-80.

MACÉ, Marielle, 2016. *Styles. Critique de nos formes de vie*. Paris : Gallimard.

SUBRA, Philippe, 2017. De Notre-Dame-des-Landes à Bure, la folle décennie des « zones à défendre » (2008-2017). *Hérodote*. n° 165, p. 11-30.

TROM, Danny, 1999. De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative. *Revue française de science politique*. Vol. 49, n° 1, p. 31-50.

## **Nucléaire**

HECHT, Gabrielle, 2014. *Le rayonnement de la France. Énergie nucléaire et identité nationale après la Seconde Guerre mondiale*. Paris : Amsterdam.

TOPÇU, Sezin, 2013. *La France nucléaire. L'art de gouverner une technologie contestée*. Paris : Seuil.

### *Lutte antinucléaire à Bure*

d'ALLENS, Gaspard et FUORI, Andrea, 2017. *Bure, la bataille du nucléaire*. Paris : Seuil.

BAHUAUD, Myriam et PECOLO, Agnès, 2017. Génération Y. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. [Consulté le 1 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/generation-y/>.

CARLINO, Vincent, 2017. Déchets nucléaires : comprendre l'escalade de la violence autour du projet Cigéo. *The Conversation France* [en ligne]. Paris, [Consulté le 11 mai 2018]. Disponible à l'adresse : <https://theconversation.com/dechets-nucleaires-comprendre-lescalade-de-la-violence-autour-du-projet-cigeo-83114>.

COLLECTIF BURESTOP55, 2014. *Notre colère n'est pas réversible. Enfouir les déchets atomiques : le refus*. BURESTOP 55.

GINET, Pierre (éd.), 2017. *L'opposition citoyenne au projet Cigéo, cadrage géographique et enjeux géopolitiques locaux et globaux*. Paris : L'Harmattan.

SPURK, Jan, 2017. *Les limites de l'indignation : la révolution commencera-t-elle à Bure ?* Paris : Éd. du Croquant.

### *Centrale de Cattenom*

BARDELLI, Alexandre, 1997. Contribution à l'appréciation de l'impact d'une centrale électronucléaire dans une région transfrontalière en crise à travers le cas de Cattenom. Thèse de doctorat. Metz : Université Paul Verlaine-Metz.

BARDELLI, Alexandre, 2003. *Cattenom, de l'énergie et des hommes*. Thionville : Domini.

### *Déchets radioactifs*

BARTHE, Yannick, 2006. *Le pouvoir d'indécision. La mise en politique des déchets nucléaires*. Paris : Economica.

PATINAUX, Leny, 2017. *Enfouir des déchets nucléaires dans un monde conflictuel. Une histoire de la démonstration de sûreté de projets de stockage géologique, en France (1982-2013)*. Thèse de doctorat. Paris : EHESS.

SCHROEDER, Jantine, BOTEZ, Radu et FORMENTINI, Marine, 2015. NEA--7259 : *Radioactive Waste Management and Constructing Memory for Future Generations. Proceedings of the International Conference and Debate, 15-17 September 2014, Verdun, France* [en ligne]. Paris. Organisation for Economic Co-Operation and Development. [Consulté le 6 août 2018]. Disponible à l'adresse : [http://inis.iaea.org/Search/search.aspx?orig\\_q=RN:47009680](http://inis.iaea.org/Search/search.aspx?orig_q=RN:47009680).

SERRANO, Yeny, 2015. Le rôle des médias dans le débat sur la gestion des déchets nucléaires et le projet Cigéo. MASSELOT, Cyril et RASSE, Paul (éd.), *Sciences, techniques et société : recherches sur les technologies digitales*. Paris : L'Harmattan.

*Risques et catastrophes*

AMBROISE-RENDU, Anne-Claude, 2018. La catastrophe écologique de Tchernobyl : les régimes de fausseté de l'information. *Le Temps des médias*. n° 30, p. 152-173.

ARQUEMBOURG, Jocelyne, 2011. *L'événement et les médias : les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics, 1755-2004*. Paris : Archives contemporaines.

BECK, Ulrich, 2008. *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Flammarion.

BORRAZ, Olivier, 2008. *Les politiques du risque*. Paris : Les Presses de Sciences Po.

CHABBAL, Jeanne, 2005. Le risque invisible. *Politix*. n° 70, p. 169-195.

CHASKIEL, Patrick, 2017. Risques technologiques. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. [Consulté le 27 mai 2018]. Disponible à l'adresse : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/risques-technologiques/>.

CHATEAURAYNAUD, Francis et TORNAY, Didier, 1999. *Les sombres précurseurs : une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*. Paris : Ecole des hautes études en sciences sociales.

CHAVOT, Philippe et MASSERAN, Anne (éd.), 2013. *Les cultures des sciences en Europe (1)*. Nancy : Presses universitaires de Lorraine. Questions de communication Série Actes.

CHAVOT, Philippe et MASSERAN, Anne (éd.), 2015. *Les cultures des sciences en Europe (2)*. Nancy : Presses universitaires de Lorraine. Questions de communication Série Actes.

JOBERT, Bruno, 1992. Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques. *Revue française de science politique*. Vol. 42, n° 2, p. 219-234.

LAGANE, Jean, 2016. *Minamata et Fukushima. De la nature des catastrophes*. Marseille : Éditions Gausson.

LIBAERT, Thierry, 1993. *La communication verte : l'écologie au service de l'entreprise* [en ligne]. Paris : Editions Liaisons. [Consulté le 16 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.tlibaert.info/portfolio-item/la-communication-verte/>.

LITS, Marc, LITS, Grégoire et LITS, Briec, 2017. Le journalisme sous l'emprise de la catastrophe. *Communication* [en ligne]. Vol. 2, n° 34. [Consulté le 26 juillet 2017]. Disponible à l'adresse : <https://communication.revues.org/7329>.

PESTRE, Dominique, 2014. Du gouvernement du progrès technique et de ses effets. *Le Gouvernement des technosciences. Gouverner le progrès et ses dégâts depuis 1945*. Paris : La Découverte. p. 8-30.

SURAUD, Marie-Gabrielle, 2007. *La catastrophe AZF. De la concertation à la contestation*. Paris : La Documentation Française.

VERÓN, Eliséo, 1981. *Construire l'événement : les médias et l'accident de Three Mile Island*. Paris : Éditions de Minuit.

## **Journalisme**

GREVISSE, Benoît et CORNU, Daniel, 2012. Déontologie et éthique du journalisme en ligne. In : DEGAND, Amandine et GREVISSE, Benoît (éd.), *Journalisme en ligne : pratiques et recherches*. Bruxelles : De Boeck.

HOGUET, Benjamin, 2016. *Créer et produire pour les nouveaux médias. Le guide de la narration interactive et transmédia*. Paris : Dixit.

ROTH, François, 1983. *Le temps des journaux. Presse et cultures nationales en Lorraine mosellane 1860-1940*. Metz : Éd. Serpenoise.

VANOOST, Marie, 2013. Journalisme narratif : proposition de définition, entre narratologie et éthique. *Les Cahiers du journalisme*. n° 25, p. 140-161.

VANOOST, Marie, 2016. Journalisme narratif : des enjeux contextuels à la poétique du récit. *Cahiers de Narratologie. Analyse et théorie narratives* [en ligne]. n° 31. [Consulté le 22 août 2018].

Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/narratologie/7543>.

## **Newsgames**

BOGOST, Ian, FERRARI, Simon et SCHWEIZER, Bobby, 2010. *Newsgames: journalism at play*. Cambridge : MIT Press.

BONENFANT, Maude et GENVO, Sébastien, 2014. Une approche située et critique du concept de gamification. *Sciences du jeu* [en ligne]. n° 2. [Consulté le 7 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://sdj.revues.org/286>.

CARLINO, Vincent, 2017. Le newsgame, une écriture journalistique à part entière? *Les écritures du journalisme* [en ligne]. Paris : Gis Journalism. [Consulté le 4 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01497630/document>.

FRASCA, Gonzalo, 2003. Simulation versus Narrative: Introduction to Ludology. WOLF, Mark J. P. et PERRON, Bernard (éd.), *The video game theory reader*. New York : Routledge. p. 221-235.

GENVO, Sébastien, 2009. *Le jeu à son ère numérique : comprendre et analyser les jeux vidéo*. Paris : L'Harmattan.

KELLNER, Catherine, 2013. Les Serious Games ne sont pas des jeux! In : MORELLI, Pierre, PIGNARD-CHEYNEL, Nathalie et BALTAZART, Didier (éd.), *Publics et pratiques médiatiques 8<sup>e</sup> Colloque international EUTIC 2012, le réseau européen et interdisciplinaire sur les Enjeux et Usages des TIC: actes du colloque de Metz, 17-18-19 octobre 2012* [en ligne]. Metz : Ed. du Centre de recherche sur les médiations. p. 377-386. [Consulté le 2 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://fr.calameo.com/read/000302261fb79056c10d7>.

MAUCO, Olivier, 2011. La mise en jeu des informations : le cas du *newsgame*. *Les Cahiers du journalisme*. n° 22/23.

SALEN, Katie et ZIMMERMAN, Eric, 2003. *Rules of play: game design fundamentals*. Cambridge, Mass : MIT Press.

## **Méthode**

ARBORIO, Anne-Marie et FOURNIER, Pierre, 2001. *L'enquête et ses méthodes: l'observation directe*. Paris : Nathan université.

BECKER, Howard, 2002. *Les ficelles du métier*. Paris : La Découverte.

BOLTANSKI, Luc, 1982. *Les cadres : la formation d'un groupe social*. Paris : Editions de Minuit.

BRAUDEL, Fernand, 1999. *Écrits sur l'histoire*. Paris : Flammarion.

GOFFMAN, Erving, 1991. *Les cadres de l'expérience*. Paris : Éditions de Minuit.

VIGOUR, Cécile, 2005. *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*. Paris : La Découverte.

WINKIN, Yves, 2014. *La Nouvelle Communication*. Paris : Points.

### *Sociologie pragmatique*

BARTHE, Yannick, BLIC, Damien, de HEURTIN, Jean-Philippe, LAGNEAU, Éric, LEMIEUX, Cyril, LINHARDT, Dominique, BELLAING, Cédric Moreau de, RÉMY, Catherine et TROM, Danny, 2013. Sociologie pragmatique : mode d'emploi. *Politix*. n° 103, p. 175-204.

LEMIEUX, Cyril, 2018. *La sociologie pragmatique*. Paris : La Découverte.

THOMAS, William Isaac et THOMAS, Dorothy Swaine, 1928. *The Child in America*. New York : A. A. Knopf.

## **Narratologie, théorie du récit**

BARONI, Raphaël, 2017. L'empire de la narratologie, ses défis et ses faiblesses. *Questions de communication*. n° 30, p. 219-238.

BARONI, Raphaël, 2018, à paraître. Face à l'horreur du Bataclan : récit informatif, récit immersif et récit immergé. *Questions de communication*. n° 34.

BARTHES, Roland, 1957. *Mythologies*. Paris : Éd. du Seuil.

BARTHES, Roland, 1964. Rhétorique de l'image. *Communications*. Vol. 4, n° 1, p. 40-51.

BARTHES, Roland, 1966. Introduction à l'analyse structurale des récits. *Communications*. n° 8, p. 1-27.

FLEURY, Béatrice et WALTER, Jacques, 2017. La narratologie dans tous ses états. *Questions de communication*. n° 31, p. 183-197.

GENVO, Sébastien, 2018. Du ludique au narratif. Enjeux narratologiques des jeux vidéo. *Sciences du jeu* [en ligne]. n° 9. [Consulté le 22 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/sdj/896>.

LITS, Marc, 1997. Le récit médiatique : un oxymore programmatique? *Recherches en communication*. n° 7, p. 36-59.

LITS, Marc (éd.), 2007. *Le vrai faux journal de la RTBF. Les réalités de l'information*. Bruxelles : Couleur Livres.

LITS, Marc et DESTERBECQ, Joëlle, 2017. *Du récit au récit médiatique*. Bruxelles : De Boeck.

MORIN, Edgar, 1969. *La rumeur d'Orléans*. Paris : Éd. du Seuil.

QUET, Mathieu, 2015. L'art narratif dans les controverses globales. *Hermès, La Revue*. n° 73, p. 39-44.

SALMON, Christian, 2007. *Storytelling. La machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*. Paris : La Découverte.

### *Récit cinématographique*

GANTIER, Samuel et BOLKA, Laure, 2011. L'expérience immersive du web documentaire : études de cas et pistes de réflexion. *Les Cahiers du journalisme*. n° 22/23, p. 118-133.

GAUDREAU, André et JOST, François, 1990. *Le récit cinématographique*. Paris : Armand Colin.

JOST, François, 2017. À quelles conditions est-il possible de faire une narratologie comparée ? *Questions de communication*. n° 31, p. 265-278.

MARIETTE, Audrey, 2011. Pour une analyse des films de leur production à leur réception. Du « cinéma social » au cinéma comme lieu de mobilisations collectives. *Politix*. n° 93, p. 47-68.

METZ, Christian, 1977. *Le Signifiant imaginaire. Psychanalyse et cinéma*. Paris : C. Bourgeois.

### **Numérique, sites web, réseaux socionumériques**

ALLOING, Camille et PIERRE, Julien, 2017. *Le Web affectif. Une économie numérique des émotions*. Paris : INA.

BADOUARD, Romain, 2014. La mise en technologie des projets politiques. Une approche « orientée design » de la participation en ligne. *Participations*. n° 8, p. 31-54.

BONACCORSI, Julia, 2013. Approches sémiologiques du web. In : BARATS, Christine (éd.), *Manuel d'analyse du web*. Paris : Armand Colin. p. 125-146.

CANDEL, Etienne et GOMEZ-MEJIA, Gustavo, 2017. Le bouton like : poétique du clic, vertige des discours. *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours* [en ligne]. n° 42. [Consulté le 2 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/semen/10623>.

CARDON, Dominique, 2015. *À quoi rêvent les algorithmes: nos vies à l'heure des big data*. Paris, France : Seuil : la République des idées.

COLLOMB, Cléo et GOYET, Samuel, 2016. Le temps du calcul et sa textualisation. Éléments pour une approche non-anthropocentrée des médias informatisés. *Temps, temporalités et information-communication* [en ligne]. Metz : SFSIC. [Consulté le 11 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <https://sfsic16.sciencesconf.org/88416/document>.

GRANJON, Fabien, 2002. Les répertoires d'action télématiques du néo-militantisme. *Le Mouvement Social*. Vol. 3, n° 200, p. 11-32.

SEBBAH, Brigitte, MERCIER, Arnaud et BADOUARD, Romain, 2018. La fabrique des tweets polémiques : l'exemple de la réforme pénale de juin-juillet 2014. In : MERCIER, Arnaud et PIGNARD-CHEYNEL, Nathalie (éd.), *#info: commenter et partager l'actualité sur Twitter et Facebook*. Paris : Éd. de la Maison des sciences de l'homme. p. 229-268.

#### *Dispositif (concept)*

APPEL, Violaine, BOULANGER, Hélène et MASSOU, Luc (éd.), 2010. *Les dispositifs d'information et de communication : concept, usages et objets*. Bruxelles : De Boeck. Culture & Communication.

DELEUZE, Gilles et GUATTARI, Félix, 1980. *Mille plateaux*. Paris : Éditions de Minuit.

FOUCAULT, Michel, 1977. Le jeu de Michel Foucault (entretien). *Ornicar* ? n° 10, p. 62-93.

FOUCAULT, Michel, 1984. Histoire de la sexualité I : La volonté de savoir. Paris : Gallimard.

GAVILLET, Isabelle, 2010. Michel Foucault et le dispositif : questions sur l'usage galvaudé d'un concept. In : APPEL, Violaine, BOULANGER, Hélène et MASSOU, Luc (éd.), *Les dispositifs d'information et de communication : concept, usages et objets*. Bruxelles : De Boeck. p. 17-38.

MONNOYER-SMITH, Laurence, 2013. Le web comme dispositif : comment appréhender le complexe ? In : BARATS, Christine (éd.), *Manuel d'analyse du web*. Paris : Armand Colin. p. 11-31.

#### *Écriture numérique*

BABOU, Igor, 2004. *Le cerveau vu par la télévision*. Paris : Presses universitaires de France.

BABOU, Igor et LE MAREC, Joëlle, 2003. Science, musée et télévision : discours sur le cerveau. *Communication et langages*. n° 138, p. 69-88.

PERRIER, Valérie Jeanne, 2006. Des outils d'écriture aux pouvoirs exorbitants ? Réseaux. Vol. 3, n° 137, p. 97-131.

SIMON, Justine, 2018. Analyse du discours hypertextualisé : théories, méthodes interdisciplinarité. In : SIMON, Justine (éd.), *Le discours hypertextualisé. Espaces énonciatifs mosaïques*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté. p. 7-17.

SOUCHIER, Emmanuël, 1998. L'image du texte pour une théorie de l'énonciation éditoriale. *Les cahiers de médiologie*. n° 6, p. 137-145.

### *Sociologie des usages*

de CERTEAU, Michel, 1980. *L'invention du quotidien, 1. arts de faire*. Paris : Gallimard, 2010.

JOUËT, Josiane, 2000. Retour critique sur la sociologie des usages. *Réseaux*. Vol. 18, n° 100, p. 487-521.

PERRIAULT, Jacques, 1989. *La logique de l'usage: essai sur les machines à communiquer*. Paris : L'Harmattan, 2008.

### *Traces et présence numérique*

BROUDOUX, Évelyne et SCOPSI, Claire, 2011. Introduction. *Études de communication. langages, information, médiations*. n° 36, p. 9-22.

ERTZSCHEID, Olivier, 2013. *Qu'est-ce que l'identité numérique?: Enjeux, outils, méthodologies*. Marseille : OpenEdition Press.

GINZBURG, Carlo, 1989. Racines d'un paradigme indiciaire. GINZBURG, Carlo (éd.), *Mythes, emblèmes, traces: Morphologie et histoire*. Paris : Flammarion. p. 139-180.

LE DEUFF, Olivier, 2011. Contrôle des métadonnées et contrôle de soi. *Études de communication. langages, information, médiations*. n° 36, p. 23-38.

MERZEAU, Louise, 2008. Présence numérique : du symbolique à la trace. *MEI - Médiation et information*. n° 29, p. 153-163.

MERZEAU, Louise, 2009. Présence numérique : les médiations de l'identité. *Les Enjeux de l'information et de la communication*. n° 1, p. 79-91.

PIPONNIER, Anne, 2009. L'individu est-il soluble dans le projet? Trace(s) de soi et effacement de soi dans la communication de projet. *Communication et organisation*. n° 36, p. 112-134.

SERRES, Alexandre, 2002. Quelle(s) problématique(s) de la trace? *Séminaire du CERSIC* [en ligne]. Rennes. [Consulté le 2 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00001397](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001397).

### *Troll*

CASILLI, Antonio A., 2012. Pour une sociologie du #troll / Towards a sociology of #trolling. *Antonio A. Casilli* [en ligne]. [Consulté le 10 avril 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.casilli.fr/2012/03/24/pour-une-sociologie-du-troll/>.

DABI-SCHWEBEL, Gabriel, 2014. Troll. *1min30* [en ligne]. [Consulté le 4 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.1min30.com/dictionnaire-du-web/troll>.

GOMEZ-MEJIA, Gustavo, 2017. Troll. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. [Consulté le 10 avril 2018]. Disponible à l'adresse : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/troll/>.

PALOQUE-BERGES, Camille, 2011. *Entre trivialité et culture : une histoire de l'Internet vernaculaire*. [en ligne]. Thèse de doctorat. Paris : Université Paris 8. [Consulté le 4 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01245491/document>.

## **Polémique**

AMOSSY, Ruth, 2014. *Apologie de la polémique*. Paris : Presses universitaires de France.

AMOSSY, Ruth et BURGER, Marcel, 2011. Introduction : la polémique médiatisée. *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*. n° 31, p. 7-24.

JACQUIN, Jérôme, 2011. Le/La polémique : une catégorie opératoire pour une analyse discursive et interactionnelle des débats publics ? *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*. n° 31, p. 43-60.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1980. La polémique et ses définitions. KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine et GELAS, Nadine (éd.), *Le Discours polémique*. Lyon : Presses universitaires de Lyon. p. 3-40.

MAINGUENEAU, Dominique, 2002. Polémique. In : CHARAUDEAU, Patrick et MAINGUENEAU, Dominique (éd.), *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil. p. 437-439.

MERCIER, Arnaud, 2015. Twitter, espace politique, espace polémique. *Les Cahiers du numérique*. Vol. 11, n° 4, p. 145-168.

NICOLAS, Loïc, 2016. Polémique. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. [Consulté le 4 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/polemique/>.

PLANTIN, Christian, 2003. Des polémistes aux polémiqueurs. In : DECLERCQ, Gilles, MURAT, Michel et DANGEL, Jacqueline (éd.), *La Parole polémique*. Paris : Honoré Champion.

## **Territoires et politique**

COURTY, Guillaume, 2010. *Les groupes d'intérêt*. Paris : La Découverte.

DI MÉO, Guy (éd.), 1996. *Les territoires du quotidien*. Paris : L'Harmattan.

HAMMAN, Philippe, 2013. *Sociologie des espaces-frontières: les relations transfrontalières autour des frontières françaises de l'Est*. Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg.

LAMOUR, Christian, 2014. *L'essentiel et le "super-flux": mouvements et tremblements dans la civilisation métropolitaine des gratuits sur les marges étatiques et démocratiques de l'Europe*. Thèse de doctorat. Metz : Université de Lorraine.

OFFERLÉ, Michel, 2010. Groupes d'intérêt(s). In : FILLIEULE, Olivier, MATHIEU, Lilian et PÉCHU, Cécile (éd.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris : Presses de Sciences Po. Références. p. 656.

RIPOLL, Fabrice, 2005. S'approprier l'espace... ou contester son appropriation? Une vue des mouvements sociaux contemporains. *Norois. Environnement, aménagement, société*. n° 195, p. 29-42.

RIPOLL, Fabrice et VESCHAMBRE, Vincent, 2002. Face à l'hégémonie du territoire : éléments pour une réflexion critique. In : JEAN, Yves et CALENGE, Christian (éd.), *Lire les territoires*. Tours : Presses Universitaires François-Rabelais. p. 261-287.

SUBRA, Philippe, 2008. L'aménagement, une question géopolitique! In : *Hérodote*. n° 130, p. 222-250.

## Glossaire

Andra : Agence nationale de gestion des déchets radioactifs  
ASN : Autorité de sûreté nucléaire  
Cada : Commission d'accès aux documents administratifs  
CEA : Commissariat à l'énergie atomique  
CEDRA 52 : Collectif contre les déchets radioactifs en Haute-Marne  
CLIS : Comité local d'information et de suivi du laboratoire de Bure  
CMS : *Content Management System*  
CNDP : Commission nationale du débat public  
COREPRA : Commission régionale d'information sur les pollutions et de la radioactivité  
CPDP : Commission particulière du débat public  
CRIIRAD : Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité  
EDF : Électricité de France  
EODRA : Association des Élus opposés à l'enfouissement des déchets radioactifs et favorables à un développement durable  
EPIC : Établissement public à caractère industriel et commercial  
EPR : Réacteur pressurisé européen  
Euratom : Communauté européenne de l'énergie atomique  
FNE : France Nature Environnement  
GIP : Groupement d'intérêt public  
IRSN : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire  
LNE : Lorraine Nature Environnement  
NMS : Nouveaux mouvements sociaux  
OPE : Observatoire pérenne de l'environnement  
ORA : *Opposition RadioActive*  
PRDE : Programme régional de développement et d'équipement  
POSL : Parti ouvrier socialiste luxembourgeois  
RSN : Réseaux socionumériques  
SDN : Réseau Sortir du nucléaire  
STS : Science and Technology Studies  
VMC : Vladimir, Martine & Co, collectif de lutte contre le projet Cigéo  
ZAD : Zone d'aménagement différée ou Zone à défendre  
ZIRA : Zone d'intérêt pour la reconnaissance approfondie ou Zone d'insoumission à la radioactivité

## Table des figures

Figure 1. Échange polémique sur Twitter à propos de la présence de militants anti-Cigéo au G20 de Hambourg en juillet 2017.....	257
Figure 2. Réponse sous forme de troll à un discours polémique sur Twitter.....	262
Figure 3. Commentaire de l'Andra d'une vidéo sur Youtube filmée dans le bois Lejuc.....	268
Figure 4. Traces d'engagement du chercheur laissées par le bouton « J'aime » employé pour récolter des données.....	269
Figure 5 : Photographie de l'Andra présentant des opposants dressant des barricades pour empêcher l'accès au bois Lejuc (20 janvier 2017).....	272
Figure 6 : Pierres tombales factices à l'effigie des adversaires des occupants du bois Lejuc fabriquées avec les débris du mur construit par l'Andra.....	278
Figure 7 : Affiche de la journée portes ouvertes 2016 de l'Andra (à gauche) et sa version détournée par les occupants du bois Lejuc (à droite).....	285
Figure 8 : Robin allongé sur son lit d'hôpital (photo <i>France 3 Lorraine</i> ).....	302
Figure 9 : Un mois après sa blessure, Robin se dresse symboliquement contre des gendarmes pour manifester contre la répression policière.....	304
Figure 10 : Image extraite du film <i>À Bure-les-bains, on boit Lejuc sans modération !</i> .....	322
Figure 11 : Scène d'affrontement entre manifestants et forces de l'ordre extraite du film <i>Les grilles de l'Andra sont tombées</i> .....	327

Figure 12 : Des militants ravivent leurs flambeaux. Image extraite du film <i>Marche aux flambeaux vers l'Andra !</i> .....	330
Figure 13 : Image extraite du film <i>Pierre et le tigre</i> (2013).....	333
Figure 14 : Image extraite du film <i>La Solution radiochats</i> (2015).....	336
Figure 15 : Références de « pop culture » mettant en scène le développement technologique et ses conséquences pour les « générations futures ».....	340
Figure 16 : Article des <i>Arpenteurs</i> sur les zadistes.....	344
Figure 17 : Capture d'écran du format <i>Thinglink</i> .....	355
Figure 18 : Capture d'écran de <i>Klynt</i> représentant l'arborescence d'un chapitre de jeu.....	357

## Liste des sites web

<b>Titre</b>	<b>Adresse URL</b>
100 000 pas à Bure : randonnées actives - mobilisation autour de Bure / Sud Meuse	<a href="http://100000pasabure.over-blog.com/">http://100000pasabure.over-blog.com/</a>
Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs	<a href="https://www.andra.fr/">https://www.andra.fr/</a>
Les Arpenteurs	<a href="http://lesarpenteurs.fr/">http://lesarpenteurs.fr/</a>
Assemblée antinucléaire de Bure	<a href="http://nocigeo.noblogs.org/">http://nocigeo.noblogs.org/</a>
Bure Zone Libre : la Maison de la Résistance à la poubelle nucléaire de Bure	<a href="http://burezoneblog.over-blog.com/">http://burezoneblog.over-blog.com/</a>
Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs	<a href="http://www.cedra52.fr/">http://www.cedra52.fr/</a>
Coordination Bure-Stop	<a href="http://burestop.free.fr/spip/">http://burestop.free.fr/spip/</a>
Les habitants vigilants	<a href="http://les-habitants-vigilants.over-blog.com/">http://les-habitants-vigilants.over-blog.com/</a>
MIRABEL Lorraine Nature Environnement	<a href="http://mirabel-lne.asso.fr/">http://mirabel-lne.asso.fr/</a>
PandOra, site d'information citoyenne et indépendante sur le projet Cigéo d'enfouissement des déchets nucléaires	<a href="http://pandor.at/">http://pandor.at/</a> (accès indisponible : accès depuis <a href="http://web.archive.org">http://web.archive.org</a> )
Plus Bure sera leur chute	<a href="http://vmc.camp/">http://vmc.camp/</a>
Qualité de vie à Ville-sur-Terre	<a href="http://www.villesurterre.eu/">http://www.villesurterre.eu/</a>
Réseau Sortir du nucléaire	<a href="http://www.sortirdunucleaire.org/">http://www.sortirdunucleaire.org/</a>

# Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	4
<b>Introduction : Étincelles et feu d'artifice à Cattenom</b> .....	8
Les désaccords, étincelles de la contestation.....	10
Critique des conflits dans l'espace public.....	11
Matériaux et méthode.....	14
Nucléaire et communication : état des travaux.....	16
Un parcours en quatre temps.....	20
<b>Chapitre 1 – Le nucléaire face au territoire : mise en discussion de la centrale de Cattenom</b> .....	23
1. Saisir le désaccord sous toutes ses formes .....	27
1.1. À l'origine de la diversité des désaccords : la localisation transfrontalière de Cattenom.....	29
1.2. D'un outil de description à un équipement théorique : les apports de la notion de forme.....	32
1.3. La controverse, forme idéale-typique du désaccord ?.....	36
1.4. Lutttes d'intérêts pour la définition des normes environnementales et du dispositif d'alerte.....	40
1.4.1. Le Luxembourg entre développement du nucléaire et critique écologiste .....	43
2. Repérer les arènes du débat sur l'énergie nucléaire.....	49
2.1. La médiatisation des incidents : de Cattenom la nuisible à Cattenom l'exemplaire.....	58
3. Des troubles aux problèmes publics.....	69
3.1. Manifester en territoire frontalier : des actions collectives singulières.....	74
3.2. L'implantation territoriale comme technique de lobbying .....	80

3.2.1. « Laboratoire » <i>versus</i> « centre » : la réalisation technique comme argument grandeur nature.....	83
3.2.2. Cigéo et l'accompagnement du territoire.....	95
3.2.3. Des appropriations conflictuelles de l'espace.....	99

## **Chapitre 2 – La figure du citoyen-enquêteur.....** 107

1. Aux origines de l'enquête : une demande d'information et de communication.....	111
2. Susciter la controverse par les problèmes publics.....	122
2.1. L'enquête citoyenne pour donner matière à débattre.....	126
2.2. Des controverses « asymétriques » qui ouvrent la discussion et donnent de la visibilité médiatique.....	139
3. Entre contrainte et créativité : une approche techno-sémiotique des dispositifs de parole militante.....	154
3.1. Institutionnalisation de la critique et contournement des médias à travers les sites web.....	164
3.1.1. L'architecture des sites web.....	165
3.1.2. Officialiser la parole par le modèle du communiqué de presse....	168
3.1.3. Rigueur de l'enquête, hargne de la critique.....	171
3.2. S'ouvrir au dialogue par la contre-expertise.....	185

## **Chapitre 3 – Les discours polémiques au fondement d'un conflit politique.....** 192

1. Vers un espace public institutionnalisé : une tentative en demi-teinte.....	201
1.1. Les débats publics CNDP et les réticences du public à participer.....	206
1.2. Neutraliser la conflictualité par la communication institutionnelle.....	216
2. Vers un espace public oppositionnel : affirmation de la critique antinucléaire.....	221
3. « L'ensauvagement » du débat par la polémique.....	230
3.1. De la pathologie du discours argumentatif à l'échange polarisé.....	231
3.2. Pour une approche communicationnelle de la polémique.....	235
4. La contestation en terrain numérique : une communication de combat ?.....	243

4.1. Récolter les traces numériques de l'opposition anti-Cigéo.....	247
4.2. Entre provocation et dérision : usages du trolling sur Twitter.....	252
4.2.1. Exister avec et à travers l'adversaire.....	254
4.2.2. Le troll comme présence numérique.....	260
4.3. Dénoncer la violence du camp adverse.....	270
4.3.1. Nommer l'adversaire.....	274
4.3.2. Sous la communication institutionnelle, la violence ? .....	278
4.3.3. Des mondes séparés ? .....	282

## **Chapitre 4 – Narrations du conflit sur l'énergie nucléaire**

<b>en Lorraine.....</b>	<b>289</b>
1. Deux pôles narratifs en tension.....	293
2. Construire la mémoire de la lutte antinucléaire par les récits informatifs.....	296
2.1. Personnages, témoins et acteurs.....	298
2.1.1. Robin, blessé par une grenade au bois Lejuc .....	299
2.1.2. Vital Michalon, mort à Superphénix (1977).....	305
2.2.. « Histoires » de violence, conflit de valeurs.....	307
2.2.1. La lutte comme forme de vie.....	311
2.2.2. Gérard Longuet et la protection des « habitants courageux ».....	315
3. Surmonter le conflit par les récits immersifs.....	317
3.1. Raconter par le film.....	318
3.1.1. L'opposition racontée par elle-même.....	321
3.1.2. Esthétiser la lutte.....	326
3.1.3. Multiplier les « Regards sur les déchets radioactifs ».....	330
<i>Une question dont il faut débattre.....</i>	<i>331</i>
<i>Faire connaître les problèmes avant les solutions.....</i>	<i>334</i>
3.2. <i>Les Arpenteurs</i> : la mise en récit des générations futures.....	337
3.2.1. Les déchets radioactifs en toile de fond.....	338
3.2.2. <i>No Future</i> pour la lutte antinucléaire ?.....	342
3.3. La ludicisation du débat sur l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure... ..	346

3.3.1. Informer par le jeu.....	349
3.3.2. Le journaliste <i>game designer</i> : ce que le jeu fait aux journalistes.....	352
3.3.3. L'expérimentation au cœur du jeu.....	358
<b>Conclusion : Volcanologie d'une contestation sociale.....</b>	<b>365</b>
Troubles, problèmes publics, formes de vie.....	366
Penser les régimes de désaccord.....	369
Les récits, ou la contestation mise en scène.....	373
Limites.....	374
Perspectives envisagées.....	376
<b>Accès au volume d'annexes.....</b>	<b>378</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>379</b>
Classement alphabétique.....	379
Classement thématique.....	398
<b>Glossaire.....</b>	<b>419</b>
<b>Table des figures.....</b>	<b>420</b>
<b>Liste des sites web.....</b>	<b>422</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>423</b>

***L'énergie de la contestation.  
Formes de désaccord et arènes du conflit sur le nucléaire en Lorraine***

**Résumé**

De la construction de centrales jusqu'au traitement des déchets radioactifs, le nucléaire ne cesse de susciter des désaccords. La thèse se focalise sur le cas de la Lorraine, qui entre dans le nucléaire français dès 1978 avec la centrale de Cattenom (Moselle) et poursuit son développement avec le projet de centre de stockage de déchets radioactifs Cigéo (Meuse/Haute-Marne).

Situé à l'échelle des territoires, le travail montre comment les populations essaient d'empêcher ces projets. Cette approche questionne l'opposition classique entre « pro » et « anti » nucléaires, pour observer ce qui pose problème à ceux qui décident d'entrer dans la contestation. Pour cela, la notion de désaccord montre la diversité des oppositions à Cattenom et Cigéo, qui ne sont pas toujours menées par des écologistes. Selon leur forme, les désaccords induisent une certaine perception des situations, orientent les conduites des acteurs, produisent du sens pour ceux qui y participent ou y assistent par médias interposés. La thèse brosse les régimes de désaccord qui marquent la contestation du nucléaire en Lorraine depuis quarante ans. Celle-ci s'organise autour de deux pôles : les controverses des « citoyens-enquêteurs » et les polémiques de militants occupants le territoire. L'enquête de terrain couplée au corpus de documents médiatiques et numériques montre que les acteurs s'expriment dans des arènes qui orientent l'action et les discours. Enfin, l'évolution de la communication vers des formes narratives comme le film ou le jeu vidéo traduisent une volonté de raconter l'histoire passée et à venir de la controverse.

Mots-clés : arènes, controverse, critique, espace public, narration, nucléaire, polémique

***The energy of protest.  
Forms of disagreement and nuclear conflict arenas in Lorraine***

**Abstract**

From the building of power plants through nuclear waste management, the nuclear energy never stops to cause disagreements. The thesis focuses on Lorraine's case, which stepped into the French nuclear program since 1978 with Cattenom nuclear plant (in Moselle) and continues its development with the Cigéo nuclear radioactive waste disposal (in Meuse/Haute-Marne).

From the scale of territories, the work shows how people try to impeach those projects. This approach examines the classic opposition between "pro" and "anti" nuclear people. To achieve this, the notion of disagreement reveals the diversity of Cattenom and Cigéo protests, which aren't always led by ecologists. Depending their form, disagreements have and impact on the perception of situations, actor's behaviors, and make sense for those participating or watching through media. The thesis covers the disagreement schemes of forty years of nuclear protest in Lorraine. These protests are built around two poles: "citizens-investigators" controversies and activists occupiers' polemics. The field work associated to the collection of media and digital documents shows that actors express themselves in public arenas, which impact their action and discourses. Finally, communication evolves towards narrative forms, such as video and video games. It shows the actors' will to tell the past and future of the controversy.

Keywords : arenas, controversy, critique, narrative, nuclear, polemic, public sphere